



<http://portaildoc.univ-lyon1.fr>

Creative commons : Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale -
Pas de Modification 2.0 France (CC BY-NC-ND 2.0)



<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr>



2019

N° 26

**PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS DES DEMANDEURS
D'ASILE AUTOUR DU CERTIFICAT MÉDICAL SUITE
À LA CONSULTATION AVEC UN MÉDECIN AU SEIN
DE L'ASSOCIATION MÉDECINE ET DROIT D'ASILE (MéDA)**

THÈSE D'EXERCICE EN MÉDECINE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
et soutenue publiquement le Jeudi 11 Avril 2019
En vue d'obtenir le titre de Docteur en Médecine

Par

Delphine PEUGNY

née le 09 juillet 1989 à Armentières (59)

Sous la direction du

Docteur SOUWEINE Gilbert, Membre de l'association Médecine et Droit d'Asile
et ancien Professeur associé de Médecine Générale

et de

Monsieur FRANGUIADAKIS Spyros, Maître de conférence UFR Anthropologie, Sociologie,
Sciences Politiques, Université Lumière Lyon 2 – Centre Max Weber UMR 5283



UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

2019

N° 26

**PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS DES DEMANDEURS
D'ASILE AUTOUR DU CERTIFICAT MÉDICAL SUITE
À LA CONSULTATION AVEC UN MÉDECIN AU SEIN
DE L'ASSOCIATION MÉDECINE ET DROIT D'ASILE (MéDA)**

THÈSE D'EXERCICE EN MÉDECINE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
et soutenue publiquement le Jeudi 11 Avril 2019
En vue d'obtenir le titre de Docteur en Médecine

Par

Delphine PEUGNY

née le 09 juillet 1989 à Armentières (59)

Sous la direction du

Docteur SOUWEINE Gilbert, Membre de l'association Médecine et Droit d'Asile
et ancien Professeur associé de Médecine Générale

et de

Monsieur FRANGUIADAKIS Spyros, Maître de conférence UFR Anthropologie, Sociologie,
Sciences Politiques, Université Lumière Lyon 2 – Centre Max Weber UMR 5283

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Président	Pr Frédéric FLEURY
Président du Comité de Coordination Des Etudes Médicales	Pr Pierre COCHAT
Directeur Général des services	M. Damien VERHAEGHE
Secteur Santé :	
Doyen de l'UFR de Médecine Lyon Est	Pr Gilles RODE
Doyenne de l'UFR de Médecine Lyon-Sud Charles Mérieux	Pr Carole BURILLON
Doyenne de l'Institut des Sciences Pharmaceutiques (ISPB)	Pr Christine VINCIGUERRA
Doyenne de l'UFR d'Odontologie	Pr Dominique SEUX
Directrice du département de Biologie Humaine	Pr Anne-Marie SCHOTT
Secteur Sciences et Technologie :	
Directeur de l'UFR Sciences et Technologies	M. Fabien DE MARCHI
Directeur de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	M. Yanick VANPOULLE
Directeur de Polytech	Pr Emmanuel PERRIN
Directeur de l'IUT	Pr Christophe VITON
Directeur de l'Institut des Sciences Financières Et Assurances (ISFA)	M. Nicolas LEBOISNE
Directrice de l'Observatoire de Lyon	Pr Isabelle DANIEL
Directeur de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPé)	Pr Alain MOUGNIOTTE

Faculté de Médecine Lyon Est Liste des enseignants 2018/2019

Professeurs des Universités – Praticiens Hospitaliers Classe exceptionnelle Echelon 2

BLAY	Jean-Yves	Cancérologie ; radiothérapie
BORSON-CHAZOT	Françoise	Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale
COCHAT	Pierre	Pédiatrie
ETIENNE	Jérôme	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
GUERIN	Claude	Réanimation ; médecine d'urgence
GUERIN	Jean-François	Biologie et médecine du développement et de la reproduction ; gynécologie médicale
MORNEX	Jean-François	Pneumologie ; addictologie
NIGHOGHOSSIAN	Norbert	Neurologie
NINET	Jean	Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
OVIZE	Michel	Physiologie
PONCHON	Thierry	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie
REVEL	Didier	Radiologie et imagerie médicale
RIVOIRE	Michel	Cancérologie ; radiothérapie
THIVOLET-BEJUI	Françoise	Anatomie et cytologie pathologiques
VANDENESCH	François	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière

Professeurs des Universités – Praticiens Hospitaliers Classe exceptionnelle Echelon 1

BOILLOT	Olivier	Chirurgie digestive
BRETON	Pierre	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
CHASSARD	Dominique	Anesthésiologie-réanimation ; médecine d'urgence
CLARIS	Olivier	Pédiatrie
COLIN	Cyrille	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
D'AMATO	Thierry	Psychiatrie d'adultes ; addictologie
DELAHAYE	François	Cardiologie
DENIS	Philippe	Ophthalmologie
DOUEK	Philippe	Radiologie et imagerie médicale
DUCERF	Christian	Chirurgie digestive
DURIEU	Isabelle	Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement ; médecine générale ; addictologie
FINET	Gérard	Cardiologie
GAUCHERAND	Pascal	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale
GUEYFFIER	François	Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique ; addictologie
HERZBERG	Guillaume	Chirurgie orthopédique et traumatologique
HONNORAT	Jérôme	Neurologie
LACHAUX	Alain	Pédiatrie
LEHOT	Jean-Jacques	Anesthésiologie-réanimation ; médecine d'urgence
LERMUSIAUX	Patrick	Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
LINA	Bruno	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
MARTIN	Xavier	Urologie
MERTENS	Patrick	Anatomie
MIOSSEC	Pierre	Immunologie
MOREL	Yves	Biochimie et biologie moléculaire
MORELON	Emmanuel	Néphrologie
MOULIN	Philippe	Nutrition
NEGRIER	Claude	Hématologie ; transfusion
NEGRIER	Sylvie	Cancérologie ; radiothérapie

OBADIA	Jean-François	Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
RODE	Gilles	Médecine physique et de réadaptation
TERRA	Jean-Louis	Psychiatrie d'adultes ; addictologie
ZOULIM	Fabien	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie

Professeurs des Universités – Praticiens Hospitaliers

Première classe

ADER	Florence	Maladies infectieuses ; maladies tropicales
ANDRE-FOUET	Xavier	Cardiologie
ARGAUD	Laurent	Réanimation ; médecine d'urgence
AUBRUN	Frédéric	Anesthésiologie-réanimation ; médecine d'urgence
BADET	Lionel	Urologie
BERTHEZENE	Yves	Radiologie et imagerie médicale
BERTRAND	Yves	Pédiatrie
BESSEREAU	Jean-Louis	Biologie cellulaire
BRAYE	Fabienne	Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ; Brûlologie
CHARBOTEL	Barbara	Médecine et santé au travail
CHEVALIER	Philippe	Cardiologie
COLOMBEL	Marc	Urologie
COTTIN	Vincent	Pneumologie ; addictologie
COTTON	François	Radiologie et imagerie médicale
DEVOUASSOUX	Mojgan	Anatomie et cytologie pathologiques
DI FILLIPO	Sylvie	Cardiologie
DUBERNARD	Gil	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale
DUMONTET	Charles	Hématologie ; transfusion
DUMORTIER	Jérôme	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie
EDERY	Charles Patrick	Génétique
FAUVEL	Jean-Pierre	Thérapeutique ; médecine d'urgence ; addictologie
FELLAHI	Jean-Luc	Anesthésiologie-réanimation ; médecine d'urgence
FERRY	Tristan	Maladie infectieuses ; maladies tropicales
FOURNERET	Pierre	Pédopsychiatrie ; addictologie
GUENOT	Marc	Neurochirurgie
GUIBAUD	Laurent	Radiologie et imagerie médicale
JACQUIN-COURTOIS	Sophie	Médecine physique et de réadaptation
JAVOUHEY	Etienne	Pédiatrie
JUILLARD	Laurent	Néphrologie
JULLIEN	Denis	Dermato-vénérologie
KODJIKIAN	Laurent	Ophthalmologie
KROLAK SALMON	Pierre	Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillessement ; médecine générale ; addictologie
LEJEUNE	Hervé	Biologie et médecine du développement et de la reproduction ; gynécologie médicale
MABRUT	Jean-Yves	Chirurgie générale
MERLE	Philippe	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie
MICHEL	Philippe	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
MURE	Pierre-Yves	Chirurgie infantile
NICOLINO	Marc	Pédiatrie
PICOT	Stéphane	Parasitologie et mycologie
PONCET	Gilles	Chirurgie générale
RAVEROT	Gérald	Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale
ROSSETTI	Yves	Physiologie
ROUVIERE	Olivier	Radiologie et imagerie médicale
ROY	Pascal	Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication
SAOUD	Mohamed	Psychiatrie d'adultes et addictologie
SCHAEFFER	Laurent	Biologie cellulaire

SCHEIBER	Christian	Biophysique et médecine nucléaire
SCHOTT-PETHELAZ	Anne-Marie	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
TILIKETE	Caroline	Physiologie
TRUY	Eric	Oto-rhino-laryngologie
TURJMAN	Francis	Radiologie et imagerie médicale
VANHEMS	Philippe	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
VUKUSIC	Sandra	Neurologie

Professeurs des Universités – Praticiens Hospitaliers Seconde Classe

BACCHETTA	Justine	Pédiatrie
BOUSSEL	Loïc	Radiologie et imagerie médicale
BUZLUCA DARGAUD	Yesim	Hématologie ; transfusion
CALENDER	Alain	Génétique
CHAPURLAT	Roland	Rhumatologie
CHENE	Gautier	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale
COLLARDEAU FRACHON	Sophie	Anatomie et cytologie pathologiques
CONFAVREUX	Cyrille	Rhumatologie
CROUZET	Sébastien	Urologie
CUCHERAT	Michel	Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique ; addictologie
DAVID	Jean-Stéphane	Anesthésiologie-réanimation ; médecine d'urgence
DI ROCCO	Federico	Neurochirurgie
DUBOURG	Laurence	Physiologie
DUCLOS	Antoine	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
DUCRAY	François	Neurologie
FANTON	Laurent	Médecine légale
GILLET	Yves	Pédiatrie
GIRARD	Nicolas	Pneumologie
GLEIZAL	Arnaud	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
GUEBRE-EGZIABHER	Fitsum	Néphrologie
HENAINE	Roland	Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
HOT	Arnaud	Médecine interne
HUISSOUD	Cyril	Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale
JANIER	Marc	Biophysique et médecine nucléaire
JARRAUD	Sophie	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
LESURTEL	Mickaël	Chirurgie générale
LEVRERO	Massimo	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie
LUKASZEWICZ	Anne-Claire	Anesthésiologie-réanimation ; médecine d'urgence
MAUCORT BOULCH	Delphine	Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication
MEWTON	Nathan	Cardiologie
MILLION	Antoine	Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire
MONNEUSE	Olivier	Chirurgie générale
NATAF	Serge	Cytologie et histologie
PERETTI	Noël	Nutrition
POULET	Emmanuel	Psychiatrie d'adultes ; addictologie
RAY-COQUARD	Isabelle	Cancérologie ; radiothérapie
RHEIMS	Sylvain	Neurologie
RICHARD	Jean-Christophe	Réanimation ; médecine d'urgence
RIMMELE	Thomas	Anesthésiologie-réanimation ; médecine d'urgence
ROBERT	Maud	Chirurgie digestive
ROMAN	Sabine	Physiologie
SOUQUET	Jean-Christophe	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie
THAUNAT	Olivier	Néphrologie
THIBAUT	Hélène	Physiologie
WATTEL	Eric	Hématologie ; transfusion

Professeur des Universités - Médecine Générale

FLORI	Marie
LETRILLIART	Laurent
ZERBIB	Yves

Professeurs associés de Médecine Générale

BERARD	Annick
FARGE	Thierry
LAMBLIN	Gery
LAINÉ	Xavier

Professeurs émérites

BAULIEUX	Jacques	Cardiologie
BEZIAT	Jean-Luc	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
CHAYVIALLE	Jean-Alain	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie
CORDIER	Jean-François	Pneumologie ; addictologie
DALIGAND	Liliane	Médecine légale et droit de la santé
DROZ	Jean-Pierre	Cancérologie ; radiothérapie
FLORET	Daniel	Pédiatrie
GHARIB	Claude	Physiologie
GOILLAT	Christian	Chirurgie digestive
MAUGUIERE	François	Neurologie
MELLIER	Georges	Gynécologie
MICHALLET	Mauricette	Hématologie ; transfusion
MOREAU	Alain	Médecine générale
NEIDHARDT	Jean-Pierre	Anatomie
PUGEAUT	Michel	Endocrinologie
RUDIGOZ	René-Charles	Gynécologie
SINDOU	Marc	Neurochirurgie
TOURAINÉ	Jean-Louis	Néphrologie
TREPO	Christian	Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie
TROUILLAS	Jacqueline	Cytologie et histologie

Maîtres de Conférence – Praticiens Hospitaliers Hors classe

BENCHAIB	Mehdi	Biologie et médecine du développement et de la reproduction ; gynécologie médicale
BRINGUIER	Pierre-Paul	Cytologie et histologie
CHALABREYSSE	Lara	Anatomie et cytologie pathologiques
GERMAIN	Michèle	Physiologie
KOLOPP-SARDA	Marie Nathalie	Immunologie
LE BARS	Didier	Biophysique et médecine nucléaire
NORMAND	Jean-Claude	Médecine et santé au travail
PERSAT	Florence	Parasitologie et mycologie
PIATON	Eric	Cytologie et histologie
SAPPEY-MARINIER	Dominique	Biophysique et médecine nucléaire
STREICHENBERGER	Nathalie	Anatomie et cytologie pathologiques
TARDY GUIDOLLET	Véronique	Biochimie et biologie moléculaire

Maîtres de Conférence – Praticiens Hospitaliers

Première classe

BONTEMPS	Laurence	Biophysique et médecine nucléaire
CHARRIERE	Sybil	Nutrition
COZON	Grégoire	Immunologie
ESCURET	Vanessa	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
HERVIEU	Valérie	Anatomie et cytologie pathologiques
LESCA	Gaëtan	Génétique
MENOTTI	Jean	Parasitologie et mycologie
MEYRONET	David	Anatomie et cytologie pathologiques
PHAN	Alice	Dermato-vénéréologie
PINA-JOMIR	Géraldine	Biophysique et médecine nucléaire
PLOTTON	Ingrid	Biochimie et biologie moléculaire
RABILLOUD	Muriel	Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication
SCHLUTH-BOLARD	Caroline	Génétique
TRISTAN	Anne	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
VASILJEVIC	Alexandre	Anatomie et cytologie pathologiques
VENET	Fabienne	Immunologie
VLAEMINCK-GUILLEM	Virginie	Biochimie et biologie moléculaire

Maîtres de Conférences – Praticiens Hospitaliers

Seconde classe

BOUCHIAT SARABI	Coralie	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
BUTIN	Marine	Pédiatrie
CASALEGNO	Jean-Sébastien	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
COUR	Martin	Réanimation ; médecine d'urgence
COUTANT	Frédéric	Immunologie
CURIE	Aurore	Pédiatrie
DURUISSEAUX	Michaël	Pneumologie
HAESEBAERT	Julie	Médecin de santé publique
JOSSET	Laurence	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
LEMOINE	Sandrine	Physiologie
MARIGNIER	Romain	Neurologie
NGUYEN CHU	Huu Kim An	Pédiatrie Néonatalogie Pharmaco Epidémiologie Clinique Pharmacovigilance
ROLLAND	Benjamin	Psychiatrie d'adultes
SIMONET	Thomas	Biologie cellulaire

Maîtres de Conférences associés de Médecine Générale

PIGACHE	Christophe
DE FREMINVILLE	Humbert
ZORZI	Frédéric

Maître de Conférences

LECHOPIER	Nicolas	Epistémologie, histoire des sciences et techniques
NAZARE	Julie-Anne	Physiologie
PANTHU	Baptiste	Biologie Cellulaire
VIALON	Vivian	Mathématiques appliquées
VIGNERON	Arnaud	Biochimie, biologie
VINDRIEUX	David	Physiologie

Le Serment d'Hippocrate

Je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans discrimination.

J'interviendrai pour les protéger si elles sont vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance.

Je donnerai mes soins à l'indigent et je n'exigerai pas un salaire au dessus de mon travail.

Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement la vie ni ne provoquerai délibérément la mort.

Je préserverai l'indépendance nécessaire et je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je perfectionnerai mes connaissances pour assurer au mieux ma mission.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couvert d'opprobre et méprisé si j'y manque.

*À ma Maman, tout simplement.
La bonne étoile qui continue de veiller sur nous.*

Remerciements

Aux membres du jury

À Monsieur le **Professeur Yves ZERBIB**

Vous nous faites l'honneur de présider cette thèse et d'évaluer notre travail. Merci de représenter la médecine générale, spécialité qui me tient à cœur, en présidant ce jury.

À Monsieur le **Professeur Pierre FOURNERET**

Vous nous faites l'honneur de participer à ce jury. Votre implication dans la formation des étudiants en médecine en Sciences Humaines et Sociales et votre formation en psychiatrie nous seront précieuses pour évaluer ce travail.

À Madame le **Professeur Liliane DALIGAND**

Nous vous remercions d'avoir accepté de faire partie de ce jury. Votre formation et vos compétences dans les domaines divers et complémentaires que sont la médecine légale, l'expertise judiciaire et la psychiatrie nous seront précieuses pour évaluer ce travail.

À Monsieur le **Docteur Gilbert SOUWEINE**

Merci d'avoir accepté de m'encadrer sur cette thématique de recherche et d'avoir intégré Spyros à cette équipe. Ces deux années de travail et de réflexion m'auront permis certes de soutenir la thèse, mais ont constitué surtout un important enrichissement personnel et un contact avec le milieu associatif. Merci pour tes conseils de lecture avisés.

À Monsieur **Spyros FRANGUIADAKIS**

Merci pour ta disponibilité, ton accompagnement et ta bienveillance dans ce travail. Merci surtout d'avoir enrichi l'analyse du contenu des entretiens, l'apport de la sociologie est ici indéniable. Merci de m'avoir proposé de participer à l'atelier sociologie « Sur le Vif de l'Enquête », un espace privilégié, au-delà d'un simple espace de travail.

À ceux qui ont rendu ce travail possible

Aux membres de l'association MéDA,

Un immense Merci au Docteur Joseph Biot, à l'ensemble des médecins de l'association et aux secrétaires. Ce travail n'aurait pas été possible sans votre participation. Merci d'avoir accepté que j'assiste aux consultations, aux réunions du Conseil Scientifique, ainsi qu'au déplacement pour assister aux audiences de la CNDA à Paris. Merci de m'avoir aidée à recueillir les coordonnées des demandeurs d'asile et pour l'intérêt porté par chacun à ce travail. Je suis admirative du travail fourni par tous les membres de l'association, et de la bienveillance dont vous faites preuve, que ce soit à l'égard des demandeurs d'asile ou entre vous. J'espère que ce travail de recherche apportera un autre éclairage à votre pratique quotidienne.

Aux étudiants doctorants en Sociologie : Nadège, Hélène et Charlie,

Pour l'espace de travail accueillant créé autour de l'atelier « Sur le Vif de l'enquête ». Merci pour cette initiation à la sociologie et pour votre participation à la réflexion dans ce travail.

Aux demandeurs d'asile qui ont accepté de participer à cette étude.

Aux relecteurs de ce travail,

Merci aux parents de Thomas, à mon parrain Marc, à Marine et à Mélanie pour vos conseils précis.

À ma famille

À Thomas,

La belle et heureuse rencontre. De chouettes moments partagés ensemble, et plein d'autres encore à venir. Merci d'avoir été présent pour moi pendant cette période. Il ne nous reste plus qu'à emménager dans la petite maison aux volets bleus et à continuer de profiter des jolies montagnes qui entourent Grenoble. Merci également à tes parents pour leur accueil.

À mes frère, sœurs, beau-frère, neveu et nièce,

Frédéric, Jonathan, Laurence, Sandrine, Anaïs et Alexis. La famille c'est ce qu'il y a de plus précieux. Continuons à être présents les uns pour les autres, malgré notre éloignement géographique.

À mon père et à l'ensemble de la famille,

Merci à tous d'avoir fait le déplacement depuis nos contrées flamandes pour m'épauler et être présents aujourd'hui. Votre soutien représente beaucoup pour moi.

À mes amis et proches

Aux amis de longue date,

Caroline et Charles et leur petit Thomas, pour leur amitié, leur soutien et surtout leur entrain et leur bonne humeur.

Au quatuor de choc,

Elsa, Éléonore et Camille. À quand notre prochaine nuit en cabane ?

Aux amis de l'externat,

Lucie et Annabelle et leur petit Marcel, Julie, Louis, merci pour votre amitié.

À Mélanie (et aussi à toute la famille Gaudillière, indissociable !),

Bien plus qu'une simple « coloc imaginaire », la coloc de rêve ! Tu es une amie, un groupe de pairs, une copine de voyage et d'aventure, une compagne de soirée, tout ça à la fois. Merci pour ton amitié précieuse.

À Clémentine, Léa, Amélie et leurs maris (ou presque),

Chouette aventure que ce semestre aux urgences de Villefranche partagé ensemble, et qui se prolonge aujourd'hui, même si nous ne sommes pas très disciplinées pour nos réunions de groupe de pairs. Les familles s'agrandissent et les vies professionnelles se tissent.

À Marine

Partenaire d'escalade et de randonnées, les pieds mouillés dans la neige c'est encore mieux ! Merci encore pour ta relecture consciencieuse.

Aux amis de l'escalade et de la route des vins de Bourgogne,

Audrey, Jean Baptiste, Aubrey, Enora et Dorian. Merci pour les bons moments partagés et pour notre rituel annuel !

Aux co internes rencontrés lors des différents semestres,

Aux amis de Thomas.

À ceux qui m'ont appris mon métier

Aux médecins qui m'ont accompagnée et transmis leurs connaissances pendant l'internat,

Les urgentistes de l'Hôpital de Villefranche et notamment Christelle Pidoux-Baborier, Frédéric Verbois, Nadège Hinaux, Bastien Anette et Carole Maillard.

L'équipe de médecine interne de l'Hôpital de Villefranche et notamment Julie Le Scanff et Gary David. Une pensée affectueuse pour Catherine Bidon.

L'équipe de pneumologie de l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc et notamment Anne-Sophie Blanchet-Legens.

Les praticiens généralistes qui m'ont encadrée lors des deux stages ambulatoires à Buis-les-Baronnies puis autour de Lyon. Merci de m'avoir confortée dans mon choix et mon attrait pour la médecine générale. Merci à Fanny Casanova de m'avoir encadrée pour le mémoire.

Au docteur Thierry Secchi, pour son accompagnement en dermatologie lors du dernier semestre de l'internat.

Aux médecins qui m'ont fait ou me font confiance pour les remplacer régulièrement,

Philippe Delorme, merci de m'avoir incitée à lire les ouvrages de Michael et Enid Balint, merci pour les débriefings constants et enrichissants au cours du semestre puis des remplacements. Il ne me sera pas aisé de trouver un lieu d'exercice similaire. Merci de m'avoir proposé de participer au groupe de pairs, c'est comme ça que j'ai pu rencontrer Gilbert !

Marine Lemaire, merci pour le dictaphone (élément indispensable de ce travail !) et la confiance témoignée lors de ton congé maternité.

Docteur Gaudillière-Connut, je suis touchée par votre confiance au travers des remplacements itératifs et par votre accueil chaleureux auprès de la famille Gaudillière.

Lucile Rein et Sophia Chatelard, à Saint Martin d'Hères maintenant.

À tous les patients dont j'ai croisé la route ou qui ont croisé la mienne,

Avec l'idée de m'installer prochainement pour quitter le statut de médecin remplaçant et suivre les patients sur une durée plus longue.

À ceux que j'ai involontairement oublié de citer mais qui comptent pour moi.

Sommaire

I. INTRODUCTION	4
II. PREREQUIS	8
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION MEDECINE ET DROIT D'ASILE (MEDA)	8
1.1 MISSIONS DE L'ASSOCIATION	8
1.2 PRESENTATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION	9
1.3 DEROULEMENT DES CONSULTATIONS	9
1.4 LE TRAVAIL DE REDACTION DU CERTIFICAT	11
1.5 PRISE EN COMPTE DES CERTIFICATS DU MEDA PAR LA CNDA	12
1.6 AUTRES MISSIONS DE L'ASSOCIATION	12
1.7 ASSOCIATIONS SIMILAIRES EN FRANCE	14
2. CONTEXTE LEGISLATIF DU DROIT D'ASILE	15
3. PRESENTATION GLOBALE DE LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PROTECTION	16
4. PRESENTATION DE L'OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET DES APATRIDES	18
5. PRESENTATION DE LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE	22
6. LE PROTOCOLE D'ISTANBUL	25
7. SEQUELLES POSSIBLES LIEES AUX TRAUMATISMES SUBIS DANS LE PAYS D'ORIGINE	26
8. INTERROGATIONS LIEES A LA PLACE DES CERTIFICATS MEDICAUX DANS LA DEMANDE D'ASILE	27
8.1 CADRE LEGISLATIF DE LA PRESENTATION DE CERTIFICATS MEDICAUX DANS LA DEMANDE D'ASILE	27
8.2 PROBLEMES SOULEVES PAR LES MEDECINS PAR LA REDACTION DES CERTIFICATS MEDICAUX	30
III. METHODOLOGIE	32
1. RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	32
2. DEFINITION DU PROTOCOLE DE RECHERCHE	33
3. ELABORATION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN	33
4. POPULATION CIBLE	34
5. RECRUTEMENT DES PATIENTS	35
6. DEROULEMENT DES ENTRETIENS	36
7. ANALYSE DES ENTRETIENS	37
IV. RESULTATS	38
1. CARACTERISTIQUES GENERALES	38
1.1 ENTRETIENS REALISES	38
1.2 DESCRIPTION DES DEMANDEURS D'ASILE INTERVIEWES	39
2. ANALYSE TRANSVERSALE DU CONTENU DES ENTRETIENS	40
2.1 MEDA AU SEIN D'UNE PROCEDURE ET D'UN RESEAU D'ACTEURS	40
2.2 UNE RELATION SPECIFIQUE ENTRE MEDECIN ET DEMANDEUR D'ASILE	55
2.3 UNE EXPERTISE MEDICALE	69
2.4 LA VISEE JURIDIQUE DU CERTIFICAT ET DE LA CONSULTATION	83
2.5 DES PERSPECTIVES AU-DELA DE L'ENJEU DE LA PROCEDURE	93

V. DISCUSSION	101
1. VALIDITE INTERNE : FORCES ET LIMITES DE NOTRE L'ETUDE	101
1.1 FORCES DE L'ETUDE	101
1.2 LIMITES DE L'ETUDE	102
2. VALIDITE EXTERNE : COMPARAISON AUX DONNEES DE LA LITTERATURE	104
2.1 LA REACTIVATION DU TRAUMATISME	104
2.2 LES ENJEUX DE LA NARRATION	105
2.3 L'ENJEU DE LA CONNAISSANCE ET DE LA RECONNAISSANCE	107
2.4 REFLEXIONS AUTOUR DES CICATRICES	109
2.5 L'ENJEU JURIDIQUE DE LA CONSULTATION MEDICALE	111
2.6 APPORT DE L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE EN MEDECINE	113
2.7 LIEN AVEC LA MEDECINE GENERALE	114
VI. CONCLUSION	115
VII. BIBLIOGRAPHIE	119
VIII. ANNEXES	124
1. ANNEXE 1 : FICHE DE RECUEIL DES COORDONNEES DU DEMANDEUR D'ASILE	124
2. ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTRETIEN, PREMIERE VERSION	125
3. ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN, DERNIERE VERSION	127
4. ANNEXE 4 : ENTRETIENS RETRANSCRITS	129

Liste des abréviations

AVRE	Association pour les Victimes de Répression en Exil
CADA	Centre Accueil pour Demandeurs d'Asile
CDES	Centre de Droit et Ethique de la Santé
CEDH	Cour Européenne des Droits de l'Homme
CNDA	Cour Nationale de Droit d'Asile
CRR	Commission des Recours des Réfugiés
GUDA	Guichet Unique pour Demandeur d'Asile
MéDA	Médecine et Droit d'Asile
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

I. Introduction

La Convention de Genève du 28 juillet 1951 est le texte international fondateur du Droit d'Asile. Elle a été établie dans le contexte des migrations internationales qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale. Ses modalités d'application restent propres à chaque pays. En France, la législation du droit d'asile est orientée par la législation européenne, représentée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) (1).

En 2017, il y a eu 100 755 demandes de protection enregistrées par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des apatrides (OFPRA), soit une augmentation de 17,5 % par rapport à l'année précédente, 68 326 entretiens ont été réalisés soit une augmentation de 36 % par rapport à l'année passée, permettant une baisse des dossiers en stock depuis plus d'un an de moitié qui passe ainsi de 8,8 à 4,8 % par rapport à l'année précédente. Le taux de protection de l'OFPRA est de 27,2 % (2).

Cet ensemble de chiffres et de termes bien spécifiques est facilement incompréhensible pour les non-initiés au droit d'asile. Ils font rapidement oublier que, derrière cette logique de rentabilité de gestion des flux migratoires, ce sont surtout des individus en exil qui cherchent à échapper aux menaces dont ils sont victimes dans leurs pays d'origine.

Les protections accordées, au titre au droit d'asile en France, sont la reconnaissance du statut de réfugié, la protection subsidiaire, ou bien, plus rarement, la reconnaissance du statut d'apatride (3).

De manière assez schématique, deux institutions peuvent être amenées à rendre une décision suite au dépôt d'une demande d'asile.

La première, administrative, est représentée par l'OFPRA. Après étude du dossier et des données possiblement collectées au cours d'un entretien, elle notifie au demandeur, par courrier circonstancié, l'acceptation ou le rejet de sa demande d'asile.

La seconde, en cas de rejet, est judiciaire : le demandeur d'asile peut présenter un recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), appuyé par un avocat.

En tant que médecin, on peut faire le choix d'être une personne potentiellement ressource pour accompagner les demandeurs d'asile dans ce parcours (4). Cela peut passer par la rédaction d'un certificat médical permettant d'attester des séquelles constatées, physiques et/ou psychiques, des menaces ou des sévices dont le demandeur d'asile dit avoir été victime dans son pays et qui ont motivé son exil.

Médecine et Droit d'Asile (MéDA) est une association de médecins lyonnais retraités qui accueille des demandeurs d'asile, majeurs, au cours d'une consultation dans le but d'établir ces certificats médicaux. Ces demandeurs sont reçus, pour la plupart, après la notification du rejet par l'OFPRA, et avant l'audience de recours à la CNDA (5).

Le travail exploratoire du médecin au cours de la consultation s'appuie en grande partie sur le récit que le demandeur d'asile fait des motivations de son exil (6). La parole du demandeur d'asile, quand il n'est ni francophone ni anglophone, est relayée par un interprète lors de la consultation.

Il existe plusieurs freins à la production de ce récit. L'injonction narrative faite au demandeur d'asile, pour se conformer à une exigence administrative et juridique de produire un récit écrit en français (7), et la réactivation du traumatisme par la narration et par la répétition de la narration (8) sont deux principaux exemples.

Ce récit est ensuite mis en corrélation avec les constatations du médecin sur l'état de santé physique et psychologique du demandeur d'asile au cours de son examen clinique. Le but du certificat médical est d'établir une compatibilité, ou non, avec le récit tel qu'il est fait par le demandeur d'asile et les données objectives de l'examen clinique (9). Le certificat est ensuite remis au demandeur d'asile, puis produit sur conseil de son avocat auprès de la CNDA. C'est une pièce supplémentaire, versée au dossier, pour appuyer le recours au rejet de l'OFPRA (10).

La prise en charge médicale de ces individus en exil fait l'objet de diverses publications dans la littérature française et internationale. On retrouve principalement des études liées au soin. On note des études épidémiologiques en rapport avec les pathologies infectieuses (11), des recommandations sur la prise en charge des pathologies somatiques (12), des travaux de

recherche sur l'impact psychologique et psychiatrique des migrations contraintes (13) et sur l'évaluation des possibilités de prise en charge thérapeutique (14).

Une publication fait référence : le Protocole d'Istanbul. C'est un manuel issu du travail de consensus de plusieurs organisations et experts internationaux qui constitue un support solide de recommandations pour la conduite pratique des consultations et pour la rédaction de ces certificats médicaux (15).

Parmi les articles qui utilisent une méthodologie qualitative, c'est principalement le point de vue des médecins qui est abordé, ce sont eux les principaux interviewés. On note le travail de thèse soutenue par une consœur à Lyon concernant les difficultés rencontrées par les médecins dans la prise en charge des demandeurs d'asile. Ces difficultés touchent à la fois l'évaluation des séquelles liées au traumatisme subi, la réalisation d'un certificat médical descriptif et le suivi médical des demandeurs d'asile (16).

Peu d'articles dans la littérature s'intéressent au retour que les demandeurs d'asile peuvent faire sur les relations avec les médecins au décours des consultations. Il ne s'agit en aucun cas d'évaluer la consultation médicale, mais plutôt d'appréhender les effets produits par celle-ci sur le demandeur d'asile (17).

De ces études qualitatives interrogeant les demandeurs d'asile, nous retenons une publication de l'Université du Minnesota (18), « Refugees' advice to physicians: how to ask about mental health », qui utilise une méthodologie ethno culturelle. A partir de focus group, les auteurs identifient des conseils adressés par les demandeurs d'asile aux médecins sur la manière de conduire les consultations, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder les traumatismes subis et leurs conséquences sur la santé mentale.

Mais cet article s'intéresse à la relation médecin-patient dans une situation de soin et non pas dans le cadre de la rédaction d'un certificat médical.

Après un premier temps d'enquête et d'observation des consultations réalisées à MÉDA, à travers les interactions entre les médecins et les demandeurs d'asile, une question nous a semblé intéressante pour guider un travail de recherche : comment les demandeurs d'asile

considèrent-ils la rencontre avec le médecin de MéDA, quels sont les enjeux de cette rencontre et quelle restitution en font-ils ?

Le but de notre travail de recherche est donc d'appréhender les perceptions et les représentations des demandeurs d'asile suite à leur consultation avec un médecin au sein de l'association MéDA, en vue d'établir un certificat médical pour la CNDA.

II. Prérequis

1. Présentation de l'association Médecine et Droit d'Asile (MéDA)

1.1 Missions de l'association

Médecine et Droit d'Asile est une association de loi 1901 créée en janvier 2016 (19). Elle fait suite à l'activité du Centre de Droit et Ethique de la Santé (CDES) qui existait depuis 1999 et qui se situait au sein du Centre Hospitalier Universitaire de Lyon, dans les locaux de l'Institut Médico-Légal. C'est un collectif associatif de bénévoles comprenant des médecins retraités et des secrétaires accueillantes.

La principale mission de l'association est de recevoir en consultation des demandeurs d'asile, dont la demande a été rejetée par l'OFPRA, afin de produire un certificat médical attestant des traces physiques et psychologiques de traitements cruels, inhumains ou dégradants dont le demandeur d'asile dit avoir été victime dans son pays d'origine.

La rencontre du demandeur d'asile avec un des médecins de l'association se fait donc à un moment bien précis de la procédure : après la notification du rejet d'accord de statut par l'OPFRA et avant l'instruction de son dossier par de la CNDA. Le certificat médical rédigé suite à la consultation et remis au demandeur d'asile peut être une pièce supplémentaire jointe, ou non, sur le conseil de l'avocat, au recours envoyé à la CNDA.

Les médecins accueillent et rédigent des certificats pour les demandeurs d'asile majeurs. Nous n'évoquerons pas les situations concernant la reconnaissance du statut étranger malade, ni la prise en charge des mineurs isolés étrangers, qui mobilisent d'autres institutions et soulèvent d'autres problématiques tout autant spécifiques.

Les autres missions de MéDA sont « *de recueillir et de diffuser les informations et documents concernant le Droit d'Asile, de participer à la formation des professionnels concernés par la prise en charge des réfugiés, de créer un lieu ressources pour la diffusion du Protocole d'Istanbul. Elle participe à la formation continue des intervenants, en s'appuyant sur les compétences d'un Conseil Scientifique* » (5)

1.2 Présentation des membres de l'association

Aujourd'hui, douze médecins mènent ces consultations. Six de ces médecins faisaient déjà partie du CDES. L'équipe s'est renforcée et étoffée depuis la création de MéDA. Les nouveaux médecins ont notamment été recrutés suite aux articles de presse parus lors de la création de l'association, ainsi que lors de son déménagement dans un deuxième temps dans des nouveaux locaux (20).

Les secrétaires, au nombre de cinq, ont un rôle important. Elle gèrent le planning des consultations, s'occupent d'accueillir les demandeurs d'asile à leur arrivée à l'association, de regrouper les documents nécessaires à la consultation avec le médecin et d'envoyer les certificats.

1.3 Déroulement des consultations

Les consultations ont lieu dans les locaux de la Maison Médicale de Garde de Lyon Vaise, qui sont inoccupés la journée en semaine. Ce sont des consultations gratuites. Depuis janvier 2019, un deuxième lieu de consultation a été ouvert à la Maison Médicale de Garde du 8^e arrondissement. Il s'agissait de répondre à la demande croissante du nombre de consultations, en augmentant le nombre de plages de consultation, pour ainsi diminuer les délais de prise en charge. En juin 2018, il fallait attendre à peu près deux mois pour être reçu par un des médecins de l'association. Des « créneaux d'urgence » nécessitaient alors d'être débloqués pour recevoir les demandeurs d'asile convoqués à la CNDA dans un temps restreint.

À son arrivée dans les locaux de l'association, le demandeur d'asile est d'abord reçu par l'une des secrétaires accueillantes. Au nombre total de cinq, bénévoles elles aussi, elles se relaient pour assurer l'accueil, le secrétariat et la convivialité.

Elles rassemblent les différentes pièces du dossier que le demandeur d'asile apporte pour la consultation avec le médecin. Dans l'idéal il s'agit du récit initialement envoyé à l'OFPRA, des notes de l'entretien de l'OFPRA, de la notification du rejet par l'OFPRA et de ses motivations, du recours s'il a déjà été rédigé (soit par l'avocat, soit par le travailleur social) et

enfin des certificats et documents médicaux préalablement établis (français ou étrangers, et dans ce cas avec une traduction assermentée de préférence).

Bien souvent, des pièces sont manquantes, il faut alors chercher à contacter les CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) pour que les travailleurs sociaux les envoient par mail avant le début de la consultation avec le médecin.

Il y a déjà à cette étape un travail de sélection des pièces qui seront présentées au médecin. Les documents divers, sont selon les cas, plus ou moins bien rangés, organisés. On devine souvent l'attention des travailleurs sociaux à travers le soin porté à l'organisation des documents papiers, rangés dans des pochettes plastiques. Parfois, tout est mélangé : les documents administratifs, le récépissé de la dépôt de demande d'asile, l'ouverture des droits à la sécurité sociale, des documents bancaires, etc. Organiser et sélectionner les documents en rapport avec les informations médicales qui serviront au médecin pour établir le certificat demande dans ce cas un peu plus de temps.

Les consultations au sein de l'association sont de durée variable, mais globalement assez longue : de 45 minutes jusqu'à parfois plus de 2 heures, cela dépend du médecin d'une part et de la complexité de l'histoire du demandeur d'asile d'autre part.

Elles se déroulent en français quand le demandeur d'asile est francophone, en anglais pour certains médecins, ou avec l'aide d'un interprète dans les autres cas. L'interprète peut être professionnel ou non professionnel. Dans ce dernier cas il s'agit le plus souvent d'une connaissance ou d'un membre de la famille qui parle français et qui s'occupera de la traduction. La préférence est bien évidemment donnée aux interprètes professionnels pour que la consultation se déroule dans les meilleures conditions (21).

Quand le demandeur d'asile vient sans interprète et qu'il ne maîtrise pas suffisamment l'anglais ou le français, la consultation peut être reportée à une date ultérieure, pour être réalisée en présence d'un interprète. Il est important que la compréhension entre le médecin et le demandeur d'asile soit optimale et la connaissance de la langue suffisamment étoffée, qu'elle aille au-delà des mots d'usage quotidien pour produire un certificat médical qui soit le

plus précis possible, notamment en ce qui concerne l'évaluation des conséquences psychologiques.

1.4 Le travail de rédaction du certificat

Il est fonction de chaque médecin : certains l'écrivent dans les jours qui suivent la consultation, en s'appuyant de leurs notes, et en reprenant les documents fournis par le demandeur d'asile ; d'autres le produisent directement sur l'ordinateur au fur et à mesure du temps de la consultation.

Les certificats sont évidemment propres à chaque médecin (et chaque demandeur d'asile) mais la trame principale de rédaction du certificat reste commune aux médecins et s'articule autour de cinq parties :

- l'état civil et les documents présentés par le demandeur d'asile
- les déclarations du demandeur d'asile
- l'état actuel
- l'examen clinique
- la conclusion

Le paragraphe « déclarations du demandeur d'asile » rapporte les faits allégués par le demandeur d'asile. Il est écrit au présent, précédé d'une mention précisant qu'il s'agit de faits rapportés par le patient et recueillis au cours de l'entretien.

C'est un choix des médecins de l'association d'écrire les « faits allégués » au présent. Il pourrait être mis en parallèle des recommandations générales du Conseil National de l'Ordre des Médecins pour la rédaction des certificats médicaux. Celui-ci précise en effet que « *l'établissement d'un certificat médical est un acte aussi courant que délicat. Il convient en effet de respecter certaines règles...* », de n'indiquer que les « *faits médicaux personnellement constatés* », ainsi qu'en cas de nécessité de reprendre les paroles du patient, de ne le faire qu'« *avec infiniment de prudence, au conditionnel et entre guillemets* » (22).

Le paragraphe « état actuel » reprend les symptômes rapportés par le demandeur d'asile au moment de la consultation, ils peuvent être de nature somatique ou psychologique, voire parfois psychiatrique.

L'examen clinique mentionne dans un premier temps des informations cliniques standard telles que le poids, la taille et la tension artérielle, puis des informations plus spécifiques. Sont rapportées ensuite la description précise des cicatrices observées et leur degré de corrélation avec les faits allégués et l'évaluation de l'état psychologique du demandeur d'asile. Il s'agit notamment d'indiquer la présence de symptômes qui peuvent s'inscrire dans le cadre du syndrome de stress post traumatique ou dans le cadre d'autres névroses.

Pour la rédaction de la conclusion, le médecin reprend de manière succincte le motif de l'exil, les cicatrices et leur degré de compatibilité avec le récit, et l'état psychologique du demandeur d'asile.

Le certificat est remis au demandeur d'asile soit directement à la fin de la consultation pour les médecins qui le rédigent dans le temps de la consultation, soit envoyé au demandeur d'asile par courrier à son adresse de domiciliation.

1.5 Prise en compte des certificats du MéDA par la CNDA

Une thèse précédente, réalisée par le Dr Jouanneteau sous la direction du Pr Biot, s'intéressait à la reconnaissance, par les professionnels de la CNDA ayant bien voulu participer à cette enquête qualitative, du caractère sérieux des certificats produits par, à l'époque, le CDES (23). Le retour était globalement positif. À partir des entretiens menés, elle a pu formuler des conseils concernant la forme et le fond de la rédaction des certificats médicaux.

1.6 Autres missions de l'association

Parmi les autres missions énoncées de l'association, figure en outre la notion de formation. Les médecins de l'association se réunissent régulièrement entre eux, en dehors des temps de consultations, à l'occasion de séances de lecture de dossiers entre médecins uniquement ou

avec des professionnels d'horizons variés à l'occasion du Conseil Scientifique. Ces réunions sont pluri annuelles.

Le Conseil Scientifique est composé par : un magistrat (président retraité de formation de jugement de la CNDA), trois médecins légistes, deux avocates, un psychiatre hospitalier, un psychiatre libéral qui reçoit de nombreux demandeurs d'asile, trois psychologues dont une retraitée qui a travaillé au sein de Médecins du Monde, un sociologue universitaire rattaché au Centre Max Weber de l'Université Lumière Lyon II, un enseignant en linguistique de Lyon II, un juriste du Secours Catholique et une travailleuse sociale. Lors des réunions, outre les membres du Conseil Scientifique, on retrouve les médecins et les secrétaires accueillantes.

Le Conseil Scientifique s'organise en deux parties. La première est plus théorique : un intervenant extérieur, spécialiste dans un domaine particulier, vient faire une présentation orale sur un sujet destiné à parfaire la formation de l'ensemble de l'équipe. Les thèmes abordés lors des derniers conseils scientifiques ont été les suivants :

- Possibilités thérapeutiques pour les personnes présentant un tableau de stress post-traumatique
- Stress émotivité et troubles mnésiques
- Troubles de la personnalité post traumatique : état antérieur ou séquelles traumatiques ? Le point de vue du neurologue
- Cicatrices de torture physique

La deuxième partie du Conseil Scientifique est de nature plus pratique : deux ou trois médecins vont lire à voix haute, chacun à leur tour, un certificat soit pris au hasard, soit sélectionné par leurs soins s'il s'agit d'un dossier qui leur a posé problème. Après la lecture de chaque certificat, un temps de discussion s'ouvre alors avec l'éclairage de chacun des membres du conseil scientifique

Ces réunions régulières traduisent bien la volonté de l'ensemble de l'équipe, d'une part d'harmoniser dans la mesure du possible les certificats pour renforcer la crédibilité extérieure du MéDA, et d'autre part de faire évoluer la rédaction des certificats à la lumière des connaissances de l'ensemble des membres du conseil scientifique.

1.7 Associations similaires en France

L'activité réalisée au sein de l'association MéDA reste singulière. Peu de structures en France ont une activité semblable. On retrouve, et notamment à Paris, le Comité pour la Santé des Exilés (COMEDE) et le Centre Primo Levi. Ils ont pour première mission celle de délivrer des soins. Ils réalisent également des certificats médicaux, mais cela constitue une part non majoritaire de leur activité et reste l'objet d'interrogations diverses concernant cette pratique (7,24).

De même l'association AVRE (Association pour les Victimes de Répression en Exil) existant depuis 1984, a pour mission principale de proposer un suivi médical et psychologique aux demandeurs d'asile et réfugiés politiques victimes de torture et de répression.

Notre recherche bibliographique nous a également permis de découvrir une consultation d'anthropologie médicale au sein du centre d'accueil et de soins de Nanterre, ouverte depuis septembre 2015. Elle a pour but d' « *établir un bilan lésionnel objectif de coups et blessures (...) en intégrant les spécificités anthropologiques physiques et sociales des patients* » (25).

2. Contexte législatif du droit d'asile

La Convention de Genève du 28 juillet 1951 est l'instrument juridique principal et historique qui régit le statut des réfugiés en France à l'heure actuelle.

« Le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

Les autres textes juridiques sur lesquels s'appuie l'examen d'une demande d'asile sont le Protocole signé à New York le 31 janvier 1967 relatif au statut des réfugiés, le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment son livre VII et la loi n°91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique.

La Loi asile immigration (26) paru au Journal Officiel en septembre 2018, est la dernière réforme en date liée au Droit d'Asile en France.

Les statuts qui peuvent être accordés au titre d'une demande de protection internationale sont :

- le **statut de réfugié**
- la **protection subsidiaire**
- l'**asile constitutionnel**
- l'**apatridie**.

3. Présentation globale de la procédure de demande de protection

Il s'agit d'une procédure administrative et judiciaire avec des exigences et des délais à respecter (27).

Dès l'entrée sur le territoire français, le demandeur d'asile doit se signaler auprès de la police des frontières ou de la préfecture la plus proche pour notifier son souhait de déposer une demande d'asile. Ses empreintes digitales sont alors comparées avec le fichier EURODAC. Il s'agit d'une base de données européenne des empreintes digitales, opérationnelle depuis le 15 janvier 2003. Si les empreintes ont déjà été enregistrées dans un autre pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ou en Suisse ou si le demandeur d'asile fait le récit d'un passage par un autre pays de l'EEE avant son arrivée en France, alors l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) peut prendre la décision de demander un transfert du demandeur d'asile vers le pays par lequel il est entré dans l'EEE. Il s'agit du règlement Dublin III paru au journal officiel de l'Union Européenne en juin 2013 (28).

Dans le cas où le demandeur d'asile n'a pas été transféré dans les 6 mois qui suivent le jour où le pays responsable a donné son accord de transfert, la France devient alors responsable de l'examen de la demande d'asile (29).

Lors de l'enregistrement en Préfecture auprès du GUDA (Guichet Unique pour Demandeur d'Asile), il est remis au demandeur d'asile un récépissé et une autorisation provisoire de séjour pour un mois.

Le demandeur d'asile dispose alors d'une durée de 21 jours pour déposer sa demande d'asile auprès de l'OFPRA. Cette demande prend la forme d'un dossier à compléter, elle est accompagnée d'un récit exposant les motivations de la demande d'asile.

Une expression revient souvent pour qualifier les démarches administratives puis possiblement judiciaires aux quelles les demandeurs d'asile sont confrontés : le « parcours du combattant ».

On retrouve cette expression déjà dans un article de 1994 signé par le Dr Lamour, médecin coordinateur du COMEDE (30). Si la Commission des Recours a fait place à la CNDA, l'ensemble des problématiques soulevées alors nous paraissent identiques aux difficultés actuelles telles que décrites par les professionnels du milieu (travailleurs sociaux, avocats, médecins, psychologues).

Avec le projet de raccourcissement des délais pour respecter les différentes étapes de la procédure, cette expression est plus que jamais d'actualité (31).

4. Présentation de l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

Il s'agit d'une instance administrative créée par la loi du 25 juillet 1952. Sous la tutelle administrative du Ministère des Affaires étrangères jusqu'en 2007, elle est depuis 2010 sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur.

La présentation générale que l'on retrouve sur le site internet de l'OFPRA (www.ofpra.gouv.fr) insiste bien sur le fait suivant :

« Il s'agit d'une tutelle financière et administrative, qui n'affecte en rien l'indépendance fonctionnelle de l'Ofpra. L'article 7 de la loi asile de 2015 (modifiant l'article L. 721-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) dispose en effet que "L'office exerce en toute impartialité [s]es missions (...) et ne reçoit, dans leur accomplissement, aucune instruction". »

Sa mission première est d'instruire les demandes de protection internationale. Les différents statuts accordés sont possiblement : le statut de réfugié, la protection subsidiaire ou la reconnaissance du statut d'apatride.

En s'appuyant sur les chiffres publiés dans le rapport d'activité de l'OFPRA, au cours de l'année 2017 ce sont 100 755 demandes dont 73 461 premières demandes de protection internationale qui ont été enregistrées (2) et 115 094 décisions ont été rendues.

En 2017, le taux de protection de l'OFPRA est de 27,2 % (2). Le nombre de protections accordées en valeur absolu ne figure pas sur le rapport de l'OFPRA. Sur l'un des graphiques, on devine qu'il doit se situer entre 23 000 et 25 000. On voit bien l'évolution du nombre de demandeurs d'asile au fil des ans sur ce graphique tiré du rapport OFPRA 2017, à mettre en corrélation avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile

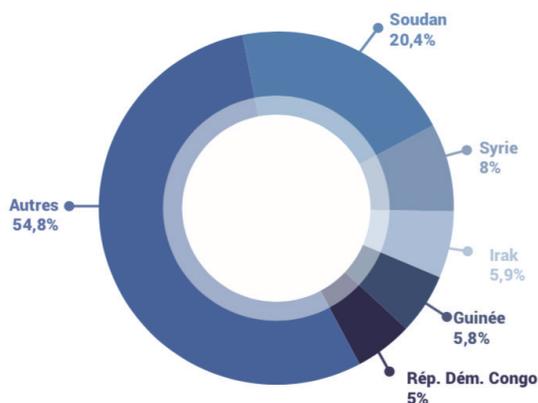
PROTECTIONS ANNUELLES OCTROYÉES PAR L'OFPRA ET LA CNDA DEPUIS 2004



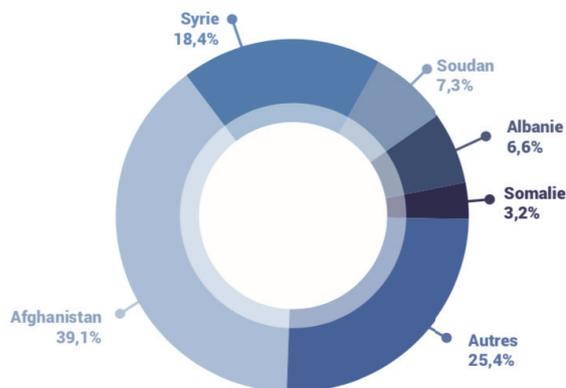
(Issu du Rapport d'Activité OFPRA 2017)

Les principales nationalités admises au statut de réfugié sont le Soudan, la Syrie, l'Irak et la Guinée. Et celles admises au titre de la protection subsidiaire sont la Syrie, le Soudan, l'Albanie et la Somalie.

PRINCIPALES NATIONALITÉS ADMISES AU STATUT DE RÉFUGIÉ EN 2017 (OFPRA + CNDA)



PRINCIPALES NATIONALITÉS ADMISES AU BÉNÉFICE DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE EN 2017 (OFPRA + CNDA)



(Issu du Rapport d'Activité OFPRA 2017)

Le délai d'examen de la demande peut être raccourci, c'est le cas de la procédure dite accélérée et qui concerne notamment les demandeurs d'asile ressortissants des pays figurant sur la liste des pays sûrs (32).

Après enregistrement de la demande, le demandeur d'asile peut être convoqué à Paris ou dans une antenne délocalisée (c'est le cas de Lyon, par exemple) pour un entretien avec un agent de protection de l'OFPPRA. Celui-ci peut également se dérouler par visioconférence. En 2017, 2140 entretiens se sont déroulés par visioconférence soit 3,1% de la totalité des entretiens menés, contre respectivement 2110 et 4,2% en 2016.

La décision peut être aussi rendue par simple examen de la demande écrite, sans réalisation d'un entretien. Ce sont 97,1% des demandeurs d'asile qui sont convoqués pour cet entretien. Le taux d'entretien qui correspond à la part de décisions prises après un entretien effectif est de 77,6%.

« L'Office convoque chaque demandeur à une audition, sauf exceptions énumérées par la loi. L'audition a pour objet de permettre au demandeur d'asile d'exposer complètement les motifs de sa demande, de compléter ou rectifier son récit écrit et de clarifier les éventuelles zones d'ombre.

*Les questions de l'Officier de protection visent à obtenir une vision complète des événements vécus par le demandeur et des motifs de ses craintes. **Les déclarations orales du demandeur et ses réponses aux questions qui lui sont posées sont l'un des éléments essentiels pour apprécier lors de la phase d'instruction le bien-fondé des craintes de persécution.***

Cet entretien se déroule, si nécessaire, en présence d'un interprète (ce qui est le cas dans plus de 80% des entretiens réalisés à l'Ofpra).

Les déclarations orales sont consignées dans un compte rendu quasi verbatim sur un formulaire qui comporte également quelques rubriques administratives et relatives à l'état civil du demandeur et à la situation des membres de sa famille. »

Le demandeur d'asile peut demander à être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien à l'OFPPRA. Une liste de sept associations habilitées à accompagner les

demandeurs d'asile est disponible en ligne sur le site de l'OFPRA (33). On retrouve entre autres La Cimade et Forum Réfugiés Cosi.

Depuis la loi du 29 juillet 2015, « l'accès aux enregistrements sonores des entretiens (...) peut être sollicité dans le cas d'une décision négative de l'Office ou d'une admission au titre de la protection subsidiaire, postérieurement à la notification de celle-ci et pour les besoins de l'exercice d'un recours. »

L'OFPRA prend en compte la notion de **vulnérabilité** chez les demandeurs d'asile. Cinq groupes ont ainsi été identifiés, celui des mineurs, de la traite des êtres humains, de la torture, orientation sexuelle et identité de genre et celui des violences faites aux femmes.

Depuis quelques années, l'OFPRA mène une politique de communication sur ses activités. On note ainsi depuis 2015, l'organisation annuelle d'une journée « Portes ouvertes », permettant aux associations de visiter les locaux de l'OFPRA à Paris, de s'entretenir avec le personnel administratif et éventuellement d'assister à des entretiens, sur accord du demandeur d'asile concerné. On retrouve également des reportages et articles de journaux sur le fonctionnement interne de cette instance administrative (34,35).

La notification de la réponse de l'OFPRA se fait par courrier. En cas de rejet de la demande de protection internationale, le demandeur d'asile peut introduire un recours à ce rejet auprès de la CNDA.

5. Présentation de la Cour Nationale du Droit d'Asile

La Cour Nationale du Droit d'Asile fait suite depuis novembre 2007 à la Commission des Recours des Réfugiés. C'est l'instance juridique compétente pour juger, entre autres, les recours formés contre les décisions de l'OFPRA.

Le recours contre la décision de l'OFPRA doit être introduit par le demandeur d'asile dans un délai de un mois à partir de la date de notification du rejet. Le demandeur d'asile peut bénéficier des compétences d'un avocat au titre de l'aide juridictionnelle. Il doit en faire la demande motivée et écrite auprès du bureau d'aide juridictionnelle de la CNDA.

Le jugement peut être rendu suite à une audience, par ordonnance (sans audience) ou encore au cours d'une audience même en cas d'absence du demandeur.

Les audiences ont lieu pour la plupart dans les locaux de la CNDA à Montreuil et elles sont ouvertes au public. Dans le reportage vidéo qui s'attache à l'activité de l'avocat spécialisé en droit d'asile Gilles Piquois, celui-ci fait référence au caractère public des audiences en incitant les demandeurs d'asile qu'il défend à aller assister au déroulement des audiences avant leur propre convocation : « *C'est un spectacle gratuit qui peut être instructif.* » (36). Le huis clos peut être accordé par le Président de la formation de jugement sur proposition de l'avocat.

Concernant le déroulement des audiences, lors de son arrivée à la CNDA, le demandeur d'asile doit se présenter auprès du secrétaire d'audience. C'est le secrétaire qui appelle l'affaire selon l'ordre d'inscription. Le Président donne ensuite la parole au rapporteur. Le rôle du rapporteur est de présenter, sans prendre parti, les éléments du dossier.

Le jugement du recours peut se faire par une formation de jugement collégiale ou par une formation à juge unique. Dans le cadre de la formation de jugement collégiale, le Président est entouré de deux assesseurs. Le Président est un membre du Conseil d'État ou un magistrat (administratif, financier ou judiciaire). Concernant les assesseurs (37), « *l'un est nommé par le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'autre nommé par le vice-président du Conseil d'État.* »

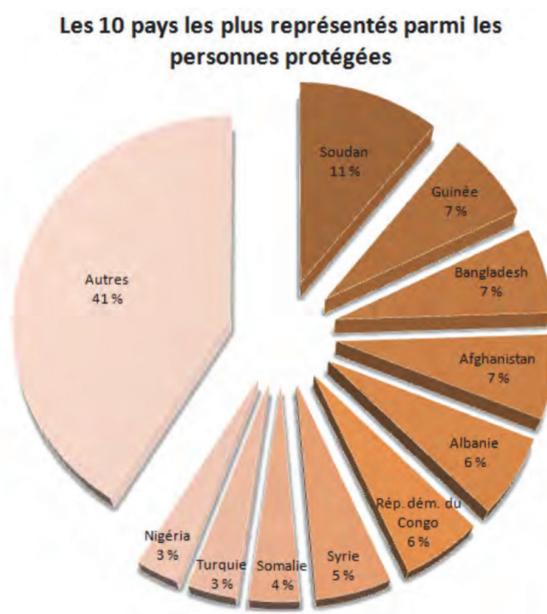
Dans le cadre de notre recherche, nous avons assisté avec quelques médecins de l'association, lors d'une journée, à des audiences au sein de la CNDA.

La notification de la décision de la CNDA se fait par voie d'affichage au sein même des locaux à Montreuil. Les résultats sont affichés dans un délai de trois semaines pour le cas des audiences collégiales, et d'une semaine pour les audiences à juge unique. À chaque salle d'audience correspond une feuille. Sur chaque feuille, est indiqué pour chaque demandeur d'asile le sens de la décision : « NON », « RÉFUGIÉ » OU « PROTECTION SUBSIDIAIRE ». Le jugement est ensuite notifié au demandeur d'asile par voie postale.

En cas de contestation du jugement rendu par la CNDA, un recours en cassation devant le Conseil d'État est possible, dans un délai de deux mois.

En reprenant les données chiffrées publiées par la CNDA dans son rapport paru en janvier 2019 sur l'activité de l'année 2018 (37), la Cour a enregistré 58 671 recours, soit une augmentation de 9,5 % par rapport à 2017. Le taux de recours contre les décisions de l'OFPRA est de 86,6 %. Au cours de l'année 2018, ce sont 47 314 décisions qui ont été rendues.

Les dix pays les plus représentés parmi les personnes protégées figurent sur le diagramme ci-dessous.



(Issu du Rapport d'Activité
CNDA 2018)

Depuis la Loi Asile et Immigration de 2018 (26), la vidéo-audience qui se déroulait auparavant uniquement pour certaines zones Outre-mer devrait se généraliser. Les villes de Lyon et Nancy ont été choisies pour une première phase d'expérimentation.

Dans ce même projet de loi, il était prévu de réduire le délai pour déposer le recours auprès de la CNDA de 30 à 15 jours à compter de la date de notification du rejet par l'OFPRA.

6. Le Protocole d'Istanbul

Le Protocole d'Istanbul (15) ou le Manuel pour enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, a été publié en 2005 par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Une multitude d'organisations internationalement reconnues ont participé à l'élaboration de ce manuel.

Ce Manuel débute par un rappel des normes juridiques internationales et de l'éthique appliquée concernant les professionnels de santé impliqués. On retrouve ensuite, et c'est ce qui nous intéresse le plus ici, des considérations pratiques sur la conduite des entretiens face aux personnes victimes de la torture. La question du recours à l'interprète y est abordée. Viennent ensuite une description détaillée des preuves physiques puis psychologiques de la torture.

Dans le chapitre qui détaille les preuves physiques de la torture, il est recommandé, pour chaque lésion observée, « *d'indiquer le degré de compatibilité avec la forme de torture dénoncée par le patient.* ». Il est établi ainsi une échelle graduelle de compatibilité entre le récit des faits et les constatations du médecin. La signification des termes introduits sont repris mot à mot du Protocole d'Istanbul :

- **Non compatible** : La lésion ne peut pas avoir été causée par le traumatisme mentionné
- **Compatible** : La lésion pourrait avoir été causée par le traumatisme mentionné, mais elle n'est pas spécifique et il existe nombre d'autres causes possibles
- **Très compatible** : La lésion pourrait avoir été causée par le traumatisme mentionné, et il existe peu d'autres causes possibles
- **Typique** : La lésion est couramment associée au traumatisme mentionné, mais il existe d'autres causes possibles
- **Spécifique** : La lésion ne peut avoir été causée que par le traumatisme mentionné.

Il est ensuite recommandé, « *en dernier ressort, (...) l'examen a pour objet d'évaluer globalement l'ensemble des lésions constatées et non pas la compatibilité de chaque lésion avec une forme particulière de torture.* ».

C'est sur ces recommandations que s'appuient les médecins de l'association pour rédiger leurs certificats médicaux.

7. Séquelles possibles liées aux traumatismes subis dans le pays d'origine

Les séquelles présentées par demandeur d'asile en rapport avec les sévices subis dans le pays d'origine sont multiples, en lien avec la diversité des sévices subis. Nous ne dresserons pas ici une « liste exhaustive » de l'ensemble des séquelles qui peuvent être constatées. Le protocole d'Istanbul fait une description assez complète des différentes séquelles objectivables (15).

Les séquelles de l'exil forcé peuvent être physiques mais également psychologiques (38). Elles sont plus ou moins spécifiques selon le traumatisme subi. Elles peuvent être le fait d'actes de torture au sens propre du terme, d'actes de violences physiques ou sexuelles mais également de menaces à l'intégrité physique de la personne ou de sa famille.

La part exacte des victimes de torture parmi les réfugiés est difficile à évaluer. L'estimation faite varie entre 5 et 35 % au sein de la population mondiale des réfugiés (39). Elle peut varier selon l'ethnie d'origine et le genre (40). La prévalence de l'anxiété et des symptômes dépressifs est plus importante parmi les réfugiés qui ont été confrontés à la torture.

L'absence de cicatrice physique ne devrait pas être invoquée pour nier la torture ou tout autre forme de sévices car nombreux sont les coups portés ou les traumatismes infligés qui ne laissent pas de trace et encore moins de cicatrice permanente (15). De la même manière, l'apparente absence de cicatrice psychique ne doit pas remettre en cause une histoire racontée. Les séquelles présentées dépendent de facteurs variés tels que les ressources adaptatives propres à chaque individu, l'importance du traumatisme vécu, et l'accompagnement dont le demandeur d'asile a pu bénéficier (41).

Parmi les séquelles physiques spécifiques d'actes de violence et notamment de torture, on retrouve principalement les cicatrices présentes sur le tissu cutané (42,43). L'examen de l'ensemble de la peau revêt une importance particulière.

L'évaluation des séquelles psychologiques des traumatismes subis doit être réalisée au même titre que le relevé des séquelles physiques (15,44). Parmi les séquelles psychologiques, l'une des plus rapportées et décrites dans la littérature est le syndrome de stress post-traumatique (13,45,46).

8. Interrogations liées à la place des certificats médicaux dans la demande d’asile

8.1 Cadre législatif de la présentation de certificats médicaux dans la demande d’asile

Concernant le rôle du certificat médical dans la demande d’asile, il n’est pas obligatoire d’en présenter un, que ce soit auprès de l’OFPRA ou de la CNDA. Et réciproquement, présenter un certificat médical attestant de séquelles de sévices subis n’est pas un gage d’obtenir une réponse favorable à une demande de protection.

Le certificat médical présenté par le demandeur d’asile auprès de la CNDA est à différencier du cadre de l’expertise juridique. Il est produit à l’initiative du demandeur d’asile et non pas sur appel du magistrat.

8.1.1 Présentation d’un certificat médical auprès de l’OFPRA

La présentation d’un certificat médical auprès de l’OFPRA est très codifiée dans le cas d’une demande d’asile pour mutilation sexuelle féminine ou crainte de mutilation en cas de retour au pays pour une mineure. Il s’agit alors de certificats médicaux constatant l’absence de mutilation sexuelle chez l’enfant mineur, et le cas échéant attestant de mutilations sexuelles chez la mère. Il y a une liste d’établissement agréés pour établir ces certificats médicaux : ce sont les services de médecine légale des centres hospitaliers universitaires.

Sur le site internet de l’OFPRA, la seule mention du certificat médical en dehors de ce contexte de mutilation sexuelle, concerne l’examen des demandes de protection dans le cas de victimes de torture (47).

« Un travail juridique approfondi est conduit sous l’égide du comité d’harmonisation de l’Ofpra qui aboutit notamment au recours à des notions comme « l’exceptionnelle gravité des persécutions subies », le bénéfice du doute et l’encadrement du recours aux certificats médicaux, auxquels l’Ofpra accorde une large place sans jamais vouloir faire de l’existence d’un certificat médical un préalable obligé ni vouloir participer à une inflation de la certification médicale. »

Les demandeurs d'asile victimes de torture peuvent demander à être accompagnés par un professionnel de santé mentale au cours de leur entretien à l'OFPRA. Mais les rôles sont bien définis : les accompagnants permettent de signaler une situation particulière, et l'OFPRA statue en toute indépendance (48).

« A aucun moment l'Ofpra ne peut ni ne veut se substituer à l'appréciation de professionnels quant à la santé physique ou mentale des demandeurs d'asile. Et c'est à l'Ofpra, sous le contrôle de la CNDA, qu'il revient d'apprécier si une personne relève ou ne relève pas du droit d'asile, c'est-à-dire si elle éprouve des craintes fondées d'être à nouveau victime de persécutions ou d'atteintes graves si elle regagne son pays d'origine et si elle relève alors, ou non, du droit d'asile au sens de l'article 1A2 de la Convention de Genève et de la protection subsidiaire. »

Pour les autres cas, la place du certificat médical dans l'étude d'une demande de protection n'est pas définie.

8.1.2 Présentation d'un certificat médical auprès de la CNDA

Dans le cas d'un rejet de la demande d'asile par la CNDA, si le demandeur d'asile avait présenté un certificat médical détaillé, il appartient à la CNDA de préciser les éléments qui l'amènent à ne pas considérer ce certificat médical.

Cela fait suite à arrêt d'annulation de la décision de la CNDA prononcée par le conseil d'Etat, en date du 10 avril 2015 (49).

« Il appartient à la Cour nationale du droit d'asile, qui statue comme juge de plein contentieux sur le recours d'un demandeur d'asile dont la demande a été rejetée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), de se prononcer elle-même sur le droit de l'intéressé à la qualité de réfugié ou, à défaut, de la protection subsidiaire, au vu de l'ensemble des circonstances de fait dont elle a connaissance au moment où elle statue. A ce titre, il lui revient, pour apprécier la réalité des risques invoqués par le demandeur, de prendre en compte l'ensemble des pièces que celui-ci produit à l'appui de ses prétentions.

*En particulier, lorsque le demandeur produit devant elle des pièces qui comportent des éléments circonstanciés en rapport avec les risques allégués, il lui incombe, après avoir apprécié si elle doit leur accorder crédit et les avoir confrontées aux faits rapportés par le demandeur, d'évaluer les risques qu'elles sont susceptibles de révéler et, le cas échéant, **de préciser les éléments qui la conduisent à ne pas regarder ceux-ci comme sérieux.** »*

Dans la littérature française, on ne retrouve pas d'article se penchant sur la question de l'association, de la corrélation entre la présentation d'un certificat médical et la décision rendue par la CNDA. De la thèse qualitative du Dr Jouanneteau (23) au sujet du point de vue des juges et des assesseurs de la CNDA concernant le certificat médical ajouté au dossier, on retiendra entre autres, cet élément de conclusion : « *L'impact des certificats médicaux dans la demande d'asile au niveau de la CNDA est très difficile à évaluer, très variable selon les juges et selon le certificat.* »

Une étude suédoise, mais qui date maintenant des années 2000, s'était attachée à évaluer un éventuel degré de corrélation entre le certificat médical et l'obtention de l'asile (50). Les médecins du Centre pour les survivants de la torture et des traumatismes à Stockholm ont randomisés 52 dossiers, entre les années 1994 et 1996. Les certificats médicaux étaient classés selon la compatibilité entre le témoignage et les preuves physiques. Ils n'ont pas retrouvé d'association statistiquement significative entre les motivations données par les autorités et les formulations des certificats médicaux.

8.2 Problèmes soulevés par les médecins par la rédaction des certificats médicaux

La rédaction des certificats médicaux soulève un certain nombre d'interrogations parmi les médecins qui sont amenés à les rédiger. Pour la plupart des associations (COMEDE, Primo Levi), leur activité principale est avant tout une activité de soins avec une prise en charge plurielle et commune par des médecins généralistes, des psychiatres, des psychologues et des travailleurs sociaux.

La première question est de savoir s'il faut accéder ou non à cette demande de certificat médical, c'est-à-dire produire ou ne pas produire le certificat. Le produire c'est risquer de se porter caution du système d'examen des demandes d'asile (24), alors qu'on n'approuve pas son fonctionnement. Et à l'inverse, ne pas le produire représente potentiellement pour le demandeur d'asile une perte de chance de voir aboutir sa demande de protection

La survenue dans la relation de soins d'une demande de rédaction d'un certificat de la part du demandeur d'asile peut être vécue par le médecin comme une intrusion et une forme d'instrumentalisation de la relation de soins qui s'était installée jusque-là (51).

Le médecin devient alors associé à l'injonction narrative et possiblement assimilé à la procédure traumatogène, la « *capacité fondamentale de confiance inter humaine* » du demandeur d'asile pouvant être altérée, au travers des épreuves préalablement traversées (52).

De même, en cas de rejet, malgré l'établissement d'un certificat médical, le médecin, préalablement investi d'une toute puissance par le demandeur d'asile, est confronté à l'« *absence de valeur probante* » du certificat (7). Il peut s'en suivre une remise en question des compétences du médecin, du point de vue du demandeur d'asile, qui peut désinvestir à ce moment la relation avec son thérapeute.

L'absence de crédit apportée à la parole du demandeur d'asile par l'OFPPRA l'oblige à recourir au certificat médical pour donner du poids à sa parole. Et le risque que la parole du médecin vienne se substituer à celle du demandeur d'asile est la dérive vers la quelle il faut éviter de se diriger. C'est là l'un des enjeux majeurs de la rédaction d'un certificat médical dans ce cadre. Elisabeth Didier, médecin du COMEDE, le formule très bien de la manière

suivante : « *Il n'est pas question ici de parler à la place de ceux qui sont passés par le creuset de la souffrance, mais, beaucoup plus modestement, de tenter de transmettre quelque chose en leur nom.* » (9)

Comme le soulignent Henriques et Agrali, (53) « *le certificat médical est une forme de dévoilement qui fait intrusion dans la relation thérapeutique, à la demande d'un tiers.* ». Ce qui est dit, ce qui est confié au médecin au cours de la consultation, et qui sera ensuite retranscrit sur le certificat, n'est pas au sens strict du terme une rupture du secret médical puisque l'information contenue sera transmise par l'intermédiaire du demandeur d'asile, à qui le certificat est remis en mains propres. Mais il faut s'interroger sur la nature et la pertinence des données transmises par ce certificat médical.

La construction du certificat médical, par la (ou les) consultations qu'elle requiert, est une manière de réactiver la torture ou les sévices subis par le demandeur d'asile. Devoir raconter à nouveau l'histoire, c'est la revivre, et c'est aller à l'encontre du processus de soins (54). Céline Hervieu parle ainsi de « *maladies de séjour* » en évoquant le traumatisme induit par la procédure de demande d'asile elle-même.

Le demandeur d'asile peut également ne pas porter de séquelles physiques alors même qu'il a effectivement subis des sévices, ou des tortures. Or, il n'y a généralement pas de traces physiques, car « *la torture n'est pas faite pour en laisser* » (53). Il appartient dans ce cas au médecin d'éclairer le juge, destinataire du certificat, que l'absence de trace ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de sévices ou de torture (15).

III. Méthodologie

1. Recherche bibliographique

La revue de la littérature a été réalisée entre avril 2017 et mars 2019 principalement sur les bases de données suivantes : PubMed Medline, Web of Science, Google Scholar et le Cairn.

Les mots clefs utilisés étaient les suivants, pris séparément ou couplés entre eux :

- « réfugié » OU « demandeur d’asile »
- « recherche qualitative »
- « certificat médical »
- « relation médecin malade »

Et leur traduction en anglais

- « refugee » OR « asylum seeker »
- « qualitative research »
- « medical certificate »
- « doctor-patient relationship » OR « doctor-patient communication »

La sélection s’est faite ensuite sur la base du titre des articles ou de leur résumé. L’analyse de la bibliographie des articles les plus intéressants a également permis d’enrichir la sélection.

Un travail de veille documentaire a été mis en place, notamment en consultant via Google Scholar les nouvelles publications citant les articles majeurs repérés dans le premier temps de la recherche bibliographique.

Enfin, des ouvrages et articles ont été directement recommandés par les directeurs de thèse, et par l’ensemble des médecins de l’association, qui partagent tous très régulièrement entre eux des articles de journaux, des livres, etc.

2. Définition du protocole de recherche

Considérant l'objet de l'étude et la question de recherche, la méthodologie qualitative est celle qui apparaissait la plus adaptée. Les sociologues et anthropologues furent les premiers à utiliser cette méthode dans les années 1920 (55). Nous avons choisi la méthode des entretiens individuels afin d'explorer le point de vue personnel de chaque demandeur d'asile sollicité.

3. Elaboration de la grille d'entretien

Les questions sélectionnées pour la grille d'entretien l'ont été d'une part à partir des données (peu nombreuses) issues de la littérature (18), et d'autre part, à partir des réflexions et des interrogations suscitées par l'observation des consultations réalisées par les différents médecins de l'association.

La formulation et l'ordre des questions suit les recommandations faites en matière de recherche qualitative. Le but était de commencer l'entretien avec des questions assez larges et générales, pour aborder, au fur et à mesure de l'entretien, les thèmes plus précis et plus délicats (56).

La première grille d'entretien ainsi construite a été utilisée pour guider les deux premiers entretiens. Nous avons ensuite proposé aux médecins de l'association de lire la retranscription de ces deux premiers entretiens et de nous faire part alors de leurs suggestions quant à d'éventuelles modifications. La grille d'entretien ainsi réajustée et validée a été utilisée pour les entretiens suivants. Nous avons continué à affiner cette grille au fur et à mesure des entretiens en y intégrant les thématiques soulevées par les demandeurs d'asile, le terrain de l'enquête sociologique guidant ainsi lui-même son exploration par l'enquêteur.

4. Population cible

Les **critères d'inclusion** des demandeurs d'asile étaient :

- Donner son accord oral
- Maitriser la langue française
- Résider dans un périmètre maximum à une heure et demie de trajet à partir de Lyon ou de Grenoble

Les **critères d'exclusion** a priori :

- Être déjà convoqué par la CNDA

5. Recrutement des patients

Les patients étaient recrutés au hasard, soit par l'enquêteur lui-même lorsqu'il était présent à l'association, soit par les secrétaires accueillantes. Ils étaient sollicités à la fin de leur entretien avec le médecin, après accord de celui-ci, pour savoir s'ils étaient disposés à participer à cette étude. On leur précisait bien que ce n'était pas un entretien obligatoire, et qu'il ne rentrerait pas dans le cadre de la procédure de demande d'asile, que ce qui était dit au cours de l'entretien resterait anonyme et ne serait pas transmis à la CNDA.

Une fois cet accord oral obtenu, leurs coordonnées (nom, prénom, ville de résidence et numéro de téléphone) étaient notées sur un support papier. Il leur était également remis un document écrit en français comportant la motivation de l'entretien pour la thèse, ainsi que mes coordonnées personnelles (numéro de téléphone et adresse mail) s'ils voulaient me contacter.

Je revenais vers le demandeur d'asile quelques jours plus tard, par appel téléphonique ou par messagerie Whatsapp, parfois plus commode pour qu'ils puissent répondre même sans crédit téléphonique. Un rendez-vous était fixé.

Idéalement, l'entretien pour la thèse ne devait pas avoir lieu trop longtemps après la consultation initiale pour que celle-ci figure encore bien en mémoire pour le demandeur d'asile. Dans la définition initiale de la méthodologie des entretiens, il était prévu de réaliser les entretiens avant que le demandeur d'asile ne se rende à l'audience de recours à Paris, et également avant la réponse de la CNDA, le but étant que la réponse, qu'elle soit positive ou négative, n'influe pas sur l'évaluation de la consultation par le demandeur d'asile.

6. Déroulement des entretiens

La posture adoptée au cours des entretiens par l'enquêteur suivait les recommandations faites par Janine Barbot dans le chapitre « Mener un entretien de face à face » issu de L'Enquête sociologique (57).

Les entretiens ont été intégralement enregistrés à l'aide d'un dictaphone, après avoir obtenu l'accord oral du demandeur d'asile interviewé. Il lui était précisé que l'enregistrement était uniquement un support pour le travail de recherche et qu'il ne ferait pas l'objet d'une diffusion audio par la suite.

Les demandeurs d'asile étaient revus près de leur lieu d'habitation, pour ne pas les faire revenir sur Lyon, ce qui aurait pu limiter le nombre de répondants.

Concernant la présentation et la posture à adopter pendant l'entretien, en parcourant différentes thèses qualitatives s'appuyant sur la méthode sociologique, nous avons retrouvé dans la description méthodologique d'une thèse d'une consœur lyonnaise (58) la précision suivante, en citant Le Breton D. dans son ouvrage L'interactionnisme symbolique :

«Nous nous présentions en tant qu'étudiantes, dans un souci d'égalité pour le patient, sans spécifier le titre de docteur ou de médecin. En effet, D. Le Breton évoque, au cours de la description de la méthodologie des interactionnistes, que « la situation d'entretien est un rapport inégalitaire où la personne interrogée craint de faire mauvaise figure ou se sent mal à l'aise face à quelqu'un pouvant être perçu comme venant d'un autre monde social.»

Nous avons fait le choix pour notre étude de me présenter en tant qu'étudiante en médecine réalisant un travail de recherche dans le cadre de la fin de mes études. Cela nous est apparu d'autant plus juste et évident lors du premier entretien où il a fallu « négocier » l'enregistrement audio de celui. Le demandeur d'asile a alors dit : « *Allez, je vous fais confiance* ». Il nous a paru essentiel de respecter cette confiance.

7. Analyse des entretiens

La retranscription des entretiens a été faite mot à mot dans le logiciel de traitement de texte Word. Chaque entretien a été écouté deux fois, par l'enquêteur. La deuxième écoute permettant de corriger et d'enrichir la retranscription avec des éléments qui dépassaient le langage seul.

La retranscription des entretiens s'est faite au fur et à mesure de l'avancée du travail de recherche.

L'analyse du contenu des entretiens s'est faite à l'aide d'un tableur Excel. Les lignes du tableau correspondaient aux différents entretiens. Les différentes thématiques abordées au cours d'un même entretien étaient réparties dans des colonnes différentes. Chaque thématique a été formulée sous forme de verbatim.

Pour chaque nouvel entretien, si on retrouvait une thématique qui avait déjà été abordée au cours d'un précédent entretien, on remplissait la case se trouvant dans la même colonne. En cas de nouvelle thématique, une nouvelle colonne était créée.

Ce tableau nous a ensuite permis de mettre en valeur les nuances ou les différences, exprimées par les demandeurs d'asile et ce pour chaque thématique.

IV. Résultats

1. Caractéristiques générales

1.1 Entretiens réalisés

Entre mars et décembre 2018, les coordonnées de 25 demandeurs d'asile ayant bénéficié d'une consultation auprès d'un des médecins de l'association ont été recueillies. Parmi ces 25 demandeurs d'asile, six n'ont jamais répondu aux appels téléphoniques, quatre ont répondu en indiquant qu'ils rappelleraient puis ne l'ont pas fait (dont une femme qui était hospitalisée), pour deux, des rendez-vous ont été fixés puis annulés à la dernière minute, une m'a spontanément appelée, et douze autres ont répondu et un rendez-vous pour l'entretien a été fixé.

Au total, treize entretiens ont ainsi été réalisés permettant d'arriver à saturation des données. Les 13 demandeurs d'asile interviewés ont été vus par 9 des 12 médecins réalisant les consultations au sein de l'association.

Un seul demandeur d'asile a refusé que l'entretien soit enregistré, ce qui n'a pas empêché l'entretien de se dérouler. La durée de l'ensemble des enregistrements est de 10 heures et 24 minutes. La durée de chaque entretien variait de 36 minutes à 1 heure et 14 minutes, pour une moyenne de 52 minutes.

Les entretiens ont eu lieu à chaque fois dans la ville de résidence du demandeur d'asile. La majorité des demandeurs d'asile ont été interviewés dans leur lieu de résidence (7 sur 13), quatre entretiens ont eu lieu en extérieur et deux se sont déroulés dans une salle de travail réservée dans une bibliothèque.

La distance entre le lieu de résidence du demandeur d'asile et les locaux de l'association variait entre 1 et 123 kms, pour une distance moyenne de 77 kms.

1.2 Description des demandeurs d'asile interviewés

Trois femmes et dix hommes âgés de 21 à 67 ans ont été interviewés. Huit d'entre eux étaient hébergés dans un CADA, trois dans un foyer logement, un dans un presbytère et un chez un ami. Tous parlaient français même si ce n'était pas forcément leur langue natale.

Concernant le pays d'origine des demandeurs d'asile, quatre venaient de Guinée-Conakry, deux de la République Démocratique du Congo, deux de Côte d'Ivoire, deux d'Angola et un du Togo. Il y a deux données manquantes par oubli de recueil à la fin des entretiens.

Les entretiens pour la thèse se sont déroulés entre 6 et 27 jours après le rendez-vous avec le médecin de MéDA, pour une moyenne de 17 jours.

Deux demandeurs d'asile ont finalement été interviewés après l'audience de la CNDA, puisque le rendez-vous prévu pour l'entretien avait dû être décalé pour des modalités pratiques propres au demandeur d'asile.

2. Analyse transversale du contenu des entretiens

2.1 MéDA au sein d'une procédure et d'un réseau d'acteurs

La rencontre entre le demandeur d'asile et l'un des médecins de l'association s'inscrit dans un cadre particulier. Il est nécessaire de le définir et d'en préciser les contours pour mieux saisir les enjeux de cette rencontre.

• **Inscription de MéDA dans un réseau d'acteurs**

La connaissance de l'existence de l'association par le demandeur d'asile passe par une pluralité d'acteurs, formels ou informels. Ils agissent en tant que socialisateurs de MéDA. Il peut s'agir du travailleur social du CADA où le demandeur d'asile est hébergé, ce qui correspond à la plus grande partie des demandeurs d'asile interviewés,

« Donc c'est juste par l'assistante sociale que j'ai eu la connaissance de la MéDA. » E3 L34

« Mais c'est l'assistante qui m'a proposé, moi je ne savais pas ça. Qu'il y a une association à Lyon qui, (.) là on regarde les cicatrices, moi je ne savais pas ça. » E4 L604

d'un personnel paramédical qui suit le demandeur d'asile,

« Mais la psychologue me dit, non il faut aller à Lyon. C'est comme ça qu'on a pris le rendez-vous à Lyon. » E13 L367 / « C'est Interface. Ici on appelle Interface. C'est Interface qui m'a recommandé le MéDA » E13 L372

*« Je suis en thérapie psychologiquement, donc du coup c'est le Monsieur *** l'infirmier là-bas, c'est ce dernier qui m'a parlé de MéDA vu que je lui ai dit que mon ex-mari me maltraitait » E7 L54*

d'un acteur du monde juridique,

« Notre juriste qui travaille au CADA qui nous a pris le rendez-vous avec le médecin légal pour faire, euh des études je crois ou l'analyse pour les cicatrices que j'avais dans mon corps. C'est ça. » E12 L16

d'une association qui délivre des informations aux demandeurs d'asile,

« De Lyon, parce que moi actuellement, parce qu'avant moi je parlais souvent dans des associations, ADA (NB : association Accueil Demandeurs d'Asile, association grenobloise) par exemple ici, je pars ici, mais depuis que j'ai eu mon assistante sociale, comme c'est elle maintenant qui s'occupe de mes papiers souvent, euh moi c'est depuis l'ADA que j'ai entendu ça. » E10 L62

« Ah, on a une association à Bourg en Bresse. C'est lui qui donne l'adresse pour aller là-bas. » E11 L45

ou d'un compatriote, qui était déjà lui-même passé par l'association.

« Oui c'est moi qui avais entendu parler de MéDA, par des compatriotes congolais comme moi. Oui. Après je lui ai intéressé, lui aussi il a dit oui oui, il avait ça aussi en tête. » E8 L23

- **Reconnaissance de MéDA par le réseau**

Ces différents acteurs, en adressant les demandeurs d'asile auprès de l'association, témoignent d'une confiance investie pour l'association et rendent de cette manière son existence légitime.

« Mais quand l'assistante a fait la demande, quand ils m'ont envoyé un papier pour le rendez-vous, donc euh, j'ai dû croiser l'avocate quand elle a vu, elle me dit qu'elle connaît, quand elle a vu le papier elle a dit, ah bon tu es convoqué à MéDA, là **c'est bien c'est une bonne chose.** » E5 L93

« Quand je suis parti à Bourg en Bresse, Bourg en Bresse m'a donné un papier pour donner à mon assistante sociale, mon assistant elle prend le rendez-vous pour aller là-bas à Lyon, et mon avocat il a dit c'est important, **c'est important d'y aller avant la convocation pour aller à la CNDA.** » E11 L573

À tel point que l'absence de certificat médical, telle qu'elle peut être présentée par certains demandeurs d'asile, pourrait porter préjudice dans l'examen de la demande d'asile.

« Non c'est la psychologue, elle a dit, c'est important. Si elle reçoit avant de partir à la CNDA non c'est bien. Sinon, **si y'a pas pour aller à Lyon, c'est pas bon.** » E11 L752

- **Accompagnement du demandeur d'asile par les acteurs**

- Modalités pratiques de prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous est facilitée par le biais de ce réseau d'acteurs, qui agit comme une interface avec le MéDA,

« Et c'est l'assistante sociale qui a pris le rendez-vous en fait, **c'est elle qui s'est occupée de contacter.** (...) Parce que moi j'ai pas ces, je ne connais pas ces contacts-là, c'est eux qui savent tout quoi. » E2 L63

« **C'est pas moi-même** qui ait pris le rendez-vous. C'est mon avocat qui m'a pris le rendez-vous chez, chez eux là-bas à MéDA. » E1 L42

« Oui c'était la juriste du CADA qui a obtenu le rendez-vous pour le médecin légal. » E12 L20

et qui revient ensuite vers le demandeur d'asile pour lui communiquer les modalités du rendez-vous.

« C'est elle qui a pris tout, c'est elle qui a fait le, c'est elle qui a marqué le rendez-vous et voilà c'est tout, **moi j'ai reçu que le papier** pour aller se présenter à l'association. » E3 L39

« En fait, c'était pas moi qui a, qui envo, qui, qui, qui envoyait les messages pour avoir le rendez-vous là, c'était mon assistante. » E4 L25

« Oui, après elle m'a donné, elle m'a donné tous les détails et moi je suis partie. » E6 L62

La sortie de ce réseau d'acteurs semble rendre plus difficile l'accès aux consultations et ce mode de fonctionnement finit par être intégré par les demandeurs d'asile eux-mêmes.

« Non, c'est l'assistant social qui a contacté l'association. (...) Normalement ça se passe comme ça ici hein, une personne, **je ne sais pas si une personne a déjà pris le rendez-vous comme ça**, ça voilà je ne sais pas. Mais c'est un compatriote qui m'a dit que non, c'est l'assistante, c'est elle qui va t'aider à prendre le rendez-vous avec le MéDA, c'est ça. » E7 L30

« Je suis allé là-bas. Y'a plusieurs gens qui sollicitent, il faut attendre au moins un mois et demi pour prendre le rendez-vous. J'ai été appelé un mois après pour me rendre là-bas le lendemain pour prendre le rendez-vous, qu'on m'a donné pour la semaine suivante. **C'était compliqué** » E9 L23

- Le tiers adressant comme garant

Le passage par l'association fait suite à la proposition de l'acteur adressant, que l'on présuppose ici déjà dépositaire d'une confiance du demandeur d'asile par une relation antérieure. Cette confiance se prolonge vers la structure associative pour obtenir l'adhésion à la prise de rendez-vous.

« Ils sont des médecins là-bas, c'est ce que j'ai compris, donc c'est, vu mon état de santé, donc c'est sûr que c'est des médecins qui connaissent un peu plus sur, qui peuvent m'aider dans la situation actuelle et dans mon état de santé. (...) Donc c'est mon avocat, c'est lui qui fait tout, moi je fais rien. Donc s'il m'a conseillé d'aller là-bas, c'est sûr que j'en ai vraiment besoin, donc **il ne peut pas m'envoyer n'importe où quoi**. » E1 L111

« En fait que lorsque nous sommes arrivés après, pour se présenter à la CNDA, l'assistante sociale nous a proposé, voilà, y'a y'a un centre que vous pouvez aller pour faire vos examens et, et, on donne un certificat et à partir de ce certificat, que ça peut servir à votre demande d'asile. » E3 L31

« Bon, moi je connais pas comment on fait, c'est lui qui m'a proposé et, si c'est possible, je peux aller à la MéDA **et j'ai accepté**. » E4 L37

« C'est le Monsieur *** l'infirmier là-bas, c'est ce dernier qui m'a parlé de MéDA **vu que je lui ai dit** que mon ex-mari me maltraitait, il me battait, avec les brûlures de cigarettes là et autres, j'ai

beaucoup de cicatrices sur moi. Quand parfois même il me blessait même avec les verres, donc du coup c'est lui d'abord qui m'a conseillé d'aller voir le MéDA avec là, le certificat, comme ça. E7 L55

Le tiers adressant permet ainsi d'aller à l'encontre de certaines appréhensions du demandeur d'asile.

*« Comme j'ai pas vraiment discuté avec mon avocat, il ne m'a pas parlé de quoi il s'agit exactement, c'est vrai je me dis est ce que c'est pour euh ou que je vais être hospitalisé. (...) **Donc je me posais certaines questions**, je me disais ils allaient me garder là-bas, ils allaient (.) j'allais suivre un traitement. (...) Mais c'est pas des questions qui me faisaient peur ou qui pourraient m'empêcher de me rendre au rendez-vous. C'est normal que quand tu as rendez-vous pour une première fois quelque part. » E1 L127*

« Vous voyez que nous, nous avons subi beaucoup de persécutions, euh, que tout d'un coup, avoir confiance à quelqu'un que tu ne connais même pas et, faut, premièrement y'a d'abord crainte, et après (.) ça va. » E4 L73

*« Oui., je ne savais pas si je vais rester là combien de temps, si ça dure combien de temps, si je vais dormir là, **donc je ne savais même pas, je ne savais même pas.** » E12 L149*

- Rôle de présentation de l'association

Les acteurs adressant les demandeurs d'asile endossent un rôle plus ou moins prépondérant pour la présentation de l'association en amont de la consultation.

« Euh on n'a pas trop discuté là-dessus, il m'a pas parlé de quoi il s'agit, de la MéDA ou bien le MéDA, je sais pas, il m'en a pas parlé, on n'a pas eu d'entretien là-dessus. » E1 L95

« Ouais elle m'a expliqué un peu, elle m'a dit c'est des médecins de droit d'asile. Donc faut que tu passes là-bas, aussi ils font pour euh... C'est pour cela que j'étais passé. » E2 L70

« Bon il m'a dit que ce sont des médecins, puisque chez nous, dans notre pays, y'a pas vraiment de quoi, y'a pas vraiment de démocratie, on maltraite les opposants, on les tue même, on les tue même donc c'est dire. On m'a dit que ces médecins sont des spécialistes, si tu as été torturé chez toi avant de venir ici, ou si tu as subi quelque chose qui n'est pas normal, il faut aller là-bas, tu vas leur expliquer, c'est eux qu'ils vont t'aider tout ça à déceler, tout ce que tu vas leur expliquer. Si tu as des cicatrices aussi tu leur montres, les cicatrices qui a été causées par les tortures. » E8 L45

Cette présentation permet d'éclairer le demandeur d'asile sur les modalités de déroulement de la consultation,

« Oui euh, bon, je ne savais pas vraiment comment est-ce que ça pourrait se passer, sauf les grandes lignes que, que l'assistante m'a donné sur les analyses, le traitement, les examens. » E3 L80

« Oui, elle m'a expliqué, elle m'a expliqué comment ça se passe là-bas, est ce que vous avez des cicatrices, des rappels des questions que vous avez, et (.) et vous allez là-bas, expliquer, on va voir aussi les cicatrices là. Et il m'a expliqué comment ça se passe. » E4 L43

« Le médecin va faire l'analyse selon ton histoire aussi. » E9 L42

ainsi que sur les finalités de la consultation.

« Pour faire, euh des études je crois ou l'analyse pour les cicatrices que j'avais dans mon corps. C'est ça. » E12 L17

« Oui, oui, elle a donné les grandes lignes, ah, elle a dit que l'association et c'est, c'est vraiment dans le domaine médical, si tu as des problèmes, euh ils vont t'analyser, ils vont faire du check up, ils vont voir si tu as des problèmes qui est lié à ton histoire, des problèmes médicaux qui est lié à ton histoire, ils vont noter, euh, ils vont faire des examens, euh, voilà, et après ils vont, ils vont tout résumer dans un certificat pour expliquer tes problèmes médicaux qui est lié à ton histoire, voilà. » E3 L45

« Euh l'association, il m'a, elle m'a dit puisque c'est une femme, allez là-bas, pour de plus amples, puisque quand j'ai dit, on a refusé ma demande d'asile, on dit il n'y a pas assez de preuves, et elle me dit, allez là-bas pour qu'on vous fasse plus d'examens et vous devez ouvrir votre cœur et dire tout ce que vous avez. » E13 L461

« Tu leur montres comme ça ils vont examiner et après ils vont te donner un certificat. Le juge que tu vas aller voir à la CNDA, tu vas présenter ce certificat-là. » E8 L53

○ Aide à la préparation pour la consultation

Les acteurs adressant aident également le demandeur d'asile à se préparer pour la consultation. Cela peut concerner des modalités pratiques, telle que la réunion des différents documents qui peuvent aider le médecin dans son travail.

« Et les documents qu'ils ont demandé au fait aussi de MéDA là-bas. Donc on a envoyé tout, le rejet, le recours de la CNDA, et ceux de l'OFPPA, tout tout, les documents. C'est l'assistante qui s'est chargée de tout ça. » E7 L115

« Oui, elle m'a dit allez là-bas, amenez tout ce que vous avez comme ordonnances, amenez tout le dossier médical et tout ce que vous avez à la portée de la main. Vos ordonnances, les traitements, tout ce que vous avez. Ça elle m'a dit. » E13 L466

Pour d'autres, il n'y a pas de préparation préalable nécessaire.

« Ce qui m'est arrivé, ça ne peut pas s'effacer dans ma tête, mais comme je suis en France ici, ça se calme un peu quoi, parce que ici je suis libre, (.) ici je suis libre quoi. Donc tout ce qui m'avait

arrivé, le passé, il y a tout ça là dans ma tête. Ca y'a même pas à faire de préparation pour ça. » E2 L87

Enfin, cette préparation peut également se faire sans l'aide du tiers adressant, à l'initiative propre du demandeur d'asile.

« J'ai eu dans le courrier qu'ils ont envoyé à mon avocat, un dossier qu'ils ont demandé, de constituer tout ce qu'il faut amener comme documents, donc moi j'ai tout préparé. » E1 L210

« Ce que j'ai dit, bon, j'ai jamais dit que j'ai oublié d'expliquer ça. Voilà, parce que je me suis préparé ça allait. Même les médicaments que je mets dans mon dossier, j'ai préparé tout ça, voilà, donc fallait envoyer tout ça. (...) Je lui ai montré tout ça, même le truc que je prends pour enlever la prothèse, je suis partie avec tout quoi. J'ai tout préparé. (...) Parce qu'il fallait envoyer tout ce genre de choses, voilà c'est des preuves, il fallait envoyer tout ça pour que lui aussi il puisse faire son travail bien. Donc je me suis préparé, je suis allé avec tout ça. » E5 L635

« Pour la tête, j'ai coupé déjà mon cheveu à la maison avant de venir, donc euh - Ah vous aviez fait ça ? - Oui oui oui, pour qu'on puisse voir la cicatrice que j'ai dans ma tête, oui donc c'est ça. » E12 L485

- **Accessibilité de MéDA : freins à la consultation**

- Délai pour la consultation

Les demandeurs d'asile rapportent des délais de consultations globalement longs.

« Donc du coup mon assistante, elle s'est chargée de prendre rendez-vous, ça n'a pas été facile au début, parce que pour obtenir un rendez-vous là-bas, c'est trop dur, c'est long et puis (...) Donc finalement ils ont accepté le rendez-vous, j'ai été le 11 du mois, de ce mois-ci. (...) Ben parfois, y'a beaucoup de monde, pour prendre le rendez-vous et selon ce qu'elle elle m'avait dit, elle m'avait dit que: euh quand elle a appelé pour la première fois, que ça n'a pas été parce qu'ils ont dit qu'il y a beaucoup de monde, qu'il peut pas encore rajouter, que d'attendre encore un peu, qu'ils prennent pas là. Mais elle a insisté, insisté que finalement ils l'ont accepté. » E7 L29

« Ça m'a pris du temps pour prendre le rendez-vous, au moins un mois et demi d'attente avant d'avoir la date du rendez-vous. » E9 L18

- Coût du transport

Le coût du transport est pris en charge de manière inégale par les CADA et reste la plupart du temps à la charge du demandeur d'asile. Pour certains, les frais peuvent être avancés ou remboursés par le CADA.

« C'est ici au foyer, c'est eux qui ont eu la charge de payer les frais là, les frais pour aller là-bas à Lyon. » E4 L52

« Parce que ici parfois il y a des déplacements comme ça, les assistantes elles te demandent d'acheter toi même ton billet, après il y aura un remboursement, mais **parfois ça prend du temps avant qu'on te rembourse**. Donc c'est moi même qui avais acheté le billet, je suis allée, et après quand je me suis retournée, j'ai donné le billet de train et le billet de bus à rembourser. » E7 L109

Pour d'autres, le transport reste une charge qui aurait pu constituer un frein à la consultation.

« Pour aller là-bas je me suis débrouillé tout seul, oui, le transport **j'ai payé le transport**, j'ai pris euh, comme moi je suis à Villefranche, et l'association est à Lyon alors je devais prendre le transport pour aller là-bas. » E3 L67

« Bon ben le transport, vous savez quand tu n'as pas de papier, tu ne travailles pas, donc euh, bon c'était un peu dur mais fallait que je faisais (sic) un effort pour chercher le transport pour partir parce que sincèrement je n'avais pas d'argent même, voilà je n'ai pas d'argent, mais j'ai dû voir quelqu'un pour lui demander un sou pour m'aider pour le transport et lui il m'a aidé pour le transport. Voilà, parce que l'assistante elle a été claire avec moi, elle a dit que, elle ne peut pas payer le transport pour aller à MéDA, donc euh le transport, bon, ça doit venir de moi-même, comme le rendez-vous a été prévu un mois donc voilà j'ai attendu jusqu'à un mois. J'ai eu quelqu'un, j'ai eu transport et voilà c'est comme ça je suis parti quoi. » E5 L100

La prise en charge financière vient parfois d'une aide extérieure, d'un intervenant non formel qui se porte solidaire.

« Après ça, je n'avais pas beaucoup de problème, seulement, je voulais, je voulais aller là-bas rapidement, et puis, j'avais pas aussi le transport pour aller là-bas, c'est même mon infirmier qui vient à la maison, mon infirmier s'appelle euh, j'ai oublié son nom là, c'est monsieur euh, mais il est gentil, quand il est venu pour me soigner, quand, après il est venu, je lui avais expliqué, je dois aller à Lyon, mais je n'ai même pas le prix du billet avec moi. Après le lendemain quand il est venu, il m'a donné le prix du billet. (...) Après quand même je suis allé. **Parce que même si je n'avais pas eu le billet pour aller, j'allais aller**. Même si je n'ai pas. Prendre le train comme ça, j'allais aller. Parce que c'était important pour moi. » E10 L154

○ Limite géographique

L'accès aux consultations à MéDA favorise les demandeurs d'asile résidant dans un périmètre proche de l'association. À l'inverse, certains demandeurs peuvent venir de loin pour la rencontre avec le médecin.

« J'ai parlé de ça à un, à un ami, ouais, qui est dans, qui vit dans une autre région. Oui je lui ai expliqué et il a dit « oh, mais ici il n'y en a pas, ici il n'y en a pas ». Je lui ai expliqué, non c'est bien ça, avec ce genre de certificat ça peut nous aider devant les juges de la CNDA tout ça, donc ça

prouve que nous qui avons eu cet accès à la MéDA, nous sommes fiers et nous espérons que ça va continuer comme ça pour aider beaucoup de gens. » E3 L682

- **À quel moment de la procédure ?**

L'idée du recours à l'association en vue d'établir un certificat est le plus souvent introduit par la décision de rejet de l'OFPRA.

« En fait j'étais à l'OFPRA, j'ai pris un rejet. » E12 L16

*« Comme j'étais passé à l'OFPRA sans des preuves, sans (.) des preuves, comme ça pour dire ouais j'ai été torturé, blessé avec des couteaux. Donc ça, ça ils m'avaient demandé à l'OFPRA si j'avais certaines preuves pour les choses que j'explique. J'ai dit non j'ai pas de preuve comme ça, là je suis comme ça, (.) tu as vu. Mais après lorsque j'étais revenu, ils m'ont rejeté, à l'OFPRA, maintenant après ils m'ont demandé bon, **pour le recours il faut des preuves**, qui vient, c'est ce qu'il y a de mieux quoi. » E2 L29*

Il s'agit alors de préparer le recours auprès de la CNDA, en apportant des éléments nouveaux au dossier.

« En fait que lorsque nous sommes arrivés après, pour se présenter à la CNDA, l'assistante sociale nous a proposé, voilà, y'a y'a un centre que vous pouvez aller pour faire vos examens et, et, on donne un certificat et à partir de ce certificat, que ça peut servir à votre demande d'asile. » E3 L31

« L'OFPRA a refusé euh, euh, la demande d'asile. (...) Il a refusé, et j'étais obligée de chercher, de faire le recours. J'ai eu un avocat, on a fait tout, l'avocat a introduit, oui a fait le dossier. Et maintenant j'attends qu'on me convoque pour aller à la CNDA. Pour aller encore défendre ce que je dois défendre. » E13 L378

Parfois, l'intention du recours à MéDA est exprimée en amont de l'entretien à l'OFPRA, même si elle n'a pas abouti.

*« Quand on m'a, parce que déjà **je voulais aller là-bas, depuis avant que je parte à l'OFPRA.** (...) Mais comme je me suis dit avec mon médecin, Dr *** elle m'a, elle m'a fait un certificat médical qu'elle a signé, c'est avec ça que je suis allé à l'OFPRA. » E10 L17*

« DEL :D'accord, ah oui donc là du coup. Peut-être que si vous aviez rencontré le médecin avant l'OFPRA, avant le rejet, ça aurait été différent. E6 : Ça aurait été différent » E6 L269

L'orientation vers l'association est étroitement liée à l'histoire du demandeur d'asile, et aux événements antérieurement vécus.

« C'est, c'est mon histoire, c'est à cause de ça, entre moi et mon père, mon père il va mal pour moi, c'est pour cela que l'on a quitté la Guinée pour venir ici. C'est pour cela que l'on rencontre

MéDA. Comme on expliquait à l'OFPPRA, l'OFPPRA n'a pas accepté, c'est pour cela qu'on veut exact, pour aller à MéDA, consulter moi pour envoyer à la CNDA, parce qu'on a reçu le papier. » E11 L68

La notification du rejet est une occasion pour les personnes accompagnant le demandeur d'asile de se plonger à nouveau dans le dossier pour reprendre l'histoire et les traumatismes vécus, justifiant ainsi le concours du médecin.

*« C'est après maintenant aussi, que quand j'ai envoyé ma demande à la CNDA, le recours, et l'avocate aussi m'a dit, concernant, **elle a lu mon dossier**, elle m'a demandé que si je peux me faire consulter, j'ai accepté. » E7 L62*

« Il (NB : l'avocat) a vu ce que le médecin a écrit et puis c'est là que je lui avais expliqué que j'avais des soucis de santé et puis tout ça. » E2 L93

*« En fait, après le rejet, on a pris le temps pour s'asseoir avec la juriste pour réécrire mon histoire et pour envoyer à la CNDA. Alors au début, quand nous étions là pour écrire, il y a des parties que j'ai exprimé, j'expliquais. Et que nous en Angola, j'ai participé à des manifestations, l'année telle, le jour tel, à ce jour-là j'étais battu. **Elle m'a dit, elle m'a posé une question : tu es battu ?** Oui, j'ai j'ai j'ai été battu. Et tu as des preuves, tu as des preuves ? Tu sais comment tu peux prouver ça , Moi j'ai j'ai je me déshabille, je dis regarde ça, j'ai des cicatrices, regarde dans ma tête j'ai des cicatrices ici. Donc en fait, elle a regardé, elle m'a dit, okay Monsieur ***, c'est, il faut faire un examen, il faut faire un examen. » E12 L74*

- **Nécessité du recours au certificat**

- Un éclairage médical auprès de la CNDA

Le recours au certificat médical dans la procédure de demande d'asile est justifié par la nécessité d'introduire un éclairage médical, construit autour de l'histoire telle qu'elle est raconté par les demandeurs d'asile.

*« Parce que j'ai besoin d'un certificat **qui testifie** (sic) des problèmes que j'ai, partant de mon histoire. » E3 L98*

*« Non pour moi, j'ai voulu expliquer un peu, donner un peu des éclaircissements sur mon problème. Parce que eux quand ils vont faire le certificat, ils vont certainement écrire tout ça, qu'il ait un peu la lumière sur ce que, voilà, le patient a passé. Parce qu'il peut écrire des choses qui n'est pas vraiment si clair, **qu'il peut aider le juge à la CNDA de comprendre un peu, l'histoire de la patient ou du patient**. Donc voilà, c'était pas des choses nouvelles que je devais aborder à la MéDA, c'était juste donner le temps d'éclaircir mon histoire, c'était juste ça. » E2 L351*

Ce nouvel éclairage, cet élargissement de l'histoire du demandeur d'asile vise à éclairer la formation de jugement de la CNDA, en apportant des données médicales, inaccessibles aux juges.

*« Oui c'est important, parce que quand je vais aller là-bas à la CNDA, je vais expliquer les tortures que j'ai eues, **mais les juges ne vont pas m'enlever, ne vont pas me déshabiller pour voir ça.** » E4 L388*

*« Moi j'ai dit non docteur, je sais simplement que notre juriste il a pris rendez-vous pour moi, pour venir ici pour faire les analyses, donc à part ça, je ne sais pas. Donc le docteur il a pris son temps pour m'expliquer, Monsieur ***, tu es ici parce que tu as pris un rejet devant l'OFPPRA, parce qu'ils ont des doutes à ce que tu as parlé verbalement, à ce que tu as écrit, ils ont pas la crainte, donc c'est pour cela que tu es ici, afin que moi, comme **docteur je puisse vous analyser et je puisse dire un mot afin que tout soit clair pour vous et pour la CNDA.** Donc c'est ça. » E12 L57*

- Éclairage médical sur des troubles psychiques et physiques

L'éclairage du médecin concernant les troubles du demandeur d'asile peut se faire sur des troubles physiques,

*« Parce que faut expliquer. Parce que **quand je dis pas que j'ai perdu mon œil, on ne sait pas, ouais, je suis sous traitement et je porte une prothèse.** » E5 L42*

*« Euh, nan nan nan, en fait c'était moi **qu'est que j'ai à mon épaule,** et qui me fait vraiment mal suite à:: ce que j'ai vécu en Côte d'Ivoire. » E6 L35*

ou sur des troubles psychiques.

*« Comme j'avais des soucis, des soucis de santé, je commençais déjà à aller au Vinatier (NB : Centre Hospitalier Spécialisé), parce que **j'avais des troubles** et puis tout ça. » E1 L46*

*« Il peut m'aider puisque ce que moi je ressens, **si j'explique ça à une personne qui n'est pas médecin, il ne peut pas comprendre,** tu vois. Il ne va pas comprendre. Par exemple, si j'ai la psychologue, il faut que j'explique à la psychologue, il va comprendre ce que je ressens. Et ce que le médecin là m'a fait, un certificat, ça prouve, il a tout expliqué sur le certificat là, et le certificat là est légal. Tu vois, c'est vraiment une aide forte pour moi. Quand je vais aller à la CNDA je vais donner le certificat là, ils auront confiance de ça, ils auront confiance de ça. Donc c'est ça l'aide qu'elle m'a apporté. » E8 L240*

- Quête de preuves

Il s'agit alors d'apporter une preuve en ayant recours au certificat médical. Cette preuve apportée, selon le demandeur d'asile, peut concerner aussi bien le récit que les constatations cliniques du médecin.

« Donc je suis passé directement pour voir mon avocat et il m'avait dit ouais tu as, tu as, tu as des preuves pour les (.), pour les blessures que tu as et des choses que tu as. **Non j'en ai pas et donc je vais en chercher.** » E2 L35

« Oui c'était important pour moi, d'avoir ça. **Parce que avec ça, je peux réellement leur prouver**, que réellement j'ai eu, j'ai eu, j'ai eu des cicatrices sur mon corps, de torture. » E10 L54

« Quand on a expliqué, on a expliqué mon histoire, ce qu'il s'est passé entre moi et mon père. Après, comme ça ici, après là-bas. Maintenant aussi, quand on explique, l'association elle a dit, bon, faut faire, il va partir à **spécialiste pour qu'il regarde les choses exactes pour confronter**, si c'est exact pour euh, avec toi et puis ton père. Si c'est exact, aller là-bas, il va examiner, tu vois. » E11 L57

○ Caractéristique propre de l'association

Le passage par MéDA trouve une explication également dans les caractéristiques intrinsèques de l'association, à travers les missions qu'elle s'est attribuées. Puisqu'elle reçoit les demandeurs d'asile ayant subi des sévices, alors c'est une justification en soi du recours à l'association.

« Bon, pour moi, bon, comme j'ai des médecins qui s'occupent des hommes qui font des demandes d'asile, qui ont eu des blessures, des, quand je dis les blessures, des tortures quoi. (...) MéDA oui, qui s'occupe des hommes qui ont des cicatrices, qui ont des tortures. » E5 L61 ; 82

Le certificat produit par l'association est investi par le demandeur d'asile d'une force de conviction auprès de la CNDA, qui n'aurait pas d'autre choix que de le prendre en compte.

« C'est là elle m'a sollicité de voir euh, le MéDA. Pour moi déjà, je savais que le certificat qui va venir de MéDA, ça va m'aider parce que à la CNDA **on prend ça en considération**, voilà. Donc pour moi vraiment c'était ce que j'attendais, cette aide quoi. » E3 L150

« Tu leur montres comme ça ils vont examiner et après ils vont te donner un certificat. Le juge que tu vas aller voir à la CNDA, tu vas présenter ce certificat-là. » E8 L53

« C'est à Lyon là-bas que je peux faire un certificat médical, euh, que je pourrai envoyer après parce que je suis déjà passé à l'OFPPA, je vais envoyer après à la CNDA, eux, si je vais envoyer ça, **ils ne peuvent pas refuser**, parce que eux à MéDA ils vont tout voir. » E10 L31

- **Spécificité de l'association pour la rédaction du certificat**

- Spécialisation du médecin consulté

Les différents titres attribués aux médecins par les demandeurs d'asile soulèvent le caractère présupposé spécialisé de leur activité.

*« Ils sont des médecins là-bas, c'est ce que j'ai compris, donc c'est, vu mon état de santé, donc c'est sûr que c'est des **médecins qui connaissent un peu plus** sur, qui peuvent m'aider dans la situation actuelle et dans mon état de santé. » E1 L111*

*« l'hôpital des psychiatres de Lyon » E5 L38 // « Avec des cicatrices, donc il faut voir un **médecin psychiatre de demande d'asile**, pour que, parce que avec ce papier c'est des preuves aussi, à recours à la CNDA » E5 L65*

*« Oui, oui et il a dit il faut partir au spécialiste, il a dit faut partir au **spécialiste**. » E11 L257*

*« En fait j'étais à l'OFPRA, j'ai pris un rejet, notre juriste qui travaille au CADA qui nous a pris le rendez-vous avec le **médecin légal** pour faire, euh des études je crois ou l'analyse pour les cicatrices que j'avais dans mon corps. » E12 L17*

- Existence d'un certificat préalable

La plupart des demandeurs d'asile avaient déjà un certificat médical, établi par un autre professionnel de santé. Le médecin de MéDA intervient alors en tant que « deuxième expert ». Le premier certificat a pu être produit par un psychiatre,

« Le médecin qui me suit là-bas (au Vinatier), m'a fait une attestation pour que je donne à mon avocat, que voilà, que je suis des traitements chez eux, et pour lui avertir aussi que ça va pas actuellement, mon état de santé. » E1 L48

par le médecin généraliste traitant du demandeur d'asile,

« Et donc je suis passé voir mon médecin à Annecy, elle elle m'a dit bon. Elle elle a bien vérifié, elle a vu (accentué sur le vu) que ouais c'était vrai. Après elle m'a donné un ordonnance, elle a rangé, elle m'a donné. Je suis venu donner ça à mon assistante sociale. Après mon assistante sociale a pris programme pour moi à Lyon ici, elle m'a dit de passer là-bas aussi pour la deuxième fois. » E2 L39

par un intervenant plus ponctuel, lors d'un passage aux urgences par exemple,

« J'avais un papier, un certificat, bon je sais pas si c'est un certificat, une déclaration de l'hôpital, euh, là on avait écrit que non voilà Monsieur X est venu en France, il a des problèmes X, X, X, X (...) C'était rédigé aux urgences, parce que c'était, euh, c'était au mois d'août. » E3 L144

ou par le psychologue en charge du suivi.

« Parce que j'ai deux certificats, un autre aussi de certificat de psychologue parce que au fait quand je vais, je suis venue ici, j'ai tenté plusieurs fois de suicide et j'ai aussi des troubles de mémoire des fois » E7 L130

- Valeur accordée à ce premier certificat par les demandeurs d'asile

Ce premier certificat est considéré par certains demandeurs d'asile avec sérieux,

« Parce que j'ai, j'ai, je sais déjà, moi j'ai subi des tortures, je voulais aller là-bas pour le faire, pour le montrer aux gens de l'OFPRA, exactement ce qui m'est arrivé. Mais je suis allé voir mon médecin, elle aussi elle a fait pour moi, **je croyais que c'était tout pareil, parce que c'est aussi un médecin généraliste qui m'a fait** (.) » E10 L43

et par d'autres à l'inverse, comme incomplet par rapport à ce qui est rapporté par le médecin.

« Et du coup, je, le médecin traitant ici je lui ai demandé de me faire un certificat pour euh, pour mon avocate et le certificat qu'il a fait c'était (.) c'était, c'était pas, je sais pas si je vais dire que c'est un certificat mais **c'était rien écrit en fait**, il dit lui, il ne peut pas dire lui que c'est justement ça qui est à la base du mal quoi et quoi, et qu'il ne pouvait pas le faire. » E6 L38

« Mais lorsque mon médecin m'a fait le certificat médical, il a même, il a même, **y'a certaines choses qu'elle n'a pas déclaré**. Elle a déclaré mais elle n'a pas encore mesuré, c'est à dire de montrer là où ça se trouve, justement dire « oui, j'ai ça et ça (...) C'est ça seulement, mais là-bas, y'a plus de détails, voilà. » E10 L249

- Valeur accordée par les autres intervenants

Ce premier certificat médical semble à la fois insuffisant pour les acteurs du réseau,

« Le médecin qui me suit là-bas (au Vinatier), m'a fait une attestation pour que je donne à mon avocat, que voilà, que je suis des traitements chez eux, et pour lui avertir aussi que ça va pas actuellement, mon état de santé. Il l'a vu, il m'a dit que c'est bien, **mais en même temps** qu'il voulait bien me diriger vers MéDA, parce que c'est un hôpital qu'il connaît très bien, je ne sais pas s'il connaît très bien avec eux ou pas, je ne sais pas, et c'est lui qu'il m'a dit qu'il va prendre rendez-vous avec eux à MéDA. » E1 L48

« J'avais un papier, un certificat, bon je sais pas si c'est un certificat, une déclaration de l'hôpital, euh, là on avait écrit que non voilà Monsieur X est venu en France, il a des problèmes X, X, X, X voilà, je montrais à mon assistante, elle a dit non, non, ça, à la CNDA, pff, **ça a pas de place**. » E3 L144

et déconsidéré du point de vue des agents de protection de l'OFPPRA.

« *Que c'est à dire, c'était pas les bonnes personnes qui l'ont fait. Par exemple après ils m'ont dit, que je devais prendre rendez-vous à Lyon.* » E10 L28 // « *Parce que déjà dans ma demande de papiers, il y a l'agent de l'OFPPRA qui a parlé de mon certificat médical, il a dit « ça c'était dénié », si j'avais le papier je vous l'aurai montré, mais seulement je l'ai laissé à la maison. Et l'agent de l'OFPPRA a dit que le certificat médical que j'ai présenté n'est pas, n'est pas valable en fait. (...) Et l'agent de l'OFPPRA a dit que le **certificat médical que j'ai présenté n'est pas, n'est pas valable en fait.** (...) Ils ne l'ont pas accepté et pourtant il aurait bien dû accepter, parce que déjà, j'ai fait ça bien, j'ai envoyé encore, j'ai envoyé à la CNDA. J'ai envoyé.* » E10 L110

○ Caractéristiques attendues des certificats rédigés par le MéDA

La spécificité des certificats établis par les médecins de l'association réside notamment dans la mise en relation entre les faits racontés par le demandeur d'asile et les constatations cliniques actuelles.

« *Et du coup, je, le médecin traitant ici je lui ai demandé de me faire un certificat pour euh, pour mon avocate et le certificat qu'il a fait c'était (.) c'était, c'était pas, je sais pas si je vais dire que c'est un certificat mais c'était rien écrit en fait, il dit lui, il ne peut pas dire lui que c'est justement ça qui est à la base du mal quoi et quoi, et qu'il ne pouvait pas le faire.* » E6 L38 // « *C'était pas un certificat, en fait il avait hum, il avait, il avait, sur le document mis que effectivement j'avais une tendinite vu que j'ai fait, je fais des analyses. Il m'a demandé de faire des, euh une échographie. Mais il peut pas donner un certificat comme quoi cette tendinite **vient de la maltraitance que j'ai eu**, que j'ai vécu suite à (.)* » E6 L50

« *Parce que même à la, quand je suis partie à l'OFPPRA, la dame a dit que le certificat qu'on m'a donné, qui m'ont dit, je ne suis pas entrée dans les détails, j'ai dit bon moi, bon quand le médecin m'a demandé, j'ai dit juste j'ai reçu un coup, je voulais pas rentrer dans les détails parce que je ne les connais pas et puis en plus, je n'étais pas partie, le but c'était pas ça.* » E7 L74 // (Concernant l'OFPPRA) « *Mais la dame qui a fait mon interview, selon les arguments, elle a dit que le certificat médical que j'ai, **que y'a rien qui signifie que si c'est mon mari qui m'a battue**: ou que j'ai (.) Elle n'a pas voulu (.)* » E7 L98

*L'ophtalmologue a regardé les cicatrices mais n'a pas expliqué. Alors que le médecin du MéDA « **elle a expliqué** » E9 L141*

Le certificat établi par le médecin de MéDA prend également en compte les certificats antérieurs et l'ensemble des documents présentés, établissant ainsi une synthèse des éléments médicaux pertinents pour le dossier du demandeur d'asile.

*«Ouais, seulement de ce que j'ai vécu les maltraitances parce que c'est concernant les maltraitances les cicatrices que j'avais donc du coup, et l'intervention que j'avais fait au niveau de tout. Parce que même je pensais aussi qu'il allait me faire consulter pour voir aussi que j'avais fait une intervention chirurgicale, mais vu que j'avais le certificat de cela, **il a gardé ça**, et le certificat de psychologue aussi que j'avais, il a gardé les deux certificats médical. » E7 L566*

« Les ordonnances des médicaments que je prends ça sert à démontrer que je souffre de cette maladie » E9 L43

Le demandeur d'asile par le biais du travailleur social en charge de son dossier, de son avocat ou d'un compatriote est ainsi adressé vers l'association MéDA. Le rendez-vous fixé constitue une ouverture pour une rencontre avec un seul des médecins de l'association. Il y a ici une tension dans cette transition entre la dimension collective représentée par l'association et la dimension individuelle liée à la consultation avec un médecin. C'est cette dimension individuelle que nous allons maintenant aborder.

2.2 Une relation spécifique entre médecin et demandeur d'asile

La relation qui s'établit au cours de la consultation avec le médecin et telle qu'elle est rapportée par les demandeurs d'asile reprend certaines caractéristiques bien définies de la relation médecin – patient, tout en ayant ses spécificités propres.

- **Une temporalité à part**

- Durée de la consultation

L'appréciation de la durée de la consultation est variable selon les demandeurs d'asile.

*« La durée pour moi, c'était normal, c'était normal, c'était pas long, c'était pas court. Donc en fait pour moi **la durée était normale.** » E3 L526*

*« Oui, oui j'ai eu le temps de m'exprimer, de lui expliquer tout ce qu'elle m'a posé la question quoi. **J'ai eu beaucoup le temps** de tout expliquer, je sens ça, je sens ça ça ça , tout ça, je lui ai bien expliqué. » E8 L280*

Des moments distincts du déroulement de la consultation sont ainsi mis en évidence.

*« Mais les seuls problèmes, que moi j'ai vu, j'ai noté, que sur les examens, bon pour moi c'était rapide, c'était, (.) **l'examen du corps, c'était plus rapide**, c'était tatatatata, oui ça va, ça va. Moi je me dis, oh, comment ? comment est-ce que les docteurs de l'hôpital a prescrit les cicatrices, les problèmes des cicatrices, des coups tout ça, et comment est-ce que lui il a écrit ça, et il a fait todo rapido, todo rapido » E3 L549*

*« Pour moi, vu qu'il lisait d'abord les reçus, donc peut-être **c'est la lecture qui a pris du temps** et après maintenant parce que la consultation ça a pas pris assez de temps, comme il faisait la lecture et les questionnaires qu'il me posait aussi, donc la consultation ça n'a pas été tellement long. (...) Oui l'examen du corps, **ça ça n'a pas été assez long.** » E7 L 350*

*« **C'était long l'entretien**, de refaire l'histoire de l'Afrique. » E9 L223*

- Témoin d'une intentionnalité du médecin

Le temps pris par le médecin et accordé au demandeur d'asile traduit une attention portée. Celle-ci est reconnue par le demandeur d'asile.

*« **Il faut forcément du temps** pour qu'il puisse savoir ce que j'ai, pourquoi je suis venu le voir, qu'est-ce qu'il faut qui me fasse ou bien s'il faut qu'il écrive sur mon dossier, ce qu'il va me faire, sur le dossier qu'il va me faire. C'est vrai que une heure et demi c'est beaucoup mais si c'est pour une consultation avec un médecin **qui veut vraiment savoir ton état de santé** et ce que tu traverses, je pense que c'est possible. » E1 L367*

« Ouais c'était long, mais c'était bien, parce que quand c'est long c'est bien parce qu'il s'est très bien occupé de moi, ça m'a permis vraiment de comprendre les choses quoi, tu vois. Ça m'a permis aussi, bon, de, d'expliquer les blessures que j'ai. Il a pris le temps de regarder aussi, de bien regarder. Donc ce sont des médecins quoi, **ils veulent vraiment comprendre les choses.** » E5 L503

- Ses effets sur le demandeur d'asile

Ce temps pris permet d'introduire de manière positive la consultation et de favoriser l'élaboration de la relation avec le demandeur d'asile.

« Je dirais, c'était presque, presque une heure, presque une heure. (...) Non non non, j'étais pas pressé, **j'étais pas pressé, j'étais à l'aise.** » E4 L313

Hum (.) Je sais que ça a duré plus d'une heure (..) Non pas du tout, j'ai, j'ai même pas vu le temps passer, **j'étais à l'aise avec lui.** E6 L290

Il influe également sur le ressenti global à l'issue de la consultation.

« **J'ai été satisfait** parce qu'il a pris le temps de m'écouter et puis il a pris le temps aussi bon, de me regarder quoi. » E5 L167

- Un accueil qui peut contraster avec les rencontres antérieures

L'accueil qu'ont reçu les demandeurs d'asile au sein de l'association peut différer de celui qu'ils ont reçu auparavant dans d'autres structures.

« Oui:: je pensais moi-même, je pensais parce que je ne savais pas là où j'allais, comment ça se passe, si les gens sont accueillants ou pas, parce que il y a déjà, quand tu vois, tu es demandeur d'asile, **ils te traitent comme euh: une personne qui n'a pas de valeur.** » E12 L118 // « Pour s'exprimer, pour s'expliquer, il m'a écouté, donc c'est très important pour la communication. Euh, **parce qu'il y a des gens ils ne prennent même pas le temps pour t'écouter,** euh, comme il avait déjà l'histoire, il pouvait même déjà avant lire tout, et quand tu arrives là, euh monsieur ***, tu te déshabilles, il regarde tout tout tout, bon c'est fini au revoir c'est bon. Mais il a pris son temps pour m'écouter, euh, pour m'écouter, pour s'exprimer, donc c'est ça. » E12 L603

« Je pense que c'est encourageant. Puisque nous, (.) euh, quand moi je suis partie là-bas, **on sait que je suis demandeur d'asile, et pourtant on m'a reçu comme il faut.** Je n'avais rien, argent, rien du tout, on m'a reçu, on m'a écouté. (...) On a laissé le, on m'a donné le temps (accentué sur le temps) de m'exprimer, c'est bon. » E13 L992

- **Les enjeux de la rencontre avec le médecin**

La rencontre avec le médecin diffère ici d'une consultation médicale ordinaire puisque l'enjeu annoncé ne vise pas la production de soins. Le but initial de la consultation est bien celui de la certification portant sur des troubles actuels en rapport avec la demande de protection.

*« Parce que j'ai **besoin d'un certificat** qui testifie des problèmes que j'ai, partant de mon histoire. (...) C'était pas des analyses spécifiques pour voir, si si j'étais malade ou quelques trucs, non. C'était juste pour voir des, euh, que j'avais en tête, le médecin va noter quelques signals (sic) qui avait, qui est physique ou voilà, psychique, pour afin que je présente dans la CNDA. » E3 L98*

*« Non, non au fait, juste il devrait me faire, parce que là après pour l'**excision**. » E7 L359*

*« Bon je savais que le médecin va me, me poser des **questions concernant ce que j'ai vécu**. Les tortures que j'ai subies, (.) et les craintes que j'ai eues, et le danger que j'ai dans mon pays. Tout ça, je savais déjà à l'avance que le médecin va me poser ce genre de questions-là. Et c'est ce qui s'est passé aussi, il m'a posé ce genre de questions-là. » E8 L117*

La consultation se fait en dehors du contexte d'une pathologie somatique aiguë.

*« Oui. Le jour-là, quand le médecin, il fait machine pour moi, après il fait poids aussi, le jour là c'est 80 kilos pour moi. Le jour-là **il a dit, tout va bien, bonne santé**. Tu vois. Quand tu fais comme ça, jusqu'à le jour-là, toujours, y'a pas de problème, hum hum. » E11 L596*

On retrouve, associée à la nécessité de la production de certificat, l'expression d'une demande de soin.

*« Vers qui je peux aller, qui peut m'aider quoi, **qui peut essayer de me soigner**, ou bien voilà quoi. » E1 L73*

*« Ah, j'attendais pas grand-chose (3 sec) Bah que, bon, lui raconter mon histoire et peut être **me donner quelques conseils** pour peut-être oublier, aller de l'avant. » E6 L123*

- **Une place prépondérante pour le récit du traumatisme subi et ses effets**

- Importance du récit oral fait par le demandeur d'asile

La consultation est guidée par le récit oral que le demandeur d'asile fait de son histoire et des motivations de l'exil.

« Non pour moi, j'ai voulu expliquer un peu, donner un peu des éclaircissements sur mon problème. Parce que eux quand ils vont faire le certificat, ils vont certainement écrire tout ça, qu'il ait un peu la lumière sur ce que, voilà, le patient a passé. Parce qu'il peut écrire des choses qui n'est pas vraiment si clair, qu'il peut aider le juge à la CNDA de comprendre un peu, l'histoire de la patient ou

du patient. Donc voilà, c'était pas des choses nouvelles que je devais aborder à la MéDA, c'était juste **donner le temps d'éclaircir mon histoire**, c'était juste ça. » E3 L351

« Ouais, c'est pour la procédure, ce sont des preuves mais, ça reste à moi (accentué sur le moi) d'aller là-bas expliquer, expliquer devant le juge. E4 L561 (...) Ouais, le juge il peut voir ça, mais il faut moi-même, moi-même aussi je vais **et il faut que j'explique** devant le juge (...) **Le plus important c'est moi-même.** » E4 L561

« Ben moi je me dis que peut être après la consultation, euh, la personne donc explique son histoire. Parce que tu peux écrire ton histoire, mais ce que tu as vécu, même si tu le mets, parce que moi j'ai du mal à écrire, je peux dire à quelqu'un de m'écrire mais la personne ce que je dis peut être parfois, elle n'arrive pas à écrire ce que moi je dis. Mais ce que tu as vécu tu ne peux pas oublier cela, donc tu peux expliquer ce que tu as vécu, sans écrire et ça reste dans la tête. Parce que moi déjà y'a beaucoup de choses de mon histoire, ça reste jusqu'à présent psychologiquement ça revient, chaque fois que j'évoque c'est comme si c'est aujourd'hui que j'ai vécu l'histoire donc. Moi pour moi c'est comme ça, je me dis que ce que tu as vécu tu vas jamais l'oublier, tout ce que tu as vécu. T'as pas besoin de l'aide de quelqu'un pour (.) tu peux écrire parce que c'est, l'envoyer parce que c'est les documents tu as besoin d'écrire, **mais moi oralement je peux m'exprimer je peux dire tout ce que j'ai vécu.** Dans la tête. » E7 L299

- Une occasion pour un récit complémentaire

La rencontre avec le médecin est l'occasion de mentionner des éléments de l'histoire qui n'ont pas été racontés auparavant, notamment auprès de l'agent de protection de l'OFPPRA.

« Ouais, moi aussi c'était, y'avait d'autres choses que je n'avais pas dites à l'officier de l'OFPPRA. **Mais chez le médecin j'ai dit ça.** J'ai eu le courage de dire ça au médecin, parce qu'il y avait des choses qui me fait vraiment dur, qui étaient dures pour moi. (...) J'ai eu le courage de dire ça au médecin. » E4 L264

« Comme l'assistante sociale m'avait déjà dit, elle m'a dit, **il faut vraiment donner tous les détails**, il faut donner tous les détails, ça peut être peut-être un petit détail qui a manqué qui a fait que t'as pas été reçue, donc faut vraiment donner tous tous tous tous les détails. Donc j'ai vraiment été obligée de lui expliquer tout. » E6 L265

Elle permet de délivrer une version plus étoffée de l'histoire, d'aller plus loin dans le récit. L'importance des détails est ici soulignée. La procédure attend des détails de l'histoire et la consultation avec le médecin est une occasion de livrer certains détails, et notamment les détails qui sont pertinents et en rapport avec la demande de protection.

« Parce que même à la, quand je suis partie à l'OFPPRA, la dame a dit que le certificat qu'on m'a donné, qui m'ont dit, **je ne suis pas entrée dans les détails**, j'ai dit bon moi, bon quand le médecin

m'a demandé, j'ai dit juste j'ai reçu un coup, je voulais pas rentrer dans les détails parce que je ne les connais pas et puis en plus, je n'étais pas partie, le but c'était pas ça. » E7 L74

*« Oui ça c'est très important. Déjà **c'est ce qu'ils demandent à la CNDA, des détails.** Surtout que je leur explique réellement ce qu'il s'est passé. C'est des détails qu'ils veulent. » E10 L256*

*« Il (NB : le médecin) est vraiment, il est exigeant avec moi, il est exigeant, il y a **des choses que je ne savais pas que c'était très important, mais à lui, il m'a fait voir que c'est important, un minimum de détails, c'est vraiment important, donc c'est ça.** » E12 L459*

- Choisir les éléments du récit

Raconter les faits, ce n'est pas non plus tout raconter. Il s'agit d'évoquer surtout ce qui est en rapport avec la demande d'asile.

*« - Mais oui parce que là en fait, **y'a une partie que j'ai pas voulu évoquer** parce que avec mon ex là parfois, il mettait des films pornos, des choses qui sont terrifiées, là il m'obligeait à les faire donc euh, du coup, là j'ai pas [rentrer - DEL : [dans les détails. Ni à l'OFPRA et pas avec le médecin non plus ? - Non. Pour ce qui est de la dame de l'OFPRA elle j'avais essayé un peu de lui expliquer, je dis en fait mon mari parfois quand il boit de l'alcool, tout ce qu'il pense c'est au sexe, et il mettait aussi des films qui sont un peu: dépassés,, il faut que je fasse les mêmes actes que euh, que les trucs qu'il regarde. Du coup j'ai essayé mais (.) » E7 L322*

*« Parce que chez l'officier j'étais un peu, **je me suis réservé** de dire d'autres choses. » E4 L277*

- Raconter son histoire à plusieurs reprises

Le récit des faits vécus tel qu'il est fait au médecin, fait suite à des récits antérieurs, et s'inscrit dans une continuité, une prolongation.

*« Non **ça fait plusieurs fois**, et pendant mon premier entretien à l'OFPRA à Paris, c'était un entretien d'une heure 30 donc il fallait que tu parles de toute ton histoire et de tous les détails de ton histoire, que tu n'oublies rien. Et oui, et là c'était dur. Donc après j'avais discuté avec des gens aussi ici, oui euh, des gens comme ça qui m'ont accueilli et avec qui j'ai discuté, **avec qui j'ai partagé automatiquement mon histoire avec**, et ça m'arrive souvent comme ça. » E1 L342*

*« C'était mon histoire, expliquer, parce que **chaque fois que je vois une nouvelle personne si je dois l'expliquer je me sens gênée**, je me dis en tête, lui aussi il doit savoir, il doit apprendre ce que j'ai vécu donc là **à la fin je dois expliquer mon histoire à toutes les personnes que je croise**, pour une nouvelle consultation de plus, une nouvelle rencontre, enfin c'était comme ça. » E7 L508*

○ Le récit comme une contrainte imposée

La narration par le demandeur d'asile n'est souvent pas spontanée, elle est la conséquence du recours à la procédure pour la demande de protection. Il y a une exigence du récit par la procédure.

*« Mais vu que je suis toujours en démarche, je retravaille actuellement là-dessus avec mon avocat, donc euh ouais, ça me crée beaucoup de souci de santé et ça me, ça me perturbe beaucoup. Mais bon voilà, mon avocat il m'a dit jusqu'à présent c'est pas fini, il faut qu'on aille jusqu'au bout, qu'on retravaille cette histoire avant de se présenter pour le recours. Donc euh, je comprends que c'est vraiment dur mais je vois maintenant que s'il faut que je travaille là-dessus et que j'ai pas le choix, **j'ai pas le choix, je dois le faire**. Même si ça me fait très mal. » E1 L330*

*« Oui, oui, elle m'a expliqué que, que fallait que je sois forte parce qu'il va entrer dans les moindres détails, de ce que j'ai vécu, **vu que moi je ne veux plus en parler**. » E6 L73*

*« Donc déjà au début ça n'a pas été facile pour moi de rentrer encore dans les détails. Dès qu'il est rentré au fait, ben, dans l'intimité de tout ce que j'ai vécu. Y'avait des moments même que j'ai, je n'arrive même pas à m'exprimer, ça n'a pas été facile. Mais après je sais que, faut que, **je suis obligée de lui expliquer**, donc, après j'ai continué et lui il continuait à lire l'histoire et en me posant aussi des questions. » E7 L263*

Le médecin est associé à cette narration imposée. Même si le but est d'apporter un élément appuyant la demande de protection, les conditions de la consultation peuvent parfois rappeler celles de l'entretien à l'OFPPRA.

*« Même elle, elle m'avait dit qu'elle était désolée de, de (.) de m'avoir demandé, parce que **c'est obligé de lui raconter mon histoire**. (...) Parce que elle m'a dit qu'elle sait que ce n'est pas facile de le faire, elle m'a dit ça. Qu'elle savait que ce n'était pas facile d'expliquer ce qu'on a, ce qu'on a vécu. Oui. Oui je savais qu'elle avait aussi l'émotion. (...) Oui, elle m'a dit ça, elle m'a dit **qu'elle était désolée, parce qu'elle sait que raconter son histoire, c'est pas, c'est pas. Et après elle a commencé à me demander.** » E10 L460*

*« Mais bon j'étais obligée de le faire comme **c'était pour la bonne cause**. » E6 L106*

*« Voilà elle m'a demandé, c'est pour cela, j'ai expliqué au début, j'ai expliqué tout, comme, comme, comme à l'OFPPRA, presque. J'ai expliqué tout. Tout (.) **Je crois que même j'étais à l'OFPPRA là-bas.** » E10 L306*

○ La place des émotions dans l'expérience du récit

Le récit de l'histoire peut faire revivre les faits vécus et provoquer de cette manière des reviviscences.

*« Pendant la consultation, lorsque je parlais mon histoire, ça me, **c'est comme si c'était, ça se passait à nouveau quoi.** Ce qui s'est passé sur moi et lorsque je l'ai expliqué, c'est comme si ça venait sur mes yeux quoi (passe la main droite sur ses deux yeux, pouce écarté) **Que ça revient ouais. Donc j'ai pas tellement pu lui parler tout et tout, je lui ai tout parlé quand même un peu** » E2 L171*

*« Y'a une partie, comme pour expliquer ton histoire, surtout, y'a certaines fois, je suis très mauvais pour expliquer l'histoire. Comme moi, moi quand j'explique, des fois ça me, **ça me touche dans le cœur.** (.) Mais je suis obligé de le raconter. » E10 L284*

*« C'est pas facile, **fallait se remettre encore dans la peau quoi,** comme si j'étais encore, **je vivais encore cette histoire.** » E6 L100*

La difficulté de l'exercice est contrebalancée pour certains demandeurs d'asile par un effet positif de la narration, qui permet de se libérer d'une partie de l'histoire.

*« C'était un peu dur pour moi, mais c'est bon aussi parce que **ça dégage aussi un peu de choses dans la tête aussi quoi.** » E2 L176*

*« Et c'est la première fois qu'on me posait ce genre de questions, elle m'a vraiment beaucoup **aidé à sortir moi, ce qui était en moi.** » E8 L265*

Les émotions provoquées par le récit évoluent avec le temps et la souffrance engendrée par le récit des faits traumatiques semble diminuer avec le temps.

*« Sinon au début, quand j'ai expliqué mon histoire, sincèrement, j'avais les larmes aux yeux, je n'arrivais pas à expliquer tout. Même au début quand je suis arrivé, mon assistante elle voulait connaître mon histoire, je lui ai dit non, moi je ne peux pas expliquer, voilà le récit, lis mon histoire. (...) Parce que quand j'ai lu, je n'arrive pas à, elle m'a dit ouais c'est vrai (...) **Mais avec le temps, je me suis habitué,** je me suis dit qu'il faut expliquer. Voilà, il faut expliquer, il faut dire tout. Qu'est-ce que j'ai vécu, comment j'ai fait pour quitter mon pays pour venir ici. Euh, ça n'a pas été du tout du tout facile. Ouais, ça n'a pas été du tout du tout facile. » E5 L428*

○ Les émotions attribuées au médecin

Ce moment du récit est l'occasion de créer une interaction entre le médecin et le demandeur d'asile. Les émotions du demandeur d'asile se reflètent sur le médecin.

*« Bon, il était assis il me regardait, **il était un peu triste aussi.** (.) oui, il était un peu triste aussi, (.) hum » E2 L314*

« Vraiment lui-même j'ai senti en lui **qu'il est un peu touché quoi de mon histoire** aussi quoi. Mais bon **c'est un travail qui est dur à faire, il l'a fait.** » E5 L133 // « Ouais je sentais que en lui vraiment il était touché, j'ai senti ça en lui, ouais, parce que (.) il lit, bon, parfois, je vois, pareil il lit pas ça ouvertement quoi, mais il lisait ça dans son cœur. J'étais assis, je le regardais, bon, j'ai senti en lui, parce que quand il lit, je le ressentais du regard. **Je vois la tristesse dans ses yeux,** dans son regard quoi. Je vois que vraiment c'est, il est un peu touché, je vois qu'il est un peu ému quoi. » E5 L476

« Je l'ai senti un peu triste, et j'ai:, et j'ai senti **qu'il se mettait à ma place en fait.** » E6 L276

« Même elle, elle m'avait dit qu'elle était désolée de, de (.) de m'avoir demandé, parce que c'est obligé de lui raconter mon histoire. (...) Parce que elle m'a dit qu'elle sait que ce n'est pas facile de le faire, elle m'a dit ça. Qu'elle savait que ce n'était pas facile d'expliquer ce qu'on a, ce qu'on a vécu. Oui. Oui **je savais qu'elle avait aussi l'émotion.** (.) » E10 L460

Cette interprétation réflexive n'est pas un exercice aisé. Certains demandeurs d'asile, à juste titre, restent enfermés dans leurs propres émotions.

« Et (5sec) J'avais pas trop ma tête sur ... Ben il était concentré et il posait les questions **et je ne faisais pas vraiment attention.** » E1 L354

« En fait, moi j'ai pas ressenti de l'émotion, mais je me dis que peut être, vu que comme il était en train de lire, **que la tête était baissée, quand je pleurais, ça je l'ai pas vu de l'émotion.** Peut-être je me suis dit aussi vu que moi j'avais l'émotion, et si lui aussi il se mettait la même chose, ça serait pas facile. Donc peut être du coup, même si ça lui faisait de l'émotion selon ce que moi je pense, **il pourra pas montrer que lui aussi ça lui a touché** ou ça ne lui a pas touché. (...) Non en fait, moi, vu que j'ai pas vu ça sur lui, parce que je pleurais, donc j'ai pas vu ça sur son visage. » E7 L525

- **La consultation comme relation de confiance**

- Une méfiance initiale

Les demandeurs d'asile expriment des a priori sur la rencontre avec le médecin, avec notamment la notion d'incertitude qui précède la consultation.

« Euh, moi souvent j'ai toujours peur, euh, la première fois que **j'arrivais dans un endroit que je connais pas,** euh, par les images que j'ai eu dans mon pays, on m'a beaucoup gardé dans des places que moi je ne connais pas, et pour arriver là-bas, j'ai toujours peur, ça me fait toujours peur. » E4 L82

« Oui **en fait j'avais un peu peur,** parce que je me suis dit que comme il fallait avoir peut être des preuves, et moi, j'ai pas eu de cicatrices en tant que telles où l'on pouvait prendre des photos, donc je me suis dit, peut être que, est ce qu'il allait croire à mon histoire. » E6 L110

« En fait, quand je faisais la consultation, j'étais, **j'étais, comment dire, agitée et je me sentais un peu**, parce que en fait quand j'ai commencé la consultation il va encore me poser les questions de mon histoire, de choses comme ça et que chaque fois, partout où je vais je dois encore passer par, et je n'arrive plus à oublier de ce que j'ai vécu quoi. » E7 L499

o Les conditions de l'accueil

L'accueil du demandeur d'asile est réalisée à la fois par les secrétaires,

« Elles (NB : les secrétaires) sont accueillantes, donc sincèrement le jour que je me suis rendu là-bas, bon, la dame que j'ai croisé, **elle m'a accueilli souriante**, donc euh, on a causé jusqu'à l'arrivée du docteur E5 L128

« Euh, c'est parce que là j'ai entré calmement, y'a pas de contrôle, mais là y'avait comme, c'est comme une sécurité là (...) Parce que chez le médecin, et, le docteur, le médecin, **y'a pas de contrôle de sécurité**, c'est pour cela, euh, j'étais à l'aise de parler de ce qui m'est arrivé. » E4 L282

« C'est tout, parce que dans l'ensemble tout est bon, la secrétaire, les gens sont accueillants, souriants, donc du coup. En fait quand tu viens, tu sens que au moins que tu es venue dans un hôpital que les gens que tu es venu voir **qu'ils sont là pour toi et que tu peux compter sur eux**. (...) Je l'avais ressenti parce que vu que même mon fils c'est là-bas que je l'ai laissé, il se sentait bien dans sa peau et il jouait avec eux donc du coup. Si il était pas bien, l'enfant il n'allait pas accepter, il allait nous embêter. » E7 L599

et par les médecins.

« **J'ai été rassuré après cinq minutes** qu'on a commencé l'entretien. Après cinq dix minutes j'étais un peu rassuré. (...) Voilà justement, c'est pas venu tout de suite, c'est après cinq dix minutes. Et j'ai vu que bah l'entretien se déroulait bien, il posait des questions sur ma santé, sur ma situation. » E1 L217

« Oui, au début d'abord bon, j'avais un peu, j'avais un peu peur quoi, parce que bon, je me disais bon, qu'est ce qui va se passer là-bas. Tu vois y'avait tout ça quoi, y'avait un peu de craintes, mais après bon, j'ai compris que bon, c'est rien. J'ai vu l'ambiance quoi. E5 (...) J'ai vu que c'est pas des choses qui sont, on dit que bon, il faut aller. La manière dont ils m'ont pris, **ça a donné la confiance**, je me dis que non, c'est pas quelque chose de craintes. Tu y vas pour un problème donc tu expliques et ça puis passe. » E2 L250

○ Une confiance qui s'acquiert

L'un des enjeux du début de la consultation pour le médecin est de créer un climat de confiance. La confiance n'est pas un acquis a priori.

*« Être à l'aise, ça veut dire quand tu entré dans une classe, dans une maison, **quand les personnes là sont accueillantes**, donc ça vous met trop vraiment à l'aise. Comme vous êtes ici et, et imagine que je dis, je vous ai dit, non obligé moi il faut que je m'assois dans une, une salle avec le chauffage donc ça.; ça, ça pouvait nous emmener beaucoup de temps, euh, rechercher, donc euh. Mais quand nous sommes, quand je dis nous sommes à l'aise, c'est ça je crois que vous étiez à l'aise donc c'est ça. C'est comme moi, le docteur m'a reçu, il m'a dit, euh, assis toi, je m'assois il m'a expliqué, bon, l'imagination que j'avais avant, ça commence vraiment à diminuer, la tension que j'avais avant, ça commence vraiment à poser, **je commence à entrer dans le climat**, donc c'est ça, c'est ça. » E12 L321*

*« C'est la confiance que j'avais **puisque'il m'a mis en confiance**, il me posait des questions. Euh, c'était spontané, ça sortait comme ça, j'ai dit mais, il m'a mis en confiance madame, il m'a mis en confiance. » E13 L767*

○ Une qualité attribuée au statut de médecin

La possibilité de faire confiance semble être une caractéristique propre au statut de médecin, quelque chose qui le définit.

*« C'est seulement que c'est des personnes en qui **il faut avoir confiance quoi**, il faut avoir confiance et je pense que voilà quoi, j'ai pas de doute en tant que tel. » E1 L180*

Le médecin est soumis au secret médical, à ce titre la parole du demandeur d'asile peut se libérer et participe à l'établissement d'une relation de confiance.

*« C'est comme ça même. Je lui **dis certaines choses que je ne peux pas oser à dire en public**. Par exemple, quelqu'un que je n'ai jamais rencontré, ça m'envoie dans la tête que j'ai pas confiance et à expliquer tout quoi. Oui » E2 L297*

*« Je peux dire, à l'aise, j'étais, j'étais à l'aise, à l'aise. Y'avait pas vraiment une ambiance comment je peux dire, une ambiance fermée, non on était ouvert, que ce soit de leur part, que ce soit de ma part, ils m'ont fait bien comprendre que non, tu es libre tout ça de s'exprimer, **nous ne pouvons pas prendre ton histoire pour aller parler ailleurs**. » E3 L279*

*« Moi, je me confiais pas à l'officier de l'OFPRA parce que je me craignais beaucoup, j'avais peur. Parce que je savais que chez le docteur, il est docteur, il est médecin, euh, **ce sont des gens qui gardent les secrets des gens**. » E4 L273*

- Des réserves qui persistent

Cette confiance n'apparaît pas totale et il persiste des réserves ou des interrogations quant à la relation qui se tisse avec le médecin de l'association.

« *Donc je pense que voilà, je ne dirai pas que je leur fais confiance totalement, **mais un tout petit peu quand même.*** » E1 L191

« *Et l'association est, est connue par la préfecture ? (...) **Vous ne dénoncez pas l'histoire des gens ?** (...) Non. Je demandais seulement.* » E4 L651

« *Ben, l'examen du corps, c'était pas, c'était pas facile. Parce que pour me déshabiller, j'avais mis juste en tête que ben je suis là pour me faire consulter, mais sinon pour me déshabiller mon corps, je me réserve même pour ça. Maintenant en fait les hommes, j'ai pas confiance maintenant aux hommes. Donc je me dis une fois que peut être, il te voit déshabillée comme ça, **que peut-être il a des mauvaises intentions à ton égard, donc du coup je me réserve.** Mais vu que avec son âge je me suis dit que il est mature donc du coup il ne pourra pas penser à me faire du mal ou à quelque chose comme ça.* » E7 L378

- **La question de l'intimité**

- L'intimité liée au récit

La place laissée à l'intimité, définie comme ce qui est intérieur et secret, diffère selon les demandeurs d'asile. Pour certains, tout a été dit, il n'y a pas de place pour le secret.

« *Mais oui **j'ai tout dit*** » E6 L372

Pour d'autres, il y a ce choix délibéré de livrer, ou non, une partie de son intimité à l'interlocuteur.

« *À l'OFPPRA, **y'a certains détails que je ne voulais pas donner**, je sais pas, je savais pas trop quoi, je me disais bon, j'ai pas besoin que la dame sache tout de moi. Mais (.) comme l'assistante sociale m'avait déjà dit, elle m'a dit, il faut vraiment donner tous les détails, il faut donner tous les détails, ça peut être peut-être un petit détail qui a manqué qui a fait que t'as pas été reçue, donc faut vraiment donner tous tous tous tous tous les détails. **Donc j'ai vraiment été obligée de lui expliquer tout.*** » E6 L263

« *Parce qu'il faut exposer ton problème, c'est pas facile, moi au début, **j'ai caché un peu mon problème**, parce qu'il me dit que bon, je vais rencontrer quelqu'un, je sais pas quel genre d'hommes il est, s'il est musulman, ou bien il est chrétien. Et bien moi j'ai un problème de religion, je vais pas expliquer à quelqu'un qui est musulman, peut être que ça peut envoyer un problème aussi dans mon histoire. C'est pas parce que tout le monde n'a pas le même que, tu vois ;* » E5 L416

« *-E13 : **C'était pas une obligation.** –DEL : D'aller là-bas, oui ? -E13 : Non, **de me livrer.** Aller là-bas si.* » E13 L935

La question de l'intimité est étroitement liée à la notion de honte.

« C'est toujours une gêne, c'est un homme, hein. Raconter des histoires comme ça, c'est un peu gênant. Mais j'ai dit ce que je devais dire, je lui ai dit. (...) Gênée, mais même devant une femme, moi ça me gêne toujours. » E13 L648

- L'intimité physique

L'intimité concerne également la partie physique de l'examen clinique.

« Mais au fait, oui j'avais, parce que je ne connaissais pas le médecin et je sais pas comment il allait me recevoir et du coup comment allait être la consultation. Et vu que y'avait une consultation intime, je devrai me déshabiller devant quelqu'un comme ça. Oui j'avais ça, oui j'avais cette peur. » E7 L144 // « Ben, l'examen du corps, c'était pas, c'était pas facile. Parce que pour me déshabiller, j'avais mis juste en tête que ben je suis là pour me faire consulter, mais sinon pour me déshabiller mon corps, je me réserve même pour ça. » E7 L378

- **La place accordée aux troubles psychologiques**

- La mise en place d'un suivi psychologique

Parmi les demandeurs d'asile interviewés, un nombre important a bénéficié ou va bénéficier d'un suivi psychologique.

*« Parce que quand je suis venue en France au départ, je suivais, j'avais une psychologue qui me suivait et arrivé un moment j'ai trouvé **qu'à chaque séance j'avais encore plus mal, donc on a arrêté.** En fait, elle avait trouvé que j'allais mieux, contrairement au départ. Parce que au début ça avait tellement agit sur moi et quand je suis arrivée, y'a pas longtemps que je suis tombée enceinte de ma petite. Donc quand elle est née, j'ai, fallait passer à autre chose, puisqu'il fallait m'occuper d'elle et tout et tout. Donc je voulais mettre une fin, un très grand trait sur ce qui s'était passé. » E6 L101*

*« Oui oui, j'ai aussi un psychologue. Oui, toujours à Chambéry, **il m'a beaucoup suivi.** » E8 L197*

*« Même aujourd'hui, ce matin, je suis allé voir, voir une psychologue. Là-bas ils m'ont donné des rendez-vous après. Comme moi je suis logé là-bas, ils m'ont dit de voir avec mon assistante sociale pour qu'elle prenne un rendez-vous. » E10 L402 // « Quand je suis allé là-bas, ils m'ont dit qu'il y a des psychologues qui viennent dans notre, que moi je ne savais même pas, il y a une psychologue qui vient dans notre foyer là-bas. Je sais pas, une fois, une fois par mois. (.) Une fois par mois comme ça. Et après **ils vont me mettre en contact avec elle.** » E10 L563*

Le recours au suivi psychologique permet d'attester d'une souffrance morale et de bénéficier d'une prise en charge.

*Je suis en France. On me dit, **tu dois voir la psychologue**, je suis allée. Et on m'a accueilli, il a remarqué qu'il y a quelque chose qui n'allait pas. Euh, (.) lui l'infirmier, euh je ne sais pas s'il est médecin, ou, il m'a encore recommandé chez un autre psychologue. Qui m'a aussi reçu, euh, il m'a donné des produits, il m'a donné (...) Des comprimés à prendre avant de dormir, et des comprimés pour la (sic) moral. Il m'a dit, je prends un comprimé le matin et le soir je prends un autre comprimé. Quand je me réveille la nuit, s'il y a besoin vous ajoutez, mais avant ça vous devez rentrer avec l'ordonnance chez le médecin traitant. Comme ça il peut voir comment est-ce qu'il peut réajuster, puisqu'il connaît votre état de santé. » E13 L355*

- Imputabilité de ces troubles à l'histoire

Les troubles psychiques sont considérés par les demandeurs d'asile comme une conséquence directe de l'histoire traumatique vécue.

*« Ce que moi j'ai aujourd'hui, les troubles mentaux que j'ai aujourd'hui, **je ne les avais pas avant**, c'est compte tenu de ce que j'ai vécu, c'est compte tenu de mon histoire, que ces choses-là m'arrivent aujourd'hui sinon je n'avais pas ça avant. » E1 L507*

*« Souvent, moi, souvent j'oublie aussi les choses, hein. Hum. **Par rapport à tout ce que j'ai subi dans mon pays**, si tu me dis ton nom maintenant je peux oublier. » E8 L349*

- Évolution dans le temps des troubles psychologiques

Ces troubles sont évolutifs dans le temps, ils ne sont pas figés. Le temps passé dans le pays d'accueil est présenté comme un facteur permettant une atténuation de la souffrance morale.

*« Ce qui m'est arrivé, ça ne peut pas s'effacer dans ma tête, mais comme je suis en France ici, **ça se calme un peu quoi**, parce que ici je suis libre, (.) ici je suis libre quoi. Donc tout ce qui m'avait arrivé, le passé, il y a tout ça là dans ma tête. Ca y'a même pas à faire de préparation pour ça. » E2 L87*

*« En fait, **elle avait trouvé que j'allais mieux, contrairement au départ**. Parce que au début ça avait tellement agit sur moi et quand je suis arrivée, y'a pas longtemps que je suis tombée enceinte de ma petite. Donc quand elle est née, j'ai, fallait passer à autre chose, puisqu'il fallait m'occuper d'elle et tout et tout. Donc je voulais mettre une fin, un très grand trait sur ce qui s'était passé. Donc euh » E6 L127*

- **Rapport au système de santé**

- Accès au système de soins

L'accès au système de soin et le recours au médecin sont conditionnés par des questions financières. Il est mis en évidence ici une difficulté d'accès au système ordinaire.

*« C'était rédigé aux urgences, parce que c'était, euh, c'était au mois d'août. Parce que je suis arrivée en France au mois de juillet, j'avais des problèmes de santé tout ça, et comme **j'avais pas de papier de la CMU**, pour euh, **accéder aux soins normaux comme tout le monde**, alors je devrais aller aux urgences, là-bas y'a y'a y'a y'a une partie qui s'occupe de gens qui n'ont pas de papiers, pour enfin qu'il y a l'accès à (.) » E3 L156*

- Nomadisme médical

La succession des intervenants médicaux et para médicaux est mise en évidence par les entretiens. Elle s'impose au demandeur d'asile au gré des déplacements voulue par l'organisation de l'accueil des demandeurs d'asile en France.

*« Euh, on n'a vraiment un médecin traitant, parce **qu'avant j'étais à Valence**, on était avec une docteur, vraiment très très bien, mais quand tu vas là, je dis docteur il y a des fois je sens comme ça, je comme ça, je sens comme ça, je sens comme ça. Euh, ça passe pas du Doliprane® et ça passe pas du Doliprane® et c'est, ça termine simplement Doliprane® et diclofenac et donc c'est ça, c'est ça. » E12 L177*

*« L'OFII me dit mais non, on a trouvé un logement pour vous mais pas ici sur place, **il faut aller à Saint Étienne**. Donc, le rendez-vous du dentiste, je ne l'ai pas fait à ce moment-là. » E13 L325*

Les caractéristiques propres du demandeur d'asile guident la spécificité de la relation qui va s'établir avec le médecin. Ces modes d'interaction constituent une ouverture pour la mise en place de l'expertise médicale.

2.3 Une expertise médicale

- **Parler du contenu de la certification**

- Troubles en rapport avec les sévices subis dans le pays d'origine

Il s'agit pour le médecin de certifier uniquement sur les troubles, physiques ou psychiques, en rapport avec le traumatisme subi. C'est l'une des spécificités majeures du travail du médecin de l'association.

*« Oui, ils posaient les questions et moi j'expliquais, euh, pour l'histoire, **premièrement c'était les questions liées à l'histoire.** A mon histoire, ce que je leur ai expliqué, les problèmes, comment est-ce que les choses se sont déroulées (...) et après, nous avons entré dans la partie des questions qui est, qui est, euh qui concerne ma santé. » E3 L228*

*« Parce qu'à l'OFPPRA, personne ne m'a demandé ça. Personne m'a posé des questions avec ça. Moi-même j'ai dit lorsque je suis là, j'étais là pour défendre mon histoire, je dis qu'à cause de mon histoire, **à cause des raisons politiques que j'ai fait dans mon pays, j'étais battu, j'étais agressé,** donc c'est ça. Mais personne ne m'a demandé avant. » E12 L32*

*« Là, j'ai vu que **c'était plus détaillé**, et on a ausculté mon corps, on a pris, le médecin a fait des exercices, il m'a bien regardé, il m'a bien conseillé. Il dit, par exemple pour la tension, il me dit, madame, la tension, tout le monde en a. La tension c'est pas une (.) la cause, les effets. (...) Ça ne peut pas, on ne peut pas dire à quelqu'un qui vous demande pourquoi vous avez fui, je suis malade de la tension à cause de ça. (...) Puisque des gens, la vieillesse, ou bien, le mal au dos, mal à ceci, mal à cela, tout le monde dans la vie courante ils en ont. (...) **Mais vous devez vous concentrer plutôt sur les causes qui sont dues à l'agissement de ces gens-là, ce qu'ils vous ont fait.** » E13 L506*

- Le certificat face aux constatations du médecin

L'issue de la consultation et notamment la production du certificat est suspendue aux constatations propres du médecin. Il ne s'agit pas ici de délivrer un certificat médical de manière systématique, mais plutôt de prendre connaissance de la situation personnelle du demandeur d'asile et de délivrer un certificat médical adapté.

*« Oui et je pense que eux **ils ne sont pas là juste pour donner des attestations ou des documents**, ils savent ce que la personne traverse, ils savent ce que la personne a vécu, ils voient l'état de santé de la personne, sinon ils ne donnent pas de certificat comme ça. » E1 L529*

*« Euh, elle m'a dit, que y'avait un médecin, du coup, qui:, qui qui pouvait m'écouter mon histoire et **puis en fonction de ça, il verra s'il faut vraiment un certificat ou pas.** » E6 L66*

*« Le médecin va faire la consultation et écrire à la CNDA **selon ce qu'il a trouvé.** » E9 L33*

*« Après il a dit, quand je suis parti là-bas, il donne des conseils, qu'il va expliquer bien pour **je vais gagner le papier.** » E11 L220*

- **Une reconnaissance des compétences du médecin de MéDA**

Les demandeurs d'asile reconnaissent les compétences du médecin rencontré au sein de l'association pour établir le certificat médical. Ces compétences font écho à la notion d'expérience du médecin.

*« Parce que **c'est son domaine**. Je ne sais pas depuis combien de temps il le fait. » E1 L277*

*« Ils travaillent quand même bien, ils connaissent leur travail, ouais, **ils connaissent quand même bien leur travail**. C'était bon. » E2 L709*

*« Ben en fait pour moi, le médecin de MéDA, vu que c'est des gens qui ont fait plusieurs **expériences de leur travail**, peut-être je me dis que eux ils sont **mieux compétents** de comprendre une personne, de connaître ce que la personne a vécu peut être, il peut au moins te donner, te reconforter, te donner au moins euh, comment je vais dire ça, te donner au moins une, euh, de te faire oublier ou bien de te donner aussi des idées (...) » E7 L473*

Les demandeurs d'asile font un retour sur l'activité du médecin pendant la consultation et sa manière de conduire l'examen clinique. La comparaison aux examens auparavant passés peut constituer un gage du sérieux de l'activité du médecin.

*« Même les blessures que j'avais là, il a pris un mètre, **il a mesuré là, tout ça**. Il m'a dit d'enlever la prothèse, j'ai enlevé la prothèse, **il a pris une torche, il a bien regardé quoi**, mes dents, tout ça. Vraiment il s'est très bien occupé de moi, parce qu'il a pris le temps de me traiter bien, de s'occuper de moi, de voir mes blessures. Et de lire aussi mon récit. » E5 L507*

*« Il m'a demandé de fermer les yeux et de fermer les dents. » Il lui a demandé de faire les mêmes tests cliniques que le spécialiste pour le test de la paralysie faciale. « Il m'a regardé, il reste une petite déformation, **comme ce que me dit le spécialiste**. » E9 L92*

*« Ils ont tout fait, quand même ils ont tout mesuré, tout là, **ça ça quand même ça m'a beaucoup convaincu**. Quand je l'ai vu mesurer là, là et là, toutes mes cicatrices, elle a tout fait. » E10 L177*

On retrouve, à travers les différents entretiens, une importance donnée à la notion de vérité. Le médecin semble ici investi d'un pouvoir lui permettant de discerner le vrai du faux dans le récit fait par le demandeur d'asile.

*« Tu vois, **ils savent si c'est, si c'est vrai ce que tu dis**, ils vérifient tout avant, donc c'est leur travail. » E1 L532*

*« Donc il a lu tout. C'est après ça il a dit de toutes façons je vais te faire consulter **pour être certain de tout ce que tu as dit**. » E7 L223*

*« Il a vu et **il est capable** je crois parce que c'est son métier, c'est son étude, et **il y a des mécanismes** pour savoir si ce que je dis c'est vrai ou pas. » E12 L305*

Le médecin possède également des connaissances sur le pays d'origine du demandeur d'asile. Ces connaissances sont plus ou moins précises, mais permettent de notifier au demandeur d'asile qu'il est sensibilisé à la situation politique de son pays.

*« Qu'il a parlé du, de notre ancien président décédé qui a fait presque 43 ans au pouvoir, donc directement quand il a vu, il a dit « Ah, Togo, Gnassingbé » effectivement que c'est plus lui le président, mais là c'est son fils, et j'ai vu **qu'il connaissait un peu la situation du pays**, qu'il était déjà au courant, qu'il savait ce que c'est le Togo quoi. » E1 L380*

*« Le premier point que j'ai noté, j'ai vu que le médecin déjà avait une connaissance, il avait déjà une connaissance (.), ces médecins ont une connaissance générale des problèmes en particulier de moi que je viens de l'Afrique, **ils connaissent un peu des problèmes qui se passent en Afrique** et lorsque je parlais, j'expliquais, voilà, il euh, il comprenait déjà ce que moi je leur parlais, partant de leur connaissance qu'ils ont, de leurs informations, telles que eux ils ont, voilà déjà. Ce point-là, il avait, il présentait cette connaissance. » E3 L377*

*« Non, non non, mais j'ai, ce que j'ai compris qu'il avait une **connaissance** de ce qu'il se passe en Afrique, en Afrique général, **dans un contexte général**. (...) **Non spécifiquement** de l'Angola. » E12 L541*

Une fois ces compétences reconnues, il semble appartenir au médecin de mener l'examen. C'est ce qui est indiqué ici par les propos des demandeurs d'asile :

*« Bon, c'est lui le professionnel de la (sic) métier, c'est lui, c'est pas moi, tout ce qu'il va me dire, je suis moi, j'étais, je suis toujours présent pour **accepter de tout ce qu'il va me dire**. » E4 L91*

*« Mais, moi je sais pas, donc je me dis que comme **c'est son boulot il sait ce qu'il fait donc j'ai accepté**. » E7 L407*

*« Non, ça ne m'a pas semblé, **je me suis dit que c'est son métier**. » E13 L731*

- **L'exploration par les questions du médecin**

- La pré connaissance des documents, un support pour les questions

L'interaction entre le médecin et le demandeur d'asile au cours de la consultation est en partie guidée par les questions posées par le médecin. Pour comprendre la situation actuelle et la nécessité du recours au certificat, le médecin s'appuie sur les documents écrits présentés par le demandeur d'asile. Le contenu des documents écrits peut guider le médecin pour son travail exploratoire.

« Il a lu, voilà, au fur et à mesure il comprenait mon histoire, il continuait la lecture et le point où (accentué sur le « où ») il voyait que c'était un peu, il ne comprenait pas, il posait des questions. Monsieur là ici on a écrit ceci, est ce que, tu peux m'expliquer tout ça et moi j'expliquais. » E3 L292

« Il a commencé de me demander des questions, il a d'abord lu l'histoire, mon histoire, et après il a commencé de me poser des questions (...) **De me poser des questions sur mon histoire.** Et, je commençais à lui expliquer, c'était ça. » E4 L134

« Quand je lui ai remis le document, il a déposé le document, bon il a lu, il a lu, et puis bon, il me posait des, lui il me posait des questions. » E5 L281

« Il a lu quand j'étais en salle d'attente. (...) Parce que quand je suis rentrée il m'avait déjà, il m'a dit, **il avait déjà pris contact avec le récit.** » E6 L226

« Il a lu, il a lu, il a vu avant un peu, puisque j'ai donné, j'ai déposé les dossiers en arrivant. (...) **Et il a lu, mais devant moi aussi il a relu.** Les deux. Il me dit, là on a dit ça, là on a dit ça, on a dit ça, il a lu. » E13 L712

- Avantages et limites des questions posées

L'interaction médecin – demandeur d'asile par le biais des questions posées a une fonction facilitatrice pour l'exposé du récit selon certains demandeurs d'asile.

« En tout cas ça s'est très bien passé et bon j'étais content et j'étais, surtout avec lui parce **qu'il m'a posé beaucoup de questions quoi.** Sur moi-même ma vie, moi ça m'a fait plaisir, bon j'ai dit ce que je devais dire, ce qu'il m'arrive aussi. » E5 L53

« Par exemple pour l'accueil c'est bien, il faut aussi améliorer, faut poser beaucoup de questions aux patients, parce qu'une personne peut oublier, mais quand tu lui poses la question, il dit ah oui j'avais oublié. (...) Et il va t'expliquer. Mais si le médecin ne pose pas beaucoup de questions, le patient peut aussi oublier. Quand il arrive à la maison, ah il fallait que j'explique ceci cela. Donc **c'est important de poser beaucoup de questions** par rapport à ce que le patient te dit ou le malade qui dit ce qu'il a, son histoire tout ça, **il faut lui poser beaucoup de questions, pour l'aider à faire sortir.** » E8 L487

Ce mode d'interaction peut parfois être vécu comme une limite par d'autres demandeurs d'asile. Les réponses apportées semblent alors ne pas pouvoir sortir du cadre proposé par les questions du médecin.

« Je crois qu'il m'a posé **des questions qui étaient importantes pour lui,** tu vois, des questions **qu'il a l'habitude de poser au patient,** comme moi. Parce que c'est son domaine. » E1 L275

« Ça serait une bonne chose vraiment ; que la consultation, les questions les réponses, j'aimerais **qu'ils changent un peu la façon de, de poser les questions.** Que le médecin revoie un peu une autre méthode, de comment, pour savoir de l'histoire que la personne vient vous raconter. Y'a un

*peu de méthode, un peu spécifique, voilà pour savoir au moins en profondeur les détails un peu sur ce que la personne vient raconter. Parce que y'a des gens qui n'arrivent pas à parler tout, ils parlent seulement avec des questions. (...) Y'a cela qui sont prêts à parler même de tout, mais lorsque vous avez des questions un peu limitées ça nous limite aussi. C'est comme, c'est comme mon exemple, je voulais leur parler, expliquer les problèmes que j'ai, **avec des questions limitées j'étais aussi limité.** » E3 L631*

*« Ben non. Peut-être je me suis dit que, je n'ai pas, vu qu'il y a des choses que je ne suis pas rentrée peut être, vu que mon mari tout ce qu'il me faisait, donc il y a des choses que j'ai réservé pour moi, je n'ai pas expliqué, je me dis que peut être (voix chuchotée) (...) Parce que en fait moi, pour moi le but était juste de me faire consulter, c'était ça, donc **y'avait certains détails que s'il me posait pas la question je ne suis pas obligée de le dire.** » E7 L543*

Les questions posées par le médecin sont modulées et adaptées au demandeur d'asile, en fonction des effets provoqués par le récit.

*« Oui (rires) donc c'est ça. Avec elle, **quand j'oublie quelque chose, elle me repose un peu,** elle m'explique, et je dis ah c'était comme ça, c'était comme ça. Donc l'entretien vraiment, c'était bien, ça s'est bien passé. » E8 L353*

- **Les attentes liées aux examens complémentaires**

Le constat fait par le médecin de l'état de santé du demandeur d'asile peut s'appuyer sur des examens complémentaires, seulement s'ils ont été réalisés en amont de la consultation et si le demandeur d'asile présente les comptes rendus au médecin.

*« Il a lu l'histoire de l'OFPRA, et les questions-réponses que j'ai faites à l'OFPRA et, et quoi, de la recours de la CNDA et (.) presque ça et d'autres documents euh médical, **j'avais oublié d'autres médical, les documents pour amener là-bas.** » E4 L222*

*« Non, il a pas pris de photographie, vu que je suis partie avec mon échographie pour l'épaule que j'avais fait (sic), vu **que j'avais fait une échographie et une radio que j'ai apportées.** » E6 L302*

*« Moi, ce que je, **je m'attendais** à ce que je vois un médecin, **qu'on me fasse des examens,** des prises de sang, des cecis, des celas. » E13 L544*

L'accent est mis, par certains, sur la primauté du constat fait par le médecin lui-même, par opposition au recours aux examens complémentaires. Cela varie selon le type de consultation.

*« Pour les autres médecins là, ils mettent les appareils sur toi, pour te connaître, pour connaître s'il y a quoi qui te fait mal. **Et ici c'est comme si y'a un constat** qu'ils font sur ton corps quoi, ce qui t'est arrivé et tu leur expliques quoi. E2 L157*

*Comparaison entre le médecin des yeux (ophtalmologue) qui a « beaucoup de matériel pour faire des analyses ». Alors qu'aux urgences : « **on peut te toucher** » E9 L79*

Pour d'autres, l'utilisation d'examen complémentaires pour guider l'évaluation médicale semble plus fiable que le constat du médecin.

*Ah premièrement, dans le, dans les analyses, les analyses, euh je pensais pas que ça pourrait être, comme je t'avais dit, plus rapidement et (.) plus, comment est-ce que je peux dire ça, euh, je pensais qui, **qu'il y avait vraiment du matériel**, vraiment, du matériel, euh, des appareils, (.) qui pouvaient, qui pouvaient, qui pouvaient aider à:, à quoi, **à détecter les problèmes**, je sais pas quoi et tout ça, comme quelques appareils que moi j'ai vu ici dans l'hôpital de Villefranche. Je pense que tout ça, ça sera mieux, parce que **le fait de voir seulement à l'œil nu comme ça, c'est vraiment pas rassurant** et je pense, qu'on devrait vraiment mettre des appareils adéquats pour le travail vraiment des examens surtout, surtout. Ça serait une bonne chose, parce que comme je t'ai dit, j'ai un problème d'épaule ici, le problème de l'épaule ici, peut être que s'il y avait de bonnes appareils ou tout ça, lorsque tu vas tu passes, y'a toujours le diagnostic qui pourrait être favorable, mais malheureusement il y avait pas ça. » E3 L615*

On retrouve parmi les données recueillies, la récurrence de l'évocation d'un « appareil » qui pourrait se substituer à l'évaluation par le seul médecin. L'enjeu reste ici celui d'une vérité qui serait établie par le médecin.

*« Je pensais juste que quand je viens je lui montrerai les cicatrices et l'excision que j'ai eu ; ou bien soit **c'est un appareil qu'ils vont me faire rentrer** pour faire euh, pour euh(.) (...) Pour faire des examens, c'est de ça que je pensais. » E7 L397*

*« Donc le médecin maintenant il faut dire, **il doit prendre des appareils pour voir ce qu'il a dit, si c'est vrai ou si c'est faux**. Pour moi quoi. » E5 L934*

*« En fait pour moi, aucun point négatif parce que c'est une réalité ce que j'ai rencontré, euh, je ne savais même pas comment ça ira la consultation mais j'étais sûr de ce que je dis dans mon histoire, j'étais sûr de ce que, sûr de ce que je dis dans mon histoire, ce que je pensais dans ma tête. **Si je vais rentrer dans un appareil**, je suis sûr de ce que je dis, si je vais entrer dans un appareil, je suis sûr que la réponse ça sera positif, **si je dois entrer dans un ordinateur**, je suis sûr que la réponse elle sera positive, parce que je suis vraiment sûr de ce que je dis dans mon histoire, c'est des choses que j'ai vu et que j'ai vaincu dans la réalité.» E12 L632*

L'expérience du médecin permet de justifier l'absence de réalisation d'examen complémentaires par les médecins de l'association.

« Y'a pas les machines mais tu peux expliquer facilement, **tu peux démontrer. Quand tu as l'expérience, tu peux expliquer quelque chose.** » E9 L209

- **L'enjeu d'exposer son intimité physique**

Une des difficultés liée à l'examen des cicatrices par le médecin est l'évolution dans le temps de l'aspect de ces cicatrices.

« Euh, quand j'étais à l'hôpital, quand j'ai pris les euh (.), c'est ça c'est la première fois. (...) **Oui au début, le jour là que j'ai pris ces coups** donc, à part ça, ouais. » E12 L505

« Oui: elle avait dit que: il allait, si ça nécessitait de: vérifier peut être des cicatrices sur le corps, je devais le faire et tout et tout. **Moi c'est des trucs qui sont partis au fur et à mesure**, c'était pas des cicatrices profondes, mais c'était des bleus, des, qui sont, qui se sont effacés au fur et à mesure. » E6 L81

« Parce que en fait les cicatrices que j'avais, euh les brûlures que j'ai euh sur le dos, vu que ça fait un moment, **ça fait longtemps, donc du coup les traces de brûlures ça a commencé déjà a disparu** (sic). Seulement c'est ce qui était sur les cuisses et les sutures que j'avais eu ici au niveau de la cuisse, donc il avait quand même vu d'autres cicatrices. Les brûlures, ça ça avait commencé déjà à disparaître au niveau du dos. » E7 L161

L'examen des cicatrices passe par la nécessité d'enlever les vêtements, pour que le médecin puisse faire son travail de constatation.

« Parce qu'il m'a demandé de me déshabiller et j'ai fait ça, pour qu'il voit bien les cicatrices. » E4 L388

« Oui elle a regardé les cicatrices, j'ai enlevé les habits mais pas le pantalon, **que le haut, parce qu'il n'y a pas de cicatrice en bas**, seulement ici et quelques aussi ici (en montrant son torse et ses bras) Je me suis allongé sur un lit, elle a commencé à prendre les cicatrices à l'aide d'un mètre, et les centimètres tout ça. » E8 L376

« Oui, il m'a demandé pour montrer les cicatrices que j'avais, pour me déshabiller, **parce que les cicatrices sont vraiment à des places où il faut se déshabiller.** Donc j'ai retiré mon ketch, mes baskets, mon pantalon et la chemise que j'avais, euh, donc j'ai montré toutes mes cicatrices, tout ce que j'avais donc c'est ça. » E12 L484

L'enjeu de l'examen clinique du médecin est bien d'établir, ou non, la possibilité d'une relation de cause à effet entre le récit évoqué et les cicatrices constatées. C'est la notion de compatibilité. On voit bien dans les extraits suivants comment chaque cicatrice est mise en relation avec sa cause possible.

« Oui il a posé des questions, il a demandé, chaque cicatrice, **la cause de ces blessures-là**, comment c'était passé et j'ai expliqué, à chaque cicatrice il faut expliquer, comment c'était passé, **quel instrument qu'il a utilisé**. Il faut expliquer, j'ai tout expliqué ça. » E4 L231

« Beh, moi je me dis que les médecins c'est leur boulot, et puis ils savent que si une personne, ce que tu as vécu et **il connaît aussi les différentes cicatrices qui peut être soit ça c'est une brûlure, soit ça c'est un cause de quoi ça a été** ; parce que là au moins la science est plus développée que ici que chez nous. Donc euh, je me dis qu'il peut, il peut savoir. » E7 L293

« Oui elle m'a dit d'expliquer, **comment tu t'es blessé** comme ça, qu'est ce qui a fait qu'ici c'est comme ça ? J'ai tout expliqué, comment on a tapé avec la matraque, ici c'est comme ça. Je lui ai tout expliqué. » E8 L405

« Monsieur *******, bon, j'ai, dites-moi, j'ai vu ici dans ton histoire, y'a une partie qui nous a dit, qui nous explique, que tu as tombé et que tu as pris une crosse d'arme dans ta tête, et que tu avais une baïonnette dans ton bras, donc euh. **Mais dites-moi un peu comment ça s'est passé, à quelle circonstance**, donc c'est ça. » E12 L295

Pour beaucoup, l'examen physique réalisé au sein de l'association est une première occasion pour évoquer et montrer les cicatrices présentes.

« Moi dans ma vie, c'est la première fois que je vois des consultations comme ça là, c'est ma première fois, que j'ai , que j'entre dans **un endroit où on regarde des cicatrices, qu'on observe, qu'on (.) c'est la première fois**. » E4 L186

« Non c'était la première fois, c'était la première fois qu'il a fait ça. C'est la première fois. » E5 L550

« Non, il ne regarde pas les cicatrices, mais le médecin à MéDA, elle a regardé les cicatrices, bon tout ce que j'ai comme cicatrice, elle a regardé. Donc, **c'est la première fois**. » E8 L401

« Ce que j'ai jamais expliqué : c'est seulement les cicatrices j'ai pas eu le temps d'expliquer les cicatrices à l'OFRPA. » Cicatrices pas évoquées à l'OFRPA. DEL : Pourquoi n'ont-elles pas été évoquées à l'OFRPA ? « Beaucoup de questions là-bas. M'a demandé beaucoup de choses mais **n'ont pas posé la question des cicatrices à l'OFRPA** » E9 L108

L'examen des cicatrices par le médecin est complété par la mesure de leurs dimensions à l'aide d'un mètre ruban. Le constat visuel fait par le médecin est prolongé par l'ajout d'une donnée objective et objectivable. Cette action complète la valeur « d'attestation » liée à l'examen des cicatrices.

« Même les blessures que j'avais là, **il a pris un mètre, il a mesuré là, tout ça.** » E5 L507

« Et là il a pris le petit centimètre là pour **mesurer les blessures** qui sont sur moi et (.) » E7 L222 // « Oui, parce que je lui ai même demandé, j'ai dit, il a dit oui, il faut qu'on, comment dirais-je, **il faut qu'on mesure les blessures, la taille qu'il fait et tout. La profondeur tout.** » E7 L405

« Ils ont tout fait, quand même **ils ont tout mesuré**, tout là, ça ça quand même ça m'a beaucoup convaincu. Quand je l'ai vu mesurer là, là et là, toutes mes cicatrices, elle a tout fait. » E10 L177

De la même manière, prendre en photographie les cicatrices permet de corroborer les dires écrits du médecin et d'ajouter une valeur visuelle au certificat.

« Il a pris les photos des cicatrices, et pour mon cou, et tout, il était bon quoi. Après il a fait une photo, deux, trois photos pour moi il m'a donné, c'est ce que je dois déposer sur mon avocat quoi. » E2 L325

« Ça, ça m'a beaucoup plu. Parce que comme ça, à la CNDA quand on va les envoyer à mon avocat, ils vont voir, ils vont savoir exactement ça, c'est la réalité. Ouais. (...) **Parce que comme ça ils vont voir, c'est écrit et puis, il y a la photo aussi**, si ils veulent encore là-bas encore, je peux leur montrer encore à la CNDA, encore. » E10 L427

« Oui pour qu'**il fait un témoignage**. Tu vois ? (...) Un témoignage pour que, exact si c'est ça ou bien si c'est pas ça. Tu vois ? » E11 L153

L'ajout de photographie au certificat n'est pas systématique.

« Non, il a pas pris de photographie, vu que je suis partie avec mon échographie pour l'épaule que j'avais fait, vu que j'avais fait une échographie et une radio que j'ai apporté. » E6 L302

« Non non, il n'a pas pris de photo, non » E12 L519

L'absence de photographie peut être source d'incompréhension pour certains demandeurs d'asile, qui s'attendent a priori à voir des photographies figurer sur le certificat. Cet a priori est le résultat d'échanges en amont de la consultation avec d'autres demandeurs d'asile qui sont également passés par l'association et pour lesquels des photographies ont été réalisées.

Oui, par rapport aux consultations, la remarque que je vis, y'a des, on m'a dit qu'on prend des photos là-bas, mais quant à moi, eh, je n'ai pas, **on m'a pas pris de photos, je n'ai pas compris pourquoi ça s'est fait comme ça dans un mètre ruban**, et la différence là, je n'ai pas compris ça. E4 L432 // « Oui, je suis sorti, et dehors, à la gare dans l'arrêt du bus, je me suis commencé à me poser des questions, mais on n'a pas eu de photos » E4 L502

- **L'enjeu de l'examen des troubles psychologiques**

Les séquelles psychiques sont explorées par le médecin, au même titre que les séquelles physiques.

*« Oui, premièrement ils ont commencé par savoir des problèmes que je peux avoir, **si j'avais des problèmes psychiques, des traumatismes en lien avec ce que j'ai expliqué là-bas.** Oui j'ai répondu que j'avais des problèmes de sommeil, des problèmes d'angoisse, des problèmes de peur, des problèmes de perte de nuit, avec beaucoup de songes, de mauvais rêves. Y'avait, tous ces problèmes là que j'avais, j'ai expliqué ça. Tout ce que je sentais en mon intérieur j'ai expliqué ça aussi, et eux ils avait noté. » E3 L494*

*« Et puis la consultation a commencé, elle a posé des questions tout ça, concernant mon histoire, et (.) surtout sur les tortures hum, **les tortures dans ma tête aussi,** j'ai du tout expliquer, comment j'ai été torturé dans mon pays. Et souvent on me faisait sortir, quand il faisait très chaud, on me faisait sortir dehors avec un caleçon seulement (.) allongé, regarder le soleil, bon c'était lié au format, on me tapait par des matraques, des courroies tout ça. Et j'ai même des cicatrices, j'ai des cicatrices que j'ai montré, tout ça, elle a vu ça. » E8 L147*

*« Euh donc, quand j'étais là, il y a, j'ai des problèmes, il était pas simplement préoccupé par mon problème physique. Ce que j'ai vécu, les cicatrices, non. **Il était encore préoccupé par mon problème psychologique,** parce que quand je parlais, j'ai vu que le docteur il a écrit, ce que je parlais, il a posé des questions, il m'a posé des questions. » E12 L210*

L'examen des cicatrices physiques peut sembler plus aisé à réaliser que la constatation des séquelles psychiques liées aux sévices subis. Du point de vue de certains demandeurs d'asile, les « cicatrices psychiques » rendent plus difficile le travail du constat par le médecin et peuvent mettre en doute le récit de violences vécues.

*« Ouais si tu n'as pas de cicatrice on ne peut pas prendre la taille, c'est comme ça. **Si tu n'en as pas bon, on ne peut pas le faire.** Si tu en as, y'a pas de souci. Je sais pas si tu en as, bon les médecins qui croient bon je sais pas comment ça se passe avec lui. » E5 L584*

*« Oui en fait j'avais un peu peur, parce que je me suis dit que comme il fallait avoir peut être des preuves, et moi, **j'ai pas eu de cicatrices en tant que telles où l'on pouvait prendre des photos,** donc je me suis dit, peut être que, est ce qu'il allait croire à mon histoire. Que c'était que:, c'était que verbal quoi, y'a pas de: Après quand on a eu à discuter, **il expliquait que lui il y a des gens qui ont des cicatrices qui sont visibles, par contre il y en a qui n'en ont pas. Mais des cicatrices qui peuvent être au niveau de la tête et tout.** Donc je (.) » E6 L120*

- **Les effets de la certification sur le demandeur d'asile**

Le temps de l'examen physique et de l'examen des cicatrices provoque, au même titre que l'évocation du récit, des reviviscences.

« **Ben ça me faisait mal, ça me faisait mal dans le corps, même, c'est comme si ça venait de se faire quoi.** Parce que je n'ai jamais été traité par un docteur. Lorsque ça ça m'est arrivé, j'ai reçu des coups de couteau, ça s'est guéri comme ça tout seul. » E2 L333

« Euh, pour moi vraiment c'était émotionnel parce que, il a des fois ça me fait du mal quand je regarde, je, quand je vois ça me retourne au temps où ce jour-là quand tout ça passait, donc ça me fait, ça me fait vraiment des émotions et du mal dans mon cœur, donc c'est ça, c'est ça. Oui ça rappelle, **ça retourne dans mon temps**, oui c'est ça, oui. » E12 L511

On peut retrouver une discordance entre la taille de la cicatrice, telle qu'elle est mesurée par le médecin, et la valeur qui lui est attribuée par le demandeur d'asile. Il s'agit alors de ne pas réduire l'importance des séquelles aux seules cicatrices physiques.

« Oui c'était trop rapide, trop trop trop même rapide, eh tu enlèves tes habits tout ça blablabla, ouaaah, il va costas, costas, en portugais, en français c'est le dos, j'expliquais là où j'avais les problèmes, là où j'avais, je lui montrais même par le doigt pour voir, et hop. **Je sais pas si les médecins voulaient voir une grande cicatrice** avec euh je sais pas, avec des trucs là, ce qu'ils voulaient c'est pas moi, ça a été despachado (terminé) » E3 L558

Les effets de la rencontre avec le médecin se prolongent au-delà du temps imparti à la consultation.

« Donc c'est ça, quand je suis sorti pour rentrer, **mais quand je suis rentré les larmes ont finalement tombé**, mais pas à MéDA. Oui après, en cours de route, même avant de rentrer, mais pas à MéDA. » E1 L337

« Non lorsque j'étais à la maison, ça me faisait beaucoup penser à des réflexions, beaucoup de rêves, je faisais des cauchemars encore, les choses comme ça, **j'ai pas pu quand même dormir la nuit**, quoi. Parce que lorsque je me suis expliqué à Lyon, bien bien comme il faut, et je suis rentré et ça me renvoyait des réflexions encore quoi. Sur ça (.) Ça me faisait beaucoup penser, beaucoup beaucoup même. » E2 L348

« Oui, je suis sorti, et dehors, à la gare dans l'arrêt du bus, **je me suis commencé à me poser des questions**, mais on n'a pas eu de photos. » E4 L449

« Parce que même à mon retour, tellement que j'étais stressée avec l'histoire que j'ai vécu, dès que je suis rentrée, je suis montée dans le bus, j'ai acheté le ticket il y avait tellement de monde, j'ai même pas pu valider, là les contrôleurs aussi sont venus, ils ont pris, **ils m'ont donné aussi une**

amende. Donc à chaque fois, c'est pour cela que je n'aime pas, ça revient encore les mêmes choses, je me sens nerveuse après. » E7 L638

Certains demandeurs d'asile anticipent ce vécu traumatique de la consultation en demandant à un proche de les accompagner.

« Ouais y'avait une amie avec moi. (...) Ouais j'avais un peu prévu, parce que si y'a, elle, parce que elle elle avait le temps de venir m'accompagner. Donc elle si, j'ai un peu de difficulté de penser elle peut me dire, non c'est pas ça c'est ça, elle peut me mettre sur le bon chemin encore avec des conseils tu vois. Voilà c'est le plus mieux quoi. » E2 L657

« Le parrain de ma fille aussi. Parce que c'était prévu qu'il m'accompagne ce jour-là mais il a eu un contre temps donc il a pas pu. » E6 L481

Les données recueillies mettent en évidence un enjeu lié à la vérité, au crédit que le médecin peut apporter aux propos livrés par le demandeur d'asile. La rencontre avec le médecin est assortie du besoin exprimé d'une reconnaissance de véracité du récit des faits subis.

« Il voulait comprendre des choses aussi dans ma bouche, il voulait comprendre des choses aussi, sinon quand il a fini de lire, il m'a posé quelques questions. Voilà il voulait que je parle quelque chose. Et vu que c'est normal, parce que il faut dire quelque chose qui va, même si tu as déjà déposé ton histoire, il faut dire quelque chose pour qu'on voit si ce que tu dis c'est vrai ou c'est pas vrai. » E5 L302 // « Bon pour moi je me suis dit ça, parce qu'il lit mon histoire et après il me demande des choses encore, mais pour moi c'est pas grave, il voulait savoir des choses encore, de plus quoi. Voilà c'était pas grave, seulement il voulait savoir des choses. Ça a été bien, ça m'a fait plaisir quoi. Mais bon, vraiment, la rencontre était bien, ça m'a plu quoi. » E5 L322

« Bon, moi je me dis que vu qu'il a vraiment cru en mon histoire, je sais pas s'il a fait semblant ou pas, mais il a vraiment cru à mon histoire, apparemment, il sait grand-chose de ce qu'on vit en Afrique, il a cru à mon histoire, donc, et comme dans le certificat il a vraiment précisé aussi que il y a certains mots que j'ai employé, que j'ai dit, et il sent que ça vient du plus profond de moi, donc je me dis que peut être ça peut jouer en ma faveur. » E6 L448

« Oui parfois y'avait des questionnaires qui étaient un peu difficiles pour moi, donc. Mais je m'attendais aussi à ça donc. (...) Oui c'est de raconter ce que tu as vécu, le viol avec toutes les maltraitements là. A un médecin et puis après encore te faire déshabiller, donc tu te dis à la fin que, ben ce que j'ai dit est ce que les gens croient à mon histoire ? Peut-être il se dit que c'est faux, je suis en train d'inventer, donc ça faisait au moins mal quoi. » E7 L278

« Donc ils avaient des épreuves pour (.) pour voir ce que j'ai dit c'est vraiment réalité ou pas. Donc c'est ça. » E12 L50

- **Le temps de la rédaction pensé par le demandeur d'asile**

Le temps de rédaction du certificat fait suite pour certains médecins au le temps de la consultation. Le travail exploratoire du médecin se poursuit par le travail de rédaction du certificat.

*« Après quand tu finis, après, il dit bon, **je vais travailler avec ton histoire**, après il a dit une semaine tu reçois le courrier pour envoyer à la CNDA ou à Bourg en Bresse. » E11 L683*

*« Bon, comme j'expliquais, il m'a dit de laisser les documents, il va encore lire ça calmement, c'était, il y avait beaucoup de pages, y'avait beaucoup de pages. Il va relire ça calmement, pour comprendre. Souvent lui il m'écoutait ce que moi je parle. Et après, ce qui était dans les documents, il m'a demandé si je peux laisser les documents. (...) Et après, **il va relire ça calmement et, pour faire le, euh, l'attestation après** » E4 L300*

*« Il a noté, il m'a dit qu'au fait si je vois qu'il y a une erreur, je sais pas quelque chose comme ça, que c'est pas grave, qu'après **il va rédiger tout ce que je dis**. » E7 L621*

*« Je l'ai lu, et **il m'a demandé de le dire en sa présence**. » E6 L453*

La réception du certificat peut donc se faire soit immédiatement à l'issue de la consultation, soit à distance, une fois le certificat écrit et envoyé par voie postale.

« Non le certificat je l'ai pas encore reçu (...) Parce que le docteur m'a dit dans une semaine. » E5 L672

*« Après, il m'a dit que dans une semaine il allait m'envoyer le certificat, donc il m'a dit que **ça serait que dans une semaine que je vais recevoir le certificat médical** qu'il a déjà fait. » E7 L611*

« Et à la fin de mon entretien avec le docteur, j'ai, j'ai pris le relator (sic), moi-même, j'ai pris le temps de lire un peu. » E12 L648

Ce temps pris pour la rédaction engendre parfois une incertitude liée à la synthèse et à la conclusion faite par le médecin.

*« Euh non elle n'a pas lu ses notes là, **elle m'a dit qu'elle va écrire le certificat**. » E8 L413*

*« Bon j'ai vu que c'est un monsieur vraiment qui veut aussi m'aider, **mais sur le champ il m'a pas donné le résultat**, il m'a dit que dans un semaine mon assistante aura mon résultat. Bon je sais pas, bon elle est en congé présentement, donc depuis ce jour je ne sais pas. » E5 L136 // « En tout cas le dossier, bon, je sais pas la réponse, **je sais pas ce que le médecin met dedans**, je sais pas bon. (...) On attend pour voir ce qu'il a mis dedans si c'est bon pour moi, **si c'est pas bon pour moi** (...) Voilà oui. Le lire, pour voir, comment bon il s'est occupé de moi, bien bon, le résultat bon je ne sais pas ce qu'il a dit dans le résultat. Je sais pas. » E5 L716*

*« Ce que tu as parlé, je dois aussi faire ma conclusion à moi. **Et la conclusion elle m'a pas dit**. Je dois faire ma conclusion. » E9 L220*

La découverte d'une discordance entre ce qui a été dit pendant la consultation et ce qui est écrit sur le certificat peut remettre en cause le vécu de la consultation par le demandeur d'asile.

*« J'étais vraiment ... (.) **On a fait un bel entretien avec lui** (le médecin). J'ai reçu la lettre et je l'ai envoyée directement (à la CNDA). Et après je me suis concentré et j'ai lu, j'ai lu, **il a fait une erreur**. Le document était déjà parti. Il (le médecin) peut oublier la date. » E9 L120 // « J'avais confiance avec l'interview, avec l'ambiance. Je pensais que la suite c'était aussi correct. J'ai vu qu'il y avait une erreur sur la date. Je m'inquiète beaucoup, la CNDA c'est vraiment strict avec la date, avec les dates il faut être précis. Je m'inquiète vraiment beaucoup. » Il est inquiet par rapport aux conséquences. « Je m'inquiète beaucoup » (répété plusieurs fois) « cette date ». E9 L176*

La rédaction du certificat médical fait appel à des compétences spécifiques du médecin. Celles-ci permettent la réalisation d'un examen clinique adapté visant à repérer les séquelles physiques et psychologiques liées au traumatisme subi. Cet examen produit des effets sur le demandeur d'asile. Le certificat établi est destiné à être une pièce produite pour la procédure judiciaire.

2.4 La visée juridique du certificat et de la consultation

- **Ce qui participe à la validité du certificat**

- Un certificat établi en France

L'apport d'un certificat médical produit par un médecin français est souligné par les demandeurs d'asile.

*« Du coup, ici en France, on sait que ce médecin il existe parce **qu'il y a son contact, y'a son adresse. On peut le contacter**, voilà, donc tu peux le contacter, bon, tu peux mener des enquêtes sur lui pour voir si c'est un médecin. Mais si c'est une médecin qui est dans un autre pays, d'abord tu peux pas mener des enquêtes sur lui. Qu'est ce qui prouve que c'est vrai. Tu peux avoir des fautes dessus. **Voilà même que un médecin qui est ici en place, c'est plus mieux que de là-bas.** Voilà. Moi c'est ce que je dis quoi. Parce que en France ici, non, tu peux pas, tu peux pas dire que tu vas prendre quelque chose que tu fais n'importe quoi dessus. Tout est très bien, **y'a le cachet dessus, y'a la signature dessus.** Voilà. Il suffit seulement de voir dans le truc, tu vas voir l'adresse. (...) Avec internet on peut te donner tout, l'adresse, les rendez-vous, tout tout tout. (...) Voilà donc, qui va confirmer ton dossier, mais si c'est pas ça, mais dans un autre pays là, ça on ne peut pas le faire. » E5 L886*

*« Okay, okay, je vais quand même vous expliquer, comme c'est un pays où la corruption c'est vraiment, okay, **les gens s'appuient pas dans les papiers**, les gens s'appuient pas. En fait même si, quand tu as besoin d'un papier, tu peux sortir ton argent de ta poche, tu payes quelqu'un tu donnes à quelqu'un, madame j'ai par exemple 500 euros, tu me fais un certificat et vite, monsieur *** il est licencié à Médecine, tu prends l'argent tu mets dans ta poche, tu fais un certificat parce que le directeur du Ministère de l'Education, tu sais là quoi, tu signes et tu dis, Monsieur *** est licencié à Médecine. Et moi je prends le document là, je suis dans une clinique privée, je dis moi je suis licencié je suis là, il peut, ah ok, tu es embauché, tu es là, tu commences, tu fais n'importe quoi, donc c'est ça, c'est ça. » E12 L714*

- Le certificat médical comme document matériel

L'ensemble de la procédure de demande d'asile en France s'appuie sur la production de documents écrits. Ceux-ci occupent une place importante dans la procédure et par extension dans le quotidien des demandeurs d'asile.

*« Tu sais en France ici, **n'importe quel papier** qu'on te donne il faut savoir dans la tête que **c'est important**, surtout les choses comme ça. Donc c'est important, c'est les preuves bien déterminées devant le juge que tu dois donner à eux et ils vont, ils vont, eux même ils vont vérifier encore. » E2 L693*

« Quand je marche, je marche avec tous les documents (en me montrant sa sacoche qu'il contient tous ses papiers, tout son dossier), **si je perds, je perds tout** » E9 L156

« Oui j'ai dit j'ai des preuves ici, j'ai fait la traduction en français tu peux voir, oui c'est ça, c'est très important ici, on ne jette pas, depuis que je suis ici, **je ne jette pas les documents**, je garde tout, tout tout tout, parce que je sais qu'un jour ça me sera vraiment très important. Très utile, donc c'est ça. » E12 L729

La forme du certificat délivré par le médecin permet d'apporter au demandeur d'asile un élément qui est en adéquation avec ce qui est attendu de lui par la procédure : un document écrit.

« Bon pour commencer, **pour moi j'ai quelque chose d'écrit**. Euh, si ça peut me servir pour les gens qui m'ont dit oh non, il n'a pas, euh, c'est pas convaincant. Ce que je leur ai dit ne les a pas convaincus. Maintenant j'ai autre chose, si ça peut convaincre quelqu'un. » E13 L913

La différence de crédit accordé aux documents papiers entre le pays d'origine et le potentiel pays d'accueil est ici soulignée par les demandeurs d'asile. Le certificat délivré par le médecin est une manière de créer un lien, une transition entre les cultures différentes des deux pays.

« Moi je, nous, nous, nous on parle, y'a un, y'a une chose euh, qui est chez nous ici en Afrique c'est différent, **ici on compte vraiment dans tout ce qui est écrit**, vous voyez, tout ce qui est écrit, on ne blague pas, le papier ici a une grande importance, en Afrique on n'a pas cette culture. Le papier, les écrits, pff, les gens préfèrent parler, écrire, alors ici c'est important. Lorsqu'il y a une assoc qui te donne un papier, qui est vraiment valable, qui est considéré dans la CNDA, vraiment c'est de l'or. » E3 L755

« En Angola nous ne sommes pas comme vous ici, **tous les documents ici vraiment c'est très nécessaire**, il faut garder, il faut garder, garder. Euh comme euh le relator (sic) médical, comme ça date du temps, donc j'ai aucune preuve pour dire. » E12 L703

« Effectivement, en Afrique, les parents ils considèrent le mariage coutumier comme le meilleur, parce que ils ont leurs pratiques bizarres, ça c'est, c'est c'est c'est demander la main de la femme aux ancêtres, et tout et tout, c'est, ils trouvent, ils trouvent que **le mariage officiel c'est des trucs de blancs, c'est que des papiers administratifs, ça sert à rien**. Or moi je trouve que c'est le contraire. Parce que le mariage, le mariage coutumier, ça sert à rien, moi je vois même pas l'utilité, vu qu'il n'y a même pas de papier qui est délibéré pour dire que ah, euh, elle est, elle a fait un mariage religieux, euh coutumier. » E5 L345

- Une valeur réaffirmée par le partage du certificat

Les demandeurs d'asile rapportent un partage du déroulement de la consultation et du certificat avec le tiers adressant. Ce retour est l'occasion pour celui-ci d'apporter un regard et une validation du travail fait à MéDA et d'appuyer ainsi l'importance accordée au certificat.

« Même quand je suis venu, j'ai dit à mon assistant, ah c'était bien que j'ai été à MéDA, crois-moi ça s'est très bien passé, ça s'est très bien passé, vraiment le monsieur qui m'a accueilli il était vraiment accueillant, souriant. » E5 L378

« Oui avec mon assistante sociale, elle a vu, je lui ai expliqué, elle a lu. Même elle quand elle a vu la photo, elle a dit « Ohh c'est bien », elle a dit « Waouh », c'est bon comme ça. Comme ils ont tout écrit là, on va renvoyer tout ça à mon avocate qui est à Paris et que je n'ai même pas encore parlé avec. » E10 L533

« Quand elle a fini de lire, elle a dit, c'est bon, c'est bon faut garder ça, c'est important, tu vois. » E11 L755

- Quand l'évocation par la CNDA réaffirme la valeur du certificat

Lorsque le certificat est intégré au dossier du recours, le demandeur d'asile met en évidence la reconnaissance du document par l'espace juridictionnel. Ici interviewé après son audience à Paris, il a noté et retenu que le certificat édité par MéDA fait partie des pièces présentées par le rapporteur au début de l'audience.

« Exactement, là-bas ce sont des écrits, tu as tout, vu, ce sont des écrits. Lorsque la, la, lorsque vous entrez, il y a une personne qui lit, qui lit le résumé de ce qui s'est passé, et à la fin il cite, il cite tous les documents qu'ils avaient. Lorsqu'il a parlé le MéDA, là la médecine, là j'ai dit oh, moi, y'a ce document, parce que là j'ai mis la façon dont, comme je t'avais dit, le médecin a résumé mon histoire, voilà, et par rapport aux réponses que j'ai données, il a pu résumer mon histoire et j'ai aimé beaucoup, j'ai aimé. » E3 L774

- **Les enjeux liés aux usages du certificat**

- Une aide pour le demandeur d'asile ou pour la procédure ?

Le certificat en lui-même a pour but premier d'être une pièce supplémentaire versée au dossier du recours auprès de la CNDA. Le certificat sert, dans ce sens, la procédure et non pas le demandeur d'asile, du moins pas directement.

« Ça renfort (sic) quoi, le dossier quoi. Ouais, c'est bien. (...) Ce sont des preuves hein, ce sont des preuves, c'est bien. » E4 L554

« Parce qu'on sait qu'il y a un médecin, quand tu es venu, tu as torturé, voilà ce que tu as eu, mais quand tu es venu, tu as croisé un médecin, qui t'a regardé aussi, qui s'est occupé de toi, voilà

qui a confirmé que tu as eu telles tortures, tu as eu telles blessures, voilà, la taille des blessures, comment les blessures sont, sur le dossier ça peut t'aider dans la CNDA. C'est ce que mon avocat lui-même a dit, avec mon assistante voilà. » E5 L688 // « Bon, ça va m'apporter quelque chose. C'est avec ce récit, quand il vont m'envoyer le truc de, la lettre, que c'est remis à mon avocat, ça va l'aider aussi. » E5 L383

- Utilisation du certificat par l'avocat

Le certificat constitue un support, une aide pour l'avocat pour défendre le dossier du demandeur d'asile.

« Et ce dossier que je vais remettre à l'avocate, bon ça va aider aussi l'avocate pour ma procédure et moi aussi ça va m'aider pour la demande que je cherche quoi, voilà. » E5 L151

« Oui parce qu'on l'a demandé, c'est l'avocat qui l'a demandé que c'est avec ça que, il a cette preuve que je me suis fait consulté par un médecin qui a l'expérience, qui fait déjà son travail, donc pour moi c'est important. » E7 L629

« Parce qu'avec ça, l'avocate peut prendre ça, combattre le juge pour ça. Voilà mon client, bon il a subi telle torture, voilà il a même croisé un médecin, voilà ce médecin, c'est le papier qui confirme qu'il a reçu ce truc, le médecin l'a consulté. » E5 L851

- Une pluralité d'objectifs

Le but attribué au certificat varie selon les demandeurs d'asile. Pour certains, il s'agit essentiellement d'informer la CNDA sur les conséquences psychiques des traumatismes subis. Cela renvoie à la notion de vulnérabilité du demandeur d'asile et à la prise en compte de cette vulnérabilité par les institutions.

« Donc c'est juste pour prévenir la CNDA que la personne a tel état ou bien tel problème de santé avant de se lancer pour l'audience à la CNDA, parce que c'est important si tu vas le dire devant la CNDA comme ça, la personne elle peut comprendre le papier qui atteste, qui effectivement montre que tu as tel problème de santé. Et ça je pense que personnellement j'avais besoin pour justifier mon état de santé à la CNDA, et ça c'est à mon avocat de le faire, parce je dois aller le donner, c'est lui qui s'occupe de tout ça. » E1 L503

Pour d'autres, le certificat médical est une preuve. C'est une preuve d'avoir été examiné par un médecin qui a fait le constat des séquelles.

« A travers les certificats j'ai eu, chez le MéDA, ouais, ça prouve, ça montre directement que ce monsieur a eu vraiment des tortures, des persécutions. » E4 L392

« Ouais c'est un témoignage. **Le certificat montre le témoignage de ta blessure.** Ils voient, mais c'est ce que je disais. On voit les blessures en toi mais ça montre que tu as suivi un traitement et que tu as un docteur qui s'est occupé de toi, il a regardé aussi tes blessures. » E5 L842

« Beh au fait pour moi le certificat ça sert à justifier de ce que j'ai dit, ce que j'ai vécu c'est vrai, **j'ai pas menti je l'ai réellement vécu.** (...) Oui parce qu'on l'a demandé, c'est l'avocat qui l'a demandé que c'est avec ça que, **il a cette preuve que je me suis fait consulter par un médecin qui a l'expérience,** qui fait déjà son travail, donc pour moi c'est important.» E7 L625

« Oui c'était important pour moi, d'avoir ça. Parce que avec ça, **je peux réellement leur prouver,** que réellement j'ai eu, j'ai eu, j'ai eu des cicatrices sur mon corps, de torture. » E10 L54 // « Ça, ça m'a beaucoup plu. Parce que comme ça, à la CNDA quand on va les envoyer à mon avocat, ils vont voir, ils vont savoir exactement ça, c'est la réalité. Ouais. » E10 L427 // « Certificat médical, pour moi, ça, ça sert à **montrer réellement les tortures** que j'ai subies dans mon pays. » E10 L513

Même en considérant l'incertitude, formulée ici par l'un des demandeurs d'asile, sur l'importance du rôle du certificat médical pour la CNDA, il semble conférer un avantage à ceux qui en présente un.

« Oui, c'est à lui de décider, je vois. Mais c'est bien aussi quand le boulot est fait aussi, quand tu fais ton travail, c'est bien. **Parce que même quand ça va chez le juge, bon on sait que c'est un truc de coup de chance mais c'est bien quand c'est fait, c'est mieux que quand c'est pas fait quoi.** Voilà (...) Pour moi, je me dis c'est un coup de chance. Peut être même si le juge n'accepte pas, ben avec ce dossier on se dit tu as passé dans tel coin, ça peut t'aider dans autre chose, voilà donc, du coup c'est bien, c'est bien. Moi je sais que tout va bien se passer à la CNDA, je sais qu'avec ça va bien se passer, avec ce dossier, tout va bien se passer. » E5 L825

Le but du certificat reste lié à la procédure et son intérêt réside dans sa présentation auprès de la CNDA et surtout de la réponse qui sera apportée par celle-ci.

« Son grande importance c'est **avoir le statut.** » E3 L722

- Quand l'évaluation médicale met en tension le jugement

Le certificat médical est investi par certains demandeurs d'asile d'une force de conviction potentielle auprès de la CNDA. Le médecin comme représentant d'une institution morale se voit attribuer un « pouvoir de décision » qui dépasse le champ de sa seule évaluation médicale.

« Si y'avait pas de certificat médical, c'est difficile pour croire. (...) C'est difficile pour croire, tu peux expliquer, on t'avait fait comme ça, ci ci et là. Les juges c'est difficile pour croire, il

*n'a pas vu de cicatrices, il n'a pas vu euh, quelque chose qui montre que tu as eu des tortures. Mais c'est, quand **il y a le certificat qui est là, ils vont croire que tu dis la vérité.** » E4 L407*

*« Là le juge va comprendre les choses, on est dans un pays de démocratie, donc euh, quel que soit comment il va comprendre que vraiment telle personne il a eu ces problèmes, il a même consulté un médecin de chez nous, compétent, qui met son tampon et sa signature. Donc c'est que c'est la vérité. Parce que **si il ne reste pas ce dossier de ce médecin, c'est que y'a pas de démocratie.** » E5 L874*

*« Non, c'est ça, non, c'est eux qui m'ont dit qu'il faut que ça soit ou que, si eux aussi **il peut confirmer effectivement ce que je dis, que j'ai été victime de cela.** Donc j'ai accepté parce que je n'ai rien à cacher. Donc euh (.) » E7 L104*

*« J'ai pensé ce certificat est bien, selon moi, une preuve que je peux donner à la CNDA, **parce que à la CNDA quand j'ai pas le certificat, ils m'ont torturé, je suis blessé comme ça, ils vont pas me croire,** puisque à la CNDA, à l'OFPRA ah non non, je ne sais pas comment ils fonctionnent. Hum. Tout ce que tu vas dire, moi j'ai parlé à des compatriotes, il trouvera toujours quelque chose pour ne pas te donner les papiers, comme ça. **Après le certificat à la CNDA, c'est comme une preuve que tout ce que j'ai dit, quoi, les tortures que j'ai subies, ça va attester le certificat.** » Hum E8 L424*

*« Euh ce certificat, comme le docteur m'a dit, il m'a expliqué, **ça sert pour prouver ce que j'ai dit dans mon histoire.** Pour prouver ce que j'ai dit dans mon histoire, si c'est vrai ou pas. Donc c'est ça. » E12 L673*

○ Un certificat comme source d'espoir

Le certificat est réinvesti d'un espoir pour le recours. Il est une manière de considérer autrement le recours auprès de la CNDA qui vient à la suite du rejet de l'OFPRA. Ce nouvel élément qui sera présenté suscite de l'espoir pour le demandeur d'asile quant à l'issue de la procédure.

*« Normalement si tu as consulté un médecin ici, lui il confirme que oui vraiment il a été blessé, on a vérifié c'est tant, c'est tant, c'est tant, avec ce papier, quand il est envoyé à la Cour, quand il regarde, bon, et puis il regarde aussi, il voit ça en face, **et puis il voit ce que le médecin a fait aussi, bon, c'est encore une chance quoi.** Donc c'est ce que moi j'ai vu. » E5 L707 // « Ca m'a donné encore le moral et de l'espoir quoi. **Ça m'a donné le moral et l'espoir.** » E5 L204*

*« Et comme dans le certificat il a vraiment précisé aussi que il y a certains mots que j'ai employé, que j'ai dit, et il sent que ça vient du plus profond de moi, donc je me dis **que peut être ça peut jouer en ma faveur.** » E6 L450*

« Et ce que le médecin là m'a fait, un certificat, ça prouve, il a tout expliqué sur le certificat là, et le certificat là est légal. Tu vois, c'est vraiment une aide forte pour moi. Quand je vais aller à la

CNDA je vais donner le certificat là, **ils auront confiance de ça, ils auront confiance de ça. Donc c'est ça l'aide qu'elle m'a apporté.** » E8 L243 .

« **J'espère** qu'à la CNDA ils vont, ils ne vont pas rejeter ça. (5 sec) » E10 L237

« Euh, si ça peut me servir pour les gens qui m'ont dit oh non, il n'a pas, euh, c'est pas convaincant. Ce que je leur ai dit ne les a pas convaincu. Maintenant j'ai autre chose, **si ça peut convaincre quelqu'un.** » E13 L903

- Le certificat et la conformité au récit

La présentation d'un certificat auprès de la CNDA peut également porter préjudice à l'examen de la demande de protection. Dans les propos rapportés, le préjudice intervient dans le cas d'une discordance entre le certificat et les autres pièces du dossier. Le certificat réactualise la contrainte de la preuve.

« Il peut voir ça mais si vous parlez d'autres choses qui n'est pas avec, qui n'est pas conforme avec des preuves que vous avez amené, **il peut aussi déconsidérer ça.** » E4 L559

J'ai vu qu'il y avait une erreur sur la date. Je m'inquiète beaucoup, **la CNDA c'est vraiment strict avec la date, avec les dates il faut être précis.** Je m'inquiète vraiment beaucoup. » Il est inquiet par rapport aux conséquences. « Je m'inquiète beaucoup » (répété plusieurs fois) « cette date » E9 L176

- **Le demandeur d'asile à l'épreuve du contenu du certificat**

La réception, la lecture et a minima la compréhension du contenu du certificat passent souvent par le biais du travailleur social.

« Bon lui il m'a lu un peu, comme j'ai pas bien compris. Mais quand je pars à Annecy, mon assistante sociale elle elle va tout lire pour moi quoi. (...) **Tu sais moi pour lire euh les documents comme ça, c'est un peu dur des fois pour moi quoi** (...) C'est pour cela que je donne toujours à mon assistante sociale, de lire pour moi pour bien comprendre » E2 L680

« Bon parce que mon assistante elle a travaillé vendredi, bon je sais pas si elle a reçu, bon ça a passé vendredi. Vendredi moi j'étais à Lyon. Parce qu'elle m'a dit qu'elle va travailler vendredi. Maintenant elle est en congé tout la semaine, **donc je sais pas si elle a reçu ça vendredi.** Bon elle m'a pas appelé aussi pour dire qu'elle a reçu. » E5 L674

« Premièrement, **avant d'ouvrir, j'ai eu le courrier, on m'a donné et je suis allée chez mon assistante** et, c'est elle qui l'a ouvert (sic) et elle m'a dit pourquoi tu n'as pas ouvert (sic) ? (...) Elle m'a dit, c'est vous qui va ouvrir la première, mais non c'est à vous (accentué sur le vous) (...) C'est toi qui va ouvrir le premier, et après tu vas me donner et moi je vais faire la copie. » E4 L475

« On a lu avec l'assistant (...) **On l'a lu ensemble, oui.** » E13 L866

Lorsque le demandeur d'asile lit le français, l'emploi de termes médicaux spécifiques peut lui rendre la compréhension du contenu certificat impossible. Une traduction du jargon employé par le médecin est alors nécessaire.

« (continue à lire) « *Stress réactionnel aux tortures qu'il déclare avoir subi (.) et à la terreur de devoir retourner en Guinée.* » Si je comprends ce qu'il dit ici, il dit il présente du stress, **mais ça veut dire quoi ? (...)** Quand ils m'ont envoyé ça quand même, **j'ai lu la partie que j'ai comprise quand même.** » E10 L227

- **Quand le médecin se fait conseiller de la procédure**

- Relation avec l'avocat

Les données des entretiens mettent en évidence des disparités dans les relations établies avec les avocats. Ils peuvent être plus ou moins présents pour le demandeur d'asile.

« **Donc c'est mon avocat, c'est lui qui fait tout, moi je fais rien.** Donc s'il m'a conseillé d'aller là-bas, c'est sûr que j'en ai vraiment besoin, donc il ne peut pas m'envoyer n'importe où quoi. » E1 L115

La prise de contact avec l'avocat peut être tardive, elle peut se faire par le biais du travailleur social, ou au contraire l'avocat peut paraître inaccessible. Cette différence soulignée pose la question de l'accès au droit et des disparités de cet accès.

« D'ailleurs l'avocate, **on n'a pas le temps de parler avec l'avocate.** » E3 L664

« - D : Parce que l'avocate vous l'avez déjà rencontré ? - E6 : Oui, bon pas physiquement, mais Au téléphone oui. Donc du coup elle m'a dit qu'on allait attendre, quand j'allais recevoir la convocation, et on allait commencer à travailler, **là ça ne sert à rien de le faire maintenant, vu que on ne sait même pas quand ça sera.** » E6 L416

« Euh, **non pour l'instant je me suis pas vue avec elle, c'est par mail qu'on communique, si elle a des questionnaires, elle m'envoie par mail ou celui de mon assistante, c'est elle qui s'occupe de tout.** » E7 L43

« Avocat que tu ne peux même pas parler, plus de six mois, c'est mon avocat. Je l'ai jamais eu au téléphone. Quand même ici il y a, c'est pas facile pour les demandeurs d'asile. (...) J'ai le numéro, je l'ai appelé une fois, je ne l'ai pas eu, après j'ai vu avec mon assistante sociale, je lui ai expliqué, elle a dit qu'elle va l'appeler. Elle l'a appelé elle aussi, devant moi, elle me dit qu'elle est sur le répondeur. Quand je suis revenu l'après-midi, elle m'a dit qu'elle l'a eu au téléphone. **Qu'elles ont parlé, elle dit que tant qu'il n'y a pas la convocation pour la CNDA c'est pas la peine de commencer.** (...) Jusqu'à présent on n'a pas parlé encore. » E10 L534

- La connaissance du médecin sur la procédure

Les médecins de l'association ont une connaissance des modalités de la procédure et notamment des difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile au cours de celle-ci. Les extraits des interviews pointent ici les modalités de l'entretien à l'OFPRA et le contenu des notes prises au cours de l'entretien par l'officier de protection, qui peuvent parfois être discordantes avec les propos tenus par le demandeur d'asile au cours de l'entretien OFPRA.

*« Ils montraient aussi qu'ils connaissent, **qu'ils connaissent quelques problèmes de l'OFPRA** aussi. Parce que lorsque j'expliquais des erreurs qu'il s'est produit dans l'OFPRA, dans notre interprétation, ils ont montré qu'ils avaient connaissance de ces problèmes-là, oui. » E3 L395 // « Y'a beaucoup de gens euh, il n'a pas eu le temps de voir son audition écrite, ce qu'il a parlé à l'OFPRA, et, les assistantes sociales n'ont pas vraiment le temps de commencer à relire tout ce que toi tu as répondu, blablablalbla (sic), afin que tu comprennes un peu qu'est-ce qu'ils ont écrit là-dedans, tu vois ce problème, alors il y a beaucoup de gens qui sont dans cet problème-là. » E3 L427*

*« Il a vu, et, **il avait quelques remarques là, à côté des questions-réponses de l'OFPRA.** (...) Il a vu quelque chose là-bas, il a dit que ici tu as dit que c'est une semaine, mais ici tu as écrit c'est deux semaines, quelle différence après là. Et c'était pas moi, c'était les problèmes, c'était les difficultés que j'ai eu dans mon entretien chez, chez, chez le traducteur, c'est qui ça, euh, quoi, l'interprète. » E4 L515*

- L' « expertise juridique » du médecin

Les connaissances du médecin sur les enjeux de la procédure lui permettent d'y apporter une contribution légitime. Cela peut passer par un travail sur la co construction du récit,

*« Par rapport à l'histoire c'était parfait, en fait eux, ils ont bien, **ils m'ont aidé à bien rédiger ou à résumer mon histoire ; ils ont donné une forme bien précise de mon histoire que ce que l'OFPRA a résumé, ce que l'OFPRA a résumé c'est du pagaille, c'est n'importe quoi, alors que le résumé du MéDA, c'était vraiment bien travaillé et même en lisant, ça te donne vraiment une très claire explication sur mon histoire, voilà c'était parfait.** » E3 L590*

ou par des conseils sur les éléments qui méritent d'être approfondis avec l'avocat.

*« Oui, donc bon, **il a souligné, il a demandé de travailler là-dessus encore avec l'avocate.** » E6 L413*

Le demandeur d'asile sollicite le médecin et à travers lui ses compétences médicales pour un accompagnement dans la démarche administrative et juridique. Par l'intervention médicale et la rédaction du certificat, le travail du médecin amène une contribution à l'instruction du dossier dans le monde juridique. L'intervention du médecin au cours de la consultation ne se limite cependant pas à la seule certification médicale.

2.5 Des perspectives au-delà de l'enjeu de la procédure

- **Un usage élargi du certificat**

L'usage qui peut être fait du certificat en tant que tel diffère selon les demandeurs d'asile interviewés. Pour certains, l'enjeu du certificat se limite à son utilisation pour la procédure.

*« Euh, déjà premier lieu, la MéDA, comme c'est écrit médecine demande de quoi ? d'asile, donc cela veut dire que le MéDA a une cible, la cible c'est l'asile, donc c'est pour dire que ce certificat, **son premier importance c'est pour le demandeur d'asile**. Donc à part ce concept-là de demande d'asile tout ça, je vois que ça dépendrait de chacun, de chacun de nous, comment est-ce qu'il va considérer ce papier. » E3 L710*

*« Je donne à ce certificat une valeur (rires), une grande valeur, je ne sais pas comment dire (rires) À part la CNDA, ça peut aussi m'aider un jour hein, ben je ne sais pas, hum. E8 L440 (...) Oui c'est ça, ça peut m'aider aussi un jour, je ne sais pas dans quoi, **je ne sais pas dans quoi ça peut m'aider**. Mais c'est bien, ça peut m'aider un jour, à part la CNDA. » E8 L480*

Pour d'autres, le certificat peut avoir un autre usage et être transmis à la descendance. Il revêt ainsi une dimension historique.

*« Oui, je vais garder ça jalousement, c'est pour moi-même, je vais pas jeter ça, je vais garder ça. Ça va servir à d'autres choses. (...) Ouais: ce sont des preuves, **ce sont des preuves de mon histoire**. Je peux aussi expliquer ça chez, **chez mes enfants, arrières enfants**, oui ce sont des preuves, **ce sont des archives**. » E4 L582*

*Comme un souvenir que j'ai. **Que je peux expliquer à mes enfants**. E9 L205*

L'utilisation de certificat peut également être très différente et être présenté comme un faire-valoir dans la reconnaissance des séquelles liées au traumatisme.

*« Ah je crois que **je pourrais l'utiliser dans le domaine du travail** vu que généralement, les demandeurs d'asile surtout les femmes quand elles ont les papiers, on, les formations, on leur présente automatiquement les aides-soignantes, et moi je ne pourrai pas, avec , vous voyez, je ne peux même pas même me laver le dos, donc je ne veux pas faire ce boulot là en fait. Donc je crois que ça va (...) Parce que quand il y a certaines personnes qui ne veulent pas faire cette formation, puisque la demande est forte donc c'est la première proposition que l'on fait généralement. » E6 L459*

- **Faire le lien entre différentes temporalités**

- Un lien de cause à effet

En s'attachant à examiner le demandeur d'asile à la lumière du récit des faits traumatiques, le médecin fait le lien entre une temporalité passée et une temporalité présente. Il s'agit de rattacher les symptômes actuels à une cause passée.

*« Il m'a posé des questions qui étaient importantes vue mon histoire ou bien mon récit, et en même temps aussi mon état de santé. Donc **il a essayé de concilier les deux**. » E1 L280*

*« Alors quand j'expliquais ça, au docteur donc, il a relationné tout ça, il a **relationné** tout ça, il m'a expliqué, donc c'est ça que j'ai compris que c'est tout lié. Donc c'est très très très important la question que le docteur m'a posée. » E12 L427*

*« Le médecin, le médecin, le médecin normal, il n'est pas vraiment obligé de savoir ta vie en profondeur, tu peux lui expliquer les problèmes que tu as, en quelques lignes, **en quelques causes**, tu peux lui donner une lumière pour savoir, non le patient a un problème X, ce problème il m'a dit qu'il vient d'un camp (.) de concentration tout ça, ça peut voilà, mais pour lui dire vraiment en détails ta vie, non c'est pas ça. » E3 L261*

- Reconsidérer les conséquences physiques et psychiques

Une fois ce lien fait par le médecin, cela permet également au demandeur d'asile de rapprocher son propre état de santé actuel avec l'histoire vécue.

*« C'est lié avec son travail, parce que comme j'ai dit, je ne savais même pas, quand il m'a demandé comment vous êtes aujourd'hui, moi j'ai dit docteur, aujourd'hui par exemple quand je me réveille je sens des kilos dans mon bras. Y'a des fois quand je coupe des cheveux, je sens douleur, popopopopo, c'est aujourd'hui, c'est comme je sens aujourd'hui, **mais je ne savais pas que ce sont des conséquences des choses qui sont déjà passées à quatre ans, trois ans**. Donc quand il m'a posé cette question, quand j'ai dit docteur oui, c'est vrai je pense comme ça, comme ça, comme ça. » E12 L408*

*« On passe là, il y a des fois quand je dors, je prends des rêves, donc les gens qui sont là pour me, euh, je cours, il y a des gens pour me frapper, donc c'est ça, la police, donc c'est ça. Alors quand j'expliquais ça, au docteur donc, il a relationné tout ça, **il a relationné tout ça**, il m'a expliqué, donc c'est ça que j'ai compris que c'est tout lié. Donc c'est très très très important la question que le docteur m'a posé. » E12 L417*

- Un enjeu de reconnaissance pour la personne

Le lien fait entre l'histoire traumatique et les symptômes actuels permet d'ouvrir une forme de reconnaissance. L'enjeu pour le demandeur d'asile, au-delà de la rédaction du certificat est bien celle de la reconnaissance du traumatisme subi par le médecin.

« Oui c'est de raconter ce que tu as vécu, le viol avec toutes les maltraitances là. A un médecin et puis après encore te faire déshabiller, donc tu te dis à la fin que, ben ce que j'ai dit est ce que les gens croient à mon histoire ? Peut-être il se dit que c'est faux, je suis en train d'inventer, donc ça faisait au moins mal quoi. » E7 L281

*« Ah okay, de la conclusion, je me rappelle là dernièrement que le docteur a dit, et que je confirme ce que le monsieur *** il a vaincu, ce qu'il a dit, c'est vrai, je confirme qu'il a subi vraiment des violences, tout tout tout ça, c'est ça. » E12 L664*

- **Un trait d'union avec le médecin traitant**

Le certificat médical peut aussi être présenté au médecin traitant.

« Mais même le rapport du MéDA, j'attendais d'abord qu'on ait la conversation comme ça, je vais prendre un rendez-vous et peut être je vais en parler au médecin traitant que je me suis rendue là-bas. Et le rapport que j'ai (.) du MéDA. » E13 L446

Le certificat pourrait donner ainsi l'occasion au médecin de prendre connaissance d'une partie de l'histoire du demandeur d'asile qui n'avait pas été abordée auparavant.

« Parce que avec un médecin tu ne parles pas de ton histoire. » E3 L256

« Non, il ne me pose pas ce genre de questions. Il me pose des questions seulement sur la maladie que j'ai, par exemple, où j'ai mal au ventre, t'as mal au ventre et ça fait comment ? Tu fais de la diarrhée ? C'est ce genre de questions qu'il me pose. Ce médecin-là m'a posé vraiment mon histoire. Pour mon médecin traitant, il ne me pose pas sur mon histoire, tout ce que j'ai signé dans mon pays, non il ne pose pas ce genre de questions ; à la MéDA, par contre elle m'a posé des questions sur ce que moi j'ai subi dans mon pays. C'est ça la différence. » E8 L270

Une différence est soulignée par les demandeurs d'asile sur l'issue de la consultation chez le médecin traitant par rapport à la consultation au sein de MéDA. La rencontre avec le médecin de l'association ne se clôture pas par la prescription d'une ordonnance médicamenteuse.

« Les médecins de là-bas (en parlant du médecin traitant) quand je viens je dis, j'ai mal ici, je viens, ils me visitent bien, ils font leur visite comme il faut, en jouant en rigolant, ils font tout après ils me font une ordonnance, je pars, je prends mes produits. » E2 L 187

Il n'y a pas de différence, oui, que ça soit le MéDA ou chez moi, à Chambéry, tous ont besoin d'aider les patients, de m'aider vraiment, ils ont besoin de savoir ce que moi je ressens, je leur explique, comme ça il peut m'aider, à MéDA, on ne donne pas d'ordonnance ; chez le médecin on te donne une ordonnance ou si tu as des examens à faire, et il dit d'aller à l'hôpital de Chambéry là-bas, oui. E8 L217

À travers les propos des entretiens, cette donnée interroge sur la réponse du médecin traitant face à un récit de violences proposé par le demandeur d'asile.

*« Euh, on n'a vraiment un médecin traitant, parce qu'avant j'étais à Valence, on était avec un docteur, vraiment très très bien, mais quand tu vas là, je dis docteur il y a des fois je sens comme ça, je comme ça, je sens comme ça, je sens comme ça. Euh, ça passe pas du Doliprane® et ça passe pas du Doliprane® et c'est, ça termine simplement Doliprane® et diclofenac et donc c'est ça, c'est ça. » E12 L177 // « Euh, mais, j'ai j'ai j'ai quand même, j'ai quand même, une journée tenter de lui raconter ce que j'ai vécu dans mon pays, mais j'ai vu et j'ai compris qu'il était vraiment trop intéressant avec ça, il était vraiment intéressant. (...) Il était vraiment attentif quoi, **il a écouté simplement et il a écrit Doliprane® et c'est ça.** Euh, il était vraiment intéressant, pour m'écouter, donc c'est ça. » E12 L192*

L'objectif annoncé de la consultation à MéDA est de délivrer un certificat, cela permet de s'affranchir de la question de l'ordonnance et de la prescription médicamenteuse dans ce contexte. Il est alors plus facile de proposer un conseil psychologique plutôt qu'une réponse médicamenteuse aux troubles constatés.

*« Parce que parfois quand j'ai des maux des têtes comme ça, quand je vois avec mon médecin traitant, il me met juste sur la balance, il prend le poids et il fait, il essaye de prendre la tension, la température tout tout tout. Après il me dit là, faut essayer de prendre ça pour la douleur, ça. C'est différent. (...) Ben le médecin de MéDA, quand je suis partie de lui, lui il a juste fait son boulot. Parce que j'étais partie pour qu'il confirme si ce que j'ai dit c'est vrai ou faux, donc j'étais partie pour ça. **Pour lui il ne m'a pas prescrit de médicament.** Et je lui ai expliqué aussi que je ne mangeais pas quand je venais d'arriver, j'avais dépéri, et y'avait tout le temps, j'ai tenté plusieurs fois le suicide là. J'ai dit pour moi que, une fois que je quitterai ce monde ça allait résoudre ce problème. Après là il a dit que la mort ne résout rien, que tu dois penser que tu as enfants, penser à l'avenir de tes enfants parce que quand tu fais ça, et qui va s'occuper de tes enfants ? Donc ils vont se retrouver, toi déjà tu prends l'exemple sur toi, tu as perdu tes parents et du coup, tu es devenue, tu as vu comment tu as vécu donc si tes parents étaient avec, peut-être tu n'aurais pas vécu tout ce que tu as, et si toi aussi tu fais la même chose, donc tu laisses tes enfants, **là il m'a donné des idées aussi, des conseils.** » E7 L445*

- **Des suggestions et des attentes face aux difficultés rencontrées**

L'avant dernière question de la grille d'entretien interroge sur les éventuelles suggestions formulées par les demandeurs d'asile à l'attention des médecins. Elle ouvre une symétrisation dans la relation entre le médecin et le demandeur d'asile. Il n'est pas évident pour certains d'asile d'accepter cette symétrisation proposée.

*« Non, non. **Je ne peux pas parler comme ça.** » E11 L785*

*« On a très bien parlé, il m'a bien compris. Je ne vois pas pourquoi est-ce que je dirai à quelqu'un, si quelqu'un me demande je peux y aller, je lui dirai oui. **Puisque moi je n'ai rien vu de, de négatif.** » E13 L968*

- Discussion sur les modalités pratiques

Les propos recueillis suggèrent d'explicitier davantage en amont de la consultation avec le médecin le déroulement et les objectifs de celle-ci,

*« Okay, okay (.) euh, euh, des choses à améliorer, euh, c'est en fait, pour (.), quand (.), je ne sais pas comment ça fonctionne les procédures pour prendre les rendez-vous là, mais, ce que je peux conseiller pour l'amélioration, c'est que quand un individu ou une personne prend le rendez-vous là, **qu'il puisse avoir déjà une idée de ce qu'il va faire.** Parce que je crois que ce jour-là, si j'étais pas sûr de ce que j'écris, et si c'était le rendez-vous à moi personnel, si ça ne dépend pas de l'assistante sociale ou du CADA ou de notre juriste, **comme j'ai peur je crois que je, que je pouvais rester à la maison.** » E12 L770*

ou encore de mieux prendre en considération les contraintes matérielles et temporelles pour se rendre à la consultation à Lyon.

*« Non, c'est d'être un peu plus rapide, parce que c'est trop long, ça prend du temps, et quand tu viens parfois, parce que moi par exemple je ne vivais pas à Lyon, j'étais de Chambéry, donc du coup j'avais pensé que vu que mon rendez-vous c'était à 15 heures, ben que je vais à 15 heures, qu'on allait me prendre à 15 heures, pour que je puisse au moins prendre le train de 17 heures comme ça ou bien, parce que je sais qu'au moins parfois ça peut. Je m'attendais au moins, vu qu'il doit lire le récit tout ça, je m'attendais à 17 heures ou au plus tard à 16 heures 30, on avait déjà fini. Une heure une heure et demi, **ben ça a dépassé parce que j'ai même raté le train.** (...) Donc du coup c'est trop long. » E7 L576*

*« Ou soit une prochaine fois, si une personne habite trop loin tu donnes un rendez-vous l'après-midi. Donc ça sera mieux, ça sera mieux pour lui, parce que, afin que moi aussi, psychologiquement, **je ne suis pas bien parce que je sors de ma maison à 6 heures, j'ai pas mangé, j'ai resté là jusque à peu près 14 heures,** j'ai pas mangé, après de sortir là je vais à l'université, donc*

c'est pas vraiment facile, donc ce que je peux dire pour la secrétaire, si quand une personne demande un rendez-vous, elle habite trop loin tu peux décaler, tu mets l'après midi afin qu'elle ait le temps pour sortir de sa maison, pour aller au médecin, et psychologiquement, pour qu'elle puisse être vraiment concentré pour faire ce qu'il va faire. » E12 L826

On pourrait également suggérer aux demandeurs d'asile qui en ont la possibilité d'être accompagné pour se rendre à la consultation en reprenant la proposition suivante :

*« Si tu me demandes déjà des choses comme ça, des fois quand je sors, je peux me troubler aussi quoi, je ne peux pas connaître bien ma route même, comment je dois partir et, tu vois ? (...) **Tu le laisses avec du peine, il part seul et tu vois, il peut se troubler quoi.** C'est avec ce passé-là, l'image là dans sa tête, maintenant, il marche, il peut se faire du mal ailleurs, ou il se fait accidenter, ou il tombe quelque part, ça peut arriver. » E2 L636*

○ Réflexion sur les formes d'interaction avec le médecin

Une ouverture sur les formes d'interaction entre le demandeur d'asile et le médecin est proposée par les demandeurs d'asile. Notamment sur la place des questions posées par le médecin et sur la place accordée aux questions portant sur le traumatisme dans l'inauguration de la rencontre entre le médecin et de demandeur d'asile.

*« C'est pas directement, tu sais c'est pas, c'est pas tout le monde, c'est pas tout le monde qui peut tenir, à dire son histoire, le passé, ce qui est arrivé, **donc quand quelqu'un vient, ne lui demande pas directement sa vie, ce qui se passe ou comment là sur lui et (.)** Ne lui demande pas directement, il faut parler avec lui d'abord, vous dialoguez un peu, quand vous parlez vous vous comprenez bien et il commence à rigoler, tu lui demandes petit à petit, quand il commence à s'ennuyer ou comme ça la, tu lui, tu laisses sur place, tu lui redemandes sur quelque chose d'autre [encore, pour lui faire oublier, pour que le peine ça se calme un peu. » E2 L592*

Le déroulement de la consultation est guidée par les questions du médecin. Cette forme d'interaction est présentée à la fois comme un avantage et un inconvénient par les demandeurs d'asile. L'enjeu est alors de s'adapter à chaque demandeur d'asile en modulant cette forme d'interaction.

*« Par exemple pour l'accueil c'est bien, il faut aussi améliorer, **faut poser beaucoup de questions aux patients, parce qu'une personne peut oublier, mais quand tu lui poses la question, il dit ah oui j'avais oublié. (...) Et il va t'expliquer.** Mais si le médecin ne pose pas beaucoup de questions, le patient peut aussi oublier. Quand il arrive à la maison, ah il fallait que j'explique ceci cela. Donc c'est important de poser beaucoup de questions par rapport à ce que le patient te dit ou le*

malade qui dit ce qu'il a, son histoire tout ça, il faut lui poser beaucoup de questions, pour l'aider à faire sortir. » E8 L487

« J'aimerais **qu'ils changent un peu la façon de, de poser les questions.** Que le médecin revoie un peu une autre méthode, de comment, pour savoir de l'histoire que la personne vient vous raconter. Y'a un peu de méthode, un peu spécifique, voilà pour savoir au moins en profondeur les détails un peu sur ce que la personne vient raconter. Parce que y'a des gens qui n'arrivent pas à parler tout, ils parlent seulement avec des questions. (...) Y'a cela qui sont prêts à parler même de tout, mais **lorsque vous avez des questions un peu limitées ça nous limite aussi.** C'est comme, c'est comme mon exemple, je voulais leur parler, expliquer les problèmes que j'ai, avec des questions limitées j'étais aussi limité. » E3 L631

La proposition de mise en place d'un « double contrôle » en ayant deux médecins pour assurer la consultation et la rédaction du certificat fait face à l'exigence de la procédure sur l'exactitude des faits qui sont présentés.

*Quand tu es plus âgé, tu perds aussi des choses. Mais quand tu es deux, tu peux te rappeler des choses. **Proposition d'avoir deux médecins pour assurer la consultation.** « Un plus âgé, un moins âgé ». « Tu peux perdre une phrase mais l'autre il va te rappeler. Mais quand tu es seul, organiser quatre dossiers seul dans la journée. Tu dois faire 2 ou 3 erreurs. » E9 L213*

- Un horizon élargi du certificat et de la consultation

La question du moment auquel le certificat médical est introduit dans la procédure de demande d'asile est ici soulevée et trouve une résonance aux interrogations que les médecins se posent eux-mêmes.

« En fait, moi ce que j'aurais voulu, c'est que, je sais pas si ça sera possible, vu que ils s'occupent uniquement que des jeunes qui ont le droit à un recours, est ce que c'est pas possible, **qu'ils puissent voir les gens avant de passer à l'OFPRA, je sais pas (.)** » E6 L377

Le poids accordé au certificat médical dans la décision juridique est mise en question par une interviewée qui exprime le souhait qu'il prenne une part plus importante dans la prise de décision finale.

« Bon moi ce que je voulais, en tout cas pour moi, quand je suis parti, on s'est bien occupé de moi. Mais. Quand on va pour expliquer nos problèmes, quand il regarde les blessures psychiatres, je voulais qu'il s'appuie qu'il nous aide plus. Pour le coup de la CNDA quoi. Que le juge aussi puisse prendre ce dossier, et pris en compte. Je sais pas si ça c'est fait ? (...) C'est à dire, le dossier, qu'il nous donne, qu'on remette à l'avocat, qu'il doit présenter à la CNDA. Je voulais que bon, je sais pas si ça c'est fait ou ça se fait pas. **Mais faudrait que ça soit un dossier que la justice même doit**

*prendre ça en considération. Bon je sais pas si c'est le cas. Voilà je sais pas. (...) Oui ça compte dans le dossier, oui ça compte dans le dossier. Mais quelqu'un qui montre des cicatrices, qui a vu le médecin psychiatre, qui a eu les blessures tout ça, tu dois t'en rendre compte qu'une fois qu'il confirme que ouais c'est ça là, une fois qu'ils disent que c'est ça, c'est les médecins, **les médecins ils ont suivi des études pour ça, donc il faudrait qu'ils prennent aussi leurs dossiers en compte quoi.** C'est ce ça de je veux parler. Voilà, faudrait qu'ils prennent en considération, les dossiers en comptent pour savoir les études qu'ils ont fait aussi à la médecine, que pour leur montrer aussi que les études qu'ils ont suivi dans les trucs, ils méritent. » E5 L888*

Une interviewée pose la question de la possibilité de retourner à l'association pour des consultations de soins. Cette réflexion souligne la compétence des médecins à accueillir les demandeurs d'asile.

*« Euh non, ça va. Ah je voulais poser une question, est ce que, **la consultation c'est juste pour délibérer, délivrer un, un, un certificat ou: si tu es malade tu peux ?** (...) Non je, en fait je voulais savoir est ce que là le, le médecin j'ai, je crois que je veux arrêter avec lui parce que, je vois pas trop sa compétence quoi le médecin d'ici. Donc j'ai une copine qui m'avait, qui va aussi, elle est ici mais elle va faire ses consultations à Lyon.» E6 L492*

L'enjeu de la consultation à MéDA dépasse la seule certification médicale. C'est l'occasion pour le demandeur d'asile de créer des liens entre l'histoire traumatique vécue et les troubles du présent. L'enjeu de la reconnaissance par le médecin du traumatisme vécu par le demandeur d'asile passe la dissociation entre la visée juridique du certificat et la visée thérapeutique de la rencontre avec le médecin. Les propositions faites par les demandeurs d'asile constituent des pistes de réflexion pour les médecins de l'association.

Les données recueillies au cours des entretiens nous permettent d'élargir la pensée du certificat médical en sortant du lieu de la consultation. En interrogeant les demandeurs d'asile, les effets produits par la certification médicale sont pris en considération.

V. DISCUSSION

1. Validité interne : forces et limites de notre l'étude

1.1 Forces de l'étude

- **Originalité de notre travail de recherche**

Notre recherche bibliographique n'a pas trouvé d'étude qualitative qui adopte le point de vue des demandeurs d'asile pour interroger les enjeux liés à la certification médicale dans la procédure de demande de protection. Il s'agit donc du premier travail dans ce sens, c'est une des forces de notre étude.

- **Richesse de la méthodologie qualitative**

L'ensemble des données recueillies au cours des entretiens permet d'appréhender un nombre conséquent de thématiques diverses et variées, toutes en rapport avec la question de recherche posée. L'apprentissage du traitement par thématique et son organisation apporte une expérience originale de gestion des données.

- **Recueil des données**

L'enregistrement intégral des entretiens et leur retranscription mot à mot permet de limiter les biais de recueil. Seul l'entretien E9 n'a pas été enregistré. Ce refus de l'enregistrement audio constitue une preuve méthodologique de notre dispositif puisque celui-ci n'a pas été imposé et le demandeur d'asile a pu faire valoir ce choix.

1.2 Limites de l'étude

- **Biais de sélection : choix de l'échantillon et représentativité**

Les demandeurs d'asile francophones reçus à MéDA représentent entre un sixième et un septième de l'ensemble des demandeurs d'asile reçus. Il s'agit principalement de demandeurs originaires des pays d'Afrique de l'Ouest. En faisant le choix méthodologique de n'interviewer que des demandeurs d'asile francophones, seule une partie est associée à notre recherche et les questions liées à la place de l'interprète ne sont pas abordées. Ce choix méthodologique a été guidé par les contraintes financières et la complexité organisationnelle qu'aurait représenté le recours à des interprètes lors des interviews. Cette étude ne vise pas à être représentative de l'ensemble des demandeurs d'asile passés par l'association, mais bien de trouver des bons représentants et de prendre en considération leur manière de répondre et donner du sens à leur expérience de la consultation médicale.

- **Biais de participation**

La moitié des demandeurs d'asile dont les coordonnées avaient été récupérées n'ont ensuite pas répondu aux appels téléphoniques passés pour convenir d'un rendez-vous pour l'entretien thèse. Il faut donc prendre en compte que les répondants à l'étude sont ceux qui étaient motivés pour y participer.

- **Biais de déclaration**

Les déclarations recueillies au cours des différents entretiens ont pu être l'objet d'un contrôle, d'une auto censure ou de déclaration partielle de la part des demandeurs d'asile. S'adresser à un médecin peut représenter une tension à gérer dès lors que le demandeur d'asile devient « évaluateur » de cette situation.

- **Biais d'investigation**

La conduite de l'entretien est étroitement liée à la subjectivité de l'enquêteur. Les moyens mis en œuvre pour limiter ce biais d'investigation sont la proposition de la grille d'entretien aux médecins de l'association pour validation ainsi que l'écoute intégrale de l'enregistrement audio du sixième entretien avec l'un des directeurs de thèse pour rectifier la posture à adopter pendant les entretiens et travailler sur les relances.

- **Limites liées à l'interprétation des données**

La sélection des extraits d'entretiens et leur organisation par thématique pour l'exposé des résultats sont soumis également à la subjectivité de l'enquêteur. Le suivi de ce travail par les directeurs de thèse a permis de limiter cette subjectivité.

2. Validité externe : comparaison aux données de la littérature

2.1 La réactivation du traumatisme

Un des fils conducteurs reliant les données recueillies est la réactivation du traumatisme tout au long de la procédure de demande de protection. Cette réactivation est provoquée à plusieurs étapes de la procédure.

Elle intervient à la fois au moment du récit des faits vécus, à chaque répétition de ce récit (54) et également lors de l'examen des cicatrices. Le traumatisme peut également être réactivé suite à l'annonce du rejet définitif prononcé par la CNDA. Une psychologue clinicienne attachée au COMEDE en fait le constat à travers le récit de situations cliniques rencontrées au cours de ses consultations (59).

Cette réactivation du traumatisme va à l'encontre du processus de soin qui reste l'enjeu premier des thérapeutes amenés à prendre en charge les demandeurs d'asile. L'urgence de la procédure dans ses délais à respecter n'est pas en adéquation avec la temporalité du soin (6).

2.2 Les enjeux de la narration

L'exigence de la production d'un récit construit et cohérent, répondant aux attentes liées à l'examen d'une demande d'asile, est en inadéquation avec les freins à la production de ce récit dans cette situation de procédure. La capacité à produire un « *discours attendu* » (60) est altérée par des troubles langagiers propres aux victimes d'événements traumatiques. De même, les repères spatiaux et temporels sont souvent peu détaillés, alors qu'ils sont susceptibles d'apporter du crédit à l'examen du dossier. L'OFPRA s'appuie souvent sur ce manque de détails pour motiver son rejet.

Cette narration perturbée s'explique en partie par les modifications de la mémoire comme conséquence du traumatisme subi. Ces dysfonctionnements commencent à être mieux compris, ils s'appuient sur un substrat anatomique et fonctionnel d'altérations cérébrales (45).

La dimension de la différence culturelle doit également être prise en compte (61). Même si notre étude n'a interviewé que des demandeurs d'asile francophones, l'intervention des interprètes dans la restitution du récit permet parfois d'enrichir la consultation médicale en apportant une aide pour franchir la barrière linguistique et culturelle (21).

Il y a une incompatibilité entre les troubles présentés par le demandeur d'asile en rapport avec le traumatisme subi au pays et les injonctions liées à la procédure de demande d'asile comme démarche administrative et judiciaire et plus particulièrement la non prise en compte des effets des expériences traumatiques vécues.

La production de cette narration altérée amène également à nous questionner en tant que médecin sur notre relation à l'altérité. Kirmayer décrit ainsi trois réactions possibles lorsque nous sommes confrontés à une histoire qui dévie de nos attentes (62). On peut choisir d'étendre la vision du possible, d'interpréter cette narration qui fait défaut à la lumière de troubles psychologiques ou de questionner la motivation et la crédibilité du narrateur.

La posture du médecin face au récit évoqué va conditionner le discours à venir du demandeur d'asile. Le crédit accordé par le médecin à un récit déconstruit vient en opposition au soupçon voire au discrédit qui lui est apporté par les instances administratives et judiciaires (63).

L'attention portée par le médecin aux « *paroles précieuses* » (64) données par le demandeur d'asile témoigne de l'ouverture d'une réciprocité.

L'exposé des traumatismes passe par la répétition du récit. Le temps de la parole n'est pas le temps de l'urgence. Pour exemple, le premier récit fourni à l'OFPRA, écrit alors que le demandeur d'asile vient d'arriver en France sans avoir pu prendre du recul sur les faits, sera souvent différent du récit produit pour le recours auprès de la CNDA (6).

La consultation à MéDA est unique : il s'agit de faire connaissance avec l'histoire du demandeur d'asile en une seule consultation. Cela s'oppose aux autres centres qui établissent également des certificats médicaux et où celui-ci est rédigé à l'issue de plusieurs consultations. « *Plusieurs consultations seront peut-être nécessaires pour que s'installe la confiance, élément déterminant et délicat.* » (53).

L'injonction à raconter qui est faite au demandeur d'asile au cours de la procédure par l'OFPRA ou par la CNDA ne doit pas être prolongée par une injonction à la narration qui émanerait du corps médical (51).

2.3 L'enjeu de la connaissance et de la reconnaissance

Avant d'envisager la reconnaissance du traumatisme subi, il faut être en mesure de prendre connaissance de ce traumatisme (64). Il est important de poser de manière à la fois orientée et systématique la question d'éventuelles violences subies. Poser la question, c'est signifier à l'autre que l'on est prêt à entendre la réponse. Les questions posées par le médecin définissent le champ des réponses : « *if you don't ask, i'm not going to answer* » (18). La crainte de l'autorité médicale peut inhiber le patient et l'empêcher d'initier la discussion autour des violences (65).

Poser la question des violences c'est tenter d'aller à l'encontre du silence du patient qui cherche à se protéger lui-même ou à protéger le médecin du récit du traumatisme. « *Je vais donc me taire pour me protéger, je ne mettrai en façade que la part de mon histoire que vous êtes capables de supporter. L'autre part, la ténébreuse, vivra sans un mot dans les souterrains de ma personnalité. Cette histoire sans parole gouvernera notre relation parce que des mots non partagés, des récits silencieux, je m'en suis raconté dans mon for intérieur, interminablement.* » Cet extrait d'un des écrits de Boris Cyrulnik (66) illustre bien ce propos.

Ces idées entrent en résonance avec le point de vue développé par le sociologue Dodier (67) sur l'ouverture des registres d'exploration par le médecin. La sélection de ces registres par la catégorisation des individus peut limiter le champ de l'exploration.

Le rôle de l'écoute du thérapeute revêt une importance pour la reconnaissance du traumatisme subi (68) : « *Après plusieurs entretiens pendant lesquels je n'ai presque pas prononcé une phrase, tant monsieur B. avait besoin de décrire ce qui lui arrivait, et tant j'étais mal à l'aise, j'ai fini par dire « je suis désolée de ne pas pouvoir faire plus pour vous et votre famille ». Monsieur B. m'a répondu que ce qui comptait pour lui était de savoir qu'il pouvait venir me parler deux fois par mois. « À qui pourrais-je raconter ce qui nous arrive ? Il n'y a pas d'interprète, ailleurs, et cela ne les intéresse pas. » Il a ajouté qu'il pensait que sa parole avait de la valeur pour moi, parce que je l'écoutais depuis qu'il allait mal, quand il était encore au CADA.* »

Le médecin en établissant un lien entre les symptômes actuels et le vécu passé, participe à la reconnaissance du traumatisme vécu. Faire le lien entre les troubles présentés et leur origine est une manière d'attester la véracité possible de l'histoire racontée. Pour ceux qui n'ont pas de cicatrices physiques, la cicatrice psychique de la douleur est tout aussi notable, a autant de valeur et doit être reconnue (4).

2.4 Réflexions autour des cicatrices

Pour aller à la CNDA, il faut des preuves. C'est l'idée qui ressort de nos entretiens. Comme l'exil contraint est le plus souvent non préparé, mais déclenché par un évènement impromptu qui précipite le départ, bien souvent le demandeur d'asile ne quitte pas son pays en emportant avec lui ces fameuses preuves. Il n'a pas en sa possession de documents officiels qui viendraient appuyer ses propos. La preuve de l'histoire vécue passe en partie par l'attestation des traces visibles et accessibles.

Ces traces, ces cicatrices sont attestées par leur inscription sur le certificat. La difficulté tient alors au fait que parfois les cicatrices sont peu spécifiques. Les propos de l'un des médecins au cours d'une consultation illustrent bien cette difficulté : « *Si on en oublie, c'est pas grave* ». Cette réflexion intervient au cours de l'examen clinique, en parlant des nombreuses cicatrices de petites tailles et éparses qu'il était en train de recenser pour les indiquer sur le certificat.

Certaines cicatrices constatées ne sont pas en rapport avec les sévices subis mais permettent pourtant de mettre en valeur les autres cicatrices. Parfois, le médecin va attirer l'attention du demandeur d'asile sur une de ses cicatrices. « - *Et cette cicatrice-là, c'est quoi ? - Oh ça c'est rien c'est un vaccin.* » ou encore « - *C'est quand j'étais petit, je suis tombé, ça n'a rien à voir.* ». Cette constatation donne d'autant plus de poids aux autres cicatrices constatées et constitue un argument pour contrer le « mythe du réfugié menteur » (63).

Le demandeur d'asile est alors une trace mémorielle d'une histoire passée à la fois dans son corps et dans son fonctionnement psychique. Son corps porteur de cicatrices, séquelles physiques témoignant de coups subis, et son psychisme, conséquence d'une modification des rapports à l'autre et à soi-même, sont les témoins de l'histoire vécue. On peut citer ici É. Pestre : « *Le corps devient un site privilégié pour les affections traumatiques sans cesse actualisées par son parcours d'asile.* » (8) pour illustrer ce propos.

La dualité des cicatrices, physiques et psychiques, pourrait interroger sur la valeur de celles-ci et la possible existence d'une graduation. Cette idée ne semble pas recevable, puisque l'on peut avoir été menacé, sans coup porté, et être atteint d'un véritable état de stress post

traumatique. Les « *cicatrices invisibles* » évoquées dans la réflexion d’Henriques et Agrali (53) se prolongent par les « *cicatrices muettes* ».

2.5 L'enjeu juridique de la consultation médicale

Le certificat ne constitue pas une simple retranscription mot à mot de la parole du demandeur d'asile. Le travail de rédaction permet de faire la spécificité du certificat en intégrant l'expertise médicale (4,51).

La CNDA s'appuie sur des faits objectifs pour instruire le recours. Le médecin inscrit dans le certificat le détail du raisonnement médical qui conduit son évaluation. Le certificat permet ainsi une adéquation aux exigences du système. Le médecin fait le relai entre le demandeur d'asile, profane, et les structures administratives et judiciaires. Il permet d'adapter les éléments du récit du demandeur d'asile, de porter sa parole pour qu'elle soit audible en la rendant conforme aux attentes codifiées du récit produit pour la CNDA.

L'injonction à la narration faite au demandeur d'asile se prolonge par une injonction qui peut être faite au médecin. Le récit du demandeur d'asile tel qu'il est attendu pour être recevable doit être construit, avec une cohérence spatio-temporelle et effacer les défaillances de la mémoire liées au traumatisme psychologique subi. Le demandeur d'asile attend alors en retour un certificat médical qui remplisse les mêmes caractéristiques avec une exactitude des faits décrits par le médecin.

Il ne s'agit pas de délivrer un certificat médical de manière systématique. La crédibilité d'un certificat conditionne celle des certificats à venir. On peut ici faire le parallèle avec le travail de Dodier qui évoque « *l'érosion de son crédit pour les histoires à venir, du fait de la fixation durable, sur sa personne, des stigmates d'un portrait discrédité.* » (67) en parlant de l'activité des médecins du travail.

L'enjeu de la certification est de produire un certificat et non un jugement. Il s'agit pourtant dans les deux cas d'une évaluation. Sous l'angle du certificat, c'est l'aspect médical de l'histoire qui est abordé et qui apportera un point de vue supplémentaire pour la formation du jugement (7).

Pour que le certificat soit compréhensible pour le juge de la CNDA, le certificat doit utiliser des termes permettant l'établissement d'un langage commun (69). Le travail du médecin pour écrire le certificat est un travail de traduction, en fonction du destinataire du certificat (53).

Le certificat est indissociablement lié à la procédure. La valeur accordée au certificat n'est pas une valeur en soi mais bien une valeur à un horizon d'attente. Le certificat participe à donner un espoir, il ouvre l'espoir de bonne réponse de la CNDA. Le certificat est investi d'une puissance dans un temps à venir. Ce qui a de la valeur, l'est dans ce qui va venir.

Une partie de la procédure d'asile, et le certificat en fait partie, échappe à la compréhension du demandeur d'asile. Il n'est finalement pas le destinataire principal du certificat médical qui lui est remis puisqu'il est destiné à être utilisé par l'avocat. On peut faire le parallèle avec le déroulement de l'audience à la CNDA, où le plaidoyer de l'avocat clôture l'audience et n'est pas traduit par l'interprète.

Le médecin prend place dans le cadre juridique comme l'un des acteurs qui permettent au demandeur d'asile d'accéder à un droit dû et qui devrait être effectif (70). On peut de nouveau citer Dodier (67) en reprenant sa réflexion sur l'un des enjeux de la médecine du travail : « *Le médecin du travail considérera, par exemple, que c'est à lui, en tant que médecin, de faire valoir les doléances des personnes face à des audiences dont l'action poursuit d'autres visées. Plaider la cause d'un individu souffrant sera alors une tâche professionnelle.* »

2.6 Apport de l'approche sociologique en médecine

L'apport de la sociologie, et de l'analyse des pratiques qu'elle suscite, dans le domaine de la médecine est intéressant et mérite d'être pris en compte. Il s'agit d'apporter un œil non médical sur nos manières de faire quotidiennes. Ce regard sociologique peut porter aussi bien sur nos relations avec les patients (71), avec nos confrères (72), que sur la relation à nous-même et à notre pratique (73).

Notre formation de médecin est essentiellement axée sur une transmission de savoirs de médecin à médecin. On apprend de nos anciens et de nos pairs. Accepter de prendre en compte un œil non médical posé sur notre pratique quotidienne, c'est accepter d'élargir les horizons d'apprentissage, de prendre du recul et d'enrichir nos connaissances en adoptant un angle de vue différent. C'est une manière autre d'alimenter les connaissances nécessaires à notre pratique.

Cet apport de la sociologie est, dans notre étude, couplée aux connaissances apportées par le demandeur d'asile. On peut ainsi rejoindre la notion de patient « expert » qui se développe, où la transmission des savoirs et l'évolution des pratiques peut et doit être aussi guidée par l'expérience des patients et leurs connaissances propres de la maladie, de ses représentations et du système de soins (74). Elle rend possible la compréhension d'une situation d'interaction analysable sous l'angle d'une relation coopérative et qui permet de mettre en évidence ce à quoi les acteurs concernés participent pour le bon accomplissement de la certification.

L'approche sociologique et la méthodologie qualitative ici utilisées permettent d'apporter une symétrie à la relation entre le médecin et le demandeur d'asile. En s'interrogeant sur le vécu et la considération portés par les demandeurs d'asile sur cette consultation médicale singulière, ils se retrouvent associés au dispositif et prennent place au sein de celui-ci.

2.7 Lien avec la médecine générale

La rencontre ici entre le médecin et le demandeur d'asile peut être transposée dans un contexte plus large à la rencontre avec un patient allophone ou d'origine étrangère dans un cabinet de médecine générale. L'importance du travail du médecin est de connaître les enjeux de la prise en charge et les attentes qui sont spécifiques au groupe des demandeurs d'asile (75,76).

Dans l'étude qualitative lyonnaise qui s'attache aux difficultés rencontrées par les médecins dans l'accueil des demandeurs d'asile (16), il est suggéré de développer des structures dédiées pour leur prise en charge médicale. Il nous semble nécessaire que les médecins généralistes, dans leur rôle de médecin de premier recours, restent informés et en mesure d'accueillir des patients d'origine géographique et culturelle autre (77,78). Le Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille avait établi en ce sens un Manuel en 2005 : « Le praticien face à une victime de la torture » (79).

La sensibilisation des médecins quant à l'importante prévalence des traumatismes physiques et psychiques au sein de la population des demandeurs d'asile et des patients d'origine étrangère (39) est indispensable.

Les données recueillies au cours des entretiens font écho aux données de la littérature en ce qui concerne la relation à la prescription médicamenteuse dans le processus de soin chez le demandeur d'asile dans le cas des séquelles psychiques liées aux traumatismes subis (80).

VI. Conclusion

Le demandeur d'asile, dans le cadre de son parcours pour la reconnaissance du statut de réfugié, doit présenter les motifs de son exil et les craintes de persécutions empêchant son retour dans son pays d'origine. La preuve de persécutions antérieures peut être un argument pour appuyer une demande d'asile et la rédaction de certificats médicaux s'inscrit dans cette perspective. L'association Médecine et Droit d'Asile (MéDA) à travers ses consultations met en relation les demandeurs d'asile avec des médecins. Comment cette rencontre est-elle considérée par le demandeur d'asile et quels en sont les enjeux ?

Nous avons ainsi pu appréhender, au travers d'entretiens réalisés auprès d'un échantillon diversifié de demandeurs d'asile, leurs perceptions et représentations sur la certification médicale dans la procédure de demande d'asile. L'originalité et l'intérêt de notre travail reposent sur la méthodologie qualitative et le point de vue adopté pour la réalisation des entretiens. En choisissant d'interviewer les demandeurs d'asile, notre dispositif d'enquête permet d'apporter une forme de symétrisation et de prendre en compte la parole des personnes consultées. L'enquête permet également de penser la certification médicale par ses effets sur ces personnes. L'ensemble des conclusions de notre étude reprend les thématiques évoquées par les demandeurs d'asile au cours des entretiens.

Notre recherche a mis en évidence que la relation avec le MéDA en vue de rédiger un certificat médical, est suggérée pour la plupart par un tiers. Il peut s'agir d'un compatriote, d'un travailleur social ou d'un avocat. Cette demande de certificat intervient à un moment précis de la procédure : après le rejet de l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) et avant le dépôt de la demande de recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Il importe alors de tenter d'apporter une preuve supplémentaire, médicale, à un récit jugé insuffisant et peu convaincant par l'instance administrative. On comprend dès lors que l'association MéDA prend place et est ancrée au sein de tout un réseau. Elle est connue et reconnue des différents acteurs identifiés comme aidants dans la procédure de demande d'asile. Le tiers adressant est un garant de la bonne intentionnalité de MéDA. Nous avons constaté que les demandeurs d'asile n'ont parfois pas bien saisi le but de la consultation avant de s'y rendre, ce qui rend sensible la rencontre inaugurale au moment de la consultation et la nécessité d'explicitier les enjeux de celle-ci. L'accès à la consultation avec

l'un des médecins de MéDA reste limité. Le caractère unique de la structure rend les délais d'attente longs, et élargit le périmètre géographique de recrutement des demandeurs d'asile. Même si les consultations sont gratuites, le demandeur d'asile doit souvent pouvoir assumer le coût du transport.

La finalité de la consultation est de recueillir les constatations du médecin au décours d'un entretien et d'un examen clinique. Ces constatations comportent une évaluation physique, par l'examen des cicatrices et des séquelles ainsi qu'une évaluation psychologique. Ce sont les connaissances et l'expérience du médecin qui lui permettent de mettre en corrélation ses constatations avec le récit des faits ayant motivé l'exil par le demandeur d'asile. Cette mise en relation, telle qu'elle est évoquée par les personnes interviewées, met l'accent sur la spécificité des certificats produits par le MéDA. En ce sens, elles valorisent la différence de ce certificat par rapport à ceux délivrés par d'autres professionnels de santé. Cette particularité propre à MéDA renforce la notion de preuve attribuée au certificat par les demandeurs d'asile.

La consultation au sein de l'association est avant tout une rencontre entre le demandeur d'asile et le médecin. C'est une forme spécifique d'interaction. La perte de confiance envers le médecin est une des conséquences directes de l'histoire personnelle du demandeur d'asile et de ses rencontres préalables. Les conditions d'accueil mises en œuvre par l'association tentent de renverser cette méfiance initiale. Plus le demandeur d'asile est engagé dans la procédure, plus il est amené à raconter son histoire et à se raconter. La progression dans la profondeur du récit au fur et à mesure de la procédure fait écho à la notion d'intimité et de confiance. L'asymétrie de la relation médecin – demandeur d'asile est retrouvée par le jeu des questions – réponses qui guide les consultations. Il appartient au médecin de cibler les éléments qui doivent être recueillis et qui sont pertinents pour la rédaction du certificat, tout en laissant ouvert un espace d'expression. C'est là toute la complexité du travail du médecin. Il faut accepter et prendre en compte le caractère partiel de la narration faite par le demandeur d'asile.

La rencontre avec le médecin permet dans un certain nombre de cas au demandeur d'asile d'exprimer des faits ou de montrer des séquelles physiques pour la première fois depuis son arrivée en France. Cela s'explique en partie par la préparation à la consultation faite par les

travailleurs sociaux. L'expérience du partage de l'histoire vécue avec le médecin a une valeur « libératoire » pour certains demandeurs d'asile. Pour d'autres, elle peut également réactiver le traumatisme et accentuer les troubles précédemment présents. La consultation avec le médecin de MéDA permet de faire le lien entre une histoire passée traumatisante et des troubles physiques ou psychiques actuels, entre une temporalité passée et une temporalité présente. Elle articule des symptômes actuels dans une histoire de vie plus globale. Même si le médecin n'est pas juge, l'évaluation médicale qu'il porte à la lumière du récit et de l'examen physique, revêt de la valeur du point de vue du demandeur d'asile. La question de savoir si le médecin a cru ou non au récit fait par le demandeur d'asile revient à de nombreuses reprises. Le demandeur d'asile ne rencontre pas uniquement un médecin au cours de cette consultation. Les propos recueillis soulignent la valeur accordée à la rencontre avec une personne humaine, comme manière d'envisager des enjeux situés hors de la relation de soins ou de la décision judiciaire.

La réception du certificat, sa lecture et a minima sa compréhension, passent par l'intermédiaire du travailleur social. Le contenu du certificat échappe assez souvent au demandeur d'asile. Les photographies et la conclusion du certificat restent les éléments les plus marquants. Le partage de ce certificat avec le travailleur social permet également d'en valider la forme et le contenu. Le certificat comme document papier permet au demandeur d'asile d'apporter une pièce conforme à ce qui est attendu de lui par la procédure. Même si son action auprès du juge de la CNDA n'est pas clairement déterminée et que, de l'avis de certains demandeurs d'asile, il semble rester une part de chance dans la prise de décision finale, le certificat permet d'apporter des données médicales factuelles objectives.

Au-delà de la réponse qui sera formulée par la CNDA dans le cadre de la procédure, la valeur symbolique et « attestatoire » du certificat produit par le médecin, participe à réhabiliter la parole du demandeur d'asile sur ses expériences. L'enjeu de la rencontre avec le médecin croise l'impératif de reconnaissance formulé par les demandeurs d'asile. La rencontre avec un tiers bienveillant est, pour certains, une marque de réintroduction dans la collectivité humaine. Le certificat ouvre également des perspectives d'espoir quant à la décision finale rendue par la CNDA.

Le certificat sera parfois présenté à d'autres intervenants que la CNDA. Au tiers adressant dans le cas des travailleurs sociaux et des avocats, ce qui participe à la reconnaissance de l'association. À la famille, aux enfants, ce qui donne alors une valeur historique à ce certificat. Il permet également de faire le lien avec la médecine de ville, de partager l'histoire du demandeur d'asile avec le médecin traitant et d'apporter un éclairage nouveau sur des symptômes qui semblaient auparavant inexplicables. La valeur du certificat déborde la valeur qui peut lui être accordée dans le cadre de la procédure. La consultation n'a pas pour seul but la production du certificat médical. La connaissance des enjeux et difficultés liés au parcours pour la reconnaissance du statut de réfugié par le médecin, lui permet également de partager des conseils d'ordre psychologique et des conseils liés à la procédure judiciaire.

Des pistes pour modifier l'organisation de l'association et des consultations sont proposées par certains demandeurs d'asile. Elles sont basées sur leur expérience propre de la consultation. On retrouve des modalités pratiques, comme l'idée d'adresser les documents tels que le récit et le rejet de l'OFPRA au médecin, pour qu'il en prenne connaissance bien en amont de la consultation. D'autres suggestions sont plus liées à la procédure de demande d'asile en général : présenter le certificat médical directement auprès de l'OFPRA pour éviter l'annonce du rejet, faire en sorte que le certificat médical ait plus de poids dans la prise de décision finale. Ces propositions entrent en résonance avec les interrogations soulevées par les médecins eux-mêmes sur leur pratique.

Il serait intéressant d'organiser un temps de restitution, autour des conclusions de cette recherche, avec l'ensemble des membres de l'association pour prolonger l'action des paroles livrées au cours des entretiens par les demandeurs d'asile.

L'activité réalisée par les médecins de MéDA est un bel exemple de la complexité et de la richesse du travail de médecin, et notamment du travail de médecin généraliste, dès lors qu'il est confronté à une « humanité blessée ». En prenant en compte l'individu dans sa globalité, il s'attache à regrouper des dimensions diverses que peuvent être les dimensions sociales, morales, humaines et juridiques.

VII. Bibliographie

1. Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne - Conseil de l'Europe. Manuel de droit européen en matière d'asile, de frontières et d'immigration. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne; 2014.
2. Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides. À l'écoute du monde - Rapport d'activité 2017 [En ligne]. avr 2018 p. 127. Disponible: https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/ra_ofpra2017_web_0604.pdf
3. Ministère de l'Intérieur - Direction générale des étrangers en France. Le guide du Demandeur d'Asile en France [En ligne]. nov 2015 p. 42. Disponible: https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_du_demandeur_dasile_02.11.2015_0.pdf
4. Mestre C. La rédaction d'un certificat médical pour un demandeur d'asile : enjeux thérapeutique et social. *Evol Psychiatr (Paris)*. 2006;71(3):535-44.
5. [En ligne]. MéDA. Médecine et Droit d'Asile - Association type loi 1901; [cité le 22 mars 2019]. Disponible: <https://medalyon.org/25-2/>
6. Saglio-Yatzimirsky M-C. Urgences et temporalités de la parole. *Maux Exil - COMEDE*. sept 2017;55(3):3-4.
7. Revault P, Veïsse A. Certification médicale et droit d'asile, risques et dérives. *Maux Exil - COMEDE*. sept 2011;34.
8. Pestre É. La vie psychique des réfugiés. Paris, France : Petite Bibliothèque Payot; 2010. 372 p.
9. Didier E. Torture et mythe de la preuve. *Plein Droit* [En ligne]. oct 1992 [cité le 15 déc 2017];18-19. Disponible: <https://www.gisti.org/spip.php?article3573>
10. Dromer C. Le certificat médical : pièce jointe à la demande d'asile en France [Mémoire de Master 2, en ligne]. Evry, Val d'Essonne : Université d'Evry; 2007 [cité le 6 mars 2018]. Disponible: <https://issuu.com/medecinsdumonde/docs/le-certificat-medical-piece-jointe->
11. *Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire*. Santé et recours aux soins des migrants en France. janv 2012;(2-3-4):13-51.
12. Lot F, Quelet S, Rey S, Hamers F, Verrier A. La santé et l'accès aux soins des migrants : un enjeu de santé publique. *Bull Epidémiologique Hebd*. sept 2017;19-20:371-436.
13. Keller A, Lhewa D, Rosenfeld B, Sachs E, Aladjem A, Cohen I, et al. Traumatic Experiences and Psychological Distress in an Urban Refugee Population Seeking Treatment Services. *J Nerv Ment Dis*. mars 2006;194(3):188-94.
14. Haagen JFG, ter Heide FJJ, Mooren TM, Knipscheer JW, Kleber RJ. Predicting post-traumatic stress disorder treatment response in refugees: Multilevel analysis. *Br J Clin Psychol*. mars 2017;56:69-83.
15. Nations Unies, Haut Commissariat aux droits de l'homme. Protocole d'Istanbul: manuel pour enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York : Nations Unies; 2005.

16. Honyiglo E. Asile et Parcours de soins : une relation chaotique ? Et si les médecins nous en parlaient - Étude qualitative auprès de médecins en région Auvergne-Rhône Alpes. Université Claude Bernard - Lyon 1; 2018.
17. Dewey J. La formation des valeurs - traduit de l'anglais (E.-U.) et présenté par Alexandra Bidet, Louis Quéré, Gêrôme Truc. Paris, France, pour la version française : La découverte; 2011. 235 p. (Les empêcheurs de tourner en rond).
18. Shannon PJ. Refugees' advice to physicians: how to ask about mental health. *Fam Pract.* août 2014;31(4):462-6.
19. Association Médecine et Droit d'Asile (MéDA) [En ligne]. Conseil Départemental du Rhône de l'Ordre des Médecins. [cité le 7 mars 2018]. Disponible: <http://conseil-departemental-69.medecin.fr/informations-pratiques/association-medecine-droit-dasile-meda/>
20. Schittly R. La médecine légale au service du droit d'asile - À Lyon, des praticiens retraités aident des migrants à prouver les violences qu'ils ont subies. *Le Monde.* 21 févr 2017;
21. Brisset C, Leanza Y, Laforest K. Working with interpreters in health care: A systematic review and meta-ethnography of qualitative studies. *Patient Educ Couns.* 2013;91(2):131-40.
22. Conseil National de l'Ordre des Médecins. Les certificats médicaux [En ligne]. 2016 [cité le 15 mai 2018]. Disponible: <https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnomcertificatsmedicaux.pdf>
23. Jouanneteau C, Biot J. Le rôle du certificat médical dans la demande d'asile. Lyon, France : Université Claude Bernard; 2009.
24. Giroux F. Rôle ambigu du certificat médical. *Rhizome.* déc 2005;21(4):44-6.
25. Charlier P. Une consultation d'anthropologie médicale ouverte aux migrants : pour quoi faire ? *Ann Dermatol Vénéréologie.* févr 2017;144(2):89-91.
26. Projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie [En ligne]. Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, INTX1801788L avr 2018. Disponible: https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do;jsessionid=9BBBA7C5ADA183861D1E93021AC1E85A.tplgfr29s_2?idDocument=JORFDOLE000036629528&type=contenu&id=2&typeLoi=proj&legislature=15
27. Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides. Déroulement de la procédure à l'OFPPRA [En ligne]. 2019 [cité le 23 mars 2019]. Disponible: https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/190107_-_deroulement_de_la_procedure_a_lofpra_-_schema.pdf
28. Règlement du Parlement Européen et du Conseil établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale introduite dans l'un des États membres par un ressortissant de pays tiers ou un apatride (refonte) [En ligne]. 604/2013 26 juin 2013. Disponible: <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/public/Dublin-FR.pdf>
29. [En ligne]. GISTI - Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s. La procédure d'asile en France; 11 janv 2019 [cité le 19 févr 2019]. Disponible: <https://www.gisti.org/spip.php?article5116>

30. Lamour P. Parcours du combattant pour demandeurs d'asile. *Plein Droit*. oct 1994;26.
31. VIDEO. Le parcours du combattant d'un demandeur d'asile en France. *L'Obs* [En ligne]. févr 2018 [cité le 15 mai 2018]; Disponible: <https://www.nouvelobs.com/monde/migrants/20180219.OBS2435/video-le-parcours-du-combattant-d-un-demandeur-d-asile-en-france.html>
32. Gaeremynck, J pour le conseil d'administration de l'OFPPRA. Liste des pays d'origine sûrs [En ligne]. INTV1523930S 17 oct 2015. Disponible: https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/151017_jorf_decision_ca_ofpra_du_9_octobre_2015.pdf
33. Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides. Liste des associations habilitées par décision du 10 décembre 2018 à proposer des représentants en vue d'accompagner le demandeur d'asile ou le réfugié ou le bénéficiaire de la protection subsidiaire à un entretien personnel mené par l'Ofpra [En ligne]. 2018 [cité le 1 mars 2019]. Disponible: https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/181218_-_liste_des_associations_habilitees.pdf
34. Baumard M. L'antichambre de la France. *M Le magazine du Monde*. 26 août 2017;37-40.
35. Durand P-N. Officiers du droit d'asile | Public Senat [En ligne]. 2017 [cité le 18 oct 2017]. Disponible: <https://www.publicsenat.fr/emission/officiers-du-droit-d-asile-76899#.WdocTL2DfXQ.email>
36. Denesle V. Je suis votre avocat [En ligne]. AGAT Films & Cie; 2018. 51 minutes. Disponible: https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=LFKG5_m3gpw
37. [En ligne]. Cour Nationale du Droit d'Asile. Rapport d'activité 2018; 31 janv 2019 [cité le 7 mars 2019]. Disponible: <http://www.cnda.fr/content/download/153729/1556582/version/6/file/RA2018-FINAL-internet.pdf>
38. Steel Z, Chey T, Silove D, Marnane C. Association of Torture and Other Potentially Traumatic Events With Mental Health Outcomes Among Populations Exposed to Mass Conflict and Displacement. *J Am Med Assoc*. août 2009;302(5):537-49.
39. Eisenman DP, Keller AS, Kim G. Survivors of torture in a general medical setting: how often have patients been tortured, and how often is it missed? *West J Med*. mai 2000;172(5):301-4.
40. Jaranson JM, Butcher J, Halcon L, Johnson DR, Robertson C, Savik K, et al. Somali and Oromo refugees: correlates of torture and trauma history. *Am J Public Health*. avr 2004;94(4):591-98.
41. Brunet A. Expositions récurrentes aux événements traumatiques: inoculation ou vulnérabilité croissante? *Santé Ment Au Qué*. 1996;21(1):145-62.
42. Danielsen L, Rasmussen OV. Dermatological findings after alleged torture. *Torture*. 2006;16(2):108-127.
43. Domovitch E, Berger PB, Wawer MJ, Etlin DD, Marshall JC. Human Torture: Description and Sequelae of 104 Cases. *Can Fam Physician*. 1984;30:827-30.

44. Agrali S. Les séquelles psychologiques de la torture [En ligne]. Paris : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture; 2011 p. 291-7. (Un monde tortionnaire). Disponible: <http://www.acatfrance.fr/public/rapport-torture-2010-293-299.pdf>
45. Dégeilh F, Viard A, Dayan J, Guénolé F, Egler P-J, Baleyte J-M, et al. Altérations mnésiques dans l'état de stress post-traumatique : résultats comportementaux et neuro-imagerie. *Rev Neuropsychol.* 28 mai 2013;Volume 5(1):45-55.
46. Critères diagnostiques du DSM-5 (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, cinquième édition, 2015) pour le trouble de stress post-traumatique 309.81 (F-43-10). 2015.
47. [En ligne]. Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides. Demander l'asile en France (en cas de mutilation sexuelle féminine); déc 2018 [cité le 1 mars 2019]. Disponible: <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/la-procedure-de-demande-d-asile-et>
48. [En ligne]. Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides. La mobilisation de l'Ofpra auprès des victimes de la torture; nov 2016 [cité le 1 mars 2019]. Disponible: <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/la-mobilisation-de-l-ofpra-aupres>
49. Conseil d'État, 10ème / 9ème SSR, 10/04/2015, 372864 [En ligne]. 2015 [cité le 6 mars 2018]. Disponible: https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CE_TATEXT000030468549&fastReqId=74653594&fastPos=38
50. Forsman L, Edston E. Medicolegal certificates in investigations of asylum applications. *J Med Ethics.* 2000;26(4):289.
51. D'Halluin E. La mobilisation du clinicien dans les procédures d'asile en France : pratiques et dilemmes. *Evol Psychiatr (Paris).* 2006;71(3):521-34.
52. Mestre C. Pour un engagement professionnel et citoyen. *Rhizome.* déc 2005;21:28-32.
53. Henriques C, Agrali S. Certificat médical et logique de la preuve. *Prat - Cah Médecin Utop.* oct 2005;31:33-6.
54. Hervieu C. La répétition dans la clinique des réfugiés. *Cliniques.* janv 2017;13(1):170-82.
55. Aubin-Auger I, Mercier A, Baumann L, Lehr-Drylewicz A-M, Imbert P, Letrilliart L, et al. Introduction à la recherche qualitative. *Exercer.* 2008;84(19):142-5.
56. Britten N. Qualitative interviews in medical research. *BMJ.* 1995;311:251.
57. Barbot J. 6 – Mener un entretien de face à face. Dans: *L'enquête sociologique* [En ligne]. Paris : Presses Universitaires de France; 2012. p. 115-41. (Quadrige). Disponible: <https://www.cairn.info/l-enquete-sociologique--9782130608738-p-115.htm>
58. Philippoteau C, Michel-Béchet L. Les « interactions symboliques » dans la relation entre le médecin généraliste et ses patients - Etude qualitative de dyades médecins-patients. Lyon, France : Université Claude Bernard; 2015.
59. Nguyen A. L'agonie administrative des exilés. *L'Autre.* déc 2012;Volume 15(2):197-206.
60. Montagut M. L'emprise de la torture : les troubles langagiers des demandeurs d'asile face aux attentes institutionnelles. *Lang Soc.* 4 nov 2016;N° 158(4):89-105.
61. Boehnlein JK. La place de la culture dans les études sur le traumatisme : une perspective américaine. *Evol Psychiatr (Paris).* 2002;67(4):712-23.

62. Kirmayer LJ. Failures of imagination: The refugee's narrative in psychiatry. *Anthropol Med.* 2003;10(2):167-85.
63. Rousseau C, Foxen P. Le mythe du réfugié menteur : un mensonge indispensable ? *L'évolution Psychiatr.* 2006;71(3):505-20.
64. Métreux J-C. La migration comme métaphore. Paris, France : La dispute; 2011. 261 p.
65. Shannon P, O'Dougherty M, Mehta E. Refugees' perspectives on barriers to communication about trauma histories in primary care. *Ment Health Fam Med.* 2012;9:47-55.
66. Cyrulnik B. Mourir de Dire. Odile Jacob. Paris, France; 2010. 260 p.
67. Dodier N. L'expertise médicale. Métaillé. Paris, France; 1993. 367 p.
68. Wolmark L. Dépossessions, actes et paroles dans la clinique de l'exil. *Rhizome.* 2017;N° 63(1):14-20.
69. Hofmann M, Hagemeyer I, Altenhain K, Kruse J. Evaluation of medical and psychological expert opinions in asylum and residence legislation. *Psychother Psychosom Med Psychol.* janv 2014;64(1):12-9.
70. Franguiadakis S, Jaillardon E, Belkis D. En quête d'asile - Aide associative et accès au(x) droit(s). Paris, France : L.G.D.J; 2004. 287 p.
71. Goffman E. Asiles - études sur la condition sociale des malades mentaux. Le sens commun. 1968. 447 p.
72. Castel P. Le médecin, son patient et ses pairs. Une nouvelle approche de la relation thérapeutique. *Rev Française Sociol.* 2005;46(3):443-67.
73. Bloy G. L'incertitude en médecine générale: sources, formes et accommodements possibles. *Sci Soc Santé.* 2008;26(1):67-92.
74. [En ligne]. Haute Autorité de Santé. Patients et soignants, vers un nécessaire partenariat; déc 2016. Disponible: https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2728261/en/patients-et-soignants-vers-un-necessaire-partenariat
75. Mishori R, Aleinikoff S, Davis D. Primary care for refugees: Challenges and opportunities. *Am Fam Physician.* 2017;96(2):112-120.
76. Jensen NK, Norredam M, Priebe S, Krasnik A. How do general practitioners experience providing care to refugees with mental health problems? A qualitative study from Denmark. *BMC Fam Pract.* 2013;14:17.
77. Durieux-Paillard S, Dominicé Dao M, Junod Perron N. Patients migrants au cabinet médical : médecine générale ou pratique spécialisée ? *Rev Médicale Suisse* [En ligne]. 2007 [cité le 22 janv 2019];126(3). Disponible: <https://www.revmed.ch/RMS/2007/RMS-126/32592>
78. Schwald O, Smolenski C. Réfugiés traumatisés et victimes de torture au cabinet du médecin. *Prim Hosp Care - Médecine Interne Générale.* 2016;16(3):55-8.
79. Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille, Avre. Le praticien face à une victime de torture. 2005.
80. McCleary JS, Shannon PJ, Cook TL. Connecting Refugees to Substance Use Treatment: A Qualitative Study. *Soc Work Public Health.* 2016;31(1):1-8.

VIII. Annexes

3. Annexe 1 : Fiche de recueil des coordonnées du demandeur d'asile

Entretien MéDA

Bonjour, je m'appelle Delphine PEUGNY, je suis étudiante en médecine et dans le cadre de la fin de mes études, je mène un travail de recherche.

J'aimerais discuter de la rencontre que vous venez d'avoir avec un médecin, au sein de l'association Médecine et Droit d'Asile.

Je propose pour cela de vous voir d'ici une semaine ou deux au cours d'un entretien, d'une discussion qui dure environ une heure.

En général, je me déplace et je viens vous rendre visite, pour ne pas vous faire revenir sur Lyon, mais c'est comme cela vous arrange.

Voici mes coordonnées, n'hésitez pas à me joindre. Je reprendrai contact avec vous d'ici quelques jours.

Delphine PEUGNY
06 64 32 97 25
delphine.peugny@gmail.com

Coordonnées

(à envoyer à Delphine par mail ou à mettre de côté et je passerai les chercher)

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Ville : _____

Date de la consultation à MéDA : _____

Nom du médecin _____

Un grand MERCI à toute l'équipe du MéDA

4. Annexe 2 : Grille d'entretien, première version

Bonjour, je m'appelle Delphine PEUGNY, je suis étudiante et dans le cadre de la fin de mes études, je mène un travail de recherche.

Je m'intéresse à votre ressenti suite à la consultation qui a eu lieu à l'association « Médecine et Droit d'Asile » (MéDA) et à la rencontre avec un des médecins de cette association.

Il faut imaginer cet entretien plutôt comme une discussion, j'ai préparé quelques questions mais on n'est pas obligé de suivre cette trame. Vos réponses sont libres, il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses ; c'est votre ressenti, votre vécu qui compte.

Cette discussion aujourd'hui n'entrera pas du tout en compte dans le cadre de la procédure de la demande d'asile, ce que vous pourrez dire ne sera pas communiqué à la Cour Nationale du Droit d'Asile, ni au médecin qui vous a reçu en consultation.
Et tout cela reste bien évidemment anonyme.

Si vous êtes d'accord, notre entretien est enregistré ce qui me permettra de le réécouter tranquillement par la suite.

I/ AVANT LA CONSULTATION

- 1- Comment cela s'est-il passé pour prendre le rendez-vous à MéDA ?
- 2- Quelle présentation vous a-t-on faite de l'association avant ?
- 3- Comment vous étiez-vous préparé à la consultation ? Quelles craintes aviez-vous (si vous en aviez) avant de venir à la consultation ?

II/ L'ACCUEIL

- 4- Pouvez-vous me raconter comment le médecin s'est présenté au début de la consultation ? Est-ce que vous vous souvenez des premiers mots de la consultation ?
- 5- Que représente pour vous en général une consultation avec un médecin ? Est-ce que la consultation à MéDA ressemble à une consultation habituelle ?
- 6- Pouvez-vous me décrire l'ambiance de la consultation ? Comment vous sentiez-vous pendant la consultation ? (*moment de silence ? si à l'aise ou non*)

III/ LE DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

- 7- Comment s'est poursuivie la consultation ?
Le médecin avait-il lu les différents documents que vous aviez apportés (le récit initial, les notes de l'entretien de l'OFPRA..), en a-t-il pris connaissance devant vous, ou vous a-t-il demandé directement de raconter votre histoire ?
- 8- Qu'avez-vous pensé des questions que le médecin a pu vous poser ? (*pertinence, questions directes ?*)

9- Parfois en consultation, en reprenant l'histoire avec le médecin, des éléments nouveaux, des choses nouvelles sont racontés, refont surface. Est ce que cela a été votre cas, comment pouvez vous l'expliquer ?

10- Comment avez vous perçu les réactions, les émotions du médecin face à votre récit ?

11- Qu'avez vous pensé de la durée de la consultation ?

12- Comment s'est passé l'examen du corps, l'examen des cicatrices ?

13- Des photographies ont elles été prises pendant la consultation ? Comment avez vous vécu ce moment ?

14- Comment était la relation avec l'interprète ?

15- Comment avez vous abordé le contexte politique, ethnique ou religieux de votre pays d'origine avec le médecin ?

IV/ UNE FOIS LA CONSULTATION TERMINEE

16- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées personnellement pendant la consultation avec le médecin ? (*à se faire comprendre, niveau culturel*)

17- Quels regrets pouvez vous avoir suite à la consultation ? De choses dont vous auriez aimé parler mais l'occasion ne n'est pas présentée ?

18- Que représente pour vous cette consultation ? Comment en gardez vous un souvenir ?

19- Quelles seraient vos suggestions pour les médecins de l'association ? Quel serait l'idéal pour vous par rapport à cette consultation ?

20- Comment avez vous récupéré le certificat ?

Avez vous lu (Vous a-t-on lu) le certificat médical une fois que vous l'avez reçu ? Qu'en pensez-vous personnellement ?

Quelle valeur accordez vous à ce certificat ?

Je vous remercie vivement d'avoir accepté cet entretien et d'avoir pris le temps pour cette discussion.

5. Annexe 3 : Grille d'entretien, dernière version

Bonjour, je m'appelle Delphine PEUGNY, je suis étudiante et dans le cadre de la fin de mes études, je mène un travail de recherche.

Je m'intéresse à votre ressenti suite à la consultation qui a eu lieu à l'association « Médecine et Droit d'Asile » (MéDA) et à la rencontre avec un des médecins de cette association.

Il faut imaginer cet entretien plutôt comme une discussion, j'ai préparé quelques questions mais on n'est pas obligé de suivre cette trame. Vos réponses sont libres, il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses ; c'est votre ressenti, votre vécu qui compte.

Cette discussion aujourd'hui n'entrera pas du tout en compte dans le cadre de la procédure de la demande d'asile, ce que vous pourrez dire ne sera pas communiqué à la Cour Nationale du Droit d'Asile, ni au médecin qui vous a reçu en consultation.
Et tout cela reste bien évidemment anonyme.

Si vous êtes d'accord, notre entretien est enregistré ce qui me permettra de le réécouter tranquillement par la suite.

I/ AVANT LA CONSULTATION

1- Comment cela s'est-il passé pour prendre le rendez-vous à MéDA ? Qu'est-ce qui a motivé la nécessité d'avoir un certificat médical ?

2- Comment vous a-t-on présenté l'association MéDA avant le rendez-vous ?

3- Comment s'est passée l'organisation avant de se rendre à l'association pour la consultation ?

Comment vous étiez-vous préparé à la consultation ? Quelles émotions aviez-vous avant de vous rendre à la consultation ?

4- Aviez-vous des attentes particulières avant la consultation ? Pour vous qu'est-ce qui est important et qui doit apparaître dans le certificat ?

II/ L'ACCUEIL

5- Que représente pour vous en général une consultation avec un médecin ? Est-ce que la consultation à MéDA ressemble à une consultation habituelle ?

6- Pouvez-vous me raconter votre arrivée à l'association, le contact avec la secrétaire, puis l'attente dans la salle d'attente ?

Pouvez-vous me raconter le premier contact avec le médecin ? Est-ce que vous vous souvenez des premiers mots de la consultation ?

Le médecin vous a-t-il demandé si vous saviez pourquoi vous étiez là ?

7- Pouvez-vous me décrire l'ambiance de la consultation ? Comment vous sentiez-vous pendant la consultation ? (*Ça veut dire quoi se sentir à l'aise ?*)

III/ LE DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

8- Comment s'est poursuivie la consultation ?

Le médecin avait-il lu les différents documents que vous aviez apportés (le récit initial, les notes de l'entretien de l'OFPRA..), en a-t-il pris connaissance devant vous, ou vous a-t-il demandé directement de raconter votre histoire ?

9- Qu'avez-vous pensé des questions que le médecin a pu vous poser ? (*pertinence, questions directes ?*) A propos de quoi le médecin vous a-t-il posé des questions ? (*donner des exemples*) Que pensez-vous des réponses que vous avez pu donner ?

10- Souvent pendant la consultation, le médecin demande « Et maintenant comment vous sentez-vous ? ». Pourquoi vous a-t-il posé cette question à votre avis ?

11- Parfois en consultation, en reprenant l'histoire avec le médecin, des éléments nouveaux, des choses nouvelles sont racontés, refont surface. Est-ce que cela a été votre cas, comment pouvez-vous l'expliquer ?

12- Comment avez-vous perçu les réactions, les émotions du médecin face à votre récit ?

13- Comment s'est passé l'examen du corps, l'examen des cicatrices ?

14- Des photographies ont-elles été prises pendant la consultation ? Comment avez-vous vécu ce moment ?

14'- Qu'avez-vous pensé de la durée de la consultation ?

15- Comment avez-vous abordé le contexte politique, ethnique ou religieux de votre pays d'origine avec le médecin ?

IV/ UNE FOIS LA CONSULTATION TERMINEE

16- Comment était la communication avec le médecin ? (*difficultés à se faire comprendre, au niveau culturel*)

18- Que représente pour vous cette consultation ? Quel souvenir en gardez-vous ? Quels points positifs et quels points négatifs gardez-vous ?

19- Comment avez-vous récupéré le certificat ?

Avez-vous lu (ou Vous a-t-on lu) le certificat médical une fois que vous l'avez reçu ? Qu'en pensez-vous personnellement ? Avez-vous lu la conclusion ?

Quelle valeur accordez-vous à ce certificat ? A quoi pensez-vous qu'il sert ? (*dans la procédure et dans votre histoire plus globale*)

20- Avez-vous ensuite débriefé / discuté de cette consultation avec d'autres personnes ? (résident du CADA, assistante sociale, avocat..)

21- Quelles seraient vos suggestions pour les médecins de l'association ? Quel serait l'idéal pour vous concernant cette consultation ?

Je vous remercie vivement d'avoir accepté cet entretien et d'avoir pris le temps pour cette discussion.

6. Annexe 4 : Entretiens retranscrits

Codes pour la retranscription des entretiens

DEL	désignation de l'enquêteur
E1, E2, ...	désignation de l'enquêté
[alors [oui	chevauchement dans le discours entre l'enquêteur et l'enquêté
(.)	pause d'une seconde dans la narration
(3sec)	pause de trois secondes dans la narration
alo:rs	prolongement d'une syllabe lors de la prononciation
(<i>lève les yeux</i>)	précision sur le non verbal et le contexte de l'entretien

Retranscription entretien E1

Date de l'entretien : 8 mars 2018

durée enregistrement : 43 min 19 sec

durée de la rencontre : 1 heure et quart environ

5 Premier entretien, il se déroule dans une paroisse, là où est hébergé, de manière provisoire, le premier interviewé. Il a demandé à ce que l'on puisse s'installer dans une petite salle de travail du presbytère. Je le suis, il y a une table carrée avec 8 chaises autour qui occupent quasiment tout l'espace. Je m'assoie la première, il semble hésiter, va pour s'installer complètement en face, mais ça fait quand même un peu loin, finit par se rapprocher et on est assis dans le même coin. Je sors mon cahier et mes notes.

10 Une autre salle de travail jouxte celle où nous sommes installés, en bruit de fond : les rires et les conversations indistinctes de l'autre côté du mur.

15 Je me présente avec l'accroche que j'ai préparée. Au moment où je propose d'enregistrer l'entretien, je le sens réticent, avec un mouvement de recul ; ce qui me semble tout à fait approprié, vu le contexte, la demande d'asile, et l'histoire antérieure. Mais en fait je n'y avais pas pensé tant que ça avant de le proposer. Je dis que ce n'est pas un souci, que cela ne nous empêche pas du tout de faire l'entretien, que je comprends très bien vu le contexte qu'il ne soit pas d'accord pour enregistrer. Tout en l'expliquant l'intérêt de l'enregistrement de mon point de vue : me concentrer sur la conversation et pouvoir ensuite réécouter l'enregistrement pour écrire mot à mot ce qui aura été dit. J'insiste sur le caractère anonyme et non divulgué de cet enregistrement. Il finit par dire : « je vous fais confiance, allez »

20

25 Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

DEL Donc, euh, oui, j'ai préparé des questions mais c'est, euh voilà, y'a pas de, c'est ce que je disais, y'a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et si vous avez envie qu'on parle d'autre chose et ben on peut aussi parler d'autre chose. Y'a pas [forcément que les

30 E1 [okay

DEL réponses aux questions, [d'accord ? Ça vous va ?

E1 [okay, okay, okay

E1 Pour le moment ça va

35 DEL Pour le moment ça va, ça va. (rires)

E1 (rires)

DEL C'est vous qui décidez hein après, hein si au bout d'un moment vous en avez marre, ça vous convient pas, y'a pas de souci on arrête, [et puis voilà

E1 [okay, okay

40 DEL Alors est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'est passé pour prendre le rendez vous en fait : à l'association avec le médecin de MéDA

E1 Ah pour prendre le rendez vous, non moi (), c'est pas, c'est pas moi même qui ait pris le rendez vous. Euh: c'est mon avocat qui m'a pris le rendez vous chez, chez eux là bas à MéDA

45 DEL D'accord

E1 Donc euh en fait, comme j'avais des soucis, des soucis de santé, vu que j'avais euuuuh, je commençais déjà à aller au Vinatier, et parce que j'avais des troubles et puis tout ça, donc le: celle qui me suit là bas, le médecin qui me suit là bas, m'a fait une, euh, une[attestation, pour que je donne à mon avocat

50 DEL [hum, hum

E1 que voilà, que je suis des traitements chez eux, et pour lui avertir aussi que ça va pas actuellement, mon état de santé. Donc comme j'étais parti voir mon avocat pour lui montrer l'attestation, il l'a vue, il m'a dit que c'est bien, mais en même temps qu'il voulait bien me diriger vers euh, vers MéDA, parce que c'est, euh c'est un hôpital qu'il [connaît

55 DEL [hum, hum

E1 très bien, je sais pas s'il connaît très bien avec eux, ou pas, je ne sais pas, et c'est lui qu'il m'a dit qu'il va prendre rendez vous avec eux à MéDA et qu'il me tient au courant. Donc effectivement il a pris le rendez vous, il m'a envoyé ça par [mail. Et c'était,

DEL [d'accord

60 E1 le rendez vous, c'était l'autre fois quand j'étais venu la [semaine dernière. Et le

DEL [la semaine dernière

E1 rendez vous il m'a pris, ça a pris au moins, je crois un mois, un mois et demi, donc euh

DEL pour avoir la date

65 DEL oui c'est ça, donc euh

E1 Okay, et donc c'est lui qui a pris le rendez vous et qui après vous a communiqué

E1 Oui c'est mon avocat qui a tout fait

DEL Okay, ça marche... (.) Et est ce que vous aviez eu une présentation en fait de l'association, de Médecine et Droit d'Asile avant, est ce que vous en aviez entendu parler ?

70 E1 Non, j'en avais pas entendu parler, euuuuh, même mon état de santé tout ça, depuis que je suis arrivé. Mais vu que je connais pas, que ici, je savais pas s'il y a avait des associations, des hôpitaux comme ça qui, qui euh, vers qui je peux aller, qui peut m'aider quoi, qui peut essayer de me soigner, ou bien voilà quoi. Donc c'est à Forum que je me suis rendu compte. Parce que quand je suis arrivé là bas, j'ai eu des crises la bas, moi je vais là bas pour récupérer mes courriers. Et c'est eux qui m'ont dit que, qui m'ont, qui m'ont: posé plein de questions, ce que j'avais [quoi. Donc je leur ai expliqué, ils m'ont dit

75 DEL [ah oui

E1 que je pouvais avoir un psychologue et un médecin. Donc c'est eux, ils m'ont donné l'adresse de, de Vinatier. Donc je ne savais pas qu'il y avait euh. Comme je suis souvent dans le quartier, je passais souvent là bas, mais je ne savais pas que c'était un hôpital. Donc c'est quand je cherchais l'autre fois l'adresse que je me suis rendu compte

DEL Et que c'était à côté en fait

E1 Voilà que c'était à côté

85 DEL Et votre avocat il vous avait, comme c'est lui a pris le rendez vous, est ce qu'il vous avait dit quelque chose en particulier, il vous avait présenté un peu, il vous avait préparé à la consultation, au rendez vous ?

E1 Il m'a parlé euh, en fait moi j'étais parti comme je viens de vous dire euh le dossier que le médecin du Vinatier m'a donné, qu'il m'avait précisé que c'était pour mon

90 DEL [d'accord

E1 avocat, parce que c'était une enveloppe qui était fermée, que j'avais pas le droit d'ouvrir, donc euh. Moi je suis allé remettre ça, c'est ce pourquoi je suis passé le voir. Donc quand je lui ai donné, il a vu ce que le médecin a écrit et puis c'est là que je lui avais expliqué que j'avais des soucis de santé et puis tout ça, donc c'est... euh on n'a pas trop discuté là dessus, il m'a pas parlé de quoi il s'agit, de (.) la MéDA ou bien le MéDA, je sais pas, il m'en a pas parlé, on n'a pas eu d'entretien là dessus ; Il m'a juste dit qu'il voudrait bien si possible (.) Il m'a demandé d'abord si je voulais, si je voulais bien aller les voir, [il

95

Retranscription entretien E1

100 DEL [d'accord
E1 a demandé mon avis d'abord, donc je lui ai dit écoute moi j'ai besoin d'être traité, j'ai besoin de traitement donc euh, si tu me proposes une association ou bien un hôpital où je peux me faire traiter pour [euh
DEL [D'accord
E1 Donc on n'a pas discuté en tant que tel, donc il m'a dit okay moi je te prends un rendez vous et je te tiens (.) par mail et puis après tu passes les [voir
105 DEL [D'accord
E1 donc après je suis rentré moi le lendemain direct il m'a envoyé le rendez vous par mail, donc tous les échanges qu'il a eus avec euh le [MÉDA, le médecin par mail
DEL [D'accord, ok
110 DEL Et vous étiez un peu préparé avant à la consultation, avant d'y aller ? Vous aviez des craintes d'aller là bas pour la consultation, des appréhensions ?
E1 Ben euh, comme c'est la première fois que j'allais d'abord euh, .. tout ce que je sais c'est que c'est euh un, ils sont des médecins là bas, c'est ce que j'ai compris, donc c'est euh, vu mon état de santé, donc c'est sûr que c'est des médecins qui connaissent un peu plus sur euh (.) qui peuvent m'aider dans la situation actuelle et dans mon état de santé. Je me suis posé plein de questions hein, je me dis ben écoute faut que j'y aille d'abord pour voir de quoi il s'agit. Donc c'est mon avocat, c'est lui qui fait tout, moi je fais rien. Donc s'il m'a conseillé d'aller là bas, c'est sûr que j'en ai vraiment besoin, donc il ne peut pas m'envoyer n'importe où quoi.
120 DEL Ouais
E1 Donc euh voilà. Moi j'ai reçu un courrier, j'ai eu dans le courrier qu'ils ont envoyé à mon avocat, un dossier qu'ils ont demandé, de constituer tout ce qu'il faut amener comme documents, donc moi j'ai tout préparé. Et puis je me suis rendu [au rendez vous DEL [à la consultation
125 DEL vous avez dit à un moment, je me posais plein de questions et puis après j'ai décidé d'y aller quand même. Vous vous posiez quoi comme genre de questions ?
E1 Ouais euh je me dis euh (.) je me dis comme j'ai pas vraiment discuté avec mon avocat, il ne m'a pas parlé de quoi il s'agit exactement, donc euh, c'est vrai je me dis est ce que c'est pour euuuuuh ou que je vais être hospitalisé. Parce que déjà au Vinatier, il m'avait proposé ça eeeet et je ne supporte pas vraiment l'hôpital, je ne supporte pas vraiment, vu mon état aussi actuel, parce que voilà. Donc je me posais certaines questions, certaines questions que je me posais, je me disais ils allaient me garder là bas, ils allaient (.), j'allais suivre un traitement, c'est dur d'anticiper parce que je ne sais pas ce qu'il m'arrive exactement, donc euh [voilà. Mais c'est pas des questions qui me
135 DEL [okay
E1 faisaient peur ou qui pourraient m'empêcher de me rendre au rendez vous.
DEL D'accord, Okay
E1 C'est normal que quand tu as rendez vous pour une première fois quelque part euh, je pense que vous même pour venir me voir, vous devez penser à comment je vais lui parler, les questions je dois lui poser et faire attention à lui, à tout ça. Donc euuuh.
140 DEL [c'est ça oui
E1 Donc c'est comme moi aussi, quand j'ai accepté votre rendez vous, votre entretien, je me suis dit euh okay ben ouais, je ne la connais pas, mais bon voilà, j'ai accepté, mais c'est des questions qu'on se pose mais ça n'empêche pas
145 DEL De faire les choses et [d'avancer
E1 [et d'avancer

DEL Okay. Est ce que vous vous souvenez en fait comment ça a commencé la consultation. Par exemple les premiers mots du médecin, s'il s'est présenté à vous, le tout début de la consultation
150 E1 Ah le MéDA
DEL Oui le MéDA. De quoi vous vous souvenez, des premiers moments en fait ?
E1 Ben déjà euh, j'ai été bien accueilli je dirai par vous même à l'entrée. On s'est vu à l'entrée, et on a échangé un tout petit peu, vous m'avez posé la question si c'était pour euh le médecin si j'avais rendez vous tout ça. Donc après quand je suis monté, l'accueil était bien, vous étiez pas nombreux, ils étaient pas nombreux là bas. Eeeet voilà (.) Ils m'ont demandé mon dossier que j'ai constitué, que j'ai amené, que j'ai remis et après il m'a posé des questions sur ma situation et sur mon état de santé, voilà. Comment je fais, pourquoi je suis venu ici, qui m'a envoyé ici et tout ça.
155 DEL Okay. Vous dites on n'était pas nombreux, c'est à dire
E1 Donc en fait, vous étiez avec le monsieur, déjà le cadre là bas c'est petit. C'était ma première fois donc je ne sais pas combien il y a de bureaux là bas. Mais j'avais vu vous étiez là avec le monsieur aussi, avec le médecin qui était là et puis la dame qui était à l'accueil. Donc je ne sais pas s'il y a d'autres personnes avec vous, donc je ne sais pas comme c'est petit, c'est ma première fois aussi.
160 DEL C'est ce qui vous a marqué quoi
E1 C'est pas que je m'attendais à grand monde, je savais que j'étais parti pour voir le médecin (.) donc euh et après quand il était là, il m'a expliqué, vous même vous m'avez expliqué ce pourquoi vous étiez avec lui pour l'entretien avec moi donc euh voilà
165 DEL Okay
E1 Mais l'accueil c'était bien, on était bien accueilli, même hier j'étais parti récupérer le document qu'ils m'ont fait, [le certificat hier après midi à 14 heures, ils m'ont bien [le certificat
170 DEL accueilli, il m'a tout expliqué, voilà. Là il m'a dit de remettre ça à mon [avocat
DEL [hum, hum, okay
175 DEL Euh alors c'est une question un peu plus vague on va dire. Qu'est ce que ça représente pour vous en général une consultation avec un médecin en fait, qu'est ce que vous imaginez ?
E1 Euh (.) une consultation avec un médecin. Déjà mon père il était médecin
180 DEL Aah okay
E1 Il était chirurgien. Donc euh (6sec) Ben un médecin euh moi je pense qu'ils sont là pour euh pour euuuh pour nous mettre dans une bonne état de santé quoi, si tu soignes d'une maladie, huuuum. Voilà. Mais c'est seulement que c'est des personnes en qui euh il faut avoir confiance quoi, il faut avoir confiance et: (2sec) je pense que voilà quoi, j'ai pas de doute en tant que tel euhhhh
185 DEL C'est assez large aussi après comme question
E1 Après si par exemple je vais pour voir un médecin c'est parce que je suis malade ou bien pas forcément parce que mon médecin traitant moi je ne la vois pas très souvent c'est elle qui m'appelle des fois pour me demander ben si tu n'es pas malade même tu peux passer pour me faire un petit coucou, si tu passes dans mon arrondissement, donc c'est quand je suis malade que je vais voir le médecin donc, donc je lui explique ce que j'ai et puis il me dit s'il peut me soigner: ou: pas, s'il faut suivre des traitements ou pas.
190 DEL Okay
E1 Donc je pense que voilà je, je ne dirai pas que je leur fais confiance totalement mais un tout petit peu quand même.
195 DEL Un tout petit peu quand même, d'accord

Retranscription entretien E1

DEL Et du coup, est ce que la consultation de la semaine dernière à MéDA, pour vous elle ressemble à une consultation habituelle avec un médecin, comme vous avez pu avoir avant en fait. Est ce que il y a avait des ressemblances, des différences ? Est ce que (.) Comment vous l'avez senti ?

200 E1 Euh ben euh, c'était comme si comme quand je vais voir mon médecin traitant, j'ai pas vu de différence en tant que telle. C'est vrai que j'ai été bien traité, bien accueilli
DEL Okay
E1 J'ai pas vu de différence
DEL C'était une consultation comme une autre ?

205 E1 Oui franchement ça s'est bien passé et puis voilà, oui, j'ai pas vu de différence
DEL Tout à l'heure vous parliez de confiance, est ce que vous pourriez décrire l'ambiance de la consultation, comment vous l'avez senti, l'ambiance en fait en essayant d'y réfléchir un petit peu.
E1 (.) L'ambiance, la semaine dernière, pour la consultation. (.) Beh d'abord je me posais des questions, comme je viens de le dire, en cours de route comme je viens de le dire mais arrivé la bas avec l'accueil et que, euh, comment l'entretien s'est passé, même le début la présentation et puis la façon dont le monsieur m'a reçu avec vous, j'ai eu un tout petit peu confiance, je me suis dis que je pouvais leur faire confiance et je suis venu pour les voir, pour qu'ils puissent m'aider et j'ai été rassuré après cinq minutes qu'on a commencé l'entretien. Après cinq dix minutes j'étais un peu rassuré

215 DEL D'accord, c'est pas venu tout de suite
E1 C'est pas venu tout de suite
DEL Ce qui est normal ?
E1 Voilà justement, c'est pas venu tout de suite, c'est après cinq dix minutes. Et j'ai vu que bah (.) l'entretien se déroulait bien, il posait des questions sur ma santé, sur ma situation, et voilà quoi

220 DEL Okay, donc vous vous êtes senti un peu différemment tout au long de la consultation, en fait entre le début [et (.)]
E1 J'étais plus rassuré, j'étais (.) bien

225 DEL Okay
E1 Oui
DEL (.) Après c'est plus sur le reste de la consultation. Comment ça s'est poursuivi ? Est ce que au bout d'un moment (la porte s'ouvre, ah pardon) (inaudible), on repare de l'histoire, de ce qu'il s'est passé là bas au pays. Comment ça s'est passé la semaine dernière, est ce que le médecin il avait lu les documents avant, est ce qu'il les a relus devant vous, est ce qu'il ne les a pas lus et il vous a demandé de raconter directement ?

230 E1 Ah non, j'avais, euh, ils ne m'ont pas demandé d'abord les documents, j'ai amené les documents le jour J. Donc il lisait ça devant moi directement et puis il me posait des questions

235 DEL Au fur et à mesure du coup ?
E1 Au fur et à mesure.
DEL Et ça c'était le début de la consultation alors ?
E1 C'était le début de la consultation
DEL Il lisait et au fur et à mesure il posait des questions

240 E1 Ouais, ouais, ok
DEL [okay. Et qu'est ce que vous avez pensé de ce moment là du coup ?
E1 Ben moi je me dis que peut être ils vont peut être spécialement pour le récit, ce que la personne a vécu. Ils peuvent peut être demander ça si possible que la personne puisse envoyer ça par courrier au moins, au moins le récit, l'histoire de la personne. Au

245 moins recevoir ça. Et euh l'étudier. Avant de, avant que, avant que la personne ne soit présente pour pouvoir discuter avec. Ça n'empêche pas, peut être que c'est, c'est leur domaine. Mais moi personnellement je pense que la personne envoie au moins son histoire, pas forcément les autres documents, au moins seulement l'histoire quoi. Pour qu'ils puissent avoir au moins une idée sur l'histoire de la personne. Peut être préparer les questions, à poser à la personne quoi avant le jour du rendez vous. Parce que c'est possible que sur le coup comme ça le jour du rendez vous, on fait tout, la personne demande le dossier et tu lis, tu poses. Peut être qu'il y a des questions qui peuvent te toi, t'échapper. Peut être euh, (.) au patient et aussi au médecin.

250 DEL Ça permettrait au médecin de se préparer ?
255 E1 De se préparer, et aussi au patient de se préparer, [et de ne pas oublier, euh, des DEL [aussi
E1 questions, peut être après l'interview quoi. Comme ça, le médecin pourra aussi se préparer, de l'histoire avant.
DEL Qu'il l'ait lue avant en fait

260 E1 Qu'il l'ait lue avant. Mais bon, moi je me dis que c'est leur domaine donc ils savent qu'ils peuvent faire ça le jour J donc euh .
DEL C'est intéressant parce que, en fait ce que vous venez de dire, c'est quelque chose qui aimerait bien être mise en place par les médecins, mais c'est compliqué en fait parce que, que ce soit les CADA où il y a des gens qui sont à la rue, et du coup c'est compliqué de faire parvenir les documents. Dans l'idéal c'est vrai, qu'il y a plusieurs médecins qui m'ont dit que parfois ils étaient embêtés parce qu'ils auraient bien aimé lire tranquillement l'histoire chez eux le soir avant de faire les consultations, mais avec l'organisation, [le secrétariat. Du coup au final c'est bien que ça se [recoupe en fait
E1 [c'est un peu compliqué [ouais

270 (rires)
E1 Ouais c'est un peu compliqué je comprends
DEL Qu'est ce que vous avez pu penser des questions que le médecin vous a posées ?
Qu'est ce que vous en avez pensé ?
E1 Des questions qu'il m'a posées ?

275 DEL Oui sur l'histoire, la manière d'aborder les choses en fait, est ce que c'était assez précis, qu'est ce que vous avez pensé des questions ?
E1 (.) Ben je crois que, il m'a posé des questions (.) qui étaient importantes pour lui, tu vois, des questions, euh qu'il a l'habitude de poser au patient, comme moi. Parce que c'est son domaine. Je ne sais pas depuis combien de temps il le fait, donc euh: (.) voilà

280 DEL [hum hum
E1 donc voilà il m'a posé des questions qui étaient importantes vues sur mon histoire ou bien mon récit, et en même temps aussi mon état de santé. Donc il a essayé de concilier les deux, donc euh personnellement, je pense qu'il m'a posé les questions qu'il devait me poser et moi personnellement à sa place je pouvais aussi toutefois lui poser quoi. Donc euh je vois pas. Il a été au fond du sujet, parce que je lui ai donné mon histoire sur au moins cinq pages, donc euh. Ben je crois que ça va. S'il avait des choses qui manquaient, je crois que hier quand j'y suis allé, il pouvait toutefois me redemander encore, pour le document qu'il m'a fait. Je pense que si il manquait, il prendrait le temps d'être sûr avant de me donner le document.

285 DEL Okay, le certificat
E1 Le certificat
DEL Et alors, hum, ça dépend, parfois en consultation, quand les gens ils reprennent leur histoire avec le médecin, parfois, pas tout le temps mais de temps en temps, il y a

Retranscription entretien E1

des éléments nouveaux en fait, des choses qui n'avaient jamais été racontées auparavant, que ce soit dans le récit ou avec le recours qui a été envoyé, euh et parfois il y a des nouvelles choses qui refont surface pendant la consultation avec le médecin. Alors sans forcément raconter dans les détails parce que après c'est votre histoire et enfin (.) même pour vous et je pense qu'au bout d'un moment, alors pour vous est ce que ça a été votre cas et si ça a été le cas, comment est ce que vous pouvez expliquer qu'il y ait parfois des choses nouvelles qui apparaissent pendant cette consultation en fait ?

300 E1 Pendant la consultation ?
DEL Oui, est ce que vous avez eu l'impression d'avoir dit des choses que vous n'aviez pas dites auparavant en fait
E1 Ah oui non, personnellement, je je, moi je parle de ce que j'ai vécu, que de mon histoire
305 DEL Ouais
E1 Euuuh, je ne rajoute pas de choses
DEL Ah oui je comprends, ça marche très bien. Je disais que parfois des gens ils n'ont pas réussi à dire certaines choses parce qu'il y a des choses qui sont compliquées à dire en fait, c'est dans ce sens là en fait
310 E1 [ah okay
DEL Et parfois ça prend du temps à dire les choses, et de temps en temps on observe y'a des gens qui nous disent, eh ben ça j'ai réussi à le dire, et auparavant j'ai jamais réussi à le dire parce que j'avais honte, parce qu'on ne m'a pas laissé dire, parce qu'on ne m'a pas écouté, parce que voilà. Ma question elle est mal tournée
315 E1 Oui j'avais pas bien compris
DEL Si ça n'a pas été votre cas et que vous avez pu dire votre récit en entier avant, ben voilà
E1 Oui ben déjà je dirai, c'est la première fois l'autre fois à la consultation que j'ai eu avec MéDA que je, que j'ai pas, que j'ai pas, que j'ai essayé d'aller un peu plus mon histoire, que j'ai pas pleuré, c'était la première fois. [Ouais
320 DEL [D'accord
E1 Ouais c'est ce que. C'est la première fois que je n'ai pas pleuré et que j'en discute avec quelqu'un et que je ne pleure pas
325 DEL D'accord, donc c'est quelque chose d'important au final
E1 Oui, oui
DEL Et c'est pas évident, mais comment vous expliquez ça, comment vous l'expliquez
E1 Ben l'autre fois. C'est pas que ça ne m'est pas venu, ça m'est venu mais. Intérieurement peut être que les larmes ont coulé mais extérieurement ça n'a pas coulé.
330 Parce que c'est une histoire que fait, qui fait vraiment beaucoup de mal. Et j'ai dit l'autre fois que je n'avais pas envie de revenir là dessus, là j'ai envie de l'oublier quoi. D'oublier cette histoire. Mais vu que je suis toujours en démarche, je retravaille actuellement là dessus avec mon avocat, donc euh ouais, ça me crée beaucoup de souci de santé et ça me, ça me perturbe beaucoup. Mais bon voilà, mon avocat il m'a dit jusqu'à présent c'est pas fini, il faut qu'on aille jusqu'au bout, qu'on retravaille cette histoire avant de se présenter pour le recours. Donc euh, je comprends que c'est vraiment dur mais je vois maintenant que s'il faut que je travaille là dessus et que j'ai pas le choix, j'ai pas le choix, je dois le faire. Même si ça me fait très mal. Donc c'est ça, quand je suis sorti pour rentrer, mais quand je suis rentré les larmes ont finalement tombé, mais pas à MéDA.
335 DEL Dans un deuxième temps, après
E1 Oui après, en cours de route, même avant de rentrer, mais pas à MéDA.
340

DEL Et ça vous a surpris sur le coup ? que c'était la première fois que vous racontiez votre histoire et que [
345 E1 [Non ça fait plusieurs fois, et pendant mon premier entretien à l'OPFRA à Paris, c'était un entretien d'une heure 30 donc il fallait que tu parles de toute ton histoire et de tous les détails de ton histoire, que tu n'oublies rien. Et oui, et là c'était dur. Donc après j'avais discuté avec des gens aussi ici, oui euh, des gens comme ça qui m'ont accueilli et avec qui j'ai discuté, avec qui j'ai partagé automatiquement mon histoire avec, et ça m'arrive souvent comme ça.
350 DEL Okay. (5sec) Quand on raconte quelque chose, ça crée toujours des émotions, des réactions à la personne qui écoute, qui entend l'histoire. Comment est ce que vous avez ressenti les émotions ou les réactions du médecin ? En fait au fur et à mesure que vous lui parliez, que vous lui racontiez votre histoire ?
E1 Ben euh (.) ben déjà je vois qu'il était, qu'il était concentré sur l'histoire
355 DEL Oui
E1 Et (5sec) J'avais pas trop ma tête sur ... Ben il était concentré et il posait les questions et je ne faisais pas vraiment attention
DEL Oui ce qui est normal en fait...
E1 Oui, c'est que j'arrive pas à reparler de ce que j'ai déjà fait hier par exemple, je suis pas vraiment doué pour ça, mais voilà, quand je dis que je sais, qu'il était avec moi, qu'il m'a bien reçu, voilà. Qu'il m'a posé les questions qu'il devait me poser, que, qu'il m'a aidé à faire ce qu'il doit faire pour moi.
360 DEL Alors, qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation ? Combien de temps ça a duré à peu près et
E1 Ça a duré, une heure, une heure et demi, non
365 DEL Oui, et alors, c'est trop long c'est trop court, comment ça vous a semblé ?
E1 Nooooo, trop long, trop court (3 sec) Peut être que si c'est trop court pour lui, on n'aura pas le temps de vraiment parler sur l'histoire ou bien sur les questions qu'il aura à me poser, donc il faut forcément du temps pour qu'il puisse savoir ce que j'ai, pourquoi je suis venu le voir, qu'est ce qu'il faut qui me fasse ou bien s'il faut qu'il écrive sur mon dossier, ce qu'il va me faire, sur le dossier qu'il va me faire et qu'il sera convaincu de, de ce pour quoi je suis venu le voir, donc euh. Ça je pense que ce n'est pas forcément une question de temps. Si l'entretien dure 30 minutes et que après le docteur comprend rien de ce que tu lui as raconté ou ce pourquoi tu es venu le voir, je pense que ça ne sert à rien. C'est vrai que une heure et demi c'est beaucoup mais si c'est pour une consultation avec un médecin qui veut vraiment savoir ton état de santé et ce que tu traverses, je pense que c'est possible.
375 DEL Hum okay. Est ce que vous aviez abordé avec le médecin, est ce que vous aviez discuté du contexte politique de votre pays d'origine, est ce que vous en aviez discuté un peu pendant la consultation ?
380 E1 On n'a pas vraiment discuté mais, mais je l'ai entendu dire, c'est qu'il a parlé du, de notre ancien président décédé qui a fait presque 43 ans au pouvoir, donc directement quand il a vu, il a dit « Ah, Togo, Gnassingbé » effectivement que c'est plus lui le président, mais là c'est son fils, et j'ai vu qu'il connaissait un peu la situation du pays, qu'il était déjà au courant, qu'il savait ce que c'est le Togo quoi.
385 DEL Ouais
E1 Donc jusqu'à dire le nom de l'ancien président qui est décédé, et non pas le nouveau mais sûrement qu'il connaît le nouveau, il connaît déjà le nouveau parce que c'est le père c'est le fils c'est la même chose. Donc moi ça m'a fait tilt dans ma tête que
390 DEL Oui voilà, euh je suis en face de quelqu'un qui connaît le Togo quoi. Parce qu'il y a,

parfois tu peux être en face de gens qui ne connaissent pas du tout. Donc en fait la question que moi j'attendais c'est : « c'est où le Togo, c'est dans quel coin de l'Afrique ? » voilà quoi des questions politiques, qu'est ce qui se passe là bas et puis tout ça. Mais euh déjà quand il m'a parlé de Gnassingbé, j'ai vu que peut être il avait quelque chose là dessus, qu'il avait déjà entendu parler. Mais effectivement que moi j'attendais l'autre fois qu'on essaye de parler de la situation politique du pays, mais je me suis dit que peut être il a compris.

395 DEL Ça n'a pas été abordé ?
E1 Ça n'a pas été abordé, on n'a pas, on n'a pas

400 DEL Et vous auriez aimé, ou ? Et vous auriez aimé parler plus de la situation politique.
E1 Ben oui bien sûr, puisque moi c'est quelque chose que je dénonce, ça fait partie de mon engagement, et c'est un sujet qui me tient vraiment à cœur. Ouais, ouais, j'aurais aimé quoi. J'essaye de tout faire pour que les gens se rendent compte de ce qu'il se passe chez moi, donc si c'était le cas, je pense que j'aurais bien parlé avec lui.

405 DEL Okay. Donc après c'est plus des questions sur après la consultation, une fois que c'était terminé. Vous est ce que vous avez eu des difficultés pendant la consultation avec le médecin ? Des difficultés pour se faire comprendre, que ce soit des choses au niveau culturel, c'est vrai que parfois entre les pays il y a des différences alors, dans des choses que vous essayiez d'expliquer, est ce qu'il y avait des difficultés à se faire comprendre ?

410 E1 Euh non je ne crois pas, parce que déjà j'ai pas d'interprète donc euh je comprends ce qu'il me dit, j'espère que lui aussi il comprend ce que je dis donc moi ça va.

415 DEL Est ce que vous avez des regrets suite à la consultation ? Des choses que vous auriez aimé dire en fait, dont vous auriez aimé parler mais ça ne s'est pas présenté ?
E1 Pfff, des regrets (4 sec) non, nooon, nooon, je ne pense pas que j'ai des regrets mais peut être que comme tu dis, j'aurais aimé parler un peu de mon pays quoi. Mais je dis que peut être il a d'autres rendez vous, je ne suis pas le seul, donc euh. Mais je n'ai pas de regrets.

420 DEL Okay. Donc là maintenant, ça fait une semaine la consultation. Qu'est ce que vous en gardez comme souvenir en fait de cette consultation. Qu'est ce que ça représente pour vous là aujourd'hui la consultation de la semaine dernière ?

425 E1 Qu'est ce que ça représente pour moi ?
DEL Oui, qu'est ce que vous en gardez comme souvenir ?
E1 (3 sec) Qu'est ce que je garde comme souvenir. Bon déjà, euh, j'étais passé là bas avant hier, et je me disais que je connais déjà, que c'est le MéDA qui est là bas. Eeeet. Comme souvenir (.) Ben je crois pas hein, moi personnellement, c'est comme si je suis allé voir mon médecin traitant hein. Je ne vois pas de différence en tant que telle avec MéDA, c'est comme si j'étais passé voir mon avocat, euh non mon médecin et que j'avais quelques maux de tête. Mais en même temps je pense que MéDA c'est un peu différent que mon médecin parce que mon médecin c'est pas, c'est quelqu'un qui me suit pour mon état de santé mais MéDA (.) c'est basé un peu plus tu vois, c'est un docteur qui se base un peu plus sur mes troubles heu, mon tout, et ce que je vis ou bien mon suivi à Vinatier, tu vois. C'est là où je fais la différence avec mon médecin, MéDA c'est peut être pour mon suivi à Vinatier, pour mon état de santé, pour mes troubles que j'ai, et tout ce que je vois dans mon sommeil et puis tout ça. Donc euh, personnellement, je ne sais pas quel genre de médecin il y a à Vinatier. Même celui que j'ai vu l'autre fois, j'ai pas eu la

440 chance de lui demander s'il était psychologue, médecin psychologue ou bien médecin je ne sais pas. Donc euuh. Ce que je sais c'est que moi mon avocat il m'a dit va les voir et ils vont te faire eu :h comment vous l'appellez

DEL Euh un certificat

445 E1 Un certificat, qu'il a besoin de mettre dans mon dossier et peut être que c'est pour ça qu'il m'a envoyé là bas, parce que j'ai pas, l'autre fois il m'a pris un peu ma tension, mon poids (.) Personnellement, je ne sais pas, parce que je ne sais pas quel genre de médecin il est donc...

DEL Hum

450 E1 Et puis comme ils ne m'ont pas fait de piqure et puis tout ça, je pense que si c'était allé jusque là, là je leur aurais demandé d'abord quoi. Mais si c'est juste pour. Donc effectivement, s'il faut faire une piqure ou un traitement, je pense que je lui aurais demandé voilà quoi, pourquoi, il est quel genre de médecin. Pour qu'il puisse m'expliquer avant. Mais si c'est pour prendre la tension et puis mon poids, je pense que j'étais rassuré quoi. Sinon si c'était plus de ça, je pense que je lui aurais posé des questions, et forcément savoir pour quoi il fait une piqure et puis tout ça. Il faut faire attention, je fais attention à moi même. Donc c'est, c'est, c'est ça. Je me suis dit c'est spécialement pour le papier qu'ils m'ont fait que je suis passé les voir. Après s'il y a autre chose je ne sais pas ..

455 DEL C'est le but en fait, la consultation, c'est vrai qu'en fait les gens sont vus juste une seule fois et le but c'est de faire le certificat pour le donner à l'avocat après et ça permettra de présenter une pièce en plus à la Cour Nationale du Droit d'Asile.

460 E1 C'est ce que j'ai compris aussi
DEL C'est exactement ça en fait. Et la plupart des médecins de l'association, c'est des médecins généralistes en fait. Ils sont tous retraités, y'a un médecin qui était cardiologue, un autre était psychiatre, mais la plupart sont des médecins généralistes.

465 E1 Okay, okay

DEL Alors tout à l'heure vous disiez, ça serait pas mal d'envoyer le récit avant, comme ça le médecin pourrait en prendre connaissance ; est ce que vous auriez d'autres suggestions en fait ? Qu'est ce qu'on pourrait faire différemment pour la consultation, quel serait l'idéal pour vous ? Qu'est ce qu'on pourrait changer dans la consultation ?

470 E1 Ben changer, c'est ce que j'ai dit, c'est juste voilà, de recevoir, je sais pas c'est un peu compliqué comme on vient de le dire, les gens qui sont à la rue tout ça ou les gens qui sont loin d'ici qui ne peuvent pas passer déposer le récit avant de revenir pour le rendez vous. Mais voilà si c'était possible que vous pouviez trouver une solution pour avoir au moins le récit ou bien soit carrément deux rendez vous. Un rendez vous c'est pour lire, c'est pour le dépôt des dossiers qui va être étudié après et donner un autre rendez vous peut être. Tu lui donnes un rendez vous le lundi, le médecin a le dossier le lundi, il étudie pendant deux trois jours je ne sais pas, peut être qu'ils ont beaucoup de dossiers aussi là bas, donc lui donner au patient le deuxième rendez vous sur peut être une semaine après, ou bien quatre cinq jours après, le temps que le médecin étudie un peu le dossier et que avant le rendez vous avant que le patient se présente, il ait pu un peu en discuter. Sur le coup c'est possible mais, mais bah si la personne, voilà si c'est son domaine, je pense que c'est possible, il lit le dossier, comme ça s'est passé l'autre fois, il prend les points clé, et puis il pose les questions, et puis voilà quoi. Mais moi, c'est ce que moi je préconise quoi. Avoir le dossier avant, au moins, au moins le récit, l'histoire. Et puis connaître un peu l'histoire, étudier un peu dessus avant de se mettre en entretien avec le patient. A part ça, je ne retrouve pas d'autres choses à ajouter.

490 DEL Alors du coup, vous êtes allé chercher le certificat hier ou avant hier. Est ce que vous l'avez lu, le certificat quand on vous l'a donné, est ce que vous l'avez lu ?
E1 Ouais, il m'a donné ça, il m'a donné le temps de lire, même là bas, le temps de vérifier, s'il y a quelque chose qui ne va pas de le dire, qu'il le corrige, qu'il essaye de rectifier ou bien de corriger avant que je ne parte avec l'enveloppe, donc j'ai pris mon temps pour lire et voir s'il n'y a pas d'erreur, et puis après je suis passé le voir et il m'a dit c'est ok, je lui ai dit d'accord. Et après il m'a dit ok tu me tiens au courant de l'après, de quand tu seras passé à la CNDA, tu nous tiens au courant de la décision de la CNDA.

495 DEL D'accord, et qu'est ce que vous avez pensé du certificat en fait en le lisant, qu'est ce que vous vous êtes dit ?
500 E1 Ben en le relisant, ce qu'il a écrit sur le certificat, c'est ben euh, il a juste accentué ou appuyé mon état de santé et puis euh:: ma situation depuis que j'ai quitté mon pays, ce que j'ai vécu, un peu jusqu'à maintenant. Et moi je pense, ben comme il a expliqué, il y a des patients qui ne tiennent pas le coup parce qu'ils ont déjà des soucis de santé surtout mentale et puis tout ça, et qu'il craint que des fois là bas ça empire des fois la situation des patients ou bien des gens qui eux n'ont pas assez. Donc c'est juste pour prévenir la CNDA que la personne a tel état ou bien tel problème de santé avant de se lancer pour l'audience à la CNDA, parce que c'est important si tu vas le dire devant la CNDA comme ça, la personne elle peut comprendre le papier qui atteste, qui effectivement montre que tu as tel problème de santé et ce que tu as, ce que moi j'ai aujourd'hui, les troubles mentaux que j'ai aujourd'hui, je ne les avais pas avant, c'est compte tenu de ce que j'ai vécu, c'est compte tenu de mon histoire, que ces choses là m'arrivent aujourd'hui sinon je n'aurais pas ça avant.

510 DEL D'accord, et c'est important qu'il y ait un papier médical qui le dise, qui l'atteste du coup ?
515 E1 Ouais, je pense que c'est important, c'est important, de dire de montrer l'état de santé de la personne, de prévenir au [moins, pour la CNDA, de l'état de DEL [pour la CNDA
E1 santé de la personne, je pense que c'est important et c'est que le papier qui peut le prouver quoi. C'est que le document qui peut le prouver.

520 DEL Y'aurait pas d'autre moyen, non ?
E1 Non je ne vois pas, si vous voyez d'autre moyen, parle moi (rires)
DEL Ben c'est l'organisation de la CNDA
E1 Ouais parce que tu te mets devant un avocat ou bien je sais pas et tu dis que tu es souffrant, et tu suis des traitements ben il va te dire ben ok d'accord mais qu'est ce qui l'atteste ? mais quelque part il a raison, donc euh si tu n'as aucun document, donc ça veut dire que tu es malade mais tu n'es pas allé à l'hôpital, tu n'es pas malade. Oui et je pense que eux ils ne sont pas là juste pour donner des attestations ou des documents, ils savent ce que la personne traverse, ils savent ce que la personne a vécu, ils voient l'état de santé de la personne, sinon ils ne donnent pas de certificat comme ça. Tu vois, ils savent si c'est, si c'est vrai ce que tu dis, ils vérifient tout avant, donc c'est leur travail. Et ça je pense que personnellement j'avais besoin pour justifier mon état de santé à la CNDA, et ça c'est à mon avocat de le faire, parce je dois aller le donner, c'est lui qui s'occupe de tout ça.

530 DEL Pour la suite ouais
535 E1 Pour la suite, c'est pas au client, c'est l'avocat qui s'en charge, pour le recours, c'est l'avocat qui s'en charge.

540 DEL Okay, ben j'ai plus de question, il y avait autre chose que vous vouliez dire, ajouter ? (4 sec) S'il y a des choses importantes qui vous viennent en tête ou si vous pensez que vous avez dit l'essentiel.
E1 Ba::h j'ai essayé de répondre aux questions que vous m'avez posées, après je n'ai pas de question en tant que telles mais j'ai pas, j'ai pas autre chose, y'a rien qui me vienne à dire, je sais pas si après, mais là sur le coup.

545 DEL Après c'est ce que j'avais dit au début, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse en fait, c'est à dire, l'essentiel c'est votre réponse à vous en fait
E1 Ouais, c'est ça, je réponds aux questions que l'on me pose, pas seulement à vous, même aux gens que je rencontre. Je dis aussi ce que je pense, je ne dis pas voilà. J'essaye d'être un humain.

550 DEL En tout cas, je voulais vraiment vous remercier d'avoir accepté [cet entretien, E1 [c'est moi qui vous remercie
DEL parce que c'est ce que j'ai dit, ça n'a rien à voir avec la procédure, la demande d'asile. J'étais contente que vous acceptiez, je vous remercie

555 E1 Je vous en prie ça m'a fait plaisir

560 Je coupe le dictaphone. La discussion se poursuit encore ensuite pendant une petite demi heure. La suite a été griffonnée à la main à la suite de la rencontre, de mémoire vive. Il me dit « Ça me fait du bien de parler », on discute sur sa vie ici, son hébergement dans la paroisse. Trois ans que je suis ici, c'est long, je ne fais rien de ma vie. Que tu penses à tes enfants, ta femme, si tu as la chance d'en avoir. C'est maintenant que c'est le plus long. Au début j'étais engagé dans des associations Secours Catholique, Croix Rouge, maintenant aussi, mais ce n'est plus pareil. Tu ne peux pas te préparer, il faut envisager la réponse positive comme la réponse négative.
565 Il me raccompagne à la porte du presbytère.

Retranscription entretien E2

Date de l'entretien : 2 mai 2018

durée enregistrement : 48 min 23 sec

durée de la rencontre : 1 heure et quart environ

5 Deuxième entretien. Il se déroule à la Bibliothèque sur le campus universitaire de Grenoble, où j'ai réservé une petite salle de travail, pour être au calme. Une table carrée et 8 chaises autour occupent la pièce. Je suis arrivée un peu en avance pour repérer les lieux, comme je ne connais pas cette bibliothèque. Puis je l'ai attendu à la sortie du tramway juste devant la bibliothèque. On rentre dans la petite salle de travail. Il s'assoit en premier, je m'installe dans le coin de table. Je lui réexplique le but de l'entretien, comme préparé avec mon petit mot d'introduction. Au moment de proposer l'enregistrement de l'entretien, il n'y voit aucun inconvénient, au contraire, il propose aussi de se filmer, j'explique que je n'ai pas l'équipement pour.

10

15 Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

20 DEL C'est bon vous êtes bien installé ?
E2 Hum (*tousse*) oui
DEL Voilà donc, il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses aux questions en fait, moi j'attends pas des réponses [particulières, donc voilà
E2 [non, non, tu me poses, faut même pas hésiter, quelle qu'elle soit la question, il faut les poser hein
25 DEL Ok, ça marche
E2 Ne te gêne pas
DEL Alors est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'est passé pour prendre le rendez vous en fait, pour prendre le rendez vous à MéDA, comment ça s'était passé ?
E2 Donc pour prendre le rendez vous à MéDA, comme j'étais passé à l'OFPPRA sans des preuves, sans () des preuves, comme ça pour dire ouais j'ai été torturé, blessé avec des couteaux. Donc ça, ça ils m'avaient demandé à l'OFPPRA si j'avais certaines preuves pour les choses que j'explique. J'ai dit non j'ai pas de preuve comme ça, là je suis comme ça, () tu as vu. Mais après lorsque j'étais revenu, ils m'ont rejeté, à l'OFPPRA, maintenant après ils m'ont demandé bon, pour le recours il faut des preuves, qui vient, c'est ce qu'il y a de mieux quoi. Donc je suis passé directement pour voir mon avocat et il m'avait dit ouais tu as, tu as, tu as des preuves pour les (), pour les blessures que tu as et des choses que tu [as. Non j'en ai pas et donc
DEL [Ouais
E2 je vais en chercher. Et donc je suis passé voir mon médecin à Annecy, elle, elle m'a dit bon. Elle, elle a bien vérifié, elle a vu (*accentué sur le vu*) que ouais c'était vrai. Après elle m'a donné une ordonnance, elle a rangé, elle m'a donné. Je suis venu donner ça à mon assistante sociale. Après mon assistante sociale a pris programme pour moi à Lyon ici, elle m'a dit de passer là bas aussi pour la deuxième fois.
40 DEL D'accord, donc c'est l'assistante sociale de quoi, du CADA du coup ?
E2 Du CADA
DEL Qui a pris le rendez vous
E2 Pour moi oui
DEL Directement
E2 Parce que c'est moi qui a demandé s'il y a autre chose à faire, elle n'a qu'à me dire

50 DEL Ah oui
E2 Elle a dit ce qui est important c'est pour partir à Lyon aussi. Donc on a pris le programme, là bas aussi, ça a été bien aussi, () de passer là bas aussi.
DEL Okay, donc c'était un deuxième rendez vous
E2 Deuxième rendez vous. Parce que pour le premier rendez vous c'est moi même qui avait pris ça, c'est mon médecin.
55 DEL Ouais
E2 Elle est partie tout vérifier et elle a vu que ouais c'était vrai.
DEL D'accord
E2 Donc je suis venu montrer ça à mon assistante et elle aussi elle a dit, bon il faut passer à Lyon, il faut que je prenne programme pour toi et elle a pris le programme.
60 DEL D'accord, okay, et donc après il y a eu le rendez vous qui a été pris
E2 Oui
DEL Et c'est l'assistante sociale qui a pris le rendez vous en fait, c'est elle qui s'est occupée de contacter
65 E2 Oui, oui oui. Parce que moi j'ai pas ces, je ne connais pas ces contacts là, c'est eux qui savent tout quoi.

DEL D'accord, okay. Et l'assistante sociale elle vous avait présenté un peu ; alors c'est MéDA, Médecine et Droit d'Asile, elle vous avait expliqué un peu l'association ?
70 E2 Ouais elle m'a expliqué un peu, elle m'a dit c'est des médecins de droit d'asile.
DEL Ouais
E2 Donc faut que tu passes là bas, aussi ils font pour euh... C'est pour cela que j'étais passé.
DEL D'accord. Et elle vous en avait dit beaucoup, elle vous avait, elle vous avait présenté l'association ou elle vous a dit c'est des médecins et puis voilà ?
75 E2 Oui, il s'en fout de ça. Des fois quand ils te parlent, ils te parlent vite fait et après le reste... Il faut que ta tête, que tu fais travailler ta tête bien quoi pour que tu puisses avoir tout ce qu'il faut pour ne pas souffrir comme ça quoi. Tu vois
DEL D'accord. Et du coup avant de venir à la consultation, avant d'aller à Lyon la semaine dernière, vous vous étiez préparé un peu avant
80 E2 Comme quoi ?
DEL Ben se préparer, euh, si vous aviez des craintes ou des choses comme ça, de se préparer à une consultation. De se dire qu'est ce que je vais dire, qu'est ce que je [vais
E2 [Ah non,
85 moi tout se trouve dans ma tête
DEL Ouais
E2 Ce qui m'est arrivé, ça ne peut pas s'effacer dans ma tête, mais comme je suis en France ici, ça se calme un peu quoi, parce que ici je suis libre, () ici je suis libre quoi. Donc tout ce qui m'avait arrivé, le passé, il y a tout ça là dans ma tête. Ça y'a même pas à faire de préparation pour ça, humm
90 DEL Hum, d'accord. Vous aviez des craintes, des peurs avant d'aller là bas à Lyon. Des fois on se dit, on sait pas trop sur quelle structure on va tomber, où [on:
E2 Non. Je n'avais pas ces peurs là (rires)
DEL D'accord (rires)
95 E2 Je n'ai pas ces peurs là, quand je viens, je te parle de ce que je sais sur moi même, je te dis c'est la vérité. Bon si tu es sûr okay, si tu n'es pas sûr, y'a pas de souci. Il s'est trouvé que moi là, je sais ce que j'ai, je peux, je ne peux pas tellement mentir pour ça ou réfléchir trop, qu'est ce que je dois dire ou quoi, non.

Retranscription entretien E2

100 DEL D'accord. C'est que quand on va dans un endroit pour la première fois, on sait pas trop à quoi s'attendre
E2 [ben ça oui, oui. Ça quand même pour dire, c'est avec qui que je dois me rencontrer, c'est ma première fois et.. Ouais, ça quand même ça arrive. Tu dis ouais je me rencontre avec lui, pourquoi, qu'est ce qu'il doit faire et (.) tu réfléchis à ça aussi
DEL Ouais
105 E2 Je réfléchis bien sûr sur ça, qu'est ce qu'il doit faire, il doit me demander quoi et quoi. Alors que je sais déjà pourquoi j'allais déjà là bas. Ouais c'est pour les tortures que j'avais reçues. Et c'était ça quoi.
DEL Okay. Est ce que vous pourriez raconter comment le médecin s'est présenté au tout début de la consultation, la semaine dernière en fait, est ce qu'il s'est présenté à vous..s. est ce que vous vous souvenez de ce qu'il vous a dit au tout début de la consultation, les premiers mots par exemple ?
110 E2 Oui, oui je me souviens. Parce que lorsque j'étais venu, on a bien parlé, on a bien rigolé, après on était assis, il m'a demandé oui, quel moment que tu es venu en France, quel moment que tu es venu ici. C'était juste dans mon histoire, ce que j'ai passé dans mon passé quoi. Il m'a demandé ça, comment ça s'était passé les tortures, je lui ai expliqué tout ça là quoi. Même que (.) après il a fait les visites, maintenant quoi. La visite, il a pris les photos, et tout et tout, les cicatrices que j'ai, il a pris toutes ces photos là. Après c'est bon, après il m'a parlé, c'est bon. Il m'a donné certains papiers, de déposer et de donner l'autre à mon avocat, à mon assistante sociale aussi. L'autre je garde, dans le cas, si l'asile me (.) prend, ça je dois signer et renvoyer encore à Lyon encore
120 DEL Oui, oui pour donner la réponse
E2 Oui
DEL Et qu'on soit au [courant
E2 [si c'est oui ou non, de connaître de leur mettre au courant
125 quoi, j'ai dit y'a pas de souci
DEL Pour qu'on sache ce qu'il se passe après en fait
E2 Oui oui, oui oui
DEL Okay. Et est ce que vous vous souvenez des premiers mots du médecin, en fait, au tout début de la consultation en fait, est ce que vous vous souvenez comment il s'est présenté à vous, ce qu'il a dit
130 E2 Oui il s'est présenté à moi, il a dit, c'est moi le médecin qui doit vous regarder sur votre, sur votre cicatrice et des choses comme ça. En plus je ne me souviens pas de tout, mais c'est moi quand même, en gros c'était ça quoi
DEL [hum, hum
135 E2 C'est lui qui doit s'occuper de mes cicatrices là et me demander un peu si il faut. Il m'a demandé et je lui ai parlé de beaucoup de choses et dans mon passé aussi. Comme mon histoire, je l'ai expliquée.
DEL [Okay
E2 Comment j'ai traversé tous ces choses là chez moi. Avant d'arriver en France ici.
140 (.)
DEL D'accord, Okay. (.) Alors ça c'est une question un peu plus vague après on va dire. Euh, qu'est ce que ça représente pour vous en général une consultation avec un médecin en fait.
E2 [2 sec] Comment ?
145 DEL Comment vous vous imaginez une consultation avec un médecin et est ce que pour vous, la consultation que vous avez eue la semaine dernière à Médecine et Droit d'asile, est ce que ça ressemble à une consultation habituelle avec un médecin ?

E2 Non, non ça ne ressemble pas. (.)
DEL Et alors, pourquoi ? (rires)
150 E2 Non ça ne ressemble pas. C'est comme, comme exemple, si j'ai bien compris, le médecin qui me donne la visite et celui là si c'est le pareil ou quoi ? C'est ça non ?
DEL Oui, oui c'est ça que je pose comme question ouais.
E2 Hum
DEL Est ce que vous trouvez que c'est la même [consultation
155 E2 [Non c'est pas la même consultation
DEL Celle de la semaine dernière et celle que vous avez l'habitude de faire avec
E2 [C'est pas la même consultation. Pour les autres médecins là, ils mettent les appareils sur toi, pour te connaître, pour connaître s'il y a quoi qui te fait mal. Et ici c'est comme si y'a un constat qu'ils font sur ton corps quoi, ce qui t'est arrivé et tu leur expliques quoi.
160 DEL Ouais
E2 C'est ça quoi
DEL Y'a pas les appareils ?
E2 Ah non, y'a pas d'appareil pour regarder, ils font seulement des constats et tu t'expliques un peu.
165 DEL Ouais, okay
E2 C'était ça
DEL Alors, est ce que vous pourriez décrire l'ambiance de la consultation en fait, la semaine dernière, comment vous, comment vous vous êtes senti pendant la consultation ?
170 E2 Pendant la consultation, lorsque je parlais mon histoire, ça me, c'est comme si c'était, ça se passait à nouveau quoi. Ce qui s'est passé sur moi et lorsque je l'ai expliqué, c'est comme si ça venait sur mes yeux quoi (passe la main droite sur ses deux yeux, pousse écarté)
175 DEL Que ça revient
E2 Que ça revient ouais. Donc j'ai pas tellement pu lui parler tout et tout, je lui ai tout parlé quand même un peu, (.) c'était un peu dur pour moi, mais c'est bon aussi parce que ça dégage aussi un peu de choses dans la tête aussi quoi.
DEL Ça permet de libérer un peu..
180 E2 Ouais ça m'aide à me libérer aussi un peu quoi
DEL D'accord, okay. Et vous étiez, pendant la consultation, vous vous êtes senti à l'aise avec le médecin, ou ?
E2 Oui par après je me suis senti à l'aise, j'ai beaucoup aimé aussi, je dis c'est normal aussi quoi. Ouais (.) je me senti quand même un peu bien, ouais (.)
185 DEL Okay. Comme un peu avec les autres médecins que vous avez l'habitude de consulter un peu ici ou à Annecy ?
E2 Oui, non, les médecins de là bas quand je viens je dis, j'ai mal ici, je viens ils me visitent bien, ils font leur visite comme il faut, en jouant en rigolant, ils font tout après ils me font une ordonnance, je pars, je prends mes [produits
190 DEL [D'accord
E2 Et c'est comme ça. Mais eux aussi quand tu te déplaces pas pour venir les voir, quand tu les appelles au téléphone ils ne prennent pas, tu vois il faut que toi même tu te déplaces, tu te prends un programme et après tu rentres chez toi. C'est ça.
DEL Pour le médecin d'Annecy ?
195 E2 Pour le médecin d'Annecy, ouais, c'est ça, il s'en fout quoi, sauf que toi même tu te déplaces à la secrétariat, à chaque fois tu vas puis là puis là puis là, puis le téléphone est

Re transcription entretien E2

200 toujours occupé, il est toujours occupé. Toute la journée, deux jours, trois jours. Ils ne vont pas te répondre, donc il vaut mieux que toi même tu te déplaces, plus tôt vite tu ne parles à personne, tu t'assois là bas, ils te disent Monsieur vous avez un programme, je dis non, je suis venu justement voir mon médecin, après ils vont l'appeler et elle me donne des [programmes].
 DEL [D'accord
 E2 C'est comme ça.
 205 DEL Okay. Alors toujours pour le rendez vous de la semaine dernière, pour revenir dessus, comment ça s'est passé pendant la consultation ? Est ce que le médecin il a lu les documents devant vous, il vous a demandé de patienter en salle [d'attente
 E2 Non, non non. Il m'a fait rentrer directement, parce que je l'avais appelé lorsque j'étais sur l'arrêt de métro, je l'ai appelé, je lui ai dit je suis un peu en retard, je dois venir tout de suite là
 210 DEL D'accord
 E2 Il m'a accepté, ben je sais pas ce qu'il a à faire avant que j'arrive, donc je suis venu après et il a commencé à me poser des questions.
 DEL D'accord. (.) Il vous a demandé de raconter votre histoire ou il a lu les documents d'abord ?
 215 E2 Non, il m'a demandé mes histoires, ben je l'ai expliqué comme ça s'est passé. Ou vous aussi vous voulez que je vous explique aussi ?
 DEL Hum, pas forcément, c'est pas une obligation (.)
 E2 Non si tu veux je peux expliquer
 DEL Si vous avez besoin d'en parler, je:: peux être là pour écouter, après c'est pas une obligation aujourd'hui.
 220 E2 Ben si c'est important pour toi, je peux expliquer tranquille il n'y a pas de souci pour ça
 DEL Je sais hein que ce n'est pas évident, à force de .. Il faut raconter l'histoire une première fois l'histoire à l'OFPPRA, à l'avocat, à l'assistance sociale, au médecin ..
 225 E2 Non, à l'assistante sociale non, on leur explique pas, sauf à l'OFPPRA, et euh à l'OFPPRA et CNDA c'est tout.
 DEL Et à l'avocat aussi pour le recours ?
 E2 L'avocat non justement, elle, elle va lire seulement dans le dossier
 DEL D'accord
 230 E2 C'est tout, hum
 DEL Hum, je, on sait que c'est pas évident pour les gens qui, qui viennent et qu'on voit en consultation à chaque fois de leur demander de, de le répéter, en fait donc
 E2 Moi je suis tellement très très différent, j'aime trop qu'on me pose des questions, j'aime trop ça, ouais
 235 DEL Okay. Et qu'est ce que vous avez pensé des questions que le médecin vous a posées en fait ?
 E2 Bon lorsqu'il m'a posé des questions c'était comme si j'étais à l'OFPPRA encore, parce qu'il m'a bien posé des questions, et j'ai bien répondu aussi et ça a été bien quoi. Parce que à l'OFPPRA, les choses qu'on a fait là bas, moi j'allais parler là bas soussou, comme je sais parler en français, bon il vaut mieux que j'ai quelqu'un qui peut m'aider aussi dans ma langue, que je puisse parler à la dame qui me posait des questions. Bon moi j'ai dit en soussou, il m'a envoyé un, une peule, qui parlait soussou mais pas le soussou clairement quoi.
 DEL Ah d'accord

245 E2 C'est comme si on t'envoie un italien qui ne parle pas français, mais ces français [sont un peu, ouais tu vois
 DEL [Ah okay
 E2 Et après on a parlé, j'ai vu que tout ce que je la disais en soussou, elle ne disait pas ça
 250 DEL Dans le traduction en français ?
 E2 Dans la traduction
 DEL Ouais
 E2 Oui, après je lui ai dit non, vraiment tu m'aides, la manière que tu la, que tu la parles en français c'est pas comme ça. Elle a dit laisse comme ça. J'ai dit non, je sais parler en français
 255 DEL Ouais, ouais
 E2 Mais ce que elle, elle dit des fois y'a certains mots que je ne comprends pas
 DEL D'accord
 E2 Donc là peut être toi tu pouvais m'aider à définir ces mots là pour que je puisse bien comprendre, elle a dit non c'est pas ça, j'ai dit okay attends, moi, moi je vais finir
 260 DEL D'accord
 E2 Maintenant, moi en finissant, j'ai fini en français
 DEL Avec la personne de l'OFPPRA ?
 E2 Ouais
 265 DEL Et l'interprète du coup il était sur le coté
 E2 Ouais il était sur le coup à côté, parce que tout, j'ai, j'ai parlé beaucoup, c'est elle qui parlait tous les choses là, là bas, et j'ai vu qu'elle a beaucoup de défaites, j'ai dit moi même je vais le faire, j'ai fini de parler après c'était bon. Après un mois, deuxième mois, justement ils m'ont rejeté (.) Après j'ai dit y'a pas de souci. J'ai dit c'est Dieu qui n'a pas voulu quoi, hum. Qu'on me donne ça, mais y'a pas de souci. (3 sec)
 270 DEL Okay, donc les questions que le médecin vous a posées pendant la consultation, vous ça vous a fait repenser à l'entretien à l'OFPPRA alors ?
 E2 Oui ça m'a fait pensé à ça, tu vois je disais, c'est facile quoi, à répondre ce qui est sur toi, réellement tu peux dire ça tranquillement, sans te gêner. Parce que quand tu viens une fois à l'OFPPRA, l'OFPPRA te laisse pas parler aussi quoi, quand il te pose une question, tu réponds à une question
 275 DEL Ouais
 E2 Donc c'est que dans tes papiers, des fois il demande pas ça quoi. Ce qui t'est arrivé, il part à l'avance, il se retourne derrière, il part à l'avance, il se retourne derrière, toujours pour te piéger, rentrer dans le défaite de parole. Alors que je suis de là bas, que j'étais encore, ouais
 DEL Et avec le médecin c'était (.) c'était, c'était pas pareil ?
 E2 Non c'était pas pareil, le médecin lui il te pose des questions, je répondais tranquillement
 280 DEL Plus tranquillement du coup
 E2 Hum (.)
 DEL D'accord, okay (2 sec) Donc tout à l'heure je disais, le récit il faut le raconter à plusieurs personnes, votre histoire en fait, euh, c'est vrai qu'il y a des choses qui ne sont pas toujours évidentes à raconter
 285 E2 Hum
 DEL Y'a des fois, on n'ose pas dire des choses à certaines personnes parce qu'on se sent pas en confiance ou
 290 E2 Oui, oui oui

Retranscription entretien E2

295 DEL Et est ce que vous, la semaine dernière, pendant la consultation avec le médecin, vous avez dit des choses que vous n'aviez jamais dites auparavant parce que c'est des choses difficiles à dire
E2 Oui oui oui oui oui (.) oui (.) c'est comme ça même. Je lui dis certaines choses que je ne peux pas oser à dire en public. Par exemple, quelqu'un que je n'ai jamais rencontré, ça m'envoie dans la tête que j'ai pas confiance et à expliquer tout quoi. Oui

300 DEL Le médecin de la semaine dernière
E2 Hum ?
DEL Avec le médecin de la semaine dernière, vous avez pu expliquer un peu plus de choses ?
E2 Oui oui oui. *(voix plus faible)*

305 DEL D'accord. (.) Euh comment vous avez ressenti les réactions ou les émotions du médecin en fait ? La semaine dernière quand vous lui racontiez votre histoire.
E2 Ben c'était bien, c'était, ça me libérait dans le corps aussi, comme si quelque chose que tu enlèves dans le corps, c'était pour moi comme ça quoi

310 DEL Ouais
E2 Les peines que tu as dans le corps, les chocs que tu as, que tu enlèves ça quoi. Oui (.)
DEL Et quelles étaient les réactions du médecin au moment où vous lui racontiez votre histoire ?
E2 Bon, il était assis il me regardait, il était un peu triste aussi. (.) oui, il était un peu triste aussi, (.) hum

315 DEL Okay. Alors qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation ?
E2 Non rien, c'était bon. C'était bon quand même. Durée de consultation, c'était très très bon.
DEL [trop long, trop court ?
E2 Trop long, ouais c'était bon aussi quoi, c'était bon aussi

320 DEL Okay. Alors après, est ce que vous pourriez raconter comment ça s'est passé après, au moment où le médecin il vous a examiné, il a regardé votre [corps
E2 [les cicatrices

325 DEL Il a regardé les cicatrices
E2 Il a pris les photos des cicatrices, et pour mon cou, et tout, il était bon quoi. Après il a fait une photo, deux, trois photos pour moi il m'a données, c'est ce que je dois déposer sur mon avocat quoi. J'ai dit qu'il n'y a pas de souci. Donc je devrai déposer ça demain, mon avocat m'a dit de déposer ça demain. C'est pour cela je rentre à Annecy aujourd'hui, le soir. Là demain le matin à 9 heures je dépose ça.

330 DEL D'accord, okay. Et ce moment là en fait, ce moment où le médecin il a regardé votre corps, il a regardé les cicatrices, qu'est ce que vous en aviez pensé en fait, qu'est ce que vous ressentiez ?
E2 Ben ça me faisait mal, ça me faisait mal dans le corps, même, c'est comme si ça venait de se faire quoi. Parce que je n'ai jamais été traité par un docteur. Lorsque ça ça m'est arrivé, j'ai reçu des coups de couteau, ça s'est guéri comme ça tout seul.

335 DEL Ouais
E2 Ouais. A ce moment là je faisais mes parcours maintenant pour quitter dans le pays. Ouais. (.)
DEL D'accord. (.) Donc avant la semaine dernière y'avait pas de médecin qui avait regardé les cicatrices, ou bien si le médecin d'Annecy ?

340 E2 Le médecin d'Annecy avait regardé, après un mois après, deux mois après, le médecin de Lyon aussi a regardé, ouais

DEL D'accord. (.) Et le fait d'avoir pris des photographies, les cicatrices on les avait déjà prises en photographie ?
345 E2 Non.
DEL C'était la première fois ?
E2 C'était la première fois.
DEL Et ça, qu'est ce que ça vous a fait ? Le fait de prendre en photo les cicatrices ?
350 E2 Non lorsque j'étais à la maison, ça me faisait beaucoup pensé à des réflexions, beaucoup de rêves, je faisais des cauchemars encore, les choses comme ça, j'ai pas pu quand même dormir la nuit, quoi. Parce que lorsque je me suis expliqué à Lyon, bien bien comme il faut, et je suis rentré et ça me renvoyait des réflexions encore quoi. Sur ça (.) ça me faisait beaucoup penser, beaucoup, beaucoup même.
DEL C'est revenu un peu du coup
355 E2 Ça revenait, même si je fermais l'œil, c'est tout dessus, comme si ça se passait quoi, c'est comme si c'était une télévision quoi. *(refait le même geste, passe sa main paume ouverte sur ses deux yeux)*
DEL D'accord, ouais
E2 Ouais

360 DEL Et le fait d'avoir pris des cicatrices en photographies, ça vous a fait quelque chose aussi.
E2 Oui oui oui, oui (.)
DEL (4 sec) D'accord, okay. (2 sec) Donc la semaine dernière, il n'y avait pas d'interprète ?
365 E2 Non, c'est moi même qui a dit que je veux parler, parce que je ne veux plus d'interprète maintenant
DEL Ouais, pour la CNDA non plus ?
E2 Pour la CNDA, même s'ils vont prendre pour moi, c'est moi même qui va parler.
DEL Ouais, ouais ouais, d'accord

370 E2 C'est moi même qui va me défendre. S'ils me donnent okay, s'ils me donnent pas aussi y'a pas de souci.
DEL Okay
E2 Hum
DEL Et du coup, est ce que pendant la consultation de la semaine dernière, est ce que vous avez parlé avec le médecin du contexte politique, ethnique ou religieux, de votre [pays en fait
E2 [oui on a parlé de ça
DEL Vous en avez parlé un peu, ouais
E2 Comme exemple les détournements des héritages, comme ça, il y a beaucoup de ça chez nous, beaucoup même, des détournements de l'argent de famille de l'autre, il y a beaucoup de ça chez nous, tu vois.

380 DEL D'accord
E2 Moi mon père était commerçant, mes petits frères ont grandi dans sa main. Il leur a mis à l'école, ils ont tous étudié comme il faut. Et là, il a fini maintenant, mon papa il est tombé malade du cancer, euh, cancer diabète comme ça là. Il est tombé malade tout ça. Et ça, ça lui faisait penser l'argent qu'il a dépensé dans son magasin, c'est ce qu'il dépensait pour son médicament petit à [petit
DEL [D'accord
E2 Donc ses frères maintenant, ça a duré comme ça, lorsqu'il est tombé sur la maladie de tension aussi quoi. Après ça a paralysé sa main ici, ses pieds, il ne pouvait pas bien marcher quoi.

390

Retranscription entretien E2

DEL D'accord
E2 Donc moi, c'est à ce moment là j'ai dit, j'ai quitté l'école, parce qu'il y avait
personne qui pouvait aider mon papa, et ma famille même quoi. Donc c'est là bas que (.)
395 Mon papa, avant qu'il tombe sur cette maladie là, il avait confié son magasin à ses frères,
il a dit vous pouvez gérer ici pour moi. Parce que mes enfants ils vont à l'école, vous vous
pouvez gérer ici pour moi comme vous voulez quoi. Et la pour pas que ça soit moi
comme ça, y'a rien du tout.
DEL Hum, hum
400 E2 Maintenant eux, ils ont, lorsqu'on les a remis la clef du magasin et des choses, ils
ont pris tout, ils ont tout détourné tout tout.
DEL Ah d'accord
E2 Ils ont tout revendu, ils ont pris l'argent, ils ne venaient même plus à la maison.
DEL D'accord, et puis ils sont partis
405 E2 Ils sont partis ouais
DEL Okay
E2 Maintenant mon papa est resté seul comme ça, j'ai dit non, je ne peux pas, il faut
que je passe, que je quitte à l'école. J'ai quitté à l'école et je me débrouillais dans les bacs
des voitures, des voitures de voyage, des laveries quoi. Tu sais les voitures de voyage,
410 des laveries, qui mettent les bagages sur les voitures et dedans.
DEL Oui:
E2 Donc pour classer ça au moins, je faisais que ça, et quand je travaille sur ça par
jour, je peux avoir euh, au moins 5 euros, 6 euros comme ça par jour. Parce que nous, six
euros c'est 60 000.
415 DEL Ah oui
E2 Donc 60 000, et là vous pouvez manger ça deux jours, dépenses et tout et tout.
C'est ce que j'utilisais tous les jours. Maintenant ils nous ont dit de faire rentrer mon
papa à l'hôpital sinon il va mourir à la maison. Je l'envoie à l'hôpital. Maintenant après le
travail je viens, je le trouve à l'hôpital avec ma maman. Je lui prends, je l'envoie aux
420 toilettes, je lui nettoie bien, je l'envoie encore.
DEL Vous vous êtes occupé de lui quoi ?
E2 C'est ce que je fais oui. Donc à manger aussi, quand je mange je viens du travail,
c'est ma maman qui part pour préparer à manger. Pour donner à mon papa et aux
425 médecins qui soignent encore.
DEL D'accord
E2 Donc on est resté comme ça, jusqu'à (.) mon papa est décédé. Tu vois. Mais avant
que mon papa décède d'abord, à ce moment là, ses frères venaient à la maison pour
fouiller dans sa chambre, s'ils vont trouver la propriété, le papier de sa maison quoi.
DEL Ouais, ouais
430 E2 Oui ils fouillaient sur ça, toujours. Un jour il y a les voisins et ma sœur qui m'ont
appelé, qui m'ont dit : y'a les frères de mon père qui viennent qui fouillent toujours à la
maison. Moi même je suis venu et j'ai vu que oui ils ont bel et bien fouillé la maison et je
suis reparti dire à mon papa. Mon papa m'a dit : non, faut pas que vous alliez vous
inquiéter. Il a dit j'ai confié le propriété à un ami en qui j'ai confiance, ta maman le
435 connaît. J'ai dit okay, j'étais calme, j'étais tranquille maintenant quoi. Ça n'a même pas
duré et puis mon père est décédé, on a pris le corps de mon père, on est venu et après un
jour, deux jours, troisième jour on a enterré mon papa d'abord. Après, le jour de
l'enterrement même, que ces menaces là ont commencé petit à petit, ils me demandent,
demandent à mes sœurs, ouais où se trouve votre propriété. Faites sortir vite, faites

440 pour qu'on puisse faire quelque chose. Après j'ai vu ouais, eux ils cherchent. Alors moi
mon papa, avant qu'il ne meure, il avait dit personne ne leur dit
DEL Il avait dit [personne ?
E2 [Pour dire ouais, telle personne a des papiers, telle personne
DEL D'accord
445 E2 Maintenant après ils ont commencé le ménage le lendemain des funérailles de
mon père
DEL Ouais
E2 C'est ce jour là qu'ils ont commencé des menaces, le chef de quartier de chez
nous, c'est lui qui s'occupe du quartier quoi, le chef de quartier, je suis parti le voir
comme la mère quoi. Je suis parti le voir, je l'ai vu, je lui ai dit : vraiment, il faut essayer
450 de parler au petit frère de mon père parce qu'ils ont commencé à nous menacer. Le chef
de quartier même avait peur d'eux, donc il n'avait pas de courage de leur parler, parce
que c'est des [militaires, l'autre est policier
DEL [D'accord
455 E2 Donc il n'avait pas assez de corps pour leur parler quoi, parce que nous, chez
nous, quand c'est, quand y'a un problème entre toi et un militaire, tu es en insécurité.
DEL Oui, on peut pas [faire grand chose
E2 [y'a pas de protection comme la France ici, mais là bas c'est.
460 Quelqu'un peut venir te, il tire sur toi comme ça, des balles, personne peut intervenir
pour toi. Qui a tiré ? Personne. Y'a pas de recherches comme ici, non
DEL Okay
E2 Quand on tire sur toi, c'est bon, ta vie est finie
DEL Donc lui il ne voulait pas que sa famille soit en danger, c'est pour cela il n'a pas
465 intervenu
DEL D'accord
E2 Après j'ai dit, y'a pas de souci. J'étais avec ma maman, elle elle a commencé à
pleurer, j'ai dit non laisse tomber. Je l'ai envoyée à la maison. Bon. Moi j'étais au travail,
un jour, on m'a appelé qu'ils ont mis ma mère et mes sœurs dehors. Mes oncles là ils ont
fermé toute la porte. Tous les bagages dehors. Le moment que moi j'ai venu, j'étais parti.
470 C'est à partir de ce moment j'ai pris ma mère, je les ai envoyées dans un petit village là,
au village là bas aussi là où ils dormaient c'était pas tellement en sécurité, c'est pas à
l'abri quoi. C'est comme si dehors quoi, ils dormaient même dehors même, on n'avait pas
eu de place. Maintenant moi je me débrouillais maintenant toujours pour leur donner à
manger, parce que nous chez nous y'a le soleil, donc la nuit il fait pas trop froid comme
475 ici.
DEL Oui, oui c'est différent
E2 Donc ils peuvent sous couverture, dormir tranquillement quoi
DEL Okay
E2 À partir du travail maintenant, ils sont partis me chercher là bas et ils ont pris
480 deux policiers que je ne connais pas et eux deux ils étaient dans la voiture mes deux
oncles. Les deux policiers sont venus m'arrêter. Après le chef des (inaudible) il a dit,
pourquoi vous l'arrêtez, c'est un travailleur, c'est un des bons travailleurs. Donc
pourquoi vous l'arrêtez. La police a dit non, y'a pas de souci c'est un arrêt simplement.
On va partir lui demander un peu et après on le relâche. Après j'ai dit à le chef, laisse les,
485 je vais partir voir c'est quoi réellement. Je vais revenir. Il a dit y'a pas de souci. Là j'ai
quitté. Bon moi même quand je suis venu dans la voiture, je les ai vus, mes deux oncles,
j'ai dit non ça c'est autre chose ça. Maintenant ils m'ont envoyé dehors de la ville, aux

490 portes euh, à coté du bus, il y avait une maison abandonnée comme ça, ils m'ont envoyé là bas, ils m'ont attaché. Durant trois jours j'ai pas pu manger ni boire de l'eau
 DEL [D'accord
 E2 Les pieds attachés et tout et tout. Je suis resté avec eux, avec des tortures chaque fois qu'ils viennent. Ils me giflaient, ils me demandaient par force. Maintenant le trajet aujourd'hui ils avaient bel et bien décidé pour me dire, c'est le jour qu'ils étaient venus, c'est le jour que j'ai reçu le coup de couteau, sur le cou.
 495 DEL Okay
 E2 Maintenant après ils me demandaient, ils me demandaient, ils me demandaient, je ne répondais pas. Parce que j'étais très très fatigué aussi, étouffé, j'ai pas bu de l'eau et tout mon corps là était sec et je n'avais plus de force de parler fort quoi. Bon pour eux, je faisais par exprès, maintenant, après, ils sont partis pour se voir, je ne sais pas là où ils étaient partis. Maintenant le policier qui m'avait arrêté lui il était là bas, c'est lui qui m'a détaché la nuit maintenant. Il m'a dit, il faut essayer de fuir.
 500 DEL Hum hum d'accord
 E2 Il m'a détaché la main, les pieds, maintenant lorsqu'il m'a détaché les pieds, je je me suis levé pour m'arrêter je ne pouvais pas, c'est comme si j'étais paralysé quoi, je pouvais plus m'arrêter sur mes pieds. Il m'a fait sortir à la fenêtre par force, dans la boue ou pelouse (?). Il m'a donné de l'eau, en même là bas j'ai bu de l'eau ça commençait à me libérer le corps, un peu un peu. Mais quand je pense ça me donnait la vertige, en même temps y'a mes pieds qui ne sont pas efficaces quoi, qui tremblaient quoi. C'est comme ça j'ai du fuir. J'ai appelé. J'ai vu un monsieur sur la route, je lui ai demandé s'il peut appeler ma maman pour moi, il a dit oui. Il a appelé. Ma mère je lui ai demandé, je lui ai dit c'est quoi maman, comment est votre position. Ma maman a dit que elles ont été menacées aussi.
 510 DEL Hum hum
 E2 Qu'il faut pas que j'arrive à la maison, que eux ils savent, là où ils vont regarder. Maintenant j'ai fui comme ça, j'ai obtenu à la frontière, frontière maintenant. Entre Mali et la Guinée, j'étais à la frontière, là bas. C'est là bas que j'ai eu des relations pour rentrer au Mali pour travailler.
 515 DEL Pour [après
 E2 Là où j'ai un travail là bas aussi à chaque fois, y'avait des menaces, y'a des gens dans les marchés la bas qui font des menaces la nuit, quand y'a (.) quand tu gagnes un peu d'argent ils viennent pour vous voler, il faut qu'ils vous menacent avant d'avoir ça. Et des fois y'a des vols, quand par exemple on doit charger ces camions là, quand y'a du monde, ils volent des caisses. Tu vois même si c'est pas à nous, ils volent
 520 DEL Ah oui. Et ça c'est une situation qui arrive quand même assez fréquemment ? Dans votre pays ?
 E2 Ça arrive à chaque fois.
 525 DEL Et ça vous avez pu bien en discuter avec le médecin du [coup ? vous avez
 E2 [Ouais
 DEL l'impression qu'il était au courant déjà de ce qui se passait en règle générale ou que... ?
 530 E2 J'en suis sûr il était déjà au courant parce que par exemple quand on doit m'envoyer chez ce médecin là bas, comme le genre que l'OPFRA m'a envoyé chez lui, donc il voit pour transférer un peu de mon histoire. Tu vois ça arrive comme ça quoi, j'espère c'est comme ça.
 535 DEL D'accord. Alors est ce que pendant la consultation de la semaine dernière en fait avec le médecin, est ce que vous avez eu des difficultés à vous faire comprendre ? ou au

niveau culturel ? est ce qu'il y a eu des difficultés pendant la consultation avec le médecin ?
 540 E2 C'était un peu dur quand même parce qu'il me disait certain mot je ne comprenais pas, je lui disais de redire, ça veut dire quoi ?
 DEL Ouais
 E2 Pour en savoir beaucoup ou c'est quoi réellement il veut me demander. C'était que ça des difficultés. Le reste là rien du tout.
 545 DEL C'était surtout pour se faire comprendre en fait
 E2 Oui
 DEL Par rapport à la langue, des mots de français.
 E2 Oui, oui
 DEL Et après, c'est vrai que d'un pays à l'autre il y a des différences [en fait
 550 E2 [Ouais y'a beaucoup de différence parce que moi j'ai fait l'école et je n'ai pas tellement aussi fait l'école comme ça et j'ai pas, partir loin quoi. Je me suis déjà fait six ans, sept ans de l'école et c'est bon.
 DEL Ouais, d'accord
 555 DEL Ouais (.)
 E2 Okay. (.) Tout à l'heure je disais, parfois pendant la consultation, on arrive à dire des choses qu'on n'avait pas dites auparavant parce que ce sont des choses qui sont difficiles à dire. Est ce que là maintenant, la consultation c'était la semaine dernière, est ce que: euh, est ce que là aujourd'hui vous avez des regrets, des regrets suite à la consultation en fait ? de choses que vous auriez aimé dire, des choses dont vous auriez parlé mais ça ne s'est pas présenté ou vous n'avez pas pu le dire la semaine dernière ?
 560 est ce que (.) est ce que là aujourd'hui vous avez des regrets par rapport à la consultation de la semaine dernière.
 E2 Ah non je n'ai pas de regret pour ça. Tu sais quand, moi quand on me demande sur quelque chose, je t'explique, ce que j'ai et ce que je sens je te l'explique. J'ai pas de regret pour ça. (.) Ouais.
 565 DEL Okay (.) Alors, et qu'est ce que ça représente pour vous en fait la consultation de la semaine dernière, qu'est ce que vous en gardez comme souvenir aujourd'hui, en fait ?
 E2 Comme souvenir, comment ça ?
 570 DEL Eh ben, de se dire vous avez rencontré un médecin la semaine [dernière
 E2 [hum hum
 DEL Qu'est ce que, est ce que ça vous a marqué, est ce que ça vous a apporté quelque chose, est ce que ça vous laisse un souvenir en fait ?
 575 E2 Oui ça m'a trop marqué et puis ça me laisse un souvenir aussi. Parce que c'était ma première fois de partir à Lyon aussi, de me déplacer pour partir voir un médecin comme ça. C'était ma première fois de tout ça là quoi. Donc euh, j'ai trop aimé et c'était bien aussi quoi. (.) Ouais.
 DEL Ça faisait un long chemin pour aller voir le médecin ?
 580 E2 Ouais (.) ouais (.) ouais
 DEL D'accord. Alors, est ce que vous là aujourd'hui, est ce que vous auriez des suggestions, des remarques à faire pour les médecins de l'association, en fait. De se dire eh ben on pourrait apporter ça ou on pourrait améliorer ça dans la consultation en fait. Est ce que vous auriez des remarques à faire ?
 E2 Ouais, ouais, ouais, je fais des remarques des médecins aussi. Je fais des remarques des médecins aussi.

585 DEL D'accord, pour améliorer la consultation, en disant vous avez été reçu la semaine dernière, y'a pas de mal de personnes, y'a beaucoup de gens qui sont reçus aussi, qui ont un rendez vous, qui sont vus par le médecin là bas. Est ce que pour les gens qu'on verra après, est ce que vous auriez vous des remarques, des conseils en fait à adresser aux médecins pour pouvoir améliorer les consultations ?

590 E2 Ouais j'ai des conseils pour ça, parce que, y'a certains quand ils viennent d'abord ils ne savent pas c'est quoi, pourquoi ils vont venir. C'est que, sur quel, euh, c'est sur quelle consultation euh qu'il va venir, tu vois. C'est pas directement, tu sais c'est pas, c'est pas tout le monde, c'est pas tout le monde qui peut tenir, à dire son histoire, le passé, ce qui est arrivé, donc quand quelqu'un vient, ne lui demande pas directement sa vie, ce qui se passe ou comment là sur lui et (.) Ne lui demande pas directement, il faut parler avec lui d'abord, vous dialoguez un peu, quand vous parlez vous vous comprenez bien et il commence à rigoler, tu lui demandes petit à petit, quand il commence à s'ennuyer ou comme ça là, tu lui, tu laisses sur place, tu lui redemandes sur quelque chose d'autre [encore, pour lui faire oublier, pour que la peine ça se calme un peu,

600 DEL [ouais
E2 Après tu lui redemandes encore. C'est comme ça. Mais quand tu lui demandes directement à quelqu'un, il t'explique ça que c'est un peu dur pour lui quoi
DEL Ah oui
E2 Mais toi tu ne vas pas sentir, mais ça trouvera que lui il le sent sur lui même.

605 DEL Oui, oui oui
E2 Voilà c'est comme ça.
DEL D'y aller petit à petit
E2 Petit à petit. Quand tu vois ouais l'intéressé, il s'ennuie un peu, il est trop rentré dans le passé, euh, ça lui fait mal à la tête maintenant, tu changes de sujet vite fait. Après tu lui reparles de quelque chose ou que vous pouvez, il peut être content encore. Quand il est content là, tu lui redemandes le sujet.

610 DEL D'accord
E2 Oui, c'est comme ça
DEL Et c'est comme ça que ça s'est passé pour vous la semaine dernière (.) ou pas trop ?

615 E2 Ben pas trop. Parce que c'est vrai que je suis, on s'est dit bonjour, bonjour, c'est quoi ton nom, mon nom c'est ça, après on a un peu parlé, après il m'a demandé ouais du coup, ton histoire c'était quoi. Je lui ai directement expliqué.

620 DEL Assez rapidement en fait
E2 Oui assez rapidement, quoi, ouais
DEL Et pour toi du coup, tu penses ça serait mieux d'y aller [petit à petit
E2 [plus lentement, c'est plus mieux quoi
DEL [de mettre en

625 E2 [oui, c'est comme ça
DEL D'accord, okay. Eh bah on gardera le conseil
E2 (rires)
DEL (rires) non mais c'est vrai. (.) Y'avait autre chose, de se dire l'idéal, pour toi l'idéal cette consultation comment tu, comment:, le mieux, qu'est ce que ça serait le mieux pour toi?

630 E2 Le mieux c'est ça, parce que y'a certains qui ont eu des choses mal, donc quand il vient surtout comme exemple moi je venais de loin, d'Annecy, jusqu'à (.) jusqu'à Lyon,

c'est beaucoup de distance quoi. Donc quand tu me demandes de, si je suis pas quelqu'un qui a la tête [dure
635 DEL [ouais
E2 si tu me demandes déjà des choses comme ça, des fois quand je sors, je peux me troubler aussi quoi, je ne peux pas connaître bien ma route même, comment je dois partir et, tu vois ?
DEL Oui oui, oui

640 E2 Tu le laisses avec du peine, il part seul et tu vois, il peut se troubler quoi. C'est avec ce passé là, l'image là dans sa tête, maintenant, il marche, il peut se faire du mal ailleurs, ou il se fait accidenter, ou il tombe quelque part, ça peut arriver
DEL D'accord, pour le chemin du retour en fait
E2 Voilà, voilà

645 DEL Ouais, ouais ouais
E2 Voilà ça dépend des problèmes que tu demandes encore, tu vois. C'est pour cela moi souvent je ne marche pas seul, je marche avec un ami ou avec une amie.
DEL Parce que la semaine dernière, vous étiez, t'étais accompagné du coup ? [y'avait
E2 [oui, oui

650 DEL quelqu'un
E2 Ouais y'avait une amie avec moi
DEL D'accord donc tu avais prévu quand même un peu
E2 Ouais j'avais un peu prévu, parce que si y'a, elle, parce que elle elle avait le temps de venir m'accompagner. Donc elle si, j'ai un peu de difficulté de penser elle peut me dire, non c'est pas ça c'est ça, elle peut me mettre sur le bon chemin encore avec des conseils tu [vois. Voilà c'est le plus mieux quoi.
DEL [d'accord
Pour aider en fait ?
E2 Ouais pour aider aussi quoi

660 DEL D'accord, donc tu t'étais quand même un peu préparé à la consultation, ça tu l'avais prévu.
E2 Non, ça tu l'avais dans la tête, parce que je sais déjà quand je viens, il y a certaines questions quand tu me poses, quand je te le dis, le passé ça [reste à nouveau dans ma
DEL [bien sûr, bien sûr

665 E2 tête. Ouais c'est ça.
DEL Okay. Alors après donc. Le certificat que le médecin a donné la semaine dernière, il vous l'a donné directement, c'est ça je pense ?
E2 Oui il l'a donné directement oui
DEL Ah d'accord et est ce que vous l'avez lu ?
E2 Non je ne l'ai pas lu
DEL Vous l'avez pas lu, d'accord, parce que (1 sec) okay, et il ne vous l'a pas lu non plus ? ou vous ne l'avez pas lu, le, vous l'avez pas lu
E2 Bon lui il m'a lu un peu, comme j'ai pas bien compris. Mais quand je pars à Annecy, mon assistante sociale elle elle va tout lire pour moi quoi.

675 DEL D'accord okay. Mais vous ne l'avez pas lu. Parce que c'est un document qui vous appartient en fait après. Vous avez le droit [de
E2 [ben oui [tu sais moi pour lire euh les documents comme ça, c'est un peu dur des fois pour moi quoi
DEL Ah ouais

680 E2 C'est pour cela que je donne toujours à mon assistante sociale, de lire pour moi pour bien comprendre

Retranscription entretien E2

DEL [D'accord
E2 Pour bien comprendre là encore
DEL Ah oui et elle l'a pas, elle vous l'a pas encore lu alors
685 E2 Non pas encore
DEL Pas encore
E2 Parce que elle n'a pas travaillé depuis ce jour, elle n'a pas travaillé, c'est demain
DEL [ah oui d'accord [ah oui
E2 Qu'elle va commencer à travailler
690 DEL [ah oui c'est vrai, c'était les () c'est les vacances oui
E2 Hum
DEL D'accord. Pour vous c'est un document qui est important pour vous ce certificat ?
E2 Ouais c'est important, c'est important. Tu sais en France ici, n'importe quel papier
695 qu'on te donne il faut savoir dans la tête que c'est important, surtout les choses comme
ça. Donc c'est important, c'est les preuves bien déterminées devant le juge que tu dois
donner à eux et ils vont, ils vont, eux même ils vont vérifier encore. Oui.
DEL Okay, okay (2 sec) Je sais pas il y avait autre chose que tu voulais rajouter ou
E2 Hum
700 DEL Ouais j'ai j'ai, j'ai plus de question, j'ai plus de
E2 Ouais
DEL Est ce qu'il y avait autre chose que tu voulais rajouter, par rapport à la
consultation de la semaine dernière en fait. De dire, est ce qu'il y a des choses qui te
paraissent importantes à dire ?
E2 Ouais quand même c'est très important pour regarder les () les cicatrices des
705 gens pour dire ouais ça c'est ça réellement et ça c'est ça réellement. C'est trop important
quoi, pour faire des recherches sur les gens si, c'est trop important aussi quoi
DEL Pour le corps
E2 Pour le corps ouais, trop important. J'aime trop ça moi, oui, () j'aime trop ça moi.
Ils travaillent quand même bien, ils connaissent leur travail, ouais, ils connaissent quand
710 même bien leur travail. C'était bon.
DEL Okay, () ça marche. Y'avait autre chose à dire ou
E2 Non c'est à toi de poser des questions
DEL Ouais ben (rises) je fais que ça depuis tout là l'heure [(rises)
E2 (rises) [sinon pour l'asile quand
715 même, ce qui me, ce qui me, ce qui est un peu dur pour moi pour l'asile là, l'asile
normalement si tu donnes, au moins, moi en tout si je calcule six jours qu'ils m'ont
donnés, c'est un an, six mois qu'ils m'ont donnés presque
DEL Ouais
E2 Tu vois, au lieu de nous laisser comme ça, de neuf mois après on te redonne six
720 mois, c'est un peu grave quoi. Tu sais quand tu, quand surtout un immigrant, moi je suis
un migrant tout de suite là, même si on me paye pas, ben ils ont droit à nous donner
quand même du travail pour faire une formation quoi, de ne pas s'asseoir comme ça,
durant une année, deux années, c'est un peu dur. C'est ce calcul aussi qui est beaucoup
dur quoi
725 DEL Hum, de pas, oui, de
E2 De ne pas rester seulement à la maison aussi, se lever, fin de mois, on te donne
210 euros, tout ça là ce n'est rien, mais une formation quand même durant dans les neuf
mois, ça trouvera que j'ai pu obtenir le métier qu'ils m'ont donné
DEL Ouais

730 E2 Même si on me paye pas, bon c'est ce qui est un peu dur pour moi. Parce que le
travail là, les formations ça va, même, faire disparaître beaucoup de peine dans la tête et
la souffrance que tu as eu aussi, ça va t'effacer un peu, ça quoi. Tu vois mais, le
gouvernement ne font pas ça.
DEL Ouais, ça permettrait de s'occuper un peu
735 E2 Hum ?
DEL Ça permettrait de s'occuper un peu plus et de pareil, de libérer l'esprit
E2 Voilà, voilà, voilà. Parce que moi quand je suis simplement assis comme ça je
n'aime pas quoi
DEL Ouais
740 E2 J'aime trop le travail moi, ouais, je n'aime pas m'asseoir simplement.
DEL Okay
E2 C'est pour cela je faisais du bénévolat là à Secours Populaire
DEL Au tout début ? Ou ? maintenant encore ?
745 E2 Non je fais le bénévolat, depuis longtemps hein, parce que j'ai vu que je peux pas
avoir de formation donc j'ai dit je vais faire du bénévolat à Secours Populaire. Donc là
bas tous les jours à 6heures je me réveille je me lève, à 7h je bouge après 8h zéro zéro je
suis là bas. Donc je travaille jusqu'à cinq heures. Cinq heures je rentre je me lève, je
mange je me couche.
DEL D'accord, okay. Et c'est quoi comme bénévolat c'est
E2 Bénévolat, c'est dans le magasin pour envoyer pour prendre les nourritures à
750 envoyer dans les associations, comme les Restaurants du cœur, à envoyer là bas
DEL D'accord
E2 Dans les associations qui donnent à manger à les immigrants ou les personnes
sans l'abri, c'est nous qui partageons ça quoi. Et nous, nous, nous nous arrangeons des
755 habits aussi dans les plastiques pour les mettre dans les conteneurs
DEL ah oui, oui oui
E2 Pour les gens qui n'ont pas d'habits et des choses comme ça quoi
DEL okay, la nourriture et les habits, d'accord
E2 Oui, c'est ce qu'on fait là bas quoi
760 DEL Okay () ça marche
E2 J'ai beaucoup quand même fait ça surtout. Sauf tout dernièrement là, j'ai arrêté un
peu parce que j'ai des programmes à l'OFFPRA, CNDA, donc faut pas que, que je travaille
d'abord quoi
DEL Ouais, humh hum
765 E2 Pour cela je me reposais
DEL Alors je vais juste couper le

Fin de l'enregistrement

Retranscription entretien E2

Retranscription entretien E3

Date de l'entretien : 12 juin 2018

durée enregistrement : 1 heure 13 min 03 sec

durée de la rencontre : 1 heure et quart environ

5 Troisième entretien. On s'est donné rendez vous en face de la gare, le CADA où il est logé est à une dizaine de minutes à pied. J'avais appelé la bibliothèque municipale pour savoir s'ils avaient dans leurs locaux une petite salle dans laquelle on aurait pu être au calme mais ce n'était pas possible. Alors la rencontre se déroule dehors, un petit parc

10 dans la ville, un banc à l'ombre, les voitures qui passent à côté mais l'on arrivait à bien se comprendre et l'enregistrement audio est de bonne qualité malgré tout. J'ai présenté le but de l'entretien avant de démarrer l'enregistrement, il n'a pas du tout été surpris quand j'ai proposé d'enregistrer, plutôt compréhensif au contraire. Il s'attendait par contre à ce que je ne sois pas toute seule pour l'entretien ce jour là, il pensait que l'on aurait fait le déplacement à plusieurs.

15 L'entretien a été décalé par rapport à la date initialement prévue, parce qu'entre deux il a été convoqué à la CNDA, on devait se voir le mardi précédent et la CNDA était prévue le vendredi de la même semaine, il préférerait se préparer pour la CNDA. Donc c'est le premier entretien qui se déroule après d'audience à la CNDA.

20 Le tutoiement est de rigueur, assez rapidement il m'a tutoyé quand on s'organisait par téléphone pour fixer une date, j'ai suivi le mouvement.

Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

25 DEL Allez, on y va
E3 Ça va.

DEL Alors du coup, est ce que tu pourrais me raconter comment ça s'était passé pour prendre le rendez vous à MéDA ? Pour prendre le rendez vous à l'association ?

30 E3 Euh oui, pour prendre le rendez vous, j'ai, euh, c'est mon assistante sociale, c'est, en fait que lorsque nous sommes arrivés après, pour se présenter à la CNDA, l'assistante sociale nous a proposé, voilà, y'a y'a un centre que vous pouvez aller pour faire vos examens et, et, on donne un certificat et à partir de ce certificat, que ça peut servir à votre demande d'asile. Donc c'est juste par l'assistante sociale que j'ai eu la connaissance de la MéDA.

35 DEL De l'association, [d'accord, ok, donc c'est elle qui avait proposé [de prendre le E3 [de l'association [exactement

DEL rendez vous ?
E3 C'est elle qui a pris tout, c'est elle qui a fait le, c'est elle qui a marqué le rendez vous et voilà c'est tout, moi j'ai reçu que le papier pour aller se présenter à l'association.

40 DEL Avec la date et
E3 Avec la date et tout, tout tout
DEL Donc c'est l'assistante sociale qui avait proposé en fait

E3 Oui, ah oui

45 DEL Okay, d'accord. Et avant d'aller du coup au rendez vous, est ce qu'elle vous avait parlé un peu, est ce qu'elle vous avait présenté, est ce qu'elle vous avez., est ce qu'elle vous avait expliqué un petit peu comment ça allait se passer après une fois sur place ?

E3 Oui, oui, elle a donné les grandes lignes, ah, elle a dit que l'association et c'est, c'est vraiment dans le domaine médical, si tu as des problèmes, euh ils vont t'analyser,

50 ils vont faire du check up, ils vont voir si tu as des problèmes qui est lié à ton histoire, des problèmes médicaux qui est lié à ton histoire, ils vont noter, euh, ils vont faire des examens, euh, voilà, et après ils vont, ils vont tout résumer dans un certificat pour expliquer tes problèmes médicaux qui est lié à ton histoire, voilà.

DEL D'accord, donc ça elle vous avait bien tout expliqué avant ?

E3 Ah oui, ah oui, elle a expliqué

DEL D'accord, donc elle connaissait déjà

E3 Oui elle connaissait déjà, je pense qu'elle connaissait déjà.

DEL Ah oui, parce qu'elle a orienté d'autres personnes aussi après à l'association ?

E3 Euh, je ne sais pas si avant nous ou après nous, je sais pas

60 DEL S'il y a d'autres personnes

E3 Non, là je ne sais pas

DEL D'accord. Et du coup est ce que tu pourrais raconter comment ça s'était passé l'organisation avant, pour se rendre à l'association en fait ?

E3 Ah

65 DEL Euh, le transport, euh, l'organisation [pour aller à l'association ?

E3 [Ah: oui Oui oui pour

l'organisation, pour aller là bas je me suis débrouillé tout seul, oui, le transport j'ai payé le transport, j'ai pris euh, comme moi je suis à Villefranche, et l'association est à Lyon alors je devais prendre le transport pour aller là bas, je me suis levé trop tôt, comme le rendez vous était à 9heures, je me suis réveillé trop tôt le matin, pour prendre le car,

70 pour arriver à l'heure parce qu'il y avait ces problèmes de grèves depuis le commencement de l'année donc je devrai vraiment faire, prévenir. Donc je me suis réveillé trop tôt et avec ce que j'avais comme argent j'ai payé le car parce que le train, y'avait pas le train, et j'ai payé le car pour aller jusqu'au rendez vous, voilà, c'est ce que j'ai fait pour l'organisation.

75 DEL D'accord. Et, est ce que tu t'étais un peu préparé pour la consultation en fait, de se dire euh., parce que le rendez vous souvent il est donné un peu à l'avance donc on a le temps de penser un peu, comment est ce que toi tu t'étais préparé à la consultation en fait ? Pour la rencontre avec le médecin ?

E3 Oui euh, bon, je ne savais pas vraiment comment est ce que ça pourrait se passer, sauf les grandes lignes que, que l'assistante m'a donné sur les analyses, le traitement, les examens. Euh et c'est ce que j'avais en tête quoi, donc je pensais pas vraiment grand chose, je pensais que je devais aller, pour expliquer le problème que j'ai, que ce soit dans le problème psychique ou dans le santé physique, euh voilà, je pensais que bon, je vais aller, je vais arriver, on va faire des examens, je vais répondre aux questions qu'ils vont me faire, je vais répondre que aux questions que le médecin va faire, voilà, je ne pensais pas grand chose quoi. Voilà, comme un jugement ou une chose comme ça, non, non non non, je voyais ça comme un examen simple, le point que ils vont demander pour des éclaircissements, je vais éclaircir mais tout partant de mon histoire, parce que tout se joue sur mon histoire, voilà c'est ça.

80 DEL D'accord, et tout à l'heure tu disais, le médecin il va m'analyser.
E3 Oui, oui

85 DEL Tu pensais à quoi quand tu dis il va t'analyser, par rapport à quoi ? Par rapport à l'examen du corps, par rapport à., à ton histoire ?

E3 Bon en fait euh c'est ça, c'était tout, parce que comme j'ai dit tout c'est, pour moi c'était basé sur l'histoire, parce que sans mon histoire je ne pourrais pas aller là bas.

90 DEL Hum hum

Retranscription entretien E3

100 E3 Parce que j'ai besoin d'un certificat qui *testifie* des problèmes que j'ai, partant de mon histoire. Alors, se rendre là bas, j'avais en tête, je pensais, oui je vais arriver, le docteur va faire des analyses, je ne sais pas quel type d'analyse il pouvait faire, c'est des analyses sanguines ou, d'autres types d'examen avec des appareils, je ne sais pas. Donc en fait chez moi c'était une chose, à peu près ça. C'était pas des analyses spécifiques pour voir, si si j'étais malade ou quelques trucs, non. C'était juste pour voir des, euh, que j'avais en tête, le médecin va noter quelque signal qui avait, qui est physique ou voilà, psychique, pour afin que je présente dans la CNDA.

105 DEL D'accord, c'est comme ça que tu t'étais imaginé la consultation ?
E3 Oui
DEL Et ça ressemble à peu près à ce qu'il s'est passé au final du coup
E3 Oui, oui oui

110 DEL Et est ce que tu avais des craintes avant de venir à la consultation ? Parce que c'est vrai que quand on va dans un endroit pour la première fois, on ne sait pas trop qui on va rencontrer, est ce qu'il y avait des choses qui te faisaient craindre un peu avant d'y aller ?
E3 Euh, bon, oui, il y en avait, comme euh, c'est pas, c'est pas des craintes, comment est ce que je peux dire, c'était pas des, euh, en expression nous en Portugais, on dit « *fir la barriga* ». Fir la barriga, en français, traduisons, cela veut dire (.)
DEL Barriga c'est l'estomac, le ventre
E3 Voilà, y'a, tu vois, même les chanteurs, ils chantent déjà, il y a les grandes stars, mais avant d'entrer en scène, il y a toujours ce truc là qui sent, voilà, donc c'était pas grand chose, grande crainte comme si j'ai peur ou non non non, mais c'est cette euh, voilà lorsque tu t'imagines comment ça va se passer, ce sera comment, oui c'est cette petite crainte là, y'a pas vraiment une base, une crainte, voilà, je ne sais pas comment expliquer ça, mais je pense que tu vas comprendre.

120 DEL Oui en français l'expression on dit « avoir le ventre noué », c'est le nœud dans le ventre
E3 Le nœud dans le ventre, voilà
DEL Ça serre un peu, on ne sait pas trop dire
E3 Exactement, voilà c'est ça
DEL D'accord ok, et toi, avant d'aller à la consultation à MéDA, est ce qu'il y avait des choses en particulier que tu attendais de cette consultation en fait ? est ce que y'avait quelque chose qui te tenait à cœur, tu t'es dit avant même d'y aller, je vais rencontrer le médecin, j'aimerais bien qu'il se passe ça, est ce que tu avais des attentes particulières en imaginant la consultation, avant d'y aller ?

130 E3 Oui, oui, oui oui. Oui ça l'effectif, c'est ça le seul intérêt, parce que comme je dis tout, y'a l'intérêt à tout, ça c'est ma philosophie, y'a l'intérêt à tout, tout, y'a toujours un intérêt, on ne peut pas dire que non, j'attendais quelque chose de là, parce que c'est une aide, c'est une aide, et lorsque l'assistante sociale m'a informé sur cette assoc, moi j'ai dit ah ben voilà, au moins il y a une plateforme qui peut nous aider avec nos problèmes que nous passons, que nous avons, que nous vivons de chaque jour ici. Je me suis dit voilà, ils vont m'aider, si leur certificat ça peut m'aider à avoir des papiers, à avoir du statut en France ben je dois aller, donc je pensais dans ma tête que bon je vais aller là bas, avec ce que les docteurs vont prescrire, tout ce qu'ils vont faire comme certificat, je sais que ce papier là, ça va m'aider. Euh lorsque je parlais à, avant de surgir cette idée, j'avais un papier, un certificat, bon je sais pas si c'est un certificat, une déclaration de l'hôpital, euh, là on avait écrit que non voilà Monsieur X est venu en France, il a des problèmes X, X, X, X voilà, je montrais à mon assistante, elle a dit non, non, ça, à la CNDA, pff, ça a pas de place

135 DEL D'accord
E3 Donc j'ai dit oh, qu'est ce que je peux faire ? C'est là elle m'a sollicité de voir euh, le MéDA. Pour moi déjà, je savais que le certificat qui va venir de MéDA, ça va m'aider parce que à la CNDA on prend ça en considération, voilà. Donc pour moi vraiment c'était ce que j'attendais, cette aide quoi.
DEL L'aide pour la CNDA, d'accord. Parce que le certificat que tu avais, il avait été rédigé par, parce que tu étais allé aux urgences à l'hôpital, ou parce que c'était rédigé par qui ?
E3 Euh, c'était rédigé aux urgences, parce que c'était, euh, c'était au mois d'août. Parce que je suis arrivé en France au mois de juillet, j'avais des problèmes de santé tout ça, et comme j'avais pas de papier de la CMU, pour euh, accéder aux soins normaux comme tout le monde, alors je devrais aller aux urgences, là bas y'a y'a y'a une partie qui s'occupe de gens qui n'ont pas de papiers, pour enfin qu'il y a l'accès à. C'est là qu'ils m'ont fait des analyses des examens et partant de ce que je leur ai expliqué, euh, ce qu'ils ont constaté dans le corps tout ça, c'est à partir de ça qu'ils ont fait cette déclaration.
DEL D'accord, okay
E3 C'était pour que j'ai présenté ça chez un psychiatre parce que là bas ils ont dit mon problème, je devrais être accompagné par un psychiatre, voilà, par un psy, pour voir s'il pouvait m'aider avec tout ce que je sentais et là. Alors je devais présenter ce papier là, en partant de cette déclaration que le docteur a faite, alors voilà je t'envoie, il l'a fait à son :
DEL C'est comme un courrier en fait
E3 Comme un courrier voilà, donc j'ai, je l'ai présenté chez un psy qui l'a signalé dans les feuilles, il a fait voilà, alors c'est pour ça.
DEL Okay. Alors c'était il y a deux semaines maintenant, deux ou trois semaines, le rendez vous la consultation, je sais pas si vous
E3 Humhum
DEL Est ce que vous vous souvenez un peu quand vous êtes arrivé, comment ça s'est passé à l'arrivée, comment vous avez, par qui vous avez été accueilli ?
E3 Oui, euh oui je suis arrivé, je suis entré, y'avait un monsieur qui était là dehors, c'était aussi un des médecins je pense
DEL Ouais
E3 Nous sommes entrés, je suis arrivé, je lui ai demandé si c'était le lieu, si c'était là MéDA, médecine et droit d'asile, et il a dit oui c'est ici on peut entrer, il m'a accompagné. Lui c'est devant, je suis arrivé à la réception et voilà, je me suis présenté à la réception, ils ont pris mes papiers, ils ont fait toute cette procédure de photocopies, tous ces trucs là, ah oui, et après j'ai le temps de voir, de parler avec le médecin.
DEL Vous avez patienté un peu dans la salle d'attente ?
E3 Exactement oui
DEL Un peu avant la consultation
E3 Le moment où il faisait des préparations pour que je vois, pour que j'ai l'accès au médecin, j'étais resté à la salle d'attente pour attendre le temps fixé pour voilà
DEL pour voir le médecin
E3 pour que j'ai le rendez vous
DEL D'accord, okay. Et après du coup, la consultation avec le médecin elle a commencé c'est ça
E3 oui, oui oui
DEL Et est ce que vous vous souvenez du tout début de la consultation avec le médecin, vraiment le tout début, est ce que le médecin il s'est présenté à vous ?

Retranscription entretien E3

Comment il s'est présenté à vous, comment ça a commencé le tout début de la consultation ?

E3 Euh bon

DEL Si vous vous souvenez

200 E3 Euh oui, je suis entré, je me suis, euh oui je suis entré, on s'est salué, voilà, ils se sont présentés les médecins, ils m'ont demandé de s'asseoir, voilà je me suis assis, ils se sont présentés, je suis monsieur X, l'autre aussi s'est présenté, monsieur X, voilà

DEL Ils étaient deux ?

E3 Deux, voilà, deux, deux

205 DEL D'accord, il y en avait deux, deux médecins ?

E3 Et avec ces deux, j'ai eu le temps de présenter, non, déjà ils avaient mon dossier, ils avaient déjà mon dossier, et ils ont eu le temps, ils ont commencé par revoir tous les dossiers, tous les papiers, le récit que j'ai envoyé à l'OFPPRA, le, le, le quoi, le retour du rejet de l'OFPPRA, voilà, le recours, l'audition écrite de l'OFPPRA, ils ont commencé à voir

210 étape par étape, étape par étape

DEL Ça ils l'ont lu devant vous ?

E3 Lorsque je suis arrivé, comme je vous ai dit, je suis assis, on s'est salué, ils ont commencé premièrement par le récit de l'OFPPRA, ils ont commencé à lire tout. Ils lisaient, euh, le récit de l'OFPPRA, non non non c'est pas le récit de l'OFPPRA, le médecin a commencé à lire la l'audition écrite (.) oui

215 DEL L'entretien, c'est ça ?

E3 L'entretien

DEL Les questions qu'ils vous avaient posées à l'OFPPRA

E3 à l'OFPPRA, oui. Ils ont commencé à lire ça, parce que l'entretien est avec un papier qui justifie les motifs de [rejet, et un peu le résumé de ce qu'on m'a, de ce que eux ils ont

220 DEL [hum hum

E3 résumé, de mon histoire, ils ont lu ça. Déjà à partir de ce résumé là, ils avaient des questions à poser, parce qu'il y avait des choses que je devrais leur expliquer voilà, et on s'est allé comme ça. Ils ont pris l'audition écrite, ils ont pris le récit, ils ont lit, quoi encore, euh le recours de, que l'avocat fait pour la CNDA, ils ont lit ça aussi.

225 DEL Et ils posaient les questions au fur et à mesure en fait ?

E3 Oui, ils posaient les questions et moi j'expliquais, euh, pour l'histoire, premièrement c'était les questions liées à l'histoire. A mon histoire, ce que je leur ai expliqué, les problèmes, comment est ce que les choses se sont déroulées, et comment est ce que j'ai répondu, quels sont les problèmes que j'ai vus, qui se trouvaient dans les écrits de l'OFPPRA et dans les questions-réponses ; y'a le problème de l'interprétation, voilà, tous ces problèmes là, je leur ai expliqué, et après , nous avons entré dans la partie des questions qui est, qui est, euh qui concerne ma santé, voilà, voilà.

230 DEL D'accord (.) Donc on disait, ça c'est un peu plus général comme question, j'imagine vous aviez déjà vu un médecin en arrivant, vous étiez passé aux urgences, vous aviez vu des médecins ?

E3 Oui oui oui, je vois des médecins

DEL Qu'est ce que ça représente pour vous en général une consultation avec un médecin ? A quoi ça sert en général, qu'est ça représente pour vous le fait d'aller voir un

240 médecin ?

E3 Euh, là pour moi, ce que je dis franchement, dans ma pensée, y'avait que ça, je ne pensais pas d'autres choses, je ne pensais pas que je vais là bas pour enfin que, que je sois traité à la MéDA, afin qu'ils soient comme le médecin qui va m'accompagner durant ma santé, tout ça, non je ne pensais même pas ça, pour moi je sais que là, c'est juste pour

245 euh, pour, c'est une comme j'ai dit là premièrement, une aide, ils vont m'aider, afin que, j'ai un peu de, euh, comment est ce que je peux dire, c'était en quelque sorte, pour moi, un des arguments ou un des instruments qui peut m'aider à vaincre la bataille que j'ai, voilà. Alors pour moi c'était vraiment ça, c'était pas d'autre chose, un centre médical, là où je vais aller se soigner quotidiennement, non. C'était juste pour aller chercher un peu d'appui.

250 DEL D'accord, okay.

E3 Voilà (20'26)

DEL Et pour vous du coup, la consultation à MéDA, est ce que ça ressemble à une consultation habituelle avec un médecin ?

255 E3 Euh non, non non. Parce que avec un médecin tu ne parles pas de ton histoire

DEL Hum, d'accord

E3 Tu ne parles jamais de ta vie (*rites*), euh, lorsque tu viens, pour savoir un peu, là il y a un peu, là y'a là y'a, à MéDA y'a une transparence, un peu une différence que je peux dire, parce que vous parlez un peu de beaucoup de trucs, beaucoup de choses là. Vous parlez un peu de beaucoup de choses. Le médecin, le médecin, le médecin normal, il n'est pas vraiment obligé de savoir ta vie en profondeur, tu peux lui expliquer les problèmes que tu as, en quelques lignes, en quelques causes, tu peux lui donner une lumière pour savoir, non le patient a un problème X, ce problème il m'a dit qu'il vient d'un camp (.) de concentration tout ça, ça peut voilà, mais pour lui dire vraiment en détails ta vie, non c'est pas ça. Non pour moi vraiment cette rencontre la MéDA, c'est pas, c'est pas pareil, d'une consultation normale avec

260 DEL D'accord, parce que les médecins que vous aviez vu, avant, euh, ici au cabinet, en consultation, vous n'étiez pas rentré autant en détails euh ?

E3 Non, non non, non non, euh sauf mon psy, voilà, sauf mon psy, voilà, mon psy aussi qui savait un peu de mon histoire, qui sait mon histoire en profondeur aussi parce que chez lui je, voilà, j'explique tout afin qu'il m'aide. Dans les consultations normales, les analyses et truc, on ne parle pas de cette histoire.

265 DEL D'accord. Et est ce que vous pourriez décrire l'ambiance de la consultation à MéDA ? Quand vous étiez avec les deux médecins, puisqu'ils étaient deux

275 E3 Oui

DEL Comment vous ressentiez l'ambiance, comment vous vous sentiez pendant la consultation ?

E3 Euh, je peux dire, à l'aise, j'étais, j'étais à l'aise, à l'aise. Y'avait pas vraiment une ambiance comment je peux dire, une ambiance fermée, non on était ouvert, que ce soit de leur part, que ce soit de ma part, ils m'ont fait bien comprendre que non, tu es libre tout ça de s'exprimer, nous ne pouvons pas prendre ton histoire pour aller parler ailleurs

280 DEL Ça ils l'avaient précisé, ils l'ont dit ? au début

E3 oui, oui, oui. Ils m'ont assuré déjà de cette part, donc j'étais à l'aise, j'expliquais, mon problème. Mais pour moi l'ambiance était très bonne, donc euh. Y'avait cette transparence, voilà, c'était très bonne pour moi, voilà

285 DEL Okay, d'accord. Le médecin, tu disais tout à l'heure, il repartait de ton histoire à partir des documents en fait ?

E3 Oui oui

290 DEL il a commencé comme ça ? il a d'abord lu [et puis au fur et à mesure

E3 [il a lu, voilà, au fur et à mesure il comprenait mon histoire, il continuait la lecture et le point où (*accentué sur le où*) il

Retranscription entretien E3

voyait que c'était un peu, il ne comprenait pas, il posait des questions. Monsieur là ici on a écrit ceci, est ce que, tu peux m'expliquer tout ça et moi j'expliquais.

295 DEL D'accord, pour apporter un peu plus de précisions ?
E3 Oui aussi des éclaircissements
DEL D'accord, okay. Et qu'est ce que vous avez pensé du coup des questions que le médecin il vous a posées ?
E3 Euuuh, les questions qu'il m'a posées, bon pour moi les questions qu'ils ont posées, c'est euh, selon moi ces questions ils ont posé peu de questions euh, ils ont posé peu de questions (.), de ce que moi j'attendais, de ce que je pensais, parce que je ne sais pas comment ça fonctionne, ce que je pensais aussi, que y'aura vraiment des questions où on devra me faire une question que moi je devrai expliquer tout. Et non selon le point que eux ils choisissaient, pour expli(.), pour que, afin que j'explique. Donc je pensais qu'ils pouvaient me laisser le temps d'expliquer ce que j'avais. Euh voilà, c'est ce que moi j'attendais des médecins, qu'ils me laissent des, des, qu'ils me laissent m'exprimer en profondeur, et si c'était eux qui devaient me faire les questions, ils devaient me poser beaucoup de questions. Mais pour moi malheureusement, je, j'étais abordé avec peu de questions, et je n'ai pas le temps de, voilà, d'exprimer ce que je devais vraiment exprimer.

310 DEL D'accord. Dans l'idéal du coup, ça aurait été mieux si, s'ils avaient laissé plus parler et moins repartir du récit alors ?
E3 Oui, oui oui, selon moi. Selon moi je pensais que ça devrait, je pensais que ça devait laisser moi parler ce que j'ai, euh, sur mon histoire, voilà, euh voilà. Et si c'était eux les questions devraient être multiples et variées. Et non deux trois quatre questions seulement.

315 DEL D'accord donc ça c'est ce que vous attendiez ?
E3 Ça ce sont mon histoire ?
DEL Donc par rapport aux réponses que vous pouviez donner, c'était trop court c'est ça ?

320 E3 Oui c'était trop court, les réponses oui c'était trop court
DEL Okay. Alors c'est vrai que là c'est une consultation à MéDA qui est un peu particulière parce que ce sont des médecins qui sont habitués, on va dire, c'est pas comme quand on va aux urgences, ou du coup, euh, c'est différent. Là les médecins de MéDA ils sont habitués en fait, enfin on n'est jamais vraiment habitué, mais ils ont, on va dire quand même qu'ils ont plus l'habitude.

325 E3 Exactement
DEL Alors parfois nous on a remarqué en consultation, quand on reprend d'histoire avec les gens, qu'on leur laisse le temps de parler, du coup justement, et ben y'a des nouveaux éléments de l'histoire qui apparaissent

330 E3 Oui
DEL Des choses qui n'ont pas été dites avant, parce que c'est des choses qui sont difficiles à dire dont on peut parfois avoir honte, ou avoir du mal à dire en fait les choses
E3 Oui, oui
DEL Ça des fois, on remarque ça, pendant les consultations, qu'il y a des choses nouvelles qui n'apparaissent pas dans les récits qui avaient été écrits avant. On arrive à faire sortir des choses, à aider les gens à raconter des choses qu'ils n'ont pas pu dire auparavant

335 E3 Ça c'est vrai
DEL Est ce que ça été le cas pour vous ?
E3 Non

DEL Est ce que à l'association, il y a eu des choses difficiles que vous n'aviez pas réussi à dire auparavant, que vous avez pu dire au médecin ?

345 E3 Non, non, non non. Moi les choses que je pouvais dire (.) parce que ça aussi ça dépend des problèmes, des problèmes de chacun, ça dépend de l'histoire de chacun, comment est ce qu'il a vécu son histoire, s'il y a des choses qu'il est vraiment à cacher, pour mon histoire, ça n'a rien à voir. Il n'y avait pas vraiment des choses à cacher, juste je devais éclaircir quelques points parce que voilà. J'ai vu même, comment est ce que je peux dire, en fait, si ça, pour moi c'était, j'avais pas de choses cachées que je devais révéler là bas. Non pour moi, j'ai voulu expliquer un peu, donner un peu des éclaircissements sur mon problème. Parce que eux quand ils vont faire le certificat, ils vont certainement écrire tout ça, qu'il ait un peu la lumière sur ce que, voilà, le patient a passé. Parce qu'il peut écrire des choses qui n'est pas vraiment si clair, qu'il peut aider le juge à la CNDA de comprendre un peu, l'histoire de la patiente ou du patient. Donc voilà, c'était pas des choses nouvelles que je devais aborder à la MéDA, c'était juste donner le temps d'éclaircir mon histoire, c'était juste ça. (2940)

350 DEL Et ça c'est important que le médecin il fasse ce travail là ?
E3 [très important]

355 DEL Parce que le juge à la CNDA, il a besoin du ?
E3 Très important, très important
DEL Il a besoin de l'appui du médecin ?

360 E3 Très important, parce que j'ai, nous avons envoyé plein de documents à l'avocat afin qui, qui qu'elle fasse passer à la CNDA, elle a fait une sélection, elle n'a pas retenu tous les documents, mais parmi les documents qu'elle a retenus, la MéDA était là. Et à la CNDA lorsqu'on était déjà dans l'audition, ils ont cité les documents que nous [avons envoyés, d'accord

365 DEL [envoyés, d'accord
E3 envoyés. Et parmi ces documents, il y avait le document du MéDA, pour voir que si l'avocat a présenté ce document, cela veut dire que on, c'est un document qui a une importance très grande. Donc voilà, (.) c'est qu'on écrit dans les certificats de MéDA ça doit être un peu clair, pour donner l'idée, la compréhension exacte au juge de ce que le client ou (.) nous passons, voilà.

370 DEL D'accord, toujours par rapport à la consultation, comment vous avez perçu les réactions du médecin quand vous lui racontiez votre histoire, est ce qu'il avait des émotions ? comment lui il réagissait quand vous répondiez à ses questions ?

375 E3 Bon, lorsque je répondais aux questions, déjà il montrait par rapport à mon histoire, parce que ça c'est c'est vraiment avec, ça a à voir avec l'histoire. Premièrement le premier point que j'ai noté, j'ai vu que le médecin déjà avait une connaissance, il avait déjà une connaissance (.), ces médecins ont une connaissance générale des problèmes en particulier de moi que je viens de l'Afrique, ils connaissent un peu des problèmes qui se passent en Afrique et lorsque je parlais, j'expliquais, voilà, il euh, il comprenait déjà ce que moi je leur parlais, partant de leur connaissance qu'ils ont, de leurs informations, telles que eux ils ont, voilà déjà. Ce point là, il avait, il présentait cette connaissance. Euh, sur le point sentimental, euh oui il présentait aussi quelques signes, en portugais on parle « lamento, lamentare », euh regretter ?

380 DEL Lamentations ? euhh non , des regrets, ça c'est plus
E3 Oui, lamentations
DEL Oui lamentar
E3 Lamentar, voilà. Et euh, il manifestait cette euh, cette euh, ce sentiment là. Lorsque je parlais j'expliquais ce que je passais, ce que j'ai vécu, euh, il est présenté vraiment euh ce sentiment là, il était intéressé de savoir beaucoup plus, voilà. C'était

385
390

Retranscription entretien E3

vraiment intéressé de savoir, euh, il pose des questions, surtout sur le problème qui est lié avec le meurtre, le meurtre, le danger tout ça, ils étaient vraiment un peu choqués voilà. Voilà. Ils avaient un peu de connaissance, ils connaissaient déjà les histoires de l'Afrique, ils étaient choqués, eux, il avait aussi, ce que j'ai compris, ils montraient aussi qu'ils connaissent, qu'ils connaissaient quelques problèmes de l'OFPPRA aussi. Parce que lorsque j'expliquais des erreurs qu'il s'est produit dans l'OFPPRA, dans notre interprétation, ils ont montré qu'ils avaient connaissance de ces problèmes là, oui.

DEL D'accord, parce que à l'OFPPRA vous y étiez allé avec un interprète ?

E3 Oui

400 DEL En portugais ?

E3 En portugais, oui. Mais à la CNDA je parle en français, je préfère parler en français, parce que ce que j'ai vécu à la CN, à l'OFPPRA, euh, c'est c'était terrible

DEL Avec l'interprète ? D'avoir l'impression qu'il: qu'il fait pas bien là

E3 Malheureusement lorsque, parce que nous sommes passés à l'OFPPRA, au mois de janvier, au mois de janvier j'avais pas vraiment cette maîtrise que j'ai maintenant du français

405 DEL hum hum

E3 C'est pour cela je fais tout l'effort, je j'ai je pars à l'école, j'ai accéléré mes cours, mon collègue est, c'est là c'est juste là (*montre du doigt la direction dans laquelle se situe son collègue*) j'ai accéléré et tout, euh je lis euh, je vois le journal et j'écris, parce que c'est c'est une grande force. Moi ma langue officielle c'est la portugais, et d'autres langues maternelles que nous avons dans mon pays. On ne parle pas français, chez nous y'a pas de français. Donc j'ai fait le travail, un travail pour afin que je me (.) voilà, que je parle le français devant le juge afin que le juge comprenne un peu ce que moi j'ai, parce que c'est différent aussi, lorsque tu parles, lorsque tu parles toi même, y'a des sentiments, y'a des expressions différemment, lorsque tu fais passer ça par un interprète. Il ne peut pas manifester ce que tu, ce que tu, voilà, ce que tu dégages lorsque tu parles, c'est ce que j'ai voulu faire, je fais ça. Donc voilà, ce que j'ai dit vraiment. Ils ont, ils ont ce sentiment là, ils ont été choqués, ils ont la connaissance des problèmes d'Afrique et des connaissances de ce qui se passe à l'OFPPRA. Ouais

420 DEL Et donc ça, ça permet ? C'est important ?

E3 Important, très important

DEL Ça aide ?

E3 Très important, parce que y'a des fois nous pensons que, mon cas c'est pas le premier cas, y'a beaucoup de gens dans notre foyer, tout ceux qui viennent de l'OFPPRA, lorsqu'ils te montrent le papier, le problème est que, le problème le problème que les langues ça tue beaucoup de gens. Y'a beaucoup de gens euh, il n'a pas eu le temps de voir son audition écrite, ce qu'il a parlé à l'OFPPRA, et, les assistantes sociales n'ont pas vraiment le temps de commencer à relire tout ce que toi tu as répondu, blablablablaba, afin que tu comprennes un peu qu'est ce qu'ils ont écrit là dedans, tu vois ce problème, alors il y a beaucoup de gens qui sont dans cette problème là. Alors lorsqu'ils découvrent, ceux qui arrivent à découvrir, nous parlons ensemble avec eux, en fait nous se retrouvons dans un même problème, le problème des interprètes, et les problèmes des officiants, officiers de l'OFPPRA

435 DEL Les officiers de protection, ouais

E3 Les officiers de protection de l'OFPPRA. Et ce problème ça reste, on dirait, chez nous, on dirait, on voit personne qui peut nous aider, on va on dirait, comment je pourrais expliquer, c'est un problème, qui est en toi, tu n'arrives même pas à (.) à parler

ça, aux grandes organisations, la plateforme pour expliquer un peu ce problème là, que vous notez à partir de l'OFPPRA

440 DEL Hum, hum

E3 Mais lorsque je suis arrivé là bas à MéDA, je parlais de ça et j'ai vu que les médecins avaient cette connaissance de ce problème qui se passe à l'OFPPRA, et je me suis senti très bien, je me suis dit, oh en fait y'a des personnes qui comprennent un peu ce qui se passe, tu vois ?

445 DEL Ouais

E3 Et ça m'a fait un peu du bien, j'ai dit non voilà, au moins ils comprennent ça, même si bon, y'a comment, je sais pas comment le droit d'aller à l'OFPPRA réclamer ça parce que, parce que tu n'as pas le droit d'aller à l'OFPPRA pour réclamer ça, tu n'as pas le droit. Alors lorsqu'on réclame un peu dans ces organisations, on se sent un peu, ouf tu vois ?

450 DEL Hum, hum

E3 Tu te sens un peu libéré quoi, ah j'ai ce problème au moins y'a une organisation qui a compris et ils savent ce qui se passe.

455 DEL Que c'est difficile à l'OFPPRA ?

E3 Que c'est difficile

DEL Que les conditions ne sont pas

E3 Non, non non. D'ailleurs dans, dans mon entretien à la CNDA, ce problème, ils ont tapé sur ce problème là, comment est ce que je vais t'expliquer. A l'OFPPRA, dans mon récit, dans mon récit, mon histoire, euh, moi je suis évadé de prison, et lorsque je m'évade de prison je ne suis pas retourné chez moi pour me cacher, je suis retourné chez mon cousin et dans mon récit à l'OFPPRA que j'ai envoyé premièrement, c'est écrit, c'est bien écrit noir et blanc, que après de s'évader je suis resté chez mon cousin. Lorsque je suis allé à l'OFPPRA pour les questions, j'ai répondu la même chose, l'officier a posé la question, j'ai répondu que non, je suis retourné chez mon cousin et pas chez moi, et c'est bien écrit. Alors, l'OFPPRA lorsqu'il donne la réponse le rejet, dans le rejet du résumé là où il est écrit Monsieur X X X vient d'Angola tout ça blablablaba, il sort de prison, il reste reclus chez lui. Ohoh.

470 DEL D'accord

E3 Tu vois ?

DEL Ah oui, sur la retranscription

E3 Voilà, voilà, ils ont tout mélangé, voilà

DEL Tout mélangé

475 E3 Et lorsque je suis arrivé à la CNDA, le juge m'a fait cette question, a posé : Monsieur comment est ce que toi tu es évadé et tu restes chez toi reclus? C'est là ou j'ai eu le temps d'expliquer, non vous voyez c'est pas moi qui ai écrit ça, j'ai jamais répondu ça et je n'ai jamais écrit ça. Parce que dans mon récit j'écris que je suis resté chez mon cousin, voilà le fait que vous pouvez lire, dans l'audition j'ai répondu aussi à l'officier que je suis resté chez mon cousin, voilà les feuilles, là vous pouvez lire, ils sont restés, oh ils commencent à parler entre eux tout ça, et ils ont pointé quelque part.

480 DEL D'accord

E3 Vous voyez ?

DEL Oui oui

E3 Donc c'est un problème qui est réel, l'OFPPRA ils font des erreurs et ces petits erreurs là c'est, c'est dangereux, c'est vraiment, pff, c'est très fatal pour nous, ces erreurs écrites qu'ils font, c'est très fatal pour nous, ça nous tue beaucoup.

485 DEL Oui parce que les conséquences

Retranscription entretien E3

E3 Oui

490 DEL Okay. Alors, à MéDA toujours hein pendant la consultation après que le médecin a repris votre histoire un peu avec vous, après souvent ils examinent, ils regardent au niveau du corps, ils regardent les cicatrices s'il y en a. Comment ça s'est passé ce moment là du coup, l'examen du corps, l'examen des cicatrices ?

495 E3 Oui, premièrement ils ont commencé par savoir des problèmes que je peux avoir, si j'avais des problèmes psychiques, des traumatismes en lien avec ce que j'ai expliqué là bas. Oui j'ai répondu que j'avais des problèmes de sommeil, des problèmes d'angoisse, des problèmes de peur, des problèmes de perte de nuit, avec beaucoup de songes, de mauvais rêves. Y'avait, tous ces problèmes là que j'avais, j'ai expliqué ça. Tout ce que je sentais en mon intérieur j'ai expliqué ça aussi, et eux ils avait noté. Ils avaient noté tous les problèmes que j'ai et je leur ai expliqué aussi que j'ai, je suis accompagné avec un

500 médecin psychiatre, oui ils ont pris le nom, je leur ai montré mon ordonnance de médicaments que je prends quotidiennement, ils ont prescrit, ils ont écrit, ils ont copié cette ordonnance, ils m'ont demandé comment est ce que je prenais ces médicaments, voilà tout ça. Après, que à la fin ils ont préféré de faire, euh, la tension, de prendre la tension, était bonne, et je devrais faire un peu, je sais pas est ce que comment on appelle ça, ils devaient examiner mon corps un peu extérieurement, physiquement pour voir s'il y avait des traces du problème, oui, ils ont fait ça. Euh, euh, c'est tout je pense. (43'14)

505 DEL D'accord. C'était un moment difficile ou ? Est ce qu'il y avait déjà un médecin qui avait déjà pris le temps de faire ça avant ou c'était la première fois ?

510 E3 Non, c'était la deuxième fois, j'avais déjà un médecin que j'ai vu à Villefranche, à l'urgence de Villefranche, ce médecin là, euh, m'a consulté aussi, pour voir les problèmes, parce que, même juste là je te parle j'ai un problème ici, ça me fait très mal, oui. J'ai expliqué ce problème là bas et le médecin m'a consulté, il a vu les problèmes les cicatrices tout ça. Voilà. Donc à MéDA c'était la deuxième fois que je participe à ce genre d'examen.

515 DEL D'accord, okay. Alors des fois les médecins ils prennent des photographies pendant la consultation.

E3 ouiiii

DEL Est ce que le médecin qui vous a vu, il a pris des photographies ou ?

E3 Euh, non. Il n'a pas pris de photographie.

520 DEL Ça dépend des médecins, y'en a qui en font, d'autres qui n'en font pas. Je ne sais pas qui vous a vu.

E3 Non, non non. Il n'a pas pris les photographies.

DEL Euh, qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation, en fait ? en

525 longueur, c'était court, c'était long ?

E3 Euh non, la durée pour moi, c'était normal, c'était normal, c'était pas long, c'était pas court. Donc en fait pour moi la durée était normale.

DEL Il a pris le temps, d'accord. Et est ce que pendant la consultation vous avez parlé à un moment du contexte politique, ethnique ou des problèmes religieux qu'il y a dans votre pays en fait ? Est ce qu'à un moment ça vous en avez discuté avec le médecin ?

530 E3 Oui, particulièrement mon problème, c'est un problème religieux (.), ethnique (.), politique. Donc ça renferme tous ces volets là. C'est un problème, de base c'est un problème religieux, mais qui inclut l'ethnie et qui inclut la politique. Voilà. Je n'ai pas eu le temps, c'est ce que je vous avais dit, je n'ai pas eu le temps de parler de tout cela.

DEL Hum hum

535 E3 Parce que les questions étaient peu, et étaient un peu carrées, voilà, les questions étaient un peu carrées, je n'ai pas vraiment eu le temps d'expliquer vraiment ce problème tout à l'intérieur.

DEL D'accord, c'était plus, plus, plus centré

E3 Plus centré, voilà

540 DEL D'accord. Euh, vous disiez tout à l'heure, y'avait peut être pas assez de temps pour donner les réponses, est ce que y'a eu d'autres difficultés que vous vous avez ressenties personnellement, pendant la consultation avec le médecin ? Est ce qu'il y a eu des choses là maintenant ou même sur le coup, qui vous paraissaient difficiles ou compliquées ou pour se faire comprendre ?

545 E3 Euh, non non non (.) Euh. Dans le, pff, oh, dans le dialogue, dans les conversations, il n'y avait pas vraiment de problème, difficile, afin que on ne s'entende pas. Ou le médecin avait la difficulté de me comprendre, non y'avait pas vraiment ces genres de problèmes. Mais les seuls problèmes, que moi j'ai vus, j'ai noté, que sur les examens, bon pour moi c'était rapide, c'était, (.) l'examen du corps, c'était plus rapide, c'était

550 *tatatata, oui ça va, ça va*. Moi je me dis, oh, comment ? comment est ce que les docteurs de l'hôpital a prescrit les cicatrices, les problèmes des cicatrices, des coups tout ça, et comment est ce que lui il a écrit ça, et il a fait *todo rapido, todo rapido*

DEL D'accord

E3 Voilà. Et c'est là, c'est le seul point qui m'a, que je me pose. Mais sinon pour se

555 comprendre, on se comprenait rapidement.

DEL D'accord. Trop rapide alors ?

E3 Oui c'était trop rapide, trop trop même rapide, eh tu enlèves tes habits tout ça blablalbla, ouaaah, il va *costas, costas*, en portugais, en français c'est le dos, j'expliquais là où j'avais les problèmes, là où j'avais, je lui montrais même par le doigt pour voir, et hop. Je sais pas si les médecins voulaient voir une grande cicatrice avec euh je sais pas, avec des trucs là, ce qu'ils voulaient c'est pas moi, ça a été *despachado (terminé)*, ouais

560 DEL La traduction en portugais c'est ?

E3 *Despachado* (.), euh, ah c'est comme on dit, c'était, c'était rapide, voilà

565 DEL D'accord

E3 C'était rapide vraiment

DEL Okay. Là on est à deux semaines, est ce que vous avez des regrets par rapport à cette consultation ?

E3 Euh non.

570 DEL Des choses que vous auriez aimé que ça se passe pendant la consultation, et ça ne s'est pas passé, et du coup est ce que vous avez des regrets ?

E3 Bon, euh premièrement, je peux dire, maintenant je n'ai pas de regret, euh avant d'avoir le, (.) d'avoir le certificat j'avais un peu des inquiétudes, pour voir mais qu'est ce qu'ils vont écrire, là que ça va m'aider, qu'est ce que, qu'est ce que, qu'est ce que, voilà toutes ces idées là, toutes ces questions là, ça me revenait en tête, mais après avoir vu le certificat, j'ai lu, quand même j'ai dit ça va, ce qu'ils ont écrit, ça va m'aider, comme on prend en considération le certificat de MéDA, je pense que ce que je vois là ça va m'aider. Donc après ça là je n'ai pas eu encore des inquiétudes ou de regret pour dire que non pourquoi j'ai passé là bas et tout ça. Non, je n'ai pas eu, je n'ai pas ça

580 DEL Du coup en lisant le certificat [pour vous ça correspondait

E3 [j'étais rassuré, voilà, ça correspondait à mon histoire. Et c'était vraiment quelque chose que j'ai voulu que ça se passe comme ça. Oui, j'ai voulu que ça se passe comme ça, malgré tout, y'a des choses qui n'étaient pas signalées là

Retranscription entretien E3

585 dedans, parce que le docteur ou le médecin était un peu rapide à cet épisode là, mais le reste néanmoins ça va, j'ai j'ai aimé, voilà.

DEL Pour vous, il manquait quoi ? Il manquait des choses par rapport à l'histoire ? Ou par rapport là

E3 [Non c'est pas par rapport à l'histoire. Par rapport à l'histoire c'était parfait, en fait eux, ils ont bien, ils m'ont aidé à bien rédiger ou à résumer mon histoire ; ils ont donné une forme bien précise de mon histoire que ce que l'OPFRA a résumé, ce que l'OPFRA a résumé c'est du pagaille, c'est n'importe quoi, alors que le résumé du, du, du (claque des doigts en essayant de se souvenir)

590 DEL Du MéDA ?

E3 Du MéDA, c'était vraiment bien travaillé et même en lisant, ça te donne vraiment une très claire explication sur mon histoire, voilà c'était parfait. Pour le point qui est médical tout ça, euh, sur le point psychique, le point psychique c'était bien éclairci, c'était bien commenté, pour le problème, euh, physique, des cicatrices que j'avais, là c'était pas mentionné. Euh, c'était pas mentionné parce que tout a été trop rapide, le docteur était vraiment rapide avec moi dans cet épisode là. Je n'ai pas eu le temps de lui dire, alors voilà, fais ça, vois vraiment ça, c'est ça, et (.) c'est le seul problème un peu, c'est la seule chose que j'ai voulu aussi avoir dans mon certificat. Malheureusement, euh, ça n'est, ça, ça ne se retrouvait pas, mince, c'était pas un problème vu qu'ils avaient déjà écrit beaucoup de bonnes choses, pour moi déjà c'était rassurant et j'ai aimé ça.

595 DEL D'accord

E3 Ouais

600 DEL Okay. Là maintenant, c'est une question que je pose, pour vous qu'est ce qu'on pourrait suggérer aux médecins de l'association quand ils reçoivent les demandeurs d'asile, qu'est ce qu'on pourrait améliorer on va dire ? Pour vous, vous avez déjà vécu la consultation, c'est l'activité de tous les jours on va dire où l'on reçoit les demandeurs d'asile, pour refaire le point avec eux et établir le certificat médical, pour vous, quel serait l'idéal pour la consultation en fait ? Est ce qu'il y a des choses qu'on peut améliorer ?

610 E3 Oui oui, oui oui. Ah premièrement, dans le, dans les analyses, les analyses, euh je pensais pas que ça pourrait être, comme je t'avais dit, plus rapidement et (.) plus, comment est ce que je peux dire ça, euh, je pensais qui, qu'il y avait vraiment du matériel, vraiment, du matériel, euh, des appareils, (.) qui pouvaient, qui pouvaient, qui pouvaient aider à, à quoi, à détecter les problèmes, je sais pas quoi et tout ça, comme quelques appareils que moi j'ai vus ici dans l'hôpital de Villefranche.

615 DEL Des radios, des choses comme ça ?

E3 De radios, ça, voilà.

620 DEL Oui

E3 Je pense que tout ça, ça sera mieux, parce que le fait de voir seulement à l'œil nu comme ça, c'est vraiment pas rassurant et je pense, qu'on devrait vraiment mettre des appareils adéquats pour le travail vraiment des examens surtout, surtout. Ça serait une bonne chose, parce que comme je t'ai dit, j'ai un problème d'épaule ici, le problème de l'épaule ici, peut être que s'il y avait de bons appareils ou tout ça, lorsque tu vas tu passes, y'a toujours le diagnostic qui pourrait être favorable, mais malheureusement il y avait pas ça.

625 DEL Hum hum

E3 Et j'ai, moi je pense, si il y a le moyen de faire ça, ça serait une bonne chose vraiment ; que la consultation, les questions les réponses, j'aimerais qu'ils changent un peu la façon de, de poser les questions. Que le médecin revoit un peu une autre méthode,

635 de comment, pour savoir de l'histoire que la personne vient vous raconter. Y'a un peu de méthode, un peu spécifique, voilà pour savoir au moins en profondeur les détails un peu sur ce que la personne vient raconter. Parce que y'a des gens qui n'arrivent pas à parler tout, ils parlent seulement avec des questions.

DEL Humhum

E3 Y'a cela qui sont prêts à parler même de tout, mais lorsque vous avez des questions un peu limitées ça nous limite aussi. C'est comme, c'est comme mon exemple, je voulais leur parler, expliquer les problèmes que j'ai, avec des questions limitées j'étais aussi limité. Parce que je pensais, pour moi, je pensais que je ne pouvais pas parler au delà de leurs questions, alors j'attendais beaucoup, malheureusement y'a que quatre ou six, maximum c'était sept questions, voilà. Non je n'attendais pas ça. Donc pour moi il faut changer un peu de méthode pour le, le, le, la conversation. Euh les appareils, les instruments, voilà j'ai dit ça

640 DEL D'accord, okay. Alors pour répondre à la question des appareils, c'est vrai que l'association elle a pas les moyens, c'est une question financière et puis c'est pas le but, le but c'est pas de faire le diagnostic, le but c'est plus de faire la synthèse que ce qui a déjà été fait avant. On demande souvent aux gens de ramener s'ils ont déjà eu avant des échographies, [des radiographies et ils font la synthèse à ce moment là.

645 E3 [ah ok, okay

DEL Donc c'est vrai qu'ils n'ont pas les moyens financièrement d'avoir les, d'avoir les examens [quoi.

E3 [malheureusement, d'accord, okay

650 DEL Après, pour les questions, oui je transmettrai.

E3 Ça c'est bien.

655 DEL Okay. (.) Est ce qu'ensuite vous avez rediscuté de la consultation avec l'assistante sociale, avec l'avocat, est ce que vous êtes revenu sur la consultation, sur le déroulement avec quelqu'un d'autre une fois que vous êtes sorti ? Est ce que vous en avez rediscuté avec quelqu'un, est ce que vous avez refait un point ?

660 E3 Non, non non. C'est juste ma femme, j'ai parlé avec ma femme de ce qui s'est passé, elle m'a posé des questions pour savoir juste. Avec l'assistante sociale, non. Ni l'avocat. D'ailleurs l'avocate, on n'a pas le temps de parler avec l'avocate.

665 DEL Vous l'aviez rencontrée avant un peu ?

E3 Non, juste le jour, juste le jour de la CNDA, n'a pas pris le temps.

670 DEL D'accord. (il regarde sur son téléphone) Y'a plus que deux trois questions, après je vous laisse.

E3 Ouais, okay

DEL Tranquille. (rires) Là maintenant aujourd'hui qu'est ce que ça représente pour vous cette consultation avec le médecin ?

675 E3 Oui, euh ça représente grand chose. Lorsque j'ai vu que à la CNDA ou, on a retenu ça, j'ai aimé hein. Parce que déjà je savais que, même si je n'ai pas tout parlé à la CNDA parce qu'il y a un peu de minutes qu'il donne à s'exprimer, j'espère que, c'est que le MéDA a écrit, euh, ça a aidé quand même. Je sais que je vais recevoir le résultat, on aura le résultat le 29 juin. Mais euh, je ne regrette pas d'avoir passé à la CNDA, à la MéDA, et je sais que, euh, ce qu'ils ont écrit ça va aider, ça va donner quelque appui dans mon problème et dans ce que je, j'ai pu parler à la CNDA donc pour moi ça représente grand chose. C'est vraiment, euh, une aide. Pour le moment je vais dire, lorsque tu sors de l'OPFRA y'a pas pour nous, une autre plateforme ou, je sais pas, une institution qui peut t'aider à la CNDA ; et pour moi MéDA c'est bon. Malheureusement c'est pas partout. J'ai des connaissances qui sont, qui ne sont pas ici dans la région Rhône-Alpes et voilà,

Retranscription entretien E3

lorsque je leur ai parlé de ça, ah excusez moi, j'ai oublié, j'ai parlé de ça à un, à un ami, ouais, qui est dans, qui vit dans une autre région. Oui je lui ai expliqué et il a dit « oh, mais ici il n'y en a pas, ici il n'y en a pas ». Je lui ai expliqué, non c'est bien ça, avec ce genre de certificat ça peut nous aider devant les juges de la CNDA tout ça, donc ça prouve que nous qui avons eu cet accès à la MéDA, nous sommes fiers et nous espérons que ça va continuer comme ça pour aider beaucoup de gens.

685 DEL D'accord. Et au delà du certificat pour la CNDA du coup, est ce que la consultation elle vous a apporté autre chose ; c'est à dire si on sort de la procédure, si on oublie le certificat pour la CNDA, est ce que la consultation elle sert aussi à autre chose aussi qu'à établir le certificat.

690 E3 Bon, pour moi, particulièrement, si on sort de cette, de cette ligne de la CNDA, pour moi ça m'a aidé, ça m'a aidé, comme j'avais dit, j'ai compris que eux ils connaissent les problèmes de l'OFFPRA. Vous voyez. Cependant nous pensons qu'il n'y a personne qui connaît ces problèmes de l'OFFPRA, des erreurs qu'ils font avec leurs interprètes qu'ils traduisent d'autres choses que tu n'as pas parlé, et en principe les personnes ne connaissent ce genre de problèmes. Donc moi, cette, cet rendez vous que j'avais avec les médecins de MéDA, ça m'a aidé, euh, de voir que nous sommes pas les seuls dans ce genre de bataille, nous ne sommes pas les seuls, il y a des gens qui comprennent le problème que nous nous passons, surtout dans cette procédure de demande d'asile. Alors pour moi, déjà, ça m'a fait du bien, sans compter l'aide que ça peut m'apporter à la CNDA dans cette procédure, mais juste cette conversation, ça m'a fait du bien, enfin cet aspect là.

695 E3 Et le certificat du coup, en dehors du fait qu'on le donne à la CNDA après, est ce que vous, vous accordez une valeur à ce document, à ce bout de papier ?

700 DEL Est ce que ce certificat en dehors de la CNDA, il a une valeur en fait, quel crédit on peut lui apporter ou ne pas lui apporter ?

705 E3 Euh...

710 DEL Est ce que ce certificat en dehors de la CNDA, il a une valeur en fait, quel crédit on peut lui apporter ou ne pas lui apporter ?

715 E3 Je, je je, je vais être direct à ça. Euh, déjà premier lieu, la MéDA, comme c'est écrit médecine demande de quoi ? d'asile, donc cela veut dire que le MéDA a une cible, la cible c'est l'asile, donc c'est pour dire que ce certificat, son premier importance c'est pour le demandeur d'asile. Donc à part ce concept là de demande d'asile tout ça, je vois que ça dépendrait de chacun, de chacun de nous, comment est ce qu'il va considérer ce papier. Même, même si la CNDA te donne le statut ou te donne pas le statut, cela, ça dépendrait de chacun de nous, comme je t'avais dit non, ça dépendrait de chaque, des instants que tu as passés là, des souvenirs, moi ça serait comme un souvenir, rien qu'un souvenir. Parce que vous savez lorsqu'on passe dans la CNDA c'est la fin de toutes choses, on n'a pas de droit à faire encore un recours tout ça, donc c'est la fin, donc ce qui va rester là pour moi c'est un souvenir, pour moi ça reste un grand souvenir parce que ça va te rappeler les moments que tu passais les angoisses, tous ces sentiments là ça va rester, mais son grande importance c'est avoir le statut.

720 DEL A la CNDA, okay

725 E3 A la CNDA, c'est ça

DEL Alors, j'ai posé beaucoup de questions ...

E3 (rires)

DEL (sourire) est ce qu'il y a autre chose que tu as envie de dire en plus, je sais pas ?

730 E3 Bon c'est ça, d'autre chose, ça (.) bon je vais dire, pour moi, parce que c'est pas tout le monde, vous savez lorsque nous sommes dans ces problèmes, nous sommes beaucoup stressés, nous sommes stressés, euh, une minute (décroche son téléphone, parle avec un ami en portugais, puis raccroche) La question c'était quoi ?

DEL Est ce que t'avais autre chose à dire, en plus, et tu disais pour toi personnellement c'est du stress tout ça l'OFFPRA, la CNDA, le rendez vous avec le médecin.

735 E3 Ah oui, voilà voilà, c'est du stress, c'est stressant, c'est le problème que nous passons la demande d'asile, le problème que nous, nous fréquentons chaque jour les assoc, les assistantes sociales, les problèmes que, voilà, tous ces problèmes là, nous sommes un peu stressés, mais lorsque tu arrives à parler comme ça, tu sens que un peu, tu, euh c'est quoi le verbe, lorsque tu arrives à tout (2 sec)

740 DEL Sortir ?

E3 Ouais on peut dire ça, tu arrives un peu à sortir, que tu te sens un peu, relaxé quoi, donc ça fait un peu du bien, ça c'est pour ta visite, ta visite pour moi c'est bien. C'est pour cela j'ai dit non je vais la voir je vais parler avec elle, afin que, voilà je m'exprime un peu et je fais sortir un peu ce que j'ai. Malgré tout j'ai pas sorti tout ce que j'ai, parce qu'il y en a plein le truc, mais ça ne me dérange pas, le peu que j'avais, je l'ai fait sortir, ça m'a fait vraiment du bien, voilà. Pour la MéDA, pour le MéDA, la MéDA ça sera bien, ça sera bien qu'ils continuent comme ça à aider les gens et ça aide vraiment beaucoup, je te jure ça aide. Mon ami que je l'ai parlé sur ce problème là, là il dit, il fera de toutes les façons de venir, le train là, pour marquer le rendez vous, pour venir à la MéDA.

745 DEL Parce qu'il est loin ?

E3 Oui, il est (.) Havre

750 DEL Ah oui, ouioui, ça fait loin

E3 Bon pourquoi, parce qu'il a vu, c'est une chose qui, qui n'est pas vraiment partout, c'est rare de voir ce genre d'institutions, c'est rare de voir ces genres des assoc. Ça n'existe même pas vraiment, alors c'est bien. A la CNDA ils ont vraiment beaucoup besoin de preuves et ici c'est ce qui est écrit. Moi je, nous, nous, nous on parle, y'a un, y'a une chose euh, qui est chez nous ici en Afrique c'est différent, ici on compte vraiment dans tout ce qui est écrit, vous voyez, tout ce qui est écrit, on ne blague pas, le papier ici a une grande importance, en Afrique on n'a pas cette culture. Le papier, les écrits, pff, les gens préfèrent parler, écrire, alors ici c'est important. Lorsqu'il y a une assoc qui te donne un papier, qui est vraiment valable, qui est considéré dans la CNDA, vraiment c'est de l'or. Tout le monde veut s'emparer de cet or, de ce trésor. Donc moi, vraiment c'est trop bon, la MéDA doit continuer comme ça à aider des gens.

755 DEL Parce que au final, c'est ton histoire, c'est quand même ce que tu as raconté toi, alors nous c'est toujours une question qu'on se pose, est ce que c'est parce que c'est le médecin qui l'a écrit sur un certificat que ça a plus de valeur que si c'est toi qui le dit le jour même à la CNDA ? C'est des questions qu'on se pose...

760 E3 Ah bon ?

765 DEL (rires) Bah oui, on aurait envie de dire que non, normalement ce qui compte c'est ce que toi tu vas dire, nous on attache de l'importance à ça, et pourtant, pour la CNDA E3 [exactement, exactement

770 DEL On a l'impression que les choses pour lesquelles ils vont eux attacher de la valeur, ça va être plutôt effectivement toutes les preuves, les écrits, les choses comme ça qui vont venir autour.

E3 Exactement, là bas ce sont des écrits, tu as tout vu, ce sont des écrits. Lorsque là, là, lorsque vous entrez, il y a une personne qui lit, qui lit le résumé de ce qui s'est passé, et à la fin il cite, il cite tous les documents qu'ils avaient. Lorsqu'il a parlé le MéDA, là la médecine, là j'ai dit oh, moi, y'a ce document, parce que là j'ai mis la façon dont, comme je t'avais dit, le médecin a résumé mon histoire, voilà, et par rapport aux réponses que j'ai données, il a pu résumer mon histoire et j'ai aimé beaucoup, j'ai aimé. Et j'espère que non le 29, j'aurai une bonne réponse, comme vous avez dit, dans le papier là de la MéDA,

Retranscription entretien E3

780 au verso il demande d'informer l'assoc du résultat de la CNDA, si tu as eu un statut ou si tu n'as pas eu de statut, ça sera toujours mieux de l'informer, je pense que je vais vous informer de notre problème, voilà, donc c'est ça vraiment, je pense que c'est ça. Bon, on espère que tout se passe bien, jusque là.

DEL Après, c'est pas nous qui décidons, en fait.

785 E3 Non, c'est pas vous.

DEL On s'arrête là, ça te va, ou tu voulais ?

E3 Non, c'est bon.

790 Je coupe le dictaphone.

Hors micro, il me dit que c'est important que les médecins continuent à avoir une action plus large, plus de poids auprès de la CNDA, des instances décisionnaires.

Retranscription entretien E4

Date de l'entretien : 19 juin 2018

durée enregistrement : 53 minutes 47 secondes

durée de la rencontre : Une heure environ

5 Quatrième entretien. On s'est donné rendez vous à la gare, le CADA n'est pas trop loin. Je ne sais pas trop où il veut que l'on se pose pour l'entretien, il fait très chaud ce jour là, j'ai repéré les environs un peu avant, il y a un petit parc à côté avec un banc à l'ombre, pour être à l'abri du soleil, au pire. Il arrive et en fait il m'emmène au CADA, il a vu avec l'assistante sociale, elle nous prête son bureau le temps de l'entretien, les choses sont bien organisées.

Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

15 DEL C'est bon ça marche, voilà, okay. C'est bon pour vous, vous êtes bien installé ?
E4 Ouais
DEL Ouais ? D'accord. Alors, hum, voilà donc il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et si au bout d'un moment vous en avez marre, on peut arrêter aussi, c'est pas un souci.
20 E4 Ouais
DEL Est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'était passé pour prendre le rendez vous à l'association, du coup ? Pour prendre le rendez vous à MéDA, comment ça s'était passé ?
25 E4 Euh, en fait, c'était pas moi qui a, qui envo, qui, qui, qui envoyait les messages pour avoir le rendez vous là, c'était mon assistante.
DEL L'assistante sociale ?
E4 Oui, c'est elle qui a écrit à la MéDA et MéDA a répondu, a écrit un courrier, et j'ai attendu, et j'étais après, je crois plus ou moins un mois et je suis allé là bas.
30 DEL D'accord
E4 Se présenter.
DEL Et donc c'est, l'assistante sociale qui vous avait proposé de prendre le rendez vous ?
E4 Oui
35 DEL Parce que, c'est arrivé dans quel contexte en fait ? C'est elle qui vous l'a proposé, c'est elle qui ?
E4 Bon, moi je connais pas comment on fait, c'est lui qui m'a proposé et, si c'est possible, je peux aller à la MéDA et j'ai accepté.
DEL D'accord, d'accord. Et l'assistante sociale, elle vous avait parlé, est ce que qu'elle vous avait présenté un peu avant que vous alliez là bas à Lyon du coup, est ce qu'elle vous avait raconté comment ça allait se passer ? Qu'est ce qu'elle vous avait expliqué un peu ?
40 E4 Oui, elle m'a expliqué, elle m'a expliqué comment ça se passe là bas, est ce que vous avez des cicatrices, des rappels des questions que vous avez, et (.) et vous allez là bas, expliquer, on va voir aussi les cicatrices là. Et il m'a expliqué comment ça se passe.
45 DEL D'accord, donc ça elle vous en avait [parlé, avant en fait ? Elle vous avait dit, elle
E4 [oui [avant en fait
DEL vous avait dit à quoi ça servait avant d'aller là bas en fait ?
E4 Oui, le certificat là, ça va aller à la CNDA.

50 DEL D'accord, okay. Comment ça s'était passé après l'organisation ? Pour aller à Lyon, pour le transport, comment ça s'était passé ?
E4 C'est ici au foyer, c'est eux qui ont eu la charge de payer les frais là, les frais pour aller là bas à Lyon.
DEL D'accord, ah oui les frais avec le billet de train, du coup ?
55 E4 Avec le billet de train, oui
DEL D'accord, okay. Et vous est ce que vous vous étiez préparé un peu, avant d'aller à Lyon, avant d'aller rencontrer le médecin là bas, est ce que qu'il y avait des choses qui vous préoccupaient avant d'aller à la consultation avec le médecin ? Est ce qu'il y avait des choses (.) ?
60 E4 Euh, s'il te plait, je ne sais pas
DEL Alors, oui. Vous saviez que vous alliez rencontré le médecin là bas à la consultation, est ce qu'il y a des choses que vous attendiez en particulier de la consultation, est ce que vous vous imaginiez des choses particulières sur le déroulement de la consultation, c'est à dire, avant d'y aller en fait, quand on va dans un endroit pour la première fois, on ne sait pas toujours sur quoi on va tomber en [fait
65 E4 [oui, oui oui. J'imaginai, je pensais pas comment ça se passe, même si on m'a expliqué, mais, pour arriver la première fois dans un endroit que tu ne connais même pas comment ça se passe, y'a toujours la crainte, comme je sais pas.
70 DEL Y'avait une crainte en particulier ?
E4 Ah oui
DEL Y'avait une crainte par rapport à quoi par exemple ?
E4 Euh, vous voyez que nous, nous avons subi beaucoup de persécutions, euh, que tout d'un coup, avoir confiance à quelqu'un que tu ne connais même pas et, faut, premièrement y'a d'abord crainte, et après (.) ça va.
75 DEL Ah oui, oui. Après, okay. Donc ce moment là [avant la consultation, d'aller à la
E4 [oui avant
DEL consultation, d'aller dans cet endroit là, y'avait une [crainte ; donc c'était une
E4 [oui
80 DEL crainte, générale ? ou il y avait quelque chose en particulier ? Une chose en particulier qui vous faisait peur ?
E4 Euh, moi souvent j'ai toujours peur, euh, la première fois que j'arrivais dans un endroit que je connais pas, euh, par les images que j'ai eues dans mon pays, on m'a beaucoup gardé dans des places que moi je ne connais pas, et pour arriver là bas, j'ai toujours peur, ça me fait toujours peur.
85 DEL D'accord. Et est ce qu'il y avait des choses en particulier, des attentes, que ; avant, du coup, avant le déroulement de la consultation est ce que vous vous étiez dit ah bah tiens j'aimerais qu'il se passe ça avec le médecin, j'aimerais bien qu'il regarde ça, est ce que vous aviez des désirs ou des attentes en particulier avant la consultation ? Des choses que vous vous étiez imaginées ?
90 E4 Bon, c'est lui le professionnel de la métier, c'est lui, c'est pas moi, tout ce qu'il va me dire, je suis moi, j'étais, je suis toujours présent pour accepter de tout ce qu'il va me dire.
DEL Ouais, d'accord. Donc c'est au médecin de décider ?
95 E4 Oui
DEL D'accord. Okay, okay. Hum, est ce que vous pourriez me raconter, quand vous êtes arrivé à l'association, à Lyon, comment ça s'est passé, comment vous avez été accueilli, comment ça s'est passé .

Retranscription entretien E4

100 E4 Oh oui, j'ai été bien accueilli
DEL Quand vous êtes arrivé ?
E4 Quand je suis arrivé oui, euh, le rendez vous c'était l'autre personne qui va entrer avant mais la personne là n'était pas venue, avant l'heure, moi j'étais là et j'ai entré à la place de, parce qu'il y avait pas, je sais pas qui, si c'était une dame ou un monsieur, donc, chacun a, (.) chacun a son rendez vous pour entrer dans le bureau, et y'avait une autre personne qui va entrer puisqu'il n'était pas là ; on m'a fait entrer à sa place, [oui, on m'a
105 DEL
E4 fait entrer, oui on m'a fait entrer. Et je suis accueilli par le docteur
DEL Oui
E4 Il m'a demandé des documents, j'ai présenté tous les documents qu'on avait écrits pour venir avec ça, oui
110 DEL Oui
E4 Je lui ai présenté tout.
DEL D'accord
E4 Il a eu ça
115 DEL D'accord, okay. Du coup il vous a pris quasiment tout de suite le médecin, vous avez attendu un petit peu dans la salle d'attente ou ?
E4 Noo:n, tout de suite
DEL D'accord okay. Et est ce que vous vous souvenez le tout début de la consultation, est ce que le médecin il s'est présenté à vous, comment ça s'était passé le tout début de la consultation, qu'est ce qu'il vous a
120 E4 Oui il s'est présenté, il m'a dit comment ça se déroule, euh, il m'a dit que ce qu'on parle c'est partic(.), c'est, c'est, comment on dit, c'est, c'est particulière, comment ça, ça va pas, les autres ils vont pas écouter ça
DEL Ah c'est secret du coup
125 E4 Oui, oui
DEL D'accord
E4 Qu'il m'a expliqué que, euh, il s'est présenté et moi aussi je me suis présenté, euh, je me suis présenté devant lui.
DEL D'accord, okay. Donc les premiers mots c'était ça ?
130 E4 La présentation, oui
DEL Et est ce que au début, le médecin il vous a demandé si vous saviez pourquoi vous étiez là bas, est ce qu'il vous avait demandé : est ce que vous savez pourquoi vous êtes ici, est ce qu'il vous a posé cette question là par exemple ?
E4 Huuu:m, non. Il a commencé de me demander des questions, il a d'abord lu l'histoire, mon histoire, et après il a commencé de me poser des questions
135 DEL D'accord
E4 De me poser des questions sur mon histoire. Et, je commençais à lui expliquer, c'était ça.
DEL Okay, donc il est reparti des documents, c'est à dire il est reparti du récit que vous aviez envoyé à l'OFPPRA, il est reparti [des notes de l'OFPPRA. D'accord.
140 E4 [oui [oui
DEL Et du coup il lisait ? Comment ça s'est passé un peu ?
E4 Il lisait tout ça
DEL Oui:
145 E4 Il m'a dit que les problèmes politiques que moi j'ai vécus là bas, et, lui il n'est pas pour ces problèmes là, lui c'est seulement pour les parties des consultations, des traces et des cicatrices et tout ça. Mais les problèmes politiques ça le concerne pas.

DEL D'accord, d'accord
E4 Oui
150 DEL Et pourquoi est ce que vous pensez qu'il vous a dit ça, que les problèmes politiques ça le concernait pas lui ?
E4 Euh, s'il vous plaît, je n'ai pas compris ?
DEL Ah, hum. Quand il vous a dit ça, quand il vous a dit que les problèmes politiques c'était pas son, c'était pas sa partie, c'était plus la partie de l'avocat ou de l'assistante sociale
155 E4 Oui
DEL Est ce que, on va dire, est ce que on va dire, vous avez été déçu ou est ce que vous auriez aimé parlé des problèmes politiques de votre pays aussi avec le médecin ?
E4 Bon, parce que lui me posait toutes les questions pour savoir comment, euh, comment, pour comprendre comment les et les persécutions là.
160 DEL Oui
E4 Il me posait les questions pour que lui comprend aussi comment c'était, ça a commencé. Mais après il m'a dit que, à partir de l'histoire, de l'histoire là, lui n'était pas là, il ne va pas considérer ça là les problèmes des politiques, lui va seulement faire les examens de voir les cicatrices et tout ça.
165 DEL Hum oui. De constater en fait, de regarder.
E4 De constater, oui de regarder. C'est toujours, ça il mettait de côté là.
DEL D'accord, d'accord. Alors, est ce que depuis que vous êtes en France, est ce que vous aviez déjà rencontré un médecin ici en France, avant d'aller là bas à Lyon.
170 E4 Oui
DEL Ouais. Et est ce que pour vous du coup la consultation à MéDA, à l'association à Lyon est ce que c'était pareil que les consultations que vous avez l'habitude de faire avec votre médecin ici ? Ou est ce que y'avait une différence ?
E4 Oui, y'avait une différence (.)
175 DEL Ouais ?
E4 Ouais
DEL C'est à dire ?
E4 Différence ça veut dire que là, c'était basé seulement pour des traces, des cicatrices, euh, des cicatrices (.) Souvent c'était pour des cicatrices.
180 DEL Du coup est ce que c'est très différent des consultations de d'habitude avec le médecin ? C'était pas du tout la même chose ?
E4 Non c'était différent, c'était différent. C'est presque un peu, mais là c'était un peu spécial.
DEL Parce que ce travail là vous l'aviez fait avant avec le médecin traitant avec le médecin généraliste ici ?
185 E4 Moi dans ma vie, c'est la première fois que je vois des consultations comme ça là, c'est ma première fois, que j'ai, que j'entre dans un endroit où on regarde des cicatrices, qu'on observe, qu'on (.) c'est la première fois.
DEL D'accord, oui, avant ça n'avait pas été fait avant (je mets mon téléphone en silencieux, j'avais oublié avant le début de l'entretien, et il bipe pour la deuxième fois). C'était la première fois, d'accord, okay. Et ? du coup, la consultation comment vous avez senti l'ambiance ? Comment vous vous sentiez pendant la consultation ? C'est à dire comment ça s'est déroulé, comment ça s'est passé ?
190 E4 Et, au début quand j'ai arrivé, j'avais peur, mais après, je me suis détendu, ça va, ouais, quand j'ai entré j'ai commencé à parler avec le docteur et puis je me suis senti à l'aise.
195

Retranscription entretien E4

DEL Ouais, qu'est ce qui vous a fait vous sentir à l'aise on va dire ?
E4 Oh, parce [que
200 DEL [Grâce à quoi ?
E4 Parce que le docteur était, était pas, comment dire, il était gentil, il m'a bien accueilli, il a bien posé des questions, oui il a aussi bien fait sa consultation des cicatrices et ça passait bien.
DEL D'accord
E4 Ouais
205 DEL Et donc du coup, euh, la peur qui est là au début
E4 Ouais, y'avait plus. C'était parti, y'avait plus, j'avais plus peur.
DEL D'accord. Et ça c'est venu () petit à petit () pendant la consultation ?
E4 Hum, s'il vous plait, j'ai pas
210 DEL C'est venu au fur et à mesure, de la consultation du coup ? () Au début vous aviez peur et puis après
E4 Après oui, j'étais à l'aise, voilà, voilà
DEL D'accord, okay, et avec votre médecin de d'habitude, du coup quand vous allez chez le médecin ici, c'est pareil ? D'habitude vous avez aussi un peu peur au [début
E4 [oui, c'est
215 toujours comme ça.
DEL Ouais
E4 Au début peur, mais quand on va, quand on commence à s'habituer ça va
DEL D'accord, d'accord. Okay. Hum, ça c'était pour le début. Tout à l'heure vous disiez, le médecin, euh, il est reparti des documents que vous avez amenés en fait ?
220 E4 Oui
DEL C'est à dire, il a lu l'histoire ? Et puis
E4 Il a lu l'histoire de l'OFPPRA, et les questions-réponses que j'ai faites à l'OFPPRA et, et quoi, de la recours de la CNDA et () presque ça et d'autres documents euh médical, j'avais oublié d'autres médical, les documents pour amener là bas
225 DEL D'accord, il les a pas lus du coup
E4 Oui j'avais oublié, d'autres documents
DEL D'autres documents, d'accord. Il vous a posé des questions du coup, le médecin un peu ?
E4 Euh, sur quoi ?
230 DEL Ben en général, il vous a posé des questions sur quoi ?
E4a Oui il a posé des questions, il a demandé, chaque cicatrice, la cause de ces blessures là, comment c'était passé et j'ai expliqué, à chaque cicatrice il faut expliquer, comment c'était passé, quel instrument qu'il a utilisé. Il faut expliquer, j'ai tout expliqué ça.
235 DEL D'accord, donc les questions c'était surtout, ça portait surtout là dessus, en fait
E4 Oui
DEL D'accord, d'accord. Et: vous avez pu donner les réponses, vous avez pu répondre aux [questions
E4 [oui, oui oui
240 DEL Oui ?
E4 Oui, j'ai expliqué tout.
DEL Oui, comment vous l'avez senti en fait, pour répondre aux questions, tout à l'heure vous disiez vous étiez à l'aise aussi pi c'était un peu plus difficile ?
E4 Non, oui, non, oui j'étais à l'aise, j'étais à l'aise, pour expliquer, j'étais à l'aise.
245 DEL D'accord.

E4 J'étais à l'aise.
DEL Hum, on sait que vous avez traversé des choses très difficiles et douloureuses en fait, et que c'est pas évident la procédure de la demande d'asile où il faut faire le récit en français, l'envoyer à l'OFPPRA, où on est vu, à Paris par l'officier de protection avec l'entretien, les questions. Euh et c'est vrai que du coup, plusieurs fois il faut raconter l'histoire, il faut raconter ce qui vous est arrivé, et y'a des choses qui sont parfois pas
250 E4 [oui
DEL évidentes, pas faciles à raconter, parce que ce sont des choses qui sont douloureuses. Euh, et, c'est vrai que parmi les gens qu'on reçoit en consultation, on a remarqué que parfois à l'association le fait d'être avec un médecin, tranquillement, posé, ça permet de:, de dire un peu plus de choses, et de temps en temps, y'a des gens qui arrivent à dire des choses qu'ils n'avaient jamais dites auparavant parce que c'est des choses qui sont plus difficiles à dire, parce que c'est des choses dont on peut avoir honte, en fait.
255 E4 Oui c'était comme ça
DEL Oui, est ce que vous ça a été votre cas aussi, est ce qu'il y a des choses que vous avez pu dire au médecin ? que c'était difficile à dire et que vous n'aviez pas pu dire auparavant en fait ?
E4 Ouais, moi aussi c'était, y'avaient d'autres choses que je n'avais pas dites à l'officier de l'OFPPRA. Mais chez le médecin j'ai dit ça. J'ai eu le courage de dire ça au médecin, parce qu'il y avait des choses qui me fait vraiment dur, qui étaient dures pour moi.
260 DEL D'accord
E4 J'ai eu le courage de dire ça au médecin.
265 DEL Le courage, d'accord. ET si on veut essayer un peu de comprendre pourquoi vous l'avez dit au médecin et pourquoi vous ne l'avez pas dit à l'officier de l'OFPPRA ? Parce que () parce que l'officier de l'OFPPRA il n'avait pas posé la question, parce que ? Comment on pourrait comprendre ça ?
E4 Moi, je me confiais pas à l'officier de l'OFPPRA parce que je me craignais beaucoup, j'avais peur. Parce que je savais que chez le docteur, il est docteur, il est médecin, euh, ce sont des gens qui gardent les secrets des gens.
270 DEL Ouais
E4 Parce que chez l'officier j'étais un peu, je me suis réservé de dire d'autres choses.
275 DEL D'accord. Parce que () vous vous étiez pas senti ? C'est, c'est ? C'était quoi la différence si on veut du coup, entre l'entretien avec l'OFPPRA et la consultation avec le médecin ? Qu'est ce qui a fait que vous l'avez dit là bas à Lyon, pendant la consultation à MéDA ? C'est le fait que () ?
E4 Euh, c'est parce que là j'ai entré calmement, y'a pas de contrôle, mais là y'avait comme, c'est comme une sécurité là
280 DEL Ah oui c'est comme les aéroports, une sécurité avec les portiques
E4 Ouais, je me craignais beaucoup, ouais
285 DEL À l'OFPPRA
E4 Parce que chez le médecin, et, le docteur, le médecin, y'a pas de contrôle de sécurité, c'est pour cela, euh, j'étais à l'aise de parler de ce qui m'est arrivé.
290 DEL Hum, hum. Vous avez dit tout à l'heure, calmement en fait, c'est ça ?
E4 Calmement oui.
DEL D'accord, okay. C'est pas facile c'est vrai
E4 Ouais, c'est pas facile, c'est pas facile. ()

Retranscription entretien E4

295 DEL Et, du coup, le médecin, parce que il a lu effectivement l'histoire et de temps en temps j'imagine que vous racontiez de nouveau votre histoire.
E4 Oui
DEL Avec des choses un peu nouvelles. Comment est ce que vous avez, perçu les émotions du médecin. Comment est ce que le médecin il réagissait quand vous lui racontiez votre histoire, est ce que ça vous l'avez vu un peu, ou ?
300 E4 Bon (.) Hum, je sais pas, moi je lui expliquais, euh (5 sec) Bon, comme j'expliquais, il m'a dit de laisser les documents, il va encore lire ça calmement, c'était, il y avait beaucoup de pages, y'avait beaucoup de pages. Il va relire ça calmement, pour comprendre. Souvent lui il m'écoutait ce que moi je parle. Et après, ce qui était dans les documents, il m'a demandé si je peux laisser les documents
305 DEL D'accord
E4 Et après, il va relire ça calmement et, pour faire le, euh, l'attestation après
DEL Pour faire le certificat
E4 Oui, le certificat, le certificat oui
DEL D'accord, donc ça il a repris ça. Parce que ça demande du temps pour bien comprendre l'histoire ?
310 E4 Oui pour bien comprendre
DEL Ah oui, okay. Euh, qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation là-bas à l'association ? Par rapport au temps ?
E4 Je dirais, c'était presque, presque une heure, presque une heure.
315 DEL Okay, et c'est ? Ça vous a semblé trop long, ça vous a semblé trop court ? Comment ?
E4 Non non non, j'étais pas pressé, j'étais pas pressé, j'étais à l'aise
DEL D'accord, donc y'avait pas besoin de se dépêcher.
E4 Oui, j'étais à l'aise
320 DEL Okay. Alors ça dépend, pas toujours, des fois on prend des photographies pendant la consultation. Vous, est ce que le médecin il a pris des photographies ou pas ?
E4 Hum, je l'ai pas vu, l'appareil de photo. Mais j'ai vu seulement un mètre ruban, il a utilisé le mètre ruban pour prendre les mesures de mes cicatrices
DEL D'accord, donc il les a mesurées
325 E4 Oui, il a pas pris de photos.
DEL Okay. Et c'était la première fois, est ce qu'il y avait un médecin qui avait déjà regardé vos cicatrices avant, ou c'était la première fois qu'on regardait les cicatrices, qu'on vous examinait ?
E4 Euh, la première fois.
330 DEL C'était la première fois
E4 La première fois
DEL D'accord. Okay. Qu'est ce que ça vous a fait du coup qu'on regarde les cicatrices.
E4 Non, puisque, c'était, c'était un homme, c'était pas une femme, et y'avait pas la crainte d'enlever mes habits devant un homme.
335 DEL D'accord
E4 Parce qu'il m'a demandé de me déshabiller et j'ai fait ça, pour qu'il voit bien les cicatrices.
DEL Si ça avait été une femme, ça aurait été ? [Très embêtant ?
E4 [ouais, ouais, c'était comme ça
340 DEL D'accord, okay. Euh, est ce que pendant la consultation, vous avez rencontré, ça a été difficile parfois de se faire comprendre avec le médecin, est ce que vous avez rencontré des difficultés pendant la consultation ?
E4 Non. C'était facile
DEL C'était facile de le comprendre ? Vous avez l'impression qu'il vous comprenait ?
345 E4 Oui, c'était facile
DEL Et vous compreniez bien aussi ?
E4 Oui, c'était facile, c'était facile
DEL D'accord
E4 C'était facile, il me comprenait, moi aussi je le comprends.
350 DEL Okay, donc ça a été. Parce que parfois même, y'a le langage et y'a aussi de temps en temps au niveau culturel en fait. Entre chaque pays, y'a des manières de faire, y'a des choses qui sont différentes, et parfois c'est vrai qu'au niveau des habitudes de vie y'a des choses qui sont différentes et de temps en temps il peut y avoir des, hum des difficultés à faire comprendre certaines choses, certains événements, certaines notions, est ce que (.) non c'est pas ?
355 E4 Pour le langage ?
DEL Oui, pas que le langage, de choses qu'on veut expliquer mais qu'on, mais c'est difficile à faire comprendre à l'autre en fait.
E4 Bon. Hum, même si je parle pas bien français, ce que je parlais, il me comprenait quand même, et il comprenait quand même ce que je lui expliquais.
360 DEL Okay, d'accord. Moi je trouve que vous parlez très bien français, ça y'a pas de souci (rires)
E4 Merci
DEL Okay. Du coup, c'était une seule fois là bas à l'association, donc ça fait deux semaines, est ce que vous avez des regrets par rapport à la consultation ? Est ce que vous auriez aimé dire plus de choses au médecin ? Qu'il y ait autre chose qui se passe ? Est ce qu'il y a des regrets ?
365 E4 Oui j'avais des regrets seulement pour que, on m'a dit d'amener tous les documents, même les documents médical, tout d'un coup, ouais, quand je suis parti, j'ai oublié les documents médical, je suis parti, et d'autres documents, les documents médical étaient restés
370 DEL D'accord, du coup ça c'est un regret, de ne pas avoir pu le montrer au médecin.
E4 C'est ça
DEL Et parce que vous pensez que, oui, c'est dommage que ça ne figure pas sur le certificat du coup, ou ?
375 E4 C'est pas, euh. Le médecin a écrit ce qu'il a vu mais c'est des choses, de, de d'autres médec(J), des documents médical que j'ai laissés, n'a pas pu voir ça.
DEL D'accord
E4 N'a pas pu voir ça, c'est resté mais.
380 DEL Après, vous lui avez expliqué ?
E4 Non, non
DEL Parce que c'était ? Des ordonnances, des ?
E4 Des ordonnances, des examens que j'ai fait, dans les autres centres qui étaient venus ici, *isba, isba (?)*, le centre là *isba*, l'examen général du corps.
385 DEL D'accord, okay. La consultation du coup d'il y a deux semaines, qu'est ce que ça représente pour vous ? Est ce que vous pensez que c'est une consultation qui est importante ? Est ce que ça vous a apporté quelque chose, qu'est ce que ça a pu vous apporter ?
E4 Oui c'est important, parce que quand je vais aller là bas à la CNDA, je vais expliquer les tortures que j'ai eues, mais les juges ne vont pas m'enlever, ne vont pas me déshabiller pour voir ça.
390

Retranscription entretien E4

DEL Ouais
E4 À travers les certificats j'ai eu, chez le MÉDA, ouais, ça prouve, ça montre directement que ce monsieur a eu vraiment des tortures, des persécutions.
395 DEL C'est une preuve ?
E4 C'est une preuve
DEL Parce que c'est pas le travail des juges de vous examiner ?
E4 C'est pas un travail de juge, oui
400 DEL Oui dans ce cas là c'est important
E4 C'est très important
DEL D'accord. Oui parce que à l'OFPPRA, j'imagine vous aviez raconté du coup aussi ?
E4 Ouais c'est ça. C'est très très important (4 sec)
405 DEL Hum hum. Parce que si y'a pas de certificat médical, comment on pourrait faire, comment on pourrait faire autrement, par exemple s'il n'y avait pas eu de certificat médical pour dire bah oui effectivement y'a bien une cicatrice là et là et ça correspond au récit ? Si y'avait pas de certificat médical, comment est ce que ça pourrait se passer ?
E4 Si y'avait pas de certificat médical, c'est difficile pour croire.
410 DEL Ouais
E4 C'est difficile pour croire, tu peux expliquer, on t'avait fait comme ça, ci ci et là. Les juges c'est difficile pour croire, il n'a pas vu de cicatrices, il n'a pas vu euh, quelque chose qui montre que tu as eu des tortures. Mais c'est, quand il y a le certificat qui est là, ils vont croire que tu dis la vérité.
415 DEL Parce que uniquement sur le récit, uniquement sur ce que vous dites, le juge il peut pas croire uniquement sur le récit, uniquement sur ce que vous racontez ?
E4 On peut raconter mais, on peut raconter comme ça là, mais ça sera difficile pour comprendre, ça sera difficile, le juge ça sera difficile pour comprendre.
DEL Okay
420 E4 Il peut se poser beaucoup de questions
DEL Ouais
E4 En lui même, euh, est ce qu'il dit la vérité ou pas, c'est ça
DEL Ça c'est l'interrogation du juge ?
E4 Oui
425 DEL Ouais, ouais. Et donc le certificat médical, il est là pourquoi, il sert à quoi du coup ?
E4 Oui, j'ai apprécié, MÉDA, c'est bien.
DEL Okay. Et donc, est ce que vous auriez des remarques ou des suggestions à faire, par exemple pour le médecin ? Parce que c'est vrai que vous avez été vu une fois, et il y a encore d'autres personnes qui, quasiment tous les jours y'a des gens qui viennent pour être vus en consultation ; est ce que vous, comme là vous avez rencontré les médecins, est ce que vous auriez on va dire des conseils ou des suggestions à leur formuler, à leur dire, par rapport aux consultations ?
430 E4 Par rapport aux consultations ? Oui, par rapport aux consultations, la remarque que je vis, y'a des, on m'a dit qu'on prend des photos là bas, mais quant à moi, eh, je n'ai pas, on m'a pas pris de photos, je n'ai pas compris pourquoi ça s'est fait comme ça dans un mètre ruban, et la différence là, je n'ai pas compris ça.
435 DEL Parce que on vous avez dit avant, vous aviez entendu qu'ils prenaient des photographies ?
E4 Ouïi:
DEL Alors c'est pas tout le temps, ça dépend des médecins en fait, c'est pas tout le temps. Les photos c'est pas obligatoire, c'est pas parce qu'il n'y a pas de photos que le
440 certificat il est moins bon en fait. Parfois, le fait d'avoir mesuré et d'avoir tout bien décrit, ça a autant de valeur voire plus que la photo, en fait.
E4 C'était seulement ça qui m'a dérangé, oui.
DEL D'accord, parce que vous vous étiez attendu à ce qu'on prenne des photographies
445 E4 Oui
DEL D'accord. Et ça vous l'avez dit au médecin, à la fin de la consultation ? Vous lui avez pas dit : vous n'avez pas pris de photographies ?
E4 J'avais oublié, j'avais oublié
DEL D'accord, et ça c'est revenu ?
450 E4 Oui, je suis sorti, et dehors, à la gare dans l'arrêt du bus, je me suis commencé à me poser des questions, mais on n'a pas eu de photos
DEL Ah oui, d'accord.
E4 Mais pourquoi ?
455 DEL C'est pas obligatoire, c'est pas l'essentiel du travail. C'est pas parce que il n'y a pas de photo sur le certificat que voilà, après
E4 Okay
DEL D'accord. Autre chose, je sais pas, d'autres remarques
E4 Non
460 DEL D'autres choses qui sont venues après ou de
E4 En général, c'était bien passé
DEL Ouais
E4 C'était bien
DEL Parce qu'on peut toujours faire différemment donc si vous vous avez des, c'est à dire qu'est ce que ça aurait été l'idéal pour vous cette consultation ? Comment vous aviez imaginé les choses, et une fois que ça s'est terminé, par rapport aux regrets que vous avez ou par rapport aux choses qu'on peut se dire, qu'est ce qu'on pourrait faire nous, la prochaine fois, en fait ? Pour ceux qui viendront aussi après à l'association, qu'est ce qu'on peut mettre en place ? Qu'est ce qu'on peut faire de différent ?
465 E4 Oh, améliorer ?
470 DEL Oui, un peu
E4 Hum. (4 sec) Non c'est bien, c'est bien fait, c'est bien fait.
DEL Okay. Alors donc là vous avez récupéré le certificat ?
E4 Oui c'est fait, seulement cinq jours, qu'on me donne le certificat. On a dix et une semaine, ça fait cinq jours que j'ai eu ça.
475 DEL Et vous l'avez lu ou on vous l'a lu ?
E4 Premièrement, avant d'ouvrir, j'ai eu le courrier, on m'a donné et je suis allé chez mon assistante et, c'est elle qui l'a ouvert et elle m'a dit pourquoi tu n'as pas ouvert ?
DEL Ouais
480 E4 Elle m'a dit, c'est vous qui va ouvrir la première, mais non c'est à vous (*accentué sur le vous*)
DEL Oui, oui
E4 C'est toi qui va ouvrir le premier, et après tu vas me donner et moi je vais faire la copie.
DEL D'accord.
485 E4 Et envoyer à l'avocat
DEL Et elle a raison c'est vrai. Le document il est effectivement pour vous. Et du coup, elle vous l'a lu ou vous l'avez lu ensemble ?
E4 Oui, on l'a lu ensemble, avec elle.
DEL D'accord, et qu'est ce que vous en avez pensé du coup ? En le relisant

Retranscription entretien E4

490 E4 Euh, c'est presque tout ce que j'ai dit, on a écrit ça.
 DEL Ouais. Presque ? on peut dire presque ? (rires)
 E4 (rises) C'est presque ce que j'ai dit, j'ai dit, hum, au docteur, c'est presque ça, ça veut dire que c'est ça.
 DEL D'accord. Y'a des choses qui n'étaient pas tout à fait correctes ou il manquait des choses ?
 495 E4 Non, c'était correct
 DEL D'accord, c'est pour, justement, pour savoir ?
 E4 Oui, c'était correct
 DEL D'accord. A la fin de la consultation le médecin il vous avait relu un peu ses notes ? Il écrivait je pense au fur et à mesure, quand vous aviez vu le médecin, pendant la consultation, il notait des petites choses ?
 500 E4 Oui, il notait ce que je parlais.
 DEL Ouais
 E4 Avant de lire l'histoire, il a basé sur ce que moi même je parle, il écrivait ça.
 505 DEL D'accord, il écrivait
 E4 Après il va comparer avec l'autre là, c'est les deux
 DEL Avec les autres documents, il va comparer
 E4 Voilà
 DEL Et du coup, à la fin de la consultation, est ce qu'il vous a relu ses notes un peu pour refaire le point ? Si j'ai bien compris ?
 510 E4 Il a relu, il a relu ça.
 DEL A voix haute, il vous l'a relu ?
 E4 Oui
 DEL Y'avait des choses que vous avez pu corriger ou ? C'est à dire quand il vous l'a relu ? Non, il avait bien tout compris dès le début ?
 515 E4 Non il a posé seulement une question. Ça c'était de la part des problèmes des politiques. Il a vu, et, il avait quelques remarques là, à côté des questions-réponses de l'OFPPRA.
 DEL D'accord
 520 E4 Il a vu quelque chose là bas, il a dit que ici tu as dit que c'est une semaine, mais ici tu as écrit c'est deux semaines, quelle différence après là. Et c'était pas moi, c'était les problèmes, c'était les difficultés que j'ai eues dans mon entretien chez, chez, chez le traducteur, c'est qui ça, euh, quoi, l'interprète.
 DEL Ah oui, oui, parce qu'il y avait un interprète à l'OFPPRA, vous étiez allé avec un interprète ?
 525 E4 Oui. C'est l'interprète qui a fait
 DEL Ah qui a mal [traduit
 E4 [Parce que pour moi, le jour de mon entretien, euh, j'étais pas bien, le moral était pas bien, le moral était j'étais pas tranquille. On m'a posé énormément beaucoup [de
 530 DEL [Oui
 E4 questions. Plus de cinquante et quelque chose, ça m'a dérangé
 DEL Oui, plus en fait le fait l'aller à Paris
 E4 Oui, il faut que après l'entretien, il faut que je prenne directement le train pour rentrer ici.
 535 DEL D'accord, ah oui donc vous étiez pressé ?
 E4 Oui, j'étais à 14 heures, l'invitation était à 14 heures, mais eux ils m'ont reçu à 16h30, il faut que à 18 heures je prenne le train pour rentrer ici, et beaucoup de

questions, et l'interprète aussi était pressé pour aller chez lui. On l'a retrouvé dans le couloir, il veut partir et l'officier l'a supplié de rentrer pour faire l'entretien.
 540 DEL Ah d'accord, ah oui, comme il avait attendu déjà 2h30, il voulait partir
 E4 Lui aussi était pressé, il commence à dire n'importe quoi, ça m'a fait vraiment, () ça m'a dérangé.
 DEL D'accord. Ah oui, donc ça c'était dès le début, donc après
 545 E4 Ça m'a traumatisé, j'étais pas à l'aise
 DEL D'accord, okay
 E4 C'est ça que le docteur a vu, il m'a demandé pourquoi c'est là, je lui ai expliqué comment
 DEL Comment ça s'était passé du coup
 550 E4 Les conditions, comment était passé
 DEL Okay. Et alors le certificat, l'assistante sociale elle vous l'a lu, vous l'avez ?
 E4 Oui elle a lu ça
 DEL Okay, d'accord. Et: quelle valeur vous lui apportez à ce bout de papier on va dire, qu'est ce que vous pensez de ce certificat ?
 555 E4 Oui () Oui ça () euh, ça renforce quoi, le dossier quoi. Ouais, c'est bien.
 DEL Il sert à ça ? Le certificat il sert à renforcer le dossier ?
 E4 Oui, c'est bien. Ce sont des preuves hein, ce sont des preuves, c'est bien
 DEL Des preuves de ? de votre histoire
 E4 Oui ce sont des preuves de mon histoire.
 560 DEL D'accord, okay. Alors du coup là c'est pour la procédure, le certificat il sert pour la procédure de la demande d'asile, la CNDA
 E4 Ouais, c'est pour la procédure, ce sont des preuves mais, ça reste à moi (accentué sur le moi) d'aller là bas expliquer, expliquer devant le juge.
 DEL Ouais, ça ne remplace pas ce que vous pouvez raconter
 565 E4 Ouais, le juge il peut voir ça, mais il faut moi même, moi même aussi je vais et il faut que j'explique devant le juge
 DEL Bien sur, oui. C'est le plus important
 E4 Le plus important c'est moi même.
 DEL Ouais, tout à fait.
 570 E4 Il peut voir ça mais si vous parlez d'autres choses qui n'est pas avec, qui n'est pas conforme avec des preuves que vous avez amenées, il peut aussi reconsidérer ça.
 DEL Oui c'est à dire qu'il y a des différences entre
 E4 Oui
 DEL C'est pour ça que souvent on fait attention de voir ce qui a été dit dans le récit, à l'OFPPRA et dans le recours
 575 E4 Oui, okay
 DEL Pour que ça soit la même chose du coup, qu'il n'y ait pas trop de différences. Ouais, d'accord. Et ce certificat, à part pour la procédure, est ce que vous pensez qu'il peut servir à autre chose ? Est ce qu'il sert à autre chose que pour la procédure ?
 580 E4 Oui, je vais garder ça jalousement, c'est pour moi même, je vais pas jeter ça, je vais garder ça. Ça va servir à d'autres choses.
 DEL Ça peut servir à quoi ? Moi je sais pas, je pose une question.
 E4 Ouais: ce sont des preuves, ce sont des preuves de mon histoire. Je peux aussi expliquer ça chez, chez mes enfants, arrières enfants, oui ce sont des preuves, ce sont des archives.
 585 DEL Ouais
 E4 Je vais garder ça.

DEL Nous on sait pas en fait, on fait le certificat surtout pour la CNDA en fait, pour la Cour Nationale du Droit d'Asile, pour que ça soit un appui, en fait, une aide. Après c'est vrai qu'on

590 E4 Bon pour moi, même pas pour la CNDA, mais c'est vrai, mais aussi pour moi, d'abord pour moi même. Oui, j'ai, ce sont des (.), des histoires que j'ai vécues (.) c'est bien, je vais garder ça bien.

DEL Le certificat pour vous il est important ? Par rapport à votre histoire

595 E4 C'est très très important. C'est très très important. Très très important.

DEL D'accord, okay. Et est ce que vous avez rediscuté avec d'autres personnes de la consultation à MéDA ? Est ce que vous en avez rediscuté ?

E4 Oui. Il y avait seulement une fille qui m'a expliqué, comment ça se passe, elle aussi était là, elle était partie, la fille qu'on a vu à la gare

600 DEL Ah d'accord, okay, elle elle était déjà [allée

E4 [avant moi

DEL D'accord, et donc elle vous avait (.) raconté ?

E4 Oui elle m'a raconté comment ça se passe. Je, j'ai demandé ça se passe comment ?

605 C'est elle qui m'a bien expliqué et l'assistante aussi m'a expliqué premièrement, mais c'est l'assistante qui m'a proposé, moi je ne savais pas ça. Qu'il y a une association à Lyon qui, (.) là on regarde les cicatrices, moi je ne savais pas ça.

DEL Okay, d'accord, okay. Et donc ce qu'elle vous avait raconté ça correspondait: avec vous, avec ce que vous vous avez vécu ?

E4 Oui

610 DEL Y'avait pas de trop grosses différences ?

E4 Euh non, non

DEL À part les photos ?

E4 À part les photos

DEL Okay, d'accord.

615 E4 A part les photos, c'est tout.

DEL J'ai pas d'autres questions. Après vous, est ce qu'il y a autre chose que vous avez envie de rajouter, des choses à dire, par rapport à ... J'ai peut être pas tout passé en revue. Est ce que vous il y a des choses qui vous semblent, est ce qu'il y a des choses que vous avez envie de rajouter en plus là ?

620 E4 Euh non, j'ai pas d'autres choses à ajouter. Je vous remercie, c'est moi. D'avoir venu. Euh (.) C'était presque ça.

DEL Et moi c'est moi qui vous remercie d'avoir accepté euh, qu'on se revoit, parce que

E4 [merci

625 DEL C'est vrai que c'est pas, je comprends que (.) y'a pas mal de rendez vous souvent entre l'avocat, là... c'est vrai que je vous remercie d'avoir accepté qu'on puisse se revoit et. Pour nous c'est important de savoir ce que vous avez pensé, pendant la consultation, avant pour la préparation et après, ça nous permet nous aussi de savoir comment on peut faire aussi après pour faire les choses au mieux en fait, pour faire les choses au mieux.

630 E4 Oui oui oui

DEL C'est l'idée en fait

E4 Euh (2 sec) on m'a dit que vous avez changé l'endroit ?

DEL Oui, oui c'est vrai, quand vous êtes venu, ah bah non c'était, vous c'était dans le nouvel endroit.

635 E4 Oui

DEL C'était à l'étage ? Il fallait monter les escaliers pour euh,

E4 Oui

DEL Pour accéder à la pièce, ça c'est le nouvel endroit du coup. Avant on était ailleurs en fait.

640 E4 Et pourquoi vous avez quitté là bas ?

DEL Ben parce que les locaux étaient plus petits là bas en fait

E4 Ah oui

DEL C'était plus petit, il y avait moins de place, donc là c'est un peu

E4 Mieux. Vous avez pas fini d'installer ?

645 DEL En fait, c'est pas des locaux à nous, c'est des locaux qui servent la nuit surtout pour des consultations d'urgence. C'est des, y'a des médecins qui viennent la nuit, mais pas pour euh, c'est pas le MéDA la nuit, c'est pas la Médecine et Droit d'Asile c'est des consultations de médecine générale d'urgence en fait. Et donc comme ça sert uniquement la nuit, nous on récupère les locaux la journée, et on les utilise pour faire l'activité de l'association, de MéDA en fait. Et donc c'est pas nous qui décidons de la mise en place, on s'adapte aux locaux qui sont mis à notre disposition.

650 E4 Et l'association est, est connue par la préfecture

DEL Euh oui oui oui, toutes les associations elles sont déclarées en fait, on dit c'est une association, je sais plus c'est la loi 1901 enfin bref, et toutes les associations elles sont enregistrées à la préfecture et MéDA du coup est enregistré.

655 E4 Vous ne dénoncez pas l'histoire des gens ?

DEL On ne dénonce pas l'histoire des gens ?

E4 L'histoire d'autres personnes ?

DEL Bah, c'est uniquement pour faire le certificat, c'est à dire, vous venez, on reprend l'histoire, on regarde les cicatrices si y'en a et on dit bah oui ça correspond à l'histoire ou non ça ne correspond pas à l'histoire et après on l'écrit sur le certificat et le certificat on vous le donne à vous et on le donne à personne d'autre en fait.

660 E4 Ok

DEL Donc y'a pas de, non non non y'a pas de. Ah de dénonciation ? Ah oui, parce que l'enregistrement en préfecture c'est juste un enregistrement pour l'activité de l'association, c'est juste pour dire ben notre association elle existe, on fait ça, donc la préfecture est au courant mais après ils ne savent pas du tout le détail, à chaque fois de ce qui se dit. Parce que ça c'est une crainte que vous aviez ?

665 E4 Ouais

DEL En venant, de dire, si je vais raconter mon histoire, est ce qu'ils vont

E4 Non. Je demandais seulement.

DEL D'accord, okay, non mais c'est important, non non ça n'a rien à voir, c'est pas une structure, on va dire c'est pas gouvernemental en fait, c'est vraiment à part, c'est des médecins qui se sont réunis, donc ils sont indépendants en fait et, ils ont le, ils sont médecins et ils font des consultations, et à ce moment là ils examinent les gens pour, pour pouvoir certifier. Pour dire, moi je suis médecin, je m'appelle untel et j'ai examiné aujourd'hui monsieur et puis il me raconte ça, et puis moi je vois ça, je regarde ça comme cicatrice et ben ce qu'il raconte ça correspond avec ce que moi je vois, et voilà. Mais ça n'a rien à voir avec le gouvernement ou la préfecture.

670 E4 D'accord

DEL Non, sinon elle aurait pas l'intérêt d'exister l'association

E4 Okay, d'accord

675 DEL Okay, (.) Vous voulez rajouter autre chose ?

E4 Euh non.

680 DEL J'éteins, on arrête ?

Retranscription entretien E4

E4 Merci

A la fin, je le sens déçu par l'entretien, je lui demande s'il attendait à autre chose, je pense deviner que oui, mais je ne saurai pas.

Retranscription entretien E4

PEUGNY
(CC BY-NC-ND 2.0)

Retranscription entretien E5

Date de l'entretien : 20 juin 2018

durée enregistrement : 1 heure 13 minutes 49 secondes

durée de la rencontre : 1 heure 20 environ

5

Cinquième entretien.

Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

10

DEL C'est bon pour vous ?

E5 Oui c'est bon

DEL Ouais, okay. Donc vraiment, pas de pression, y'a pas de bonne ou de mauvaise réponse, c'est pas pour la demande d'asile en fait, pour le coup c'est vrai que ça va changer (*rires*) mais c'est pas, voilà.

15

E5 Ouais

DEL Donc y'a pas de bonne ou de mauvaise réponse, ce que vous allez dire après ça ne sera pas répété après pour la Cour Nationale du Droit d'Asile. C'est vraiment par rapport à l'association.

20

E5 Ouais

DEL Alors, est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'était passé, du coup avant, pour prendre le rendez vous à l'association, pour prendre le rendez vous, comment ça s'était passé ?

25

E5 À Lyon ?

DEL Ouais. Pour prendre le rendez vous ?

E5 Non le rendez vous a été pris d'abord par mon assistance, voilà donc, elle m'a appelé, elle m'a donné le jour du rendez vous, je dois me rendre à Lyon. Et ça m'a fait plaisir aussi quand elle m'a dit ça, que je devais rencontrer un docteur. Parce que comme j'ai reçu des blessures, compte tenu de la religion que je suis. Parce que je suis d'une famille musulmane, mais je me suis converti à la religion chrétienne.

30

DEL D'accord

E5 Donc, mon père il est imam et il est chef religieux aussi

DEL D'accord

35

E5 Donc mon père, il n'était pas d'accord pour ça, pour lui, je salis l'image de sa religion, et l'image aussi de la famille. Donc euh, du coup j'ai été frappé par ma famille et par les gens de mon peuple. J'ai perdu mon œil gauche, donc quand mon assistante, elle même elle est au courant, elle de mon problème, parce qu'elle s'occupe de mon, des dossiers. Donc euh c'est, elle a saisi l'hôpital des psychiatres de Lyon, pour que je puisse avoir un rendez vous avec eux pour noter les blessures, donc c'est comme ça que je me suis rendu à Lyon.

40

DEL D'accord

E5 Parce que ça m'a fait plaisir aussi quoi. Parce que faut expliquer. Parce que quand je dis pas que j'ai perdu mon œil, on ne sait pas, ouais, je suis sous traitement et je porte une prothèse.

45

DEL Oui

E5 Voilà, présentement. Donc euh, avec des blessures qui sont là aussi, donc je suis parti montrer à Lyon, ils ont reçu mon rejet de l'OFPPRA, il m'a posé aussi des questions, sur, sur, sur mon départ de mon pays. Qu'est ce qui m'a fait quitter mon pays, je lui ai expliqué. Puis bon, le nouveau récit que j'ai fait aussi qu'on va remettre à l'avocate, bon il

50 a lu tout ça aussi. Mais il a fait la consultation tout ça de mon œil, avec les blessures que j'ai reçues tout ça.

DEL D'accord

E5 En tout cas ça s'est très bien passé et bon j'étais content et j'étais, surtout avec lui parce qu'il m'a posé beaucoup de questions quoi. Sur moi même ma vie, moi ça m'a fait plaisir, bon j'ai dit ce que je devais dire, ce qu'il m'arrive aussi.

55

DEL D'accord, et est ce que vous savez pourquoi est ce que l'assistante sociale elle vous a orienté, pourquoi elle vous a proposé à vous ? Est ce que tous les gens du CADA, là où vous êtes hébergé, est-ce que tous les gens sont venus à l'association à Lyon ? Peut être pas forcément, pourquoi elle vous a proposé à vous de prendre ce rendez-vous là en fait ?

60

E5 Bon, pour moi, bon, comme j'ai des médecins qui s'occupent des hommes qui font des demandes d'asile, qui ont eu des blessures, des, quand je dis les blessures, des tortures quoi.

DEL Hum hum

E5 Avec des cicatrices, donc il faut voir un médecin psychiatre de demande d'asile, pour que, parce que avec ce papier c'est des preuves aussi, à recours à la CNDA

DEL Hum hum

E5 Voilà, elle m'a dit voilà, ça peut aider mon avocat, ça peut m'aider aussi. Que je puisse avoir un titre de séjour, pour que je peux rester. Moi ou dans mon pays, je n'ai rien encore à faire là bas ou quoi. Moi mon objectif c'est de mener une nouvelle vie ici en France, faire toute ma vie ici. Parce que bon, je sais que je n'attendais pas, en tout cas je suis venu en France, mais vraiment c'était bien pour moi parce que j'ai reçu des soins, que j'ai pas reçu de traitement dans mon pays, rien, bon tout ça. Je suis arrivé en France j'ai été bien traité, j'ai mon assistante aussi qui s'occupe très bien de moi et de mes dossiers. Tout ça aussi. Voilà.

75

DEL D'accord. Et l'assistante sociale, avant que vous alliez à la consultation, elle vous avait expliqué un peu comment ça allait se passer ? A quoi ça servait, comment elle vous avait présenté la chose ? Qu'est ce qu'elle vous avait dit ?

E5 Oui, elle m'a expliqué d'abord. Elle m'a dit que, qu'il faut qu'on envoie un courrier, je sais pas comment dire à (.)

DEL à MéDA ?

E5 à MéDA oui, qui s'occupe des hommes qui ont des cicatrices, qui ont des tortures. Elle va envoyer un message pour voir ce qu'ils vont dire, s'il y a un retour de message. Ils vont me dire de partir, je vais partir, je vais expliquer mon problème et aussi je vais avec le dossier de refus de l'OFPPRA, voilà donc. Elle m'a dit que ça pourrait m'aider aussi au recours, à la CNDA. Mon avocate aussi quand on l'a expliqué elle a dit que c'est une bonne chose, c'est très bien, c'est des preuves aussi. C'est pour ça elle m'a expliqué quoi.

DEL D'accord. Parce que l'avocate elle connaissait l'association ? Elle connaissait ou ? (.) non parce que c'est l'assistante sociale qui vous a proposé d'y aller en fait ? L'avocate elle n'avait pas proposé ?

90

E5 Non non, elle elle savait pas ça non, elle elle m'avait pas proposé, elle m'a jamais parlé de ça ou quoi. Mais quand l'assistante a fait la demande, quand ils m'ont envoyé un papier pour le rendez vous, donc euh, j'ai dû croiser l'avocate quand elle a vu, elle me dit qu'elle connaît, quand elle a vu le papier elle a dit, ah bon tu es convoqué à MéDA, là c'est bien c'est une bonne chose. Voilà ça va améliorer ton dossier ou quoi. L'avocate m'a dit comme ça.

95

Retranscription entretien E5

DEL D'accord, okay. Est ce que vous pouvez me raconter après l'organisation ? Pour aller là bas à Lyon, comment ça s'est ? Avant d'aller à la consultation ? L'organisation pour y aller, le transport tout ça, comment ça s'était passé ?

100 E5 Bon ben le transport, vous savez quand tu n'as pas de papier, tu ne travailles pas, donc euh, bon c'était un peu dur mais fallait que je faisais un effort pour chercher le transport pour partir parce que sincèrement je n'avais pas d'argent même, voilà je n'ai pas d'argent, mais j'ai dû voir quelqu'un pour lui demander un sou pour m'aider pour le transport et lui il m'a aidé pour le transport. Voilà, parce que l'assistante elle a été claire avec moi, elle a dit que, elle ne peut pas payer le transport pour aller à MéDA, donc euh

105 le transport, bon, ça doit venir de moi même, comme le rendez vous a été prévu un mois donc voilà j'ai attendu jusqu'à un mois. J'ai eu quelqu'un, j'ai eu transport et voilà c'est comme ça je suis parti quoi.

DEL Vous étiez parti en train, ou ?

110 E5 Oui, en train

DEL Oui donc oui ça a du se préparer

E5 Voilà, donc euh, c'est comme ça. Sinon j'ai pas d'argent, j'ai pas d'argent pour payer le billet tout ça, parce que elle même j'ai parlé de ça mais le billet pour le problème de billet parce que je ne travaille pas, puis je n'ai pas d'argent non plus pour payer le

115 billet, elle m'a dit bon pour le problème de billet vraiment sincèrement c'est pas dans le contrat ou quoi. Donc elle a pas pu m'aider pour ça.

DEL D'accord, d'accord. Et du coup, avant la consultation avec le médecin, entre le moment où l'on donne le rendez vous et le moment où il y a la consultation et le temps de s'y rendre, on a le temps de penser un peu, de se dire, où est ce que je vais me

120 retrouver, c'est un endroit où je vais pour la première fois. Est ce que vous vous aviez des, des craintes particulières avant d'aller là bas, avant de rencontrer le médecin, est ce qu'il y avait des choses qui, auxquelles vous pensiez ? Des choses qui vous faisaient, oui, des craintes en fait des peurs ?

E5 Non, j'ai pas de peurs, parce que je sais d'abord que je parle la langue française, donc je sais que bon, avec ça, bon je peux m'en sortir. Moi j'ai, je sais que je m'adresse à

125 des gens, des personnes qui sont de bonne foi, parce que moi depuis que je suis arrivé ici en France, sincèrement, bon, tous ceux que je croise, c'est des bonnes personnes. Voilà, elles sont accueillantes, donc sincèrement le jour que je me suis rendu là bas, bon, la dame que j'ai croisée, elle m'a accueillie souriante, donc euh, on a causé jusqu'à l'arrivée du docteur, il est venu, lui aussi m'a accueilli avant de commencer même la discussion, bon on a un peu échangé. J'ai vu en lui que vraiment il était content de me voir quoi. Voilà, sincèrement j'ai vu en lui qu'il était content de me voir. Après la discussion, il a lu

130 tous mes trucs, mes récits, il m'a posé des questions. Vraiment lui même j'ai senti en lui qu'il est un peu touché quoi de mon histoire aussi quoi. Mais bon c'est un travail qui est dur à faire, il l'a fait. Et c'est là il m'a proposé aussi un docteur qui va venir te voir qui vient de finir ses études, mais c'est de poser des questions, tout ça. Bon j'ai vu que c'est un monsieur vraiment qui veut aussi m'aider, mais sur le champ il m'a pas donné le résultat, il m'a dit que dans un semaine mon assistante aura mon résultat. Bon je sais pas, bon elle est en congé présentement, donc depuis ce jour je ne sais pas.

135 DEL Ah d'accord, donc vous ne savez, parce que oui normalement c'est envoyé

DEL Ouais, ouais

DEL Okay.

E5 Moi j'ai pas eu peur de rencontrer, parce que bon, j'ai reçu quelque chose, ce que je vais pour ça c'est la réalité, donc euh j'ai pas eu de craintes pour ça.

145 DEL Et avant d'aller à la consultation, est ce que vous aviez des attentes particulières ? Est ce qu'il y avait des choses dont vous aviez envie que ça se passe ? Qu'est ce que vous pensiez que le médecin il pouvait vous apporter en fait ?

E5 Oui, parce que avant d'aller. Bon vraiment, d'abord j'étais content de, quand mon assistante m'a parlé, parce que j'ai dit que je vais croiser un médecin qui va confirmer des, mes, mes blessures, vraiment que j'ai reçu des tortures et j'ai, j'ai eu de blessures, des cicat, tout ça, y'a un médecin qui va confirmer. Et ce dossier que je vais remettre à l'avocate, bon ça va aider aussi l'avocate pour ma procédure et moi aussi ça va m'aider pour la demande que je cherche quoi, voilà

150 DEL Hum hum, d'accord. Est ce que vous pouvez me raconter comment ça s'est passé après quand vous êtes arrivé, quand vous êtes arrivé à l'association, comment ça s'est passé ? Comment vous avez ? Qui est ce qui vous a accueilli, comment vous avez été accueilli ? Si vous vous souvenez

155 E5 Oui, c'est ce que j'ai dit, j'ai été bien accueilli, sincèrement.

DEL Ouais

E5 J'ai été très bien accueilli, voilà, quand je suis arrivé, voilà on m'a bien reçu. On m'a mis à l'attente, on m'a dit que bon, mon rendez vous était, si je ne me trompe pas à 10 heures, 10 heures 30. Bon l'heure était respectée tout ça. J'ai pris beaucoup de temps même avec le médecin, il a pris beaucoup de temps avec moi, il voulait m'écouter quoi. Voilà il a pris beaucoup de temps, on a fait presque, on a fini à (.) deux heures comme ça. Oui de 10 heures pendant 2 heures, c'est à dire j'ai été satisfait quoi.

165 DEL D'accord

E5 J'ai été satisfait parce qu'il a pris le temps de m'écouter et puis il a pris le temps aussi bon, de me regarder quoi.

DEL Oui

170 E5 Mes blessures, comprendre vraiment la réalité et de voir aussi quoi. Puis d'attendre ce que je vais dire. C'est ce qui m'a plu quoi.

DEL D'avoir pris le temps ?

E5 Voilà d'avoir pris le temps, de s'occuper de moi.

175 DEL D'accord, okay. Parce que, oui, vous êtes suivi ici aussi, peut être pas, y'a un médecin qui vous suit de temps en temps ici à Fontanil ? Ou vous aviez consulté depuis que vous êtes en France vous aviez rencontré aussi un médecin ou ?

E5 Bon, pour mon œil, je suis toujours le traitement, je suis toujours le traitement parce que la prothèse que je porte, quand chaque deux mois ou chaque trois mois, on doit enlever la prothèse pour mettre une autre prothèse, ils m'ont dit que ça va continuer jusque quand ils vont mettre la vraie prothèse.

180 DEL D'accord

E5 Mais ils savent pas, c'est quand. Mais chaque deux mois ou trois mois je dois aller le 22 même de ce mois, vendredi, je dois aller à l'hôpital, je dois, la prothèse qui a là, je dois amener, ils vont mettre une autre encore. Ils vont me donner encore un nouveau rendez vous encore dans deux à trois mois. Donc on, tout ça doit être suivi, avec la CNDA, on ne sait pas comment le résultat va être, pour que eux ils savent pas, pour que mon traitement continue, parce que bon avec, ça se passe bien, le traitement que je suis, j'espère que ça va se continuer.

185 DEL D'accord

E5 Mais si ça va pas, donc c'est pas bon. Je vais encore avoir une vie à zéro.

190 DEL Ouais

E5 Donc c'est pas mon choix

Retranscription entretien E5

195 DEL Du coup est ce que vous avez remarqué une différence entre la consultation avec le médecin à MéDA et les consultations que, que vous avez d'habitude, enfin le reste du temps avec les médecins que vous avez rencontrés ici, les autres médecins ? Est ce qu'il y avait une différence dans la consultation ?
E5 Non, non, non non non. Y'avait, vraiment les deux médecins sincèrement ils se sont très bien occupés de moi, mais, à MéDA ce qui m'a plu, le médecin, le temps qu'il a pris avec moi quoi. Il a pris le temps vraiment de, de regarder mes blessures, c'est ce qui m'a plu en lui, et il a pris le temps de lire mon histoire et il a pris le temps aussi de me poser des questions. Comme ce que vous êtes en train de faire. C'est tout ça qui m'a plu, avec l'accueil tout ça.
DEL Hum, hum
E5 Ça m'a donné encore le moral et de l'espoir quoi. Ça m'a donné le moral et l'espoir. Donc même, le fait qu'il m'a dit même, je vais te donner un médecin qui va te rencontrer où tu vas, tout ça, ça m'a plu quoi. Parce qu'il faut expliquer ce que tu as à les hommes quoi, il faut expliquer. Voilà, il faut expliquer et peut être bon tu peux avoir une aide, on ne sait jamais quoi. Donc c'est tout ça qui m'a plu chez lui parce que j'ai vu que c'est quelqu'un, vraiment qui sait que je suis blessé, donc il fallait qu'il me pose beaucoup de questions et qu'il s'occupe très bien de moi pour comprendre des choses et c'est ce qu'il a fait quoi.
DEL D'accord
E5 C'est ce qui m'a plu. Surtout la dame aussi qui m'a accueilli aussi, quand je suis arrivée, vraiment elle elle a été sympa avec moi aussi quoi.
215 DEL C'était de l'attention ?
E5 Voilà. Donc sincèrement, MéDA bon j'ai été bien accueilli là bas par rapport à les autres traitements, sincèrement.
DEL D'accord. Donc après, euh, donc y'a eu la consultation avec le médecin, ça a commencé, il vous a reçu. Euh, est ce que vous vous souvenez des tout premiers mots du médecin, comment est ce qu'il s'est présenté à vous ? Au tout début, est ce que vous vous souvenez ce qu'il ?
E5 À MéDA ?
DEL Oui à MéDA oui, tout à fait
E5 Oui, oui oui, oui
225 DEL Est ce que vous vous souvenez du tout début de la consultation.
E5 Oui d'abord, il s'est présenté à moi, il m'a dit son nom, vraiment le nom j'ai, il m'a dit c'est le docteur, il m'a expliqué pourquoi il est là, quel médecin il est, voilà il m'a expliqué tout ça. Après tout ça, bon, il m'a demandé le dossier, que je dois envoyer que mon assistante aussi m'avait parlé d'un dossier que je dois apporter ça, le dossier de recours et mon attestation et tout ça, donc j'avais tout ce dossier, donc je lui ai remis ce dossier. Donc il a pris le dossier, il a regardé, effectivement c'était ça aussi, donc il m'a dit qu'est ce que comme de la manière que vous êtes en train de poser, donc il m'a dit comment on doit commencer les choses, comment les choses doivent être.
DEL Hum hum
235 E5 Donc avant de commencer, il a lu mon récit, donc c'est comme ça que ça s'est passé.
DEL Et est ce qu'il vous avait demandé avant de commencer la consultation, si vous saviez pourquoi vous étiez là aujourd'hui ?
E5 Oui oui oui
240 DEL Il vous a demandé est ce que vous savez pourquoi vous êtes là aujourd'hui

E5 Oui oui, il m'a demandé et je lui ai dit oui, je sais pourquoi je suis là. Je suis là d'abord pour bon, pour un rendez vous que mon assistante a pris avec vous, par rapport à mes blessures que j'ai eues, tout ça.
DEL Hum hum
245 E5 Voilà, donc il m'a demandé tout ça
DEL D'accord
E5 Oui oui
DEL Okay. Est ce que vous pourriez me décrire l'ambiance de la consultation. C'est à dire comment vous vous sentiez pendant la consultation ?
250 E5 Oui, au début d'abord bon, j'avais un peu, j'avais un peu peur quoi, parce que bon, je me disais bon, qu'est ce qui va se passer là bas. Tu vois y'avait tout ça quoi, y'avait un peu de craintes, mais après bon, j'ai compris que bon, c'est rien. J'ai vu l'ambiance quoi.
DEL Ouais
E5 J'ai vu que c'est pas des choses qui sont, on dit que bon, il faut aller. La manière dont ils m'ont pris, ça a donné la confiance, je me dis que non, c'est pas quelque chose de craintes. Tu y vas pour un problème donc tu expliques et ça puis passe.
255 DEL D'accord
E5 Voilà
DEL et donc qu'est ce que vous pensez qui vous a mis en confiance du coup ? qu'est ce qui a aidé ? C'est quoi les différentes choses qui ont fait que ?
260 E5 Oui
DEL Que vous vous êtes senti en confiance du coup ?
E5 Ouais, la manière qu'il est venu vers moi. Donc ça m'a donné la confiance. La manière qui est, la prise de contact d'abord. Ouais, quand il est venu à moi, il s'est présenté, il m'a pris d'abord comme un ami quoi. Il m'a pris d'abord comme un ami. Et puis en fait, il m'a expliqué pourquoi je suis là, tout ça. Et puis il s'est présenté à moi donc ça m'a, ça m'a un peu libéré quoi.
265 DEL D'accord
E5 Voilà j'ai dit, je me suis dit que c'est un homme ça, c'est un bon médecin
DEL Hum, hum
E5 C'est un homme qui est bien
DEL Ça permet de
E5 Voilà ça m'a permis de souffler encore bon, maintenant pour expliquer aussi ce que je suis entré aussi
275 DEL D'accord, okay. Et donc après
(une dame nous interpelle, elle cherche son chemin, elle cherche la mairie, on essaye de la renseigner)
DEL Du coup on disait, après comment ça s'est poursuivi, le reste de la consultation ? Il vous a d'abord demandé de raconter votre histoire ou le médecin il a d'abord lu les documents que vous lui aviez apportés ? Comment ça s'est déroulé ?
280 E5 Oui, oui, quand je lui ai remis le document, il a déposé le document, bon il a lu, il a lu, et puis bon, il me posait des, lui il me posait des questions.
DEL Ouais
E5 Je répondais quoi
285 DEL D'accord, et il posait des questions sur, sur quoi du coup ?
E5 Ouais sur, la blessure, comment j'étais chez mes parents, comment les choses se sont passées avec moi et puis ma famille, avec ma religion et tout ça.
DEL D'accord

Retranscription entretien E5

290 E5 Voilà donc je lui ai expliqué, tout ça. Il a fini de lire d'abord et puis il m'a posé des questions comme ça.
 DEL Ah oui, pour reprendre [l'histoire et éclaircir quelques points
 E5 [voilà, il m'a pas trop posé des questions, il voulait comprendre des choses aussi dans ma bouche, il voulait comprendre des choses aussi, sinon quand il a fini de lire, il m'a posé quelques questions. Voilà il voulait que je parle quelque chose. Et vu que c'est normal, parce que il faut dire quelque chose qui va, même si tu as déjà déposé ton histoire, il faut dire quelque chose pour qu'on voit si ce que tu dis c'est vrai ou c'est pas vrai.
 DEL Oui
 E5 Ça va, ça m'a plu, ça m'a fait plaisir aussi.
 300 DEL Oui, oui oui. Effectivement c'est vrai que c'est le plus important, c'est ce que vous avez à dire en fait.
 E5 Voilà.
 DEL Oui, ça repart de là en fait.
 E5 Ouais
 305 DEL Et (.) tu disais, le médecin il sait si c'est vrai ou si c'est pas vrai ?
 E5 Euh
 DEL Ça il peut le savoir ?
 E5 Ah ouais, bon, ce que moi je me suis dit quoi. Sinon il ne m'a pas dit ça mais, c'est ce que moi je me suis dit.
 310 DEL Ah ouais ? Et comment il peut savoir (*rires partagés*) On n'est pas les juges ? On n'est que les médecins, comment on peut savoir si c'est vrai ?
 E5 Bon pour moi je me suis dit ça, parce qu'il lit mon histoire et après il me demande des choses encore, mais pour moi c'est pas grave, il voulait savoir des choses encore, de plus quoi. Voilà c'était pas grave, seulement il voulait savoir des choses. Ça a été bien, ça m'a fait plaisir quoi. Mais bon, vraiment, la rencontre était bien, ça m'a plu quoi
 315 DEL Hum hum
 E5 Voilà ça m'a plu. Puis bon, je sais que c'est quelque chose qui va m'aider dans mes dossiers.
 DEL D'accord. Okay. Qu'est ce que vous avez pensé des questions que le médecin vous a posées ?
 320 E5 Non, il m'a demandé d'abord entre moi et puis mon père, comment les choses se sont passées, donc je lui ai expliqué comment les choses se sont passées, j'ai dit bon moi j'ai perdu ma mère en 2009, parce que moi dans la religion de mon père, moi j'ai pas de liberté, j'avais pas le droit à plein de choses comme aller faire du sport, j'avais pas le droit toujours, j'étais à bout, je voyais des amis qui avaient cette liberté qui parlaient à l'école, je voyais des amis aussi qui parlaient le français, moi je n'ai jamais été à l'école, tout ça. Donc mon père aussi n'a jamais accepté qu'un de ses enfants parte à l'école. Pour lui, une fois que tu vas partir à l'école, tu vas pas suivre la religion musulmane. Son problème c'est la religion quoi, les règles de la religion, être toujours en boulot, ne pas sortir, les mains voilées toujours, tout ça, donc, il faut toujours rester à la maison, après la prière la maison, ou bien l'école coranique, tout ça, donc c'est, je n'ai, c'est le genre de trucs que je ne voulais pas quoi, je voulais une religion où je voulais avoir la liberté, où je vais avoir la joie, et puis montrer ça un jour à mes enfants, voilà c'était pas le cas dans la religion de mon père, donc même mes sœurs et tout ça, elles ont été, je sais pas
 330 comment on dit, euh, coincées ou bien quoi, euh tout ça.
 335 DEL Ouais

E5 Voilà, donc ce genre de trucs et j'ai dit que bon, ça c'est pas un truc que dieu demande à un croyant, donc fallait changer de religion, en fait j'ai changé de religion, je me sens très à l'aise. J'ai eu la liberté, donc pour moi c'est le même Dieu quoi, je suis un croyant, donc je suis libre de faire ce que je veux, bon je suis un adulte, je grandis donc je suis libre de faire mon choix, donc comme il veut pas, donc j'ai expliqué ce genre de choses comme ça. L'agression entre moi et puis mon père, j'ai été frappé, j'ai perdu mon oeil gauche, j'ai perdu trois de mes dents, tout ça. Puis j'ai eu des blessures tout ça, je suis rentré dans ces détails là aussi, j'ai expliqué, donc voilà. Donc même la prothèse, il m'a demandé de l'enlever, je l'ai enlevée, il a regardé aussi, il a vérifié, tout ça, après j'ai remis la prothèse encore.
 C'est à dire il a pris le temps de bien s'occuper de moi, il voulait savoir beaucoup de choses quoi, c'est ce que m'a plu quoi. C'est ce que j'aime. Il faut, quelqu'un qui est en face de toi, il faut comprendre des choses, qu'il a en lui quoi. Donc c'est comme ça. Pour mieux bien expliquer aussi son cas.
 340 DEL Du coup, ça ça nécessite du temps ?
 E5 Voilà, faut que tu prennes du temps avec lui, ça c'est bien.
 DEL Et par rapport aux réponses que vous avez pu lui donner au médecin, c'était ?
 345 E5 Euh moi, pour mes réponses ?
 DEL Ouais
 E5 Quand on a fini la discussion ?
 DEL Pendant la consultation en fait, c'est vrai que souvent le médecin il pose les questions. Et puis du coup par rapport aux réponses que vous avez pu lui donner, vous étiez ? Satisfait des réponses, vous aviez le temps de répondre ?
 350 DEL Oui oui oui oui. Je répondais tranquillement, y'avait pas le problème, quand il posait les questions je répondais tranquillement. Bien quoi. Parce que c'était pas aussi des questions dures comme ça ou quoi. Il me posait pas trop des questions comme ça quoi. Voilà il me posait pas trop de questions. Il a pris le temps de lire vraiment mon récit, que j'ai envoyé à l'OPFRA et il a pris le temps aussi de lire le, le truc de mon recours aussi, oui, le récit de mon recours. Que l'avocat doit envoyer à la CNDA. Il a pris le temps de tout lire. Et là bon, il m'a posé quelques questions.
 355 DEL D'accord, et c'était important qu'il prenne ce temps là ?
 E5 Oui c'était très important, ça m'a plu quoi, ça m'a plu vraiment j'ai aimé, j'ai aimé quoi. J'ai senti en lui que bon, c'est quelqu'un qui m'aime quoi, voilà, parce que bon, tu vas dans les endroits quand tu viens tu expliques ton problème, seulement c'est, bon c'est bon il note et puis on fait comme ça, il a pas fait ça, il a pris tout son temps avec moi, me demandait mon histoire tout tout tout. Il s'est occupé bien de moi, me posait quelques questions, regarder mes blessures, c'est tout ça qui m'a plu. Pourtant y'a des consultations où tu vas, bon, on te regarde un peu seulement, on te demande tu as quoi, tu dis ouais, y'a ça, bon, ils prennent même pas le temps, il écrit ouais il y a ça et puis c'est fini. Bon il n'a pas fait ça, il a pris le temps et il a compris aussi, ce que je suis venu faire, ce qu'est la cause, la chose tout ça. Il a compris tout cela quoi. C'est ce qui m'a plu. Sincèrement il s'est très bien occupé de moi, ça m'a fait plaisir. Même quand je suis venu, j'ai dit à mon assistant, ah c'était bien que j'ai été à MéDA, crois moi ça s'est très bien passé, ça s'est très bien passé, vraiment le monsieur qui m'a accueilli il était vraiment accueillant, souriant. Bon il a lu mon récit (.) OPFRA, mon récit que je dois envoyer à la CNDA, il m'a posé quelques questions, il m'a consulté, il a regardé mes blessures tout ça. Donc vraiment j'étais content et ce que, bon, ça va m'apporter quelque chose. C'est avec ce récit, quand il vont m'envoyer le truc de, la lettre, que c'est remis à mon avocat, ça va l'aider aussi.
 360
 365
 370
 375
 380
 385

DEL Hum hum
E5 Dans mes dossiers, là c'est bien.
DEL D'accord, donc ça vous en avez rediscuté après avec l'assistante sociale ?
E5 Ouais, ouais, après quand je suis arrivé, j'ai donné les détails comme ça, comment
390 ça s'est passé à Lyon.
DEL De refaire le point sur la consultation ?
E5 Oui, sur la consultation, tout ça
DEL D'accord
E5 Même le docteur qu'il avait dit qu'il allait venir rencontrer à Lyon, j'ai remis
395 même le papier à mon assistante, elle a lu tout ça, elle a dit mais c'est bien, c'est bien.
Elle m'a dit, c'est bien, bon c'est un truc que c'est pas obligé mais ça dépendra de moi
même si je veux la rencontrer, je vais la rencontrer. J'ai dit bon, il faut, je vais la
rencontrer.
400 DEL Okay, ça marche. (.) Et alors après, nous on remarque que, quand les gens ils
viennent en consultation là bas à MéDA, à l'association, souvent, y'a le premier récit qui
est fait à l'OFPPRA, souvent on reprend l'histoire aussi un peu pour le recours. De temps
en temps on remarque avec certaines personnes que, avec le médecin, parfois y'a des
choses de l'histoire qui sont difficiles à raconter, parce que ce sont des choses qui sont
405 dures dans le vécu ou des choses dont on peut avoir honte aussi.
E5 Voilà
DEL Et parfois c'est des choses qu'on a jamais pu raconter avant à quelqu'un et de
temps en temps on voit des gens qui nous disent, ah bah ça, je vous le dis mais j'avais
jamais pu le dire avant parce que personne m'a écouté avant ou personne m'a laissé
l'occasion de le dire auparavant et du coup, y'a de temps en temps en consultation, ça
410 permet aux gens de dire des choses qui n'ont pas pu être dites auparavant en fait.
E5 Ouais ouais
DEL Est ce que, sans forcément rentrer dans les détails, est ce que ça été le cas pour
vous aussi, lors de la rencontre, est ce que, tout à l'heure vous parliez de confiance, est ce
que vous vous êtes suffisamment senti en confiance pour raconter des choses que vous
415 n'aviez pas racontées auparavant ou ?
E5 Oui oui oui. Parce qu'il faut exposer ton problème, c'est pas facile, moi au début,
j'ai caché un peu mon problème, parce qu'il me dit que bon, je vais rencontrer quelqu'un,
je sais pas quel genre d'hommes il est, s'il est musulman, ou bien il est chrétien. Et bien
moi j'ai un problème de religion, je vais pas expliquer à quelqu'un qui est musulman,
420 peut être que ça peut envoyer un problème aussi dans mon histoire. C'est pas parce que
tout le monde n'a pas le même que, tu vois
DEL Hum hum
E5 Voilà tu vois. J'avais peur un peu aussi d'expliquer mais je me suis confié à Dieu,
ça je ne peux pas connaître qui est qui, qui est qui, y'a des gens c'est des musulmans tu
425 peux leur expliquer des choses et il peut comprendre. Parce qu'il y a eu des musulmans
qui ont marié des chrétiens, des chrétiens qui ont marié des musulmans, ça s'est fait.
Mais moi mon père il ne veut pas cela, parce qu'il y a plusieurs façons dans la religion
musulmane et c'est pas la même chose, donc il faut expliquer. Sinon au début, quand j'ai
expliqué mon histoire, sincèrement, j'avais les larmes aux yeux, je n'arrivais pas à
430 expliquer tout. Même au début quand je suis arrivé, mon assistante elle voulait connaître
mon histoire, je lui ai dit non, moi je ne peux pas expliquer, voilà le récit, lis mon histoire.
DEL D'accord
E5 Parce que quand j'ai lu, je n'arrive pas à, elle m'a dit ouais c'est vrai
DEL Ah oui

435 E5 Mais avec le temps, je me suis habitué, je me suis dit qu'il faut expliquer. Voilà, il
faut expliquer, il faut dire tout. Qu'est ce que j'ai vécu, comment j'ai fait pour quitter mon
pays pour venir ici. Euh, ça n'a pas été du tout du tout facile. Ouais, ça n'a pas été du tout
du tout facile. C'est tout de même toute une famille que tu abandonnes, ton père. Voilà
440 c'est tout, ma mère même qui me soutenait n'est plus, tu vois, donc, voilà. Je suis resté
seul, donc bon, j'ai dit que bon, c'est la vie, maintenant je suis un adulte, donc si je reste
là bas aussi, je vais perdre ma vie donc il vaut mieux fuir quoi, c'est mieux. Peut être celle
qui aurait pu faire c'était ma mère. Parce que les mères elles sont toujours derrière les
enfants, voilà. C'est important, la mère ne quitte jamais derrière son enfant, quelque soit
445 son comportement. Ma mère aussi elle a été comme ça, elle me soutenait toujours, elle
me soutenait toujours, bon même y'avait des problèmes, mon père l'engueulait à cause
de moi, mon père la battait à cause de moi, voilà donc euh
DEL Hum hum, ça fait un soutien en moins
E5 Donc comme elle n'est plus, ça c'est du passé. Donc c'est elle qui me soutenait, et
maintenant elle n'est plus donc. Et ce que mon père demande que je ne peux pas faire et
450 il cherche à me tuer donc il faut, il faut partir, aller construire quelque part où tu vas
mener toute ta vie, fonder une famille, faire une autre vie là bas. C'est ce que j'ai fait.
Donc j'ai pas trop expliqué comme ça mon histoire. Maintenant j'arrive à le faire, j'arrive
à le faire maintenant, sinon au début sincèrement c'était pas facile.
DEL Oui, ce qui est normal
E5 Oui, oui oui
DEL Faut le temps de
E5 Faut expliquer, faut exposer ton problème
DEL Donc pour vous c'était important que le médecin reparte d'abord du récit pour
pas vous faire
460 E5 Voilà
DEL Trop raconter non plus ?
E5 Bon il n'a pas, il ne m'a pas trop posé de questions comme ça. Il a fini de lire, bon
il m'a posé quelques questions quoi, ouais ça a même pas fait 10 minutes, parce qu'il a lu
déjà le récit. Voilà, c'est des trucs que tout le monde ne peut pas tenir quoi. Y'a d'autres
465 qui auront expliqué comme ce que tu as dit, y'a d'autres aussi en expliquant les histoires,
bon, c'est triste. Mais les détails qu'il a indiqués, ça c'est les trucs qu'il ne peut pas
toucher quelqu'un, voilà, c'est ce qu'il a fait. (34'34) En tout cas, il a bien fait son travail
et sincèrement j'étais content de l'accueil quoi, l'accueil était bien. Voilà, la rencontre
s'est très bien passée aussi. Ouais
470 DEL Donc du coup, il lisait devant vous, vous étiez en face de lui
E5 Ouais, mais il lit pas, il lit pas pour, il lit ça dans le cœur, il lisait ça dans le cœur (.)
DEL Okay. Et alors du coup, quand vous lui racontiez votre histoire ou quand il lisait le
récit, comment vous avez ressenti vous les émotions du médecin, est ce que le médecin
475 vous aviez l'impression qu'il avait des émotions quand il lisait, quand il [prenait
[oui, oui
ouais je sentais que en lui vraiment il était touché, j'ai senti ça en lui, ouais, parce que (.)
il lit, bon, parfois, je vois, pareil il lit pas ça ouvertement quoi, mais il lisait ça dans son
cœur. J'étais assis, je le regardais, bon, j'ai senti en lui, parce que quand il lit, je le
ressentais du regard. Je vois la tristesse dans ses yeux, dans son regard quoi. Je vois que
480 vraiment c'est, il est un peu touché, je vois qu'il est un peu ému quoi.
DEL Ouais
E5 Ouais je voyais ça en lui.
DEL Et ça, qu'est ce que ça fait du coup ?

Retranscription entretien E5

485 E5 Ouais, ça m'a fait du bien. Ça m'a fait du bien, parce que j'ai vu qu'en face de moi il me comprend. Voilà ça m'a fait du bien, et puis bon, en face de lui il voit des choses en moi que je, qu'il voit. Et puis bon, il lit et quand il me voit en face, il voit que c'est ça, donc au moins ça me plaît quoi. Ça m'a donné la confiance, je peux dire à l'OPFRA j'ai pas eu mon papier bon, peut être au recours avec mon avocate, avec, en plus c'est un médecin, peut être avec les dossiers qu'il va me donner, bon, ça peut m'aider aussi dans mon problème de papier

490 DEL D'accord
E5 Parce qu'avant de partir, les médecins, ceux qui sont là aussi pour le traitement de mon œil, ils ont fait un certificat
DEL Par rapport à l'œil du coup ?

495 E5 Oui les traitements que je suis, ils ont fait un certificat pour me donner que je suis allé là bas. Donc je peux le remettre, je suis arrivé, je l'ai montré celui là avec les rendez vous tout tout tout, voilà
DEL D'accord. Qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation du coup
E5 Avec le médecin ?

500 DEL Oui
E5 Oui ça m'a plu, c'est ce que j'ai dit, la durée m'a plu.
DEL Trop long, trop court, ou c'était ?
E5 Ouais c'était long, mais c'était bien, parce que quand c'est long c'est bien parce qu'il s'est très bien occupé de moi, ça m'a permis vraiment de comprendre les choses quoi, tu vois. Ça m'a permis aussi, bon, de, d'expliquer les blessures que j'ai. Il a pris le temps de regarder aussi, de bien regarder. Donc ce sont des médecins quoi, ils veulent vraiment comprendre les choses. Même les blessures que j'avais là, il a pris un mètre, il a mesuré là, tout ça. Il m'a dit d'enlever la prothèse, j'ai enlevé la prothèse, il a pris une torche, il a bien regardé quoi, mes dents tout ça. Vraiment il s'est très bien occupé de moi, parce qu'il a pris le temps de me traiter bien, de s'occuper de moi, de voir mes blessures. Et de lire aussi mon récit. Donc tout ça ça m'a plu, sincèrement.

510 DEL Et on avait déjà pris, avant, avant que vous alliez à Lyon, est ce qu'on avait déjà pris ce temps là du coup, est ce qu'un médecin ou ?
E5 Non, y'a pas un médecin, même quand je vais pour mon œil là, le temps qu'il a pris avec moi, voilà, il ne prend pas ce temps
515 DEL C'est plus réduit ?
E5 Ouais, ils n'ont pas pris ce temps. Bon comme c'est pas les mêmes manières de consultation, bon, je me dis que peut être c'est ça, voilà.
DEL D'accord. Donc, souvent pendant les consultations au début le médecin reprend l'histoire puis c'est le moment où il faut regarder le [corps

520 E5 [Même que j'ai un ami. Oui il a regardé tout mon corps. Même que j'ai un ami, que lui aussi il a été à MéDA, que quand je lui ai expliqué, moi je suis parti là-bas, mais tu es rentré à quelle heure ? Je suis entré à dix heures et je suis sorti à deux heures, ah mais ils ont duré avec toi hein ! Eh oui sincèrement le médecin il a appris beaucoup de choses en moi. Il m'a dit même de me mettre torse nu, je me suis mis torse nu. Il m'a bien regardé quoi, il a bien regardé, tout ça, sincèrement il s'est très bien occupé de moi. Lui même quand je lui ai expliqué, il dit ah mais il s'est bien occupé de toi, mais il m'a pas encore donné le papier. Pour moi il m'a remis ça sur le champ. Bon pour moi il a dit qu'il allait envoyer à mon assistance. Il m'a donné même le numéro d'un docteur qui doit venir en visite. Lui même il était un peu surpris, bon pour lui ils lui ont pas fait ça, bon, il m'a demandé mais il n'y avait pas

530

beaucoup de monde ou y'avait pas beaucoup de monde ? Ouais y'avait des gens. Ah comme pour lui ça a été trop vite. Pour lui ça a été trop vite.
DEL Ah, ou il l'a ressenti comme ça
535 E5 Voilà, je me suis dit que lui la personne qu'il a croisée, s'est pas bien occupée de lui, bon c'est, lui s'est dit.
DEL C'est ce que lui s'est dit quand vous avez échangé après
E5 Lui il m'a dit non, comme pour toi ou pour nous c'est pas la même chose donc peut être c'est ça, donc il s'est dit ah ouais c'est ça.

540 DEL Oui c'est ça, après y'a des médecins qui travaillent aussi plus rapidement mais ça ne veut pas dire qu'ils travaillent moins bien
E5 Voilà, ça ne veut pas dire qu'ils ne travaillent pas. Voilà c'est comme ça, comme les blessures ne sont pas les mêmes choses, voilà y'a tout ça aussi
DEL D'accord, donc après pendant la consultation, le médecin il demande de se déshabiller pour regarder les cicatrices, comment ça s'est passé ce moment là ?
545 E5 Oui ça s'est très bien passé, j'étais content, il m'a dit de me mettre torse nu donc ça m'a plu quoi. Il m'a regardé tout ça bon, bon après il m'a dit de me rhabiller, je me suis habillé, ça s'est bien passé, ouais
DEL D'accord. On avait déjà pris avant le temps de regarder les cicatrices ?
550 E5 Non c'était la première fois, c'était la première fois qu'il a fait ça. C'est la première fois.
DEL Okay, et qu'est ce que ça fait du coup de prendre ce temps là, de regarder les cicatrices.
E5 Ouais ça fait du bien, c'est très bien. C'est ça, c'est ça, c'est ça on dit un médecin, quand, quand quelqu'un vient avec toi pour, je sais pas comment dire, pour pour son problème, il faut prendre le temps et tu vas bien t'occuper de lui, et c'est ce qu'il a fait.

555 DEL D'accord
E5 Voilà (.)
DEL Euh, ça dépend des médecins, des fois il y en a qui prennent des photographies, est ce que, est ce que vous le médecin qui vous a vu il a pris des photos ?
560 E5 Non il n'a pas pris de photos, il a pris les photos
DEL Okay. C'est pas obligatoire en fait, ça dépend, y'a des médecins qui décident de faire des photos, d'autres non, ça dépend
E5 Non il n'a pas pris de photos. En tout cas il avait un mètre, il a pris ça pour mesurer les blessures, et ça faisait comme la taille des blessures, il a écrit tout, il a fait ça.
565 DEL Et c'était important de détailler ?
E5 Oui, oui oui. Il prend la mesure, ça fait combien de mètres, combien de centimètres, puis il écrit, il met telle blessure ta ta ta, tel mètre, tel mètre. Et puis il a pris la mesure de ma taille, voilà il a fait ça aussi.

570 DEL Okay
E5 Avec mon poids. Il a pris mon poids aussi, je me suis pesé, on a fait ça aussi.
DEL D'accord (.) c'est important de mesurer les cicatrices ?
E5 C'est très important ouais
DEL Ouais

575 E5 C'est important, il faut mesurer les cicatrices bien, il faut mettre tout dans le dossier quoi, il faut mettre tout dans le dossier, il faut pas tu vois, regarder une cicatrice eh non il a une cicatrice, non ça c'est rien, voilà. Il a une cicatrice mais voilà la mesure de telle cicatrice, c'est bien. En tout cas pour moi c'est bien, c'est bon, ça m'a plu. Parce qu'il rentre dans les détails des choses, c'est ça on dit, un travail quoi, il faut rentrer dans le

580 détails des choses. C'est pas bon, on te montre la cicatrice, bon tu regardes la cicatrice, tu dis ouais il a telle cicatrice puis tu écris. Mais la taille c'est combien, on doit connaître.
 DEL Et pour les gens qui n'ont pas de cicatrice du coup ? Qu'est ce qu'il peut apporter le médecin dans ce cas là ?
 585 E5 Ouais si tu n'as pas de cicatrice on ne peut pas prendre la taille, c'est comme ça. Si tu n'en as pas bon, on ne peut pas le faire. Si tu en as, y'a pas de souci. Je sais pas si tu en as, bon les médecins qui croient bon je sais pas comment ça se passe avec lui. En tout cas pour moi le médecin qui m'a croisé chez eux, vraiment j'étais content de le rencontrer, voilà. Au début bon j'étais un peu, un peu, après j'ai vu que c'est un bon monsieur.
 DEL D'accord. Et est ce que avec le médecin vous avez parlé du, du contexte politique ou religieux de votre pays ? Est ce que vous avez discuté de ces choses là, en dehors de la médecine, en dehors du corps, en dehors des cicatrices, est ce que vous avez discuté un peu de la politique, ou de la religion dans votre pays, de votre pays ?
 590 E5 Non, on n'a pas trop parlé comme ça. On a parlé un peu pour mon histoire, voilà on a parlé un peu sur la religion. Mais ça, après, la lecture de mon histoire, on a parlé tout juste un peu quoi. Mais ça a pas pris du temps, voilà. Ça a pas pris du temps. On a parlé un peu seulement.
 DEL Oui parce que ça faisait partie un [peu
 600 E5]bon après ça il m'a demandé, il m'a demandé si je vais rester ici un peu en France, j'ai dit mon souhait c'est de rester en France. Moi seul je vais rester ici en France, voilà, donc parce que j'ai, j'ai du fuir avec ma femme et ma fille, qui se trouvent au Maroc, donc, il m'a demandé si je les envoie quelque chose, j'ai dit oui je leur envoie quelque chose chaque fin du mois comme on me donne deux cents euros, donc elle était dans un endroit, vraiment c'était pas très bien, c'était dangereux, ma fille, donc au début je lui ai dit, bon ma fille ne se sentait pas bien, donc j'ai dû chercher une colocation, elle était dans la brousse, pour venir en ville où elle peut avoir une colocation, mais elle a eu une colocation où on paie cinquante euros par mois donc quand je prends mes deux cents euros, parfois je peux envoyer cent cinquante euros, on peut payer deux mois, pour ma fille quoi, mais voilà il m'a posé cette question, je lui ai dit oui, donc je lui ai donné ces détails.
 610 DEL D'accord
 E5 Oui il m'a demandé mais comment est ce que tu veux que demain, mon souhait c'est de construire une vie ici, avec ma fille qui n'a jamais été à l'école et elle a 8 ans et demi, voilà il a demandé l'âge aussi de ma fille, elle a 8 ans, de décembre 2011, donc elle a 8 ans maintenant, bon elle n'a jamais été à l'école, tout ça. Donc mon souhait pour que les choses puissent aller vite, pour que je puisse faire avec ma famille, je veux être avec ma fille, avec sa mère. Sa mère aussi qui est bien, qui a un niveau aussi, qui est allée très loin, qui a un bac, qu'elle puisse continuer aussi ses études, qu'elle puisse aller à l'école. Maintenant j'ai expliqué tout ça. Ça c'est mon choix, de venir faire le reste de ma vie ici, de donner une éducation à ma fille.
 615 DEL Oui bien sur. Pendant la consultation, est ce que vous avez rencontré des difficultés avec le médecin, pour se faire comprendre, pour expliquer certaines choses, alors pas forcément au niveau du langage mais aussi pour expliquer une situation ou expliquer quelque chose, est ce qu'il y a eu des difficultés pendant la consultation ?
 E5 Non, non non. J'ai pas eu de difficultés pour expliquer, je lui ai tout expliqué. Ce qu'il s'est inquiété, c'est qu'il pensait que je ne parlais pas français quoi. Voilà du coup quand il a su que je parle français, donc ça n'a pas eu lieu. Moi aussi j'ai pas eu de difficultés pour expliquer les choses qu'il me demandait. Non j'ai pas eu de difficultés pour expliquer.

DEL Donc ça a été la compréhension
 630 E5 Voilà, on s'est bien compris, voilà donc ça s'est bien passé
 DEL D'accord. Donc là c'était il y a deux semaines. Est ce que là maintenant vous avez des regrets par rapport à la consultation. Parfois on prépare des choses un peu, puis une fois que c'est passé on se dit ah zut j'ai oublié de dire ça ou j'aurais bien aimé qu'il se passe ça, est ce que c'était le cas aussi pour vous ?
 635 E5 Non, non, non. Ce que j'ai dit, bon, j'ai jamais dit que j'ai oublié d'expliquer ça. Voilà, parce que je me suis préparé ça allait. Même les médicaments que je mets dans mon dossier, j'ai préparé tout ça, voilà, donc fallait envoyer tout ça, il m'a demandé, tu mets quel médicament ? Parce que parfois je sens des douleurs dans ma tête, tout ça, il m'a demandé tu utilises quel médicament, je lui ai montré tous les médicaments, il a vu tout ça. Je lui ai montré tout ça, même le truc que je prends pour enlever la prothèse, je suis parti avec tout quoi. J'ai tout préparé.
 640 DEL D'accord
 E5 Parce qu'il fallait envoyer tout ce genre de choses, voilà c'est des preuves, il fallait envoyer tout ça pour que lui aussi il puisse faire son travail bien. Donc je me suis préparé, je suis allé avec tout ça.
 645 DEL D'accord. L'assistante sociale elle vous avait briefé un peu ? Elle vous avait dit il faut préparer tout, ou comment ça s'est passé
 E5 Oui elle m'a dit, les choses qu'il faut aller avec, elle m'a expliqué ça. Voilà elle m'a dit mon récit OFPRA, de partir avec ça, mon rejet OFPRA, de partir avec ça, avec le dossier qu'on doit envoyer à l'avocat pour la CNDA, j'ai pris avec ça aussi, avec mon attestation, avec à l'hôpital aussi, bon elle a dit faut qu'elle demande qu'on m'envoie un certificat qui montre que je suis des traitements. Donc eux aussi ils ont envoyé ça, du coup je suis parti avec tout ça, avec les ordonnances tout ça.
 650 DEL Tout le dossier du coup
 E5 Oui, les ordonnances tout ça
 655 DEL Okay
 E5 (*Bonjour, bonjour à des enfants qui passent avec leur maitresse*) C'est bien
 DEL Oui on dit mercredi c'est le jour des enfants
 660 E5 Ouais, ouais
 DEL Alors y'a c'était il y a deux semaines la consultation. Là maintenant, qu'est ce que ça représente pour vous cette consultation, qu'est ce que vous en gardez comme souvenir ? Qu'est ce que vous gardez comme souvenir de cette consultation ?
 E5 Ouais, bon, c'était. L'accueil quoi. L'accueil était bien, avec l'échange, avec le médecin, ça a été bien. Ça je garde ça comme souvenir. Maintenant le reste je ne sais pas ce que ça va m'apporter, voilà. Donc j'ai fait tout ça pour (.) pour quelque chose pour un but, c'est d'avoir les papiers tout ça, donc quand j'aurais ça là je saurais vraiment c'est que le médecin, vraiment là pour moi ça a été bien, voilà (.)
 665 DEL C'est ce que ça dépend du coup ? La consultation ça dépend après de la réponse ?
 E5 Voilà c'est ça aussi.
 670 DEL Ouais. Là le certificat du coup vous ne savez pas si vous l'avez reçu ou pas ?
 L'assistante sociale elle est en congé ?
 E5 Non le certificat je l'ai pas encore reçu
 DEL D'accord
 E5 Bon parce que mon assistante elle a travaillé vendredi, bon je sais pas si elle a reçu, bon ça a passé vendredi. Vendredi moi j'étais à Lyon. Parce qu'elle m'a dit qu'elle va travailler vendredi. Maintenant elle est en congé tout la semaine, donc je sais pas si elle a reçu ça vendredi. Bon elle m'a pas appelé aussi pour dire qu'elle a reçu.

Retranscription entretien E5

DEL Okay. Oui bien ça ne devrait pas tarder normalement.
E5 Parce que le docteur m'a dit dans une semaine
680 DEL Oui c'est ça souvent. Oui donc vous ne l'avez pas encore relu.
E5 Oui
DEL Est ce que vous pensez que ce certificat il est important ?
E5 Oui
DEL Qu'est ce qu'il peut ? A quoi il sert le certificat du coup ?
685 E5 Oui, ça me, c'est que c'est, c'est très important parce que c'est un dossier. D'abord, quand j'ai expliqué à l'avocate, elle même elle a été contente d'abord parce que, le travail qu'elle entendait faire pour moi c'est un dossier qui va passer à ça, voilà. Parce que avec, parce qu'il faut voir un médecin psychiatre. Voilà, ça c'est. Quand tu as une blessure, de torture, il faut un médecin psychiatre, ça explique aussi. Pour que sur le dossier, bon
690 quand il va pour un problème de recours, avec ce dossier, ta demande que tu as faite avec ça on peut l'accepter, voilà. Parce qu'on sait qu'il y a un médecin, quand tu es venu, tu as torturé, voilà ce que tu as eu, mais quand tu es venu, tu as croisé un médecin, qui t'a regardé aussi, qui s'est occupé de toi, voilà qui a confirmé que tu as eu telles tortures, tu as eu telles blessures, voilà, la taille des blessures, comment les blessures sont, sur le dossier ça peut t'aider dans la CNDA. C'est ce que mon avocat lui même a dit, avec mon assistante voilà.
695 DEL D'accord, parce que le fait que le médecin il écrive sur son bout de papier ?
E5 Voilà, le fait qu'il écrive, bon tout ça
DEL Et ça a plus de valeur que si c'est vous qui le dites devant le juge ?
700 E5 Voilà, ça c'est oui
DEL C'est une question que je pose, moi j'ai pas la réponse, je sais pas
E5 Oui c'est ça, c'est ça. Même si la réalité est là, on voit la blessure, la réalité est là, mais il faut consulter un médecin ici, en France ici. Parce que moi j'ai reçu ça, j'ai pas eu de traitement au pays, quand j'étais en Afrique, je n'ai pas eu le traitement, je n'ai pas eu les moyens pour le faire.
705 DEL Hum hum
E5 Tu vois. Donc je sentais les douleurs tout ça, mais je suis venu ici voilà et on s'est occupé de moi, bon, avec ce dossier, si il présente que ouais j'ai eu telle blessure, voilà ce qu'on m'a fait. Ils vont voir, mais si on sait que y'a pas un médecin qui s'est occupé de moi ils vont dire mais qu'est ce qui prouve que c'est ça ? Tu vois. Normalement si tu as consulté un médecin ici, lui il confirme que oui vraiment il a été blessé, on a vérifié c'est tant, c'est tant, c'est tant, avec ce papier, quand il est envoyé à la Cour, quand il regarde, bon, et puis il regarde aussi, il voit ça en face, et puis il voit ce que le médecin a fait aussi, bon, c'est encore une chance quoi. Donc c'est ce que moi j'ai vu.
710 DEL D'accord.
E5 En tout cas le dossier, bon, je sais pas la réponse, je sais pas ce que le médecin met dedans, je sais pas bon.
DEL Oui
E5 On attend pour voir ce qu'il a mis dedans si c'est bon pour moi, si c'est pas bon pour moi
720 DEL En attente du coup oui, il faut que vous puissiez le lire effectivement
E5 Voilà oui. Le lire, pour voir, comment bon il s'est occupé de moi, bien bon, le résultat bon je ne sais pas ce qu'il a dit dans le résultat. Je sais pas.
DEL Et l'importance de la consultation du coup c'est selon (.) c'est selon (.)
725 E5 Oui c'est très important, c'est très important même. Mon avocate c'est ce qu'elle a dit. Quand je lui a dit que je vais à MéDA, elle même elle était contente, elle a dit ah c'est bien, c'est très bien, c'est bien ça, ça va aussi améliorer tes dossiers, ça va faire du bien à tes dossiers
DEL Hum, hum
730 E5 Parce que je sais que le certificat d'ici où je suis le traitement c'est bon mais, il faut voir le plus encore, ouais, il faut avoir le plus, il faut avoir un médecin psychiatre aussi. Parce que bon, le certificat de la médecine que je suis ici pour le traitement pour mon œil, je sais que ça c'est bon mais c'est pas trop grand chose. Mais avec ce que MéDA va me donner encore pour ajouter ça, ça va être [encore plus, là ils vont comprendre, [c'est un argument en plus
735 DEL Voilà, ils vont comprendre que vraiment je suis un traitement, voilà ce papier, bon et puis encore y'a un médecin encore qui est allé voir, c'est un psychiatre comment c'est, comment les choses se passent, voilà ce dossier. C'est bon pour l'avocate quoi. C'est bon pour moi aussi.
740 DEL Ça c'est important que ça soit un médecin qui fasse ça ?
E5 Voilà, oui oui, c'est important qu'un médecin fait ça. Parce que ici, ceux qui font ce travail, il faut les signatures, il faut le tampon, il faut les dire aussi, voilà, c'est ça.
DEL Okay, d'accord. Normalement je pose des petites questions aussi sur le certificat, parce que c'est vrai que, bon vous n'allez pas tarder à le recevoir je pense qu'il va arriver d'ici la fin de la semaine, du coup vous ne l'avez pas lu, vous ne l'avez pas encore reçu.
745 E5 Ouais, okay, est ce que ça va bien ou quoi, il y a de bonnes nouvelles dedans, qui va m'apporter quelque chose.
DEL Ouais. Ça veut dire quoi qu'il soit bien pour vous ? Il sera bien le certificat si quoi, si ?
750 E5 Oui bon si y'a des nouvelles aussi qui va, qui va m'apporter quelque chose ; ce que j'ai dit si tout ça, si c'est bien dans le certificat, voilà et puis bon comment il a vu les choses. Je sais pas, il a vu les choses mais il m'a pas dit comment ça se passe quand c'est dans le certificat bon, je vais voir pour voir vraiment pour dire, oui bon on a vu tel M**, il a telle blessure, il a telle blessure, oui vraiment c'est vrai qu'il a telle blessure, on a considéré comme ça, moi je ne sais pas ce que lui il a dit. Voilà donc.
755 DEL Oui, parce qu'il a pris des notes ?
E5 Il a pris des notes
DEL Il ne vous a pas relu ses petites notes après ?
E5 Voilà il m'a pas relu encore, comme il a dit je vais envoyer le certificat, donc c'est comme ça.
760 DEL D'accord, okay
E5 Donc il faut que je voie, je sais pas s'il a dit : non on a regardé mais c'est pas ça
DEL Ah, c'est une question que vous vous posez ?
E5 Voilà
765 DEL De se dire est ce que le médecin il m'a cru ou
E5 Voilà, je me pose cette question aussi parce que j'ai pas encore lu le certificat.
DEL D'accord. Et vous auriez aimé qu'à la fin de la consultation, il dise, il vous relise ses notes par exemple, et qu'il dise ben tiens ça alors, j'ai compris ça et
E5 Oui parce que mon ami que j'ai dit que j'ai dû l'appeler, lui il l'a eu pour lui sur le champ.
770 DEL Ah oui, oui oui
E5 Lui il a dit qu'il a fini et bon on lui a donné son papier, on a dit bon, on a donné trois papiers et qu'après à la CNDA si tu as eu, à la CNDA, tu dois nous remettre ce papier, il doit remettre ce papier. Et y'a l'autre, ça on a dit tu dois le remettre à ton avocat.
775

Retranscription entretien E5

DEL Hum hum
E5 Et l'autre on a dit, ça tu dois le remettre à je sais pas, que tu garder ça sur toi.
DEL D'accord, d'accord
E5 Donc moi, pour moi, ça n'a pas été le cas
780 DEL C'est en attente
E5 Voilà c'est en attente, il m'a dit dans une semaine, qu'il allait l'envoyer
DEL D'accord.
E5 Mais pour moi, c'est pas mauvais, c'était bien parce qu'on a pris plus de temps, on a pris le temps de discuter, de causer tout ça, voilà, donc pour moi, pourquoi il a mis mon truc à l'attente, c'est pour mieux encore étudier encore dessus quoi. C'est ce que je me suis dit. Donc c'est ce qui m'a plu de plus, j'ai aimé ça. Pour moi je me suis dit que bon, s'il fait ça vite vite, il me donne bon je vais prendre le truc, je vois que y'a rien quoi, je vois que y'a pas de travail dessus.
785 DEL D'accord
E5 Donc pour moi ça va prendre du temps, ça va faire deux ou trois jours là. Peut être sans doute qu'il a pris le temps encore de relire encore. Et puis les questions qu'il m'a posées, réfléchis à ça encore. Et puis bon, l'examen qu'il a fait, le fait de regarder tout ça, mettre tout ça en place quoi. Pour moi c'est ça, il a du travailler encore dessus.
790 DEL Ouais
E5 Pour moi, pour moi, je me dis, ce qui fait, pour moi, ça a fait une semaine que je dois avoir le résultat.
795 DEL Okay, après c'est ce que je disais aussi, les médecins ils ne travaillent pas tous de la même manière, il y en a qui arrivent à bien taper sur l'ordinateur, donc du coup ils le font directement et d'autres un peu moins, et donc du coup ils écrivent à la main tranquillement chez eux et après c'est la secrétaire qui retape donc,
800 DEL Oui peut être ça peut être un truc comme ça
DEL Oui, okay. Est ce qu'il y avait autre chose que vous vouliez dire, je sais pas, par rapport à la consultation, par rapport à () est ce ? Moi j'ai fait le tour on va dire par rapport aux questions que j'avais préparées.
805 E5 Ouais je te comprends.
DEL Est ce que vous avez autre chose à () à rajouter ou à dire ou à ()
E5 Bon pour moi, vraiment bon, ça a été plaisir d'abord de vous rencontrer, voilà ça m'a fait plaisir, donc euh. Ce que j'ai à ajouter, je vous dis merci. Voilà, c'est vous dire merci, de te déplacer de Lyon jusqu'ici, bon, venir me poser des questions, comment les consultations se sont passées, quand j'étais à Lyon. Vraiment tout ça aussi bon, ça montre, ça montre votre bonne foi aussi, quoi, voilà ça montre votre bonne foi. Ça c'est très bien, c'est très gentil de votre part. Bon moi, je dis je ne regrette pas d'être en France, tout ça ça montre que bon, les français sont bien, sont accueillants, donc euh. Bon les mots me manquent quoi, donc c'est vous dire merci. Et puis courage encore dans votre travail. Vous avez fait pour moi mais je veux que vous faites pour les autres aussi.
815 DEL Hum hum. Beh j'ai envie de dire de rien
E5 Hein
DEL Quand on dit merci, de rien. Ça veut dire
E5 Oui oui oui
820 DEL Le plus gros du travail c'est vous qui le faites, après, nous, c'est pas nous qui décidons au final, les certificats ils sont faits, mais la décision finale en fait, c'est le juge.
E5 Ouais c'est ça
DEL Malheureusement en fait, le pouvoir de certificat médical entre guillemets c'est le juge après qui décide si, si il le prend en compte ou pas

825 E5 Oui, c'est à lui de décider, je vois. Mais c'est bien aussi quand le boulot est fait aussi, quand tu fais ton travail, c'est bien. Parce que même quand ça va chez le juge, bon on sait que c'est un truc de coup de chance mais c'est bien quand c'est fait, c'est mieux que quand c'est pas fait quoi. Voilà
DEL Hum hum, c'est ce que vous dites, c'est un coup de chance ?
830 E5 Un coup de chance
DEL Ouais c'est vrai ?
E5 Pour moi, je me dis c'est un coup de chance. Peut être même si le juge n'accepte pas, ben avec ce dossier on se dit tu as passé dans tel coin, ça peut t'aider dans autre chose, voilà donc, du coup c'est bien, c'est bien. Moi je sais que tout va bien se passer à la CNDA, je sais qu'avec ça va bien se passer, avec ce dossier, tout va bien se passer.
835 DEL Okay
E5 Ouais
DEL Et le certificat tu penses qu'il peut servir à autre chose ? Que pour la CNDA, à quoi il peut servir ce certificat, de se dire, c'est vrai que c'est un bout de papier sur lequel y'a une partie de l'histoire, y'a une partie des cicatrices, est ce que ? Il sert à quoi ? Il sert pour la CNDA ou il peut servir aussi à autre chose ?
840 E5 Ouais c'est un témoignage. Le certificat montre le témoignage de ta blessure. Ils voient, mais c'est ce que je disais. On voit les blessures en toi mais ça montre que tu as suivi un traitement et que tu as un docteur qui s'est occupé de toi, il a regardé aussi tes blessures. Tout le monde sait que ici, le médecin psychiatre et le médecin ophtalmologue etcetera etcetera, donc si tu as suivi ils faut qu'ils te donnent un dossier quand même, ils te donnent un dossier qui te montre que tu as suivi, que tu es allé voir ce médecin, on sait c'est quel médecin que tu es allé voir. Donc, voilà son adresse, voilà son contact ou voilà son. Bon tout ça, c'est un témoignage pour la CNDA, devant le juge quoi.
845 DEL D'accord
E5 Parce qu'avec ça, l'avocate peut prendre ça, combattre le juge pour ça. Voilà mon client, bon il a subit telle torture, voilà il a même croisé un médecin, voilà ce médecin, c'est le papier qui confirme qu'il a reçu ce truc, le médecin l'a consulté. Là le juge va comprendre les choses, on est dans un pays de démocratie, donc euh, quelque soit comment il va comprendre que vraiment telle personne il a eu ces problèmes, il a même consulté un médecin de chez nous, compétent, qui met son tampon et sa signature. Donc c'est que c'est la vérité. Parce que si il ne reste pas ce dossier de ce médecin, c'est que y'a pas de démocratie.
850 DEL Ouais, ouais ouais. Et c'est important que ça soit un certificat fait par un médecin d'ici. Si c'est un certificat qui est fait par un médecin du pays dans le quel vous venez ?
855 E5 Bon, on peut pas trop croire ça. Parce que un médecin du pays, on ne connaît pas son niveau, on sait pas le certificat que tu vas envoyer, est ce que c'est du bon ou est ce que c'est du faux.
860 DEL Ouais
E5 Du coup, ici en France, on sait que ce médecin il existe parce qu'il y a son contact, y'a son adresse. On peut le contacter, voilà, donc tu peux le contacter, bon, tu peux mener des enquêtes sur lui pour voir si c'est un médecin. Mais si c'est un médecin qui est dans un autre pays, d'abord tu peux pas mener des enquêtes sur lui. Qu'est ce qui prouve que c'est vrai. Tu peux avoir des fautes dessus. Voilà même que un médecin qui est ici en place, c'est plus mieux que de là bas. Voilà. Moi c'est ce que je dis quoi. Parce que en France ici, non, tu peux pas, tu peux pas dire que tu vas prendre quelque chose que tu fais n'importe quoi dessus. Tout est très bien, y'a le cachet dessus, y'a la signature dessus. Voilà. Il suffit seulement de voir dans le truc, tu vas voir l'adresse.

Retranscription entretien E5

DEL D'accord, okay
875 E5 Avec internet on peut te donner tout, l'adresse, les rendez-vous, tout tout tout.
DEL Hum hum
E5 Voilà donc, qui va confirmer ton dossier, mais si c'est pas ça, mais dans un autre pays là, ça on ne peut pas le faire.
DEL On ne peut pas vérifier
880 E5 Voilà on ne peut pas vérifier
DEL Okay. Est ce que vous auriez des remarques aux médecins de MéDA, est ce que vous auriez des conseils ou des remarques ou des choses à suggérer ? Par rapport au déroulement des consultations, par rapport à la manière dont on accueille les gens, par rapport à, est ce que vous auriez aimé qu'il y a des choses qui soient différentes ou ?
885 L'idéal pour vous par rapport à la consultation, qu'est ce que ça aurait été ? Qu'est ce qu'on peut faire différemment selon vous ? Si on pouvait changer quelque chose, qu'est ce qu'on devrait changer ?
E5 Bon moi ce que je voulais, en tout cas pour moi, quand je suis parti, on s'est bien occupé de moi. Mais. Quand on va pour expliquer nos problèmes, quand il regarde les blessures psychiatres, je voulais qu'il s'appuie qu'il nous aide plus. Pour le coup de la CNDA quoi. Que le juge aussi puisse prendre ce dossier, et pris en compte. Je sais pas si ça c'est fait ?
890 DEL C'est à dire ?
E5 C'est à dire, le dossier, qu'il nous donne, qu'on remette à l'avocat, qu'il doit présenter à la CNDA. Je voulais que bon, je sais pas si ça c'est fait ou ça se fait pas. Mais faudrait que ça soit un dossier que la justice même doit prendre ça en considération. Bon je sais pas si c'est le cas. Voilà je sais pas.
DEL A quel point ça compte ou pas dans le dossier ?
895 E5 Oui ça compte dans le dossier, oui ça compte dans le dossier. Mais quelqu'un qui montre des cicatrices, qui a vu le médecin psychiatre, qui a eu les blessures tout ça, tu dois t'en rendre compte qu'une fois qu'il confirme que ouais c'est ça là, une fois qu'ils disent que c'est ça, c'est les médecins, les médecins ils ont suivi des études pour ça, donc il faudrait qu'ils prennent aussi leurs dossiers en compte quoi. C'est ce ça de je veux parler. Voilà, faudrait qu'ils prennent en considération, les dossiers en compte pour savoir les études qu'ils ont fait aussi à la médecine, que pour leur montrer aussi que les études qu'ils ont suivies dans les trucs, ils méritent.
900 DEL D'accord
E5 Parce que ce dossier peut beaucoup nous aider, même des paroles disons, mais avec ce dossier, on doit te donner les papiers ou quoi. Voilà que ça soit comme ça.
910 DEL Ça après, c'est pas le médecin qui décide ?
E5 Oui mais tu sais ici, le médecin décide pas mais la parole du médecin peut décider de choses. Ouais, la justice, on sait que dans ce pays là, dans ce pays, tout en Europe, la médecine et la justice, c'est sérieux hein. Ouais, parce que ce qu'un médecin dit sur un homme, pour sa maladie ou pour sa blessure, si c'est vrai qu'il confirme que c'est vrai, il fait une lettre, on doit croire ça. Ouais, la vie d'un homme est dans la main d'un médecin. Voilà. Donc c'est de ça dont je veux parler.
915 DEL Par rapport à l'histoire de vérité, de (.)
E5 Voilà de la pression que la personne a eu, des maladies que la personne a, bon c'est le médecin qui peut dire la vérité de ça.
920 DEL Et comment il peut savoir le médecin, enfin je veux dire. Comment nous on est censé savoir si c'est vrai ou si c'est pas vrai ? Comment on peut savoir ?

E5 Quand tu vas croiser un médecin pour dire que j'ai mal à la tête. Il va prendre un truc pour voir si tu as vraiment mal à la tête.
DEL On fait confiance en fait.
925 E5 Ouais y'a la confiance c'est vrai mais, quelqu'un il va pas
DEL Moi un patient me dit, j'ai mal à la tête, il a mal à la tête
E5 Non mais il peut dire, quelqu'un dit j'ai mal à la tête et pourtant il n'a pas mal à la tête, il a mal aux yeux. Mais la tête il ne contrôle pas, et tu dis, ah bon il faut prendre tel comprimé. Pourtant ce comprimé ne va pas avec lui. Il se dit ce qu'il a dit c'est pas vrai, parce que souvent tu as mal à l'œil mais la douleur vient dans la tête, il n'explique pas tout, il dit ah oui j'ai mal aux yeux mais, mais la douleur vient dans la tête, tu dis non j'ai mal à la tête. Donc dans la douleur quitte dans l'œil, il va passer à l'explication quoi.
930 DEL Donc ça c'est le travail du médecin ?
E5 Donc le médecin maintenant il faut dire, il doit prendre des appareils pour voir ce qu'il a dit, si c'est vrai ou si c'est faux. Pour moi quoi
935 DEL Et alors a MéDA c'est quoi les appareils du coup ? (rises)
E5 Non, MéDA, quand tu y vas, quand tu expliques, on te regarde, on regarde dans la blessure, comme ce que le médecin m'a fait quand je suis parti, j'ai dit j'ai porté une prothèse, quand il me regardait, il me disait, mais tu portes une prothèse, j'ai dit oui, comment on sent pas, même le jour mon avocate m'a vu elle m'a dit mais, quand j'ai dit que je portais une prothèse elle ne me croyait pas, j'ai enlevé mes yeux et elle m'a dit je te crois. Le médecin quand je suis parti, il m'a demandé quand je lui ai dit que je portais une prothèse, il m'a regardé, regardé, regardé, j'ai enlevé mon truc là, j'ai enlevé ça, j'ai enlevé, il m'a dit donc comme tu portes une prothèse, il faut enlever la prothèse là, on va bien voir la blessure de l'œil. Donc j'ai enlevé la prothèse, il a bien regardé, il a pris la torche, c'est ça on dit un médecin.
940 DEL D'accord, c'est ses yeux en fait
E5 Voilà, c'est ça on dit un médecin, il a regardé la blessure dedans, tout ça, comment la blessure est, comment le truc est, comment y'a eu la blessure, ce que j'ai dit qu'est ce qui a amené ça. Comme on me frappait, comme on me frappait tout ça. Il a dit, bon il a regardé, il a vu vraiment, bon pour moi il a vu que ce que j'ai dit c'est ça, voilà. C'est ça on dit un médecin. Mais faut pas écouter quelqu'un qui dit j'ai ça et tu écris, j'ai ça et tu écris, j'ai ça et tu écris, tu finis maintenant, tu mets ton tampon et voilà tu donnes des médicaments.
945 DEL Hum hum, il a fait quoi le médecin à MéDA du coup, il a pas juste écrit ?
E5 Oui après tout ça il a écrit, quand il a fini de faire toutes ces consultations, il a enlevé la prothèse, il a regardé, il a pris une torche, il a ouvert mes yeux, il a bien regardé dedans, il a bien regardé, il a fini, et dans son cahier là il a écrit tout tout, voilà. C'est comme ça quoi, il a regardé aussi les blessures, il a écrit, il a pris le mètre, il a mesuré, il a écrit. J'ai enlevé mes habits tout ça, il m'a regardé, il a écrit tout.
950 DEL Hum hum
E5 C'est ça quoi, donc faut faire les choses en détails, il a regardé les choses en détail en détail, c'est ça. Pour moi c'est ça on dit un médecin. Pareil je ne connais pas l'avis des autres, pour moi c'est ça un médecin. Il faut prendre le temps, de bien regarder quelqu'un de bien t'occuper de lui. Parce que sur le dossier qu'il verra, c'est ce dossier qu'on va me donner, moi je vais le mettre à mon avocate, avec ce nom de MéDA, elle va dire, mon client a été à MéDA, quoi a vu un docteur psychiatre, qui a vu, voilà ce qu'il a dit, voilà ce qu'il a dit, voilà ce dossier que j'ai, c'est ça que le juge va regarder. Ah oui, il a vu un médecin qui s'est occupé de lui, il a reçu un médecin psychiatre, voilà son adresse,

Retranscription entretien E5

voilà son numéro, voilà ce qu'il dit, tu vois, ça apporte quelque chose. Donc du coup c'est comme ça quoi.

DEL Okay, ça marche. (.) On arrête là ?

E5 Ah bon. Bon ouais ça dépend de toi hein (*rires*)

975 DEL On peut parler des heures si on veut

Je coupe le dictaphone.

Retranscription entretien E6

2018.06.12

durée enregistrement : 36 min 31 sec

durée de la rencontre : 45 minutes environ

5 Sixième entretien. Premier entretien qui se déroule dans un espace personnel. Jusqu'à présent, deux entretiens ont été menés en plein air, sur un banc dans un parc ; un dans une bibliothèque, un dans le bureau de l'assistante sociale du CADA, et l'autre dans une salle de travail d'un presbytère. Là, on a décidé de se retrouver chez elle, dans le logement qu'elle occupe dans une résidence sociale. C'est aussi le premier entretien avec une femme. Elle vient de récupérer sa fille *** à la crèche. Elle s'assoit sur son lit, sa petite à côté, elle m'a mis une chaise en face d'elle. La petite s'occupe avec un porte-monnaie et les pièces qui sont à l'intérieur. Je lui explique les motivations de l'entretien. Elle dit avant que le dictaphone ne commence à enregistrer, que c'était très bien à MéDA, qu'elle a pu « tout déballer ».

15 Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

20 DEL (...) ce que vous avez ressenti pendant la consultation, d'accord ? (*Je pose la dictaphone entre nous deux, sur le lit*) Alors, c'est bon pour vous ?
E6 Oui
DEL Si à un moment vous en avez marre, pareil, hein vous le [dites on arrête et puis
E6 [rires]

25 DEL Voilà.
E6 Okay
DEL Alors (.) Hummmm. Est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'était passé pour prendre le rendez vous ? Pour prendre le rendez vous [avec le médecin ?
E6 [avec le médecin]

30 DEL Ouais
E6 Euh, euh je n'ai pas avec, euh, mon assistante sociale.
DEL Ouais
E6 Donc c'est elle qui se charge de tout.
DEL D'accord. C'est elle qui vous avait proposé, ou : ?
35 E6 Euh, nan nan nan, en fait c'était moi qu'est que j'ai à mon épaule, et qui me fait vraiment mal suite à:: ce que j'ai vécu en Côte d'Ivoire.
DEL Ouais
E6 Et du coup, je, le médecin traitant ici je lui ai demandé de me faire un certificat pour euh, pour mon avocate et le certificat qu'il a fait c'était (.) c'était, c'était pas, je sais pas si je vais dire que c'est un certificat mais c'était rien écrit en fait, il dit lui, il ne peut pas dire lui que c'est justement ça qui est à la base du mal quoi et quoi, et qu'il ne pouvait pas le faire.
40 DEL D'accord
E6 Donc du coup j'en ai parlé à mon assistante sociale, et là elle m'a dit, y'a un médecin qui est spécialisé dans ce genre de truc, on va essayer de prendre un rendez vous avec lui, et puis voir ce qu'il va dire.
45 DEL D'accord, d'accord. Donc vous aviez déjà vu: une première fois un [médecin. Il
E6 [hum hum
DEL Vous avait fait un certificat quand même ou: ?

50 E6 C'était pas un certificat, en fait il avait hum, il avait, il avait, sur le document mis que effectivement j'avais une tendinite vu que j'ai fait, je fais des analyses. Il m'a demandé de faire des, euh une échographie. Mais il peut pas donner un certificat comme quoi cette tendinite vient de la maltraitance que j'ai eue, que j'ai vécue suite à (.)
DEL D'accord, d'accord. Donc il avait fait un certificat en disant que oui vous aviez une tendinite en fait et c'était tout.
55 E6 Oui c'était tout.
DEL D'accord, et donc c'est l'assistante sociale qui vous a proposé de prendre le rendez vous ? Et c'est elle qui s'est aussi occupée de prendre le rendez vous, l'heure tout ça ?
60 E6 Oui, oui oui
DEL Et après du coup elle vous a : ?
E6 Oui, après elle m'a donné, elle m'a donné tous les détails et moi je suis partie.
DEL D'accord. Et comment est ce qu'elle vous avait présenté l'association, avant que vous alliez vous à la consultation, qu'est ce qu'elle vous avait dit sur l'association, comment elle vous avait préparé ? euh, comment elle vous avait présenté ?
65 E6 Euh, elle m'a dit, que y'avait un médecin, du coup, qui, qui qui pouvait m'écouter mon histoire et puis en fonction de ça, il verra s'il faut vraiment un certificat ou pas.
DEL D'accord, d'accord. Ça c'est ce qu'elle vous avait dit avant que vous alliez au rendez vous ? (*bruits de pièces, la petite joue à côté*)
70 E6 Hum
DEL Elle vous avait expliqué: un peu plus en détail comment ça allait se passer la consultation ?
E6 Oui, oui, elle m'a expliqué que, que fallait que je sois forte parce qu'il va entrer dans les moindres détails, de ce que j'ai vécu, vu que moi je ne veux plus en parler.
75 DEL Hum, hum
E6 Donc elle a dit que j'allais revivre ça, fallait que je lui dise (.) tout, dans le moindre détail.
DEL D'accord. Donc ça, elle vous avait, ouais
80 E6 Oui elle m'avait déjà préparé à ça
DEL D'accord. Elle vous avait dit autre chose aussi.
E6 Oui: elle avait dit que: il allait, si ça nécessitait de: vérifier peut être des cicatrices sur le corps, je devais le faire et tout et tout. Moi c'est des trucs qui sont partis au fur et à mesure, c'était pas des cicatrices profondes, mais c'était des bleus, des, qui sont, qui se sont effacés au fur et à mesure.
85 DEL D'accord, d'accord, okay. Et euh, comment ça s'était passé l'organisation après pour vous rendre là bas à Lyon, à l'association.
E6 Euh, d'accord. Bon euh, c'était déjà détaillé, elle avait déjà tout détaillé, elle avait donné un plan, et c'était déjà détaillé donc je savais quoi comment y partir. Donc de là, à la gare, j'ai pris le train, le TER, j'arrive à la gare Part Dieu et je prends que le bus C6. Et j'avais l'adresse donc j'ai retrouvé facilement
90 DEL Des locaux, d'accord, donc ça, ça a été ou ?
E6 En fait quand je suis arrivée, j'étais un peu perdue dans les environs donc j'ai appelé la secrétaire qui est descendue.
DEL D'accord. Oui, oui. C'est vrai que [sur la grande place, c'est pas facile de trouver
95 E6 [sur la grande place, c'est pas facile
DEL l'endroit exact. Oui c'est vrai. Et vous, vous vous étiez préparée un peu à la consultation un peu avant d'y aller. L'assistante sociale elle vous avait prévenue que ça

Retranscription entretien E6

n'allait pas être une consultation forcément évidente, et comment vous vous étiez préparée par rapport à ça, c'est pas facile

100 E6 C'est pas facile, fallait se remettre encore dans la peau quoi, comme si j'étais encore, je vivais encore cette histoire. Parce que quand je suis venue en France au départ, je suivais, j'avais une psychologue qui me suivait et arrivé un moment j'ai trouvé qu'à chaque séance j'avais encore plus mal, donc on a arrêté. J'avais voulu tout oublier, ça faisait un bon moment que, il fallait revenir encore. Revivre cela c'était compliqué.

105 DEL D'accord, oui oui
E6 Mais bon j'étais obligée de le faire comme c'était pour la bonne cause.
DEL Pour la, pour la CNDA, ouais. Et avant de venir à la consultation, est ce que vous aviez des craintes, des choses qui vous faisaient peur, ou: des:, des questions que vous aviez ?

110 E6 Oui en fait j'avais un peu peur, parce que je me suis dit que comme il fallait avoir peut être des preuves, et moi, j'ai pas eu de cicatrices en tant que telles où l'on pouvait prendre des photos, donc je me suis dit, peut être que, est ce qu'il allait croire à mon histoire. Que c'était que:, c'était que verbal quoi, y'a pas de: Après quand on a eu à discuter, il expliquait que lui il y a des gens qui ont des cicatrices qui sont visibles, par contre il y en a qui n'en ont pas. Mais des cicatrices qui peuvent être au niveau de la tête et tout. Donc je (.)

115 DEL Oui et c'est pas pour autant que ce n'est pas arrivé, effectivement. Okay, donc c'était surtout, les craintes, les peurs, c'était par rapport au fait qu'on vous croie ?
E6 Oui

120 DEL D'accord, okay. Et avant d'aller à la consultation, y'avez, vous attendiez des choses en particulier de cette consultation, en fait ? Qu'est ce que vous attendiez avant d'y aller de la consultation ?
E6 Ah, j'attendais pas grand chose (3 sec) Bah que, bon, lui raconter mon histoire et peut être me donner quelques conseils pour peut être oublier, aller de l'avant.

125 DEL Okay, surtout ça. Parce que la psychologue, c'était elle ou c'était vous qui vouliez arrêter les séances.
E6 En fait, elle avait trouvé que j'allais mieux, contrairement au départ. Parce que au début ça avait tellement agi sur moi et quand je suis arrivée, y'a pas longtemps que je suis tombée enceinte de ma petite. Donc quand elle est née, j'ai, fallait passer à autre chose, puisqu'il fallait m'occuper d'elle et tout et tout. Donc je voulais mettre une fin, un très grand trait sur ce qui s'était passé. Donc euh

130 DEL Oui, oui
E6 Donc je n'en revenais plus, je ne revenais plus la dessus. Donc elle avait jugé du coup

135 DEL D'accord, okay. Euh, est ce que vous vous souvenez la semaine dernière du coup, comment ça s'est passé quand vous êtes arrivée à l'association ? Au tout début, quand vous êtes arrivée dans les locaux ?
E6 Oui, quand je suis arrivée, la secrétaire elle a pris mes dossiers, et elle m'a demandé de patienter, que le médecin allait me prendre.

140 DEL D'accord, ah oui parce qu'on demande d'apporter les différents documents, le récit
E6 Oui le récit et tout et tout
DEL Et le recours si jamais il est fait aussi, d'accord, donc ça elle les a pris. Okay. Et alors après du coup vous avez été reçue par le médecin ; et comment est ce qu'il s'est présenté à vous au tout début de la consultation ? Qu'est ce qu'il vous a dit ? Est ce que vous vous souvenez des tout premiers mots qu'il vous a dit ?

145

E6 Oui, il a dit bonjour d'abord, et il s'est présenté. Euh: Docteur ***, ***, je sais plus:
DEL Ah c'est *** du coup je pense
E6 *** voilà ! C'est quelqu'un que j'ai apprécié déjà au départ, parce qu'il avait tendance à (rires) à faire rire un peu, voilà, taquiner la petite et tout et tout. C'était vraiment bien.

150 DEL D'accord, d'accord. Et est ce qu'il vous a demandé au tout début si vous saviez pourquoi vous étiez là ?
E6 Oui
155 DEL Il vous a posé la [question : « Vous savez pourquoi vous êtes là aujourd'hui »
E6 [Il m'a posé la question
DEL D'accord, okay. Alors vous aviez déjà rencontré un médecin avant celui de l'association ici, oui ?
E6 oui, oui

160 DEL Pour vous en général, qu'est ce que ça représente une consultation avec un médecin du coup ? Une consultation habituelle, qu'est ce que ça représente ?
E6 Bon, vraiment, ici c'est vraiment une bonne chose, d'abord le premier contact avec le médecin ici, c'est vraiment une très bonne chose, ça nous rassure en fait. Contrairement à en Afrique, en Afrique, les médecins ils sont vraiment différents quand ils nous voient, ils ont la mine serrée, et c'est, ils n'accueillent pas bien, tout tout tout. Donc Quand tu vois un médecin ici pour la première fois, tu es déjà rassurée, le premier mot qu'il sort déjà ça te rassure.
DEL Oui ? Par rapport à (.) l'accueil ?
E6 Par rapport à l'accueil

170 DEL D'accord, okay. Et entre une consultation avec les médecins que vous aviez pu rencontrer avant ici en France et la consultation à MéDA la semaine dernière, euh, y'avait une différence ou au contraire c'est une consultation comme les autres ?
E6 [si, très grande différence
DEL Par rapport à quoi, qu'est ce qui change pour vous ? Qu'est ce qui a changé ?
175 E6 Attendez j'ai mal saisi, la consultation en Afrique ou ici ?
DEL Non, ici oui
E6 Ici, pour les premiers médecins [que
DEL [que vous avez rencontrés, et puis le médecin que vous avez rencontré la semaine dernière.

180 E6 Euh, il y a une différence en ce sens que le médecin de euh, de l'association il rentre un peu plus dans les détails.
DEL Oui
E6 Il rentre un peu plus dans les détails
DEL Et ça, ça n'avait pas été fait avec votre médecin traitant, avec votre médecin généraliste ?
185 E6 Non, non. Il n'a pas cherché à savoir pourquoi, comment je me suis fait ce mal.
DEL D'accord
E6 Il m'a dit, quand je lui ai dit que j'avais mal, il m'a tout juste dit de: il m'a tout juste demandé de faire une analyse.

190 DEL D'accord, il n'avait pas posé plus de [questions, sur comment c'était arrivé ?
E6 [non, non, non
DEL D'accord, okay. Et du coup si vous pouviez décrire l'ambiance de la consultation la semaine dernière ? Comment vous, avez vous ressenti l'ambiance de la consultation ?
E6 Ah c'était bien, c'était super (voix chuchotée).

Retranscription entretien E6

195 DEL Hum, hum. Oui, y'a pas forcément que des choses positives en fait, ou: ça peut être aussi
E6 Non c'était assez, à mon avis c'était bon. Seulement que il est rentré un peu plus dans les détails mais comme il m'avait déjà prévenu et l'assistante sociale aussi elle m'avait déjà prévenue, donc

200 DEL D'accord
E6 Comme lui même il le disait, je vais te poser des questions tu vas te dire que ce monsieur il est fou, il est con, mais il faut que je le pose (*rires*)
DEL Ah oui, oui d'accord. Et si l'assistante sociale elle ne vous avait pas prévenue que ça allait être difficile comme [consultation ? Ça aurait changé [beaucoup de choses ?

205 E6 [hum hum hum [ça aurait changé
DEL Qu'est ce que ça aurait changé ? (.) ça aurait été moins facile ?
E6 Oui moins facile, c'est que bon, je ne m'attendais pas à ça, et qu'il pose des questions.
DEL Donc le fait d'être préparée et de savoir que: (*elle hoche la tête*). D'accord, okay. Et pendant la consultation, comment vous vous sentiez en fait?

210 E6 Bien, à l'aise, comme c'est, hum, comme si je parlais voir un médecin habituellement (*voix plus étouffée*), comme je ne le connaissais pas auparavant.
DEL Oui c'est vrai que c'est la, on ne le rencontre qu'une seule fois en fait, c'est vraiment une consultation pour faire un certificat.

215 E6 C'est ça
DEL Okay. Et alors après, parce que les médecins ils travaillent un peu tous différemment, parce qu'il y a plusieurs médecins dans l'association. Y'en a une petite dizaine. Comment ça s'est passé pour vous pour le reste de la consultation ? Juste après qu'il se soit présenté et voilà. Est ce qu'il a d'abord lu les documents que vous lui aviez apportés ; est ce qu'il les a lus devant vous, est ce qu'il les a lus pendant que vous attendiez dans la salle d'attente, ou est ce qu'il ne les a pas lus du tout et vous a demandé de raconter de nouveau ? Comment ça s'est passé ?

220 E6 Il a lu quand j'étais en salle d'attente.
DEL D'accord

225 E6 Parce que quand je suis rentrée il m'avait déjà, il m'a dit, il avait déjà pris contact avec le récit.
DEL D'accord, ah oui, le temps que vous attendiez dans la salle d'attente. D'accord. Et vous avez attendu longtemps dans la salle d'attente ?
E6 Euh non, pas plus de vingt minutes.

230 DEL D'accord, le temps que ça lui a pris
E6 Parce que quand je suis arrivée, il y avait une dame qui était là, et je suis arrivée beaucoup en avance comme je ne connaissais pas l'endroit, donc j'avais peur d'être en retard, donc je suis arrivée, je suis arrivée 45 minutes d'avance.
DEL D'accord, okay. Et après du coup. Souvent le médecin il pose des questions pour euh, pour demander un peu plus de détails sur l'histoire ou avoir un peu plus d'informations ; et qu'est ce que vous avez pensé des questions que le médecin a pu vous poser ?

235 E6 Qu'est ce que j'ai pensé des questions ?
DEL Oui, oui oui

240 E6 Ah je me suis dit c'est des questions qui (.) qu'il posait pour avoir plus de détails, donc je répondais comme je pouvais

DEL D'accord. Et par rapport aux réponses que vous avez pu lui donner en fait, vous avez pu lui donner, les réponses que vous vouliez donner, vous vous êtes sentie suffisamment à l'aise pour, pour répondre aux questions

245 E6 Je me suis sentie à l'aise, j'ai répondu comme il fallait (*voix étouffée*)
DEL D'accord. C'est vrai qu'on sait que souvent vous avez traversé des épisodes pas faciles, et encore voilà . Eu:h, c'est vrai que parfois dire les choses c'est pas évident, y'a des choses qu'on n'a pas envie de raconter, qu'on n'a pas pu raconter avant, ne serait ce qu'à l'assistante sociale dans le récit au tout début ou à l'OFPPRA parce que, si l'occasion ne se présente pas, on ne raconte pas en fait. Et on a remarqué que des fois il y a des personnes qui viennent à l'association et elles arrivent à raconter des choses qu'elles n'avaient pas pu dire auparavant. Parce qu'on peut avoir honte de certaines choses, parce qu'on peut avoir des difficultés à dire certaines choses. Est ce que vous, avec le médecin de la semaine dernière, vous avez pu dire des choses, que vous n'aviez pas pu dire auparavant ?

250 DEL Oui (*voix étouffée*)
DEL Vous avez pu parler de choses que vous n'aviez dites à personne auparavant
E6 Oui
DEL D'accord, donc ça c'est important quand même. Ouais. Et comment est ce que vous expliquez ça en fait, que vous avez pu dire ça la semaine dernière, sans forcément rentrer dans les détails. Comment on pourrait expliquer ça ?

255 E6 A l'OFPPRA, y'a certains détails que je ne voulais pas donner, je sais pas, je savais pas trop quoi, je me disais bon, j'ai pas besoin que la dame sache tout de moi. Mais (.) comme l'assistante sociale m'avait déjà dit, elle m'a dit, il faut vraiment donner tous les détails, il faut donner tous les détails, ça peut être peut-être un petit détail qui a manqué qui a fait que t'as pas été reçue, donc faut vraiment donner tous tous tous tous les détails. Donc j'ai vraiment été obligée de lui expliquer tout.
DEL D'accord, ah oui donc la du coup. Peut être que si vous aviez rencontré le médecin avant l'OFPPRA, avant le rejet, ça aurait été différent.

270 E6 Ça aurait été différent
DEL Vous auriez peut être dit la même chose qu'avec l'OFPPRA. D'accord. Et alors, c'est vrai que le fait de raconter des choses difficiles aussi, ça crée quelque chose sur la personne qui écoute ce qu'on a raconté. Comment vous avez perçu, comment vous avez vu les émotions du médecin quand vous lui racontiez votre histoire ?

275 E6 Je l'ai senti un peu triste, et j'ai, et j'ai senti qu'il se mettait à ma place en fait. Parce que je me souviens quand je lui disais que j'en voulais à mon père, parce que bon c'est lui qui m'avait mise dans ce mariage là et j'ai vécu toutes ces violences là. Mais comme, chez nous en Afrique, c'est ton père ou c'est ta mère, ce sont tes parents en fait, quelque soit ce qu'ils font c'est toujours tes parents, donc t'as pas le droit de t'énervier et tout, il a dit non, non non non, tu as le droit d'être en colère contre lui. Tu as le droit d'être en colère, c'est vrai que c'est ton père, c'est ta mère, mais, le père eh, on choisit pas ses parents comme on le dit. Faut prouver à ton enfant que tu es vraiment un père, mais faire cela à ta fille, c'est pas bon, donc tu as le droit de le haïr comme tu veux. Donc j'ai compris par là qu'il se mettait automatiquement [19'01] à ma place, et qu'il me comprenait.

280 DEL D'accord, oui donc ça c'est important, okay. (.) Qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation, je ne sais pas combien de temps ça a duré pour vous à peu près ?
E6 Hum (.) Je sais que ça a duré plus d'une heure

285 DEL Et ça vous a semblé trop long, trop court ?

290

Retranscription entretien E6

E6 Non pas du tout, j'ai, j'ai même pas vu le temps passer, j'étais à l'aise avec lui.
 DEL D'accord, okay. Et après une fois que le médecin il revient sur l'histoire avec vous, généralement il fait l'examen (.) du corps. Comment ça s'est passé pour vous l'examen ?
 295 E6 Bah, hum, je lui ai expliqué que j'avais vraiment très mal, et il m'a demandé comment ça se passait, parce que là, il m'a demandé de lever la main, j'arrive à lever mais par contre j'arrive pas à mettre la main derrière, même pour me laver le dos, c'est un peu compliqué.
 DEL D'accord, donc ça il a regardé, c'était surtout les bras en fait, d'accord. De temps en temps, ça dépend, de temps en temps y'a des médecins qui prennent des photographies. Est ce que la semaine dernière, le médecin il a pris des photographies ?
 300 E6 Non, il a pas pris de photographie, vu que je suis partie avec mon échographie pour l'épaule que j'avais faite, vu que j'avais fait une échographie et une radio que j'ai apportées.
 DEL D'accord, oui, vous l'aviez apporté avant. Et est ce que vous avez parlé avec le médecin du contexte politique de votre pays, des questions politiques, des questions religieuses, de votre pays en Côte d'Ivoire. C'est un aspect dont vous avez discuté avec lui ?
 305 E6 Donc un peu religieux oui, politique non.
 DEL Plutôt religieux, d'accord. Et il avait l'air d'être au courant un peu ?
 310 E6 Oui. Oui il sentait, il savait beaucoup de choses. (.)
 DEL D'accord, (.) okay
 E6 Je sais qu'il sait beaucoup de choses de l'Afrique. (rires)
 DEL Ouais, ouais ouais, comment vous le sentez ?
 315 E6 Non par ses dires, par, quand je lui expliquais les choses, d'abord il y avait des trucs qu'il disait aussi, qu'il montrait vraiment qu'il connaissait beaucoup de choses.
 DEL D'accord ok, donc ça ça aide ?
 E6 Oui oui
 DEL Ouais, et les personnes que vous aviez rencontrées avant, ne serait ce qu'à l'OFPPRA ou votre avocat ou votre assistante sociale, ils connaissent aussi ?
 320 E6 Hum, mon assistante sociale, elle sait, elle sait pas grand chose, à part ce que lui raconte les gens, mais par contre le médecin, on sent, on sait, que peut être que comme il est dans le domaine ou peut être il fait plus de recherches, il sait vraiment de grand chose, il sait beaucoup de choses.
 DEL Sur comment ça se passe en Côte d'Ivoire... ?
 325 E6 Hum, hum. Bon parce que quand je lui contais mon histoire, il, il savait beaucoup de choses, que, je crois que c'est des trucs qu'il a su avant, voilà c'est ce que je voulais dire.
 DEL D'accord, c'est pas vous qui lui avez appris ?
 E6 Non, non non
 330 DEL Okay. Hum (rires, à la petite : ça va, tu comptes les pièces ?)
 E6 (rires)
 DEL Et, est ce que vous avez rencontré des difficultés pendant la consultation, pour se faire comprendre avec le médecin, pour, est ce qu'il y a eu des choses qui ont été difficiles ou compliquées pendant la consultation ?
 335 E6 Non, non, vu que je m'exprime déjà bien en français.
 DEL Okay, et en dehors de la langue ? Parfois aussi au niveau de la culture ou des fois il peut y avoir des choses un peu différentes, est ce qu'il y a eu des choses que vous avez eu du mal à expliquer au médecin ?

E6 Oui, oui oui, j'ai pas pu lui expliquer, parce qu'il m'a, il m'a demandé pourquoi se fait-il que chez nous en Afrique, on, on fait plus le mariage coutumier [que le mariage
 340 DEL [ah oui, que le mariage officiel
 E6 officiel oui. J'ai pas pu lui répondre parce que moi je sais pas. Effectivement, en Afrique, les parents ils considèrent le mariage coutumier comme le meilleur, parce que
 345 ils ont leurs pratiques bizarres, ça c'est, c'est c'est c'est demander la main de la femme aux ancêtres, et tout et tout, c'est, ils trouvent, ils trouvent que le mariage officiel c'est des trucs de blancs, c'est que des papiers [administratifs, ça sert à rien. Or moi je trouve
 DEL [ah oui
 E6 que c'est le contraire. Parce que le mariage, le mariage coutumier, ça sert à rien, moi je vois même pas l'utilité, vu qu'il n'y a même pas de papier qui est délibéré pour
 350 dire que ah, euh, elle est, elle a fait un mariage religieux, euh coutumier. C'est maintenant, les musulmans, eux il sont en train de, je crois qu'ils l'ont adopté maintenant, ils délivrent des documents comme quoi ils ont fait le mariage.
 DEL D'accord, pour officialiser un peu
 355 E6 Oui, pour officialiser un peu, chez nous, bon, ils en ont parlé, mais je sais pas s'ils l'ont fait, s'ils vont le faire.
 DEL C'est parce qu'après le mariage coutumier ça a plus de valeur, aussi, que le mariage officiel.
 E6 Oui, alors moi je trouve que c'est le mariage officiel qui a le plus de valeur, vu que si y'a les enfants et c'est ce qui nous cause tous les problèmes, moi c'est ce que j'ai vécu
 360 puisque le mariage que j'avais fait, c'était un mariage traditionnel, coutumier comme on le dit. Au décès du père de mes enfants, (la petite pleure) j'ai rien perçu, la maison et tout et tout, or si c'était un mariage officiel, [ça me revenait
 DEL [ça aurait été différent, vous auriez pu dire ah
 365 bah si on a été, parce qu'après c'est la belle famille qui compte.
 E6 Oui justement c'est ça.
 DEL Okay, et là donc suite à la consultation de la semaine dernière, est ce que vous avez des regrets, par exemple des choses que vous auriez aimé dire pendant la consultation, ou ? Partager avec le médecin, ou des choses dont vous auriez aimé
 370 discuter ? Est ce que là une semaine après la consultation, vous avez des regrets ?
 E6 Non, j'ai pas de regret, mais oui j'ai tout dit.
 DEL D'accord. Et après, est ce que pour les médecins de l'association vous auriez des suggestions, des idées, des conseils en fait entre guillemets, pour améliorer les consultations ? Est qu'on pourrait leur faire parvenir des idées pour améliorer la
 375 consultation ?
 E6 En fait, moi ce que j'aurais voulu, c'est que, je sais pas si ça sera possible, vu que ils s'occupent uniquement que des jeunes qui ont le droit à un [recours, est ce que c'est
 DEL [oui
 E6 pas possible, qu'ils puissent voir les gens avant de passer à l'OFPPRA, je sais pas (.)
 380 DEL Alors oui, c'est une question qu'ils se posent aussi, c'est à dire si vous aviez eu le certificat médical, avant d'aller à l'OFPPRA ?
 E6 Hum, hum
 DEL En fait c'est des questions qui sont compliquées, les médecins pensent que les agents de l'OFPPRA ne devraient pas avoir besoin de la preuve du certificat médical pour
 385 croire l'histoire des gens en fait. Et c'est que, euh, c'est pas possible physiquement, parce qu'il n'y a pas beaucoup de médecins qui font les certificats, donc ils ne peuvent pas

Retranscription entretien E6

recevoir tous les demandeurs d'asile avant qu'ils soient allés à l'OFPPRA pour faire les certificats médicaux, en fait

E6 D'accord

390 DEL Donc c'est pour ça, qu'ils se sont dit, ben ceux qui sont acceptés tant mieux, ça veut dire qu'ils n'ont pas eu besoin du certificat médical pour être acceptés, en fait. Et donc euh, et donc c'est pour ça qu'ils se sont dit qu'ils faisaient le certificat médical pour l'aide, pour le recours, pour la CNDA.

E6 (.) En fait, moi ça me paraît trop bizarre de traiter des gens de menteurs, sachant que ils ont vécu vraiment, et euh, j'avais même pas remarqué cette partie là, parce que quand j'ai pas été reçue à l'OFPPRA je, hum (.) j'ai laissé tout tomber. C'est le médecin quand il a lu le récit, parce qu'il y avait, y'a, comment on appelle, l'audition, pendant l'audition [avec l'officier de protection

395 DEL (.) Oui, il retranscrit tout après

400 E6 Voilà. (Elle montre ma pochette avec mes papiers, la grille d'entretien, pensant qu'il y a ses documents)

DEL Je l'ai pas là

E6 Ah vous ne l'avez pas

DEL Non, non moi j'ai rien du tout

405 E6 Et c'est le médecin qui, c'est lui même qui m'a fait sentir ça pour me dire y'a une partie que la dame, que l'officier de protection a dit, et quand moi j'ai relu étant chez le médecin, c'est pas venu de moi en fait

DEL C'est pas ce que, d'accord, ce que elle, [elle a retranscrit

E6 (.) Elle a retranscrit, c'est pas ce que moi

410 j'ai dit

DEL [c'est pas ce que vous avez dit, d'accord

E6 Oui, donc bon, il a souligné, il a demandé de travailler là dessus encore avec l'avocate

415 DEL Avec l'avocat oui, oui oui. Parce que l'avocate vous l'avez déjà rencontrée ?

E6 Oui, bon pas physiquement, mais

DEL Mais au moins au téléphone

E6 Au téléphone oui. Donc du coup elle m'a dit qu'on allait attendre, quand j'allais recevoir la convocation, et on allait commencer à travailler, là ça ne sert à rien de le faire maintenant, vu que on ne sait même pas quand ça sera.

420 DEL Oui, oui oui, d'accord. Donc ça serait surtout ça, d'être reçue avant l'OFPPRA en fait

E6 Hum, hum hum (.)

DEL C'est aussi des questions que les médecins se posent en fait, en disant, c'est vrai que (.) On sait que c'est très violent de recevoir le rejet de l'OFPPRA en fait, et si ça pouvait éviter plus de rejets, ça serait ... Après c'est vraiment au niveau des délais, y'a des délais pour les rendez vous, dans les plannings de consultation souvent il y a un mois, un mois et demi entre le moment où l'on prend le rendez vous et le moment où on a le rendez vous avec le médecin. Et s'ils devaient recevoir tous les demandeurs d'asile, même ceux qui seraient acceptés après par l'OFPPRA sans le certificat médical, euh, ça ferait, ça ferait des délais plus longs, et après ça serait compliqué. Mais oui, c'est des questions qu'ils se posent eux aussi effectivement.

430 Et du coup la semaine dernière, vous êtes partie directement avec le certificat médical, c'est ça, il vous l'a donné

E6 Oui, oui oui

DEL Vous l'avez lu ? Ou on vous l'a lu ou pas le certificat médical ?

435 E6 Je l'ai lu, et il m'a demandé de le dire en sa présence.

DEL D'accord

E6 Peut être qu'il y a des trucs qu'il a mal écrit ou, j'ai lu et c'était bon.

DEL Vous l'avez relu devant lui du coup, ça c'est lui qui vous l'a demandé ?

E6 Oui (parle à sa fille)

440 DEL Et qu'est ce que vous en avez pensé du certificat du coup ?

E6 Oui ça va, tout était détaillé. (la petite pleure) Il l'a, l'a retranscrit tout ce qu'on, toutes les questions qu'il me posait, il a retranscrit et tout et tout, c'était (.)

DEL D'accord, ça correspondait ?

E6 Ça correspondait.

445 DEL Ça correspondait, oui là pour le coup. Et hum, pour vous en quoi il est import, hum à quoi il sert ce certificat pour vous ?

E6 Bon, moi je me dis que vu qu'il a vraiment cru en mon histoire, je sais pas s'il a fait semblant ou pas, mais il a vraiment cru à mon histoire, apparemment, il sait grand chose de ce qu'on vit en Afrique, il a cru à mon histoire, donc, et comme dans le certificat il a vraiment précisé aussi que il y a certains mots que j'ai employés, que j'ai dit, et il sent que ça vient du plus profond de moi, donc je me dis que peut être ça peut jouer en ma faveur.

450 DEL Hum hum, d'accord. Et vous quelle valeur vous donnez à ce certificat en fait, est-ce que c'est quelque chose qui a de l'importance pour [vous ?

E6 (.) Oui

455 DEL Pour la procédure d'asile

E6 Oui pour la procédure

DEL Et est ce qu'il sert à quelque chose aussi en dehors de la procédure d'asile ?

460 E6 Ah je crois que je pourrais l'utiliser dans le domaine du travail vu que généralement, les demandeurs d'asile surtout les femmes quand elles ont les papiers, on, les formations, on leur présente automatiquement les aides soignantes, et moi je ne pourrai pas, avec, vous voyez, je ne peux même pas même me laver le dos, donc je ne veux pas faire ce boulot là en fait. Donc je crois que ça va

DEL Ah oui

465 E6 Parce que quand il y a certaines personnes qui ne veulent pas faire cette formation, puisque la demande est forte donc c'est la première proposition que l'on fait généralement

DEL D'accord

E6 Aux immigrés qui, qui sont, qui ont les papiers par la suite.

470 DEL Oui

E6 Donc (.)

DEL Comme proposition d'emploi et de formation

E6 Hum, hum. Donc je me dis que ça va me servir aussi à ça

DEL Pour pouvoir avoir une autre formation qui soit moins physique et moins douloureuse pour les épaules, d'accord, okay.

475 E6 Hum

DEL D'accord, okay. Et après vous avez eu l'occasion de discuter de la consultation avec d'autres personnes, une fois que la consultation était passée, une fois que c'était terminé ? Vous en avez reparlé avec euh, d'autres résidents ici, avec l'assistante sociale, avec euh ?

480 E6 Euh, que avec l'assistante sociale, et puis euh, le parrain de ma fille aussi. Parce que c'était prévu qu'il m'accompagne ce jour là mais il a eu un contre temps donc il a pas pu

Retranscription entretien E6

485 DEL Il a pas pu venir avec vous, okay. Ah oui, vous auriez aimé qu'il vous accompagne ?
E6 Non en fait, il a, le mardi, tous les mardis matins il garde ses petits enfants à Lyon et c'était prévu qu'on parte ensemble et ce jour là, je crois que 3-4 jours avant son fils l'a appelé pour lui dire qu'il ne va pas travailler ce jour, donc c'était pas la peine [qu'il
490 DEL [donc c'est pas la peine qu'il garde les petits enfants, okay, okay (.) ça marche (.)
Y'a autre chose que vous vouliez dire par rapport à la consultation de la semaine dernière ?
E6 Euh non, ça va. Ah je voulais poser une question, est ce que, la consultation c'est juste pour délibérer, délivrer un, un, un certificat ou: si tu es malade tu peux ?
495 DEL C'est uniquement pour le certificat, oui oui, c'est vrai. C'est pas les consultations comme pour les médecins généralistes, c'est vrai. Les médecins ils font pas d'ordonnances en fait du coup. Là c'est une différence, ils font uniquement les certificats, donc c'est vrai que les personnes elles sont vues, uniquement une seule fois en fait. Une seule fois mais longtemps pour faire le certificat justement (*la petite saute sur le lit, la maman rigole*) pour la CNDA et pour l'avocat oui. Parce que (.) ?
500 E6 Non je, en fait je voulais savoir est ce que là le, le médecin j'ai, je crois que je veux arrêter avec lui parce que, je vois pas trop sa compétence quoi le médecin d'ici. Donc j'ai une copine qui m'avait, qui va aussi, elle est ici mais elle va faire ses consultations à Lyon.
DEL D'accord, ah oui elle fait l'aller retour pour être vu par le médecin
505 E6 Oui, elle préfère parce que lui quand il lui fait un traitement c'est déjà bon quoi, moi je suis obligée d'aller deux fois, trois fois, comme la petite comme ça, il est le médecin aussi de la petite, et, et du coup quand elle est malade il lui fait un premier traitement, on le fait et une semaine après on est obligé de repasser, pour qu'il puisse refaire un autre donc je ne sais pas [si il est vraiment pas compétent ou je sais pas
510 DEL [D'accord
Ah oui, bah oui c'est vrai que déjà à Lyon c'est pas les soins, ils n'examinent pas pour soigner après, c'est vrai que c'est pour le certificat, uniquement. Après y'a peut être d'autres médecins dans le coin aussi, autre que lui, ouais. Okay
E6 [D'accord
515 DEL Euh, par rapport aux questions que j'avais préparées on a abordé un peu tout, est ce que: vous voyez autre chose, comme je disais il n'y a pas que les questions que j'ai posées, je ne sais pas si, s'il y avait autre chose que vous vouliez dire ?
E6 Non ça va
DEL Okay, ça marche
520 J'éteins le dictaphone.
La rencontre se termine assez rapidement

Retranscription entretien E6

Retranscription entretien E7

2018.07.19

durée enregistrement : 52 min 54 sec

durée de la rencontre : 1 heure environ

5 Septième entretien. Le deuxième avec une femme. Comme pour le premier, naturellement la rencontre s'est organisée chez elle, elle est logée dans un foyer. Elle est à l'étage, j'ai du mal à trouver l'entrée du bâtiment, je l'appelle sur son téléphone, sa voisine du dessous et elles me font des signes par la fenêtre pour m'indiquer que je suis bien au bon endroit et me montrer l'entrée du bâtiment. Elle occupe une pièce avec son petit qui doit avoir entre 3 et 4 ans, il dort quand j'arrive et se réveillera au milieu de l'entretien. Avant que l'enregistrement ne commence, alors que je présente le « but » de l'entretien, la première chose dont elle me parle, spontanément et avant que l'enregistrement ne commence, c'est de la difficulté qu'a représentée la nécessité de se déshabiller lors de la consultation, de l'éventualité de se mettre nue face au médecin.

Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

20 DEL Hum, est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'était passé pour prendre le rendez-vous à l'association ?

E7 Beh, en fait c'est pas moi qui avait pris, c'est mon assistante qui s'est chargée de cela, parce que déjà (*se racle le gorge, Pardon*) j'avais un recours en cours, donc c'est l'avocat qui avait demandé avec tout, concernant mon récit, et des maltraitances que j'ai vécues, donc du coup elle m'a demandé que si je peux me faire consulter par un médecin français, j'ai accepté, parce que je sais que ce que je disais, j'ai accepté sans aucune hésitation.

DEL D'accord

30 E7 Donc du coup mon assistante, elle s'est chargée de prendre rendez-vous, ça n'a pas été facile au début, parce que pour obtenir un rendez-vous là bas, c'est trop dur, c'est long et puis (.) Donc finalement ils ont accepté le rendez-vous, j'ai été le 11 du mois, de ce mois ci. [Et la consultation ça a été.

DEL [oui, oui. D'accord. Pourquoi ça a été dur pour prendre le rendez-vous, qu'est ce qui a :

35 E7 Ben parfois, y'a beaucoup de monde, pour prendre le rendez-vous et selon ce qu'elle elle m'avait dit, elle m'avait dit que: euh quand elle a appelé pour la première fois, que ça n'a pas été parce qu'ils ont dit qu'il y a beaucoup de monde, qu'il peut pas encore rajouter, que d'attendre encore un peu, qu'ils prennent pas là. Mais elle a insisté, insisté que finalement ils l'ont accepté.

DEL D'accord, ils ont fini par donner une date ?

E7 Oui un rendez-vous.

DEL Et votre avocat, il vous avait aussi conseillé de ?

40 E7 Euh, non pour l'instant je me suis pas vue avec elle, c'est par mail qu'on communique, si elle a des questionnaires, elle m'envoie par mail ou celui de mon assistante, c'est elle qui s'occupe de tout.

DEL D'accord, d'accord. Donc c'était plus l'assistante sociale alors ?

45 E7 Oui, c'est une assistante sociale. Oui

DEL Qui avait pris le rendez-vous ?

E7 Oui oui c'est elle qui s'occupe de ça

50 DEL Okay. Et est ce qu'elle vous avait expliqué l'assistante sociale un peu avant, comment ça allait se passer la consultation, est ce qu'elle vous avait présenté l'association, qu'est ce qu'elle vous avait dit ?

55 E7 Non, concernant ce qu'elle m'avait dit comment ça se passe, non non non. Parce que moi en fait ici à Chambéry, je suis en thérapie psychologiquement, donc du coup c'est le Monsieur *** l'infirmier là bas, c'est ce dernier qui m'a parlé de MéDA vu que je lui ai dit que mon ex mari me maltraitait, il me battait, avec les brûlures de cigarettes là et autres, j'ai beaucoup de cicatrices sur moi. Quand parfois même il me blessait même avec les verres, donc du coup c'est lui d'abord qui m'a conseillé d'aller voir le MéDA avec là, le certificat, comme ça. Que ça aide dans la procédure, parce que des femmes qui ont été victimes de tout cela, donc du coup, il m'avait déjà parlé. Et c'est lui aussi qui m'a donné un bout de : un papier, un bout de note pour donner à mon assistance, avant que l'avocat me le dit d'abord. C'est après maintenant aussi, que quand j'ai envoyé ma demande à la CNDA, le recours, et l'avocate aussi m'a dit, concernant, elle a lu mon dossier, elle m'a demandé que si je peux me faire consulter, j'ai accepté.

65 DEL D'accord, pour avoir le certificat, d'accord

E7 Oui.

DEL Donc il y avait l'infirmier psy, l'infirmier qui vous avait déjà:

70 E7 Oui parce que moi, déjà quand je suis venue ici en France, il y avait déjà, j'avais déjà subi une intervention chirurgicale au niveau de l'œil, parce que j'avais reçu un coup qui a traumatisé l'œil. Bon j'ai eu un décollement de rétine, ça a été opéré mais jusqu'à présent avec l'œil gauche je ne vois pas bien, donc du coup (.) J'avais tous les certificats là, donc il m'a dit que ça aussi c'est une preuve donc je dois aussi me faire consulter, parce que c'est les médecins français qui m'ont fait une intervention, que je dois avoir aussi un certificat. Parce que même à la, quand je suis partie à l'OFPPRA, la dame a dit que le certificat qu'on m'a donné, qui m'ont dit, je ne suis pas entrée dans les détails, j'ai dit bon moi, bon quand le médecin m'a demandé, j'ai dit juste j'ai reçu un coup, je voulais pas rentrer dans les détails parce que je ne les connais pas et puis en plus, je n'étais pas partie, le but c'était pas ça.

75 DEL D'accord

80 E7 C'était juste aller me faire consulter dès que je suis partie, ils m'ont dit que c'est urgent, que je me fais opérer immédiatement, que sinon j'allais perdre complètement la vue de l'œil gauche.

DEL D'accord. Ah parce qu'il y avait déjà un premier médecin qui avait fait un certificat pour l'OFPPRA ? Non c'est ça ?

85 E7 Oui parce que moi, au fait, j'étais déjà à Lyon. C'est là bas que j'habitais, maintenant là bas, parce que c'était un ancien hôpital euh comment on appelle là bas ? Albigny sur Saône.

DEL Ah oui

90 E7 Donc du coup la pluie est venue, y'a beaucoup d'endroits qui est tombé, donc on a séparé les gens urgemment, moi j'étais venue par là et des autres on nous a séparés.

DEL D'accord

E7 Et j'avais déjà commencé le suivi, parce que c'est à Lyon que j'ai fait Grange Blanche, c'est là bas que j'avais fait mon intervention, mais vu que y'avait pas le centre d'hébergement d'urgence, moi ils m'ont amenée ici, ils ont transféré mes dossiers médical par là.

95 DEL D'accord, okay, donc y'avait déjà eu un premier certificat d'un médecin et vous l'aviez donné à l'OFPPRA en fait ?

Retranscription entretien E7

100 E7 Oui oui, à Lyon, à l'OFPPRA. Mais la dame qui a fait mon interview, selon les arguments, elle a dit que le certificat médical que j'ai, que y'a rien qui signifie que si c'est mon mari qui m'a battue: ou que j'ai (.) Elle n'a pas voulu (.)
DEL Ah d'accord, elle l'avait mis dans le, dans le rejet. D'accord, okay. (.) Et tout à l'heure vous disiez que c'était un certificat d'un médecin français, c'est important que ça soit un médecin français qui fasse le certificat ?
105 E7 Non, c'est ça, non, c'est eux qui m'ont dit qu'il faut que ça soit ou que, si eux aussi il peut confirmer effectivement ce que je dis, que j'ai été victime de cela. Donc j'ai accepté parce que je n'ai rien à cacher. Donc euh (.)
DEL Oui, d'accord. (.) Et comment ça s'est passé après l'organisation pour aller à Lyon pour se rendre à l'association ?
110 E7 Ah bah, pour aller se rendre à l'association. Parce que ici parfois il y a des déplacements comme ça, les assistantes elles te demandent d'acheter toi même ton billet, après il y aura un remboursement, mais parfois ça prend du temps avant qu'on te rembourse. Donc c'est moi même qui avait acheté le billet, je suis allée, et après quand je me suis retournée, j'ai donné le billet de train et le billet de bus à rembourser.
DEL D'accord, donc c'est toujours en attente
115 E7 Ah oui, et les documents qu'ils ont demandé au fait aussi de MéDA là bas. Donc on a envoyé tout, le rejet, le recours de la CNDA, et ceux de l'OFPPRA, tout tout, les documents. C'est l'assistante qui s'est chargée de tout ça.
DEL Donc ça c'est la préparation pour la consultation en fait
E7 Ouais.
120 DEL Okay. Et hum, vous étiez allée avec votre fils du coup, vous êtes allés tous les deux ?
E7 Oui je suis allée avec
DEL Et vous vous étiez préparée un peu à la consultation, savoir comment ça allait se passer, ou ?
125 E7 Ben en fait, quand je partais je savais que quand même, que ce qui m'attendait, parce que je serai obligée de me déshabiller pour confirmer les cicatrices que j'ai dit dans le récit. Que, parce que, vu que je me suis déjà engagée, que je suis prête à me faire consulter pour un médecin français. Donc je sais ce qui m'attendait. Parce que j'ai deux certificats, un autre aussi de certificat de psychologue parce que au fait quand je vais, je suis venue ici, j'ai tenté plusieurs fois de suicide et j'ai aussi des troubles de mémoire des fois, même avec le petit alors là il y a eu un souci, donc il y a eux aussi une association de temps en temps, un groupe de (.), c'est des psychologues aussi pour te faire parler, comment tu conduis aussi, tu as des moments de stress, de choses comme ça, qui me permet aussi de (.) de parfois me réconforter un peu quoi
130 DEL Ah vous êtes plusieurs du coup, c'est des groupes de parole ou non vous êtes toute seule ?
E7 Euh non, parfois quand je vais là bas, il y a au moins deux médecins qui est là bas et y'a aussi des stagiaires donc c'est une grande salle, y'a aussi parfois quatre stagiaires ou cinq comme ça et ils sont là bas et eux aussi sont à l'écoute de ce que je raconte de mon histoire.
135 DEL D'accord. Et vous aviez des craintes ou pas avant d'aller à la consultation ? Vous aviez des (.)
E7 Ben à Lyon, non j'avais pas de crainte, parce que je sais que ce que j'ai vécu c'est réel, donc j'avais pas de crainte. Mais au fait, oui j'avais, parce que je ne connaissais pas le médecin et je sais pas comment il allait me recevoir et du coup comment allait être la

consultation. Et vu que y'avait une consultation intime, je devrai me déshabiller devant quelqu'un comme ça. Oui j'avais ça, oui j'avais cette peur.
DEL C'était ça ?
E7 Oui j'avais cette peur.
150 DEL D'accord. Par rapport au fait de se déshabiller devant le médecin ?
E7 Oui parce que moi en fait, vu que j'ai subi aussi l'excision, donc tout ça là il devrait voir si ça a été fait, du coup j'avais un peu, ça me sent, je me sentais gênée en fait.
DEL Hum hum, d'accord. Et vous attendiez des choses en particulier, c'est à dire avant d'aller à la consultation, il y avait des choses que vous attendiez en particulier ? De la rencontre avec le médecin ?
155 E7 Ben (.) non. Quand, moi en fait, quand je partais j'avais juste en tête que je pars pour me faire consulter. Pour au fait, confirmer de ce que j'ai dit si c'est vrai ou faux, donc c'est ça que j'avais en tête.
DEL Donc c'est surtout ça. Et ça le médecin comment il peut faire pour confirmer si c'est vrai ou faux ?
160 E7 Ça, je ne sais pas. (rires) Parce que en fait les cicatrices que j'avais, euh les brûlures que j'ai euh sur le dos, vu que ça fait un moment, ça fait longtemps, donc du coup les traces de brûlures ça a commencé déjà à disparaître. Seulement c'est ce qui était sur les cuisses et les sutures que j'avais eues ici au niveau de la cuisse, donc il avait quand même vu d'autres cicatrices. Les brûlures, ça ça avait commencé déjà à disparaître au niveau du dos.
DEL Okay, donc du coup, le fait de voir les cicatrices, ça : ?
165 E7 Euh oui, de l'œil gauche là, de tout ce que j'avais dessous le menton, tout le reste il avait déjà vu, tout.
170 DEL Hum, est ce que vous vous souvenez comment ça s'est passé quand vous êtes arrivée à l'association, en fait, dans les locaux, comment ça s'est passé au tout début ?
E7 Là bas à MéDA ?
DEL Oui à MéDA
E7 Bon, quand je suis allée, je suis, je me suis d'abord dirigée vers la secrétaire là là-bas.
175 DEL Oui:
E7 J'ai été reçue par elle, elle m'a dit que, parce que moi je suis venue avant, je suis venue vers 14heures, elle m'a dit que j'ai encore une heure parce que c'est à 15 heures que j'avais le rendez vous. Donc du coup elle a pris les documents, elle a regardé tout ce que je devais envoyer, tout était en ordre, donc elle m'a dit que je peux me promener un peu avec le petit avant que mon tour arrive. Donc du coup je suis sortie un peu. Après quand je suis revenue encore j'étais un peu stressée parce qu'il y avait beaucoup d'attente. Et quand, avec 15 heures je suis venue, parce que moi ils m'ont reçue vers, euh presque 16 heures et quart. Donc il était presque 16heures et ça a pris du temps. Je suis, j'avais le petit donc je suis restée presque jusqu'à 18 heures.
180 DEL D'accord, le temps que la consultation d'avant elle se termine ?
E7 Oui, voilà, oui ça a pris du temps
DEL D'accord. Euh, et donc après, et donc vous êtes restée longtemps dans la salle d'attente quand même ?
185 E7 Euh oui, je suis restée un peu dans la salle d'attente, oui.
DEL Le petit tour dehors [et puis après.
E7 [oui le petit tour et après la salle d'attente
190 DEL Et après, donc c'est le médecin qui vous a accueillie après, qui est venu vous chercher ?

Retranscription entretien E7

195 E7 Oui c'est lui qui est venu me chercher après oui.
DEL Et comment ça s'est passé, il s'est présenté à vous un peu ?
E7 Beh oui, quand il est venu il m'a dit que bonjour, il m'a demandé c'est toi Madame ? Il me dit oui, ben venez c'est par là, je suis entrée. Il m'a demandé les documents, je lui ai dit que oui, je lui ai fait sortir le récit, après il m'a demandé un peu
200 aussi l'OFPPRA, pourquoi avec tout, tout ce que j'ai comme ça, que la dame qui avait fait mon interview, que elle avait rejeté, ben je sais pas, seulement elle a dit dans le rejet que je peux me faire protéger par l'autorité Guinéenne. Et elle, elle sait même pas ce qui se passe en Guinée. En plus vu que mon fils avait la nationalité italienne, donc elle s'est basée sur ça en disant que si je peux avoir d'autres droits concernant ceux de la communauté italienne, donc elle est même pas rentrée au fond du bout de mon histoire.
205 DEL D'accord
E7 Donc voilà
DEL Elle a dit qu'il y a d'autres pays qui pouvaient assurer votre protection.
E7 Bah oui. Peut être le fait que j'étais mariée à un italien que j'ai pas encore divorcé et j'ai aussi mon fils qui a la nationalité donc. Je me suis dit que peut être vu qu'elle a vu
210 que j'ai un peu de liens avec les citoyens c'est pour cela que elle m'a pas demandé (.) qu'elle est pas rentrée au bout de mon histoire.
DEL Elle s'est arrêtée à ça.
E7 Ah ouais.
215 DEL D'accord. Euh, est ce que vous vous souvenez des premiers mots que le médecin vous a dit, au tout début de la consultation ? A peu près, au tout début, comment ça avait commencé ?
E7 Non, au tout début, il m'a demandé de lui donner les documents, et si j'ai d'autres certificats, je lui ai dit que oui j'ai des certificats et que si c'est, je me suis déjà fait consulté par un autre médecin, j'ai dit oui, parce que quand je suis venue j'ai déjà fait une intervention chirurgicale en même temps aussi j'ai un médecin traitant ici qui s'occupe de moi, donc du coup j'ai dit oui. Et là il a commencé, il a, il a pris son temps, il a lu le récit, le rejet de l'OFPPRA, mon récit en plus, le recours aussi. Donc il a lu tout. C'est après ça il a dit de toutes façons je vais te faire consulter pour être certain de tout ce que tu as dit. Et là il m'a fait consultation, il m'a demandé que si c'est possible de me déshabiller, pour voir. Et là il a pris le petit centimètre là pour mesurer les blessures qui sont sur moi et (.)
220 DEL D'accord, okay. Et il vous avait demandé au tout début de la consultation si vous saviez pourquoi vous étiez là ou pas ? Si vous saviez à quoi ça servait la consultation, la consultation là-bas à MéDA ?
E7 Non ça il n'a pas, il n'a pas
DEL Okay, et donc il a pris le temps au tout début de lire les documents, c'est ça ?
E7 De lire les documents, et après, maintenant, il a dit que vous savez que parfois c'est nécessaire, parce qu'il y en a qui disent qu'ils ont ça et que c'est pas ça. Donc, et parfois aussi selon les histoires que vous expliquez, ils doutent peut être. Selon ce que vous expliquez que c'est pas réel, donc, c'est pour cela que parfois on vous fait demander de vous faire consulter par un médecin. Etre certain si l'histoire que vous avez expliquée, si vous avez vécu ou pas, donc. Il m'a expliqué ça aussi.
225 DEL D'accord, okay. Il vous a demandé de raconter de nouveau votre histoire ou il a surtout lu les documents que vous aviez apportés, le récit...
E7 Oui il m'a posé quelques questions, que pourquoi mon mari, mon ex là il me battait et pourquoi il m'a maltraitée. Je lui ai dit, je lui ai expliqué que beh moi en fait, j'ai perdu mes parents en 2000 j'avais juste 10 ans et donc j'étais chez, je vivais chez mon
245 oncle là-bas, le frère de mon papa, donc c'est là bas que j'étais avec sa femme. Et du coup après, le décès de mes parents je suis partie vivre là bas. Y'avait son fils qui était là bas, qui était plus âgé, qui était l'ainé de la famille. Donc il a commencé à me faire des premiers atouchements, quand je parlais à sa maman, personne n'écoutait, y'avait personne, à chaque fois que j'expliquais on me croyait pas. Jusque l'âge de 14 ans, qu'il m'a violée. Et j'ai expliqué le viol qu'il m'avait fait. Au lieu qu'ils me protègent, ils m'ont ôtée pour me donner en mariage avec mon cousin, qui m'a violée, donc j'avais 14 ans.
250 DEL D'accord
E7 Du coup, c'est parti que, c'est quelqu'un quand il boit de l'alcool, il se saoule, et tout ce qu'il fait ; ses parents, vu que mon oncle a l'argent, même s'il me battait, il me faisait quelque chose. D'ailleurs on ne m'emmenait pas dans les grands hôpitaux, c'était dans les petites centres de santé. Et vu que lui il avait l'argent, donc personne fait, pouvait contre. Parce que en Afrique quand tu as l'argent, tu as tous les pouvoirs. Même si au sein des policiers là bas ou bien des gendarmes ; déjà c'est un pays qui est déjà corrompu, donc. Et surtout les médecins aussi, quand ils viennent, donne l'argent, même si j'explique ce que je suis en train d'endurer personne n'était là à mon écoute. Donc la seule manière pour moi c'était d'avoir une occasion pour m'enfuir de là-bas.
255 DEL Oui, okay. Et du coup, qu'est ce que vous avez pensé des questions que le médecin vous a posées ?
E7 En fait, il m'a posé des questions que j'ai aimées déjà avec. Donc déjà au début ça n'a pas été facile pour moi de rentrer encore dans les détails. Dès qu'il est rentré au fait, ben, dans l'intimité de tout ce que j'ai vécu. Y'avait des moments même que j'ai, je n'arrive même pas à m'exprimer, ça n'a pas été facile. Mais après je sais que, faut que, je suis obligée de lui expliquer, donc, après j'ai continué et lui il continuait à lire l'histoire et en me posant aussi des questions. Peut être je me suis dit qu'il le fait juste pour être certain si ce que je lui dis c'est vrai ou faux. C'est ça qui est venu dans ma tête.
260 DEL D'accord. Vous dites, vous étiez obligée de raconter ? Dans quel sens vous étiez ?
E7 Ben je sais pas, parce que là vu qu'on m'a déjà dit qu'il faut que je me fasse consulter par un médecin donc pour moi, selon ce que moi je pensais, je me suis dit que c'était obligatoire. J'étais obligée de lui expliquer de ce que j'ai vécu.
265 DEL Oui, pour la consultation
E7 Pour la consultation, donc moi je pensais que ça faisait partie de la consultation. C'est pour cela qu'il me posait aussi des questions.
270 DEL D'accord, et donc même si c'était difficile de raconter les choses
E7 Oui parfois y'avait des questionnaires qui étaient un peu difficiles pour moi, donc. Mais je m'attendais aussi à ça donc.
275 DEL Oui. Et ce qui est difficile c'est quoi ? C'est de raconter: (.) ?
E7 Oui c'est de raconter ce que tu as vécu, le viol avec toutes les maltraitements là. A un médecin et puis après encore te faire déshabiller, donc tu te dis à la fin que, ben ce que j'ai dit est ce que les gens croient à mon histoire ? Peut être il se dit que c'est faux, je suis en train d'inventer, donc ça faisait au moins mal quoi.
280 DEL Ouais. Comment est ce que vous pensez que nous en tant que médecin, on peut savoir si c'est vrai ou si c'est pas vrai ?
E7 Beh, moi je me dis que les médecins c'est leur boulot, et puis ils savent que si une personne, ce que tu as vécu et il connaît aussi les différentes cicatrices qui peut être soit ça c'est une brûlure, soit ça c'est un cause de quoi ça a été ; parce que là au moins la science est plus développée que ici que chez nous. Donc euh, je me dis qu'il peut, il peut savoir.
285
290

Retranscription entretien E7

- 295 DEL Okay, parce que nous on part du principe avec les médecins de l'association que tous les gens qu'on reçoit, ils ont vécu des choses pas faciles, on ne met pas en doute les histoires des gens en fait ; ça c'est plus l'OFPPRA ou la CNDA, et le travail des médecins de l'association, il ne part pas de ce principe là. Si les gens sont là ici en France c'est que forcément il y a eu des choses difficiles qui ont été vécues dans leur pays. Donc c'est de savoir comment vous vous pensez que nous on arrive à savoir si: l'histoire elle est vraie ou elle est fausse.
- 300 E7 Ben moi je me dis que peut être après la consultation, euh, la personne donc explique son histoire. Parce que tu peux écrire ton histoire, mais ce que tu as vécu, même si tu le mets, parce que moi j'ai du mal à écrire, je peux dire à quelqu'un de m'écrire mais la personne ce que je dis peut être parfois, elle n'arrive pas à écrire ce que moi je dis. Mais ce que tu as vécu tu ne peux pas oublier cela, donc tu peux expliquer ce que tu as vécu, sans écrire et ça reste dans la tête. Parce que moi déjà y'a beaucoup de choses de mon histoire, ça reste jusqu'à présent psychologiquement ça revient, chaque fois que j'évoque c'est comme si c'est aujourd'hui que j'ai vécu l'histoire donc.
- 305 Moi pour moi c'est comme ça, je me dis que ce que tu as vécu tu vas jamais l'oublier, tout ce que tu as vécu. T'as pas besoin de l'aide de quelqu'un pour (.) tu peux écrire parce que c'est, l'envoyer parce que c'est les documents tu as besoin d'écrire, mais moi oralement je peux m'exprimer je peux dire tout ce que j'ai vécu. Dans la tête.
- 310 DEL D'accord, donc le fait de rencontrer le médecin et de lui raconter c'est (.)
E7 Ouais, ouais
DEL C'est une manière en fait. Okay, okay
E7 Ouais
- 315 DEL Et est ce que pendant la consultation vous avez pu dire des choses nouvelles, c'est à dire des choses que vous n'aviez jamais réussi ou pas pu raconter auparavant ?
E7 Non, non
DEL Avec le médecin
E7 Non j'ai pas, non. Ce que j'ai vécu c'est de ça que j'ai expliqué.
- 320 DEL Oui, oui. Mais c'est dans le sens où des fois il y a des choses qui sont difficiles à raconter en fait, et qu'on n'a pas eu l'occasion de les dire avant, soit [devant:
E7 [Mais oui parce que là en fait, y'a une partie que j'ai pas voulu évoquer parce que avec mon ex là parfois, il mettait des films pornos, des choses qui sont terrifiées, là il m'obligeait à les faire donc euh, du coup, là j'ai pas [rentré
- 325 DEL [dans les détails. Ni à l'OFPPRA et pas avec le médecin non plus ?
E7 Non. Pour ce qui est de la dame de l'OFPPRA elle j'avais essayé un peu de lui expliquer, je dis en fait mon mari parfois quand il boit de l'alcool, tout ce qu'il pense c'est au sexe, et il mettait aussi des films qui sont un peu: dépassés, il faut que je fasse les mêmes actes que euh, que les trucs qu'il regarde. Du coup j'ai essayé mais (.)
- 330 DEL D'accord. Et avec le médecin vous avez pu en discuter ?
E7 Non en fait j'ai pas entré dans...
DEL D'accord, d'accord. Parce qu'il a pas demandé, parce que vous n'aviez pas envie de raconter ?
- 335 E7 Non parce que en fait moi je me suis dit que vu que, de un j'ai expliqué de j'ai été excisée, les brûlures que mon mari me fait, les coups qu'il me donne, je me suis dit que je suis venue juste pour le certificat, le truc là, les blessures que j'avais avec ce que j'ai dit donc, le but de l'histoire de rentrer dans ce qu'il me faisait subir, y'a des choses que je me suis réservée.
- 340 DEL Oui, bien sûr, bien sûr. On n'est pas obligée de tout raconter. *(au fils qui se réveille dans le lit derrière « bonjour, ça va ? »)* Hum, qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation ?
E7 Ben ça a pris du temps parce que je suis rentrée et je suis sortie vers 18heures, ça a pris du temps.
- 345 DEL Ça vous a [semblé
E7 [c'était long
DEL C'était long ?
E7 Oui
DEL Et qu'est ce qui a été long du coup ?
- 350 E7 Pour moi, vu qu'il lisait d'abord les reçus, donc peut être c'est la lecture qui a pris du temps et après maintenant parce que la consultation ça a pas pris assez de temps, comme il faisait la lecture et les questionnaires qu'il me posait aussi, donc la consultation ça n'a pas été tellement long.
- 355 DEL La consultation, c'est-à-dire ? L'examen du corps ?
E7 Oui l'examen du corps, ça ça n'a pas été assez long
DEL Ce n'était pas assez long ?
E7 Non.
DEL Parce que ça aurait pu être plus long ou : ?
E7 Non, non au fait, juste il devrait me faire, parce que là après pour l'excision, il y a un médecin ici, c'est un médecin traitant, lui il ne sait pas, c'est un généraliste qui s'occupe de mes dossiers. La dernière fois je suis allée là bas pour qu'il me fait euh, pour me faire consulter ; parce que quand j'ai dit que j'ai été excisée, ils m'ont dit de faire aussi un certificat et de l'amener avec moi. Et donc je suis allée ce dernier, je ne sais pas s'il était gêné, il n'a pas voulu me consulter comme il le faut parce que moi mon excision il y a eu des complications, j'ai eu des blessures au niveau de tout, donc euh, et là lui il n'a pas pu regarder tout, il a dit que c'était une excision qui a été incomplète, et après quand je suis partie aussi je lui ai expliqué, lui il a pris son temps et il m'a consulté, il avait vu effectivement les blessures que j'avais eues au niveau de mon excision.
- 360 DEL Le médecin de MéDA ? Ou ?
E7 De MéDA oui, à Lyon
DEL A Lyon, la semaine dernière ?
E7 Oui, oui, la semaine dernière. Donc du coup il a vu les blessures que j'avais encore. Il a dit mais pourquoi ton médecin il a dit que c'est pas une complet, mais ça c'est un complet parce que là déjà on voit les blessures que tu as au niveau du sexe, tu as tout ça à cause de l'excision, et lui il dit que c'est incomplet mais c'est complet.
- 365 DEL D'accord, okay. Hum, comment ça s'est passé pour vous l'examen du corps ? Comment ça s'est passé ?
E7 Ben, l'examen du corps, c'était pas, c'était pas facile. Parce que pour me déshabiller, j'avais mis juste en tête que ben je suis là pour me faire consulter, mais sinon pour me déshabiller mon corps, je me réserve même pour ça. Maintenant en fait les hommes, j'ai pas confiance maintenant aux hommes. Donc je me dis une fois que peut-être, il te voit déshabillée comme ça, que peut être il a des mauvaises intentions à ton égard, donc du coup je me réserve. Mais vu que avec son âge je me suis dit que il est mature donc du coup il ne pourra pas penser à me faire du mal ou à quelque chose comme ça.
- 370 DEL D'accord
- 375 DEL D'accord
- 380 DEL D'accord
- 385 DEL D'accord

E7 Et là que je suis aussi obligée, ça a été demandé par mon avocat de le faire donc j'ai mis en tête que je suis obligée de le faire et je suis là pour le faire donc courage il faut aller.

390 DEL D'accord, ça demandait du courage ?
E7 Ah ouais.
DEL D'accord, okay. Et après donc l'examen des cicatrices, le médecin il a regardé ?
E7 Oui, oui il a regardé, il a pris le centimètre, il mesure tout tout, les dimensions tout.

395 DEL D'accord, okay. Et hum, vous vous attendiez à ça ? Vous pensez que c'était ça qu'il allait faire comme examen le médecin ?
E7 Ben au fait non, moi je pensais pas quand je partais là bas qu'il allait prendre le centimètre pour mesurer les blessures et pour me faire consulter toutes les parties de mon corps, donc je ne m'attendais pas à ça. Je pensais juste que quand je viens je lui montrerai les cicatrices et l'excision que j'ai eues ; ou bien soit c'est un appareil qu'ils vont me faire rentrer pour faire euh, pour euh(.)

400 DEL Ah pour faire des examens
E7 Pour faire des examens, c'est de ça que je pensais.
DEL Et ça vous a surpris qu'il mesure les cicatrices ?

405 E7 Oui, parce que je lui ai même demandé, j'ai dit, il a dit oui, il faut qu'on, comment dirais je, il faut qu'on mesure les blessures, la taille qu'il fait et tout. La profondeur tout.
DEL Et ça, ça vous paraît important, ça vous évoque quelque chose ? Le fait de mesurer les cicatrices.
E7 Mais, moi je sais pas, donc je me dis que comme c'est son boulot il sait ce qu'il fait donc j'ai accepté.

410 DEL D'accord, okay. Y'a plusieurs médecins dans l'association, ils ne travaillent pas forcément tous pareil, des fois il y en a qui prennent des photographies. Est-ce que vous le médecin qui vous a examinée la semaine dernière, il a pris des photographies ?
E7 Non, il a pas pris de photos, il a pris juste le centimètre, fait les mesures, il a pas pris les photos.

415 DEL D'accord, okay. Donc vous êtes suivie aussi ici par un médecin généraliste et un psychologue.
E7 Oui
DEL Euh, pour vous en général qu'est ce que ça représente une consultation avec un médecin, qu'est ce que ça fait d'aller voir un médecin ?

420 E7 Ben moi je me dis que vu que ça ne va pas, c'est nécessaire de te faire consulter par un médecin. Peut être eux ils pourront t'aider de ce que toi tu ne peux pas, donc, pour moi c'est nécessaire de te faire consulter par un médecin.
DEL D'accord

425 E7 Parce que au fur et à mesure que tu te réserves toute seule comme ça, ça va pas résoudre. Et vu que tu as un enfant aussi donc tu as besoin de ton bien être, de ne pas être tout le temps renfermée. Parce que les enfants, quand tu as un enfant et qu'il te voit tout le temps triste, il aura peur de. Parce que au début quand je venais d'arriver, mon fils il fuyait même. A chaque fois que je le prenais, il pleurait tout le temps, j'avais pas envie, du coup il préférerait même les voisins que moi, parfois après il voit des voisines, il préfère aller avec eux, parce que il croit que sa maman est tout le temps malade.

430 DEL D'accord
E7 Donc euh, du coup je me suis dit que c'était nécessaire pour moi de faire, de parler, de voir des médecins pour que je puisse me débarrasser et que je puisse avoir l'affection pour mon enfant.

435

DEL D'accord, et ça ça a servi ?
E7 Oui ça a servi un peu, parce que au fur et à mesure je fais les consultations ça m'aide tout le temps et le petit aussi de temps en temps je l'envoie à la crèche, donc ça m'aide.

440 DEL D'accord. Et est ce que pour vous la consultation à MéDA ça ressemble à une consultation habituelle avec un médecin ?
E7 Non, non non. Ça ne ressemble pas. C'est la première fois que je fais une consultation comme ça avec les gens de MéDA. C'est la première fois.

445 DEL Ouais, et qu'est ce qui est différent alors, si c'est pas la même chose ?
E7 Parce que parfois quand j'ai des maux des têtes comme ça, quand je vois avec mon médecin traitant, il me met juste sur la balance, il prend le poids et il fait, il essaye de prendre la tension, la température tout tout tout. Après il me dit là, faut essayer de prendre ça pour la douleur, ça. C'est différent.

450 DEL Parce que le médecin traitant il prescrit les médicaments.
E7 Il prescrit les médicaments.
DEL Et le médecin de MéDA ?
E7 Ben le médecin de MéDA, quand je suis partie de lui, lui il a juste fait son boulot. Parce que j'étais partie pour qu'il confirme si ce que j'ai dit c'est vrai ou faux, donc j'étais partie pour ça. Pour lui il ne m'a pas prescrit de médicament. Et je lui ai expliqué aussi que je ne mangeais pas quand je venais d'arriver, j'avais déprimé, et y'avait tout le temps, j'ai tenté plusieurs fois le suicide là. J'ai dit pour moi que, une fois que je quitterai ce monde ça allait résoudre ce problème. Après là il a dit que la mort ne résout rien, que tu dois penser que tu as enfants, penser à l'avenir de tes enfants parce que quand tu fais ça, et qui va s'occuper de tes enfants ? Donc ils vont se retrouver, toi déjà tu prends l'exemple sur toi, tu as perdu tes parents et du coup, tu es devenue, tu as vu comment tu as vécu donc si tes parents étaient avec, peut être tu n'aurais pas vécu tout ce que tu as, et si toi aussi tu fais la même chose, donc tu laisses tes enfants, là il m'a donné des idées aussi, des conseils.

460 DEL Le médecin de la semaine dernière
E7 [le médecin de MéDA, de MéDA ouais
DEL Et avec votre médecin traitant, avec votre psychologue aussi.
E7 Avec le psychologue aussi il me donne, parce que je ne dors pas, la nuit je veille comme ça, je dors au moins 30 minutes de sommeil, je dors pas du tout. Donc parfois on me donne des comprimés pour dormir, des choses comme ça.

470 DEL D'accord. Et pour vous le travail du médecin de MéDA c'est quoi exactement, vous dites il fait son boulot, c'est quoi le boulot du médecin ? À quoi il sert, à quoi il peut servir ?
E7 Ben en fait pour moi, le médecin de MéDA, vu que c'est des gens qui ont fait plusieurs expériences de leur travail, peut être je me dis que eux ils sont mieux compétents de comprendre une personne, de connaître ce que la personne a vécu peut-être, il peut au moins te donner, te reconforter, te donner au moins euh, comment je vais dire ça, te donner au moins une, euh, de te faire oublier ou bien de te donner aussi des idées, parce que vu que les conseils qu'il m'a donnés là bas la dernière fois, j'ai vu que c'était un conseil qui est mature, que c'est une personne qui a l'expérience, qui peut te donner des conseils comme ça, qui te fait penser d'abord avant tout l'amour de tes enfants, de te donner des conseils. Au fait, quand il me donnait des conseils, j'ai vu c'est comme si c'était mes parents qui étaient ; parce que si mes parents étaient là bas, ils me diront la même chose aussi, ou soit mes grands parents si j'étais à côté d'eux, peut être ils me feront la même chose.

Retranscription entretien E7

485 DEL Okay, un peu comme un tuteur, un parent. D'accord
E7 Ouais
DEL Donc la consultation c'est pas que pour le certificat ?
E7 Non, en fait moi quand je suis partie, j'étais partie le but pour faire un certificat pour confirmer, mais après les conseils qu'il m'a donnés, ça a au moins remonté un peu le moral, oui.

490 DEL D'accord. Et est ce que vous avez parlé avec le médecin de la semaine dernière du contexte politique de votre pays, politique ou religieux, c'est un sujet que vous avez abordé ?
E7 Non non, ça j'ai pas abordé avec lui.
495 DEL Okay, vous n'avez pas parlé de ce qui se passe dans votre pays ?
E7 non, ça je (.) je lui ai dit seulement que l'excision ça existe chez nous et les femmes sont pas protégées, donc euh, c'est ça seulement.
DEL D'accord, okay. (.) Comment vous vous sentiez pendant la consultation en fait ?
E7 En fait, quand je faisais la consultation, j'étais, j'étais, comment dire, agitée et je me sentais un peu, parce que en fait quand j'ai commencé la consultation il va encore me poser les questions de mon histoire, de choses comme ça et que chaque fois, partout où je vais je dois encore passer par, et je n'arrive plus à oublier de ce que j'ai vécu quoi
DEL A force de répéter, d'accord
E7 *(Parle à son fils, lui donne un verre d'eau)*
505 DEL Vous vous sentiez comment pendant la consultation ? (.) Stressée un peu ?
E7 Trop, même pas un peu, trop *(rires)*.
DEL Et ce qui vous stressait c'était : ?
E7 C'était mon histoire, expliquer, parce que chaque fois que je vois une nouvelle personne si je dois l'expliquer je me sens gênée, je me dis en tête, lui aussi il doit savoir, il doit apprendre ce que j'ai vécu donc là à la fin je dois expliquer mon histoire à toutes les personnes que je croise, pour une nouvelle consultation de plus, une nouvelle rencontre, enfin c'était comme ça.
510 DEL Quand on vous le demande ? Oui, oui. Et c'est important de raconter votre histoire ?
E7 Ben y'en a d'autres qui me dit, surtout mon (.) Parce que le médecin traitant que j'ai *(non non non ***, c'est pas comme ça qu'on se brosse les dents)* il me dit des fois que c'est important d'expliquer parce que au fur et à mesure je le garde pour moi, après ça va me traumatiser, ça va continuer toujours, je n'arriverai jamais à, donc parfois, même si il faut ou que j'ai envie de pleurer, de pleurer mais au moins de me débarrasser de ce que j'ai vécu, pour que je puisse passer de *(parle à son fils, il s'est fait pipi dessus pendant qu'on parlait, elle s'excuse et me dit qu'elle est désolée, elle part le changer dans les toilettes puis elle revient)*
DEL Okay (.) Est ce que vous avez les émotions du médecin quand vous lui racontiez votre histoire, comment il réagissait quand vous, quand vous racontiez
525 E7 En fait, moi j'ai pas ressenti de l'émotion, mais je me dis que peut être, vu que comme il était en train de lire, que la tête était baissée, quand je pleurais, ça je l'ai pas vu de l'émotion. Peut être je me suis dit aussi vu que moi j'avais l'émotion, et si lui aussi il se mettait la même chose, ça serait pas facile. Donc peut être du coup, même si ça lui faisait de l'émotion selon ce que moi je pense, il pourra pas montrer que lui aussi ça lui a touché ou ça ne lui a pas touché.
530 DEL D'accord, il ne pourra pas le montrer, c'est à dire ?
E7 Non en fait, moi, vu que j'ai pas vu ça sur lui, parce que je pleurais, donc j'ai pas vu ça sur son visage.

535 DEL D'accord, okay. Et est ce que vous avez rencontré des difficultés pendant la consultation avec le médecin, pour se faire comprendre ou pour expliquer certaines choses ?
E7 Non, non non, j'ai pas
DEL D'accord, ça a été ? D'accord. Et là donc c'était la semaine dernière la consultation, c'est bien ça ?
540 E7 Oui oui
DEL Là est ce que vous avez des regrets suite à la consultation ? Des choses dont vous auriez aimé discuter en plus avec lui .. ?
E7 Ben non. Peut être je me suis dit que, je n'ai pas, vu qu'il y a des choses que je ne suis pas rentrée peut être, vu que mon mari tout ce qu'il me faisait, donc il y a des choses que j'ai réservées pour moi, je n'ai pas expliqué, je me dis que peut être *(voix chuchotée)*
545 DEL Oui, on n'est pas obligé de tout raconter non plus en fait, effectivement
E7 Ouais
DEL Oui donc vous avez choisi de ne pas raconter certaines choses du coup
E7 Oui
550 DEL Parce que (.)
E7 Parce que en fait moi, pour moi le but était juste de me faire consulter, c'était ça, donc y'avait certains détails que s'il me posait pas la question je ne suis pas obligée de le dire.
DEL Hum hum, tout à fait
555 E7 Ouais, seulement de ce que j'ai vécu les maltraitances parce que c'est concernant les maltraitances les cicatrices que j'avais donc du coup, et l'intervention que j'avais fait au niveau de tout. Parce que même je pensais aussi qu'il allait me faire consulter pour voir aussi que j'avais fait une intervention chirurgicale, mais vu que j'avais le certificat de cela, il a gardé ça, et le certificat de psychologue aussi que j'avais, il a gardé les deux certificats médical.
560 DEL Oui oui, pour s'appuyer. D'accord. Euh, qu'est ce que ça représente pour vous maintenant cette consultation en fait, qu'est ce que vous en gardez comme souvenir là maintenant ?
E7 Ben, ce que je garde comme souvenir, les mots qu'il m'a dits que quand j'ai dit que parfois j'ai envie de me suicider, donc le mot qu'il m'a dit en me donnant des conseils, ça m'a beaucoup orientée, et je me suis dit aussi que parfois il y a des gens aussi qui sont prêts à écouter et puis te guider sur le droit chemin, de donner des conseils, et parfois quand tu as les moments difficiles de ne pas penser au pire, de savoir se maîtriser et la mort ne peut pas résoudre tout.
570 DEL D'accord, et ça représente quoi pour vous ?
E7 Ça ça m'a donné une leçon en fait, ça m'a trop touchée et ça m'a marquée aussi.
DEL D'accord. Et là est ce que vous auriez des conseils, des suggestions pour les médecins de l'association ? En disant vous avez été vu par le médecin, y'a d'autres personnes qui viennent régulièrement à l'association, est ce que vous auriez des conseils pour les médecins de l'association ?
575 E7 Non, c'est d'être un peu plus rapide, parce que c'est trop long, ça prend du temps, et quand tu viens parfois, parce que moi par exemple je ne vivais pas à Lyon, j'étais de Chambéry, donc du coup j'avais pensé que vu que mon rendez vous c'était à 15 heures, ben que je vais à 15 heures, qu'on allait me prendre à 15 heures, pour que je puisse au moins prendre le train de 17 heures comme ça ou bien, parce que je sais qu'au moins parfois ça peut. Je m'attendais au moins, vu qu'il doit lire le récit tout ça, je m'attendais à

Retranscription entretien E7

17heures ou au plus tard à 16 heures 30, on avait déjà fini. Une heure une heure et demi, ben ça a dépassé parce que j'ai même raté le train.

585 DEL Ah oui le train.
E7 Donc du coup c'est trop long.
DEL Trop long ? Trop long dans la durée de la consultation, dans l'attente ?
E7 Oui. Et parfois aussi, parce que moi, quand une personne a déjà un rendez vous, si elle vient elle doit être reçue immédiatement parce que c'est un rendez vous qu'elle a pris avant d'être là-bas, donc euh bon (.)

590 DEL Oui, ça marche. Oui ben oui, après c'est vrai que parfois il y a des consultations qui sont plus longues et qui durent plus longtemps, oui. Il faut prendre le temps aussi.
E7 Non, en fait quand je dis d'être un peu rapide, par exemple, en fait il doit se planifier, comme toi quand tu donnes un rendez vous à quelqu'un la personne elle doit être déjà, dès qu'elle attend. Parce que moi même j'ai été avant même, on m'a dit 15heures et j'ai été là bas à 14 heures, et donc du coup j'ai trouvé d'autres personnes là bas. Après à 15 heures, on a passé 15 heures, de 15 heures à presque 16 heures donc (.)

595 DEL Oui, d'accord. D'autres conseils, d'autres (.) d'autres idées pour améliorer en dehors de : ? Qu'est ce qu'on pourrait faire différemment ?
E7 C'est tout, parce que dans l'ensemble tout est bon, la secrétaire, les gens sont accueillants, souriants, donc du coup. En fait quand tu viens, tu sens que au moins que tu es venue dans un hôpital que les gens que tu es venue voir qu'ils sont là pour toi et que tu peux compter sur eux.
DEL Vous l'avez ressenti ?

600 E7 Je l'avais ressenti parce que vu que même mon fils c'est là bas que je l'ai laissé, il se sentait bien dans sa peau et il jouait avec eux donc du coup. Si il était pas bien, l'enfant il n'allait pas accepter, il allait nous embêter.
DEL D'accord
E7 C'était bien quand même.

605 DEL D'accord. À la fin de la consultation le médecin il vous a lu le certificat ? Enfin vous êtes repartie tout de suite avec ou vous l'avez reçu après ?
E7 Après, il m'a dit que dans une semaine il allait m'envoyer le certificat, (parle à son fils qui rigole) donc il m'a dit que ça serait que dans une semaine que je vais recevoir le certificat médical qu'il a déjà fait.
DEL D'accord. Et vous l'avez reçu là du coup

610 E7 Non, pas encore, mais vu qu'hier j'étais partie là, où je prends le courrier là bas (donne l'adresse), c'est pas encore venu, aujourd'hui c'est jeudi peut être que je vais partir aussi.
DEL Parce que vous aviez été vue mardi non mercredi, ah oui donc vous le recevez vendredi ou la semaine prochaine. Et le médecin à la fin il vous a dit ce qu'il allait mettre dans le certificat, il vous a relu ses notes un petit peu ?

615 E7 Il a noté, il m'a dit qu'au fait si je vois qu'il y a une erreur, je sais pas quelque chose comme ça, que c'est pas grave, qu'après il va rédiger tout ce que je dis.
DEL D'accord, okay. Donc là vous allez recevoir le certificat. Vous pensez qu'il sert à quoi ce certificat ?

620 E7 Beh au fait pour moi le certificat ça sert à justifier de ce que j'ai dit, ce que j'ai vécu c'est vrai, j'ai pas menti je l'ai réellement vécu.
DEL D'accord et ça c'est important que le médecin il fasse ce travail là, il fasse ce certificat ?

630 E7 Oui parce qu'on l'a demandé, c'est l'avocat qui l'a demandé que c'est avec ça que, il a cette preuve que je me suis fait consulter par un médecin qui a l'expérience, qui fait déjà son travail, donc pour moi c'est important.
DEL C'est une preuve ?
E7 C'est une preuve ouais

635 DEL D'accord. Et est ce que vous avez reparlé de la consultation avec d'autres personnes après quand vous êtes sortie ? avec l'assistante sociale, avec euh
E7 Oui, quand je suis venue elle m'a demandé que ça a été, je l'ai dit que oui ça a été, ça n'a pas été facile, elle a dit que oui, elle elle connaît un peu ma situation, je lui ai dit que oui ça n'a pas été facile. Parce que même à mon retour, tellement que j'étais stressée avec l'histoire que j'ai vécue, dès que je suis rentrée, je suis montée dans le bus, j'ai acheté le ticket il y avait tellement de monde, j'ai même pas pu valider, là les contrôleurs aussi sont venus, ils ont pris, ils m'ont donné aussi une amende. Donc à chaque fois, c'est pour cela que je n'aime pas, ça revient encore les mêmes choses, je me sens nerveuse après.

640 DEL Oui de raconter encore, d'accord, okay (3 sec) J'ai pas d'autres questions, après je sais pas est ce qu'il y avait autre chose dont vous vouliez parler ?
E7 Non non c'est bon

645 DEL C'est ce que je disais, y'a pas de bonne ou de mauvaise réponse, nous ça nous permet de savoir comment les gens ils ressentent cette consultation, parce qu'on sait que ce n'est pas une consultation évidente. Euh de raconter une histoire pas facile, de devoir regarder le corps. Donc c'est de savoir comment on peut faire les choses pour, pas forcément améliorer, mais pour faire au mieux pour que ça se [passe

650 E7 [Parce qu'il y a d'autre, par exemple pour les femmes qui ont subi le viol ou autre comme ça, et s'ils doivent se faire consulter ou bien qui ont vu les maltraitances. Quand tu expliques à quelqu'un qui n'arrive pas à te croire, il faut que tu fais consulter et une fois là bas aussi, parce qu'il y a d'autres médecins qui prennent le gant pour te voir, y'a d'autre aussi que tu es obligée de te déshabiller intimement et que tu vois, ça ça gêne aussi un peu.
DEL Parce que vous avez dû vous déshabiller entièrement la semaine dernière ?
E7 Oui parce que j'ai dû le faire, parce que quand on est venu au moment de l'excision j'ai été obligée de le faire

655 DEL D'accord, d'accord. Okay. Oui c'est pas facile.
E7 (son téléphone sonne, répond au téléphone) C'est bon ?
DEL Oui

660 J'éteins le dictaphone. La discussion ne se poursuivra pas au delà de la fin de la partie enregistrée. L'entretien a été déjà assez long. Je la laisse avec son fils, elle me fait coucou par la fenêtre en sortant.

Retranscription entretien E7

Retranscription entretien E8

2018.10.01

durée enregistrement : 40 min 24 sec

durée de la rencontre : un peu moins d'une heure

5 Huitième entretien. Il est logé dans un foyer, il a un petit appartement, une pièce avec de quoi cuisiner et une autre comme pièce à vivre. Je suis bien accueillie, on commence par prendre le thé.

10 Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

DEL Est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'était passé pour prendre le rendez vous ?

15 E8 Oui c'est mon assistante sociale qui a pris le rendez-vous pour moi, c'est lui qui a contacté le MéDA, ils ont fixé le rendez vous et c'est ça, c'était ça.

DEL D'accord. Donc c'est l'assistant social ?

E8 Oui, c'est l'assistant social.

DEL D'accord du CADA

20 E8 Ouais c'est ça.

DEL Et c'est lui qui avait proposé aussi ? De prendre ce rendez-vous là ou c'est vous qui aviez entendu parler de MéDA ? Comment ça s'était passé ?

E8 Oui c'est moi qui avais entendu parler de MéDA, par des compatriotes congolais comme moi. Oui. Après je lui ai intéressé, lui aussi il a dit oui oui, il avait ça aussi en tête. Donc c'est pour cela qu'on a, qu'il a pris le rendez vous pour moi.

25 DEL D'accord, okay. Parce que vous aviez essayé de les contacter, vous ? Tout seul, sans l'assistant social je veux dire ?

E8 De contacter qui ?

DEL Ben MéDA, l'association

30 E8 Non, c'est l'assistant social qui a contacté l'association.

DEL Directement

E8 Oui directement

DEL Ok ça marche, donc c'est lui qui s'est occupé de prendre le rendez-vous et après

35 E8 Normalement ça se passe comme ça ici hein, une personne, je ne sais pas si une personne a déjà pris le rendez-vous comme ça, ça voilà je ne sais pas. Mais c'est un compatriote qui m'a dit que non, c'est l'assistante, c'est elle qui va t'aider à prendre le rendez-vous avec le MéDA, c'est ça.

DEL D'accord, parce que lui il avait déjà été vu en consultation ?

E8 Oui c'est ça.

40 DEL D'accord, okay. Donc c'est surtout votre compatriote qui vous a parlé de l'association, au début.

E8 Oui, oui

DEL Il vous avait dit quoi exactement ? Comment il vous avait présenté ? Qu'est ce qu'il vous avait raconté ?

45 E8 Bon il m'a dit que ce sont des médecins, puisque chez nous, dans notre pays, y'a pas vraiment de quoi, y'a pas vraiment de démocratie, on maltraite les opposants, on les tue même, on les tue même donc c'est dire. On m'a dit que ces médecins sont des spécialistes, si tu as été torturé chez toi avant de venir ici, ou si tu as subi quelque chose qui n'est pas normal, il faut aller là-bas, tu vas leur expliquer, c'est eux qu'ils vont t'aider

50 tout ça à déceler, tout ce que tu vas leur expliquer. Si tu as des cicatrices aussi tu leur montres, les cicatrices qui a (sic) été causées par les tortures.

DEL Hum hum

E8 Tu leur montres comme ça ils vont examiner et après ils vont te donner un certificat. Le juge que tu vas aller voir à la CNDA, tu vas présenter ce certificat là.

55 DEL D'accord

E8 Donc c'est ça.

DEL Donc ça c'est ce qu'il vous avait expliqué votre ami ?

E8 Hum hum

DEL D'accord, et ce qu'il vous avait expliqué, après coup, vous trouvez que c'était juste ce qu'il vous avait dit ? Par rapport à comment ça s'est passé la consultation ? Ça correspondait à ce qu'on vous avait dit avant ? Ou il y a eu des différences ?

60 E8 Non, ça correspondait, puisque lui même il était déjà là bas, passé là bas. Donc tout ce qu'il m'a dit c'est aussi ce que moi j'ai constaté là bas

DEL D'accord, donc y'a pas eu trop de surprises quand vous êtes allé là bas à l'association ?

65 E8 Non il n'y a pas eu de surprise, je savais déjà en avance ce qu'il va se passer là bas. Ouais c'est ça.

DEL D'accord, okay. Comment ça s'est passé, l'organisation, c'est à dire vraiment pour des trucs purement matériels, pour se rendre là bas à Lyon ? Comment vous vous êtes débrouillé, comment ça s'est passé ? Pour aller au rendez vous ?

70 E8 D'abord la MéDA a envoyé l'adresse, par l'intermédiaire de mon assistant social, c'est lui qui m'a donnée. Mais c'est par mon propre transport que je suis allé là bas, j'ai pris le transport aller retour

DEL D'accord.

75 E8 Oui, j'ai pris le train ici, jusqu'à Lyon et de Lyon je suis venu ici donc c'était l'aller retour.

DEL D'accord, donc l'aller retour en train. Et ça c'est vous qui vous êtes débrouillé ?

E8 Oui

DEL C'est pas l'assistante sociale ?

E8 C'est ça.

80 DEL D'accord okay. Vous vous étiez un peu préparé à la consultation ? C'est à dire, souvent il y a un délai quand même entre le moment où on prend le rendez vous et le moment où on a la date. Généralement il y a un mois, un mois et demi à peu près.

E8 Hum, oui

85 DEL Est ce que vous vous étiez préparé à, comment ça allait se passer la consultation avec le médecin, de se dire, préparer les documents, les

E8 Oui j'ai préparé les documents, puisque quand MéDA a envoyé l'adresse il a aussi indiqué tous les documents que je devais amener là bas. C'est pour ça j'ai amené toutes les ordonnances, les rendez vous, tout ça, avec les médecins, mon médecin traitant, tout ça, et j'avais amené ça, et la lettre de l'OFPPRA, la lettre de rejet. Et mon histoire. Donc tout ce que MéDA m'avait dit d'amener, j'ai apporté ça. Donc j'avais préparé tous les documents là. C'est ça.

90 DEL D'accord. Et, qu'est ce que vous ressentiez avant d'aller à la consultation en fait ? C'est à dire, je vais rencontrer le médecin, je vais lui raconter mon histoire, il va m'examiner. Avant, pendant le chemin, il y avait des choses en particulier que vous ressentiez à ce moment là.

95 E8 (.) Comme quoi ? Je n'ai pas compris (rires)

Retranscription entretien E8

100 DEL Quand on va dans un endroit par exemple pour la première fois, parfois on peut avoir des craintes ou des choses qui nous posent question. Du coup est ce que c'était le cas pour vous, est ce que vous aviez des craintes, des peurs avant de venir à la consultation ?

E8 Non je n'avais pas des peurs, non (.) C'est mon histoire que j'ai vécue, je ne sais pas comment je peux avoir peur, pour rencontrer une personne. Non, c'est ça, je n'avais pas peur d'aller là bas.

105 DEL D'accord. Ou autre chose, si ce n'était pas de la peur, un autre sentiment ou (.)

E8 Bon, sentiment d'abord, tout ce que j'ai vécu dans mon pays, j'ai même parlé avec le médecin, c'était une dame hein, on appelle toujours le médecin, alors le médecin, je lui ai bien dit tout ce que j'ai vécu dans mon pays, les tortures tout ça, souvent ça me revient en tête. Comment dire, j'ai laissé tout là bas dans mon pays, le travail, la famille, j'ai beaucoup de stress, et souvent je fais des cauchemars, oui, j'ai des insomnies, c'est ce qui m'arrive souvent. Et j'ai commencé même à faire de la tension, j'ai pas mal de médicaments pour la tension. Donc je ne suis pas à l'aise comme je suis là. Ouais c'est ça.

110 DEL D'accord. Et du coup, avec ce que votre compatriote vous a raconté de la consultation, vous attendiez des choses en particulier de la consultation, de la rencontre avec le médecin. C'est à dire, avant d'y aller, vous vous étiez imaginé ? Qu'est ce que vous vous étiez imaginé ? Est ce que vous aviez des attentes particulières ?

E8 Bon je savais que le médecin va me, me poser des questions concernant ce que j'ai vécu. Les tortures que j'ai subies, (.) et les craintes que j'ai eues, et le danger que j'ai dans mon pays. Tout ça, je savais déjà à l'avance que le médecin va me poser ce genre de questions là. Et c'est ce qui s'est passé aussi, il m'a posé ce genre de questions là.

120 DEL Hum hum, d'accord. C'était le but de la consultation, effectivement oui

E8 Hum hum, oui c'est ça (2 sec)

DEL Comment ça c'est passé quand vous êtes arrivé à l'association ? Dans les locaux ? Est ce que vous pourriez me raconter ?

125 E8 Oui quand je suis arrivé, puisque dans les papiers on a tout expliqué, hein, le schéma pour arriver là bas, quand je suis arrivé, j'ai sonné, on a ouvert la porte, je suis entré jusqu'à là bas, on m'a bien accueilli. Quand j'ai donné le papier du rendez-vous, la dame a dit, on ne savait pas que tu vas venir, j'ai dit ah non non je ne peux pas rater ce rendez-vous. Et ils m'ont dit d'attendre, parce que c'était pendant la pause déjeuner tout ça.

130 DEL De midi, ah oui

E8 Oui de midi, j'ai attendu jusqu'à l'heure du rendez-vous, c'est à 13H30 oui que le médecin m'a appelé. Et on a commencé. On m'a servi le café donc c'était bien bon.

135 DEL D'accord, donc c'est la secrétaire qui vous a accueilli en premier ?

E8 Hum hum

DEL Et vous avez attendu longtemps dans la salle d'attente ?

E8 Non je n'ai pas attendu longtemps, 30 ou 45 minutes comme ça.

DEL Ah oui parce que vous étiez un peu en avance ?

E8 Oui j'étais un peu en avance, j'avais dit, il faut mieux être en avance que en retard.

140 C'est comme toi tu es venue à l'heure.

DEL Tout juste ouais (rires)

E8 Oui c'est ça

DEL Et après c'est le médecin qui est venu après, comment ça s'est passé après ?

E8 Oui le médecin est venu après, je suis rentré dans son cabinet, et il a commencé la consultation.

145 DEL D'accord. Elle s'est présentée un peu ?

E8 Oui elle s'est présentée, elle s'est présentée, moi aussi je me suis présenté. Et puis la consultation a commencé, elle a posé des questions tout ça, concernant mon histoire, et (.) surtout sur les tortures hum, les tortures dans ma tête aussi, j'ai du tout expliquer, comment j'ai été torturé dans mon pays. Et souvent on me faisait sortir, quand il faisait très chaud, on me faisait sortir dehors avec un caleçon seulement (.) allongé, regarder le soleil, bon c'était lié au format, on me tapait par des matraques, des courroies tout ça. Et j'ai même des cicatrices, j'ai des cicatrices que j'ai montrées, tout ça, elle a vu ça.

150 DEL Okay. Donc ça vous avez pu tout lui raconter, bien lui raconter.

E8 Oui

155 DEL D'accord. Et est ce que vous vous souvenez des premiers mots du médecin ? Le tout début de la consultation, comment ça avait commencé la consultation ?

E8 Ah je ne me souviens plus.

160 DEL Oh c'est pas grave. Et est ce que le médecin vous avait demandé aussi si vous saviez pourquoi vous étiez là ?

E8 Oui oui, elle m'avait demandé, et oui je lui ai expliqué.

DEL Que c'était vraiment pour faire le certificat médical et

E8 Hum, oui

165 DEL D'accord, okay. (.) Et (.) du coup, parce que vous aviez apporté tous les papiers, ça dépend, tous les médecins de l'association ne travaillent pas de la même manière, vous, le médecin qui vous a accueilli, est ce qu'elle a d'abord lu votre récit, le rejet de l'OPFRA ou est ce qu'elle n'a pas lu les documents et elle vous a demandé de nouveau de raconter l'histoire.

E8 Non non non, elle a lu déjà, elle avait déjà lu, avant même de m'appeler, elle a déjà lu ça, puisqu'elle me posait des questions : ah ici j'ai vu ça, j'ai lu ça, j'ai lu ça ; donc ça veut dire qu'elle a déjà lu ça.

170 DEL D'accord, donc avant de venir vous chercher elle a pris le temps pour lire, d'accord

E8 Oui, c'est ça

175 DEL D'accord, et ça pour vous, qu'est ce que ça fait ? Vous auriez préféré lui raconter votre histoire sans qu'elle lise les écrits d'abord ou ?

E8 Non, ce qu'elle a fait, j'ai aimé ça, il fallait qu'elle lise d'abord mon histoire, pour qu'elle ait l'idée, après elle peut m'interroger et me poser un peu des questions, donc ce qu'elle a fait là, j'ai apprécié, j'ai apprécié vraiment.

180 DEL Cette organisation là ?

E8 Oui oui

DEL C'est vrai que du coup, parfois c'est différent, parfois les médecins ne lisent pas les papiers, ils préfèrent directement reprendre l'histoire et ce qu'il s'est passé avec, avec le patient, avec le demandeur d'asile, et, et ça dépend des gens aussi. Parfois il y en a qui préfèrent ne pas avoir trop à raconter, parce que c'est trop douloureux de raconter, et d'autres préfèrent. Donc c'est pour savoir un peu, de quelle manière procéder, okay.

185 E8 Hum, hum

DEL (.) Ici en France vous êtes suivi aussi, par un médecin, un médecin généraliste, un ?

190 E8 Oui, j'ai un médecin généraliste qui me suit, il est Chambéry.

DEL Que vous voyez souvent ?

E8 Oui je le vois souvent, quand j'ai besoin d'un rendez vous je l'appelle, comme ça après on fixe le rendez vous

DEL D'accord

195 E8 Je le vois souvent.

Retranscription entretien E8

- DEL Est ce que vous êtes suivi par un psychologue aussi ou un médecin psychiatre ?
E8 Oui oui, j'ai aussi un psychologue. Oui, toujours à Chambéry, il m'a beaucoup suivi.
- 200 DEL Pour vous, à quoi ça sert une consultation avec un médecin, pour vous ?
E8 Psychologue ou médecin
DEL Avec un médecin en général.
E8 Ça sert à quoi ?
DEL Oui, ça sert à quoi (*rites*) ? A quoi on peut servir, à quoi ça sert d'aller voir le médecin ?
- 205 E8 On est humain, on a, souvent on tombe malade, et surtout nous revenons d'un pays où il y a des guerres tout ça, on peut pas être sain comme ça, rester toujours en bonne santé, on a toujours besoin d'avoir un médecin, si on a des troubles, si on est tombé malade, il faut aller voir le médecin, c'est vraiment très important.
DEL D'accord, quand on est malade, on peut aller voir le médecin, d'accord.
- 210 E8 Oui
(*Son téléphone sonne, je lui demande s'il veut décrocher, il répond, je coupe l'enregistrement pendant ce moment là*)
DEL Du coup, donc je demandais pour vous en général ce que ça représentait une consultation avec un médecin, à quoi ça servait d'aller chez le médecin. (.) Et donc, est ce qu'il y a une différence entre une consultation avec le médecin à MéDA et une consultation avec votre médecin ici à Chambéry ?
- 215 E8 Il n'y a pas de différence, oui, que ça soit le MéDA ou chez moi, à Chambéry, tous ont besoin d'aider les patients, de m'aider vraiment, ils ont besoin de savoir ce que moi je ressens, je leur explique, comme ça il peut m'aider, à MéDA, on ne donne pas d'ordonnance ; chez le médecin on te donne une ordonnance ou si tu as des examens à faire, et il dit d'aller à l'hôpital de Chambéry là bas, oui.
DEL Donc y'a pas de différence, mais quand même à MéDA y'a pas d'ordonnance, il y a les certificats. Et votre médecin généraliste il avait fait un certificat ? Ou il fait que les ordonnances ?
- 220 E8 Que les ordonnances, hum hum
DEL Et vous lui aviez demandé s'il pouvait faire un certificat aussi, votre médecin traitant, votre médecin généraliste ?
E8 Non je ne lui ai pas demandé.
DEL hum hum
- 225 E8 Je ne lui ai pas demandé.
DEL Du coup à MéDA, est ce que vous pouvez décrire comment c'était l'ambiance de la consultation, comment vous vous êtes senti pendant la consultation avec le médecin ?
E8 Oui, je me suis senti à l'aise. On était en sécurité, je me suis senti à l'aise, j'ai vu que le médecin il avait besoin de m'aider, de prendre le temps que je lui explique, et de sortir ce que j'ai en moi. Elle a vraiment eu besoin de m'aider, j'étais en sécurité là bas.
- 230 DEL Que le médecin il peut vous aider. Comment vous pensez que le médecin peut vous aider du coup, comment il peut faire le médecin pour vous aider ?
E8 Hum c'est ça, tu parles du MéDA ?
DEL Ouais, du MéDA.
- 235 E8 Il peut m'aider puisque ce que moi je ressens, si j'explique ça à une personne qui n'est pas médecin, il ne peut pas comprendre, tu vois. Il ne va pas comprendre. Par exemple, si j'ai la psychologue, il faut que j'explique à la psychologue, il va comprendre ce que je ressens. Et ce que le médecin là m'a fait, un certificat, ça prouve, il a tout expliqué sur le certificat là, et le certificat là est légal. Tu vois, c'est vraiment une aide
- 245 forte pour moi. Quand je vais aller à la CNDA je vais donner le certificat là, ils auront confiance de ça, ils auront confiance de ça. Donc c'est ça l'aide qu'elle m'a apportée.
DEL L'aide c'est avec le certificat du coup ? Okay. Donc pendant la consultation, vous vous sentiez à l'aise ?
E8 Oui, à l'aise.
- 250 DEL D'accord. Qu'est ce que vous aviez pensé des questions que le médecin vous a posées pendant la consultation ? Souvent elle pose des questions, elle demande d'éclaircir des points, par rapport au récit, qu'elle a déjà lu, par rapport à l'entretien de l'OFPPRA, les questions que la personne de l'OFPPRA a posées. Qu'est ce que vous avez pensé des questions que le médecin vous a posées du coup ?
- 255 E8 Oui, j'ai pensé que, toujours moi j'ai pensé, elle est vraiment professionnelle, puisqu'elle est une dame. Et les questions qu'elle m'a posées, vraiment, ça m'a aidé à faire sortir ce que je ressens, hum. C'était vraiment de très bonnes questions qui m'a aidé à sortir vraiment ce que moi je ressens, hum c'est ça.
- 260 DEL Elle posait quoi comme genre de questions du coup, vous vous souvenez un peu ?
E8 Quand je dis que je fais des insomnies, pendant la nuit, elle a dit, elle m'a posé, quand tu fais des insomnies tu penses à quoi ? Tu penses à quoi ? Tu vois ce genre de questions, donc c'était une bonne, très bonne question, et je lui ai expliqué ce que je pensais quand je fais les insomnies. Et souvent c'est quand je regarde la télé comme ça, je regarde la télé mais ma pensée n'est pas là. Elle a posé même, quand ta pensée n'est pas là, tu penses à quoi ? Ce sont les genres de questions. Et c'est la première fois qu'on me posait ce genre de questions, elle m'a vraiment beaucoup aidé à sortir moi, ce qui était en moi.
- 265 DEL D'accord. Avec votre médecin généraliste, c'est le genre de questions que lui aussi pose ?
E8 Non, il ne me pose pas ce genre de questions. Il me pose des questions seulement sur la maladie que j'ai, par exemple, où j'ai mal au ventre, t'as mal au ventre et ça fait comment ? Tu fais de la diarrhée ? C'est ce genre de questions qu'il me pose. Ce médecin là m'a posé vraiment mon histoire. Pour mon médecin traitant, il ne me pose pas sur mon histoire, tout ce que j'ai subi dans mon pays, non il ne pose pas ce genre de questions ; à la MéDA, par contre elle m'a posé des questions sur ce que moi j'ai subi dans mon pays. C'est ça la différence.
- 270 DEL D'accord. De revenir sur l'histoire et ce qu'il s'est passé avant. Okay. Du coup, par rapport aux réponses que vous lui avez données, vous aviez le temps de vous exprimer ? De (.)
- 275 E8 Oui, oui j'ai eu le temps de m'exprimer, de lui expliquer tout ce qu'elle m'a posé la question quoi. J'ai eu beaucoup le temps de tout expliquer, je sens ça, je sens ça ça ça , tout ça, je lui ai bien expliqué.
DEL D'accord. Et comment est ce que vous avez, parce que quand on raconte une histoire, ça crée un effet sur quelqu'un, comment vous avez ressenti les émotions du médecin, donc de la médecine, au moment où vous lui racontiez votre histoire, comment vous avez perçu ses réactions, ses émotions, à elle du coup, au médecin ?
E8 Ce que j'ai vu, elle était un peu triste hein. Parce que quand j'ai quitté mon pays, je suis allé, j'ai d'abord demandé l'asile en Afrique du Sud là bas, je faisais service de sécurité, ici on appelle ça vigile, et là bas on travaille avec des hommes, puisque la criminalité là bas en Afrique du Sud, un jour on a arrêté un voleur moi et mon superviseur et les policiers sont venus, ils sont venus arrêter les voleurs. Et le sud africain après un temps après il est sorti. Le sud africain là il est zoulou, il venait souvent, il m'a menacé moi et mon superviseur. Il disait que le jour, vous êtes des

Retranscription entretien E8

295 étrangers ici, comment vous m'avez fait arrêter, vous allez laisser votre sang ici. Un jour j'étais off, off c'est, j'étais en pause. En fait on travaillait là bas 5 jours et on était en pause 2 jours. Et le monsieur là est venu avec ses amis, ils ont abattu mon superviseur, ils ont tiré. Donc si moi j'étais là bas, ils me tiraient. Donc quand j'ai expliqué au médecin, hum, j'ai vu vraiment comment elle s'est sentie tout ça, et elle m'a compris, elle a eu pitié de moi.

300 DEL Ça c'est ce que vous avez ressenti ?
 E8 Oui c'est ce que j'ai ressenti.
 DEL Okay, avec les gens qui viennent à MéDA, de temps en temps, le fait d'être avec le médecin, ça libère un peu la parole, et ils arrivent à raconter des choses qu'ils n'avaient pas pu dire auparavant. Que ce soit à l'assistante sociale ou à la personne de l'OFPPRA. Est ce que ça a été votre cas à vous avec le médecin en consultation quand vous êtes allé à MéDA ?

305 E8 Oui c'était le cas avec moi. Par exemple à l'OFPPRA, l'officier de l'OFPPRA ne m'a pas beaucoup posé de questions, il m'a posé les questions seulement sur ce que j'ai subi dans mon pays, ce que j'ai subi en Afrique du Sud, quand j'ai voulu en parler, elle m'a dit non non parle seulement de ton pays. Hum, même dans mon pays là elle ne m'a pas beaucoup posé de questions tout ça. Parce que quand j'ai compris que c'était 12h, il regardait toujours le temps, le temps, le monsieur de l'OFPPRA.

310 DEL D'accord.
 E8 Bien, avec le médecin là, elle m'a posé beaucoup de questions, tout ce que j'ai, par exemple, tout ce que j'ai dit à propos de ce que je viens d'expliquer. Je lui ai expliqué. Et déjà aussi des tortures, je n'ai même pas tout expliqué puisqu'elle était pressée, bon alors, saute ça, dis seulement ici comment tu as fais ci, tu as fait cela. Il sautait beaucoup de questions. Donc c'est ça la différence quand même.

315 DEL Donc vous avez pu raconter un peu plus de choses. Qu'est ce que ça vous a fait de pouvoir raconter un peu plus du coup ?
 E8 Oui ça m'a fait du bien, à me défouler. Ici je suis seul, je n'ai personne à qui parler, je suis seul. Mais j'ai trouvé une personne là, et le médecin je lui ai expliqué, ça m'a aidé, comme un dévouement, tout ce qui était en moi.

320 DEL Okay. () Et comment vous expliquez que vous avez pu raconter ces choses là au médecin et que vous n'avez pas pu le dire avant ? Que ce soit à l'OFPPRA ou, ça a été quoi la différence ? Pourquoi est ce que vous avez pu les raconter à la consultation avec le médecin, et pourquoi pas avant ?
 E8 Puisqu'elle m'a posé tout ce genre de questions. Elle m'a posé beaucoup de questions. Mais à l'OFPPRA on ne m'avait pas posé beaucoup de questions, donc ça c'est une différence. C'est ça.
 DEL D'avoir demandé ?
 E8 Oui, demandé, oui.
 DEL Okay, d'accord. Qu'est ce que vous avez pensé de la durée de la consultation, sur le temps de la rencontre avec le médecin ? (.)

325 E8 Le temps était normal ça n'a pas pris beaucoup de temps, c'était normal.
 DEL Est ce que c'était trop long, est ce que c'était trop court ?
 E8 Non c'était pas trop long, c'était pas aussi trop court, c'était normal pour moi.
 DEL Okay. Parfois les médecins prennent des photographies pendant la consultation, est ce que la médecin qui vous a examiné, est ce qu'elle a pris des photographies ?

330 E8 Non, elle a pas pris de photographie.

DEL Non, okay, ça dépend des médecins. Okay Et est ce que vous avez parlé du contexte politique ou religieux de votre pays avec le médecin, est ce que vous avez abordé ce sujet là ?
 E8 Hum, non je n'ai pas abordé ce sujet là.

345 DEL Pas abordé le contexte politique
 E8 Non.
 DEL D'accord, okay. Comment ça s'est passé la communication avec le médecin, est ce que c'était facile de parler, est ce qu'il y a eu des difficultés ?
 E8 Hum, c'était facile de parler. Souvent moi, souvent j'oublie aussi les choses, hein.

350 Hum. Par rapport à tout ce que j'ai subi dans mon pays, si tu me dis ton nom maintenant je peux oublier.
 DEL Ouais
 E8 Oui (rires) donc c'est ça. Avec elle, quand j'oublie quelque chose, elle me repose un peu, elle m'explique, et je dis ah c'était comme ça, c'était comme ça. Donc l'entretien vraiment, c'était bien, ça s'est bien passé.

355 DEL Y'avait pas des choses qui étaient difficiles à faire comprendre au médecin ?
 E8 Non, non.
 DEL Okay. Donc là c'était il y a deux semaines maintenant ?
 E8 C'était le 13 septembre

360 DEL Oui à peu près deux semaines, oui deux semaines à peu près. Qu'est ce que vous en gardez comme souvenir de cette consultation ? Qu'est ce que ça représente pour vous cette consultation ?
 E8 Oui, cette consultation, j'ai un bon souvenir, parce que ça m'a aidé à me défouler un peu, à expliquer ce que je ressens. Donc c'est la première fois que j'explique comme ça. C'est aussi un soulagement, hein ce n'est pas vraiment total, ça sera total quand j'aurai les papiers (rires). Là vraiment ça sera un soulagement total. Mais ça m'a vraiment aidé à me défouler, ouais c'est ça.

365 DEL D'accord. Et est ce que vous avez des regrets ? Des choses que vous auriez voulu que ça se passe pendant la consultation et au final ça ne s'est pas passé ?
 E8 Non pas de regret.
 DEL Okay. Globalement ça s'est passé comme vous vous y attendiez en fait ?
 E8 Oui oui, ça s'est passé comme j'attendais.

370 DEL D'accord. Le médecin il revient sur le récit, sur l'histoire. Et après c'est le moment d'examiner les cicatrices, comment ça s'est passé pour vous l'examen du corps ?
 J'imagine qu'elle a regardé les cicatrices s'il y en a ?
 E8 Oui elle a regardé les cicatrices, j'ai enlevé les habits mais pas le pantalon, que le haut, parce qu'il n'y a pas de cicatrice en bas, seulement ici et quelques aussi ici (*en montrant son torse et ses bras*) Je me suis allongé sur un lit, elle a commencé à prendre les cicatrices à l'aide d'un mètre, et les centimètres tout ça. Et après elle a pris la tension et je suis monté sur la balance, pesé. Mais j'ai commencé, je pèse beaucoup moi, quand j'étais en Afrique je pesais 75 mais ici, c'est 100 kilos.

375 DEL Oui un peu plus
 E8 C'est beaucoup, c'est beaucoup
 DEL D'accord

380 E8 C'est aussi ça qui me stresse beaucoup
 DEL Par rapport au poids ?
 E8 Oui, hum, c'est pas bon.
 DEL Oui, oui, c'est depuis que vous êtes ici ?
 E8 Hum

Retranscription entretien E8

- 390 DEL Et qu'est ce que vous avez pensé de ce moment là, du fait de regarder les cicatrices, d'examiner la peau, de mesurer ?
E8 De penser comme quoi ?
DEL Qu'est ce que ça représente pour vous en fait ? Comment ça s'est (.) C'est quelque chose qu'on avait déjà fait ?
- 395 E8 Non c'est la première fois.
DEL On avait déjà regardé ?
E8 Non c'est la première fois, c'est la première fois qu'on m'examine comme ça.
DEL Ouais ?
E8 Ouais, depuis que je suis né.
- 400 DEL Le médecin généraliste n'avait pas regardé les cicatrices avant ?
E8 Non, il ne regarde pas les cicatrices, mais le médecin à MéDA, elle a regardé les cicatrices, bon tout ce que j'ai comme cicatrice, elle a regardé. Donc, c'est la première fois.
DEL Elle demandait d'expliquer j'imagine aussi à chaque fois ?
405 E8 Oui elle m'a dit d'expliquer, comment tu t'es blessé comme ça, qu'est ce qui a fait qu'ici c'est comme ça ? J'ai tout expliqué, comment on a tapé avec la matraque, ici c'est comme ça. Je lui ai tout expliqué.
DEL Hum hum, d'accord. Et puis après elle notait.
E8 Oui.
- 410 DEL D'accord. Hum, le médecin a fait son certificat. Est ce qu'à la fin de la consultation, souvent les médecins prennent des notes, est ce que la médecin à MéDA à la fin elle vous a lu un peu ses notes ou est ce qu'elle vous a dit ce qu'elle mettrait dans son certificat ?
E8 Euh non elle n'a pas lu ses notes là, elle m'a dit qu'elle va écrire le certificat.
DEL D'accord, donc là le certificat vous l'avez lu ?
415 E8 Oui, je l'ai lu
DEL Et du coup, qu'est ce que vous en avez pensé ?
E8 Bon j'ai vu, tout ce qu'elle a écrit, c'est ce que moi j'ai expliqué. C'est ce que elle aussi elle a constaté, donc c'est ça.
DEL Pour vous ça correspondait ?
420 E8 Bon ça correspondait
DEL D'accord
E8 Ça correspondait
DEL Okay. Qu'est ce que vous avez pensé de ce certificat en fait ?
E8 J'ai pensé ce certificat est bien, selon moi, une preuve que je peux donner à la CNDA, parce que à la CNDA quand j'ai pas le certificat, ils m'ont torturé, je suis blessé comme ça, ils vont pas me croire, puisque à la CNDA, à l'OFPPRA ah non non, je ne sais pas comment ils fonctionnent. Hum. Tout ce que tu vas dire, moi j'ai parlé à des compatriotes, il trouvera toujours quelque chose pour ne pas te donner les papiers, comme ça. Après le certificat à la CNDA, c'est comme une preuve que tout ce que j'ai dit, 430 quoi, les tortures que j'ai subies, ça va attester le certificat. Hum
DEL C'est une preuve, le certificat c'est une preuve pour la CNDA ?
E8 Hum ouais
DEL Okay. A quoi vous pensez qu'il sert ce certificat, pas que pour la CNDA, est ce qu'il peut servir à autre chose aussi ?
435 E8 A autre chose comme quoi ?
DEL Ah je ne sais pas, c'est une question que je pose.
E8 (rires)
- DEL Quelle valeur vous donnez vous à ce certificat médical, qu'est ce que vous en pensez de ce certificat ? Quelle valeur vous lui accordez ?
440 E8 Je donne à ce certificat une valeur (rires), une grande valeur, je ne sais pas comment dire (rires). À part la CNDA, ça peut aussi m'aider un jour hein, ben je ne sais pas, hum.
DEL Je ne sais pas
E8 Ça peut aussi m'aider un jour.
445 DEL J'ai pas la réponse non plus, je pose la question, c'est tout
E8 Oui c'est ça, ça peut m'aider aussi un jour, je ne sais pas dans quoi, je ne sais pas dans quoi ça peut m'aider. Mais c'est bien, ça peut m'aider un jour, à part la CNDA.
DEL Okay. Et après, est ce que vous avez rediscuté de comment ça s'est passé la consultation avec d'autres personnes ?
450 E8 Non
DEL Par exemple avec des compatriotes, par exemple pour aussi lui parler de MéDA ou avec l'assistante sociale ?
E8 J'ai parlé seulement avec l'assistante sociale, hum. Je lui ai expliqué comment ça s'est passé, avec les compatriotes, non je n'ai pas encore eu le temps de leur expliquer.
455 DEL D'accord
E8 Puisque moi je n'aime pas vraiment parler avec les gens.
DEL Ouais
E8 Oui (rires) je suis, moi j'étais auparavant timide, je ne parlais pas beaucoup, mais avec le temps je me suis forcé de parler et je n'ai pas d'ami, je n'ai pas vraiment des amis ici. Hum, je suis seul, j'ai seulement l'assistante sociale, et il y a des mamans, bon chez nous on appelle les mamans, des mamans du Secours Catholique ici. Souvent je vais par là bas chaque vendredi, les mamans là bas, elles m'aident aussi beaucoup, c'est ça.
460 DEL Pour vous soutenir ?
E8 Pour me soutenir, ouais.
465 DEL Okay
E8 Donc j'ai parlé seulement avec l'assistante sociale de ce qu'il s'est passé au MéDA.
DEL Okay. J'ai pas plus de questions en fait, après, est ce qu'il y a des choses que vous avez envie de dire ? Sans les questions là comme ça, est ce qu'il y a des choses qui vous paraissent importantes, en plus ?
470 E8 Non. Le fait que toi tu viennes ici, tu as quitté Grenoble, pour venir ici, ça prouve que tu as aussi l'envie de m'aider. Bon pas l'envie de m'aider pour avoir les papiers, tu as le souci de moi, de savoir comment je me porte, hum, j'ai vraiment aimé comment j'ai reçu ta visite. Ça me va droit au cœur, je suis vraiment reconnaissant de ça.
DEL Pas de souci, je vous remercie aussi d'accepter que l'on se revoit parce que je sais, ou j'imagine en tout cas que ce n'est pas évident de (.)
475 E8 Hum hum
DEL Et, est ce que vous auriez des conseils par exemple pour les médecins, dire est ce qu'on peut leur donner des conseils sur comment ça se passe la consultation. Vous avez été vu par le médecin, vous avez le certificat, mais il y a encore d'autres personnes qui vont être, qui sont vues régulièrement tous les jours à l'association, est ce qu'on peut donner des conseils au médecin par rapport à la manière de faire, comment on peut faire les consultations différemment, pour améliorer ?
480 E8 D'abord, le médecin ici il travaille mieux qu'en Afrique. En Afrique, ça se passe, bon je parle de mon pays hein le Congo, ça ne se passe pas comme ça, le médecin n'a pas le souci du patient. Lui il a besoin de son argent. Mais ici vraiment ça se passe bien, vous accueillez bien, les médecins accueillent bien les patients tout ça. Ils doivent toujours

Retranscription entretien E8

améliorer hein. Par exemple pour l'accueil c'est bien, il faut aussi améliorer, faut poser beaucoup de questions aux patients, parce qu'une personne peut oublier, mais quand tu lui poses la question, il dit ah oui j'avais oublié.

490 DEL Hum hum
E8 Et il va t'expliquer. Mais si le médecin ne pose pas beaucoup de questions, le patient peut aussi oublier. Quand il arrive à la maison, ah il fallait que j'explique ceci cela. Donc c'est important de poser beaucoup de questions par rapport à ce que le patient te dit ou le malade qui dit ce qu'il a, son histoire tout ça, il faut lui poser beaucoup de questions, pour l'aider à faire sortir.

495 DEL Hum, hum. On dit de tirer les vers du nez un peu c'est ça (rires)
E8 Oui (rires), oui, c'est ça.
DEL De penser à poser des questions.
E8 Poser les questions, beaucoup de questions.

500 DEL Donc ça c'est ce qui vous paraît important ?
E8 Oui c'est ce qui me paraît important.
DEL De bien prendre le temps de poser les questions. Okay. Il y aurait autre chose ?
E8 Euh non (.) (rires)
DEL Je sais pas moi. C'est ce que je disais, y'a pas de bonne ou de mauvaise réponse, j'attends pas, c'est seulement ce que vous vous pensez en fait.

505 E8 Oui, hum hum. Ça va, j'ai aimé, j'ai aimé, comment on s'est entretenu avec vous.
DEL Okay. On arrête là ça va ?
E8 Oui. Merci vraiment.

510 Je coupe le dictaphone.

515 On continue à discuter, il me montre des photos sur son téléphone. De son travail avant, il travaillait dans les télé communications, me montre des photos de son équipe de travail, il insiste sur son poids, qu'il a pris du poids depuis.

Notes de l'entretien E9

3 octobre 2018

Durée de la rencontre : 1 heure et demie

- 5 Rencontre dans une salle de travail de la bibliothèque Rockefeller, il est hébergé sur Lyon, et situait très bien Grange Blanche. Quand je lui propose d'enregistrer l'entretien, il refuse. Je lui explique les avantages que ça m'apporte, de pouvoir me concentrer d'avantage sur l'entretien sans avoir à prendre de notes en même temps. Au final c'est la première fois que j'obtiens un refus pour l'enregistrement, ça conforte ma méthodologie de recherche, d'accepter ce refus. Que l'enregistrement est une proposition, et non pas quelque chose que j'impose. Mais je n'arriverai pas à connaître les motivations de son refus.
- 10 Ça donne une temporalité différente à l'entretien, avec un temps de rencontre plus long que pour les autres entretiens, des temps de silence plus marqués, parce qu'il me laissait noter « tranquillement » interrompant parfois ses réponses, et en même temps ça me permettait d'avoir aussi plus de temps, ce temps de prendre des notes, pour préparer les relances.
- 15 Q1/ Pourriez vous me raconter comment ça s'est passé pour prendre le rendez vous à MéDA ?
« Ça m'a pris du temps pour prendre le rendez vous, au moins un mois et demi d'attente avant d'avoir la date du rendez vous. »
- 20 Parce qu'il y a beaucoup de monde et aussi parce que le MéDA a déménagé.
Première tentative de prise de rendez vous par internet par l'assistante sociale de Forum Réfugié qui s'est soldé par un échec.
Donc « je suis allé là bas »
« Y'a plusieurs gens qui sollicitent, il faut attendre au moins un mois et demi pour prendre le rendez vous. »
- 25 « J'ai été appelé un mois après pour me rendre là bas le lendemain pour prendre le rendez vous, qu'on m'a donné pour la semaine suivante. »
« C'était compliqué »
- 30 Q2 /
Une fois le rejet, a entendu des compatriotes qui lui ont conseillé d'y aller pour « passer l'entretien ». « Comment tu te sens, ce qu'il s'est passé en Afrique »
« Le médecin va faire la consultation et écrire à la CNDA selon ce qu'il a trouvé. »
- 35 Q3/ Préparation à la consultation
« La dame (en évoquant l'accueillant de MéDA) elle m'a dit, il faut organiser les papiers. »
J'étais préparé, selon mon histoire et les éléments que j'ai passés là-bas.
- 40 Q3' /
Je suis tombé malade, j'oublie vite les choses. Je perds les choses facilement. J'ai essayé de me souvenir
Selon les explications des gens : le médecin va faire l'analyse selon ton histoire aussi.
« Les ordonnances des médicaments que je prends ça sert à démontrer que je souffre de cette maladie »
- 45 Q5 /
Ça s'est très bien passé, il était déjà venu. Il est venu vers 10 heures.
Le médecin lui a dit que son histoire est trop longue. Lui demande de résumer.
« J'ai lu ton histoire, ton recours, pas tout mais j'ai lu l'essentiel » (rapporte les propos du médecin)
- 50 Premiers mots du médecin : « Comment tu te sens ? »
Stressé, traumatisé, malade. Rapporte un épisode de paralysie faciale, le premier jour de son anniversaire.

Notes de l'entretien E9

Puis le médecin lui demande d'expliquer l'histoire.

- 55 Vous a t on demandé si vous saviez pourquoi vous étiez là ?
« Elle a expliqué sa fonction, je suis médecin, la consultation pour le recours à la CNDA. »
- Q7/ Comment vous sentiez vous pendant la consultation ?
« À l'aise »
« Elle m'expliquait phrase par phrase. »
- 60 Il lui a montré ses papiers, il a expliqué l'épisode de la paralysie faciale (PF).
Cite le médecin une fois qu'elle a lu le courrier médical en rapport avec sa PF : « Ce que je vois du certificat, tu étais vraiment malade et tu en avais besoin. »
Il se sentait « à la maison ». Presque 30 minutes plus tard, non 20 minutes.
- 65 « A chaque document montré (résultats d'exams) il écrivait sur le papier. »
Ambiance « normale »
- Q6 /
Ça m'a beaucoup aidé d'aller chez un médecin « pour vérifier mon état de santé »
Exemple du mal de tête qui peut passer tout seul, si tu vas chez le médecin faire la consultation, il va te dire il faut prendre ça comme médicament.
« Je me dis que c'est une maladie que ça va apparaître »
Raconte sa deuxième convocation à l'OFPRA, avec un malaise la semaine précédente et dans les suites, il décrit un épisode d'amblyopie bilatérale qui dure 15 minutes.
- 75 Suite à l'épisode de la PF, il a fait la consultation avec le médecin et il lui a fallu « une année pour rétablir »
- Q6' /
Comparaison entre le médecin des yeux (*ophthalmologue*) qui a « beaucoup de matériel pour faire des analyses »
Alors qu'aux urgences : « on peut te toucher »
- ? Comment faire sans matériel ?
« Y'a des choses que tu sais directement »
- 85 Rapproche sa propre activité de technicien avec l'activité du médecin : « je suis technicien, fait le parallèle »
« Cette cicatrice, cette déformation, ça montre ça »
« Sans les études, il ne peut pas expliquer correctement ce qu'il est en train de dire »
? Donc c'est les études qui permettent de faire ce travail là ?
- 90 « L'étude et l'expérience »
« Oui il avait l'expérience »
? Comment vous savez qu'il avait l'expérience ?
« Il m'a demandé de fermer les yeux et de fermer les dents. »
Il lui a demandé de faire les mêmes tests cliniques que le spécialiste pour le test de la paralysie faciale.
- 95 « Il m'a regardé, il reste une petite déformation, comme ce que me dit le spécialiste. »
- Prend pour deuxième exemple une de ses cicatrices, la cicatrice de l'épaule « ça montre que le couteau est passé par ici. »
- 100 En parlant de la cicatrice qu'il a à l'arcade sourcilière « La cicatrice ça montre ça, ça ça et ça »
- Q9 /
Il me laisse le temps de parler et après lui il va parler
Il écoute d'abord ce que moi je dis et après il écrit, il pose des questions.

<p>105 Q10 / (Se crispe) « Ce que j'ai jamais expliqué : c'est seulement les cicatrices j'ai pas eu le temps d'expliquer les cicatrices à l'OFPRPA. »</p> <p>110 « J'ai répondu ce qu'elle m'a demandé, c'est ce que j'ai répondu » Cicatrices pas évoquées à l'OFPRPA.</p> <p>? Pourquoi n'ont-elles pas été évoquées à l'OFPRPA ? « Beaucoup de questions là bas. M'a demandé beaucoup de choses mais n'ont pas posé la question des cicatrices à l'OFPRPA »</p> <p>115 Me rapporte une erreur dans la rédaction du certificat qu'il a récupéré. Erreur sur sa date d'arrivée au Brésil. « Je n'ai pas compris » « L'erreur est humaine » « elle peut oublier facilement la date, elle a pu inverser avec la date d'une autre personne »</p> <p>120 « J'étais vraiment ... (.) On a fait un bel entretien avec lui (le médecin). J'ai reçu la lettre et je l'ai envoyée directement (à la CNDA). Et après je me suis concentré et j'ai lu, j'ai lu, il a fait une erreur. Le document était déjà parti. Il (le médecin) peut oublier la date. » Il me montre l' « erreur » sur le certificat médical.</p> <p>125 « La conclusion j'ai vu que c'était correct »</p> <p>Q12/ Normal. « Y'a eu le temps de m'écouter et m'expliquer. Le temps c'est normal, c'est exact. »</p> <p>130 Q14/ Pas de photographie</p> <p>Q13/ « C'est assez on va dire »</p> <p>135 Au moment de l'entretien, je lui ai montré des photos « Tu as maigri par rapport à tes photos, tu as vraiment maigri, tu as perdu du poids. Tu as perdu 10 kilos » « Pour regarder la peau, elle avait l'expérience »</p> <p>140 Non pas d'examen des cicatrices avant. « Oui c'est la première fois qu'on regardait les cicatrices » L'ophtalmologue a regardé les cicatrices mais n'a pas expliqué. Alors que le médecin du MéDA « elle a expliqué »</p> <p>Q15/ Avez vous parlé du contexte politique ou religieux de votre pays ? 145 « Oui elle m'a demandé. Ça fait partie de l'histoire, j'étais leader politique donc oui. »</p> <p>Q11/ « Ce que j'ai remarqué et elle m'a dit » - Elle était étonnée par l'histoire, avec beaucoup d'éléments. Étonnée par ce que j'ai vécu aussi.</p> <p>150 « Tabassé en prison, maltraité, y'a pas de conditions là bas en prison, y'a pas de moyen de dormir convenablement, y'a pas de position fixe, tu dors debout » - De laisser ma famille là bas, je suis tombé malade après deux mois ici, ça lui étonnait aussi, « avec le stress » ; c'est par rapport au stress aussi</p> <p>155</p>	<p>« Quand je marche, je marche avec tous les documents (en me montrant sa sacoche qu'il contient tous ses papiers, tout son dossier), si je perds, je perds tout »</p> <p>Q16/ Y'a pas eu de difficulté, y'a pas vraiment de difficulté. Elle parlait lentement par rapport à l'OFPRPA où ça parlait vite. Interprète à l'OFPRPA en lingala. Entretien à MéDA : parlait lentement, expliquait les choses, pas d'interprète à MéDA. « Je peux faire l'entretien sans interprète à MéDA »</p> <p>160</p> <p>165 Pour la CNDA, il ira avec interprète. À MéDA, il a rencontré quelqu'un qui lui a expliqué comment ça se passe la CNDA : « je suis allé là bas à la CNDA pour voir, c'est très difficile, y'a des juges avec des juges »</p> <p>170 « Y'a quelque chose qui m'étonne selon la loi de Genève » On m'a accordé le statut de réfugié au Brésil, ça m'étonne qu'on m'a refusé, je pensais que c'était international. L'OFPRPA a contesté la carte, ils pourraient vérifier, y'a les codes sur la carte, ils pourraient entrer en contact avec le Brésil pour vérifier.</p> <p>175 Q17/ « J'avais confiance avec l'interview, avec l'ambiance. Je pensais que la suite c'était aussi correct. J'ai vu qu'il y avait une erreur sur la date. Je m'inquiète beaucoup, la CNDA c'est vraiment strict avec la date, avec les dates il faut être précis. Je m'inquiète vraiment beaucoup. » Il est inquiet par rapport aux conséquences. « Je m'inquiète beaucoup » (répété plusieurs fois)</p> <p>180 « cette date »</p> <p>Q18/ Quels souvenirs gardez vous de cette consultation ? « Les mauvais ou les bons ? » (rires)</p> <p>185 - Les mauvais : revient sur la date erronée « Je ne pense même pas que ça peut arriver. On a fait une interview normale, la dame était claire avec moi. Elle était aussi inquiète. » - les bons : elle m'a donné une carte pour une association, partager, faire connaissance avec des jeunes.</p> <p>« Elle a le cœur d'une mère » Elle est restée au moins 30 secondes en train de me regarder avec des yeux de souci. Du souci pour moi.</p> <p>190 « J'ai remarqué ton histoire là bas au Brésil, tu travaillais, tu étais stable. Elle a eu le souci de voir un homme en train de souffrir, de s'inquiéter pour l'avenir. Elle m'encourageait. Il faut se battre »</p> <p>195 Q20/ D'autres remarques ? Non seulement la date Pour la conclusion, elle a quand même l'expérience. Exprime son inquiétude. Si je dois rentrer, je dois rentrer où ? (Dans mon pays d'origine, au Brésil ?)</p> <p>200 « C'est ce que je pense » (en évoquant la conclusion) Rentrer où ? « Ce qu'elle a noté c'est vraiment ce que ça me trouve dans la tête. Ce qu'elle a écrit, elle a la même pensée que moi. »</p> <p>Q20/ Qu'est ce que ça représente ? « Ça représente quelque chose pour moi, c'est un souvenir que je fais un entretien avec une dame ; qui avait du souci, un cœur de mère »</p> <p>205 Elle a essayé d'expliquer tout ce qui est arrivé. Comme un souvenir que j'ai. Que je peux expliquer à mes enfants. Ce qu'elle a dit c'est vraiment ce que j'ai vécu. Il faut étudier pour comprendre les choses.</p>
--	--

Notes de l'entretien E9

- Y'a pas les machines mais tu peux expliquer facilement, tu peux démontrer.
Quand tu as l'expérience, tu peux expliquer quelque chose.
- 210 Expliquer à ses propres enfants.
- Q19/ Suggestions pour les médecins de l'association ?
Quand tu es plus âgé, tu perds aussi des choses. Mais quand tu es deux, tu peux te rappeler des choses.
- 215 Proposition d'avoir deux médecins pour assurer la consultation.
« Un plus âgé, un moins âgé »
« Tu peux perdre une phrase mais l'autre il va te rappeler. Mais quand tu es seul, organiser quatre dossiers seul dans la journée. Tu dois faire 2 ou 3 erreurs.»
- 220 « Ce que tu as parlé, je dois aussi faire ma conclusion à moi. Et la conclusion elle m'a pas dit. Je dois faire ma conclusion.»
« C'était long l'entretien, de refaire l'histoire de l'Afrique.»
- 225 Q21/ Je voulais en parler à Forum Réfugiés mais difficile d'entrer en contact
- À la fin :
« C'était bien »
« Il faut essayer de faire un binôme » en parlant des médecins qui font les consultations.
- 230 « Parce que la CNDA est vraiment strict. Si y'a une erreur ... »

Retranscription entretien E10

2018.10.15

durée enregistrement : 46 min 36 sec

durée de la rencontre : un peu moins d'une heure

5

Dixième entretien.

Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

10

DEL Ce qui m'intéresse c'est vraiment ce que vous vous avez pensé de cette consultation là. Et si au bout d'un moment vous en avez marre, pas de souci, vous me le dites et puis voilà, y'a pas de contrainte.

E10 Non, ça ne me dérange pas.

15

DEL Alors (.) Est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'est passé pour prendre le rendez à l'association ?

E10 Euh, à l'association ? Quand on m'a, parce que déjà je voulais aller là bas, depuis avant que je parte à l'OFPPRA.

DEL D'accord

20

E10 Mais comme je me suis dit avec mon médecin, Dr *** elle m'a, elle m'a fait un certificat médical qu'elle a signé, c'est avec ça que je suis allé à l'OFPPRA

DEL D'accord

25

E10 Mais après quand l'OFPPRA m'a rejeté, par exemple ils ont dit que le certificat médical que j'ai présenté c'est dénié

DEL Que c'était ?

E10 Dénié, que c'était dénié

DEL Dénié ? Ah oui d'accord okay

E10 Que c'est à dire, c'était pas les bonnes personnes qui l'ont fait. Par exemple après ils m'ont dit, que je devais prendre rendez vous à Lyon.

30

DEL D'accord

E10 C'est à Lyon là bas que je peux faire un certificat médical, euh, que je pourrai envoyer après parce que je suis déjà passé à l'OFPPRA, je vais envoyer après à la CNDA, eux, si je vais envoyer ça, ils ne peuvent pas refuser, parce que eux à MéDA ils vont tout voir. Après je me suis vu avec mon assistante sociale, mon assistante sociale s'appelle L***, elle m'a expliqué après elle m'a. Déjà quand ils m'ont envoyé ma réponse, je lui avais dit même à mon avocat, après mon avocat que j'ai pris pour la CNDA, je lui ai expliqué après, elle même elle m'a dit de trouver un rendez vous pour aller

DEL Pour aller à Lyon

40

E10 Après mon assistante sociale me l'a donné, après elle m'a envoyé presque un mois après le rendez vous. Et après je suis allé.

DEL Et tout à l'heure vous disiez vous aviez déjà eu l'idée avant même d'aller à l'OFPPRA ? Parce que ? (.) Comment vous aviez eu l'idée ?

E10 Parce que j'ai, j'ai, je sais déjà, moi j'ai subi des tortures, je voulais aller là-bas pour le faire, pour le montrer aux gens de l'OFPPRA, exactement ce qui m'est arrivé. Mais je suis allé voir mon médecin, elle aussi elle a fait pour moi, je croyais que c'était tout pareil, parce que c'est aussi un médecin généraliste qui m'a fait (.)

45

DEL Qui a fait le certificat

E10 Je l'ai même présenté là bas quand je suis [allé

DEL [À l'association ?

50 E10 Exactement, je l'ai présenté après. Même la dame elle m'a dit que ouais ça c'est pas valable, que c'est seulement ici

DEL D'accord, okay. Et donc, pour vous ce qui était, pourquoi c'était important d'avoir le certificat médical ?

55 E10 Oui c'était important pour moi, d'avoir ça. Parce que avec ça, je peux réellement leur prouver, que réellement j'ai eu, j'ai eu, j'ai eu des cicatrices sur mon corps, de torture.

DEL Ça c'est le médecin, d'accord okay

E10 Oui

60 DEL L'association à Lyon, vous en aviez entendu parler comment ?

DEL L'association ?

E10 Oui, qui vous en avait parlé, comment vous étiez au courant que ça existait ?

65 E10 De Lyon, Parce que moi actuellement, parce qu'avant moi je parlais souvent dans des associations, ADA (NB: association Accueil Demandeurs d'Asile, association grenobloise) par exemple ici, je pars ici, mais depuis que j'ai eu mon assistante sociale, comme c'est elle maintenant qui s'occupe de mes papiers souvent, euh moi c'est depuis l'ADA que j'ai entendu ça.

DEL D'accord

E10 Parce que à Lyon, je ne savais pas même le mot, j'avais seulement entendu dire qu'il faut aller à l'hôpital de Lyon. On disait que c'est à l'hôpital de Lyon qu'on fait pour les demandeurs d'asile.

70 DEL D'accord

E10 C'est tout récemment ici que je sais que c'est la MéDA

DEL Oui, en fait ça a déménagé, effectivement, avant c'était à l'hôpital et depuis deux trois ans ça c'est séparé de l'hôpital et c'est l'association MéDA

75 E10 C'est pour cela oui.

DEL Oui oui. D'accord okay. Donc c'est à l'association, à l'ADA, qu'on vous avait parlé de ça en fait ?

E10 Oui, j'ai su, il faut aller à Lyon, c'est là-bas qu'on doit faire le certificat médical pour les demandeurs d'asile.

80 DEL D'accord. Et comment est ce qu'on vous avait parlé de l'association en fait, avant d'y aller ? Qu'est ce qu'on vous avait raconté, est ce qu'on vous avait dit comment ça allait se passer la consultation à peu près ?

E10 Moi en fait, la consultation, on me l'a pas expliquée comment on fait, on me l'a pas du tout expliquée.

85 DEL D'accord. On vous avez dit quoi en gros ?

E10 Voilà, j'ai, on m'a pas expliqué, par contre j'avais vu ici un Soudanais, un soudanais qui était là bas, je ne savais même pas le lieu, je lui ai demandé si ce n'était pas tellement loin de la gare de Lyon. Il m'a dit non c'est pas tellement loin, après il m'a expliqué, oui c'est pas tellement loin. Mais il me dit que quand il est allé là bas, il est parti avec un monsieur qui l'a envoyé en voiture, mais seulement c'était pas loin de la gare. Après je me suis vu avec mon assistante sociale, je lui ai demandé comme moi je n'ai pas internet, elle a vérifié pour moi.

90 DEL D'accord

E10 Voilà comme ça, elle a vérifié. Elle m'a dit de descendre à la gare Part Dieu de sortir du côté là où se trouvent les bus, de prendre le C6. Je descends à l'arrêt Valmy, direction Ecully le Pérollier, je suis allé là bas et j'avais déjà l'adresse avec moi, 3 place du Marché

95 DEL Oui, vous vous en souvenez encore vachement bien je trouve

Retranscription entretien E10

- 100 E10 Oui, après, je suis venu là bas, où est ce que se trouve le 3 ? - C'est sûrement devant là. J'ai vu la Poste après, après j'ai vu le lieu.
DEL D'accord, donc ça elle vous avait bien tout expliqué ?
E10 Ouais, franchement, quand je suis allé là bas, ça n'a pas été compliqué pour connaître le lieu. Ouais.
DEL Pour trouver ? D'accord, okay. Donc on vous avait surtout dit que l'association existait mais pas trop comment ça se passait la consultation ?
- 105 E10 Non, on ne m'a pas du tout expliqué comment, comment ça se passait. Mais comme moi je savais que déjà j'ai quelque chose, je sais que quand je pars là bas, tout ce qu'ils vont me demander, que je connaisse, je vais leur répondre.
DEL D'accord
- 110 E10 Mais pour moi c'était très important d'aller là bas.
DEL Qu'est ce qui était important en fait ? C'était de (.) ?
E10 Parce que déjà dans ma demande de papiers, il y a l'agent de l'OPFRA qui a parlé de mon certificat médical, il a dit « ça c'était dénié », si j'avais le papier je vous l'aurais montré, mais seulement je l'ai laissé à la maison. Et l'agent de l'OPFRA a dit que le certificat médical que j'ai présenté n'est pas, n'est pas valable en fait.
DEL D'accord, lui il ne l'a pas accepté.
E10 Ils ne l'ont pas accepté et pourtant il aurait bien dû accepter, parce que déjà, j'ai fait ça bien, j'ai envoyé encore, j'ai envoyé à la CNDA. J'ai envoyé.
DEL Ah oui, d'accord, vous avez envoyé les deux à la CNDA ?
- 120 E10 Oui, j'ai envoyé à mon avocat
DEL Le premier et celui du MéDA aussi ?
E10 Oui
DEL Okay. (.) Et du coup avant d'aller à la consultation, est ce que vous aviez des attentes particulières ? De la rencontre avec le médecin. C'est à dire est ce que vous attendiez des choses en particulier de cette consultation là ?
- 125 E10 Oui moi, quand je suis allé là bas, j'attendais que comme, que l'on me reçoit bien, que l'on essaye de voir ce qui m'est arrivé exactement, c'est avec ça qu'on a fait là bas quand même, on a tout vérifié, tout ce qui me dit. J'ai même le courrier avec moi ici, le courrier
DEL Que le médecin vous a renvoyé après ?
E10 Voilà.
DEL D'accord
E10 Après elle a tout regardé, elle a tout écrit, j'ai expliqué. Ce qui m'est arrivé là elle a écrit.
- 135 DEL D'accord (.) Vous disiez : « qu'on vous accueille bien » ? C'est-à-dire ? Ça veut dire quoi bien accueillir ?
E10 C'est-à-dire qu'on m'accueille bien, c'est-à-dire quand je viens, on me, on me consulte, c'est à dire on me fait la consultation, ce qui est sur moi, on écrit ça.
DEL D'accord
- 140 E10 Voilà. Et pour qu'il puisse écrire exactement ce que j'ai expliqué.
DEL D'accord, que ça soit bien retranscrit, d'accord. Okay. (.) Et pour vous, avant d'aller à la consultation, est ce que vous ressentiez des émotions en particulier ? Avant de, le temps de se rendre sur le trajet, avant de rencontrer le médecin, est ce que vous aviez, je ne sais pas moi, des peurs, des angoisses, ou au contraire, être pressé de voir le médecin ? Est ce que vous aviez des émotions en particulier ?
- 145 E10 Non pour le médecin, je n'avais pas, j'avais pas tellement d'émotion, parce que moi je savais déjà ce qui m'arrivait, j'ai déjà fait un certificat médical, je sais que quand je pars encore là bas, c'est une autre rencontre qu'il faut faire pour moi. Parce que ça existe chez moi réellement, même actuellement je suis en traitement.
DEL Ouais
E10 Parce qu'il y a certaines, une infirmière qui va venir à la maison pour me faire des soins.
DEL D'accord
E10 Après ça, je n'avais pas beaucoup de problème, seulement, je voulais, je voulais aller là bas rapidement, et puis, j'avais pas aussi le transport pour aller là bas, c'est même mon infirmier qui vient à la maison, mon infirmier s'appelle euh, j'ai oublié son nom là, c'est monsieur euh, mais il est gentil, quand il est venu pour me soigner, quand, après il est venu, je lui avais expliqué, je dois aller à Lyon, mais je n'ai même pas le prix du billet avec moi. Après le lendemain quand il est venu, il m'a donné le prix du billet.
DEL D'accord
DEL Aller et retour
DEL D'accord
E10 Après quand même je suis allé. Parce que même si je n'avais pas eu le billet pour aller, j'allais aller. Même si je n'ai pas. Prendre le train comme ça, j'allais aller. Parce que c'était important pour moi.
DEL D'accord. Avant de voir le médecin, qu'est ce que vous vous pensiez que c'était important que le médecin écrive sur le certificat. Pour vous qu'est ce qui était important d'écrire sur le certificat ?
E10 Sur mon, sur mon certificat médical ?
DEL Oui
E10 Ce qu'il m'est arrivé. Ce que j'ai expliqué, ce que j'ai mis dans mon récit. Je voulais, je voudrais qu'on fasse la même. Ce que j'ai expliqué.
DEL Qu'on réécrive bien ce que vous aviez expliqué ?
E10 Exactement oui.
- 175 DEL Pour vous c'était ça qui était important ?
E10 Oui c'est important. Pour qu'il montre encore ce qu'il m'est arrivé. Il montre mes cicatrices. Ils ont tout fait, quand même ils ont tout mesuré, tout là, ça ça quand même ça m'a beaucoup convaincu. Quand je l'ai vu mesurer là, là et là, toutes mes cicatrices, elle a tout fait.
DEL Ouais
E10 J'ai même lu avec mon assistante sociale, elle a dit ok. Elle a même pris aussi des photos.
DEL D'accord
E10 Voilà
- 185 DEL D'accord (.) Ça vous a convaincu ? Ça vous a convaincu de quoi ?
E10 Quand j'ai vu mon courrier (*ouvre son sac pour en sortir le certificat qu'il a apporté avec lui*) Vous voyez, vous voyez ça (*me montre son certificat*)
DEL D'accord, d'accord
E10 Toutes les cicatrices que j'ai eues, ils voient, le dos, les jambes, tout, elle a tout, elle a tout noté. Ça c'est mon histoire, j'ai expliqué après, j'ai expliqué ce qui m'est arrivé.
DEL D'accord. Donc le certificat vous l'avez lu ?
E10 Oui, je l'ai lu
DEL Qu'est ce que vous en avez pensé du coup ?
E10 Moi, j'ai pensé, c'est ça, c'est ce que j'ai expliqué là bas. C'est ça, exactement qu'elle a écrit ici.
- 195 DEL C'est exactement ça

Retranscription entretien E10

E10 Oui
 DEL D'accord. Y'a des choses, vous avez été surpris que ça apparaisse dessus ?
 E10 Non ça ça ne m'a pas surpris, parce que tout ce que j'ai parlé, je me rappelle bien
 200 de ce que j'ai parlé là bas, c'est tout ce qui est écrit ici.
 DEL D'accord. Et qu'est ce que ça vous a fait de lire ce certificat du coup ?
 E10 Quand je lis ça, j'ai beaucoup d'émotions, je repense, quand je revois ça, parce que
 ça me rappelle le passé encore. (.) Ça me rappelle le passé. (.)
 DEL Le médecin il fait une conclusion à la fin. Généralement hein, à la fin du document,
 205 je pense. Il fait une conclusion le médecin. Pour résumer un peu.
 E10 Oui ils ont dit (*commence à lire la conclusion*) « Monsieur M*** déclare avoir été
 arrêté et emprisonné à deux reprises pour la participation à une manifestation de façon
 arbitraire. Lors de ces deux arrestations, en particulier la deuxième, il déclare avoir été
 frappé, torturé et blessé gravement. Il présente de nombreuses cicatrices et des plaies
 210 en cours de traitement, compatibles et très compatibles avec son récit. » Ça ça veut dire
 quoi ?
 DEL C'est compatible ça veut dire que l'histoire que vous racontez, nous on n'a jamais
 moyen de savoir ce qu'il s'est passé en fait, même si on fait totalement confiance aux
 gens ; compatible ça veut dire, ce qu'on voit nous aujourd'hui, ça peut tout à fait être le
 215 fait de ce qu'il s'est passé dans votre pays, en fait. Par rapport à ce qu'on voit, l'histoire
 que vous racontez, ça correspond bien à ce que nous on voit en fait. C'est ça que ça veut
 dire compatible.
 E10 Okay (*avec une toute petite voix*)
 DEL C'est à dire en tant que médecin, on pense que la cicatrice effectivement elle peut
 220 être le résultat de l'histoire que vous faites, du récit que vous avez.
 E10 Ouais. (7sec)
 DEL Ça correspond à ce que vous [aviez ?
 E10 [Et après la suite il dit « il présente un état de stress
 relationnel aux tortures qu'il déclare avoir subies, et à la terreur de devoir retourner en
 225 Guinée. » Ça aussi ça veut dire ?
 DEL Ça vous l'avez compris comment ?
 E10 (*continue à lire*) « Stress réactionnel aux tortures qu'il déclare avoir subies (.) et à
 la terreur de devoir retourner en Guinée. » Si je comprends ce qu'il dit ici, il dit il
 présente du stress, mais ça veut dire quoi ?
 230 DEL Un stress réactionnel, ça veut dire que suite à ce qui s'est passé, aujourd'hui vous
 êtes dans un état de stress, en fait. (2sec)
 E10 Quand ils m'ont envoyé ça quand même, j'ai lu la partie que j'ai comprise quand
 même. Ça m'a plu quand même. J'espère qu'à la CNDA ils vont, ils ne vont pas rejeter ça.
 (5 sec)
 235 DEL Okay. Pour vous en général, ça représente quoi une consultation avec un
 médecin ?
 DEL (.) Ça ça représente pour moi, parce que [là
 [en général, hein, pas forcément avec le
 240 médecin de MéDA
 E10 En général, ça sert très normal (*sic*), parce que il peut expliquer ce qui t'est arrivé,
 il peut te donner encore des conseils, comment, comment tu dois faire, quand même
 pour faire une consultation, moi je trouve ça tellement bien, voilà.
 DEL D'accord, et alors, est ce que vous avez trouvé qu'il y avait des différences ou des
 245 ressemblances entre la consultation avec votre médecin traitant habituel et la
 consultation là bas à Lyon à l'association ?

E10 Oui, c'est différent. (.) Différent.
 DEL Dans quel sens ?
 E10 Là bas, là bas, à la MéDA de Lyon, ils font tout, ils mesurent la longueur, ils voient
 toutes tes cicatrices, qui est arrivé, ils mesurent tout, mais lorsque mon médecin m'a fait
 250 le certificat médical, il a même, il a même, y'a certaines choses qu'elle n'a pas déclarées.
 Elle a déclaré mais elle n'a pas encore mesuré, c'est à dire de montrer là où ça se trouve,
 justement dire « oui, j'ai ça et ça »
 DEL D'accord
 E10 C'est ça seulement, mais là bas, y'a plus de détails, voilà
 255 DEL Plus de détails. Et du coup ? C'est important de donner plus de détails ?
 E10 Oui ça c'est très important. Déjà c'est ce qu'ils demandent à la CNDA, des détails.
 Surtout que je leur explique réellement ce qu'il s'est passé. C'est des détails qu'ils
 veulent.
 DEL Donc les détails dans votre histoire
 260 E10 Oui
 DEL Et les détails du certificat.
 E10 Les détails du certificat médical ça fait partie de mon histoire. Parce que ça c'est
 ce que j'ai subi, ils l'ont mis ici, vous voyez, ça fait partie de mon histoire, des détails. (.)
 DEL Okay. Est ce que vous vous souvenez quand vous êtes arrivé à l'association, donc,
 265 à votre arrivée, comment ça s'est passé à l'arrivée ? Avec la secrétaire, en entrant dans
 l'association ?
 E10 Quand je suis arrivé, je suis arrivé même avant, une heure avant. Parce que
 souvent quand on a un rendez vous, j'y vais avant. Après je suis venu, je suis resté assis
 dehors là bas un peu. J'ai regardé le monde, je me suis arrêté un peu d'abord, assis. J'ai
 attendu que le temps passe un peu. Après je suis entré, j'ai pris l'ascenseur, je suis
 270 monté. Après j'ai entré (*sic*) dans le hall, et j'ai attendu encore un peu. J'ai préféré
 attendre au lieu qu'on m'attende.
 DEL D'accord. Et ça c'est tout le temps, vous préférez toujours arriver en avance ?
 E10 (*Hoche la tête*)
 275 DEL Est ce que vous vous souvenez du premier contact avec le médecin ? Il est venu
 vous chercher dans la salle d'attente ? Comment ça s'est passé ?
 E10 Déjà quand moi je suis arrivé, celle qui m'a consulté, elle n'était pas arrivée. Elle
 devait venir l'après midi, après quand elle est venue, je l'ai vu passer, elle m'a salué, elle
 m'a dit que c'est elle qui doit me consulter après.
 280 DEL D'accord. Ces premiers mots c'était ça, elle vous a dit que c'était elle qui
 s'occupait de vous ?
 E10 Oui elle m'a salué.
 DEL D'accord. (.) Comment vous vous sentiez pendant la consultation ?
 285 E10 (.) Y'a une partie, comme pour expliquer ton histoire, surtout, y'a certaines fois, je
 suis très mauvais pour expliquer l'histoire. Comme moi, moi quand j'explique, des fois ça
 me, ça me touche dans le cœur. (.) Mais je suis obligé de le raconter.
 DEL Pourquoi est ce que vous êtes obligé ?
 E10 Parce que ce qui est arrivé, je suis obligé de le dire. Ce qui m'est arrivé. (.) De
 l'expliquer ça m'a un peu mis dans l'émotion, mais (3 sec)
 290 DEL Le fait de raconter l'histoire pendant la consultation ?
 E10 Oui. (.)
 DEL Oui oui (.) Okay. Y'a plusieurs médecins à l'association, ils ne fonctionnent pas
 tous de la même manière, il y en a qui préfèrent lire le récit avant de recevoir la
 personne, c'est à dire ils laissent patienter un peu dans la salle d'attente, d'autres qui

Retranscription entretien E10

295 lisent devant la personne. D'autres qui ne lisent pas du tout et qui préfèrent que la personne elle raconte directement. Comment ça s'est passé pour vous ? Comment est ce qu'elle avait fait le médecin ?

E10 Devant moi, elle n'a pas lu le récit.

300 DEL Elle n'a pas lu le récit, elle l'avait lu avant ou ? Comment ça s'est passé ?

E10 Non, je ne sais si elle a lu, en tout cas elle n'a pas lu ça devant moi. Mais peut être elle a lu derrière moi. Mais moi quand je suis entré, elle n'a pas lu mon récit, c'est moi qui, après j'ai expliqué.

DEL D'accord

E10 Elle n'a rien lu devant moi. Après elle m'a demandé, j'ai expliqué. Elle a noté.

305 DEL Elle vous a demandé de tout réexpliquer.

E10 Voilà elle m'a demandé, c'est pour cela, j'ai expliqué au début, j'ai expliqué tout, comme, comme, comme à l'OFPPRA, presque.

DEL Okay, de reprendre l'histoire depuis le début.

E10 J'ai expliqué tout. Tout (.) Je crois que même j'étais à l'OFPPRA là-bas.

310 DEL C'est ce que ça vous a rappelé ?

E10 Oui, ça m'a rappelé. C'est pour cela maintenant à la CNDA j'ai décidé de parler *poulat* là bas, à la CNDA. Parce que lorsque je suis allé à l'OFPPRA, je ne sais pas (.) à l'OFPPRA, euh (.) ce qui s'est passé là bas à l'OFPPRA, là bas ça ne m'a pas du tout convaincu, cela, je l'ai dit après à mon avocat, à la CNDA j'aimerais m'exprimer en *poulat*, j'aimerais avoir un interprète.

315 DEL D'accord

E10 Ouais (.)

DEL Parce qu'à l'OFPPRA vous n'aviez pas d'interprète ?

E10 A l'OFPPRA je suis allé là-bas en français. Mais y'a même, après ce que l'OFPPRA m'a envoyé, il paraît qu'il y a, c'est une chose, je ne sais pas si c'est mon français qui est mauvais ou quoi, elle a mal compris ce que j'ai dit, elle a écrit ça autrement. C'est pour cela j'ai décidé la prochaine fois à la CNDA, je vais parler dans ma langue nationale. Voilà comme ça, je vais être très bien, parce qu'ils demandent des détails, je vais très bien leur expliquer encore.

325 DEL D'accord

E10 Que ça soit traduit en français après. Hum hum

DEL D'accord, okay (.) Donc vous avez repris toute votre histoire avec le médecin. Comment ça se passait, elle vous laissait parler ou elle posait des questions de temps en temps ?

330 E10 Non, elle me laissait, elle me laissait parler. Elle me laissait parler, et elle me posait des questions. Elle a été gentille avec moi. Elle a, elle m'a dit même qu'elle connaît la Guinée, quelle a été en Guinée, qu'elle connaît un peu ce qui se passe là bas, on a parlé un peu. Euh, elle m'a laissé quand même expliquer, expliquer quand même.

DEL Vous avez parlé un peu du contexte politique là bas ? Du contexte politique de la Guinée, de comment ça se passe en Guinée ?

335 E10 Non. Mais quand même on a parlé un peu et elle m'a dit qu'elle connaît, je sais pas si c'est Pita ou bien Labé, y'a une ville en Guinée, elle dit qu'elle a été là bas, j'ai pas comment, comme docteur, je sais pas si. Mais elle m'a dit qu'elle était allée là bas.

DEL Okay (.) et elle posait des questions de temps en temps, elle posait des questions sur quoi exactement ? Qu'est ce qui était important pour elle dans votre histoire, pour mettre sur le certificat plus précisément ?

340 E10 Oui c'est pour cela, elle n'a pas mis directement dans l'ordinateur, elle a écrit sur une feuille d'abord, tout ce que je disais. Elle notait. Elle m'a dit après, d'abord elle va noter au brouillon, après elle va tout classer pour mettre au propre. Elle m'a dit ça.

345 DEL D'accord

E10 C'est pour cela j'expliquais, partout, partout, elle écrit. C'est elle qui a fait tout, elle a travaillé. Comme vous, vous venez vous, après vous allez écouter.

DEL Oui. Okay. Pendant les consultations ça se passe en plusieurs parties, y'a une partie où on demande de raconter l'histoire, ce qu'il s'est passé, pourquoi vous avez quitté votre pays, pourquoi vous demandez l'asile ici en France

350 E10 Oui

DEL Et à un moment le médecin demande, et maintenant, comment vous vous sentez ? Comment on peut faire la liaison entre les deux, comment on peut faire la liaison entre ce qui s'est passé là bas en Guinée pour vous et le fait que ça ait des conséquences maintenant aujourd'hui sur comment vous pouvez vous sentir ?

355 E10 Moi je, moi je l'ai expliqué, j'ai eu des problèmes en Guinée, j'ai été emprisonné deux fois, la première fois j'étais mineur, j'avais 16 ans, c'était en 2011, vous voyez. J'ai été torturé en prison, parce que même lorsque moi je sortais de prison, c'est mon grand frère qui m'a aidé, c'est un commissaire de police là bas, qu'il a, lui aussi ça n'a pas été facile, parce que lui aussi il m'a envoyé, c'est ton frère il a négocié pour que tu sortes. Mais si on te revoit, moi j'aurais des problèmes, quand on te revoit, parce que. En plus il m'a dit que quand je sors, je ne veux pas qu'il me voie, et pourtant moi je voulais sortir, sortir de la prison. Je voulais sortir de là-bas, parce que là-bas c'était très dur pour moi. J'ai accepté rapidement, j'ai même pas réfléchi, j'ai accepté. Ensuite on m'a fait sortir, maintenant lorsque je suis venu ici, j'ai eu ma grande sœur au téléphone, qui m'a dit que la police est venue là-bas. Voilà.

365 DEL D'accord

E10 Voilà, on me recherche. Quand je suis venu ici, quand je pense beaucoup aux tortures que j'ai subies là bas, hum. De plus, la mort de mon père aussi, tout ça, ça ne me donne même pas l'envie d'y retourner en Guinée. Parce que quand je retourne là bas, si on m'attrape encore une troisième fois, j'ai peur que ça soit le pire encore. Parce que la troisième fois, ils vont tout faire pour me mettre dans le lieu le plus difficile. Parce que, mon papa quand il a été emprisonné, il est tombé malade. Dans les prisons en Guinée, tu peux tomber malade n'importe comment parce que c'est mal entretenu. Y'a pas de choses sanitaires. Tout ça, quand je repense à tout ça, j'ai même pas envie de retourner en Guinée. Ici en France, parce que ici, ici, ici, ici en France, même si je ne sais pas tellement l'histoire de la France, y'a quand même ici, il paraît qu'il y a la justice ici. Y'a la justice et le respect des droits de l'Homme ici. C'est ici que je veux reconstruire ma vie et celle de ma famille.

370 DEL Hum hum. Parce que vous êtes venu en France ici tout seul

E10 Tout seul, oui, tout seul.

DEL Okay. (3 sec) Comment ça s'est passé pendant la consultation le moment où le médecin a regardé votre corps, comment ça s'est passé ce moment là ?

375 E10 Il a regardé, même moi j'ai eu des greffes. Parce que lorsque j'étais en prison, j'ai été torturé, j'ai eu des blessures au niveau de mes jambes, il voyait tout ça, ça, ça, ça. Tout ça après. Quand je lui ai montré mes greffes, vous voyez ça, ça n'a même pas fait trois mois depuis que j'ai commencé à faire ça. Ils m'ont enlevé les greffes, ça aussi ça n'a pas marché, ça n'avait pas pris. C'est obligé d'enlever les greffes. Parce que même maintenant, quand je vois ça, ils m'ont cicatrisé ici, maintenant encore la greffe qu'ils m'ont faite encore, ça n'a pas marché. Tout ça, tout ça, c'est beaucoup. (.) Quand je me

380

385

390

Retranscription entretien E10

déshabille (*souffle*), quand je me déshabille, je ne suis pas content, quand je vois ça, les cicatrices là sur mon corps là, ici ici sur mes jambes. (.)
DEL Vous n'êtes pas content, c'est à dire ?
E10 Je suis pas content, parce que à l'hôpital, les greffes qu'ils m'ont faites ça n'a pas pris.
395 DEL Oui
E10 J'étais allé là-bas pour faire des greffes pour que les cicatrices qui sont au niveau des jambes, ça soit diminué. Je suis allé là-bas, et c'est pas le cas. Mes cicatrices ont augmenté de plus, en plus encore ils m'ont augmenté encore les cicatrices (*me désigne la zone au bas du ventre où ils ont fait le prélèvement pour la greffe*). Vous voyez encore maintenant mes greffes n'ont pas marché et ils m'ont mis encore des cicatrices. J'ai des problèmes encore, même actuellement je fais des cauchemars. Même aujourd'hui, ce matin, je suis allé voir, voir une psychologue. Là-bas ils m'ont donné des rendez vous après. Comme moi je suis logé là bas, ils m'ont dit de voir avec mon assistante sociale pour qu'elle prenne un rendez vous.
400 DEL D'accord
E10 Parce que je n'arrive pas à bien dormir, parfois je pense à mon enfant, des fois aussi je fais des cauchemars la nuit. Quand je dors, je vois, des genres de chiens qui me suivent, la nuit, quand je dors là. Vous voyez ? Tout ça, en plus quand je pense pour mes papiers aussi, quand je dis que moi si la France ne va pas accepter ici, qu'est ce que moi je vais devenir ? Ma famille, mon enfant, j'ai envie qu'ils soient à mes côtés, mais si la France ne m'accorde pas la protection, comment je vais, comment je vais continuer à vivre ? Ça m'arrive beaucoup de penser dans ma tête.
405 DEL C'est toutes ces questions là ?
E10 C'est ça. C'est ça qui m'arrive beaucoup dans la tête, oui.
410 DEL Et ça le fait de regarder le corps, le fait d'avoir fait l'examen des cicatrices avec le médecin, c'est des choses qui (.) qui reviennent ?
E10 Actuellement oui, actuellement oui ça me revient. Mais surtout dans ma tête, je pense beaucoup à mon enfant, je pense beaucoup pour les papiers. Plus maintenant les cicatrices qu'ils ont mises sur moi là aussi, ça (.) ça revient encore.
420 DEL Donc vous me disiez que le médecin avait pris des photographies ?
E10 Oui
DEL Et elle les a mises sur le certificat du coup, j'ai vu quand vous m'avez montré tout à l'heure, j'ai vu
425 E10 Oui
DEL Qu'est ce que ça vous a fait de prendre des photographies des cicatrices ?
E10 Ça, ça m'a beaucoup plu. Parce que comme ça, à la CNDA quand on va les envoyer à mon avocat, ils vont voir, ils vont savoir exactement ça, c'est la réalité. Ouais
430 DEL D'accord.
E10 Ouais
DEL On l'avait déjà fait ? Le certificat que le médecin avait fait avant ? Elle avait pris en photo aussi ?
E10 Non, elle n'avait pas pris de photos, non.
435 DEL Et donc ça les photographies ? Vous ça vous a plu
E10 Ça, ça m'a plu, ça m'a beaucoup plu
DEL D'accord
E10 Parce que comme ça ils vont voir, c'est écrit et puis, il y a la photo aussi, si ils veulent encore là bas encore, je peux leur montrer encore à la CNDA, encore.
DEL Oui c'est vrai qu'à l'OFPPA on ne demande pas aux gens de se déshabiller.

Retranscription entretien E10

440 E10 Mais à la CNDA quand même là-bas je peux leur montrer.
DEL D'accord. (.) Ça vous a surpris quand le médecin a proposé de prendre des photographies ?
E10 Non, ça ne m'a pas surpris parce que déjà je ne savais pas comment ça fonctionne là bas, avant d'y être allé je ne savais pas. Tout ce qu'on me proposait, j'acceptais.
445 DEL D'accord, d'accord. (.) Okay. Parfois en reprenant l'histoire avec le médecin, il y a des choses qu'on arrive à dire, qu'on n'a pas pu dire avant, des choses dont on peut avoir honte, ou qu'on n'a pas envie de dire, et parfois, pendant la consultation avec le médecin à MéDA, on arrive à dire des choses nouvelles ? Est ce que ça a été le cas pour vous ? Est ce que le fait d'avoir été en consultation avec le médecin, ça vous a permis de dire des choses que vous n'aviez pas pu dire auparavant ?
450 E10 Non. J'ai tout dit (.)
DEL D'accord
E10 J'ai tout dit. Tout ce qu'il m'est arrivé. C'est ce que, (.) ce qu'elle a écrit. J'ai tout expliqué, tout ce qui m'est arrivé. Elle a aussi, elle a vu que ce que j'ai expliqué c'était ça.
455 Parce que déjà ça existait. Après elle m'a dit, dans une semaine après ou dans dix jours, elle va m'envoyer le courrier.
DEL Hum, d'accord (5 sec) Quand vous lui racontiez votre histoire, ce qu'il s'est passé, est ce que vous avez ressenti des émotions particulières mais du côté du médecin, est ce que vous avez ressenti que ça lui provoquait aussi à elle des émotions ?
460 E10 (3 sec) Même elle, elle m'avait dit qu'elle était désolée de, de (.) de m'avoir demandé, parce que c'est obligé de lui raconter mon histoire.
DEL D'accord
E10 Parce que elle m'a dit qu'elle sait que ce n'est pas facile de le faire, elle m'a dit ça. Qu'elle savait que ce n'était pas facile d'expliquer ce qu'on a, ce qu'on a vécu. Oui. Oui je savais qu'elle avait aussi l'émotion. (.)
465 DEL Quel genre d'émotions ?
E10 Quand je lui expliquais, elle m'écoutait attentivement, oui elle m'écoutait attentivement.
DEL Okay
470 E10 Et puis elle écrivait.
DEL D'accord. Du coup elle se rendait compte que c'était difficile pour vous ? Qu'elle savait que ce n'était pas facile mais qu'elle était désolée de vous demander de raconter votre histoire ?
475 E10 Oui, elle m'a dit ça, elle m'a dit qu'elle était désolée, parce qu'elle sait que raconter son histoire, c'est pas, c'est pas. Et après elle a commencé à me demander.
DEL Effectivement, okay. Et comment ça s'est passé la communication avec le médecin pendant la consultation ? Pour se faire comprendre, pour ?
E10 Bon, elle m'a demandé si je comprenais le français. Si je parle français. Je dis, oui je parle un peu français. Après elle m'a dit que c'est bien, comme ça on n'aura pas besoin d'interprète. Après je suis venu et j'ai parlé, je crois qu'elle m'a compris même si je ne parle pas bien le français, mais elle a compris quand même ce que j'ai dit.
480 DEL Hum hum. D'accord. Donc ça c'était pas rapport à la langue. Après est ce que, je sais pas par exemple, par rapport à la culture aussi, il y a des choses que vous avez eu du mal à faire comprendre ?
E10 La culture, c'est quoi ?
485 DEL D'un pays à un autre, y'a des manières de faire différentes, ou euh ?
E10 Non. Moi, dans mon pays, par exemple dans mon pays, en Europe aussi ou bien en Afrique ?

490 DEL Ben par rapport aux deux, par exemple j'avais revu une dame après, qui m'avait expliqué qu'elle avait eu du mal à expliquer la différence entre le mariage coutumier et le mariage plutôt civil à la mairie, les papiers tout ça. Par rapport à ça.
E10 Okay (.)
DEL Alors aujourd'hui pour vous, qu'est ce que ça représente cette consultation là bas ? Qu'est ce [que
495 E10 [À l'hôpital là-bas ?
DEL Oui, à MéDA, le fait d'avoir vu le médecin là-bas à MéDA, qu'est ce que ça fait ?
E10 Ça m'a, ça ça m'a un peu soulagé, quand même. Les papiers c'est pas sûr, mais quand même ça m'a soulagé un peu. Je sais que avec ça, avec toutes mes preuves que j'ai avec moi, le certificat de décès de mon père, le certificat de mariage de ma maman, tout ça, avec mes preuves, peut être je ne sais pas, mais peut être la CNDA (.) ou ils vont peut être m'accepter, peut être.
DEL D'accord. (2 sec) Par rapport à la consultation, si on devait dire des points positifs, des points négatifs ? Comment ça s'est passé, avec le médecin ?
E10 Non donc moi, là bas quand même c'était, c'est bien passé, c'est bien passé.
505 DEL Ouais, par rapport à ?
E10 Tout. Parce que quand je suis venu, on m'a accueilli, on m'a demandé, on m'a posé des questions pourquoi je suis venu, j'ai expliqué, on a compris. Puis je suis rentré chez moi.
DEL D'accord. (4 sec) Pour vous le certificat, à quoi vous pensez qu'il sert ? (.) Il sert à quoi ce certificat ?
E10 Pour moi ?
DEL Oui
E10 Certificat médical, pour moi, ça, ça sert à montrer réellement les tortures que j'ai subies dans mon pays.
515 DEL D'accord, et comment il est capable de faire ça ce certificat ?
E10 C'est en me consultant, voir ce que, exactement ce qu'il m'est arrivé.
DEL Okay (.) Donc ça le médecin atteste sur le bout de papier et du coup c'est une preuve de ce que vous avez vécu ?
E10 Ouais
520 DEL Est ce que vous avez reparlé de la consultation avec d'autres personnes après ? En rentrant, avec l'assistante sociale ou avec des compatriotes ?
E10 Oui avec mon assistante sociale, elle a vu, je lui ai expliqué, elle a lu. Même elle quand elle a vu la photo, elle a dit « Ohh c'est bien », elle a dit Waouh, c'est bon comme ça. Comme ils ont tout écrit là, on va renvoyer tout ça à mon avocate qui est à Paris et que je n'ai même pas encore parlé avec.
525 DEL D'accord
E10 Avocat que tu ne peux même pas parler, plus de six mois, c'est mon avocat. Je l'ai jamais eu au téléphone. Quand même ici il y a, c'est pas facile pour les demandeurs d'asile.
530 DEL Ouais
E10 On n'a pas de gens qui viennent réellement nous accompagner. Pour qu'on puisse quand même obtenir ce qu'on a besoin.
DEL Hum, hum. Vous avez essayé de le joindre et il ne répond pas ? L'avocat ?
E10 J'ai le numéro, je l'ai appelé une fois, je ne l'ai pas eu, après j'ai vu avec mon assistante sociale, je lui ai expliqué, elle a dit qu'elle va l'appeler. Elle l'a appelé elle aussi, devant moi, elle me dit qu'elle est sur le répondeur. Quand je suis revenu l'après midi,

elle m'a dit qu'elle l'a eu au téléphone. Qu'elles ont parlé, elle dit que tant qu'il n'y a pas la convocation pour la CNDA c'est pas la peine de commencer.
DEL D'accord
540 E10 Jusqu'à présent on n'a pas parlé encore.
DEL Parce qu'il n'y a pas encore la convocation pour la CNDA, okay. (.) Et est ce que vous auriez, je ne sais pas, des conseils pour les médecins de l'association ? Des remarques à faire sur comment ça se passe les consultations ? Vous y êtes allé, il y a d'autres personnes qui vont aussi y aller pour faire les certificats, est ce que vous avez des conseils à donner aux médecins de l'association ?
545 E10 Moi, un conseil que j'ai, ce qu'ils ont fait pour moi, ils n'ont qu'à aussi augmenter encore, qu'ils continuent de faire comme ça. Plus encore, ouais.
DEL Pour d'autres personnes ?
E10 Exactement, pour d'autres personnes. Parce que pour moi c'est fini là bas. Oui, je sais pas (.)
550 DEL J'ai plus de questions en particulier. Après est ce qu'il y a des choses que vous voulez rajouter là comme ça, des choses qui vous viennent en tête ?
E10 Non moi, actuellement, moi je rentre chez moi, j'attends ma convocation seulement. Je ne sais pas si c'est pour cela que je ne dors pas ou même quoi. Mais j'ai peur, j'ai peur de la CNDA.
555 DEL De l'audience là bas ?
E10 Non j'ai peur, de ne pas, pour ne pas après perdre encore, et rester encore en échec. Et encore avoir un autre échec là-bas. (4 sec)
DEL De penser à la réponse d'après ?
560 E10 Ouais (5 sec)
DEL Et du coup, la psychologue, enfin le ou la psychologue que vous avez vu ce matin vous allez la revoir ? Elle vous a donné un rendez vous pour une prochaine fois ?
E10 Quand je suis allé là bas, ils m'ont dit qu'il y a des psychologues qui viennent dans notre, que moi je ne savais même pas, il y a une psychologue qui vient dans notre foyer là bas. Je sais pas, une fois, une fois par mois. (.) Une fois par mois comme ça. Et après ils vont me mettre en contact avec elle.
565 DEL D'accord, pour que vous soyez vu directement
E10 J'ai bloqué
DEL Okay
570 E10 Après je suis revenu (6 sec)
DEL Okay

Je coupe le dictaphone.
575

Retranscription entretien E10

Retranscription entretien E11

2018.10.17

durée enregistrement : 1 heure 11 minutes

durée de la rencontre : à peu près 1 heure 30

5 Onzième entretien. Rendez vous au CADA où il est hébergé. Il me conduit premièrement dans le bureau de la travailleuse sociale qui y travaille, je me présente. J'essaye de lui poser quelques questions, à quel moment elle oriente les demandeurs d'asile vers l'association MéDA ? « Quand ils en font eux la demande. » Elle était déjà occupée avec quelqu'un d'autre, la discussion ne se poursuivra pas plus. On s'installe avec le demandeur d'asile dans sa pièce de vie. Très rapidement il me sort le certificat qu'il a reçu. L'entretien sera assez compliqué, beaucoup de difficultés de compréhension liées à la langue, mais nous sommes au final dans les mêmes conditions que pour le rendez-vous avec le médecin, puisque qu'il n'avait pas d'interprète non plus lors de la consultation à MéDA. La fenêtre est ouverte, on entend en bruit de fond les autres personnes du CADA qui parlent dans la cour en bas.

15 Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

20 DEL Donc ça c'est le certificat que vous avez eu par la poste ?
E11 Oui
DEL Donc avant qu'on commence, j'ai préparé des questions. Euh après je ne sais pas, est ce que là comme ça, il y a déjà des choses que vous avez envie de dire, par rapport à la consultation que vous avez eue avec le médecin.

25 E11 Oui, quand le jour là, on a mis dans ma boîte là bas, moi je prends ça et j'ai envoyé, j'ai donné à mon assistante. Bon mon assistante elle a regardé après, il a photocopié, après il a envoyé à la CNDA, pour le recours. Après j'ai donné l'original et il m'a dit je vais garder ça.

30 DEL D'accord, donc ça c'est une copie.
E11 Surtout, là bas, je lui ai montré, lui lire, après il a lu, après c'est bon. Après j'ai dit je garde la copie là, l'original là.
DEL D'accord. Donc ça c'est le certificat qu'on vous a envoyé ? Est ce que vous pourriez me raconter comment ça s'est passé pour prendre le rendez vous avec l'association ?

35 E11 Euh (.)
DEL Pour prendre le rendez vous, au tout début avant la consultation ?
E11 Pour aller ?
DEL Oui pour prendre le rendez vous déjà avec le médecin. Comment ça s'est passé ?

40 E11 Ah le jour là ?
DEL Ouais
E11 Le jour là quand je suis parti là bas ?
DEL Hum, avant déjà, le fait d'appeler, d'envoyer le mail pour prendre le rendez vous, pour demander la consultation ? Pour demander une date pour la consultation ?

45 E11 Ah, on a une association à Bourg en Bresse. C'est lui qui donne l'adresse pour aller là bas. Après quand tu quittes OFPRA, OFPRA négatif, après, Madame *** mon assistant
DEL Qui est ici ?

E11 Qui est ici. Après, l'adresse à Bourg en Bresse pour l'association là bas. Quand je suis parti là bas, on discute pourquoi l'OFPRA, euh l'OFPRA a rejeté après, l'association là elle explique, elle explique ça puis on discute, et après elle fait le médecin là, il a donné le rendez-vous pour aller là bas.

50 DEL Donc c'est l'association à Bourg en Bresse qui vous a proposé d'aller voir le médecin ?
E11 Oui
DEL C'est pas vous qui avez demandé, tout seul, c'est l'association ?
E11 Quand on a expliqué, on a expliqué mon histoire, ce qu'il s'est passé entre moi et mon père. Après, comme ça ici, après là bas. Maintenant aussi, quand on explique, l'association elle a dit, bon, faut faire, il va partir à spécialiste pour qu'il regarde les choses exactes pour confronter, si c'est exact pour euh, avec toi et puis ton père. Si c'est exact, aller là bas, il va examiner, tu vois. Là bas, on discute avec le docteur, comme le jour là, le docteur il a dit, un peu difficile français quoi, l'explication.

60 DEL Oui, parce qu'il n'y avait pas d'interprète non plus à MéDA ?
E11 C'est ça, oui c'est ça.
DEL D'accord. Pourquoi pour vous il fallait rencontrer le médecin ? Dans le cadre de la démarche de l'asile, pourquoi il fallait rencontrer le médecin ? A quoi ça servait de rencontrer le médecin ?
E11 C'est, c'est mon histoire, c'est à cause de ça, entre moi et mon père, mon père il va mal pour moi, c'est pour cela que l'on a quitté la Guinée pour venir ici. C'est pour cela que l'on rencontre MéDA. Comme on expliquait à l'OFPRA, l'OFPRA n'a pas accepté, c'est pour cela qu'on veut exact, pour aller à MéDA, consulter moi pour envoyer à la CNDA, parce qu'on a reçu le papier.

70 DEL D'accord
E11 C'est ça
DEL C'est pour le certificat.
E11 Oui
DEL D'accord. Qu'est ce qu'on vous avait dit sur MéDA ? Qu'est ce qu'on vous avait raconté sur l'association, sur le déroulement de la consultation ? Avant d'y aller ?
E11 Avec l'association à -Bourg en Bresse ?

80 DEL Oui, qu'est ce qu'ils vous avaient raconté ?
E11 Oui, quand on rencontre le jour là, il m'a posé une question, il m'a dit qu'est ce que tu passes, à la première question, il a dit euh, qu'est ce que tu passes en Guinée, confronté avec ton père pour venir ici ? Moi j'ai dit, y'a un problème de famille, moi et avec mon père, à cause femme. Pour une liaison. Comme moi j'ai déjà une femme chrétienne, mon père a dit il n'a pas accepté, comme il n'a pas accepté, il fait tortures, il fait en prison, tu vois ?
DEL D'accord
E11 Bon, le jour là aussi, après, la dame là, a fait un bébé moi, quand elle fait un bébé moi, toujours mon père était énervé. C'est pour cela que l'on a quitté mon pays à cause de ça.

90 DEL D'accord
E11 c'est ça
DEL Hum, est ce qu'on vous avait expliqué, avant la consultation à MéDA, est ce qu'on avait déjà un peu dit comment ça allait se passer ? Le déroulement de la consultation ?

95 E11 Euh, Bourg en Bresse ?
DEL Oui, est ce qu'à Bourg en Bresse, ils vous avaient expliqué comment ça allait se passer à MéDA, est ce qu'ils vous avaient expliqué un peu ?

Retranscription entretien E11

100 E11 Euh, Bourg en Bresse ? Ce qu'il se passe avec MéDA ?
 DEL Oui c'est ça, ils vous ont donné le rendez-vous, la date, et est ce que en donnant la date ils vous ont expliqué un peu plus de choses aussi ? Est ce qu'ils vous ont dit ben ça va se passer comme ça, le médecin il va demander ça, il va demander ça ? Est ce qu'ils vous avaient dit des choses à Bourg en Bresse déjà ?
 E11 Oui
 DEL Et ils vous avaient dit quoi ?
 105 E11 J'ai dit, quand ils demandent, quand ils posent les questions, moi j'ai expliqué, il a dit, pourquoi tu quittes ton pays pour venir ici, y'a un problème de famille entre moi et
 DEL [oui
 E13 mon père, tu vois ?
 DEL D'accord
 110 E11 Quand tu parles comme ça, qui m'a envoyé ici, c'est mon propre père qui m'a envoyé ici, c'est mon propre père qui m'a fait venir ici, tu vois. Il a dit, tu quittes ton pays, quel jour, quelle date ? Ah moi je quitte mon pays le 15 octobre 2017. Et quand tu quittes ton pays, tu es arrivé à quel pays ? Moi je suis arrivé au Sénégal.
 DEL D'accord
 115 E11 Tu vois ?
 DEL Donc ça c'est les questions que le médecin de MéDA vous a posées ?
 E11 Oui, oui oui. Après, il a dit « Quand tu es arrivé au Sénégal, tu pars où pour venir ici ? » Moi je prends l'avion au Sénégal pour descendre à Barcelone. Quand tu descends à Barcelone, la dame dans l'aéroport m'a demandé pourquoi tu es venu ici. Moi j'ai un
 120 problème de famille, j'ai expliqué à la dame. La dame a dit : tu restes ici ou bien tu passes ? Non vraiment moi je vais passer en France, c'est pour cela que moi je connais un peu Français, ici moi je ne connais pas ta langue. Y'a pas de problème, la dame fait le cachet et après elle m'a dit bon voyage. Moi je venais le 14, en France, le 14 - 2017. Après je demande à forum Réfugié, asile. Après tout cela j'ai expliqué. Ouais, c'est ça.
 125 DEL Okay d'accord. Avant d'aller à Lyon pour la consultation avec le médecin, est ce que vous, vous aviez des questions par rapport à la consultation ? De savoir comment ça allait se passer la consultation ? Est-ce que vous aviez des interrogations ?
 E11 Oui, l'explication. Comme le docteur, il comprend un peu après, n'est pas compris un peu quoi. Tu vois ? (.) Comme moi j'ai expliqué c'est un peu difficile pour parler en
 130 français, pour l'explication.
 DEL D'accord
 E11 Tu vois ?
 DEL Ouais
 135 E11 Bon docteur il a dit, qu'est-ce que tu passes euh, (.) entre, pour venir ici. Après on a expliqué, on a expliqué, bon. Docteur un peu comprendre, comprendre un peu. Après il a dit, faut faire interprète, pour que j'explique bien ce qu'il se passe.
 DEL Pour la CNDA, ça c'est le conseil qu'il vous a donné ?
 E11 Oui. Après ce que j'ai passé entre, toi et avec ton père quel mal, quel mal ce que j'ai eu, en prison, ou bien, ou frappé où, tu vois ?
 140 DEL D'accord
 E11 Après, moi je lui montre ça, ça et après je lui explique ça, tout ça là. C'est ça le jour là.
 DEL [D'accord
 E11 [Après le jour là il fait la photo.
 145 DEL Il a fait une photo.

E11 Oui, une photo, avec une photo ici, une photo ici, une photo ici (*montre plusieurs parties de son corps*) Au milieu aussi, il fait la photo. Oui
 DEL Et ça vous a fait quoi qu'on prenne en photographie ? Qu'est ce que vous avez ressenti qu'on prenne en photographie ? Qu'est ce que ça a fait pour vous ?
 150 E11 Oui (.) Qu'est ce que ?
 DEL Qu'est ce que vous avez ressenti ? Au moment où le médecin a pris les photographies
 E11 Oui pour qu'il fait un témoignage. Tu vois ?
 DEL Un témoignage ?
 155 E11 Un témoignage pour que, exact si c'est ça ou bien si c'est pas ça. Tu vois ?
 DEL D'accord
 E11 Le médecin il va prendre la photo, si c'est ça, après il a dit, il va discuter avec les juges, à l'hôpital, il va discuter ensemble si c'est ça, si c'est exact. Après il va dire, une semaine, il va envoyer comme ça.
 160 DEL D'accord. Vous ne l'avez pas reçu tout de suite le certificat ?
 E11 Depuis une semaine c'est passé.
 DEL D'accord, depuis une semaine, d'accord. (.) Pour vous, qu'est ce qui était important que le médecin demande, pour vous c'était quoi les questions importantes que le médecin devait vous poser ?
 165 E11 Moi ?
 DEL Oui (.) Qu'est ce qui est important pour vous, dans votre histoire et que le médecin devait vous poser comme question pour après mettre sur le certificat ?
 E11 Moi qui posais les questions ?
 DEL Vous, qu'est ce que vous pensez que le médecin devait vous poser comme question ?
 170 E11 Euh, le médecin ?
 DEL Oui, oui
 E11 Il a dit, il a dit, moi, euh (.) quand partir à la CNDA, après il va, je vais demander interprète, interprète pour qu'on explique bien, tu vois, c'est ça.
 175 DEL D'accord
 E11 Il m'a posé les questions.
 DEL D'accord. (.) Hum, ici, il y a un médecin qui vous suit aussi ou pas ? Un médecin traitant, un généraliste que vous voyez de temps en temps ?
 E11 Oui, à côté de ma rue.
 180 DEL Dans la ville, ici. D'accord.
 E11 Oui
 DEL Et pour vous, ça sert à quoi d'aller voir le médecin à ***, vous allez voir le médecin pour quel genre de problème ?
 E11 Comme à chaque fois, ma tête a un peu de maladie, bon mon côté aussi, chaque fois, comme le jour là, mon père m'a frappé ici, donc à chaque fois, lui il fait mal un peu. Bon chaque fois mon corps aussi est fatigué, bon, chaque fois, rester seul ici, ne pas sortir, ne pas partir quelque part ni rien, tu vois. Chaque fois, je pense beaucoup, bon, c'est ça le problème. Chaque fois je pars chez le docteur, le docteur -ah je fais comme ça, moi je fais maladie. -Tu es malade où ? -Ah comme ça, ma tête avec mon côté, tu vois
 190 DEL D'accord
 E11 C'est ça. On est parti là bas pour dire au docteur
 DEL Vous le voyez assez souvent votre médecin généraliste, vous allez le voir souvent en consultation ?
 E11 Oui, oui (.)

Retranscription entretien E11

- 195 DEL Une fois , deux fois, par mois, par semaine ?
E11 Oui, une fois, deux fois par semaine
DEL Deux fois par semaine ?
E11 Oui.
DEL Toutes les semaines ?
- 200 E11 Oui, après, le jour où quand je suis parti là bas, j'ai dit je vais partir à ***, pour faire des radios pour mon côté là bas, après le jour où je passe là bas, le docteur a dit c'est bon. C'est un peu chose comme ça, il faut boire l'eau beaucoup. Chaque fois je bois l'eau beaucoup, mon ventre est collé. Chaque fois je bois l'eau, je fais un tour là-bas, je vais manger, pas penser beaucoup. Si penser beaucoup après, tout mon corps va maladie.
- 205 DEL D'accord, d'accord, okay. Pour vous est ce qu'il y a une différence entre aller voir votre médecin ici à *** et d'avoir vu le médecin là bas à Lyon à MéDA. Est ce que c'est pareil ? Ou est ce qu'il y a des différences ?
E11 Non c'est pareil.
DEL C'est pareil
E11 C'est pareil. Euh, MéDA, le médecin à Lyon, est celui qui fait tout en moi, ce que j'ai mal, celui qui fait tout, comme lui quand il demande, il va donner stress, un truc comme ça. Il va donner comme ça, il va froter les cicatrices, il va annuler. Comme ça. Là bas, quand je suis parti là bas, il va m'aider beaucoup. Il va m'aider beaucoup.
- 215 DEL À Lyon ?
E11 Oui
DEL Comment est ce qu'ils vous ont aidé beaucoup ? Comment ils ont fait ?
E11 Ah il a dit, faire conseil pour aller à la CNDA, après il fait photo, après les cicatrices là bas il fait photo, après il fait, il fait la consultation pour santé, après il a dit, tout va bien. Après il a dit, quand je suis parti là bas, il donne des conseils, qu'il va expliquer bien pour je vais gagner le papier.
- 220 DEL D'accord
E11 C'est ça.
DEL Parce que votre médecin traitant ? Il est au courant de ce qui s'est passé pour vous en Guinée, il connaît votre histoire un peu ? Le médecin ici à *** ?
- 225 E11 Oui, non, il ne connaît pas. Seulement quand je suis malade, je pars là bas, je dis je suis malade, après visiter et donner le médicament. Seulement.
DEL D'accord, vous lui aviez déjà montré l'histoire que vous aviez envoyée à l'OFPPRA, les notes de l'entretien de l'OFPPRA ? Tous les documents que vous avez apportés à MéDA, est ce que vous les avez déjà montrés à votre médecin traitant ?
- 230 E11 Non
DEL Non, d'accord
E11 Il ne m'a pas demandé.
DEL D'accord
- 235 E11 Après le jour là, comme moi, le jour là pour venir ici à *** puis OPFRA a envoyé ici, le jour là quand je suis parti là bas, le jour là, après moi j'ai expliqué.
DEL Au médecin de ***
E11 Oui, oui, on a expliqué tout, ce que j'ai passé ici, ce que j'ai, comme moi j'ai quitté la Guinée pour venir ici, y'a un problème, on a expliqué tout au docteur.
- 240 DEL Le docteur, d'accord
E11 Oui
DEL Donc ça il est au courant quand même.
- DEL D'accord, okay (.) Pour vous, le médecin de MéDA et le médecin ici à *** ce sont les mêmes consultations ? Ou il y a des différences ?
- 245 E11 Non c'est différent.
DEL Ouais
E11 C'est différent.
DEL Et alors c'est quoi les différences ?
E11 C'est pour cela que lui à Lyon, euh, il fait comme (.), lui il fait les photos pour garder ma photo, ce qui s'est fait mal, les cicatrices, lui il ne fait pas, l'autre docteur à *** ici, il ne fait pas.
DEL Et vous lui aviez demandé ?
E11 Hein ?
DEL Vous lui avez demandé, au médecin ici ?
- 255 E11 Oui
DEL De faire un certificat ?
E11 Oui, oui et il a dit il faut partir au spécialiste, il a dit faut partir au spécialiste. Le jour là, quand je suis parti, lui il a dit, attends attends, tu vois. Parce que ici c'est une petite ville, toute la ville ici, y'a deux docteurs ici. Quand il est en congé, tout le monde attend jusqu'à ce qu'il arrive, tu vois.
- 260 DEL D'accord, (.) Est ce que vous pouvez me raconter comment ça c'était passé pour aller à Lyon, le trajet ? (.) Vous êtes allé comment à Lyon pour voir le médecin ?
E11 Le trajet ?
DEL Oui, vous avez pris le train, le bus ?
- 265 E11 Oui je prends un train ici. Après mon assistante Madame *** m'a donné l'adresse pour aller là bas. Avant de, avant mon rendez vous, moi je pars là bas, pour aller voir avant mon rendez vous, pour marcher, marcher comme ça. Pour chercher le lieu là, avant mon rendez vous. Le jour là moi je passe là bas, après j'ai regardé, après, j'ai vu là et après j'ai attendu mon rendez vous. Quand mon rendez vous venu, moi je suis parti là bas. Même pas demandé personne.
- 270 DEL D'accord, vous avez attendu un peu dehors, de repérer, voir où c'était exactement ?
E11 Oui, oui, oui
DEL Parce que vous aviez rendez vous le matin, l'après midi ?
E11 Oui. dix heures, dix heures quinze.
DEL D'accord, et vous étiez arrivé avant ? A quelle heure vous étiez arrivé ?
E11 Quand vous ici, ici c'est une heure trente en train.
DEL Une heure trente en train pour aller à Lyon, d'accord. (.) Ça a été pour trouver le bâtiment ?
- 280 E11 Oui
DEL Et qui vous a ouvert la porte là-bas, c'était ?
E11 Quand je suis arrivé là bas, quelqu'un attend la porte, quelqu'un ouvre après moi je rentre. Quand il rentre, il a dit, faut faire premier étage. Après moi je suis parti là bas. Et après la dame là, elle est assise là-bas, moi j'ai rendez vous papier, je donne Madame. Madame il a dit, faut attendre là bas.
- 285 DEL D'accord, okay. Vous aviez préparé tout votre dossier du coup ? Avec tout, votre récit, (.) les notes de l'entretien de l'OFPPRA ?
E11 Oui, tout, mon assistant il a emballé tout. Tout le dossier OFPPRA, hôpital, tout. Et il m'a donné les papiers là bas pour envoyer à Lyon.
- 290 DEL Vous aviez tout prévu du coup. Okay.
E11 Oui

Retranscription entretien E11

295 DEL Okay (.) Est ce que vous vous souvenez le tout début de la consultation avec le médecin ? Qu'est ce qu'il vous a dit, les premiers mots du médecin, comment ça s'est passé au tout début ? Est ce que vous pouvez me raconter, est ce que vous vous souvenez ?

E11 Euh, à Lyon ?

DEL Oui, à Lyon

E11 Première rencontre ?

300 DEL Oui, (.) le tout début de la consultation

E11 Parole ?

DEL Ouais, (.) qu'est ce qu'il vous a dit en premier le médecin ?

E11 Comme il a dit, le premier rencontre le médecin, il a dit. « Qu'est ce que tu passes, qu'est ce que tu passes ? » Tu vois ?

305 DEL Ouais

E11 Qu'est ce que tu passes ? Euh pour quitter la Guinée, pour venir ici.

DEL D'accord

E11 La première question. Oh il a dit. Moi, mon problème de famille, moi avec mon père. Comme moi j'ai plusieurs femmes, chrétien, mon père il a dit non. Docteur il a dit, qu'est ce que tu passes, c'est que ton père a dit, que tu n'as pas besoin de femme chrétienne. Moi, pas accepté, tu vois le jour là. Comme moi c'est amour, c'est que du amour, la dame là, depuis la naissance on est ensemble, la dame là, ma femme, on grandit ensemble, ensemble, on a grandi jusqu'à développer comme il faut, tu vois ?

310 DEL Donc ça c'était surtout sur l'histoire en fait ? Ce qu'il s'est passé en Guinée. Et pourquoi vous avez quitté, il vous a posé des questions là dessus.

E11 Oui.

315 DEL D'accord, donc c'était surtout sur l'histoire, et pourquoi vous avez quitté la Guinée, il vous a posé des questions là dessus le médecin ?

E11 Comme il a dit : « pourquoi tu quittes en Guinée ? » Le problème de ma famille, tu vois, comme 2012, 2013, mon père il fait en prison. Mars avril 2012, mon père il est en prison. 2013 aussi il est en prison. Tu vois après, 2015, 2014, non personne ne marche en Guinée, les deux années là c'est Ebola qui commence en Guinée, personne passe là bas.

320 DEL D'accord

E11 Après 2012 / 2013, y'a un problème en Guinée, après avril, moi j'ai sorti prison, moi j'ai allé à ma maman.

325 DEL Ouais

E11 Après je suis resté là bas, après 2013, décembre 2013, aussi mon père il va en prison. Après le jour là, problème d'un, un (.) problème d'un centre là, une seule pompe pour boire l'eau, tu vois ?

330 DEL Oui

E11 Après tout le monde, la ville tout le monde venait pour chercher de l'eau à la maison. Le jour là, le médecin est venu pour enlever la pompe qui produit l'eau, tout le monde n'a pas accepté, comme le jour là, pour Ebola Ebola.

335 DEL D'accord

E11 Les combats commencent, bon on en profite pour sortir euh (.) de prison. Quand ils sortent on va aller chez ma mère. Après 2016 / 2017, on a mécanique souffleur, on descend à la capitale pour mécanique souffleur. 2016 mon père aussi descend pour agresser mon travail aussi. Après, quand il est venu, le jour là, il fait (*me montre l'endroit où il a une cicatrice de ce jour là*), comme j'ai montré au médecin, tu vois, le jour là.

340 DEL D'accord.

E11 Bon moi j'ai fui. Quand j'ai fui, je pars à Bongoli. A côté de Kalfaya ?

DEL Ouais, je ne connais pas bien la géographie de la Guinée, mais oui (*rites*)

345 E11 À côté de là-bas, après moi je pars là bas, mon maitre mécanicien, je reste là bas, jusqu'à bon. J'abandonne la mécanique après. Après mon propre père, il sait que je répare les voitures, donc il m'appelle à chaque fois, il sait que je répare les voitures, à chaque fois. Après la vidange, moi je vais faire, tout tout.

DEL D'accord, vous vous occupez des voitures.

E11 Après le jour là, il m'a appelé, le comptable, il a dit - est ce que tu veux travailler avec mon patron ? - j'ai dit moi y'a pas de problème, moi j'ai abandonné le travail.

350 Comme mon propre père connaît mon travail, moi j'ai abandonné là-bas. Après j'ai continué pour conduire les voitures avec le patron ***, celui qui m'a envoyé pour venir ici. Moi je travaille avec ça, 2017. 2016 à 2017, moi je travaille comme ça, petit à petit.

DEL D'accord, toujours en Guinée du coup ?

355 E11 Oui, toujours en Guinée. Moi je travaille comme ça petit à petit. Avec le patron, on fait la compilation, après moi j'explique, le patron aussi, ce qu'il se passe entre mon père et moi. Quand je lui explique, mon patron il a dit, bon une fête, fête de Tabaski. Après mon père il a dit, on va fêter avec le comptable, après le jour là, on a fêté là-bas.

DEL Oui

E11 On a fêté là bas.

360 DEL C'était quoi l'occasion, c'était quoi la fête ?

E11 Fête du Tabaski, après le Ramadan.

DEL D'accord, okay

E11 On a fêté là bas, toujours on a expliqué, le comptable avant, on a expliqué à mon patron ***, après il a fini de fêter là bas, après mon comptable a expliqué à mon patron ce qu'il se passe entre moi et mon père. Mon patron il a dit - D'accord, après le lendemain on va aller chez vous, on va visiter ton père pour que, ce soit compréhension entre toi et ton père. Après on va travailler ensemble. Tu vois ?

365 DEL D'accord, il voulait essayer d'arranger les choses ?

E11 Oui

370 DEL Que ça aille mieux entre votre père et vous ?

E11 Oui, pour qu'il y ait conciliation entre moi et mon père. Après le jour là, lendemain, mon patron a acheté un sac de riz, un sac de sucre et la somme de 5000 francs pour aller voir mon père pour que le problème là, il soit réglé.

DEL D'accord

375 E11 Bon le jour là, quand on est parti, j'ai dit là avant de rentrer à mon patron - Doucement, mon père il est méchant. Faut faire doucement. -Allons ensemble -Non moi pas rentrer, pas rentrer, quand tu rentres il fait mal, même devant toi, il fait mal - D'accord. Après comme ça, moi je suis resté en voiture, mon patron a laissé la voiture à distance avant de rentrer chez moi. Comme à distance comme ça, à distance comme ça.

380 Après moi j'ai arrêté comme ça, après il discute avec mon patron.

DEL Ouais, votre père et votre patron du coup ?

E11 Oui ils discutent un peu, après quand il a vu qu'il n'y a pas compréhension, il a vu que discuter c'est tendu, tu vois. Mon père est, ça monte. Tu vois ?

385 DEL Oui

E11 Comme on est séparé, ça fait dix ans, à cause de ça, tu vois. Après on a vu, quand mon père m'a vu, il a dit à mon patron - Pourquoi tu es venu ici, pourquoi tu parles comme ça, il a discuté. Quand il m'a appelé tout de suite, moi j'ai filé, moi je quitte là bas, pour aller sa maman. Après moi je reste là bas, après ils discutent, et après ils se bagarrent (*hausse la voix*)

Retranscription entretien E11

390 DEL Votre père ?
E11 Oui il se bagarre avec mon patron. Mon patron m'a appelé, après mon comptable m'a appelé, j'ai quitté chez ma mère direct pour aller chez mon comptable, tu vois. Mon patron a dit, vraiment ça ne va pas, faut qu'on aide le petit là pour quitter ici, sinon ton père il va tuer.

395 DEL D'accord
E11 C'est pour cela que le jour là, on a quitté mon [pays
DEL [La Guinée
E11 Pour venir en France ici, c'est ça.
DEL Par la menace, par la menace de mort en fait ?

400 E11 Oui, oui je suis venu ici pour sauver ma vie, tu vois. Le jour là, moi j'étais en Guinée, je travaille avec mon patron, je gagne de l'argent, c'est moi qui paye la nourriture, ma maman, mon fils, mon bébé, ma femme. Tout, tout, tout. C'est moi qui fait ça. C'est ça
DEL D'accord. Et du coup, toute cette histoire, ça c'est quelque chose que vous avez pu raconter au médecin là bas à MéDA. Quand vous êtes allé, vous avez pu raconter votre histoire ?

405 E11 Oui, oui le jour là, on a fait tout, tout l'histoire là. On parle comme ça.
DEL Le médecin il a lu tous les documents ? L'OFPPRA
E11 Oui tous les documents ?

410 DEL L'OFPPRA, le récit, tout ça, il a lu
E11 Oui il a lu tout, encore. Madame, il a lu tous les documents et il fait comme ça (*me montre le certificat médical édité par le MéDA*)
DEL D'accord, okay. (2 sec) Pour vous ça s'est passé comment la consultation avec le médecin ? (.) Comment vous avez trouvé que ça s'est passé cette consultation avec le médecin à Lyon ?

415 E11 Euh j'ai trouvé ?
DEL Comment ça s'est passé ? (.) Oui, ça s'est bien passé, ça s'est mal passé ? Comment ça s'est passé ?
E11 Non le jour là à Lyon. Comme, comme ce que j'ai peur, comme il a dit, tu as un peu de complications pour expliquer, tu vois, il a dit, je comprends un peu, mais pas comprendre comme ça, comme ça.

420 DEL D'accord
E11 Tu vois ? Moi j'ai peur un peu. Comme s'il prend les photos là, les photos là, moi je suis content, je suis content

425 DEL D'avoir pris les photos
E11 Oui, d'avoir pris les photos
DEL Et pourquoi vous étiez content qu'il ait pris les photos ?
E11 C'est mon histoire c'est lui qui fait, c'est mon père qui a fait, c'est pour cela que je suis content, tu vois ?

430 DEL D'accord.
E11 C'est mon histoire c'est ça. C'est lui qui fait la photo, moi je suis content. Pour aller au juge, à la CNDA.
DEL Avec les photos du coup ?
E11 Oui avec les photos, tout.

435 DEL D'accord okay. Quand vous étiez avec le médecin, comment il a fait ? Il a d'abord lu les papiers, les documents que vous aviez apportés ? Ou il ne les a pas lus, et il vous a demandé de raconter votre histoire de nouveau ? Comment ça s'est passé ?

E11 Non, avant, il prend tout mon dossier et il rentre là bas. Il prend dix minutes, regarder, après il vient, il a dit, *** (*son nom de famille*) Attends ici après je vais regarder ton papier. Après quand j'ai fini je t'appelle. Après il rentre, quand il finit, il a dit « *** vient ! »
DEL Donc il avait lu
E11 Oui il a fait tout. Après quand tu finis, après il m'a appelé. Après quand je rentre dans le bureau après, toujours il m'a posé des questions, des questions, des questions. C'est ça.
DEL D'accord. Et donc vous disiez il posait les questions sur pourquoi vous avez quitté le pays, est ce qu'il a posé d'autres questions ? Vous vous souvenez ? Qu'est ce qu'il a posé comme questions ?
E11 Ah moi j'ai dit, aujourd'hui, le jour là, moi j'ai dit, moi je venir pour sauver ma vie ici en France.
DEL Ouais
E11 Mais le jour là, quand je quitte la Guinée pour venir au Sénégal, quand tu prends l'avion au Sénégal, à Barcelone. Il a dit, quelle explication à Barcelone là bas, celui qui a regardé mon passeport, quand il a dit, pourquoi pour venir ici, de suite. Après il m'a pris là-bas à Barcelone. Après il rentre comme ça, demander qu'est ce que tu passes ?
DEL A Barcelone ?
E11 Oui, quand tu expliques tout comme on explique comme ça, après il a dit, toi tu restes ici ou bien tu passes ? Moi ici, j'ai passé en France. Après il m'a protégé jusqu'après le portail, il m'a caché puis après, bon voyage.
DEL D'accord
E11 Et moi je viens ici
DEL D'accord, okay. Comment vous vous sentiez pendant la consultation avec le médecin ? Qu'est ce que vous ressentiez ? Comment vous vous sentiez avec le médecin à MéDA ?

465 E11 Comment vous sentez ?
DEL Oui, quelles émotions vous aviez ? Du stress, de, je ne sais pas. Quelles émotions vous aviez quand vous étiez avec le médecin à Lyon ? Qu'est ce que ça vous a fait la consultation ?
E11 Il fait, il fait tout.

470 DEL Oui, et pour vous qu'est ce que ça faisait à ce moment là ?
E11 Moi ?
DEL Ouais
E11 Je suis content le jour là, ce qu'il a fait, il fait la photo, il a dit, je fais la photo pour sécurité. Tu vois ? Après ce jour aussi, le document c'est important pour garder. Tu vois. Il a dit, après quand tu es parti avec ça
DEL Avec le certificat
E11 Oui, avec ça pour aller à la CNDA, tu vois. Quand partir à la CNDA, après il faut demander un interprète pour qu'il explique bien, pour qu'il va comprendre, tu vois
DEL D'accord
E11 Le monsieur il a dit un conseil, tu vois. Bon, le jour là il a dit, moi pas juge, pas juger, pas juge.
DEL Le médecin, il a dit ça ?
E11 Oui. Il a dit moi *** aujourd'hui pas juge, il faut parler tranquillement, il faut pas embrouiller, ce que je fais, il faut parler, on explique bien. Donc moi j'ai expliqué, bon, un peu compréhension entre moi et le docteur. Après quand tu finis, il fait la photo, tout, tout, tout. Il a dit après, quand tu partiras là-bas, il faut faire interprète, voilà à la CNDA.

Retranscription entretien E11

DEL Okay. Donc le médecin il vous a dit, je ne suis pas juge ?
E11 Oui, oui
DEL Il vous a dit ça
490 E11 Oui. Pour que, comme, pour que je n'ai pas peur quoi, c'est ça.
DEL Okay, qu'est ce que vous pensez de cette phrase ? Que le médecin vous dise, je ne suis pas juge ?
E11 Oui, comme, pour qu'on explique honnêtement ce que je passe entre moi et mon père, tu vois. Et déjà lire mon histoire et après il demande, il posait des questions comme ça.
495 Et donc moi ici y'a pas de juge.
DEL Y'a pas de juge
E11 Faut parler honnêtement, posément, calmement. Tu vois
DEL D'accord. C'est important qu'il vous dise ça ?
E11 Oui
500 DEL Et pourquoi ?
E11 Pourquoi ?
DEL Oui (*rires*)
E11 Pour qu'on explique bien pour qu'il comprenne. Tu vois. On explique bien pour qu'il comprenne ce qui se passe
505 DEL D'accord
E11 Après quand il a fini il a dit - Oh *** attends je vais travailler pour ça (*tapote sur le certificat qui est dans la pochette devant lui*), tu vois. Après quand tu finis dans une semaine, tu vas envoyer à ton assistant. Mon assistant il a envoyé pour la CNDA. Avec l'avocat aussi.
510 DEL D'accord, okay. Le médecin vous a dit qu'il allait travailler dessus ? Une semaine
E11 Oui
DEL Qu'est ce que vous pensez qu'il fait comme travail le médecin, c'est quoi son travail au médecin ?
E11 Ah je ne sais pas, le jour là
515 DEL Oui, comment il fait le médecin pour faire le certificat. Comment vous vous pensez, comment vous imaginez que le médecin fait son certificat ?
E11 Moi j'imagine comme il prend les photos, pour adapter le papier pour aller à la CNDA, moi j'imagine pour faire témoignage
DEL Pour faire le témoignage, okay
520 E11 Oui, moi j'ai imaginé.
DEL C'est comme ça que vous avez imaginé, okay. Oui, comment il fait le médecin pour faire le certificat ?
E11 Le certificat, moi je ne comprends pas, moi je ne connais pas. Moi je pense que les photos là, avec ça, c'est l'histoire du certificat.
525 DEL D'accord, parce que les photos elles sont sur le certificat ?
E11 Oui, oui
DEL D'accord, okay (.) Le médecin du coup il vous a dit, je reviens là dessus désolée, le médecin vous a dit, « je suis pas juge »
E11 Oui
530 DEL Est ce que pour vous c'est vrai ? (.) Alors c'est pas le bon terme. Est ce que effectivement le médecin il n'est pas juge, ou quand même il juge aussi un peu, qu'est ce que vous en pensez ?
E11 Là bas, comme l'OFPPRA et la CNDA, y'a des juges, y'a beaucoup de personnes qui posent les questions.
535 DEL Où ça ? A la CNDA ?

E11 À la CNDA, tu vois.
DEL D'accord. Vous n'y êtes pas encore allé à la CNDA ?
E11 Pas encore. Tu vois. Donc le médecin il a dit beaucoup de personnes qui, non c'est pas le médecin, c'est mon assistant, il a dit, là bas y'a beaucoup, y'a beaucoup, près de 5 personnes, [avec l'avocat.
540 DEL [Oui, oui, effectivement, c'est vrai
E11 Là-bas, quand tu vas partir là bas, peut être, ils vont poser deux, trois, quatre questions, tout ça là, et l'avocat qui parle, tu vois ? Bon, quand tu es, quand je suis parti là bas, au médecin à Lyon, quand tu rentres comme moi là bas, en face du médecin, il a dit moi pas juge. Moi j'ai pensé après à la dame d'ici, pour aller à la CNDA, y'a des juges là bas, y'a beaucoup de personnes qui parlent, tu vois ? Tandis que le médecin il parle comme ça, moi j'ai refait direct les paroles là.
545 DEL Ça vous a évoqué ça, quand le médecin vous a dit, moi je ne suis pas juge, ce que l'assistante sociale vous avait dit sur la CNDA, du coup ?
E11 Oui, oui c'est ça. Pour que le médecin il est là pour que tu n'as pas peur pour parler, pour que il va comprendre ce qui se passe
DEL Et ça ça a été efficace ?
E11 Oui
DEL Ça a marché
550 E11 Oui
555 DEL Okay. Comment vous vous sentiez pendant la consultation ? (.) Vous étiez à l'aise, ou stressé ? (.) Avec le médecin ?
E11 Euh, quand tu quittes là bas, à Lyon, euh, beaucoup de personnes du foyer ici ils donnent des papiers, tu vois, beaucoup de personnes beaucoup d'Africains, beaucoup Kosovo, beaucoup Afghanistan, beaucoup euh (.)
560 DEL Ici à ***, dans le foyer ?
E11 Ici. Beaucoup Arménie, il va donner papier beaucoup. Moi je connaître, moi aussi je gagne le papier ?
DEL Le certificat du MéDA ?
565 E11 Oui
DEL Parce que vous connaissez des gens ici qui sont aussi à Lyon ?
E11 Non.
DEL Ici au CADA ?
E11 Ici ? Moi seul
570 DEL Vous êtes le seul qui est allé à Lyon pour voir le médecin
E11 Oui, oui, oui
DEL D'accord, okay. (.)
E11 Quand je suis parti à Bourg en Bresse, Bourg en Bresse m'a donné un papier pour donner à mon assistante sociale, mon assistant elle prend le rendez-vous pour aller là-bas à Lyon, et mon avocat il a dit c'est important, c'est important d'y aller avant la convocation pour aller à la CNDA.
575 DEL D'accord
E11 Tu vois, donc le jour là, moi je suis content d'aller à Lyon, pour aller voir le docteur.
580 DEL Okay. (.) Hum, pendant la consultation, le médecin généralement il demande aussi, et maintenant, comment vous vous sentez ?
E11 Euhhh
DEL Est ce qu'il vous a posé cette question là aussi, le médecin
E11 Euh

Retranscription entretien E11

585 DEL Est ce qu'il vous a demandé le médecin comment vous vous sentiez aujourd'hui ?
 E11 (.)
 DEL Si vous faisiez des cauchemars, si vous avez des difficultés à dormir ?
 E11 Non, il ne m'a pas posé de questions
 DEL Vous n'avez pas parlé de ça ?
 590 E11 Non
 DEL Sur l'état de santé aujourd'hui ? Sur comment vous vous sentez aujourd'hui
 E11 Mon état de santé ?
 DEL Oui
 E11 Oui, toujours.
 595 DEL Ça vous en avez parlé avec le médecin à MéDA ?
 E11 Oui. Le jour là, quand le médecin, il fait machine pour moi, après il fait poids aussi, le jour là c'est 80 kilos pour moi. Le jour là il a dit, tout va bien, bonne santé. Tu vois. Quand tu fais comme ça, jusqu'à le jour là, toujours, y'a pas de problème, hum hum.
 DEL D'accord
 600 E11 Y'a pas de problème
 DEL Okay (.) Est ce que quand vous étiez avec le médecin, vous avez réussi à dire des choses que vous n'aviez pas dites auparavant ? Parce que vous n'aviez pas pu les dire avant à l'OPFRA ou à l'assistante sociale. Est ce qu'il y a des choses que vous avez réussi à dire pour la première fois avec le médecin à MéDA, à Lyon ?
 605 E11 Non.
 DEL Non, d'accord, [okay].
 E11 [Après, quand OPFRA négatif, quand parti à CNDA, euh non à Bourg en Bresse, il m'a aidé pour aller, pour voir à Lyon le médecin
 DEL MéDA, oui Médecine et Droit d'Asile
 610 E11 Oui c'est ça, c'est lui qui fait aider.
 DEL D'accord
 E11 Pour aller MéDA, à Lyon
 DEL Okay
 E11 Quand il finit de parler des explications, après il a dit, je donne papier pour donner assistant, ton assistant il prend rendez vous pour aller à Lyon, pour qu'il va prendre les photos avec les constatations aussi, c'est ça. Il a dit c'est important, avoir des constatations pour aller à la CNDA. C'est ça.
 DEL Et pourquoi pour vous c'est important ? Que le médecin fasse ce travail là ?
 620 E11 Euh
 DEL Pour vous, hein, c'est pas une question piège. Pourquoi pour vous c'est important que le médecin fasse ce certificat ?
 E11 C'est pour cela que c'est bon pour moi, pour que, pour aller à la CNDA. C'est pour cela que quand parti à la CNDA, y'a pas ni preuve ni rien, je parle comme ça, et ça peut être c'est pas accepté. Tu vois c'est pour cela que je pars là bas, pour aller à Lyon, pour que exact (*accentué sur le exact*), pour prendre en photos, avec les cicatrices, et avec la consultation aussi. C'est ça, c'est ça
 DEL D'accord, de manière exacte. Okay (.) Comment ça s'est passé avec le médecin l'examen du corps : il a regardé les cicatrices ? Il a demandé de vous déshabiller ?
 625 E11 [oui] [Moi j'ai déshabillé tout
 630 DEL Vous avez tout retiré ?
 E11 Oui, oui oui. Moi je déshabille tout, regarder, comme il faut. Après il va regarder très bien, et faire photo, tout tout tout. Après il va, moi j'ai couché comme ça, il fait consultation, tout tout tout. Après, j'enlève, après, il fait photo. Tout tout tout, c'est ça.

635 DEL D'accord, donc c'est comme ça qu'il vous a examiné ?
 E11 Oui
 DEL Et c'était la première fois que l'on regardait les cicatrices ? Est ce qu'on avait déjà regardé les cicatrices avant ?
 E11 Oui, moi j'ai, moi j'ai (*montre une cicatrice qui se voit même quand il est habillé*)
 DEL Oui, celle là elle se voit
 640 E11 Oui, moi j'ai montré à mon assistant et à mon docteur. Tu vois ? À chaque fois, ma tête est un peu malade quoi, tu vois. Il a dit qu'à chaque fois que ta tête est malade, c'est depuis le jour là, où mon père m'a touché, il a touché comme ça, dans mon cou aussi, chaque fois, ma tête est malade. Okay, après il donnait le médicament, médicament beaucoup. Chaque fois, chaque fois, quand tu pars là bas, il donne le médicament. C'est ça.
 645 DEL D'accord (.) Donc le médecin il a vu ces cicatrices là, est ce qu'il avait regardé aussi celles du cou, et celles dans le dos aussi ?
 E11 Oui, quand tu fais comme ça une analyse, c'est bon. Là bas, ici.
 DEL Ah oui avec la radio
 650 E11 Oui, oui, là c'est bon.
 DEL Okay
 E11 Il regardait seulement avec ça, seulement. Le reste il a dit c'est bon.
 DEL Okay. A Lyon, avec le médecin, quand vous lui racontiez votre histoire, qu'est ce que ça a fait au médecin ? Est ce que vous avez vu des choses sur son visage au médecin, des émotions ? Le fait de lui raconter votre histoire à vous ? Est ce que vous avez eu l'impression que ça lui avait fait des émotions ?
 655 E11 Oui. (.)
 DEL Quoi comme genre d'émotions ?
 E11 Euh, pour le docteur ?
 660 DEL Oui pour le docteur.
 E11 Oui
 DEL Oui ça lui a fait quoi ?
 E11 Moi je fais, moi je fais. Il a fait beaucoup, après j'ai couché, il a regardé comme ça, après il fait comme ça, près moi je fais comme ça, tout tout tout.
 665 DEL D'accord, okay. (.) Du coup, pour communiquer avec le médecin, vous disiez tout à l'heure, au niveau de la langue c'était pas parfait, est ce qu'il y avait autre chose ? Pour parler avec le médecin, comment ça s'est passé ?
 E11 Euh le jour là ?
 DEL Oui, à Lyon, toujours à Lyon, à chaque fois on reparle de Lyon. Oui.
 670 E11 Qu'est ce que ?
 DEL Euh, comment ça s'est passé pour parler avec le médecin ?
 E11 Ah: on discute, on discute, on explique, on explique, après quand on explique, lui il écrit, quand tu expliques, lui il écrit
 DEL D'accord
 675 E11 Lui même je l'ai vu écrire, quand tu parles il écrit, quand tu parles il écrit. Après quand tu finis, il a dit, après faut faire interprète pour que l'explication est bien, que tu expliques bien quoi. C'est ça.
 DEL D'accord. Et le médecin, il vous a dit ce qu'il écrivait au fur et à mesure ? Qu'est ce qu'il écrivait sur son papier le médecin ?
 680 E11 Ce que je parlais, il écrit ce que je parlais il écrit, ce que je parlais, il écrit. Je parlais mal, ce que j'ai mal moi, il écrit, il écrit tout.
 DEL D'accord, okay

Retranscription entretien E11

685 E11 Après quand tu finis, après, il dit bon, je vais travailler avec ton histoire, après il a dit une semaine tu reçois le courrier pour envoyer à la CNDA ou à Bourg en Bresse. C'est ça.
DEL D'accord, okay. Il a travaillé avec votre histoire du coup ?
E11 Oui. (.)
DEL Okay (.) Qu'est ce que vous gardez comme souvenir de la consultation ? Là c'était il y a trois semaines à peu près maintenant la consultation ?

690 E11 Oui
DEL Qu'est ce que vous en gardez comme souvenir ?
E11 Comme les photos là ? Photos, madame. Oui je garde comme souvenir.
DEL Ça ça vous a marqué ?
E11 Oui

695 DEL Est ce qu'il y a autre chose ? À part les photos. Oui dans mon cou aussi, mon cou, aussi je garde comme photo souvenir ça, ça je garde comme souvenir. Mon côté aussi.
DEL D'accord. Et de la consultation ? En dehors des photos qu'on a prises et des cicatrices, est ce qu'il y a autre chose, pour vous qui vous a marqué pendant la consultation ?

700 E11 Oui, mon côté là-bas, mon côté là-bas. Bon comme le médecin a dit, même moi, un peu douleur, les douleurs, les douleurs, les douleurs, c'est un peu un peu un peu fini, mais c'est pas vraiment fini. Après, de temps en temps il finit., de temps en temps il finit. C'est ça. C'est ça le jour là, quand tu remontes là-bas, même moi encore une douleur de mon côté, bon chaque fois, petit à petit, petit à petit, fini fini fini. D'accord c'est ça.

705 DEL D'accord, qu'elle diminue petit à petit ?
E11 Oui elle diminue, c'est ça
DEL D'accord (2 sec) Le certificat médical, on vous l'a lu ? Y'a quelqu'un qui vous l'a lu ou est ce que vous savez lire le français ?
E11 Non

710 DEL Et donc est ce que vous savez ce qui est écrit sur le certificat médical ? Est que l'assistante sociale elle vous a fait la lecture du certificat ?
E11 Non. Quand le jour là, quand ils vont envoyer le courrier, moi je pars comme ça, il va ouvrir, il va regarder comme ça, après, un papier pour l'envoyer pour donner à la poste, moi je pars à la poste pour envoyer là bas. Après, le psychologue, il l'a lu, il a lu à moi

715 DEL La psychologue ?
E11 Celui qui a lu tout et après expliquer à moi.
DEL Elle vous l'a lu du coup, elle a fait la lecture ?
E11 Oui, quand elle finit de lire, ah c'est bon, c'est bon

720 DEL Donc la psychologue elle est ici à *** ou ?
E11 Non ici en rendez vous
DEL Ah, ici elle vient ici.
E11 Les rendez-vous, et elle vient ici, comme novembre le 20
DEL Vous avez rendez-vous encore ?

725 E11 Oui, à 14h45
DEL D'accord. Donc du coup elle vous a lu tout ce qui était écrit dessus, elle a tout lu ?
E11 Oui, oui elle a lu, elle a lu tout.
DEL Et vous, vous avez regardé le certificat aussi avant, vous avez regardé ?
E11 Oui. Elle a regardé tout, elle a regardé un à un, elle a regardé comme ça, un à un (fait défiler les feuillets du certificat médical).

730 DEL Okay, et qu'est ce que vous avez compris de ce qu'elle vous a lu ?

E11 Euh, le jour là, comme moi j'ai vu les photos comme ça, moi j'ai vu comme ça. Après elle a expliqué, tout tout tout, après elle a dit, je vais garder ça c'est important, c'est ça.

735 DEL D'accord. (.) Et du coup quand elle vous a lu le certificat, qu'est ce que vous en avez pensé, de ce qui est écrit dedans ? Est ce que vous êtes d'accord avec ce qui est écrit dedans ?
E11 Non quand il a eu fini de lire, il a dit c'est bon, moi aussi j'ai dit c'est bon, tu vois. Après j'ai vu la photo

740 DEL Elle l'a lu à voix haute ? Et vous l'a lu pour vous ?
E11 Oui, oui. Quand elle a fini de lire, elle a dit, c'est bon, c'est bon faut garder ça, c'est important, tu vois. Après moi j'arrête là-bas.
DEL D'accord
E11 C'est ça

745 DEL Okay (.) Donc vous avez re parlé de la consultation avec la psychologue ?
E11 Oui, oui
DEL Et est ce que vous en avez reparlé avec d'autres personnes aussi ?
E11 Non
DEL La travailleuse sociale ? Qui vous suit ?

750 E11 Non la psychologue, après c'est lui qui parlait, après lui il va dire, faut, faut parler avec l'assistante, l'assistante elle va rendez-vous pour aller à Lyon avant de partir à la CNDA. Non c'est la psychologue, elle a dit, c'est important. Si elle reçoit avant de partir à la CNDA non c'est bien. Sinon si y'a pas pour aller à Lyon, c'est pas bon.

755 DEL D'accord, okay, donc là c'est bien vous avez eu le certificat avant d'aller à la CNDA.
E11 Oui
DEL Okay, d'accord. Est ce que par rapport à comment ça s'est passé pour vous la consultation là bas à Lyon, est ce que vous auriez des remarques, des conseils à donner aux médecins ?
E11 Non

760 DEL Par rapport à la consultation ?
E11 Depuis le jour là, personne ne m'a parlé maintenant. Tu vois ?
DEL Avec Lyon vous voulez dire ? Non, je ne comprends pas
E11 Non, pas encore, je ne suis même pas retourné à Lyon.
DEL Oui, c'est vrai qu'on y va une fois pour le certificat, c'est vrai qu'après on n'y retourne pas.

765 E11 Comme, quand on a quitté Lyon, comme on attend pour le certificat comme ça, comme notre dossier, quand on quitte mon pays la Guinée, comme mon extrait de naissance, comme ma copie, avec témoignage de chrétien, avec photo, tu vois j'ai envoyé tout.

770 DEL Okay, ça vous avez reçu aussi ? C'est arrivé depuis la Guinée ?
E11 Oui on a reçu tout, après on attend le document là, la copie pour faire globalement, pour [envoyer à la CNDA.
DEL [Tout à la CNDA, d'accord
E11 Bon, maintenant, on a envoyé tout. On attend pour la convocation pour aller à la CNDA, c'est ça.

775 DEL Vous attendez la consultation. D'accord (.) Mais par rapport au médecin, de Lyon, est ce qu'il y a des choses que vous avez envie de lui dire par rapport à la consultation ? Est ce que vous avez envie de faire partager de choses ?
E11 Non, non

Retranscription entretien E11

780 DEL Que vous, vous avez trouvé que ça s'est passé la consultation, est ce que vous avez envie de faire partager des choses ?
E11 Non (.)
DEL Non, d'accord. Des points positifs ou des points négatifs par rapport à la consultation à Lyon ?
785 E11 Non, non. Je ne peux pas parler comme ça
DEL D'accord, okay, pas de souci, si y'a pas y'a pas. Okay, d'accord. Je n'ai pas plus de question par rapport à ce que j'avais préparé. Est ce qu'il y a autre chose que vous avez envie de dire là comme ça ?
E11 De dire quoi
790 DEL Par rapport à la consultation avec le médecin
E11 Non
DEL D'accord. Parce que j'avais préparé des questions mais vous avez peut être envie de dire d'autres choses, qui ne sont pas forcément dans les questions ?
E11 Non
795 DEL Okay (.) d'accord, ça marche
E11 Personne n'a pas de question, personne. Maintenant on attend pour la convocation, c'est ça. (.)
DEL Okay, bon. En tout cas, merci d'avoir accepté que l'on se revoit, pour revenir sur toutes ces choses, merci d'avoir pris ce temps là, d'avoir accepté.
800 E11 Et toi aussi merci pour venir voir
DEL Okay, ça vous va ? Ou vous voulez ajouter autre chose ?
E11 Comme on attend maintenant, y'a pas de solution à moi. Toujours on est derrière à vous, en France (rires)
DEL Ah
805 E11 On attend maintenant que mon résultat sort, on attend maintenant. Parce que mon souci aujourd'hui c'est ma famille, tu vois
DEL Oui
E11 Chez nous, c'est moi qui donne la nourriture, en Guinée, maman, maman souffre, du foie elle est malade. Chez nous, quand une maladie, y'a pas l'argent, personne, tu n'as pas de soins. Quand tu pars à l'hôpital, quand quelqu'un vient avec l'argent, il va recevoir. Celui qui, toi tu es pauvre, ah tu n'es même pas regardé, tu vois. Tu vas mourir un jour, si je vais aider pour pas mourir, le jour là. Chez nous, y'a pas sécurité, y'a pas de loi. Tu vois. Chez nous, c'est pas, pour discuter avec ton père, chez nous. Quand ton père il a dit, il faut faire comme ça, tout le monde va accepter.
815 DEL Ouais
E11 Le président, tu n'as pas à faire comme ça, policier, tu n'as pas à faire comme ça. Euh, ministres, personne. Quand ton père il a dit, faut faire. Faut fermer dix ans, faut fermer dix ans.
DEL Okay
820 E11 Tu vois, personne. Le fils, tu n'as pas à discuter avec ton père, tu vois. Mon père est deuxième imam en Guinée, tu vois ? Moi j'ai dit, le jour là, à mon père, laissez moi, je vais marier la femme là. Peut être un jour, femme va entrer dans notre religion, à cause de l'amour. Mais moi aujourd'hui, je vais entrer en religion avec l'amour de ma femme.
DEL Hum, hum
825 E11 Ça dépend tu vois, c'est pas pareil pour les femmes. Elles rentrent. Moi j'ai marié, je vais abandonner ma religion, ou bien moi j'ai abandonné ma religion, non. C'est pas ça. C'est à cause de l'amour. Il faut laisser, peut être quand je suis marié, elle va entrer en religion. Mon père : « OOh: » il ne me parle plus maintenant. Tu vois, comme ça. C'est

830 pour cela qu'à l'heure là, je souffre, je souffre, à chaque fois, maman m'appelait, pleurait pleurait, maman patiente.
DEL Ouais
E11 Elle a dit c'est comme ça, c'est à cause de ça. A cause de l'amour, que j'ai quitté la guinée pour venir ici, à cause de l'amour, j'ai séparé avec mon père. Faut patienter, c'est le Dieu, c'est pas nous, c'est pas vous, c'est le Dieu. On attend, bientôt un an, bientôt un an. Moi je ne fais rien, seulement j'ai dormi. C'est pas bon. Chez nous, moi je quitte cinq heures du matin, après je quitte pour aller travail, je rentre 22h, 23h. Tu vois, c'est ça. Après j'ai arrivé ici, y'a pas d'histoire. On est là, libre, on marche, on mange, après, comme une vie, tranquille, personne n'est pas embêté aussi. Bon mon souci aussi, comment tu vas nourrir ma famille là-bas. C'est ça.
840 DEL Vous avez des nouvelles régulièrement, de votre femme, de votre enfant. Vous avez des nouvelles de temps en temps. Par téléphone ou ?
E11 Oui, de temps en temps. Même hier on a parlé, toujours à cause de nourriture, on a parlé comme ça.
DEL Okay, on arrête là ?
845 E11 Hum

Je coupe le dictaphone.

Retranscription entretien E11

Retranscription entretien E12

2018.10.22

durée enregistrement : 1 heure 15 min 49 sec

durée de la rencontre : 1 heure 20 environ

5 Douzième entretien. On se retrouve sur Grenoble à la sortie de ses cours de la matinée, il a pu s'inscrire à la faculté après de longues démarches, il suit le cours de licence en sociologie. Je voulais réserver une salle de travail dans la bibliothèque juste à côté, mais elles étaient toutes occupées. On se pose dehors sur un banc, il fait tout juste chaud.

10 Je sors le dictaphone de mon sac et l'enregistrement commence.

15 DEL Du coup est ce que vous pourriez raconter comment ça s'était passé pour prendre le rendez vous ? Pour prendre le rendez vous à l'association ?

E12 En fait j'étais à l'OFPPRA, j'ai pris un rejet, notre juriste qui travaille au CADA qui nous a pris le rendez vous avec le médecin légal pour faire, euh des études je crois ou l'analyse pour les cicatrices que j'avais dans mon corps. C'est ça.

DEL D'accord. Donc c'était la juriste du CADA ?

20 E12 Oui c'était la juriste du CADA qui a obtenu le rendez vous pour le médecin légal.
DEL C'est elle qui a proposé ? de rencontrer le médecin ou c'est vous qui avez eu l'idée ou qui en avait entendu parler ?

25 E12 Non. J'ai entendu parler, y'a quelqu'un qui m'a dit déjà. Euh qui, quand tu as vécu des problèmes comme une agression, ou tu avais des cicatrices, des problèmes, il faut demander pour voir le médecin pour faire le, l'analyse. C'est ça.

DEL D'accord, ok. Et donc après pour prendre le rendez vous ? C'est elle qui s'en est occupée ? Ou c'est vous qui avez appelé là bas l'association ? Comment ça s'est passé ?

30 E12 Non pour prendre le rendez vous c'est elle qui a surtout fait. Je crois qu'elle a envoyé un e mail au cabinet de médecin légal. Elle a donné la réponse pour le rendez vous.

DEL Donc elle vous avait proposé après le rejet de l'OFPPRA ?

35 E12 Oui, oui. Après le rejet de l'OFPPRA, qu'elle m'a proposé ça. Parce qu'à l'OFPPRA, personne ne m'a demandé ça. Personne m'a posé des questions avec ça. Moi même j'ai dit lorsque je suis là, j'étais là pour défendre mon histoire, je dis qu'à cause de mon histoire, à cause des raisons politiques que j'ai fait dans mon pays, j'étais battu, j'étais agressé, donc c'est ça. Mais personne ne m'a demandé avant.

DEL D'accord.

E12 C'est ça

40 DEL A l'OFPPRA,

E12 Oui

DEL Elle n'avait pas demandé ?

E12 Non, non.

45 DEL Et pourquoi est ce que vous pensez que la juriste elle a demandé la consultation avec le médecin ?

E12 Bon, je crois que la juriste elle a demandé parce que dans mon histoire, l'histoire que j'ai envoyée à l'OFPPRA, et à la CNDA, j'ai parlé de ce que j'ai vécu dans mon pays, ce que j'ai passé, donc c'est ça. Donc je crois encore qu'ils avaient des doutes à ce que tout ce que j'ai parlé devant l'OFPPRA, ce que j'ai écrit, ils ont des doutes.

DEL D'accord.

50 E12 donc ils avaient des épreuves pour () pour voir ce que j'ai dit c'est vraiment réalité ou pas. Donc c'est ça.

DEL D'accord, okay. Donc c'était, c'est à ça que ça sert le rendez vous avec le médecin ?

55 E12 Euh, bon moi, quand j'étais devant le docteur, je ne savais même pas pourquoi ou pour quelle raison j'étais là pour faire cette analyse. Le docteur qui m'a expliqué, il m'a dit, est ce que Monsieur *** tu sais pourquoi tu es là ?

DEL Ouais

60 E12 Moi j'ai dit non docteur, je sais simplement que notre juriste il a pris rendez vous pour moi, pour venir ici pour faire les analyses, donc à part ça, je ne sais pas. Donc le docteur il a pris son temps pour m'expliquer, Monsieur ***, tu es ici parce que tu as pris un rejet devant l'OFPPRA, parce qu'ils ont des doutes à ce que tu as parlé verbalement, à ce que tu as écrit, ils ont pas la crainte, donc c'est pour cela que tu es ici, afin que moi, comme docteur je puisse vous analyser et je puisse dire un mot afin que tout soit clair pour vous et pour la CNDA. Donc c'est ça.

DEL C'est ça. Donc ça, il a pris le temps de vous expliquer ?

65 E12 Le docteur vraiment c'est. En fait quand je suis parti, j'ai sorti de ma maison jusqu'au cabinet médical je ne savais pas, j'étais pas clair dans ma tête, et à quoi ça sert l'examen là. Lorsque je suis entré, le docteur il a pris son temps pour m'expliquer avec l'interprète qui était là, parce que moi je parle portugais, je suis angolais, donc ma langue officielle, il y avait l'interprète en portugais, pour m'éclairer, et ce qu'il avait besoin de faire sur moi. C'est ça.

70 DEL D'accord. () Parce que quand la juriste du CADA a pris le rendez vous, elle vous avait expliqué des choses un peu quand même sur l'association ou sur la consultation ? Comment ça c'était passé ?

75 E12 En fait, après le rejet, on a pris le temps pour s'asseoir avec la juriste pour réécrire mon histoire et pour envoyer à la CNDA. Alors au début, quand nous étions là pour écrire, il y a des parties que j'ai exprimées, j'expliquais. Et que nous en Angola, j'ai participé à des manifestations, l'année telle, le jour tel, à ce jour là j'étais battu. Elle m'a dit, elle m'a posé une question : tu es battu ? Oui, j'ai j'ai j'ai été battu. Et tu as des preuves, tu as des preuves ? Tu sais comment tu peux prouver ça. Moi j'ai j'ai je me déshabille, je dis regarde ça, j'ai des cicatrices, regarde dans ma tête j'ai des cicatrices ici. Donc en fait, elle a regardé, elle m'a dit, okay Monsieur ***, c'est, il faut faire un examen, il faut faire un examen. Moi j'ai dit non pas de problème. Je suis d'accord, je vais faire un examen. Okay on va prendre le rendez vous, mais je vous dis que le rendez vous c'est trop loin, c'est vraiment trop loin, elle m'a dit ça, c'est vraiment trop loin. Moi je dis bon pas de problème, je suis d'accord si, je vais attendre la réponse de la CNDA, pas de problème, moi je vais rester, je vais attendre, et, et le rendez vous devant le médecin, après je vais aller et après je vais aller à la CNDA. En fait, la réponse de la CNDA ça venait après, il faut que je, je je passe à la CNDA le 15 octobre et le rendez vous à la médecin légal c'est je crois le 25 octobre, c'était pas compatible. Donc c'est pour cela, on a envoyé un autre e mail pour dire que le rendez vous devant la CNDA c'est le 15, euh, octobre. Le mois que nous sommes c'est le 10.

90 DEL Donc vous avez vu le médecin le 10 octobre ?

E12 Non non non

DEL Ah pardon

95 E12E En fait le rendez vous à la CNDA, c'était le 15 octobre, donc il a réduit la date afin que je puisse passer à la médecin légal le 5 octobre. C'est ça

DEL D'accord, d'accord, okay. Donc là vous avez vu le médecin et vous êtes déjà allé à la CNDA du coup ?

Retranscription entretien E12

100 E12 Oui je suis allé.
 DEL Euh, mais vous n'avez pas encore la réponse ?
 E12 Euh, j'attends la réponse jusqu'au 5 novembre.
 DEL Cinq novembre, d'accord, okay. (.) Donc comment ça s'est passé l'organisation, pour aller à Lyon, pour se rendre à la consultation ? Comment ça s'est passé ?
 E12 Euh l'organisation pour aller à Lyon ? Euh, il m'a donné un plan, oui, l'adresse.
 105 Moi même j'ai acheté les billets pour aller là, oui j'ai acheté les billets une journée avant. Pour aller à Lyon, euh je suis parti le matin, je suis arrivé à Lyon le matin, il était 8 heures, je recherchais l'adresse, j'ai rencontré un compatriote là qui m'a aidé pour retrouver la place là (.)
 DEL Ah oui à Valmy
 110 E12 Oui c'est ça.
 DEL D'accord, et ça, ça a été ? Ça s'est bien passé le trajet ?
 E12 Oui le trajet s'est bien passé vraiment, vraiment ça s'est bien passé, vraiment ça s'est bien passé.
 115 DEL D'accord
 E12 Oui.
 DEL Vous vous étiez préparé un peu à la consultation ? Les jours avant, vous y pensiez ?
 E12 Oui: je pensais moi même, je pensais parce que je ne savais pas là où j'allais, comment ça se passe, si les gens sont accueillants ou pas, parce que il y a déjà, quand tu vois, tu es demandeur d'asile, ils te traitent comme euh: une personne qui n'a pas de valeur. Donc c'est ça, c'est ça. Comme exemple, même ici pour rentrer à l'université c'était pas facile, donc quand une personne elle regarde ton dossier, ah c'est un demandeur d'asile, donc elle fait beaucoup de bureaucratie, donc il faut, quand tu n'es pas déterminé, tu vas pas loin. Il faut que tu sois vraiment déterminé, toujours tu écris des e-mails, tu es là toujours le matin pour dire moi je suis demandeur d'asile, j'ai besoin de continuer mes études, j'ai besoin j'ai besoin. Elle te demande tu vas rencontrer quelqu'un et cette personne là te dit, encore tu vas rencontrer quelqu'un. Donc c'est ça, c'est pas vraiment facile la vie de demandeur d'asile ici en France. Donc c'est ça.
 DEL Ça demande de la détermination ?
 130 E12 De la détermination, oui c'est ça.
 DEL Ah oui effectivement.
 E12 Oui
 DEL Vous aviez des émotions particulières avant de vous rendre à la consultation ?
 135 E12 Les émotions particulières ? Euh: bon, j'avais, j'avais parce que je ne savais pas comme j'ai dit tout à l'heure, je ne savais même pas là où je vais aller, à quoi ça sert, donc je ne savais même pas si je vais rentrer dans une machine ou dans un ordinateur, si je vais faire une échographie, je ne savais même pas, j'allais vraiment comme, (.) vide vide dans ma tête. Parce que c'est la première fois, c'est la première fois, c'est pour cela j'avais des émotions. Y'a des fois des peurs
 140 DEL D'accord, comme vous ne saviez pas, vous imaginiez
 E12 Oui j'ai créé des imaginations, donc je crois que pour moi, ce que ça sera le mieux, ou meilleur pour les gens ou pour prochaine personne qui sont, qu'ils vont passer dans mon cas, ça serait une fois que l'assistante sociale ou la personne qui va prendre le rendez vous, direct, il prend le temps pour expliquer les gens, là tu vas faire ça, tu vas rencontrer ça et ça sera comme ça, comme ça, comme ça, comme ça, comme ça. Pour donner une idée à la personne qui va aller là. Donc c'est ça, c'est ça.
 DEL Hum hum, d'accord, okay. Tout à l'heure vous disiez, il va me faire rentrer dans une machine, quel genre de machine ?
 150 E12 Oui: je ne savais pas si je vais rester là combien de temps, si ça dure combien de temps, si je vais dormir là, donc je ne savais même pas, je ne savais même pas.
 DEL D'accord. Ah oui d'accord, à ce point là. Vous ne saviez pas si vous alliez rester là bas ?
 E12 Oui, je ne savais même pas, oui
 155 DEL D'accord. Là c'est une question un peu plus, générale. Hum, pour vous qu'est ce que ça représente une consultation avec un médecin ?
 E12 Okay. Euh, pour moi, en tout cas, euh (.) une consultation avec le médecin (.) euh (.)
 DEL En général
 160 E12 En général, ah okay. Ça, ça représente euh, une idée pour nous dire notre état véritable, ce que nous sommes, ce que nous sommes, ce que je suis. Donc c'est ça, parce qu'il y a des fois, dans un cas général là, il y a des fois tu marches et tu ne sais même pas si tu es malade, si tu es bien. Euh donc, tu ne sais pas, par exemple, euh moi j'ai des cicatrices, et je ne sais pas si ça me fait, quels sont les risques de ces cicatrices là. Donc il y a des fois, quand je dors, le matin quand je me réveille, je sens mon bras, il est euh, il colle, donc c'est ça, comme une crampe. Donc je ne savais même pas que les crampes là c'était avec les couteaux que j'ai pris dans mon bras. Donc c'est ça, je ne savais même pas. Mais lorsque j'ai été avec le docteur, il m'a expliqué, donc, euh je commence à comprendre non, euh, lorsque je vais sortir d'ici, je vais, il faut prendre rendez vous avec une autre médecin pour voir donc quelle est la relation avec les crampes, avec les douleurs que je ressens dans mon pied, avec les maux de tête quand je coupe mes cheveux, avec les tondeuses, ça me fait du mal, il y a des fois où j'ai des maux de tête, je ne savais même pas que c'était lié avec les crosses d'arme que j'ai pris dans ma tête. Donc c'est ça. En tout cas, c'est vraiment bien, c'est vraiment formidable. Oui.
 175 DEL D'accord, okay. Et vous aviez déjà, avant d'aller à Lyon, est ce que vous aviez rencontré un médecin déjà ici en France, vous aviez vu un médecin généraliste, un médecin traitant ?
 E12 Euh, on n'a vraiment un médecin traitant, parce qu'avant j'étais à Valence, on était avec un docteur, vraiment très très bien, mais quand tu vas là, je dis docteur il y a des fois je sens comme ça, je comme ça, je sens comme ça, je sens comme ça. Euh, ça passe pas du Doliprane et ça passe pas du Doliprane et c'est, ça termine simplement Doliprane et Diclofenac et donc c'est ça, c'est ça.
 180 DEL D'accord
 E12 On n'avait jamais vraiment rentré comme aujourd'hui ou comme cette semaine ou ce mois, quand je monte les escaliers, je sens vraiment une forte douleur dans mon genou. Donc euh, même avant aujourd'hui de sortir, j'ai fait une petite massage, donc euh, bon c'est ça. C'est ça.
 185 DEL D'accord. Hum parce que votre médecin traitant à Valence, il était au courant de toute votre histoire, de ce qu'il s'était passé chez vous, dans votre pays, avant de venir ici ?
 190 E12 Euh: (.)
 DEL Vous lui aviez raconté ?
 E12 Euh, mais, j'ai j'ai j'ai quand même, j'ai quand même, une journée tenter de lui raconter ce que j'ai vécu dans mon pays, mais j'ai vu et j'ai compris qu'il était vraiment trop intéressant avec ça, il était vraiment intéressant.
 195 DEL C'est à dire ?

Retranscription entretien E12

- E12 Il était vraiment attentif quoi, il a écouté simplement et il a écrit Doliprane et c'est ça. Euh, il était vraiment intéressant, pour m'écouter, donc c'est ça.
 DEL Oui oui, d'accord. Et pour vous, est ce qu'il y a une différence entre la consultation à MéDA à Lyon et la consultation avec votre médecin traitant du coup ?
- 200 E12 En fait, il y a, il y a, il y a une forte différence. Parce que je crois que le docteur là il est vraiment attentif, il était vraiment attentif pour m'écouter.
 DEL Ouais
 E12 Pour m'écouter, pour prendre des notes, de ce que j'ai exprimé. Je ne sais pas si c'est le cas général de tous ceux qui sont passés là, mais dans mon cas particulièrement, donc, le docteur il était vraiment plus, plus, plus, plus attentif. C'est la première fois ici en France.
 205 DEL D'accord, c'est la différence que vous remarquez ?
 E12 C'est ça. Oui
 DEL D'accord, et il y aurait d'autres différences aussi ?
- 210 E12 Euh donc, quand j'étais là, il y a, j'ai des problèmes, il était pas simplement préoccupé par mon problème physique.
 DEL Oui
 E12 Ce que j'ai vécu, les cicatrices, non. Il était encore préoccupé par mon problème psychologique, parce que quand je parlais, j'ai vu que le docteur il a écrit, ce que je parlais, il a posé des questions, il m'a posé des questions. Est ce que tu sens, tu sens quelque chose, est ce que les cicatrices que tu as dans ta tête, à part la cicatrice, est ce que tu sens quelque chose ? Moi je dis oui docteur, euh, dans ma tête il y a des fois je sens beaucoup de maux de tête, quand il y a beaucoup de soleil, quand je coupe mon cheveu avec, oui là, j'ai vu (*accentué sur le vu*) qu'il était vraiment très attentif. Il a écrit ce que j'ai dit, donc c'est ça que ça montre quelle personne il était vraiment préoccupé avec vous. Parce qu'il y a des gens quand tu parles, il est vraiment trop vite et, j'ai vu beaucoup de docteurs ici, et tu dis, mais là bon, c'est rien, c'est rien Samuel, c'est rien, ça va passer, ça ira, ça ira. Okay. Comme le problème de genou, quand je suis sorti là j'étais avec le docteur à Grenoble, j'ai dit, Ah Samuel pourquoi tu viens aujourd'hui ? Donc je suis pas bien parce que à chaque fois que je monte une escalier, à chaque fois que je pousse, je sens une forte douleur dans mon genou et bon, il a écrit Diclofenac, euh, prrt, c'est ça. Ça va, ça ira. Ahh qu'est ce qu'il s'est passé docteur. Dans les manifestations que j'ai fait (*sic*), j'ai tombé, et, plusieurs fois, mais ici encore en France, quand j'étais à la douche, quand je sortais de ma douche, j'ai glissé et puis les genoux. Ah non ça ira, ça ira, ça va passer, il a écrit Diclofenac. Je suis là, j'ai dit déjà terminé de voir le Diclofenac, jusqu'au moment où la douleur ça continue. Donc c'est ça, c'est ça la différence que j'ai vu, et j'ai compris. Donc c'est ça.
 230 DEL Le médecin traitant il prescrit les médicaments le doliprane le diclofenac.
 E12 Oui, euh oui, il m'a écrit, il m'a écrit. Oui
- 235 DEL Okay. D'accord. (.) Comment ça s'est passé l'arrivée à l'association ? Le tout début, quand vous êtes arrivé dans les lieux ? Qui vous a ouvert, comment ça s'est passé ?
 E12 Ah. Okay, okay. Quand, quand je, j'ai sorti de ma maison, euh, j'ai arrivé à Lyon à peu près huit heures.
 DEL Ouais.
- 240 E12 Huit heures, parce que je me réveille à six heures, je me prépare, puis sorti, j'ai pris même le tram, le train de 6h32 je crois, à 8 heures j'étais déjà à Lyon, et le temps que je prenne le bus ou comme je ne savais pas, il fallait demander aux gens, où est cette adresse ? Et, oh, tu vas regarder Gare de Lyon, il y a des bus, il va voir l'heure, je restais à l'arrêt qu'il m'a indiqué, après j'ai demandé à quelqu'un il m'a dit, non tu vas là. Moi j'ai
- 245 recherché de ce côté là, tu vas au poste, j'ai été au poste, une personne me dit non, tu prends un tramway, un tram, euh non c'est pas tram, c'est, euh, comment ça s'appelle ?
 DEL Le métro ?
 E12 Le métro. Après, premier arrêt tu descends là, puis deuxième arrêt, tu sors bon, c'est ça, j'ai fait tout ça, j'étais là, j'ai demandé à un compatriote, j'ai recherché, il a pris son téléphone, on a marché ensemble, ah non c'est pas ça, c'est pas ça, ah c'est là, okay. On a trouvé, c'est ici.
 250 DEL D'accord
 E12 On a trouvé, c'est ici, okay. J'ai recherché l'immeuble là, j'ai sonné, il y a une dame qui m'a répondu là « vous êtes en retard, vous êtes en retard, vous êtes en retard » Je ne savais même pas si c'est qui. Vous êtes en retard, vous êtes en retard, entrez, entrez.
 255 Trut (*Fait le bruit de la sonnette*) Alors je suis entré, je ne savais même pas si c'est où, j'ai vu ah bon c'est ici, je vais entrer, et quand je vais entrer, une dame là, je crois c'est la réceptionniste, la secrétaire : « vous êtes en retard, vous êtes en retard, assis toi » okay je m'assieds, hum, y'a, y'avait un monsieur là à côté, je ne savais pas que c'était le traducteur. Bon j'ai resté là quelques minutes, après la secrétaire m'a appelé, j'ai entré, le docteur m'a accueilli. C'est monsieur *** ? Oui j'ai dit oui c'est moi. Il s'appelle, il s'est présentée, moi je suis la Docteur, j'ai, je sais pas le nom j'ai oublié déjà, il a dit son nom. Je travaille ici depuis quelques temps, il m'a fait un peu des sourires, il m'a dit, je suis déjà vieux, mais je continue à travailler, mais ne t'inquiète pas, quand tu vas parler, tu parles un peu doucement, un peu, à haute voix, parce que j'ai des difficultés, - pas de problème docteur. Donc c'est ça, c'est ça.
 260 DEL D'accord. Hum. Est ce que vous vous souvenez : la première question qu'il vous a posée le médecin ?
 E12 Ah. Ah okay, je me souviens. Oui, la première question qu'il m'a posée, il m'a dit, monsieur *** est ce que tu sais pourquoi tu es là ?
 265 DEL D'accord
 E12 Oui c'est ça. Oui, oui
 DEL Okay d'accord. (.) Alors, il vous a expliqué que c'était pour faire le certificat pour la CNDA.
 270 E12 Oui, oui oui
 DEL Pour vous, sans lire le certificat qu'on vous a donné après, qu'est ce qui était important que ça figure sur le certificat ? Qu'est ce qui était important que le médecin écrive sur le certificat ?
 275 E12 Euh: pour moi, ce que (.) euh, j'ai attendu, c'est ça ce que je vais dire, ce qui est important pour moi, que le médecin écrit dans mon dossier ?
 280 DEL Oui
 E12 Donc ce qui est vrai, ce qu'il va constater dans ce qu'il va voir, donc c'est ça.
 DEL Oui du coup ce que lui constate ?
 E12 Oui ce qu'il va constater, parce que c'est lui le docteur. C'est lui qui va voir, non, c'est ça, c'est vrai ce qu'il dit ou c'est pas vrai. Donc c'est ça, c'est ça.
 285 DEL Alors, comment vous imaginez que le médecin il peut savoir si c'est vrai ou si c'est pas vrai.
 E12 C'est ça que je me demande. Je me demande c'est ça avant, je me demandais avant, parce que je ne savais pas, comme j'ai déjà dit. Si je vais entrer dans une machine ou dans un ordinateur, si, je ne savais même pas.
 290 DEL Oui. Et donc au final, quand vous avez fait la consultation avec le médecin, comment vous pensez maintenant, comment il peut savoir lui si c'est vrai ou si c'est pas vrai ?

Retranscription entretien E12

295 E12 Bon (*rires*) En tout cas, les méthodes qu'il utilise je ne sais pas, je ne sais pas. Ce que je sais, est qu'il m'a posé des questions, il m'a posé des questions. Monsieur ***, bon, j'ai, dites moi, j'ai vu ici dans ton histoire, y'a une partie qui nous a dit, qui nous explique, que tu as tombé et que tu as pris une crosse d'arme dans ta tête, et que tu avais une baïonnette dans ton bras, donc euh. Mais dites moi un peu comment ça s'est passé, à quelle circonstance, donc c'est ça. Moi j'expliquais, docteur, le jour par exemple le 7 mars 300 2011, j'étais dans une manifestation dans mon pays, j'expliquais le lieu, le jour, l'heure, euh, euh, les militaires dans mon pays, on m'a frappé beaucoup, j'ai tombé, et j'ai des cicatrices quand j'ai tombé, donc c'est ça. Il a pris des notes, il a pris des notes, il a pris des notes. Bon, après, il m'a examiné, il m'a examiné, je crois l'examen qu'il a fait, je crois, dans mon analyse que j'ai faite, je crois que dans l'examen, euh dans l'examen qu'il m'a fait, il a vu et il est capable je crois parce que c'est son métier, c'est son étude, et il y a des mécanismes pour savoir si ce que je dis c'est vrai ou pas. Bon il m'a dit, bon je me déshabille, euh, j'étais dans un lit, il regarde et poh poh poh poh poh, il prend des mesures, il voit, okay, c'est bon, okay. Donc je crois que l'analyse là qu'il a faite, ça lui permet de déterminer si c'est vrai ou pas.

310 DEL Hum, hum. C'est pas une question à laquelle j'ai une réponse, moi non plus.
E12 (*rires*)
DEL Okay. Comment vous vous sentiez pendant la consultation ?
E12 Au début j'étais vraiment un peu peur, parce que je ne savais même pas, mais après, docteur me reçoit, assieds toi, je m'assieds, après il m'explique, donc j'ai compris, et c'est un examen comme tout examen, donc il m'a expliqué qu'est ce qu'on va faire, à quoi ça sert, euh, et pourquoi est ce que c'est nécessaire, donc c'est ça. Après ça j'étais vraiment à l'aise à l'aise à l'aise. Bon j'avais un peu des émotions parce que y'a des parties que j'ai parlé de mon père qu'il est décédé à cause de ça, ça ça m'émotionnait un peu mais, c'était bon.

320 DEL D'accord, et alors ça veut dire quoi être à l'aise ?
E12 Etre à l'aise, ça veut dire quand tu entré dans une classe, dans une maison, quand les personnes là sont accueillantes, donc ça vous met trop vraiment à l'aise. Comme vous êtes ici et, et imagine que je dis, je vous ai dit, non obligé moi il faut que je m'assois dans une, une salle avec le chauffage donc ça, ça, ça pouvait nous emmener beaucoup de temps, euh, rechercher, donc euh. Mais quand nous sommes, quand je dis nous sommes à l'aise, c'est ça je crois que vous étiez à l'aise donc c'est ça. C'est comme moi, le docteur m'a reçu, il m'a dit, euh, assis toi, je m'assois il m'a expliqué, bon, l'imagination que j'avais avant, ça commence vraiment à diminuer, la tension que j'avais avant, ça commence vraiment à poser, je commence à entrer dans le climat, donc c'est ça, c'est ça.

330 DEL D'accord, okay. Hum, souvent on demande aux gens de venir à la consultation avec le récit de l'OFPPRA, les notes de l'entretien, les motivations du rejet, on demande d'apporter tous ces documents là. Vous, comment ça s'est passé avec le médecin ? Il avait abordé lu les documents ou il les a lus devant vous ? Ou il les a lus pendant que vous attendiez dans la salle d'attente ?
E12 Si il a lu le temps que j'étais à la salle d'attente ou je ne sais pas, mais ce que je sais, j'avais mon récépissé, j'avais le récit de l'OFPPRA, j'avais l'entretien de l'OFPPRA, et j'avais encore l'histoire que nous avions envoyée devant la CNDA
DEL Ah la CNDA, le recours.
E12 Le recours. La secrétaire m'a demandé, j'ai donné tout à la secrétaire, et après, après quelques minutes, il m'a appelé, « entre », le docteur il était déjà là, je crois qu'il avait déjà un papier dans son secrétariat, c'est ça ?
DEL Son bureau ?

345 E12 Son bureau, oui. Qu'il avait déjà des signalisations, oui il avait déjà des signalisations. Lorsqu'il m'a dit assis toi monsieur ***, il m'a expliqué, il m'a expliqué, après il est entré dans mon histoire. Monsieur ***, j'ai vu dans ton histoire, le jour tel tel tel, tu as subi des coups, tel tel tel, est ce que vous pouvez nous expliquer ? Moi j'ai dit, je peux expliquer, oui docteur c'est vrai, et, c'est passé comme ça, comme ça, comme ça. Est ce que vous avez dit tout ça devant l'OFPPRA ? Oui, j'ai dit mais j'ai dit dans un contexte trop, (.) je profite dans une question pour dire ça, mais elle me demandait pas, elle m'a pas demandé à moi, okay c'est bon.

350 DEL A l'OFPPRA ?
E12 Oui, à l'OFPPRA.
DEL Elle n'avait pas demandé
E12 Non
355 DEL Elle avait pas demandé quoi ?
E12 Comme à quelles circonstances vous avez subi des cicatrices, là.
DEL D'accord okay
E12 C'est ça
DEL Qu'est ce que vous avez pensé des questions que le médecin vous a posées ?
360 E12 Par rapport aux questions, je crois qu'il a posé pour savoir quelle est la circonstance de tout ça, que j'ai posée dans mon histoire, donc c'est ça, il a posé les questions là pour s'éclairer lui même, et pour, afin qu'il puisse avoir des bases pour déterminer ce que, euh son analyse. Donc c'est ça, pour avoir des bases, pour exprimer, pour faire une conclusion. Donc c'est pour ça qu'il m'a posé des questions.
365 DEL D'accord, okay. C'est les questions que vous pensiez qu'il poserait ? C'est ce que vous imaginiez ? C'est ce que vous aviez imaginé qu'il vous poserait comme question ?
E12 Non, non non. Au début je ne savais même pas s'il y aurait des questions, euh, je ne savais pas. Mais l'image que j'avais de lui, (.) c'est (.) par exemple pour les documents, c'est pour prouver par exemple, l'image pour les documents que vous avez demandés, ou les médecins légal ont demandé, c'est pour savoir si c'est vrai que je suis en France, si c'est vrai que j'étais à l'OFPPRA, si c'est vrai que je suis demandeur d'asile. C'est ça l'imagination que j'avais au début, c'est ça, oui.
DEL D'accord. Souvent pendant la consultation le médecin reprend l'histoire de ce qu'il s'est passé au pays, comment ça s'est passé, pourquoi vous avez quitté votre pays, et à un moment il demande : « Et maintenant ? Comment vous vous sentez ? »
375 E12 Oui, oui oui
DEL Est ce que c'est une question qu'il vous a posée aussi le médecin
E12 Oui oui, oui
DEL Là aujourd'hui, comment vous vous sentez ?
380 E12 Oui il m'a posé cette question, là aujourd'hui comment vous vous sentez ? Bon, il m'a posé cette question.
DEL Est ce que cette question elle est importante ?
E12 C'est très important, c'est très important. Parce que déjà il faut savoir si tu es bien, si tu n'es pas bien, si ça marche ou pas. Donc euh. Comme par exemple au CADA où je suis, personne ne te demande cette question, quand tu as un problème, faut que tu appelles et que tu prends un rendez vous pour aller là, pour dire, ma fille par exemple elle est malade, j'ai besoin de prendre rendez vous, euh, mes enfants ils sont dans une école de foot, ils ont besoin de ce document, même quand tu appelles dans un téléphone pour dire ça, non non non, il faut venir ici même que tu es occupé, il faut que tu vas là, donc c'est ça, c'est ça. Pour entrer dans une, à l'université, je suis depuis à peu près un an, à demander à l'assistante sociale, non non le document est à Paris pour faire la

Retranscription entretien E12

traduction, il faut attendre, il faut attendre, il faut attendre, j'ai attendu à peu près un an. Mais quand moi même j'ai quitté ma maison, j'ai pris le tram pour venir ici, avec mon français comme ça, comme ça, j'étais là, j'ai dit à la dame qui m'a reçu, madame, moi je m'appelle *** je suis Angolais, j'ai fait mes études en gestion d'entreprise et pédagogie, j'ai besoin de continuer mes études ici en France, la dame là elle m'a dit, assis toi là, elle a vu mes diplômes, tout tout tout, elle a même sorti, elle m'a accompagné dans un cabinet là, le monsieur là il a besoin de continuer ses études. Le même jour j'étais inscrit, il m'a donné rendez vous, j'ai fait tout, c'est ça. Les choses que j'ai attendues un an avec l'assistante sociale, j'ai pas de réponse, jusqu'au moment, j'ai pas de réponse, mais moi même j'ai fait tout, je suis là, à l'université, donc c'est ça, la question que le docteur m'a posé, si je suis bien pour l'instant, oui c'est très important parce qu'on a vraiment beaucoup de problèmes comme réfugié ici en France, donc personne ne peut pas savoir, donc c'est ça, c'est ça.

395 DEL Et pourquoi est ce que vous pensez qu'il vous a posé cette question là ? Pourquoi il vous a demandé, et maintenant ?

E12 Okay. Euh, je crois qu'il m'a demandé cette question, pour savoir, dans tout, c'est lié avec son travail, pour moi que je pensais. C'est lié avec son travail, parce que comme j'ai dit, je ne savais même pas, quand il m'a demandé comment vous êtes aujourd'hui, moi j'ai dit docteur, aujourd'hui par exemple quand je me réveille je sens des kilos dans mon bras. Y'a des fois quand je coupe des cheveux, je sens douleur, popopopopo, c'est aujourd'hui, c'est comme je sens aujourd'hui, mais je ne savais pas que ce sont des conséquences des choses qui sont déjà passées à quatre ans, trois ans. Donc quand il m'a posé cette question, quand j'ai dit docteur oui, c'est vrai je pense comme ça, comme ça, comme ça, euh, il y a des fois quand je dors, j'ai des sommeils, euh sommeil c'est ça ?

400 DEL Insomnie ? Quand on n'arrive pas à dormir ?

E12 Oui, euh oui. On passe là, il y a des fois quand je dors, je prends des rêves, donc les gens qui sont là pour me, euh, je cours, il y a des gens pour me frapper, donc c'est ça, la police, donc c'est ça. Alors quand j'expliquais ça, au docteur donc, il a relationné tout ça, il a relationné tout ça, il m'a expliqué, donc c'est ça que j'ai compris que c'est tout lié. Donc c'est très très très important la question que le docteur m'a posée.

405 DEL Donc ça vous l'avez compris pendant la consultation ? Avec le médecin, que par exemple, les douleurs ou la [sensation de lourdeur

E12 [oui oui ça oui

410 DEL Parce que ça quand vous en aviez parlé avec votre médecin traitant, avant ? Il avait ?

E12 Non, non il avait pas dit aucune chose non (.)

DEL D'accord. (.) Les gens qui viennent à MéDA en consultation, de temps en temps le fait d'être avec le médecin à Lyon, spécialement pour parler des cicatrices, ça permet de pouvoir raconter des nouvelles choses, des choses qu'on n'avait pas pu dire avant, que ce soit à l'OFPPRA ou dans le récit. Est ce que pour vous ça a été le cas aussi, est ce que vous avez pu dire au médecin des choses que vous n'aviez pas pu raconter auparavant ?

415 E12 Oui oui oui, parce que, il y a des choses que je n'avais pas dit à l'OFPPRA, dans mon histoire, parce qu'à l'OFPPRA ils nous ont pas demandé tout ça, là dans mon histoire, comment j'ai une autre cicatrice ici, j'ai une autre ici, à ce côté, à ce côté, j'ai pas dit, bon je ne savais même pas que c'était très important, mais c'était relationné, parce que quand je tombais, j'ai glissé mon pied et c'est des choses que le docteur quand il a vu, il m'a demandé, mais Monsieur ***, ça c'est quoi ? Moi je dis docteur quand j'ai couru, il y a un coup de fil qu'ils m'ont donné donc j'ai tombé, donc - Oh mais pourquoi tu n'as pas dit avant, tu n'as pas dit avant - Bon docteur, je ne savais pas que c'était très important,

420

425

430

435

440

c'est ça. Mais ici c'est pareil docteur c'est un coup de fil, donc là, et des nouvelles choses que le docteur a vues.

DEL En regardant du coup

E12 Oui oui en regardant, l'examination, il a vu tout ça

445 DEL D'accord, okay. Est ce qu'il y a eu autre chose ? Autre chose que vous avez pu raconter au médecin, sans forcément rentrer dans les détails en fait ?

E12 Oui. Euh (.) Non je crois, je crois [que

DEL [c'était surtout ça ?

E12 C'était surtout ça.

450 DEL Et donc comment est ce que vous [expliquez que vous avez pu expliquer

E12 [Comme, comme, euh pardon, comme les rêves que j'avais, pas de sommeil là des fois, c'est la première fois que j'ai dit au docteur, dans mon histoire j'ai jamais dit ça.

DEL Et comment est ce que vous expliquez que vous avez pu le dire au médecin à Lyon et que vous n'avez pas pu le dire avant, que ce soit au médecin traitant ou à l'OFPPRA ?

455 Qu'est ce qui a fait que vous avez pu raconter ça du coup ?

E12 Euh, bon (.) euh, je crois que (.) le docteur aussi il est vraiment exigeant.

DEL Exigeant ?

E12 Il est vraiment, il est exigeant avec moi, il est exigeant, il y a des choses que je ne savais pas que c'était très important, mais à lui, il m'a fait voir que c'est important, un minimum de détails, c'est vraiment important, donc c'est ça.

460 DEL Les détails, c'est important les détails ?

E12 Oui c'est très important.

DEL Okay. Comment est ce que le médecin, quand vous lui racontiez votre histoire, comment est ce qu'il réagissait ? Est ce que vous avez pu ressentir chez lui des émotions ? Est ce que le fait de raconter votre histoire, ça a créé des émotions chez le médecin ?

E12 Oui j'ai vu qu'il était vraiment trop sensible avec mon problème, avec tout ce que j'ai dit, il est vraiment sensible, et j'ai vu.

470 DEL Comment vous avez vu ça ?

E12 Euh dans sa manière, il y a des fois il est resté comme ça pour m'écouter, donc les attitudes que j'ai vu qu'il était vraiment.

DEL (mon téléphone sonne, je présente mes excuses, j'ai oublié de le couper) Donc dans ses attitudes surtout, le fait qu'il écoute

475 E12 Oui le fait d'écouter, oui c'est ça.

DEL Y'avait autre chose, d'autres émotions ?

E12 Ben, (.) non (.) l'autre chose (.), ce que j'ai vu c'est ça, il était vraiment très attentif, y'a des fois qu'il est resté vraiment comme ça pour m'écouter, ah ah bon mais c'était, ah okay, mais c'était, ah oui, c'est ça, c'est ça. Les réponses qu'il m'a données des fois, donc c'est ça.

480 DEL Ensuite, il a regardé les cicatrices, comment ça s'est passé pour regarder les cicatrices ? Comment il a ? Il vous a demandé de vous déshabiller entièrement ou il vous a juste demandé de montrer les cicatrices ?

E12 Oui, il m'a demandé pour montrer les cicatrices que j'avais, pour me déshabiller, parce que les cicatrices sont vraiment à des places où il faut se déshabiller. Pour la tête, j'ai coupé déjà mon cheveu à la maison avant de venir, donc euh

485 DEL Ah vous aviez fait ça ?

E12 Oui oui oui, pour qu'on puisse voir la cicatrice que j'ai dans ma tête, oui donc c'est ça.

Retranscription entretien E12

490 DEL D'accord, okay
E12 Donc j'ai retiré mon ketch, mes baskets, mon pantalon et la chemise que j'avais, euh, donc j'ai montré toutes mes cicatrices, tout ce que j'avais donc c'est ça.
DEL D'accord. Et donc le médecin
E12 Oui le médecin il m'a regardé, il a touché, il a vu, (.) il avait une, une (.) feuille pour mesurer (.)
495 DEL Ah oui un centimètre
E12 Un centimètre oui pour mesurer la mesure des cicatrices donc c'est ça qu'il a fait, il a touché, il a vu avec son doigt, il a touché, il a regardé, c'est ça.
DEL D'accord, c'était la première fois que l'on regardait les cicatrices ou il y avait déjà un médecin qui avait regardé vos cicatrices avant ?
500 E12 Euh, ici en France ?
DEL Oui
E12 Oui c'est la première fois.
DEL Et chez vous en Angola ?
505 E12 Euh, quand j'étais à l'hôpital, quand j'ai pris les euh (.), c'est ça c'est la première fois.
DEL Au tout début en fait la première fois ?
E12 Oui au début, le jour là que j'ai pris ces coups donc, à part ça, ouais.
DEL D'accord, okay. Et comment ça s'est passé ce moment là ? De devoir du coup se déshabiller, de devoir regarder les cicatrices ?
510 E12 Euh, pour moi vraiment c'était émotionnel parce que, il a des fois ça me fait du mal quand je regarde, je, quand je vois ça me retourne au temps où ce jour là quand tout ça passait, donc ça me fait, ça me fait vraiment des émotions et du mal dans mon cœur, donc c'est ça, c'est ça.
515 DEL Oui, effectivement, ça rappelle l'histoire.
E12 Oui ça rappelle, ça retourne dans mon temps, oui c'est ça, oui.
DEL Est ce que le médecin a pris des photographies, ça dépend des médecins, ils ne travaillent pas tous de la même manière, est ce que celui qui vous a examiné ?
E12 [non non, il n'a pas pris de photo, non
520 DEL D'accord, okay. (.) Et après, avec le médecin est ce que vous avez parlé du contexte politique ou religieux de votre pays, est ce que vous avez abordé cette question là ?
E12 Euh, moi moi moi, moi j'ai, j'ai en fait j'ai tenté de l'expliquer comment ça se passe dans mon pays, et, pour avoir tout ça, ce qu'il s'est passé, moi même j'ai tenté de lui expliquer.
525 DEL D'accord, vous avez expliqué quoi du coup ?
E12 Euh j'ai expliqué que je faisais partie d'un mouvement révolutionnaire dans mon pays, que nous faisons des manifestations contre notre Président, qu'il était dans le pouvoir pendant 36 ans, 36 ans, euh, en 2011, on avait vraiment commencé des manifestations dans mon pays, inspiré du printemps arabe qui s'est passé en Tunisie. On s'est vraiment inspiré de ça, pour faire des manifestations dans mon pays, mais à chaque fois qu'on tentait on était vraiment opprimé, battu, brutalisé. Il y a des gens qui sont tués sur moi, il y a des gens qu'on met dans les prisons, donc beaucoup de choses. Euh j'ai expliqué tout ça au Docteur.
530 DEL D'accord, ça vous en avez parlé avec le médecin ?
E12 Oui oui, j'ai moi même.
535 DEL Et il avait une connaissance un peu déjà de ce qu'il se passait en Angola ? Vous avez eu l'impression ?

E12 Euh
540 DEL Est ce qu'il connaissait un peu le contexte politique de l'Angola ?
E12 Non, non non, mais j'ai, ce que j'ai compris qu'il avait une connaissance de ce qu'il se passe en Afrique, en Afrique général, dans un contexte général.
DEL D'accord
E12 Non spécifiquement de l'Angola
545 DEL Et qu'est ce qui vous a fait dire ça du coup ?
E12 Euh (.)
DEL Qu'il avait un peu une connaissance de l'Afrique en général ?
E12 Quand j'expliquais mon histoire, il y a des fois où il disait, oui j'ai compris, je sais, ou des réponses comme ça, je comprends déjà qu'il a non dans un cas spécifique de l'Angola mais dans une généralité, général de l'Afrique
550 DEL Par rapport à quoi par exemple
E12 Par rapport à ?
DEL Pour donner un exemple de se dire que vous lui avez raconté quelque chose et que vous pensiez qu'il connaissait déjà ?
555 E12 Euh, comme le temps que le président il a dirigé, devant le, le, dans la présidence, ou dans la gestion du pays, 36 ans, c'est comment, c'est à peu près commun dans les pays africains, donc c'est ça.
DEL Okay. Comment ça s'est passé la communication avec le médecin du coup ?
E12 La communication ?
560 DEL La communication ouais
E12 Oui, la communication c'était, aucun problème, c'était bien, il a posé des questions, il a dit, l'interprète, le traducteur qui était là il m'a expliqué, euh, tout ce que le docteur a parlé et moi aussi je réponds, et, le traducteur il a expliqué au docteur, donc c'est ça.
565 DEL D'accord, d'accord
E12 C'est ça, c'est vraiment bien passé malgré les difficultés pour écouter pour parler trop fort, mais à part ça c'était bien.
DEL Parce que vous parlez quand même bien français, moi je trouve depuis tout à l'heure
570 E12 Ohlala ohlala (rires)
DEL Alors peut être que ça vous demande beaucoup d'efforts, plus de concentration que de parler portugais peut-être
E12 Ça commence à aller, ça commence, c'est obligé pour l'intégration il faut parler, pour l'université ici, ça demande, il faut parler.
575 DEL Parce que vous auriez pu faire la consultation à MéDA sans l'interprète peut être ?
E12 (rires)
DEL Non, je ne sais pas, qui est ce qui, c'est la juriste ou c'est, comment ça s'est passé pour trouver l'interprète pour la consultation ?
580 E12 En fait, pour le premier rendez vous, pour le premiers rendez vous, que la juriste elle a [pris
DEL [ah oui, juste avant la CNDA
E12 Oui, elle m'a dit que il faut ou soit que je parle en français, ou soit que moi même je trouve un interprète, donc c'est ça. Bon, moi je dis bon, pas de problème si j'ai aucun interprète parce que si je trouve un interprète il faut que je paye, et ça demande de la, ça demande de l'argent et moi aussi je n'avais pas d'argent pour payer un interprète, je pensais moi, si je ne trouve pas un ami, un compatriote qui peut m'aider, bon je vais faire

Retranscription entretien E12

en français, pour s'exprimer en français, donc c'est ça, c'est ça. Et en fait pour la deuxième fois, il a pris le rendez vous pour substituer, substituer c'est ça ?

590 DEL Oui

E12 Substituer notre rendez vous, elle m'a dit, monsieur *** tu peux aller, il y a déjà un interprète, tu vas rencontrer là le traducteur à 10 heures, il faut que tu vas, bon c'est ça, je ne sais pas comment il a fait mais c'est ça.

595 DEL D'accord. Ah souvent c'est l'association qui s'occupe de trouver l'interprète

E12 Okay, je ne savais pas.

DEL Parce que sinon vous auriez fait la consultation en français ?

E12 En français, je pourrai faire un effort pour s'exprimer en français.

DEL D'accord. Qu'est ce que vous gardez comme souvenir de la consultation avec le médecin, là ça fait déjà, un mois à peu près

600 E12 Un mois oui

DEL Qu'est ce que vous en gardez comme souvenir ?

E12 Okay, comme souvenir, j'ai des choses, j'ai des choses comme souvenir. Premièrement, l'accueil que le docteur a fait pour moi. Euh, j'étais vraiment très à l'aise même vraiment à l'aise. Pour s'exprimer, pour s'expliquer, il m'a écouté, donc c'est très important pour la communication. Euh, parce qu'il y a des gens ils ne prennent même pas le temps pour t'écouter, euh, comme il avait déjà l'histoire, il pouvait même déjà avant lire tout, et quand tu arrives là, euh monsieur ***, tu te déshabilles, il regarde tout tout tout, bon c'est fini au revoir c'est bon. Mais il a pris son temps pour m'écouter, euh, pour m'écouter, pour s'exprimer, donc c'est ça. Et, la deuxième chose, euh, comme j'étais la le 5 et mon rendez vous, euh même le 5, le jour suivant j'avais un rendez vous pour rencontrer mon avocat

610 DEL Ah oui juste le lendemain

E12 Oui, juste le lendemain. Donc si j'ai attendu quelque temps, (.) donc en fait je pouvais aller à l'avocat, au rendez vous avec l'avocat pour faire des preuves sans le document du médecin

615 DEL Ah oui qui arrivait après

E12 Qui arrivait quelques jours après, le docteur m'a dit, euh Monsieur ***, si tu as du temps tu peux attendre ici et on va faire tout et je vais signer et après tu ramènes tout ça, comme tu as rendez vous demain avec l'avocat, au moins tu as déjà tout avec toi. Ah c'est bon merci docteur, je vais attendre. Et j'ai attendu là, oui,

620 DEL D'accord, le temps qu'il écrive

E12 Oui, la secrétaire, il avait s'asseoir là avec la secrétaire, c'est ça ?

DEL Oui sur le bureau

E12 Oui, pour écrire, tutututut et après il a signé, il m'a appelé, monsieur ***, j'ai dit oui je suis là, c'est ça le relator et ce document c'est la copie et ce document tu auras la réponse de la CNDA, tu peux nous écrire ou soit tu peux nous appeler pour nous dire si la réponse est positive, ou négative, si tu as le temps tu peux passer ici, ou tu viens pour discuter pour nous dire comment c'était, il m'a dit, en tout cas c'est bon docteur, c'est bon, j'ai pris là tous les documents, donc c'est ça le souvenir.

630 DEL D'accord, okay. Alors si on peut dire des points positifs et des points négatifs ? A la consultation ?

E12 En fait pour moi, aucun point négatif parce que c'est une réalité ce que j'ai rencontré, euh, je ne savais même pas comment ça ira la consultation mais j'étais sûr de ce que je dis dans mon histoire, j'étais sûr de ce que, sûr de ce que je dis dans mon histoire, ce que je pensais dans ma tête. Si je vais rentrer dans un appareil, je suis sûr de ce que je dis, si je vais entrer dans un appareil, je suis sûr que la réponse ça sera positif,

635

si je dois entrer dans un ordinateur, je suis sûr que la réponse elle sera positive, parce que je suis vraiment sûr de ce que je dis dans mon histoire, c'est des choses que j'ai vues et que j'ai vaincues dans la réalité. C'est pas une chose fondée ou pour dire non comme je suis demandeur d'asile, je vais dire, je vais dire ça, non, c'est des choses que j'ai (accentué sur le j'ai) vécu dans mon pays, donc j'étais vraiment sûr que ça ira positivement, et euh encore dans ma vie je suis vraiment très optimiste, en tout ce que je fais, j'ai vraiment toujours la foi, que je vais arriver, à tout ce que je fais dans ma vie. Même si aujourd'hui j'ai pas une réponse positive, mais je crois toujours dans ma vie que ça ira. C'est ça, c'est ça que mon père m'a éduqué, c'est ça qu'il m'a dit. Je ne sais pas comment je vais faire, qu'est ce que je vais utiliser, mais je sais que ça ira et je lutte toujours dans ma vie pour arriver. Donc comme j'ai entré là, j'étais vraiment sûr que la réponse elle sera positive. Et à la fin de mon entretien avec le docteur, j'ai, j'ai pris le relator, moi même, j'ai pris le temps de lire un peu, popopopo, j'ai dit waouh, c'est ça ce que je dis et c'est ça que je pensais, donc c'est ça, oui.

640 DEL Ce que vous avez dit et ce que vous avez pensé ?

E12 C'est ça

DEL Et ça le médecin il l'a écrit sur le certificat ?

E12 C'est ça.

645 DEL C'est la question que j'allais vous poser après, qu'est ce que vous avez pensé du certificat ? Quand vous l'avez lu, qu'est ce que vous en avez pensé ?

E12 (rires) Okay, bon, comme j'ai déjà dit, en fait pour la conclusion, je n'avais pas aucune peine

650 DEL Pour la conclusion ?

E12 Ouais

DEL Vous vous souvenez un peu ?

E12 De ?

DEL De la conclusion, ce que le médecin mettait dans sa conclusion ?

E12 Ah okay, de la conclusion, je me rappelle là dernièrement que le docteur a dit, et que je confirme ce que le monsieur *** il a vaincu, ce qu'il a dit, c'est vrai, je confirme qu'il a subi vraiment des violences, tout tout tout ça, c'est ça.

655 DEL D'accord, donc ça c'était sa conclusion ?

E12 C'est ça

DEL Okay

660 E12 Oui, c'est ça, c'est la conclusion

DEL Pour vous ce certificat, bon vous êtes déjà allé à la CNDA, mais ce certificat il sert à quoi ?

E12 Euh ce certificat, comme le docteur m'a dit, il m'a expliqué, ça sert pour prouver ce que j'ai dit dans mon histoire. Pour prouver ce que j'ai dit dans mon histoire, si c'est vrai ou pas. Donc c'est ça.

665 DEL Une preuve ?

E12 Une preuve, c'est ça.

DEL Ce certificat là je ne sais pas si vous l'avez gardé ou ?

E12 Oui j'ai la copie.

670 DEL Qu'est ce que vous accordez comme valeur à ce certificat ? Qu'est ce que vous lui donnez comme valeur ?

E12 Ah comme valeur ? euh (.) de, de zéro à vingt, de zéro à vingt, oui oui je donne vingt.

675 DEL Ah, pas forcément une note (rires). Quelle importance il a pour vous, enfin si il a une importance, c'est pas obligatoire, quelle importance il a ce certificat ?

680

685

Retranscription entretien E12

E12 Pour moi personnellement, il a une forte importance, pourquoi, parce que euh, c'est une preuve, c'est une preuve que j'ai, de ce que j'ai vécu dans mon pays, donc c'est ça. J'étais avec un docteur qui m'a fait une analyse, qui m'a analysé, qui m'a consulté, qu'il a approuvé, qu'il a vu, avec son capacité et son intelligence, il a vu que ce que je dis, (.), c'est, c'est vrai, que ça correspondait. Parce que dans mon pays, j'étais dans l'hôpital, ils m'ont soigné, tout tout tout, après j'ai resté il y a une fois 24 heures – 48 heures, et après j'ai retourné dans ma maison, j'ai aucune preuve, j'ai aucune preuve ici pour prouver de ce moment parce que ça date le temps, je ne savais même pas dans ma vie que un jour je peux me retrouver ici en France, parce que, que je vais me retrouver ici en France et que j'aurais besoin de prouver tout ça, que j'ai dit. Donc je n'avais pas aucune idée, aucune idée dans ma vie, qu'un jour je vais venir ici en France pour rester ici en France comme réfugié politique, aucune idée, aucune idée dans ma vie, okay. Donc lorsqu'une personne le dit, okay Monsieur ***, il faut que tu prouves ce que tu dis, donc comment je vais prouver, ça fait longtemps, que je vais dans mon pays, j'ai sorti de mon pays dans une condition catastrophe, donc où je vais trouver une, une, une preuve pour dire, monsieur ce jour là, c'est ça les preuves, ou le relator que le médecin m'a donné ce jour qu'ils m'ont traité. Donc non, aucune preuve, parce que ça date, ça met longtemps. Et puis je ne peux pas garder, en Angola nous ne sommes pas comme vous ici, tous les documents ici vraiment c'est très nécessaire, il faut garder, il faut garder, garder. Euh comme euh le relator médical, comme ça date du temps, donc j'ai aucune preuve pour dire.

DEL Oui oui

E12 Donc c'est pour cela, c'est ça l'importance du document que j'ai pris au médecin légal.

710 DEL Oui y'a moins d'importance donnée aux papiers en Angola

E12 Euh, comme vous ici c'est vraiment beaucoup, en Angola...

DEL Alors on s'appuie sur quoi en Angola, comment ça fonctionne ? Je ne connais pas non plus très bien.

E12 Okay, okay, je vais quand même vous expliquer, comme c'est un pays où la corruption c'est vraiment, okay, les gens s'appuient pas dans les papiers, les gens s'appuient pas. En fait même si, quand tu as besoin d'un papier, tu peux sortir ton argent de ta poche, tu payes quelqu'un tu donnes à quelqu'un, madame j'ai par exemple 500 euros, tu me fais un certificat et vite, monsieur *** il est licencié à Médecine, tu prends l'argent tu mets dans ta poche, tu fais un certificat parce que le directeur du Ministère de l'Education, tu sais là quoi, tu signes et tu dis, Monsieur *** est licencié à Médecine. Et moi je prends le document là, je suis dans une clinique privée, je dis moi je suis licencié je suis là, il peut, ah ok, tu es embauché, tu es là, tu commences, tu fais n'importe quoi, donc c'est ça, c'est ça. C'est pas comme ici, ici même moi pour entrer à l'Université, il faut que tu prouves ce que tu as fait avant, au lycée qu'est ce que tu as fait, la dame elle m'a posé, qu'est ce que tu as fait, Moi je dis, madame j'ai fait, je suis allé à l'entreprise, tu as fait l'entreprise, ok tu as de quoi prouver ça ? moi je fais sortir mon diplôme, c'est ça le diplôme, okay, elle a regardé okay, c'est bon. Et l'université, j'ai dit oui c'est bon j'ai changé, j'ai fait la traduction en français tu peux voir, oui c'est ça, c'est très important ici, on ne jette pas, depuis que je suis ici, je ne jette pas les documents, je garde tout, tout tout tout, parce que je sais qu'un jour ça me sera vraiment très important. Très utile, donc c'est ça.

735 DEL D'accord, okay. Et est ce que le certificat que vous avez eu de MéDA, est ce que vous pensez qu'il peut servir à autre chose que pour la demande d'asile ?

E12 Non, je ne sais pas, je ne sais pas.

DEL C'est surtout pour la CNDA

E12 Oui je sais que c'est pour la CNDA, donc c'est ça, je ne sais pas si ça sert à une autre chose.

740 DEL Okay, d'accord. Après est ce que vous avez rediscuté de la consultation avec d'autres personnes ? Avec des compatriotes ? Ah bah tiens j'ai vu un médecin à Lyon ou avec l'assistante sociale au CADA ? Une fois que la consultation était terminée, est ce que vous en avez rediscuté, est ce que vous en avez parlé avec d'autres personnes ?

E12 Non non non. Euh oui, j'ai parlé mais avec les gens, les camarades, même à l'université parce que le jour là, c'était une journée où il fallait que (.)

745 DEL Que vous y soyez

E12 à l'université, donc comme je n'étais pas là, les collègues « oohhh, ***, tu n'étais pas là ce matin, pourquoi ? J'ai dit j'étais dans un rendez vous à Lyon - Ah bon ?, - Oui chez le médecin légal – Ah bon, hein ? pour faire quoi - J'ai dit oh non à cause des problèmes que j'ai eus dans mon pays, j'ai vécu beaucoup de cicatrices donc il faut que je passe à la médecine légale pour faire l'examen, oh mais comment ça se passe ?, c'est comment, c'est la première fois que j'ai, même les gens qui sont nés ici, même les gens qui sont nés ici en France, qui sont avec moi à l'université ils m'ont demandé, mais comment ça se passe, c'est la première fois, c'est la première fois, moi j'ai expliqué, bon il faut quand tu as des cicatrices, euh comme j'ai écrit mon histoire, je n'avais pas aucun document pour prouver ce que j'ai dit donc c'est pour cela que j'ai pris ce rendez vous là pour aller, pour que le docteur puisse m'examiner - ah bon ? Ah il y a des gens qui étaient curieux, c'est ça qu'on dit, curieux ?

750 DEL Oui oui

E12 Ils voulaient savoir, pour voir, eh monsieur tu as des cicatrices, j'ai dit oui, ah bon, est ce que tu peux me montrer, ah ha, ah ohalala c'est trop grave, eh eh okay, mais en Afrique, bon ils commencent à s'intéresser encore une fois, plus en plus pour l'histoire de l'Afrique, c'est ça, c'est ça.

755 DEL Parce que ça ils ne savaient pas avant ?

E12 Ben oui

760 DEL D'accord, okay. Est ce que vous auriez des suggestions ou des conseils pour les médecins qui font ce travail là, de recevoir les demandeurs d'asile pour faire les certificats, comme vous êtes allé à la consultation, est ce que vous auriez des conseils ? ou des suggestions, des améliorations, des conseils à donner ou des choses à dire ?

765 DEL Okay, okay (.) euh, euh, des choses à améliorer, euh, c'est en fait, pour (.), quand (.), je ne sais pas comment ça fonctionne les procédures pour prendre les rendez vous là, mais, ce que je peux conseiller pour l'amélioration, c'est que quand un individu ou une personne prend le rendez vous là, qu'il puisse avoir déjà une idée de ce qu'il va faire. Parce que je crois que ce jour là, si j'étais pas sûr de ce que j'écris, et si c'était le rendez vous à moi personnel, si ça ne dépend pas de l'assistante sociale ou du CADA ou de notre juriste, comme j'ai peur je crois que je, que je pouvais rester à la maison.

770 DEL Ne pas y aller ?

E12 Oui

775 DEL D'accord

780 DEL Donc, c'est ça

DEL Parce que : ?

E12 J'avais pas aucune idée, de ce que je vais faire.

Retranscription entretien E12

DEL D'accord, ne sachant pas ce qui allait vous arriver

785 E12 Parce que quand j'appelle par exemple mon docteur, euh, bonjour docteur, Samuel, oui comment, oui docteur j'ai besoin d'un rendez vous, rendez vous telle heure, j'ai déjà une idée que je vais aller au docteur, samedi à 10 heures, mais parce que mon pied ça me fait mal.

DEL Oui

790 E12 J'ai un but.

DEL Oui, oui oui

E12 Parce que comme j'avais déjà dit, quand j'ai sorti de là je vais à l'université, les camarades, les collègues, ah mais comment ça se passe, c'est comment, j'ai vu qu'il y a des gens ne savaient même pas, même ils sont ici en France, qu'est ce que c'est, qu'est ce que ça signifie et ça sera quoi.

795 DEL D'accord

E12 Donc, c'est ça.

DEL Donc qu'on vous explique plus avant en fait ?

E12 Oui, oui oui, même quand même une idée de ce qu'il va faire, et à quoi ça sert, donc c'est ça, c'est ça.

800 DEL Okay. Autre chose ?

E12 Euh (.) bon, autre chose (.) je sais pas je vais voir, euh, comme conseil (.) bon, je n'avais vraiment aucune, beaucoup de choses, pour les docteurs je ne sais pas si tous les docteurs là sont comme le docteur, je ne sais pas son nom, j'ai oublié son nom, je ne sais pas si tous les docteurs là sont comme le docteur mais j'ai vraiment une bonne référence pour le docteur, sympathique, il m'a fait rire un peu quand j'ai entré, il m'a dit je suis vieux et je suis là, donc c'est ça l'accueil, l'accueil ça me donne la première impression, donc c'est ça. Quand tu entres dans une place, la première accueil ça te donne vraiment l'impression, euh comment je vais marcher avec cette personne, moi particulièrement, je sais que quand je me retrouve avec quelqu'un la première fois dans une église dans une place, quand je parle la première fois avec quelqu'un je sais déjà comment je vais marcher avec cette personne, je sais déjà, je sais déjà. Cette personne faut parler avec lui, parce qu'il est comme ça, il est comme ça, non cette personne je peux lui raconter mon histoire parce que, donc la première impression. Donc c'est ça, c'est très important. Moi, moi même, j'ai compris tout ça là où j'ai travaillé avant dans mon pays, parce que je suis conseiller de services, conseiller de services, je travaille à Toyota de Angola, Toyota parce que depuis que je suis petit, je travaille toujours avec les voitures, et dans mon pays j'ai travaillé dans un accueil, les gens qui sont entrés pour la voiture, pour l'entretien, c'est moi que je fais la réception, donc en Angola on appelle conseiller de services, en français c'est conseil de services. Donc, comme tu es là pour accueillir les gens il faut que tu donnes une bonne impression, la première impression, celle qui va rester au client. Quand tu reçois les clients et tu viens de ta maison, tu amènes tous les problèmes de ta maison, des enfants, de ton épouse au travail (.) les clients là au téléphone, donc la première impression elle va rester. Et le client quand il va partir il va dire non cette entreprise là, pfff, ce ne sont pas bien. Donc c'est ça le premier accueil.

805 Euh, euh, c'est très important pour le docteur en tout cas, mes salutations, c'est un docteur compétent, en tout cas vraiment. Euh pour améliorer encore, la secrétaire, parce que quand elle a ouvert la porte elle commence déjà à crier « vous êtes en retard, vous êtes en retard, vous êtes en retard » donc c'est pas bon, parce que c'est pas facile, rendez vous à 10 heures, moi j'habite à Grenoble, j'ai des enfants pour aller à l'école, je suis à l'université, je ne savais pas là où je vais aller, je ne savais même pas, donc euh, tu ne peux, tu n'es pas. Ou soit une prochaine fois, si une personne habite trop loin tu donnes

835 un rendez vous l'après midi. Donc ça sera mieux, ça sera mieux pour lui, parce que, afin que moi aussi, psychologiquement, je ne suis pas bien parce que je sors de ma maison à 6 heures, j'ai pas mangé, j'ai resté là jusque à peu près 14 heures, j'ai pas mangé, après de sortir là je vais à l'université, donc c'est pas vraiment facile, donc ce que je peux dire pour la secrétaire, si quand une personne demande un rendez vous, elle habite trop loin tu peux décaler, tu mets l'après midi afin qu'elle ait le temps pour sortir de sa maison, pour aller au médecin, et psychologiquement, pour qu'elle puisse être vraiment concentré pour faire ce qu'il va faire. Parce que moi, je n'avais pas aucun temps, je sortais de ma maison 6 heures, tuuut, train, le train pour arriver à gare de Lyon, il avait un peu de problèmes là je ne sais pas c'était quoi, on est resté à peu près 15 minutes, après on arrivait, et paf tu sors, ah je vais sortir où, ohlala il y a cette sortie, il y a cette sortie, bon, je vais demander à quelqu'un et tu demandes à quelqu'un, là il te dit encore, non tu retournes là, tu ne sais même pas, il te dit, tu vas là tu vas là. Bon tu demandes à quelqu'un d'autre, il prend son temps, il sort son portable, ah ok tu sors à cette porte là de bus, okay, bon chauffeur chauffeur je veux aller à cette adresse - je ne sais pas - oh la la, il y a une dame à coté qui a écouté, tu vas ou ? okay, bon c'est bon, bon, tu restes ici moi je vais t'expliquer. L'arrêt là on a passé, on est resté dans un autre arrêt, bon tu sors ici, bon c'est c'est, c'est vraiment compliqué, alors quand tu arrives là il faut rechercher la place parce que votre place est pas vraiment trop visible, oui donc c'est une chose aussi à améliorer, donc c'est pas vraiment trop visible, donc quand tu sonnes, je ne sais pas vraiment si c'était moi, que j'ai sonné, qu'il y a des caméras ou je ne sais pas, il y a simplement crié « vous êtes en retard, vous êtes en retard, vous êtes en retard » ohlala ! Voilà j'ouvre la porte, je cours vite, j'entre (*souffle, fait le bruit de quelqu'un qui est essoufflé après avoir couru*) bonjour madame - oh vous êtes en retard - bon okay, c'est bon, aucune réponse, je suis resté là. Mais le docteur là en tout cas c'est bon. Donc c'est une chose vraiment à améliorer, parce que, c'est pas facile sortir à Grenoble pour aller à Lyon, il faut regarder, donc, euh.

840 DEL Et vous n'aviez pas eu le petit papier ? Parce que normalement sur la convocation avec le rendez-vous, il y a une ligne de bus qui est directe entre la gare Part Dieu et la place Valmy, il y a une ligne de bus et normalement on l'écrit

845 E12 Okay, oui oui, non j'avais, je l'avais vraiment, mais le problème c'est que nous, moi aussi, je ne connais vraiment pas la France. J'ai fait un an à Valence, je connais Valence très bien mais Grenoble et Lyon, Paris. C'est pareil à Paris, j'ai rendez vous à la CNDA à 10heures, à 10 heures, et ils nous ont donné le billet pour sortir d'ici à 6 heures, et pour rester à gare de Paris, garde de Lyon à 8 heures et demie, après il faut prendre

850 DEL Oui il faut se dépêcher

E12 Quel état psychologique pour la personne qui va aller pour défendre son histoire. Donc tu n'es pas vraiment, tu n'es pas vraiment préparé, donc c'est ça. Donc il faut faire vraiment beaucoup d'efforts, beaucoup d'efforts, psychologiquement, physiquement pour être là et pour défendre et pour dire les choses, donc. Et quand tu ne défends pas bien, les gens ne sont pas pour voir les détails là.

855 DEL Hum, okay

DEL Donc c'est ça, c'est ça.

860 DEL Okay, j'ai pas plus de question. Est ce qu'il y a autre chose, là comme ça, envie de dire en plus.

E12 Euh, bon moi, pour moi en tout cas, je voulais simplement pour remercier pour votre état, donc c'est ça. Lorsque vous avez besoin de nous, moi je suis là pour vous aider donc c'est ça, c'est ça, je vous souhaite bonne chose

865 DEL Merci aussi d'avoir accepté l'entretien

Retranscription entretien E12

E12 C'est ça
DEL Merci d'avoir accepté que l'on se revoie.

885
Je coupe le dictaphone.

Retranscription entretien E13

2018.12.13

durée enregistrement : 1 heure 14 min 41 sec

durée de la rencontre : 1 heure 30 environ

5 Treizième et dernier entretien. Je la retrouve dans le foyer logement où elle partage un appartement avec deux autres femmes. On s'installe dans la pièce commune. Je commence comme d'habitude par me présenter, et présenter le but de l'entretien. Je n'ai même pas le temps de proposer d'enregistrer l'entretien, elle prend la parole, commence par remercier MéDA pour l'accueil qui lui a été fait. Et me raconte d'emblée « toute » son histoire, ce qu'elle a vécu dans son pays, ce qui l'a motivée à partir et venir demander une protection ici en France. Ce n'est qu'au bout d'une dizaine de minutes que je trouve un moment pas trop inapproprié pour l'interrompre et lui proposer d'enregistrer notre discussion.

15

DEL Voilà, okay, ça marche. Alors du coup, c'était le docteur ** qui vous a accueillie, c'est ça ?

20 E13 Oui, c'est lui qui m'a reçue. Euh, je peux prendre un peu le rapport que le docteur m'a donné aussi. Vous n'avez pas besoin de ça ?
DEL Pas forcément, non, j'ai pas forcément besoin
E13 Oui, le docteur m'a reçue.
DEL Oui

25 E13 Bon, il m'a posé des questions, j'ai répondu. Euh, je lui ai raconté mon histoire, j'ai dit ben si j'ai quitté mon pays c'est puisque ma vie était vraiment en danger. Puisque j'étais vraiment pointée, pas par des personnes étrangères mais par ma belle-famille. C'est ma belle-famille. Donc le grand frère de mon mari, euh, quand il a vu () puisque c'est une histoire un peu euh () Si on entre dans la coutume, dans nos coutumes à nous là bas, c'est de là où c'était parti, puisque moi j'ai perdu mon mari, mon mari est mort en l'an 2002.

30 DEL D'accord
E13 Euh, les habitudes de chez nous, c'est, c'est fréquent, la belle famille est venue. Ils ont dit ce qu'ils ont dit, ils m'ont accusée de « Ah, c'est toi qui doit nous dire comment est ce qu'il est mort. Et pourquoi est ce qu'il est mort ? » Ils ont fait des problèmes, c'est toujours ça, euh c'est, ce sont des coutumes qui sont là, installées là et enracinées. Bon je leur ai dit que moi je n'y étais pour rien et puisque eux mêmes, ils ont vu qu'il était malade, euh c'était de la mauvaise foi.

35 DEL D'accord
E13 De me demander encore à moi de quoi il est mort.
DEL Oui, oui
E13 Ça ne se faisait pas. Bon. Quand on se met ensemble dans le ménage, on fait une vie, on avait des biens, on avait des biens immobiliers, quelques parcelles, des biens de la vie courante.

40 DEL Qui vous appartenaient à tous les deux en fait ?
E13 Oui. Mais il y a une parenthèse là dedans. À tous les deux, puisque moi et mon mari, on s'est mariés dans la coutume, le civil, mais après moi, il y a encore eu une autre femme. Mon mari a pris une seconde femme. Alors moi je leur dis, mais bon il faut poser la question. Ah non puisque c'est toi qu'on a mariée coutumièrement, c'est toi qui est

50 mariée civilement, c'est toi qui est la femme entre parenthèses légitime. Je leur dis, okay je ne refuse pas, mais à poser beaucoup beaucoup de questions comme ça, puisque l'on ne vivait pas séparément. Que l'autre femme n'avait une autre maison. On était dans une même maison. Avec les enfants qu'on a eus. - S'il y a quelque chose, elle aussi elle doit le savoir, et pourquoi ne pas poser la question à l'autre. - Ah l'autre c'est pas notre problème. - D'accord, vous voulez quoi ? - Les biens immobiliers - Prenez tout ce que vous voulez. De certaines parcelles qu'on a vendues, on donne tout, tout, on dit même une aiguille que vous avez achetée, vous devez tout donner.

55 DEL D'accord, à la belle famille ? C'est ce qu'ils réclamaient ?
E13 A la belle-famille, oui oui, à la belle-famille. Puisqu'il y avait un choix. Ou bien tu nous donnes tout ce que vous avez ou bien nous on récupère les enfants et vous vous restez avec les biens. Moi j'ai dit moi je ne peux pas laisser les enfants comme ça, ils viennent de perdre leur papa, et psychologiquement ils ne vont pas se laisser retrouver puisqu'ils n'ont maintenant ni papa ni maman. J'ai fait le choix, ils ont pris ce qu'ils ont pris. Mais là où ça va commencer à barder, le grand frère, le grand frère pour [commencer.

60 DEL [De votre euh:
E13 De mon mari, mon beau (.)
DEL Oui, oui, votre beau frère
E13 Oui, le français, excuse moi

65 DEL Non, non c'est bon, y'a pas de problème
E13 il est maintenant revenu vers moi, il me dit, non, toi tu es toujours notre épouse, on t'a épousée, tu nous appartiens, ça c'est les mots, tu nous appartiens. Mais moi j'ai dit, je ne vous appartiens rien, y'a le sang qui nous lie, les enfants sont là, mais vous appartenir comme une chose. Comment est ce que vous pouvez imaginer ça ? Non, non, non, non. Là, j'avais encore des enfants qui allaient à l'école, je me battais pour que ces enfants là terminent au moins leurs études. Euh, quand ça me gêne cette histoire là, c'est dans un sens que je me suis laissée faire. Quand il me dit, tu es notre femme, on t'a épousée, tu nous appartiens, c'est là où j'ai cédé. Alors il a commencé à, à venir me violer, faire des histoires. Moi j'ai caché l'histoire par honte des enfants qui étaient encore avec moi. Par honte de la famille, ma famille à moi, et sa famille à lui. Euh, vous savez, je venais de perdre mon mari. Je n'avais même pas de moral. Je n'avais pas de quoi survivre. La maison où nous habitons, on a laissé maintenant, je devais louer une maison, et je n'avais pas les moyens de louer une maison.

70 DEL Parce que vous leur aviez tout ?
E13 Tout. Et cet environnement là m'a affaibli. Alors j'ai laissé faire. Cette faiblesse là, laisser faire, tourner, courir, à gauche, à droite pour tenir la famille. Et dans ma propre famille, je suis l'ainée des enfants. Il n'y avait personne à côté pour venir me soutenir puisque eux mêmes ils n'en ont pas.

75 DEL OK
E13 Ils n'avaient rien du tout
DEL Okay, vos petits frères ou vos petites sœurs
E13 Rien du tout. Alors je me suis laissée faire. Mais j'ai vu que ma santé prenait un coup.
DEL Oui
E13 Tout le temps, mal à la tête, mal au dos. Et il faisait tout son possible pour m'embêter. Tout.
DEL D'accord, la belle famille

Retranscription entretien E13

- 100 E13 Tout, surtout lui. Les autres là, ils m'ont accusée, ils m'ont accusée. Y'en a qui se sont dispersés, ils sont partis. Mais lui aussi n'habitait pas avec moi mais il avait sa maison, il avait ses femmes à lui. Mais il revenait toujours pour m'embêter. C'est après que je me suis rendue compte que puisque du vivant, j'ai failli oublier, du vivant de mon mari, ces deux là ne s'entendaient pas bien. Donc j'ai vu après que c'était peut être une vengeance. Mais une vengeance de quelqu'un qui est déjà au cimetière.
- 105 DEL Oui
- 110 E13 Ça ne se justifie vraiment pas. Alors lui, il a continué, quand j'ai vu que la santé ça n'allait pas, j'ai dit non non non, ça ne va pas continuer comme ça. Dans l'autre temps, les enfants grandissent, ils ont grandi, ils ont terminé un peu leurs études. Je me suis dit, on arrête, j'ai dit non on doit arrêter, oh non on doit arrêter. J'ai dit non, je ne suis pas quelque chose dont vous avez acheté. Même si on a doté, même si c'était l'engagement qu'on a pris. Mais, moralement, quelqu'un est mort, mais on doit poursuivre la coutume, la coutume c'est bien bon, mais il faut aussi voir mon âge, il faut aussi voir ma santé. Alors là, il est devenu violent. Là vraiment c'est la violence. Une fois il vient. Parce que là j'ai expliqué chez le médecin, parce qu'il me dit telle telle, là c'est bon là tes fesses c'est bon à brûler, puisqu'il avait une tasse de café.
- 115 DEL Oui
- 120 E13 Il a fait, avec la tasse comme ça, ça m'a pris mais, comme moi je tournais un peu le dos, le temps que je fasse comme ça, la peau était partie.
- 125 DEL Il vous a brûlée, d'accord.
- 130 E13 Une autre fois la même chose. Ah, tu veux te promener, tu veux faire des histoires, c'est toujours ça, il jette sur les pieds. Mais moi j'ai dit, mais on ne peut pas continuer comme ça. Il y a des fois où je ne passais même pas la nuit. A ce moment là, les enfants qui étaient grands, sont partis. Je suis restée avec, D** et ma petite fille, une fille de mon fils, qu'il a eue, bon, (,) là c'est une autre histoire. Euh, il y a des fois pour échapper je ne dormais pas à la maison, je vais chez des amis, puisqu'à l'église là on formait une association des femmes veuves.
- 135 DEL D'accord, pour être ensemble.
- 140 E13 Oui, oui. Il y a des fois où je disais à l'une de mes copines, moi je passe la nuit là bas et elles, elles ne comprenaient [pas pourquoi.
- 145 DEL [Pas pourquoi, ah oui d'accord
- 150 E13 Alors, je vous ai dit que je me débattais pour nourrir ma famille, je n'avais pas un travail, c'était dans l'effort, on vendait des histoires de pain, on fait des beignets, on va acheter des poissons, comme chez nous là bas des poissons il y en a. Il y a des fois où je partais pour aller acheter le poisson.
- 155 DEL Oui
- 160 E13 Mais imaginez vous, c'est quelqu'un peut être, je ne sais pas comment, il était au bon moment là où j'étais. Une fois, je devais aller faire les achats, alors je dois, chez nous il y a les transports en commun, les taxi bus. Les bus il n'y en a pas beaucoup, les taxi bus oui. Pour aller vers la campagne, pour acheter des histoires, on utilise le taxi bus. J'arrive là. Euh, il est là. - Tu vas où ? Moi je dis - Mais, je ne peux pas me promener. - Ah non, tu ne dois pas, tout le temps, tu es partie, tout le temps. - C'est pas vous qui nourrissez mes enfants et ma vie ne vous appartient pas. J'essaye maintenant d'entrer moi, d'entrer dans le taxi bus. Parce que je devais faire mon programme. Il me tire par ici, et moi je m'accroche par là. C'est bras là, mon épaule là, jusqu'aujourd'hui, ça ne finit pas de faire mal.
- 165 DEL D'accord
- 170 E13 Il y a des fois où tu fais, un mois, le maximum c'est un mois.
- 175 DEL Sans avoir de douleur ?
- 180 E13 Sans avoir de douleur, mais ça revient tout le temps, ça revient tout le temps. Et quand il a fait ça, je suis rentrée à la maison, la nuit j'avais très très mal, j'ai vu un médecin de chez nous là bas. J'ai dit mais mon épaule ça ne va pas. Il dit qu'est ce qu'il s'est passé ? Je lui ai pas dit, je lui ai dit mais j'ai très mal, on m'a donné des anti douleurs, ça ne passait pas. Je suis rentrée, il me dit mais bon, tout ce qu'on vous a donné, c'est ce qu'il faut, plus des antibiotiques là j'ai oublié. C'est ce qu'il faut, mais maintenant vous voulez qu'on vous donne quoi ? Mais moi je dis mais quand j'ai mal, je vais faire quoi ? Il me dit, ah non, on ne peut plus ajouter même une autre dose, mais quand vous avez un peu mal, la nuit pour que vous vous endormiez, vous avez un frigo, vous avez un congélateur, prenez de l'eau, mettez là, oui, ça va vous faire des glaçons, et quand vous allez dormir vous prenez un petit tissu et vous mettez les glaçons dedans, vous posez.
- 185 DEL Pour refroidir, d'accord.
- 190 E13 Je l'ai fait une fois, je suis rentrée à la maison, la nuit ça tirait comme s'il y avait des bulles là, j'ai pris les glaçons, j'ai mis, je me suis endormie effectivement. Mais maintenant en dormant, le tissu que j'ai mis là bas était parti, et je ne savais pas que les glaçons là ça pouvait brûler la peau.
- 195 DEL D'accord
- DEL D'accord
- E13 Là il y a une cicatrice là.
- DEL D'accord
- E13 Ça a brûlé le matin, je me suis réveillée. Mes enfants m'ont posé la question, maman qu'est ce qu'il s'est passé ? Je leur dis c'est le rhumatisme. Et maintenant, la plaie, j'ai dit la plaie, le médecin m'a dit de mettre des glaçons, ce sont les glaçons qui m'ont brûlée. On a soigné et c'était fini. Là, j'étais là, je me posais des questions, comment est ce qu'on va continuer à vivre comme ça ? Et chez nous, au pays, à Kinshasa, à Kinshasa, la sécurité, je ne sais pas si, quand on est pas intéressé, on ne sait pas suivre, mais il y a des, des groupes, comme on appelle les groupes des gangs, ils ont un nom là bas, des *Kulunas*.
- DEL D'accord
- E13 Une fois on était à la maison, puisque la maison que j'occupais, c'était deux parties, moi j'étais devant et il y avait un autre garçon qui est parti aussi, qui louait derrière. Il criait « il y a le feu ! » Moi j'ai dit le feu, on est sorti, on a regardé, mais, puisque le groupe de ces gens là passait derrière dans le, les maisons de chez nous c'est un peu difficile mais bon, j'espère que vous allez me comprendre.
- DEL bien sûr
- E13 Ces gens là, passaient par le couloir là derrière. Donc ils ont lancé des histoires et ça a pris feu. On a éteint le feu. Le propriétaire de la maison, puisque ce n'était pas ma maison, je louais. Le propriétaire m'a demandé ce qu'il s'est passé. Moi je dis - mais moi je ne sais pas, ce sont des *Kulunas*, qui, qui sont passés. - Ah les *Kulunas* ne font pas - moi je dis mais partout il y a des histoires avec des *Kulunas* mais personne n'en fait un problème, c'était passé. Bon, une deuxième fois, les mêmes, mais on ne voit pas. Si on vous attaque par ces gens là, même si c'est la journée, madame, vous ne verrez personne venir à votre secours. Puisque ce sont des gens qui sont un peu (,), ils boivent de l'alcool, de la drogue, ils prennent tout quand ils sont dans cet état là.
- DEL Ils sont dangereux ?
- E1 On préfère fuir, se mettre un peu à l'abri au lieu de les affronter. On ne les affronte jamais. Ça vous pouvez demander la question ou bien on voit sur internet, personne ne va, même pas notre état. Notre gouvernement ne fait rien. Au contraire

Retranscription entretien E13

maintenant eux, il en profite dans ce désordre là. Il y en a aussi qui disent, ça je ne peux pas le prouver, c'est une information les gens disent ah non, c'est le gouvernement qui a formé ces gens là pour mettre le désordre. Et là où ça blesse, ces gens là ce sont des gens qui boivent et qui prennent la drogue. Il suffit d'avoir dix dollars. On leur donne, puisque selon les quartiers, ce quartier là il a le groupe tel, avec un surnom sur d'autre quartier. Si vous allez avec vos dix dollars, vous donnez à quelqu'un là bas « moi je veux que vous attaquiez untel », on le fait sans problème. Mais moi j'ai pas, là j'ai pas de preuve que, les gens donnent l'argent mais je le sais. Pour mon cas, pour mon cas. Maintenant comment est ce que je l'ai su ? Je vous ai dit que la première fois ça a brûlé, c'était pas grand chose, on a arrangé et c'était bon. La deuxième fois maintenant, on entend déjà « ah il faut fuir des *Kulunas*, des *Kulunas* » ils sont passés maintenant, et en passant maintenant ils prononcent des mots. Ils disent, « ah la femme du vieux, la femme du vieux. » Ah ils ont lancé et maintenant le feu a pris. J'ai dit mais « la femme du vieux, la femme du vieux ». Là quelque chose s'est allumé dans ma tête, j'ai dit quand ces gens là disent la femme du vieux, ils savent, ils savent. Lui il leur dit que cette femme là, comme j'ai dit, non, j'ai stoppé tout ce qu'il faisait, j'ai tout stoppé, j'ai dit non, tu ne m'appartiens plus, j'ai plus envie. Et j'ai vu la violence sur moi même, mais maintenant quand je le vois à l'extérieur. Les enfants ne sont pas là. J'ai dit non je ne peux pas me laisser comme ça qu'on vienne m'abattre. En sachant qu'il y a un danger qui est dehors. Alors là je me suis dit, bon qu'est ce que je peux faire. Ici à Kinshasa, je ne peux pas me cacher puisqu'il va me retrouver. Chez moi, là bas, que je m'en vais au village, c'est toujours la guerre entre les deux familles.

DEL D'accord (.) Entre la vôtre et celle de votre épouse.
E13 Oui. C'est toujours des problèmes. Ah non, euh, j'ai oublié quelque chose, ces histoires là, j'ai dit mon mari mourrait, en 2002. Euh, pendant ce laps de temps là qu'il passait, ce qu'il faisait, à Kinshasa. À l'intérieur, là mon père était encore vivant. Très vieux mais encore vivant. Les violences de la maison brûlée c'était à partir de (son téléphone sonne, elle décroche, je coupe l'enregistrement) Donc à partir de 2015. Le premier ça s'était passé là bas, il a brûlé, euh. En 2016, mon père décédait. Quand mon père est décédé, il est redevenu très très, trop violent même. Puisque là, dans leur village à eux, ce sont des villages voisins, mon père disait toujours, non, il faut laisser ma fille tranquille. Puisque les gens du village là, ils disaient, ah non, votre fille, pourquoi est ce qu'on ne nous a pas donné les explications. Mon mari c'était le pilier de leur famille. C'est quelqu'un qui avait beaucoup étudié, il avait un diplôme universitaire, il avait un bon emploi. Ça il faut se le dire, oui.

DEL C'était quelqu'un d'important dans la famille ?
E13 Oui oui, c'était très important. Puisque c'était le seul qui avait un emploi stable, un emploi qui pouvait, même en intervenant, puisqu'il était un juriste. Quand ils avaient un problème de droit, c'est lui qui toujours venait, ah non on a un tel problème.

235 Maintenant, ils ont vu un manque à gagner. Maintenant, la fautive, la victime, celle qui devait tout encaisser, c'est moi. Et pourquoi est ce que lui est parti. Et s'il est mort de maladie, pourquoi toi tu ne meurs pas de maladie.
DEL D'accord. Ils vous tiennent pour responsable ?
E13 Pour responsable. Ils m'ont vraiment tenue. Jusqu'à aujourd'hui c'est moi la responsable.

240 DEL C'est ce qu'ils vous disent.
E13 Mais oui, oui. Quand mon père est mort en 2016, lui il est revenu, il dit « Maintenant ce n'est plus quelque chose qu'on doit cacher. Ce n'est pas parce que toi tu dis ceci cela, on doit maintenant, officialiser. » On doit maintenant, puisque là on dit. (.)

245 Euh, un frère, il se marie, il a sa femme, il a des petits frères, il a des grands frères. Mais dans la coutume, ça existe que le frère qui meurt, son petit frère peut hériter de la femme.
DEL D'accord, c'est courant en fait ?
E13 Mais pas le grand frère. Le grand frère il est comme, il est comme, (.) Comment est ce qu'on appelle le papa du mari ?
250 DEL Le papa du mari ? Pour vous ? C'est votre beau-père.
E13 Le grand frère il est beau-père, pour nous, le grand frère.
DEL Ah d'accord
E13 Mais le petit frère, peut prendre la femme de son frère.

255 DEL D'accord
E13 Mais lui maintenant, il est grand frère à mon mari. Mais bon, il est censé
DEL Il est censé protéger en fait plutôt ?
E13 Oui. Et le papa qui leur dit mais lui il est beau-père. Ma fille, vous ne pouvez pas lui imposer toutes ces histoires là. Mais maintenant quand papa part, lui il revient là dessus, il me dit mais non maintenant c'est officiel tu dois vivre avec moi.

260 DEL D'accord
E13 Mais je dis mais qu'est ce que je vais faire ? Puisqu'il y a une question de, quand je suis partie pour l'entretien pour la demande d'asile. Ils ont dit pourquoi est ce que vous ne vous êtes pas adressée aux autorités ? Je leur dis, les autorités de chez moi, m'adresser là bas, ils vont me remettre maintenant dans la loi de dire, non des histoires coutumières, c'est sous l'arbre qu'on doit arranger ça. Et en attendant, ma vie à moi est en danger. Je ne pouvais même pas, puisqu'il n'y avait même pas de solution madame. Pas de solution. Alors j'ai réfléchi, j'ai dit mais non, si je traîne comme ça, c'est moi qu'on va abattre. Puisque quand il dit on va officialiser, je ne suis pas là dedans. Vous voyez, c'est comme ça que je me suis dit, non. Il restait encore de la vaisselle, des habits, des choses que je pouvais prendre. (Son téléphone sonne, elle l'éteint) Alors, j'ai dit bon je pars. Je pars.

270 DEL Suite au décès de votre papa ?
E13 Oui parce que là c'était devenu un peu (.) pas un peu, c'était devenu trop trop dangereux, avec les gens qui m'ont visée à la fin. J'ai dit non je pars, c'est comme ça que j'ai ramassé un peu par ci par là. Et les gens qu'on appelle des passeurs. Bon les gens sur place ils m'ont dit de donner seulement l'argent. Et j'ai traversé la nuit, à partir de Kinshasa, j'ai traversé vers Brazzaville. Les gens qui m'ont fait traverser ce ne sont pas les mêmes gens qui sont venus avec moi. Ceux que j'ai trouvés à Brazzaville ils ne parlaient pas bien français. Ils étaient deux, il y en a un qui parlait pratiquement pas mais l'autre parlait français. Ils communiquaient les deux. C'est comme ça que je suis partie, je suis arrivée ici. À Paris, j'ai fait une semaine, une semaine dans une maison que eux, les gens qui étaient avec moi. Oh non on va voir, on va voir. Mais là j'étais tombée malade là bas, une dent m'a dérangée. J'avais très mal, la dent, je leur dis, j'ai mal. Et le (.) celui qui était, il s'appelait John puisque l'autre l'appelait John, John, il dit au petit : « Maintenant nous avons un frère eux, nous avons un frère qui habite à Lyon, et lui il peut bien trouver le médicament pour vous ». C'est comme ça que je vais quitter Paris, avec l'autre monsieur, le deuxième, pour arriver à Lyon. Mais arrivée à Lyon, les choses ne sont pas passées comme moi je le prévoyais. J'avais un cent cinquante ou bien deux cents dollars avec moi, ce n'était pas des euros mais bien des dollars. Quand on arrive à Lyon, il me dit, non on va avoir besoin de l'argent. Moi je dis je n'ai plus rien, j'ai seulement, cent cinquante dollars, il me dit, vous me donnez les cent cinquante dollars, je vais échanger pour avoir des euros. Il est parti, j'attends, je ne connais pas la ville, je

Retranscription entretien E13

295 ne connais personne. J'ai attendu là bas, ah, mais il est allé changer l'argent (.) Jusqu'à aujourd'hui je ne l'ai plus revu.
 DEL D'accord, il n'est pas revenu en fait
 E13 Il n'est pas revenu. J'ai attendu là bas, j'ai attendu. Et euh (.) je voyais passer les gens et, il y avait deux, c'était pas des jeunes, qui parlaient le lingala. Je leur pose la question mais ici, aux environs, il y a quelque part où on échange l'argent ? Ils me demandent, - Vous voulez changer l'argent ? - Mais non, je voulais poursuivre, aller voir ceux qui étaient avec moi. Ils m'ont regardée, moi j'ai dit - mais qu'est ce qu'il y a ? - Mais Madame, pour changer vous allez suivre quelqu'un là où on échange l'argent. Moi j'ai dit, - mais j'étais accompagnée de quelqu'un, qui est parti. Ils m'ont regardée, ils m'ont dit : cherchez là où vous devez dormir. Moi j'ai dit dormir ?
 300 DEL Oui
 E13 Et là c'était, gonflé. (.) Ah (3 sec) Ce jour là je vois il pleuvait, mais je vais aller où ? J'avais un petit sac comme ça. J'ai tourné, tourné, tourné. (.) Et quelqu'un m'a dit, il faut aller demander chez les religieuses, comme je vous ai dit. Je suis allée chez les religieuses, elles me disent, mais non nous on ne peut pas vous recevoir puisque, il faut d'abord aller vous présenter quelque part, là où on demande l'asile. Moi j'ai dit je ne connais pas. (.) On m'a guidée, je suis allée, on m'a enregistrée, je suis rentrée avec l'enregistrement, c'est comme ça que les religieuses m'ont accueillies. Et à partir de là, je suis allée me faire soigner pour la dent. Puisque j'ai fait, euh (.) combien de temps là si ma mémoire est bonne, on m'a donné une assistance sociale, on m'a mise dans une structure, c'est l'assistante qui m'a dit il faut aller à l'hôpital, quand vous sortez. Je suis allée là-bas, en allant à l'hôpital maintenant, on m'a examinée, puisqu'il y avait du pus. On m'a donné, on me dit non, on a même fait la radio, on doit extraire la dent qui est malade. Et on m'a donné un rendez vous. En attendant le rendez vous du médecin, du dentiste, le, là où je me suis fait enregistrée.
 305 DEL À la préfecture ?
 E13 À la préfecture, oui. On me donne une convocation pour aller à Paris. A l'OFPPRA. Mais j'ai dit mais, euh (.) avant d'aller à l'OFPPRA, il y a le logement qui est sorti de Saint Etienne.
 DEL D'accord
 310 E13 L'OFII me dit mais non, on a trouvé un logement pour vous mais pas ici sur place, il faut aller à Saint Etienne. Donc, le rendez vous du dentiste, je ne l'ai pas fait à ce moment là. Je suis venue à Saint-Étienne, et j'avais déjà, excusez moi, les billets pour aller à Paris.
 DEL Pour aller à l'OFPPRA.
 315 E13 C'est une semaine. J'avais cette semaine là. Je devais répondre un 23 ici, entre 23 ou bien 22 à Saint-Étienne. Et à l'OFPPRA, je devais me rendre un 29.
 DEL D'accord, okay
 E13 Donc je me suis retrouvée dans cet engrenage là. Je me suis dit, comme j'ai quelque chose, j'ai où loger, je vais à Saint-Étienne, comme ça à partir de là, je vais voir. Bon, Saint-Étienne, je suis arrivée, l'assistante sociale m'a accueillie à ***, on m'a donné le logement, je leur dis, mais j'ai la convocation de l'OFPPRA, ils m'ont dit c'est pas un problème, on va changer l'itinéraire. Au lieu de Lyon, maintenant c'est Saint-Étienne
 DEL Paris
 320 E13 Paris. Alors, je suis partie là-bas. Mais la tête (.) J'ai donné le, le, j'ai répondu aux questions, je suis rentrée, j'attendais la réponse de l'OFPPRA. En attendant, la tête, les dents, la tension, donc c'était vraiment catastrophique. Bon. Le médecin traitant il me traite de la tension, c'est chaque jour que je dois prendre des comprimés. Euh, des

examens on a fait tous les examens, il y a le cœur qui ne répond toujours pas (.) euh, il y a des palpitations. On m'a donné le médicament pour la tension, et le cholestérol. Euh (.)
 345 Des aspirines pour que le sang ne fasse pas des (.)
 DEL Des caillots
 E13 Des caillots
 DEL Oui, oui
 E13 Et après on me dit non, vous n'avez pas la tête en place. Mais je dis moi je réfléchis un peu trop. Les gens déjà je ne supporte pas, je ne supporte pas trop des bruits. Et, la nuit quand je dors, il y a des fois, je me réveille brusquement et là je n'ai plus sommeil. Des rêves qui reviennent, on dirait que je suis encore là bas, et il y a des gens qui me poursuivent, et je me réveille en sursaut, je regarde, ah non je ne suis pas là.
 DEL Hum hum
 350 E13 Je suis en France. On me dit, tu dois voir la psychologue, je suis allée. Et on m'a accueillie, il a remarqué qu'il y a quelque chose qui n'allait pas. Euh, (.) lui l'infirmier, euh je ne sais pas s'il est médecin, ou, il m'a encore recommandée chez un autre psychologue. Qui m'a aussi reçue, euh, il m'a donné des produits, il m'a donné (.)
 DEL Des comprimés ?
 355 E13 Des comprimés à prendre avant de dormir, et des comprimés pour la moral. Il m'a dit, je prends un comprimé le matin et le soir je prends un autre comprimé. Quand je me réveille la nuit, s'il y a besoin vous ajoutez, mais avant ça vous devez rentrer avec l'ordonnance chez le médecin traitant. Comme ça il peut voir comment est ce qu'il peut réajuster, puisqu'il connaît votre état de santé.
 360 DEL D'accord
 E13 J'ai pris, je suis partie chez le médecin, le médecin aussi a réajusté. C'est comme ça je prends le médicament. Mais la psychologue me dit, non il faut aller à Lyon. C'est comme ça qu'on a pris le rendez vous à Lyon.
 DEL C'est la psychologue du coup qui vous avait (.) proposé le rendez vous à Lyon ?
 365 E13 Oui, oui
 DEL C'est elle qui vous a ? À MéDA, hein à l'association ?
 E13 C'est Interface. Ici on appelle Interface. C'est Interface qui m'a recommandé le MéDA.
 DEL Le MéDA, d'accord
 370 E13 C'est comme ça que je suis partie là bas. Et (.) et voilà à peu près. Mais là je suis un peu trop trop fatiguée. Le, le (.) l'OFPPRA a refusé euh, euh, la demande d'asile.
 DEL Oui
 E13 Il a refusé, et j'étais obligée de chercher, de faire le recours. J'ai eu un avocat, on a fait tout, l'avocat a introduit, oui a fait le dossier. Et maintenant j'attends qu'on me convoque pour aller à la CNDA. Pour aller encore défendre ce que je dois défendre.
 375 DEL Effectivement oui.
 E13 Voilà c'est là où j'en suis mais ça traîne, ça traîne.
 DEL Oui c'est vrai que c'est long.
 E13 Oui, on n'a pas de choix, voilà. Mon histoire ça me fait vraiment souffrir, souffrir, vous n'avez aucune idée. Il y a des fois où, quand on est comme ça, on parle mais bon ça va. Maintenant quand tu es seule, (.) ça revient, malgré la prise de médicaments, il y a des fois, une occasion, ou bien une parole, ça vous remet encore dans l'histoire. Et puis l'incertitude du lendemain aussi, ça ne m'arrange [pas].
 380 DEL [Oui de ne pas
 E13 Ça ne m'arrange pas. Euh, moi je ne peux être, euh, rester un peu, euh, (.) je n'aime pas trop l'attroupement, je n'aime pas.

Retranscription entretien E13

DEL Oui, plutôt seule ?
E13 Euh, seule c'est un peu trop dire, (*sourire*) mais je pense que vous savez
DEL Bien entourée mais pas trop
395 E13 Oui, oui. Pas trop, ça, ça me fait trop peur. Après j'ai plus, j'ai pas d'appétit. Après le cœur qui s'emballa, je suis un peu trop stressée. Le stress ça ne commence pas maintenant. Je suis trop stressée. La vie que j'ai eue madame, c'était pas une vie facile. Vous voyez, tout ça a fait, tout et tout. Je me dis, je dois encore continuer, mais jusque quand ?
400 DEL Hum, hum
E13 Voilà pourquoi j'ai fait.
DEL D'accord
E13 Pour avoir un peu (*accentué sur le un peu*) peut être le reste de ce qui me reste à vivre, être un peu tranquille.
405 DEL D'accord, okay. (.) Et alors, si on revient plutôt sur la consultation avec le médecin.
E13 Le médecin, oui
DEL Donc c'était la psychologue de, qui vous suit, qui vous avait proposé ?
E13 Oui
410 DEL Est ce que vous en aviez entendu parler ? de MéDA et du médecin à Lyon, par une autre manière ? un compatriote ? Ou d'autres résidents ici ?
E13 Non, non, jusque là madame, franchement personne ne m'a parlé.
DEL C'était le psychologue, d'accord.
E13 C'était le psychologue, même en rentrant maintenant, j'ai vu que c'était vraiment
415 (.) S'il y avait quelqu'un qui m'avait signalé ça avant, ça allait peut être m'aider, puisque lui il était profond dans le, dans le, dans les examens.
DEL Oui ? C'est à [dire ?
E13 [Et quand j'ai dit. Ma blessure, ma brûlure là, la cicatrice, personne les a vues en dehors du, c'est MéDA que ça s'appelle ?
420 DEL Oui, MéDA, oui
E13 En dehors de MéDA, personne n'a vu.
DEL Le médecin traitant ?
E13 Non, le médecin traitant connaît seulement ma (.), puisque j'ai subi aussi une opération.
425 DEL D'accord
E13 Là il connaît, mais mes brûlures il ne connaît pas. Là le médecin traitant, connaît puisque c'est lui qui m'a recommandé les radios, le, l'échographie, le dos aussi. Tout ça il connaît, mais les brûlures là il ne connaît pas.
DEL Il ne connaît pas, d'accord, okay.
430 (*Une des « colocataires entre dans la pièce commune, bonjour, bonjour*)
E13 C'est la fille qui
DEL Qui est avec vous ? D'accord
E13 Hum
DEL Et, hum, le médecin traitant, il est au courant de votre histoire ? Vous lui avez
435 raconté ? Ce qui s'est passé ?
E13 Un peu. Mais pas trop, j'ai, j'ai raconté ça, (.) euh, il y a des fois où (.) Ça me fait mal, j'ai honte vous savez.
DEL Oui
E13 Ah je le dis comme ça, parfois je me dis est ce que le regard des gens, ils vont dire
440 ah qu'est ce qu'elle a celle là.

DEL D'accord
E13 Un peu
DEL Vous avez raconté un peu ?
E13 Oui
445 DEL D'accord
E13 Mais même le rapport du MéDA, j'attendais d'abord qu'on ait la conversation comme ça, je vais prendre un rendez-vous et peut être je vais en parler au médecin traitant que je me suis rendue là bas. Et le rapport que j'ai (.) du MéDA.
DEL D'accord. Pour lui montrer ?
450 E13 Oui
DEL Vous voulez lui montrer le certificat ?
E13 C'est pas important ?
DEL Non, c'est une question
E13 Oui, je voulais montrer puisque [là
455 DEL [A votre médecin qui vous suit ici
E13 Puisque là aussi il y a la tension qu'on a pris, la flexion et
DEL D'accord, okay, d'accord, oui effectivement. Et donc, du coup, la psychologue, quand elle vous avait proposé d'aller à Lyon, hum, qu'est ce qu'elle vous avait dit ? Est ce qu'elle vous avait expliqué comment ça allait se passer là bas ? Qu'est ce qu'elle vous avait raconté sur le médecin ? sur l'association ?
460 E13 Euh l'association, il m'a, elle m'a dit puisque c'est une femme, allez là-bas, pour de plus amples, puisque quand j'ai dit, on a refusé ma demande d'asile, on dit il n'y a pas assez de preuves, et elle me dit, allez là-bas pour qu'on vous fasse plus d'examens et vous devez ouvrir votre cœur et dire tout ce que vous avez.
465 DEL D'accord, c'est ce qu'elle vous a dit ?
E13 Oui, elle m'a dit allez là-bas, amenez tout ce que vous avez comme ordonnances, amenez tout le dossier médical et tout ce que vous avez à la portée de la main. Vos ordonnances, les traitements, tout ce que vous avez. Ça elle m'a dit.
DEL Okay, d'accord. Elle vous avait dit autre chose ? Dans la présentation en fait ? Elle, j'imagine qu'elle doit connaître un peu ? Puisqu'elle vous a proposé d'y aller. Est ce qu'elle vous avait dit comment allait se dérouler la consultation, ou à quoi ça servait la consultation ?
470 E13 Non. Elle n'était pas dans le détail.
DEL Okay, elle vous a surtout dit d'y aller.
475 E13 Même moi même, je n'avais pas de détail.
DEL Pas de détail, okay. Est ce que vous saviez que c'était pour faire un certificat la consultation ?
E13 Non moi je ne savais pas
DEL Vous ne saviez pas ? Que vous alliez repartir avec un papier, ou qu'on vous l'enverrait par la poste après ?
480 E13 On m'a envoyé par la poste.
DEL Vous ne saviez pas
E13 Je l'ai appris là bas
DEL Oui
485 E13 Le médecin m'a dit, on va faire un certificat. On va vous envoyer. On m'a donné aussi, euh, (.) il m'a dit si vous allez à la CNDA, que la réponse soit positive ou négative, vous allez nous retourner le papier avec la réponse.
DEL Oui, comme ça après nous on est au courant, on connaît la suite
E13 Oui, ça il m'a dit, oui.

Retranscription entretien E13

- 490 DEL D'accord, okay, ça marche (.) Et alors, pourquoi est ce que vous pensez que la psychologue elle vous a conseillé d'aller à Lyon ? Pourquoi est ce qu'elle a pensé que c'était important d'aller à Lyon pour avoir le certificat ?
E13 Euh (.) Moi je pense que, d'après moi
DEL Oui
- 495 E13 Là, j'ai vu que c'était plus détaillé, et on a ausculté mon corps, on a pris, le médecin a fait des exercices, il m'a bien regardée, il m'a bien conseillée. Il dit, par exemple pour la tension, il me dit, madame, la tension, tout le monde en a. La tension c'est pas une (.) la cause, les effets
DEL Oui
- 500 E13 Ça ne peut pas, on ne peut pas dire à quelqu'un qui vous demande pourquoi vous avez fui, je suis malade de la tension à cause de ça.
DEL Hum hum
E13 Puisque des gens, la vieillesse, ou bien, le mal au dos, mal à ceci, mal à cela, tout le monde dans la vie courante ils en ont.
- 505 DEL D'accord
E13 Mais vous devez vous, concentrer plutôt sur les causes qui sont dues à l'agissement de ces gens là, ce qu'ils vous ont fait. C'est comme ça, j'ai dit, mais docteur, voilà, quand il me dit « Ses fesses sont bon à brûler », là il a mis l'eau sur moi, où est ce qu'il a lancé l'eau, là là je ne pouvais plus reculer, j'ai enlevé mes habits.
- 510 DEL D'accord
E13 Ben oui. Donc j'ai vu que là c'est plus détaillé. Et euh, j'étais à l'aise, j'étais à l'aise, malgré que le médecin me dit votre tension est à 18. J'ai dit c'est toujours la même chose.
DEL Oui, quand vous êtes chez le médecin
E13 Oui, oui
- 515 DEL D'accord. Comment ça s'est passé pour vous préparer ? Avant d'aller là bas à Lyon, il a fallu, j'imagine, rassembler tous les documents ? Comment ça s'est passé ?
E13 Les documents, les documents, moi ils sont toujours en ordre madame, chaque fois que je reçois un document, je les classe
DEL D'accord
- 520 E13 euh, l'assistante sociale, elle m'a (.) aidée, bien avant, pas pour cette histoire ci, elle m'a dit madame vous devez mettre tout en ordre, puisque tous les papiers sont importants. Et on ne sait pas par quoi est ce que vous allez tomber alors, j'ai une feuille pour les soins médicaux, une feuille pour l'administration, donc mes histoires étaient déjà en ordre.
- 525 DEL D'accord
E13 Il suffisait de prendre mon bus, et le train plutôt avec le planning que j'avais, je me suis dit et j'y vais.
DEL D'accord, okay. (.) Est ce que vous aviez des émotions en particulier avant de rencontrer le médecin ? Est ce que vous vous posiez des questions ? Est ce que vous aviez des émotions en particulier ? Avant d'aller à la consultation ?
- 530 E13 Des émotions, comme euh ?
DEL (.) Je sais pas, la peur de rencontrer le médecin, de savoir ce qui allait se passer [ou ?
E13 [Le médecin il est là pour nous traiter. Quand on a peur, on ne se fait pas traiter correctement
DEL Oui, d'accord
E13 Non.
- DEL Ou d'autres émotions en particulier ? Ou (.) D'accord. Et donc la psychologue elle ne vous avait pas trop dit comment ça allait se passer la consultation.
E13 Non
- 540 DEL Vous, est ce que vous attendiez des choses en particulier du médecin ? Qu'est ce, comment vous aviez imaginé que ça allait se passer là bas à Lyon, qu'est ce que vous attendiez du médecin ?
E13 Moi, ce que je, je m'attendais à ce que je vois un médecin, qu'on me fasse des examens, des prises de sang, des cecis, des celas.
- 545 DEL Ouais
E13 Comme je ne savais pas trop, qu'est ce qu'il y a là bas, je n'avais aucune idée. Je me suis dit, je vais avoir un médecin, un médecin, c'est un médecin qui va me traiter. C'est comme ça. Je n'avais pas de (.)
DEL D'accord, d'attentes ou de ?
E13 Oui
DEL D'accord, okay (.) Hum, là c'est une question un peu plus générale, qu'est ce que ça représente pour vous en général une consultation avec un médecin ? À quoi ça sert d'aller chez le médecin en général ?
- 555 E13 En général aller chez le médecin, c'est pour s'assurer qu'on est bien, qu'on est bien portant.
DEL Oui
E13 C'est pour s'assurer qu'on est bien portant, et si on ne l'est pas, avoir de quoi être bien.
- 560 DEL D'accord. Et est ce que pour vous, la consultation avec le médecin à Lyon, à MéDA, c'est une consultation, euh, comme une consultation normale avec le médecin traitant, ou c'était une consultation particulière ?
E13 Non, non, non, là c'est particulier madame. Là c'est une consultation qui prend en même temps, euh, l'homme humain
- 565 DEL Oui
E13 vous me comprenez ?
DEL Oui, oui
E13 L'humain et le corps.
DEL D'accord
- 570 E13 Ça c'est mon point de vue. Puisque j'ai vu devant moi un humain.
DEL Oui
E13 Qui me comprenait, qui me corrigeait
DEL D'accord, qui vous corrigeait ?
E13 Qui me disait, mais, quand vous dites ça, je viens de vous dire que (.)
DEL Oui pour la tension
- 575 E13 Voilà. C'est vraiment l'humain et la science. Voilà, voilà. C'est ça que j'ai, ça c'est mon point de vue. Oui
DEL Okay. Donc quand vous êtes arrivée à Lyon là bas, comment ça s'est passé l'arrivée dans les locaux de l'association ?
- 580 E13 Dans les locaux de l'association, je suis, j'ai pris le bus 6, 6 ?
DEL Oui
E13 Comme j'avais un peu le, j'ai posé des questions aussi aux gens, l'arrêt là, je suis descendue, j'ai pris la direction, j'ai vu des hommes, j'ai demandé, on me dit c'est là.
DEL D'accord, (.) on vous a dirigée ?
E13 Oui, (.) on m'a dirigée.
DEL Et après ? Qui avez vous rencontré en premier quand vous êtes arrivée à MéDA ?

Retranscription entretien E13

E13 Dans ?
DEL [A l'intérieur ? Oui
590 E13 A l'intérieur, j'ai, la dame m'a reçue, puisque quand j'avais sonné en bas, j'ai mis un peu de temps pour arriver.
DEL Oui, ah oui
E13 Puisque j'étais perdue. Elle me dit, Ah, on vous attendait, on a entendu sonner, mais vous n'êtes pas là. Mais moi je dis, je ne voyais pas par où entrer. Et la dame était très très gentille, elle m'a proposé du café. J'ai pris mon café, puisque j'avais quitté un peu tôt ici. Oui, j'ai pris mon café, j'étais là, j'attendais, on parlait un peu. Et c'est elle aussi qui m'a proposé pour vous de venir. Elle me dit, il y a une dame qui fait la recherche, est ce que vous pouvez ? Moi je dis, mais il n'y a pas de problème, elle m'a donné le [2 sec]
DEL Le petit papier.
600 E13 Oui. J'ai dit d'accord, si elle, elle veut venir, mais moi, comme je ne connais pas beaucoup la France. J'ai dit, moi j'ai pensé que moi je devais me déplacer, moi je pensais, Non, non, non ne vous en faites pas, elle va se déplacer.
DEL Ça marche
E13 J'ai dit oui d'accord, il n'y a pas de problème. Donc euh (.) J'ai été bien reçue.
605 DEL Vous avez été bien reçue
E13 Très bien reçue, très bien reçue, ça c'est franchement (.)
DEL Et ça veut dire quoi être bien reçue ?
E13 Ben j'étais à l'aise, pas contrainte, non.
DEL Oui, d'accord, d'accord. Et donc après le, le premier contact avec le médecin,
610 comment ça s'est passé ?
E13 Le médecin ?
DEL À MÉDA, à Lyon ?
E13 (.)
DEL Le docteur *** du coup
615 E13 Le docteur, oui, il m'a reçue, je l'ai vu qu'il était (2sec) Bon, moi j'étais de toutes manières. (.) Il m'a donné bonne impression. Ouais. Il m'a donné bonne impression et j'ai vu qu'il me comprenait.
DEL D'accord. Comment vous avez vu ça ?
E13 Ben dans (.) Quand je dis quelque chose, je vois qu'il a compris. Ce que j'ai dit.
620 DEL D'accord
E13 Ça se remarque quand même, hein ?
DEL oui, oui
E13 Ouais, ça se remarque.
DEL D'accord. Et est ce que vous vous souvenez de ses premiers mots ? Les premiers
625 mots du médecin ?
E13 Les premiers mots. Il m'a saluée. Mais il m'a saluée, pas en entrant dans son cabinet, il m'a d'abord saluée quand j'étais au salon, puisqu'ils étaient la dame qui m'a reçue et une femme un peu âgée aussi, qui était médecin, et lui. Ils m'ont dit, quand la dame m'a dit, ah on vous attendait, vous étiez perdue. On s'est dit bonjour là et en entrant aussi dans son cabinet. Il est venu me chercher dans la salle d'attente. Il m'a encore saluée, il m'a dit madame c'est votre tour, je vous reçois.
630 DEL D'accord. Et donc, c'est à ce moment qu'il vous a demandé si vous saviez pourquoi exactement vous étiez là bas ?
E13 Oui, oui
635 DEL Et du coup, qu'est ce qu'il vous a expliqué lui ?

E13 Euh (.) qu'est ce qu'il m'a dit, il m'a dit que, euh, il est là (.) euh, puisque c'est, mais, mais qu'est ce qu'on a écrit là ? Médecine ? et (.) [Droit d'Asile.
DEL [et Droit d'Asile, oui
E13 Il m'a expliqué ce que c'est.
640 DEL Oui
E13 Et après il a commencé à me poser des questions, il m'a dit « ben racontez moi ». C'est comme ça que l'on entrés dans le sujet de l'histoire.
DEL D'accord
E13 Oui
645 DEL Comment vous vous sentiez vous pendant la consultation ? Avec le médecin ?
E13 Avec le médecin ?
DEL Oui, comment vous vous sentiez ?
E13 C'est toujours une gêne, c'est un homme, hein. Raconter des histoires comme ça, c'est un peu gênant. Mais j'ai dit ce que je devais dire, je lui ai dit.
650 DEL D'accord
E13 Je lui ai dit
DEL D'accord. Parce que ça c'est quelque chose d'important ? Que ça soit ? un homme et pas juste un médecin ou une médecin ?
E13 Pour moi ?
655 DEL Oui, oui oui.
E13 (.) Si c'est important que ça soit un homme à qui je dis ça ?
DEL Que le sexe du médecin, ça a de l'importance pour vous ? C'est-à-dire, est ce que ça aurait été différent si ça avait été une femme, par exemple ?
E13 (.) Ah ça, je ne saurais pas vous dire.
660 DEL D'accord
E13 Ça je ne saurais pas vous le dire.
DEL D'accord. Comme vous me dites que c'était un homme, est ce que ça change quelque chose ?
E13 Ah. Je ne sais pas se mettre à sa place, mais pour moi, mais bon (.) je ne vois pas ce que ça peut changer.
665 DEL Mais comme vous me dites que vous étiez un peu gênée que ça soit un homme.
E13 Gênée, mais même devant une femme, moi ça me gêne toujours.
DEL D'accord
E13 Ça me gêne.
670 DEL D'accord, c'est plus d'être face à quelqu'un que ça soit un médecin, un homme ou une femme.
E13 Ça me gêne toujours. C'est pas facile à faire sortir ça. Même (.) quand j'étais partie à l'OFPPRA, je ne suis pas entrée dans les détails. C'est comme ça on me dit, ce sont des informations incomplètes.
675 DEL D'accord
E13 Alors quand le jour, euh, le (*une colocataire entre dans la pièce « excusez-moi », elle lui demande si elle sort, « ouais »*) euh (.) qu'est ce que je venais de dire
DEL Euh on parlait de l'OFPPRA
E13 À l'OFPPRA, je ne suis pas entrée dans les détails.
680 DEL Oui.
E13 Même quand vous m'avez demandé chez le médecin traitant
DEL Oui, oui

Retranscription entretien E13

685 E13 Ça ne sortait pas facilement, c'est seulement, chez la psychologue, elle m'a mise en confiance. Elle me dit : Madame qu'est ce qui vous arrive ? Je lui ai dit voilà ce que moi j'ai vécu. C'est de là où c'était sorti pour la première fois. Vous comprenez ?
 DEL D'accord. C'est de vous mettre en confiance.
 E13 Oui
 DEL Et comment est ce qu'elle a fait la psychologue pour vous mettre en confiance en fait ?

690 E13 Euh, la phrase qu'elle m'a dite : Euh, vous ne devez pas être gênée, puisque c'est l'autre qui doit être gêné, ce n'est pas vous. La honte ce n'est pas vous, puisque vous n'avez rien fait. Moi je dis mais, () je me sens des fois coupable de me laisser faire.
 DEL Oui
 E13 Elle me dit quelle force vous aviez, la preuve est là : vous êtes partie. C'est ça qui m'a un peu () réconfortée.
 DEL D'accord, avec la psychologue ?
 E13 Oui
 DEL Et avec le médecin ? Est ce que vous vous êtes sentie en confiance aussi ?
 E13 Le médecin là bas ? À Lyon ?

700 DEL À Lyon oui.
 E13 Oui, comme j'avais déjà raconté l'histoire, je me suis sentie en confiance, je lui ai tout dit.
 DEL D'accord, okay.
 E13 Oui

705 DEL Et donc généralement, du coup vous êtes allée à Lyon avec le récit de l'OFPPRA
 E13 Tout
 DEL L'entretien ?
 E13 Oui, le refus, le recours, oui.
 DEL Et ça ces documents là, parce que ça dépend des médecins, ils ne fonctionnent pas tous de la même manière. Est ce qu'il les a d'abord lus avant de vous recevoir en consultation ? Ou il les a lus devant vous, ou il ne les a pas lus ?

710 E13 Il a lu, il a lu, il a vu avant un peu, puisque j'ai donné, j'ai déposé les dossiers en arrivant.
 DEL Oui
 E13 Et il a lu, mais devant moi aussi il a relu. Les deux. Il me dit, là on a dit ça, là on a dit ça, on a dit ça, il a lu.
 DEL D'accord okay
 E13 Ouais, ouais
 DEL Tout à l'heure vous disiez que le médecin il vous a posé des questions. Il vous a posé quoi comme genre de questions ? Est ce que vous souvenez ?

720 E13 Euh, là bas ?
 DEL Oui, à Lyon
 E13 Ah il y avait beaucoup de questions, je ne ()
 DEL Il posait des questions sur quoi ? Qu'est ce qui était important pour lui ?

725 E13 Il m'a posé la question, est ce que vous avez des enfants ?
 DEL Oui
 E13 Ils sont où ? Euh () Ce que je sentais, il m'a posé des questions mais ma tête, vous savez, je ne retiens pas tout ce qu'il a posé comme question.
 DEL D'accord, d'accord. Et qu'est ce que vous avez pensé des questions qu'il vous a posé ? Ça vous a semblé : ?

730 E13 Non, ça ne m'a pas semblé, je me suis dit que c'est son métier.

735 DEL D'accord
 E13 Voilà
 DEL Okay. Et alors généralement, les médecins demandent aussi : Et maintenant comment vous vous sentez aujourd'hui ? Est ce que c'est une question qu'il vous a posé lui aussi ?
 E13 Euh, je ne me sentais pas trop mieux, dans ce sens que je ne connais pas ce qu'il va m'arriver demain.
 DEL D'accord

740 E13 Oui, je ne sais pas ce qu'il va m'arriver demain
 DEL Hum, hum
 E13 Puisque quand je dis protégez moi, on me dit non, on ne peut pas vous protéger puisqu'il n'y a pas de raison. Et moi, je sais intérieurement que j'ai des raisons. Ça, ça me met dans l'incertitude qui n'arrange même pas ma santé. Puisque quand je dis, je ne dors pas bien, je prends des médicaments, mais ça ne s'améliore pas, quand je prends, euh, aujourd'hui j'ai pas encore pris le médicament pour la tension, mais quand je prends chaque jour les médicaments, la tension ça reste à 18 là. Et le cœur moi même je sens des fois, je suis dans mon lit et même ça tape. Boum boum. Mais pourquoi, c'est cette peur là, c'est ce stress là qui me revient tout le temps.

745 DEL D'accord
 E13 Et demain ça sera quoi, et demain ça sera quoi ?
 DEL Okay, c'est ce que vous lui avez répondu ?
 E13 Oui, je lui ai dit que je ne vois pas demain qu'est ce que ça va être
 DEL D'accord, okay. Et alors, tout à l'heure on parlait de confiance. C'est vrai que pour avoir assisté à plusieurs consultations à MéDA, de temps en temps, euh, le fait d'être avec le médecin là bas, à Lyon, spécifiquement pour faire le certificat, ça permet aux gens de raconter ce qu'ils n'avaient pas raconté auparavant.

750 DEL D'accord
 E13 C'est exact
 DEL Soit avec le médecin traitant, soit avec la psychologue. Est ce que ça a été le cas pour vous ? Est ce que quand vous étiez à Lyon avec le médecin, vous avez raconté des choses que vous [n'aviez jamais dites auparavant ?
 E13 [Oui, c'est ça que je vous dis. Jamais auparavant j'ai montré mes cicatrices.
 DEL D'accord
 E13 Là c'était sorti.
 DEL Et si on veut essayer de comprendre pourquoi du coup vous avez [pu, réussi

755 DEL [C'est la confiance que j'avais puisqu'il m'a mis en confiance, il me posait des questions. Euh, c'était spontané, ça sortait comme ça, j'ai dit mais, il m'a mis en confiance madame, il m'a mis en confiance.
 DEL D'accord, d'accord, okay. Quand vous lui racontiez votre histoire au médecin, est ce que vous avez remarqué chez lui, chez le médecin des émotions particulières ? Comment il réagit à ce que vous lui racontiez ? Comment vous avez vous, perçu les émotions du médecin en fait () par rapport à votre histoire ?

760 E13 Ah là j'ai pas. J'ai vu seulement qu'il m'écoutait attentivement, mais les émotions, je ne sais pas. Comment est ce qu'on peut sentir les émotions de quelqu'un ?
 DEL Euh, on peut voir la tristesse dans un regard, euh, non je sais pas () Il était surtout attentif, okay

765 E13 Oui surtout ça, ça j'ai remarqué qu'il était attentif
 DEL D'accord, okay. Et donc, après le médecin vous a examiné ?

770 DEL D'accord, okay. Et donc, après le médecin vous a examiné ?

Retranscription entretien E13

- E13 Ouais
DEL Comment ça s'est passé ce moment là, où il a regardé les cicatrices, où il a regardé le corps ?
E13 Il a regardé les cicatrices, il a pris des photos.
- 785 DEL Oui
E13 Il m'a pesée, il a pris la taille, euh, il a examiné les mouvements qui étaient trop raides là. Il m'a examinée.
DEL D'accord.
E13 Il m'a examinée.
- 790 DEL Okay. Et les photographies ? On avait déjà pris des photographies auparavant ?
E13 De ?
DEL Il a pris les photographies des cicatrices ?
E13 Oui. C'était la première fois que je montrais, ça comme je viens de vous le dire. Personne ne le connaissait, personne ne les a vues.
- 795 DEL Et les photographies, il les a mises sur le certificat du coup ?
E13 Non, j'ai pas vu
DEL Y'a pas [des
E13 J'ai seulement vu le, qu'on a écrit les centimètres, pas de photo, non j'ai pas vu les photos.
- 800 DEL D'accord, okay. Effectivement, de temps en temps, avec l'appareil photo, quand on imprime ou sur l'ordinateur, ça ne rend pas pas aussi bien que quand on les regarde, c'est pour ça qu'il n'a pas dû les mettre je pense.
E13 Hum, okay
DEL D'accord. Et, est ce que vous avez parlé avec le médecin du contexte politique de votre pays un peu ?
- 805 E13 Non, ça on n'a pas parlé de ça. Moi j'ai dit comme je viens de vous le dire, que les autorités, les, ça moi j'ai effleuré, mais lui n'a pas mis trop d'accent sur la politique.
DEL Sur cette partie là, d'accord.
E13 Cette partie là non
- 810 DEL Ou la religion, ou les conflits entre différentes populations à l'intérieur ?
E13 Hum, non
DEL Et ça vous auriez aimé en parler avec le [médecin ?
E13 [Oui, j'aurais aimé donner quelques détails, c'est vrai. Il y a quelque chose, la politique, ce qui se passe au niveau de là, il n'y a pas de solution, puisqu'ils ne sont pas là pour donner des solutions aux gens comme nous. Il y a des gens qui sont importants dans le pays, mais ils sont malmenés, et nous les sans voix, qui va vous écouter ? Votre sort est entre vos propres mains.
DEL D'accord
- 820 E13 On ne peut pas se fier à notre gouvernement, pour l'instant. Cette vie là, c'est vraiment la jungle, c'est chacun pour soi.
DEL Okay. Ouais c'est pour ça du coup quand la dame de l'OPFRA vous a demandé pourquoi vous n'aviez pas vu directement avec [les autorités
E13 [les autorités, c'est ça.
DEL D'accord. (2 sec) Hum, comment ça s'est passé avec le médecin pour la communication ? (.) Comment ça s'est passé pour discuter avec le médecin, ça a été ?
- 825 E13 Mais oui ! Je me suis débrouillée, pour qu'il me comprenne.
DEL Oui
E13 Quoi qu'on doit chercher des fois le, le mot en français, mais je me suis efforcée pour qu'il me comprenne.
- 830 DEL D'accord, ça marche. Donc là c'était il y a deux semaines la consultation ?
E13 Oui, je pense puisque c'était au 22. C'est le 22.
DEL Ah oui c'est ça le 22, d'accord. Qu'est ce que vous gardez comme souvenir de cette consultation ?
E13 Bon si on me demandait de rentrer là bas, j'irais volontiers.
- 835 DEL Oui (.) D'y retourner ?
E13 Oui, oui
DEL D'accord.
E13 Oui, oui (.)
DEL Pourquoi ? (rires)
- 840 E13 Pourquoi, puisque, (.) euh, là qu'on me met en confiance, le médecin m'a mise en confiance, et je me suis, j'ai répondu aux questions tant bien que mal, mais il y a aussi peut être, des détails qui m'ont échappé et qui peuvent être supplémentaires.
DEL D'accord
E13 Oui
- 845 DEL Toujours pour la CNDA du coup ? Par rapport au certificat ou plus pour vous, pour le suivi ?
E13 Ben, quand, quand on en parle pour le suivi, et surtout pour que (.) hum, quand on est en confiance
DEL Oui
- E13 Quand on parle, on vous dit, ça va passer, il faut vous calmer, pour que ça aille, il faut que vous soyez en bonne santé, c'est quand même beaucoup.
DEL D'accord
E13 C'est quand même beaucoup
DEL D'accord. (.) Ça c'est quelque chose que le médecin vous a dit à Lyon ? Ou ?
- 855 E13 À Lyon, il m'a mise en confiance, et ben comme il m'a dit, continuez, et si vous allez à la CNDA, tout ce qu'il y a comme réponse, vous revenez. C'est un espoir pour moi.
DEL D'accord
E13 Vous comprenez ? C'est un espoir pour moi. Parce qu'il y a quelqu'un qui tient à voir comment est ce que ça va marcher demain.
- 860 DEL Ouais, de se préoccuper ?
E13 Ouais, ouais
DEL D'accord, effectivement (.) Donc là, le certificat, vous l'avez reçu par la poste la semaine dernière ?
E13 Par la poste, oui, avec les assistantes
DEL Vous l'avez lu ?
E13 On a lu avec l'assistant
DEL Ouais
E13 Et on a, euh, transmis une copie à l'avocat.
DEL D'accord. C'est l'assistante qui vous l'a lu ou c'est vous qui l'avez lu ? Comment ça s'est passé ?
- 870 E13 On l'a lu ensemble, oui
DEL Vous l'avez lu ensemble, d'accord. Qu'est ce que vous en avez pensé (.) quand elle vous l'a lu ? Qu'est ce que ça vous a fait ?
E13 Bon, ça m'a (.) euh (2 sec) c'est bon
- 875 DEL Oui
E13 Je me suis dit que c'est bon, le médecin a donné ce qu'il a constaté, et les commentaires qu'il a mis, c'est bon.
DEL Le commentaire c'est ?

Retranscription entretien E13

880 E13 Il a écrit des phrases (.)
DEL Hum, à la fin ?
E13 À la fin oui
DEL La conclusion ?
E13 La conclusion oui
DEL D'accord, est ce que vous vous souvenez un peu, qu'est ce qui vous a marquée dans ce que le médecin a écrit ?

885 E13 C'est ça que je voulais vous dire, de prendre mon rapport là, puisque dans ma tête là.
DEL Alors, même sans le rapport, si vous voulez on peut le regarder après, mais là déjà si vous vous souvenez un peu, est ce qu'il y a des choses qui vous ont vraiment marquée dans le certificat ?

890 E13 Euh, la j'ai vu qu'il a dit que le (.), les conséquences de ces histoires là, peuvent entrainer ce que moi je vis.
DEL D'accord
E13 Ma façon de (.) de dormir, je ne dors pas, je suis stressée, le cœur qui, qui fonctionne, donc ça, ça peut (*accentué sur le peut*) être des conséquences de ce qu'on a vécu.
DEL D'accord
E13 C'est comme ça que moi j'ai compris ça.
DEL C'est ce que lui a mis, effectivement

900 E13 Oui
DEL D'accord, d'accord. Et donc le certificat pour vous il sert à quoi exactement ? Comment il peut, comment il peut vous servir du coup ?
E13 Bon pour commencer, pour moi j'ai quelque chose d'écrit. Euh, si ça peut me servir pour les gens qui m'ont dit oh non, il n'a pas, euh, c'est pas convaincant. Ce que je leur ai dit ne les a pas convaincus. Maintenant j'ai autre chose, si ça peut convaincre quelqu'un.
DEL D'accord, en plus
E13 Un plus, oui, quelque chose
DEL D'accord (.) Le certificat du coup, il va vous servir là, pour la procédure de demande d'asile effectivement, pour le donner à l'avocat qui va le transmettre à la CNDA ; est ce que vous pensez qu'il peut vous servir aussi à autre chose ?
E13 (5sec) Ah je ne sais pas, je ne sais pas moi.
DEL Si y'a pas, ça peut servir effectivement uniquement que pour [la
E13 [Mais d'après vous, ça sert à quoi le certificat ?

915 DEL Moi j'ai pas, ben, ça sert, les médecins ils le font pour ça justement, pour que ça soit transmis à l'avocat et après à la CNDA pour que ça ait un poids, que ça puisse aider euh (.) le juge dans sa [décision
E13 [dans sa décision, oui

920 DEL Et, le plus possible de manière favorable, on va dire. C'est pour ça que les certificats sont faits en fait. Après y'a pas de bonne ou de mauvaise réponse en fait, là c'est de se dire est ce que vous vous pensez que ce certificat là, vous allez pouvoir aussi l'utiliser pour autre chose en fait ? (2sec) Tout à l'heure vous disiez que vous alliez le montrer à votre médecin traitant ?

925 E13 Oui. Oui. Je vais lui montrer ce que son collègue a constaté. C'est toujours pour m'aider à aller mieux.

DEL Hum, hum, oui (3sec) Est ce que le certificat que vous avez reçu, qu'est ce que vous lui accordez comme valeur en fait ? Est ce que pour vous c'est quelque chose qui a de l'importance ? Ou pas forcément ?

930 E13 Madame, c'est très important pour moi, puisque comme on vient de le dire, c'est un plus, c'est quelque chose de très important. C'est vraiment important pour moi (.) Puisque j'ai, j'ai vu, on a lu, j'ai dit que (.) quand on n'a pas un bon cœur, je ne sais pas si ce sont les sentiments,, on ne peut pas livrer quelque chose comme ça.
DEL Hum
E13 C'était pas une obligation.
DEL D'aller là bas, oui ?
E13 Non, de me livrer. Aller là bas si. Mais le médecin pouvait dire que madame, bon je vous ai entendue c'est bon. Mais on m'a livré le certificat.
DEL Oui, effectivement (.) Est ce que vous en avez discuté de la consultation avec le médecin avec d'autres personnes ici ?
E13 Non, non
DEL Avec l'assistante sociale ? [Avec
E13 [Mon assistante sociale, elle est en congé
DEL D'accord

945 E13 Je pense qu'elle rentre aujourd'hui ou demain. Parce que quand elle sera là, je vais lui dire ça, je vais lui montrer.
DEL Est ce que vous avez raconté à d'autres personnes comment ça se passait pour justement
E13 D'autres personnes de ?

950 DEL Ben soit des compatriotes, euh, des gens du CADA aussi qui sont dans une procédure d'asile, ou comme la psychologue qui vous avait orientée en fait ?
E13 Comme la fille avec le bébé, celle qui est entrée avec le balai, elle n'était pas là, elle est nouvelle.
DEL D'accord

955 E13 Elle ne comprend pas bien le français. Mais la fille qui a le bébé, avant d'aller à Lyon, comme on est ensemble, on se dit des fois je vais quelque part, elle, elle savait que moi j'allais à Lyon, elle le sait elle. Et après elle m'a demandé, comment ça s'est passé, moi j'ai dit très bien, je lui ai parlé de ça.
DEL D'accord, okay, ça marche (.) Hum, du coup c'est vrai qu'il y a pas mal de monde qui va à Lyon pour les consultations, est ce que, vous, là maintenant vous avez rencontré le médecin, vous avez le certificat, est ce que vous auriez des conseils ou des suggestions à donner aux médecins, en fait ? (.) Euh, dans la manière de faire les consultations, dans la manière de recevoir les gens ou ?
E13 Mais, moi je vais comment, je ne sais pas, pour moi, on m'a bien reçue

965 DEL Oui
E13 J'ai vu le médecin
DEL Oui
E13 On a très bien parlé, il m'a bien comprise. Je ne vois pas pourquoi est ce que je dirais à quelqu'un, si quelqu'un me demande je peux y aller, je lui dirai oui. Puisque moi je n'ai rien vu de, de négatif.
DEL Oui. Alors c'est pas, c'était pas dans ce sens là, c'est pas quelque chose de négatif, c'est quelque chose de différent ou de [voir
E13 [de très différent, comme je l'ai dit, c'est très différent, c'est très très différent. Ça c'est vraiment, je parle vraiment franchement, c'était différent.

975

Retranscription entretien E13

DEL D'accord.
E13 Ouais.
DEL Oui
E13 C'était différent
980 DEL Par rapport au médecin d'ici ?
E13 Ouais, c'est différent
DEL D'accord. (.) J'ai pas plus de questions par rapport à ce que j'avais préparé, voilà.
Après je ne sais pas, est ce qu'il y a autre chose que vous avez envie de raconter ou de dire ?
985 E13 Ah madame, merci beaucoup, puisque vous avez, sacrifié votre essence, votre temps, on a parlé. Ça me rassure.
DEL Oui
E13 Oui. Euh (4 sec) Je pense que c'est encourageant. Puisque nous, (.) euh, quand moi je suis partie là bas, on sait que je suis demandeur d'asile, et pourtant on m'a reçue comme il faut. Je n'avais rien, argent, rien du tout, on m'a reçue, on m'a écoutée.
990 DEL Oui
E13 On a laissé le, on m'a donné le temps (*accentué sur le temps*) de m'exprimer, c'est bon.
DEL D'accord
995 E13 Puisqu'il y a des fois où, je vous dis pour, la semaine passée c'était revenu, vous savez j'avais un rendez vous pour le 28 janvier
DEL D'accord, okay
E13 Mais quand on vous reçoit, quand on vous écoute, quand on donne de son temps, parce que le temps est précieux pour tout à chacun, (.) le temps est précieux.
1000 DEL Donc c'est ce qu'il s'est passé avec les médecins ?
E13 Mais oui, oui
DEL D'accord, okay.
E13 Voilà (.)
DEL Je vais éteindre ça.
1005

Je coupe le dictaphone.

Retranscription entretien E13



Nom, prénom de la candidate : PEUGNY Delphine

CONCLUSIONS

Le demandeur d'asile, dans le cadre de son parcours pour la reconnaissance du statut de réfugié, doit présenter les motifs de son exil et les craintes de persécutions empêchant son retour dans son pays d'origine. La preuve de persécutions antérieures peut être un argument pour appuyer une demande d'asile et la rédaction de certificats médicaux s'inscrit dans cette perspective. L'association Médecine et Droit d'Asile (MéDA) à travers ses consultations met en relation les demandeurs d'asile avec des médecins. Comment cette rencontre est-elle considérée par le demandeur d'asile et quels en sont les enjeux ?

Nous avons ainsi pu appréhender, au travers d'entretiens réalisés auprès d'un échantillon diversifié de demandeurs d'asile, leurs perceptions et représentations sur la certification médicale dans la procédure de demande d'asile. L'originalité et l'intérêt de notre travail reposent sur la méthodologie qualitative et le point de vue adopté pour la réalisation des entretiens. En choisissant d'interviewer les demandeurs d'asile, notre dispositif d'enquête permet d'apporter une forme de symétrisation et de prendre en compte la parole des personnes consultées. L'enquête permet également de penser la certification médicale par ses effets sur les personnes. L'ensemble des conclusions de notre étude reprend les thématiques évoquées par les demandeurs d'asile au cours des entretiens.

Notre recherche a mis en évidence que la relation avec le MéDA en vue de rédiger un certificat médical, est suggérée pour la plupart par un tiers. Il peut s'agir d'un compatriote, d'un travailleur social ou d'un avocat. Cette demande de certificat intervient à un moment précis de la procédure : après le rejet de l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) et avant le dépôt de la demande de recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Il importe alors de tenter d'apporter une preuve supplémentaire, médicale, à un récit jugé insuffisant et peu convaincant par l'instance administrative. On comprend dès lors que l'association MéDA prend place et est ancrée au sein de tout un réseau. Elle est connue et reconnue par les différents acteurs identifiés comme aidants dans la procédure de demande d'asile. Le tiers adressant est un garant de la bonne intentionnalité de MéDA. Nous avons constaté que les demandeurs d'asile n'ont parfois pas bien saisi le but de la consultation avant de s'y rendre, ce qui rend sensible la rencontre inaugurale au moment de la consultation et la nécessité d'explicitier les enjeux de celle-ci. L'accès à la consultation avec l'un des médecins de MéDA reste limité. Le caractère unique de la structure rend les délais d'attente longs, et élargit le périmètre géographique de recrutement des demandeurs d'asile. Même si les consultations sont gratuites, le demandeur d'asile doit souvent pouvoir assumer le coût du transport.

La finalité de la consultation est de recueillir les constatations du médecin au décours d'un entretien et d'un examen clinique. Ces constatations comportent une évaluation physique, par l'examen des cicatrices et des séquelles ainsi qu'une évaluation psychologique. Ce sont les connaissances et l'expérience du médecin qui lui permettent de mettre en corrélation ses constatations avec le récit des faits ayant motivé l'exil par le demandeur d'asile. Cette mise en relation, telle qu'elle est évoquée par les personnes interviewées, met l'accent sur la spécificité des certificats produits par le MéDA. En ce sens, elles valorisent la différence de ce certificat par rapport à ceux délivrés par d'autres professionnels de santé.



Cette particularité propre à MéDA renforce la notion de preuve attribuée au certificat par les demandeurs d'asile.

La consultation au sein de l'association est avant tout une rencontre entre le demandeur d'asile et le médecin. C'est une forme spécifique d'interaction. La perte de confiance envers le médecin est une des conséquences directes de l'histoire personnelle du demandeur d'asile et de ses rencontres préalables. Les conditions d'accueil mises en œuvre par l'association tentent de renverser cette méfiance initiale. Plus le demandeur d'asile est engagé dans la procédure, plus il est amené à raconter son histoire et à se raconter. La progression dans la profondeur du récit au fur et à mesure de la procédure fait écho à la notion d'intimité et de confiance. L'asymétrie de la relation médecin – demandeur d'asile est retrouvée par le jeu des questions – réponses qui guide les consultations. Il appartient au médecin de cibler les éléments qui doivent être recueillis et qui sont pertinents pour la rédaction du certificat, tout en laissant ouvert un espace d'expression. C'est là toute la complexité du travail du médecin. Il faut accepter et prendre en compte le caractère partiel de la narration faite par le demandeur d'asile.

La rencontre avec le médecin permet dans un certain nombre de cas au demandeur d'asile d'exprimer des faits ou de montrer des séquelles physiques pour la première fois depuis son arrivée en France. Cela s'explique en partie par la préparation à la consultation faite par les travailleurs sociaux. L'expérience du partage de l'histoire vécue avec le médecin a une valeur « libératoire » pour certains demandeurs d'asile. Pour d'autres, elle peut également réactiver le traumatisme et accentuer les troubles précédemment présents. La consultation avec le médecin de MéDA permet de faire le lien entre une histoire passée traumatisante et des troubles physiques ou psychiques actuels, entre une temporalité passée et une temporalité présente. Elle articule des symptômes actuels dans une histoire de vie plus globale. Même si le médecin n'est pas juge, l'évaluation médicale qu'il porte à la lumière du récit et de l'examen physique, revêt de la valeur du point de vue du demandeur d'asile. La question de savoir si le médecin a cru ou non au récit fait par le demandeur d'asile revient à de nombreuses reprises. Le demandeur d'asile ne rencontre pas uniquement un médecin au cours de cette consultation. Les propos recueillis soulignent la valeur accordée à la rencontre avec une personne humaine, comme manière d'envisager des enjeux situés hors de la relation de soins ou de la procédure judiciaire.

La réception du certificat, sa lecture et a minima sa compréhension, passent par l'intermédiaire du travailleur social. Le contenu du certificat échappe assez souvent au demandeur d'asile. Les photographies et la conclusion du certificat restent les éléments les plus marquants. Le partage de ce certificat avec le travailleur social permet également d'en valider la forme et le contenu. Le certificat comme document papier permet au demandeur d'asile d'apporter une pièce conforme à ce qui est attendu de lui par la procédure. Même si son action auprès du juge de la CNDA n'est pas clairement déterminée et que, de l'avis de certains demandeurs d'asile, il semble rester une part de chance dans la prise de décision finale, le certificat permet d'apporter des données médicales factuelles objectives.

Au delà de la réponse qui sera formulée par la CNDA dans le cadre de la procédure, la valeur symbolique et « attestatoire » du certificat produit par le médecin, participe à réhabiliter la parole du demandeur d'asile sur ses expériences. L'enjeu de la rencontre avec le médecin croise l'impératif de reconnaissance formulé par les demandeurs d'asile. La rencontre avec un tiers bienveillant est, pour certains, une marque



de réintroduction dans une commune humanité. Le certificat ouvre également des perspectives d'espoir quant à la décision finale rendue par la CNDA.

Le certificat sera parfois présenté à d'autres intervenants que la CNDA. Au tiers adressant dans le cas des travailleurs sociaux et des avocats, ce qui participe à la reconnaissance de l'association. À la famille, aux enfants, ce qui donne alors une valeur historique à ce certificat. Il permet également de faire le lien avec la médecine de ville, de partager l'histoire du demandeur d'asile avec le médecin traitant et d'apporter un éclairage nouveau sur des symptômes qui semblaient auparavant inexplicables. La valeur du certificat dépasse la valeur qui peut lui être accordée dans le cadre de la procédure. La consultation n'a pas pour seul but la production du certificat médical. La connaissance des enjeux et difficultés liés au parcours pour la reconnaissance du statut de réfugié par le médecin, lui permet également de partager des conseils d'ordre psychologique et des conseils liés à la procédure judiciaire.

Des pistes pour modifier l'organisation de l'association et des consultations sont proposées par certains demandeurs d'asile. Elles sont basées sur leur expérience propre de la consultation. On retrouve des modalités pratiques, comme l'idée d'adresser les documents tels que le récit et le rejet de l'OFPRA au médecin, pour qu'il en prenne connaissance bien en amont de la consultation. D'autres suggestions sont plus liées à la procédure de demande d'asile en général : présenter le certificat médical directement auprès de l'OFPRA pour éviter l'annonce du rejet, faire en sorte que le certificat médical ait plus de poids dans la prise de décision finale. Ces propositions entrent en résonance avec les interrogations soulevées par les médecins eux-mêmes sur leur pratique.

Il serait intéressant d'organiser un temps de restitution, autour des conclusions de cette recherche, avec l'ensemble des membres de l'association pour prolonger l'action des paroles livrées au cours des entretiens par les demandeurs d'asile.

L'activité réalisée par les médecins de MéDA est un bel exemple de la complexité et de la richesse du travail de médecin, et notamment du travail de médecin généraliste, dès lors qu'il est confronté à une « humanité blessée ». En prenant en compte l'individu dans sa globalité, il s'attache à regrouper des dimensions diverses que peuvent être les dimensions sociales, morales, humaines et juridiques.

Le Président de la thèse,
Professeur Yves ZERBIB

Vu :
Pour le Président de l'Université,
Le Doyen de l'UFR de Médecine Lyon Est



★ **Professeur Gilles RODE**

Vu et permis d'imprimer
Lyon, le **14 MARS 2019**



Delphine PEUGNY

Perceptions et représentations des demandeurs d'asile autour du certificat médical suite à la consultation avec un médecin au sein de l'association Médecine et Droit d'Asile (MÉDA)

Le demandeur d'asile qui présente une demande de protection internationale doit expliquer les craintes de persécutions motivant son exil et empêchant son retour. Dans le cadre du recours devant la CNDA, la preuve de persécutions antérieures peut appuyer cette demande et la rédaction de certificats médicaux s'inscrit dans ce contexte. Le but de cette étude est d'appréhender la manière dont le demandeur d'asile considère la rencontre avec le médecin en vue d'établir un certificat médical.

Méthodes : Il s'agit d'une étude qualitative mono centrique réalisée auprès de demandeurs d'asile francophones. Les données ont été recueillies au cours d'entretiens individuels semi-dirigés, à distance de la consultation avec le médecin.

Résultats : Treize entretiens ont été menés auprès de dix hommes et de trois femmes. Douze ont pu être enregistrés. Les données recueillies soulignent que la rencontre avec le médecin de l'association MÉDA s'inscrit au sein d'un réseau d'acteurs et à un moment clé d'une procédure administrative et judiciaire. La relation médecin – demandeur d'asile est une forme particulière d'interaction marquée par les enjeux liés à la narration et à l'établissement d'une relation de confiance. Des compétences médicales spécifiques et une connaissance des enjeux juridiques sont nécessaires pour établir le certificat médical. Cette consultation est également souvent l'occasion de proposer un conseil psychologique. Le travail du médecin a une visée judiciaire. **Conclusion :** Cette étude met en évidence la complexité et les divers enjeux de la relation qui s'établit entre le médecin et le demandeur d'asile. La rencontre au cours de la consultation dépasse la seule certification médicale et met en évidence des enjeux de reconnaissance qui ne sont pas seulement réductibles au seul domaine de l'accès au droit d'asile.

MOTS CLÉS

Demandeur d'asile – Réfugié – Certificat médical –
Recherche qualitative – Relation médecin patient

JURY

Président : Monsieur le Professeur Yves Zerbib
Membres : Monsieur le Professeur Pierre Fourneret
Madame le Professeur Liliane Daligand
Monsieur le Docteur Gilbert Souweine
Membre invité : Monsieur Spyros Frangiadakis

DATE DE SOUTENANCE

Le Jeudi 11 avril 2019

ADRESSE DE L'AUTEUR

13 rue du Moiron – 38 610 Gières
delphine.peugny@gmail.com
